



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
DIRECTION GÉNÉRALE DU BUDGET

RÉPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi

Annexe au projet de loi de finances 2024



**Document de Programmation
Pluriannuelle des Dépenses et
Projet Annuel de Performance**

DPPD-PAP

Septembre 2023

SOMMAIRE

SIGLES ET ABREVIATIONS		i-Vii
INTRODUCTION		Viii-x
SECTION 120	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	1-9
SECTION 130	PRIMATURE	10-23
SECTION 134	AUTORITE INDEPENDANTE DE GESTION DES ELECTIONS	24-27
SECTION 140	COUR CONSTITUTIONNELLE	28-32
SECTION 150	COUR SUPREME	33-39
SECTION 160	CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL	40-44
SECTION 170	HAUT CONSEIL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES	45-48
SECTION 180	MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE	49-62
SECTION 185	MINISTERE DES MALIENS ETABLIS A L'EXTERIEUR ET DE L'INTEGRATION AFRICAINE	63-72
SECTION 190	BUREAU DU VERIFICATEUR GENERAL	73-77
SECTION 192	MEDIATEUR DE LA REPUBLIQUE	78-82
SECTION 195	COMITE NATIONAL DE L'EGAL ACCES AUX MEDIAS D'ETAT	83-86
SECTION 210	MINISTERE DE LA DEFENSE ET DES ANCIENS COMBATTANTS	87-98
SECTION 220	MINISTERE DE LA JUSTICE ET DES DROITS DE L'HOMME	99-114
SECTION 223	OFFICE CENTRAL DE LUTTE CONTRE L'ENRICHISSEMENT ILLICITE	115-120
SECTION 226	COMMISSION NATIONALE DES DROITS DE L'HOMME	121-124
SECTION 230	MINISTERE DE LA SECURITE ET DE LA PROTECTION CIVILE	125-135
SECTION 310	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES	136-182
SECTION 311	CELLULE NATIONALE DE TRAITEMENT DES INFORMATIONS FINANCIERES	183-187
SECTION 320	MINISTERE DU TRAVAIL, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DU DIALOGUE SOCIAL	188-200
SECTION 323	MINISTERE DE L'ENTREPRENARIAT NATIONAL, DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	201-215
SECTION 328	MINISTERE DE LA REFONDATION DE L'ETAT	216-222
SECTION 330	MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DE LA DECENTRALISATION	223-244
SECTION 334	AUTORITE DE PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL	245-250
SECTION 340	MINISTERE DES AFFAIRES RELIGIEUSES, DU CULTE ET DES COUTUMES	251-258
SECTION 341	MINISTERE DE LA RECONCILIATION, DE LA PAIX ET DE LA COHESION NATIONALE	259-264
SECTION 346	AUTORITE DE GESTION DES REPARATIONS EN FAVEUR DES VICTIMES DE CRISES	265-268
SECTION 380	MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE	269-293
SECTION 410	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE	294-314
SECTION 412	MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE	315-330
SECTION 510	MINISTERE DE L'ARTISANAT, DE LA CULTURE, DE L'INDUSTRIE HOTELIERE ET DU TOURISME	331-353
SECTION 520	MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS	354-370
SECTION 610	MINISTERE DE LA SANTE ET DU DEVELOPPEMENT SOCIAL	371-399
SECTION 614	HAUT CONSEIL NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA	400-404
SECTION 640	MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA FEMME, DE L'ENFANT ET DE LA FAMILLE	405-422
SECTION 700	MINISTERE DES TRANSPORTS ET DES INFRASTRUCTURES	423-443
SECTION 714	MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ASSAINISSEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE	444-468
SECTION 720	MINISTERE DE L'ENERGIE ET DE L'EAU	469-484
SECTION 726	MINISTERE DES MINES	485-496
SECTION 730	MINISTERE DE LA COMMUNICATION, DE L'ECONOMIE NUMERIQUE ET DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION	497-508
SECTION 732	HAUTE AUTORITE DE LA COMMUNICATION	509-512
SECTION 740	MINISTERE DE L'URBANISME, DE L'HABITAT, DES DOMAINES, DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA POPULATION	513-534
SECTION 820	MINISTERE DE L'AGRICULTURE	535-564
SECTION 822	MINISTERE DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE	565-581
SECTION 850	COMMISSARIAT A LA SECURITE ALIMENTAIRE	582-585

SIGLES ET ABREVIATIONS

ABFN	Agence du Bassin du Fleuve Niger
ABS	Appui Budgétaire Sectoriel
ACCT	Agence Centrale Comptable du Trésor
ACEFOR	Amélioration de la Compétitivité des Entreprises par la Formation
ACMAD	Centre Africain pour les Applications de la Météorologie au Développement
ACTE	Appui aux Collectivités Territoriales en matière d'Education
ADM	Aéroports Du Mali
ADR	Agences de Développement Régional
ADRS	Agence de Développement Rural de la Vallée du Fleuve Sénégal
AE/CP	Autorisations d'Engagement/Crédits de Paiement
AEP	Adduction d'Eau Potable
AER	Agence de l'Energie Renouvelable
AES	Adduction d'Eau Sommaire
AFD	Agence Française pour le Développement
AGCC2	Alliance Globale contre le Changement Climatique au Mali, phase 2
AGEFAU	Agence de Gestion du Fonds d'Accès Universel
AGETIC	Agence des Technologies de l'Information et de la Communication
AGETIER	Agence d'Exécution des Travaux d'Infrastructures et d'Équipements Ruraux
AGR	Activités Génératrices de Revenus
AGRA	Alliance pour une Révolution verte en Afrique
AICE2	Application Intégrée de la Comptabilité de l'Etat, 2 ^{ème} génération
AMADER	Agence Malienne de Développement de l'Energie Rurale
AMALAN	Académie Malienne des Langues
AMAM	Agence Malienne de Métrologie
AMANORM	Agence Malienne de Normalisation et de Promotion de la Qualité
AMAP	Agence Malienne de Presse et Publicité
AMARAP	Agence Malienne de Radio Protection
AMC	Ateliers Militaires Centraux
AMCOMET	Conférence Ministérielle Africaine de la Météorologie
ANAC	Agence Nationale de l'Aviation Civile
ANADEB	Agence Nationale de Développement des Biocarburants
ANCD	Agence Nationale de Communication pour le Développement
ANE	Acteurs Non Étatiques
ANGESEM	Agence Nationale de Gestion des Stations d'Épuration du Mali
ANICT	Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales
ANPE	Agence Nationale de la Promotion de l'Emploi
AN-RM	Assemblée Nationale de la République du Mali

APC	Approche Par les Compétences
APCAM	Assemblée Permanente des Chambres d’Agriculture du Mali
APCMM	Assemblée Permanente des Chambres de Métiers du Mali
APEJ	Agence pour la Promotion de l’Emploi des Jeunes
APEX	Agence pour la Promotion des Exportations
API	Agence pour la Promotion des Investissements
APRM	Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali
ASACE	Associations Signataires d’Accord Cadre avec l’Etat
ASACO	Association de Santé Communautaire
ATI	Agence d’Aménagement des Terres et de fourniture de l’eau d’Irrigation
AUREP	Autorité pour la Promotion de la Recherche Pétrolière
BCS	Bureau Central de la Solde
BEEC	Bureau d’Expertise d’Évaluation et de Certification des diamants bruts
BID	Banque Islamique de Développement
BMCESP	Bureau du Modérateur de Concertation État /Secteur Privé
BOP	Budget Opérationnel de Programme
BRMN	Bureau de Restructuration et Mise à Niveau des entreprises industrielles du Mali
BSI	Budget Spécial d’Investissement
BT	Brevet de Technicien
BUMDA	Bureau Malien du Droit d’Auteur
BVG	Bureau du Vérificateur Général
CAA	Centres d’Apprentissage Agricole
CAAGM	Cellule d’Appui à l’Aménagement et à la Gestion des Marchés
CADD	Cellule d’Appui à la Décentralisation et à la Déconcentration
CADDA	Cellule d’Appui à la Décentralisation et à la Déconcentration du secteur de l’Agriculture
CADDEE	Cellule d’Appui à la Décentralisation et à la Déconcentration du Secteur Énergie-Eau
CAF	Centres d’Alphabétisation Fonctionnelle
CAFé	Centres d’Apprentissage Féminin
CAISFF	Cellule d’Appui à l’Informatisation des Services Financiers et Fiscaux
CAMM-BFK	Conservatoire des Arts et Métiers Multimédia Balla Fasséké Kouyaté
CAP	Centres d’Animation Pédagogique/Certificat d’Aptitude Professionnel
CARFIP	Cellule d’Appui à la Reforme des Finances Publiques ;
CBMT	Cadre Budgétaire à Moyen Terme
CC	Conseils de Cercles
CCLMT	Cellule de Lutte Contre les Mouches Tsé-tsé
CCMD-BRE	Centre de Conservation, de Multiplication et de Diffusion du Bétail Ruminant Endémique de Madina Diassa
CCS/SFD	Cellule de Contrôle et de Surveillance des Systèmes Financiers Décentralisés
CDA	Centre de Développement du secteur Agroalimentaire
CDAT	Centre de Développement de l’Artisanat Textile

CDI	Commissariat au Développement Institutionnel
CDMT	Cadre de Dépenses à Moyen Terme
CDN	Comité Directeur National
CDPE	Centres de Développement de la Petite Enfance
CED	Centres d'Éducation pour le Développement
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEI	Centres d'Éducation pour l'Intégration
CEMAPI	Centre Malien de promotion de la Propriété Industrielle
CENOU	Centre National des Œuvres Universitaires
CENTIF	Cellule Nationale de Traitement de l'Information Financière
CERCAP	Centre d'Etudes et de Renforcement des Capacités d'Analyse et de Plaidoyer
CESC	Conseil Economique, Social et Culturel
CETRU	Cellule des Travaux d'Urgence Routiers
CFCT	Centre de Formation des Collectivités Territoriales
CFD	Centre de Formation pour le Développement
CFP	Centre de Formation Professionnelle
CFPF-T	Centre de Formation Pratique Forestier de Tabakoro
CFP-SAT	Centre de Formation et de Perfectionnement en Statistique
CGS	Comité de Gestion Scolaire
CICB	Centre International des Conférences de Bamako
CIGEM	Centre d'Information et de Gestion des Migrations
CIGMA	Centre d'Information Gouvernementale du Mali
CILSS	Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel
CM/UEMOA	Conseil de Ministres de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine
CMC	Conseil Malien des Chargeurs
CMDT	Compagnie Malienne de Développement du Textile
CMTR	Conseil Malien des Transporteurs Routiers
CNAOM	Centre National d'Appareillage Orthopédique du Mali
CNASA	Centre National d'Appui à la Santé Animale
CNCM	Centre National de la Cinématographie du Mali
CNCS	Centre National des Cantines Scolaires
CNDH	Commission Nationale des Droits de l'Homme
CNECE	Centre National des Examens et Concours de l'Éducation
CNIA	Centre National d'Insémination Artificielle Animale
CNLCP	Centre National de Lutte contre le Criquet Pèlerin
CNLP	Centre National de la Lecture Publique
CNLTE	Cellule Nationale de Lutte contre le Travail des Enfants
CNMU	Commission Nationale Malienne pour l'UNESCO
CNODER	Cadre National d'Orientation du Développement Economique Régional
CNOU	Centre National des Opérations d'Urgence

CNRA	Comité National de la Recherche Agricole
CNR-ENF	Centre National des Ressources de l'Education Non Formelle
CNREX/BTP	Centre National de Recherche et d'Expérimentation pour le Bâtiment et les Travaux
COLLOC	Logiciel de gestion budgétaire et Comptable des Collectivités Territoriales
COMANAV	Compagnie Malienne de Navigation
COVACC	Centre Opérationnel de Veille, d'Alerte et de Conduite de Crises
CPA	Centre de Promotion d'Appui
CPA/SFD	Centre de Promotion et d'Appui aux Systèmes Financiers Décentralisés
CPER	Contrats Plans Etat-Régions ou District
CPM	Comité de Prévision et de Modélisation
CPS/CI	Cellule de Planification et de Statistique / Coopération Internationale
CPS/SDR	Cellule de Planification et de Statistique du Secteur Développement Rural
CPS/SICAIEPIP	Cellule de Planification et de Statistique du Secteur Industrie, Commerce, Artisanat, Emploi et Promotion de l'Investissement Privé
CPS/SME	Cellule de Planification et de Statistique du Secteur Mines-Energie
CPS-SEEUDE	Cellule de Planification et de Statistique du secteur Eau, Environnement, Urbanisme et Domaine de l'Etat
CREDD	Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable
CROCEP	Comité Régional d'Orientation, de Coordination et d'Evaluation du PRODESS
CSA	Commissariat à la Sécurité Alimentaire
CSCOM	Centre de Santé Communautaire
CSCR	Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté
CSLP	Cellule Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
CSPP	Cellule de Suivi des Projets et Programmes financés par les PTF
CSRE	Cadre Stratégique de la Refondation de l'Etat
CSREF	Centre de Santé de Référence
CT	Collectivités Territoriales
CVJR	Commission Vérité, Justice et Réconciliation
DAE	Directeurs d'Académie d'Enseignement
DCPNAT	Document Cadre de Politique Nationale de l'Administration du Territoire
DCSSA	Direction Centrale des Services de Santé des Armées
DEF	Diplôme d'Etudes Fondamentales
DFM	Direction des Finances et du Matériel
DGAT	Direction Générale de l'Administration du Territoire
DGB	Direction Générale du Budget
DGCC	Direction Nationale du Commerce et de la Concurrence
DGD	Direction Générale des Douanes
DGDP	Direction Générale de la Dette Publique
DGESRS	Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
DGI	Direction Générale des Impôts

DGME	Délégation Générale des Maliens de l'Extérieur
DGMP-DSP	Direction Générale des Marchés Publics et des Délégations de Service Public
DNCF	Direction Nationale du Contrôle Financier
DNEC	Direction Nationale de l'Etat Civil
DNEF	Direction Nationale de l'Enseignement Fondamental
DNEN	Direction Nationale de l'Enseignement Normal
DNENF-LN	Direction Nationale de l'Education Non Formelle et des Langues Nationales
DNEPS	Direction Nationale de l'Education Préscolaire et Spéciale
DNESG	Direction Nationale de l'Enseignement Secondaire Général
DNFP	Direction Nationale de la Formation Professionnelle
DNFPP	Direction Nationale de la Fonction Publique et du Personnel
DNP	Direction Nationale de la Pédagogie
DNT	Direction Nationale du Travail
DNTCP	Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique
DPBEP	Document de Programmation Budgétaire et Economique Pluriannuelle
DPPD-PAP	Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses et Projet Annuel de Performance
DRH	Direction des Ressources Humaines
DRPPV	Direction des Recettes, de la Planification et des Programmes de Vérification
DRT	Direction Régionale du Travail
EBES	Enfants à Besoins Educatifs Spéciaux
EFEP	Ecole de Formation des Educateurs Préscolaires
EMAA	Etat-Major de l'Armée de l'Air
EMIA	Ecole Militaire InterArmes
EMOP	Enquête Modulaire et Permanente
ENSup	Ecole Normale Supérieure
EPS	Education Physique et Sportive
ESJSC	Ecole Supérieure de Journalisme et des Sciences de la Communication
ESO	Ecole des Sous-Officiers
ETP	Enseignement Technique et Professionnel
FAFPA	Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage
FDE	Fonds de Développement Economique
FIER	Formation, Insertion et appui à l'Entrepreneuriat des jeunes Ruraux
FMI	Fonds Monétaire International
GAR	Gestion Axée sur les Résultats
GFP	Gestion des Finances Publiques
GRH	Gestion des Ressources Humaines
HCC	Haut Conseil des Collectivités
HCME	Haut Conseil des Maliens de l'Extérieur
HIMO	Haute Intensité de Mains d'Œuvre
IES	Institutions d'Enseignement Supérieur/Institutions d'Education Spéciale

IFM	Institut de Formation des Maîtres
IFP	Institut de Formation Professionnelle
IGEN	Inspection Générale de l'Education Nationale
INFJ	Institut National de Formation Judiciaire
INFTS	Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux
INIFORP	Institut National d'Ingénierie et de Formation Professionnelle
INSTAT	Institut National de la Statistique
IPRES	Inspections Pédagogiques Régionales de l'Enseignement Secondaire
LAR	Laboratoire d'Analyse et de Recherche
LC	Langues et Communication
LOPM	Loi d'Orientation et de Programmation Militaire
LT	Lycée Technique
MAEP	Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs
MDC	Missions Diplomatiques et Consulaires
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
MEN	Ministère de l'Education Nationale
OCLEI	Office Central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite
OCS	Office Central de lutte contre les Stupéfiants
ODD	Objectifs du Développement Durable
OFII	Office Français de l'Immigration et de l'Intégration
OIF	Organisation Internationale de la Francophonie
OIT	Organisation Internationale du Travail
ONEF	Observatoire National de l'Emploi et de la Formation
ORSEC	Ordre et Sécurité
PACD	Projet d'Appui aux Commerçants Détaillants
PACEN	Projet d'Appui à la Consolidation de l'Education au Nord
PADE	Programme d'Appui à la Décentralisation de l'Education
PADES	Programme d'Appui au Développement de l'Enseignement Supérieur
PAFIP	Programme d'Appui à la formation et à l'Insertion Professionnelle
PAG	Programme d'Actions du Gouvernement
PAGAM/GFP	Plan d'Actions Gouvernemental pour l'Amélioration et la Modernisation de la Gestion des Finances Publiques
PAGE	Projet d'Appui à la Gouvernance Economique
PANETEM	Plan d'Actions National pour l'Élimination du Travail des Enfants au Mali
PAPGT	Plan d'Actions Prioritaires du Gouvernement de Transition
PAQAMA	Projet d'Amélioration de la Qualité et de l'Accès à l'Education au Mali
PARE	Plan d'Actions de la Refondation de l'Etat
PDI	Programme de Développement Institutionnel
PEJ	Programme Emplois Jeunes
PGT	Paierie Générale du Trésor

PIB	Produit Intérieur Brut
PIEV	Projet d'Insertion des Enfants Vulnérables
PISE	Programme d'Investissement pour le Secteur de l'Éducation
PIT	Programme d'Initiatives Transfrontalières
PMAJ	Projet de formation en Mécanique Auto et d'insertion socioprofessionnelle des Jeunes
PME/PMI	Petite et Moyenne Entreprise/ Petite et Moyenne Industrie
PMK	Prytanée Militaire de Kati
PNE	Politique Nationale de l'Emploi
PNFP	Politique Nationale de Formation Professionnelle
PNPS	Politique Nationale de Protection Sociale
PNT	Politique Nationale du Travail
PONAM	Politique Nationale de Migration
PPM	Plan de Passation des Marchés
PPTD	Programme Pays de Promotion du Travail Décent
PREM	Plan de Réforme de la gestion des finances publiques au Mali
PRODEC	Programme Décennal de Développement de l'Éducation
PRODEFPE	Programme Décennal pour le Développement de la Formation Professionnelle pour l'Emploi
PRRE	Projet de Reconstruction et de Relance Economique
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
PTG	Programme de Travail Gouvernemental
PTI	Programme Triennal d'Investissement
RAP	Rapport Annuel de Performance
RAVEC	Recensement Administratif à Vocation d'Etat Civil
RGD	Recettes Générales du District
RH	Ressources Humaines
SHA	Secrétariat à l'Harmonisation de l'Aide ;
SMT	Sciences, Mathématiques et Technologie
SNACR	Schéma National d'Analyse et de Couverture de Risques
SSA/P	Stratégie de Scolarisation Accélérée/Passerelle
TBS	Taux Brut de Scolarisation
TED	Tableau d'Effectifs et de Dotation
TOFE	Tableau des Opérations Financières de l'Etat
TRE	Techniques de Recherche d'Emploi
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UMOCI	Unité de Mise en Œuvre du Cadre Intégré
UNDAF	Organisation des Nations Unies pour l'Aide au Développement au Mali
UOP	Unité Opérationnelle de Programme
VA	Valeur Actualisée
VN	Valeur Nominale

INTRODUCTION

Dans le cadre de la mise en œuvre du processus de modernisation de la gestion des finances publiques au Mali, le budget d'Etat est désormais présenté par politiques publiques depuis l'exercice budgétaire 2018. Le présent Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses et Projet Annuel de Performance (DPPD-PAP) qui porte sur la période 2024-2026 est élaboré conformément à la loi n°2013-028 du 11 juillet 2013, modifiée, relative aux lois de Finances. Cette loi stipule en son article 45 que la loi de Finances de l'année est accompagnée « des Documents de Programmation Pluriannuelle des Dépenses, tels que prévus à l'article 52 de la présente loi, ayant servi de base à la préparation des budgets des ministères ».

Le DPPD-PAP 2024-2026 est la traduction de la politique budgétaire dont le fondement réside, entre autres dans : **(i)** le Cadre Stratégique de la Refondation de l'Etat (CSRE 2022-2031) et son plan d'actions 2022-2026 ; **(ii)** le Plan d'Actions Prioritaires du Gouvernement de Transition (PAPGT 2022-2024) et **(iii)** la consolidation des acquis du Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD 2019-2023).

Pour rappel, les Recommandations des Assises Nationales de la Refondation (ANR) ont été traduites en actions gouvernementales dans le Cadre Stratégique de la Refondation de l'Etat (CSRE), assorti de plans d'actions. Au regard de la vision et des objectifs de la Refondation de l'Etat, le CSRE a retenu cinq (5) axes stratégiques en cohérence avec les axes du CREDD, à savoir : (I) Gouvernance, Réformes politiques et institutionnelles ; (II) Défense, Sécurité, Paix, Réconciliation et Cohésion sociale; (III) Croissance économique et Développement durable ; (IV) Capital humain, Genre et Inclusion sociale; (V) Jeunesse, Sport, Culture, Artisanat, Tourisme et Construction citoyenne.

A ce titre, les allocations budgétaires dans le DPPD-PAP 2024-2026 serviront à financer les priorités retenues dans les différents axes précités.

Le DPPD-PAP 2024-2026, structuré par programme à l'intérieur des ministères et institutions, comporte les éléments suivants :

Au titre du DPPD par Ministère/Institution :

- la mission du ministère ou de l'institution ;
- les contraintes et défis ;
- l'évolution des indicateurs socio-économiques finaux non imputables à un programme particulier;
- la programmation des dépenses sur la période t - 1 à t + 2 par programme et par nature économique.

Au titre des PAP par programme :

- la présentation stratégique du programme ;
- la description du programme, ses actions et projets ;
- la présentation détaillée des objectifs et indicateurs avec les valeurs cibles chiffrées ;
- les prévisions financières par actions et par natures économiques ;
- la justification au premier franc à travers le détail des actions en activités et projets ;
- les prévisions des effectifs ;
- les autorisations d'engagement.

La cartographie des programmes du DPPD-PAP 2024-2026 prend en compte (i) le Décret n°2023-0393/PM-RM du 19 juillet 2023, portant répartition des services publics entre la Primature et les départements ministériels, (ii) les implications de la nouvelle Constitution qui met fin aux missions de la Haute Cour de Justice et (iii) la création de l'Autorité de Gestion de Réparation en faveur des Victimes des Crises au Mali (AGRV). Il en résulte :

- la création de deux programmes d'Administration Générale issus de la scission de l'ex-Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Eau en Ministère des Mines et en Ministère de l'Energie et de l'Eau et celle de l'ex-Ministère du Développement Rural en Ministère de l'Agriculture et en Ministère de l'Elevage et de la Pêche ;
- la création d'un programme opérationnel pour le compte de l'Autorité de Gestion de Réparation en faveur des Victimes des Crises au Mali (AGRV) ;
- la suppression de deux programmes opérationnels suite à (i) la fin des missions de la Haute Cour de Justice et (ii) la sortie de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics et des Délégations de Service Public (ARMDS) du budget d'Etat.

Par ailleurs, dans la présentation des missions de certains ministères et institutions, la Constitution du 25 février 1992 est citée en référence en attendant la mise en place des nouvelles institutions conformément à l'article 190 de la Constitution du 22 juillet 2023.

Ainsi, le budget d'Etat de 2024 s'articulera autour de :

- 139 programmes dont 31 programmes de pilotage, 95 programmes opérationnels, 1 programme des budgets annexes et 12 programmes de Comptes spéciaux du Trésor (CST) ;
- 328 actions dont 123 pour les programmes de pilotage, 186 pour les programmes opérationnels, 7 pour le programme des budgets annexes et 12 pour les programmes des Comptes spéciaux du Trésor ;
- 473 objectifs dont 122 pour les programmes de pilotage, 327 pour les programmes opérationnels, 2 pour le programme des budgets annexes et 22 pour les programmes des Comptes spéciaux du Trésor ;
- 1 177 indicateurs dont 276 pour les programmes de pilotage, 833 pour les programmes opérationnels, 14 pour le programme des budgets annexes et 54 pour les programmes des Comptes spéciaux du Trésor.

Comme toute réforme, la mise en œuvre de la réforme budgétaire au Mali n'est pas sans difficultés. Le cadre de performance de certains programmes présente des insuffisances relatives à la définition des objectifs, indicateurs et activités ainsi qu'à la cohérence entre ceux-ci. Ce qui nécessite un renforcement de capacités des acteurs au niveau des ministères et institutions dans le but de perfectionner les prochains DPPD-PAP.

Aussi, dans le cadre de l'amélioration continue des cadres de performance des Programmes et pour renforcer la cohérence d'ensemble entre les objectifs, les indicateurs et les activités, certains objectifs ont été reformulés, de même que certains indicateurs ont été modifiés ou remplacés par de nouveaux indicateurs qui sont sensés mieux apprécier l'atteinte des objectifs définis. A cet effet, les nouveaux indicateurs intégrés, dans le PAP pour la première fois, ne présentent pas de valeurs historiques pour les années antérieures et la définition de leurs valeurs cibles a commencé à partir de 2024 dans le présent DPPD-PAP.

Concernant les indicateurs reformulés, leurs libellés ont changé mais les précisions méthodologiques et les valeurs historiques restent valables.

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Les missions de la Présidence de la République sont énumérées dans le Chapitre I du Titre III de la Constitution du 22 juillet 2023 aux termes desquels le Président de la République veille au respect scrupuleux de la Constitution et au fonctionnement régulier des institutions et des pouvoirs publics.

Elles s'inscrivent dans le cadre de la mise en oeuvre des objectifs spécifiques des axes préalables 1 et 2 du Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable conformément aux trois principes qui guident désormais l'action publique dans notre pays. Il s'agit du respect de la souveraineté du Mali, du respect de ses choix stratégiques et du choix de ses partenaires et la prise en compte des intérêts vitaux du peuple malien dans les décisions prises.

I.2 Les contraintes et les défis

Les contraintes et défis majeurs de la Présidence de la République sont ci-dessous présentés.

I.2.1 Contraintes

D'une manière générale, la mise en oeuvre des différents programmes de la Présidence de la République rencontre beaucoup de contraintes liées aux spécificités de la superstructure. Il s'agit entre autres de :

- la multiplicité des intervenants pouvant conduire à de potentiels conflits de compétence ;
- la faible disponibilité de statistiques fiables pour de bonnes prévisions et la prise de décision ;
- la faible prévisibilité des phénomènes socio-politiques ;
- l'inadéquation des ressources par rapport aux besoins.

I.2.2 Défis

D'énormes défis se posent au niveau de la Présidence de la République.

Il s'agit essentiellement :

- de fixer clairement et faire respecter les domaines de compétences ;
- d'améliorer rapidement le système statistique national ;
- d'assurer sans cesse une gestion efficiente des ressources.

I.3 La politique sectorielle

Le Programme 1.001 Formulation de la politique et coordination de l'action présidentielle

a) Présentation stratégique du programme : Le programme s'occupe de :

i) l'analyse stratégique et le suivi de la conjoncture socio-économique, culturelle et religieuse au plan national, sous régional et international.

ii) l'analyse de la situation politique nationale et internationale ainsi que le suivi des activités diplomatiques, l'exploitation et le suivi des recommandations des rapports de contrôle au niveau de la CASCA d'une part, et d'autre part l'organisation des remises de distinctions honorifiques aux bons gouvernants ont contribué à sa réalisation. Il sied de noter aussi les activités du Comité Indépendant de Suivi des Recommandations des ANR (CINSERE) qui procède à l'évaluation des actions et activités des départements sectoriels etc.

Ce programme est découpé en deux (02) actions pour mieux assurer sa mise en oeuvre. Il s'agit :

1-Pilotage de la stratégie présidentielle

Les services qui composent cette action sont les suivants :

- Cabinet ;
- Cabinet anciens Présidents ;
- Cabinet annexe ;
- Cabinet épouse Président ;
- Cabinet Secrétariat Général de la Présidence de la République ;

- Secrétariat Général de la Présidence de la République ;
- Service de la Presse.

2-Coordination et surveillance de l'action présidentielle

Les services et projets qui composent cette action sont les suivants :

- Cellule d'Appui des Structures de Contrôles des services de l'Administration (CASCA);
- Grande Chancellerie des ordres Nationaux ;
- Programme de réhabilitation /aménagement des bureaux et villas au profit de la Présidence de la République ;
- Travaux d'extension de la Direction Administrative et Financière de la Présidence de la République.

Le Programme 1.002 Administration Générale :

a) Présentation stratégique du programme:

Ce programme vise à assurer une gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles, financières et des infrastructures de la Présidence de la République. Il renferme, la gestion des activités des palais et résidences ainsi que celles du courrier, des archives et de la documentation.

Pour sa mise en oeuvre, il dispose d'une seule action : "coordination administrative et financière".

Les services qui composent cette action sont les suivants :

- L'Intendance des Palais ;
- La Direction Administrative et Financière ;
- Le Parc Présidentiel ;
- Le Bureau du Courrier.

Programme 2.001 Sécurité et Défense :

Ce programme vise entre autres, la sécurité du Président, sa famille, la sécurité du Palais de Koulouba, celles des résidences du Président, des déplacements et le service des honneurs à rendre au Président. En outre, le programme vise à : i) assurer l'organisation et la préparation des réunions du Conseil supérieur de défense et assurer la tenue des archives, le suivi des décisions issues dudit conseil; ii) préparer les décisions du Président en matière de défense, de suivi des opérations militaires en cours au Mali; iii) consolider les partenariats bilatéraux et multilatéraux en conformité avec les trois principes du Mali .

Le programme est décliné en une action «sécurisation de l'institution Président » pour assurer sa mise en oeuvre.

Les services qui composent cette action sont les suivants :

- Le cabinet Militaire ;
- La Sécurité Présidentielle ;
- Le Groupement Spécial de Sécurité Présidentielle.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2019 - 2022

Indicateurs		Unité	2019	2020	2021	2022
1	IDE Entrants	\$ US	562	366	308	309

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 3 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Formulation et coordination de l'action présidentielle	6 717 040	7 219 913	8 735 831	9 826 765
Administration générale	7 797 607	8 277 322	10 999 992	12 547 397
Sécurité et défense	2 054 717	2 054 717	2 251 491	2 435 252
Total :	16 569 364	17 551 952	21 987 314	24 809 414

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	2 206 910	2 189 498	2 364 039	2 478 927
Biens et services	11 782 937	12 282 937	16 858 203	19 296 203
Transferts et subventions	1 529 517	2 029 517	1 657 532	1 803 586
Investissement	1 050 000	1 050 000	1 107 540	1 230 698
Total :	16 569 364	17 551 952	21 987 314	24 809 414

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.001 Formulation et coordination de l'action présidentielle

Responsable du Programme : le Secrétaire Général de la Présidence de la République.

a) Présentation stratégique du programme

Le programme 1.001 s'occupe de l'analyse :

- i) stratégique et le suivi de la conjoncture socio-économique, culturelle et religieuse au plan national, sous régional et international ;
- ii) de la situation politique nationale et internationale ainsi que le suivi des activités diplomatiques.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 1.001 est bâti autour de trois (3) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs (i) au développement économique, social et culturel du pays (ii) au contrôle et la supervision de l'activité gouvernementale, (iii) au développement des initiatives d'intégration sous régionale, régionale et internationale.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter les efforts à fournir à court et moyen termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Impulser le développement économique, social et culturel du pays					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Taux de réalisation des activités de développement économique	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Comptes rendus des rencontres (conseil supérieur de l'agriculture, conseil présidentiel de l'investissement, conseil supérieur de la magistrature, cellule affaire économique emploi formation professionnelle)

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités organisées / Nombre d'activités prévues) x100.

1.2 Taux de réalisation des actions sociales	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Comptes rendus des rencontres (session du haut Conseil national de lutte contre le sida, distinctions honorifiques, organisation de la société civile)

Précision Méthodologique : (Nombre d'actions sociales organisées / Nombre d'actions sociales prévues) x100.

1.3 Taux de réalisation des actions culturelles	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activité

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités prévues) x 100

Objectif 2: Assurer le contrôle et la supervision de l'action gouvernementale					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Pourcentage des rapports de contrôle analysés	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Bulletin de synthèse des rapports

Précision Méthodologique : (Nombre de rapports analysés / Nombre total de rapports soumis à l'analyse) x 100.

2.2 Taux de décernement des distinctions honorifiques	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de distinctions honorifiques décernées / Nombre de distinctions honorifiques prévues) x 100.

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	1 463 295	1 466 168	1 567 480	1 643 657
Biens et services	3 926 484	3 926 484	5 759 300	6 622 772
Transferts et subventions	277 261	777 261	301 511	329 638
Investissement	1 050 000	1 050 000	1 107 540	1 230 698
Total :	6 717 040	7 219 913	8 735 831	9 826 765

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Pilotage de la stratégie présidentielle.	5 500 639	6 003 086	7 395 077	8 331 048
Coordination et surveillance de l'action présidentielle	1 216 401	1 216 827	1 340 754	1 495 717
Total :	6 717 040	7 219 913	8 735 831	9 826 765

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	23	25	26	27
CATEGORIE B1	2	2	2	2
CATEGORIE B2	6	3	3	3
CATEGORIE C	2	2	2	2
AUTRES	15	106	111	117
Total :	48	138	144	151

Action 01 Pilotage de la stratégie présidentielle.**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	1 437 905	1 440 352	1 540 283	1 615 139
Biens et services	3 785 473	3 785 473	5 553 283	6 386 271
Transferts et subventions	277 261	777 261	301 511	329 638
Total	5 500 639	6 003 086	7 395 077	8 331 048

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Mise en oeuvre des activités de développement économique	3 325 810
1.1.2 Entretiens des matériels	2 360 600
1.1.3 Prise en charge du fonctionnement (Déplacements, communication, distinctions honorifiques)	169 484
1.3.1 Mise en oeuvre des activités de promotion culturelle	147 192
Total	6 003 086

Action 02 Coordination et surveillance de l'action présidentielle

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	25 390	25 816	27 197	28 518
Biens et services	141 011	141 011	206 017	236 501
Investissement	1 050 000	1 050 000	1 107 540	1 230 698
Total	1 216 401	1 216 827	1 340 754	1 495 717

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.4	Travaux d'extension de la DAF	150 000
1.1.5	Travaux de restauration des bâtiments de Koulouba	900 000
1.2.1	Mise en oeuvre des activités de promotion sociale	160 567
2.1.1	Elaboration des rapports de synthèse des structures de contrôle (bulletins)	6 260
Total		1 216 827

Le Programme : 1.002 Administration générale

Responsable du programme : le Secrétaire Général de la Présidence de la République.

a) Présentation stratégique du programme

Ce programme vise à assurer une gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles, financières et des infrastructures de la Présidence de la République. Il renferme, la gestion des activités des palais et résidences ainsi que celles du courrier, des archives et de la documentation.

Pour sa mise en oeuvre, il dispose d'une seule action : "coordination administrative et financière".

Les structures, services et projets qui composent cette action sont les suivants :

- Intendance des palais ;
- Direction Administrative et Financière ;
- Parc présidentiel ;
- Bureau du courrier.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

La mise en oeuvre du programme 1.002 vise à atteindre spécifiquement quatre (4) objectifs:

- i) assurer une gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières ;
- ii) améliorer le fonctionnement des services ;
- iii) améliorer le suivi des politiques et stratégies de l'action gouvernementale ;
- iv) assurer une meilleure visibilité des actions menées par la Présidence de la République.

Ces objectifs assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

Objectif 1: Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
I.1 Taux d'exécution du budget	%	99	100	99	99

Moyen de Vérification : Comptes administratifs

Précision Méthodologique : (Montant exécuté / Dotation budgétaire) X 100.

Formule : (montant exécuté / dotation budgétaire) X 100.

I.2 Taux de satisfaction des cadres organiques	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Actes administratifs

Précision Méthodologique : (Nombre de postes pourvus / Nombre de postes prévus dans le cadre organique) x 100.

I.3 Taux d'exécution du plan de formation	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport de formation

Précision Méthodologique : (Nombre d'agents formés / Nombre d'agents à former) x 100.

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	743 615	723 330	796 559	835 270
Biens et services	6 668 484	7 168 484	9 782 459	11 249 899
Transferts et subventions	385 508	385 508	420 974	462 228
Total :	7 797 607	8 277 322	10 999 992	12 547 397

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Coordination administrative et financière	7 797 607	8 277 322	10 999 992	12 547 397
Total :	7 797 607	8 277 322	10 999 992	12 547 397

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	20	24	25	26
CATEGORIE B1	7	10	10	10
CATEGORIE B2	10	6	6	6
CATEGORIE C	3	4	4	4
AUTRES	186	168	176	185
Total :	226	212	221	231

Action 01 Coordination administrative et financière

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	743 615	723 330	796 559	835 270
Biens et services	6 668 484	7 168 484	9 782 459	11 249 899
Transferts et subventions	385 508	385 508	420 974	462 228
Total	7 797 607	8 277 322	10 999 992	12 547 397

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Approvisionnement en biens et services pour le fonctionnement (entretiens, fournitures, déplacements/missions...)	7 540 176
1.2.1	Prise en charge des salaires et accessoires de salaire	723 330
1.3.1	Renforcement de capacités du personnel	13 816
Total		8 277 322

Le Programme : 2.001 Sécurité et défense

Responsable de Programme : le Chef d'Etat Major Particulier du Président de la République.

a) Présentation stratégique du programme:

Ce programme vise entre autres, la sécurité du Président de la République et de sa famille, des palais de Koulouba, des résidences du Président de la République, des déplacements et le service des honneurs à rendre au Président de la République.

En outre, le programme assure: i) l'organisation des réunions du conseil supérieur de défense, la tenue des archives, le suivi des décisions issues dudit conseil et de la mise en oeuvre de la Loi d'Orientation et de Programmation Militaire (LOPM); ii) la préparation des décisions du Président de la République en matière de défense, le suivi des opérations militaires en cours au Mali; iii) la consolidation des partenariats bilatéraux et multilatéraux en conformité avec les trois principes du Mali.

Pour sa mise en oeuvre, le programme dispose d'une action unique : «sécurisation de l'institution Président de la République ».

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme:

La mise en oeuvre du programme « Sécurité et Défense» vise à atteindre spécifiquement deux objectifs:

- i) veiller à la sécurité du Président de la République et sa famille;
- ii) veiller à la sécurité des Palais et Résidences et assurer le service des honneurs à rendre au Président de la République.

Ces objectifs assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

Objectif 1: Veiller à la sécurité du Président de la République, de sa famille, des palais et résidences					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
I.1 Pourcentage des activités réalisées	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activité.					
Précision Méthodologique : (Nombre de missions réalisées / Nombre de missions programmées) x 100.					
I.2 Taux d'exécution des activités de renforcement de capacités	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports de mission					
Précision Méthodologique : (Nombre de formations organisées / Nombre de formations programmées) x100.					

Objectif 2: Assurer la prospective en matière de défense et de sécurité d'une part et coordonner la gestion des crises au niveau national d'autre part

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Pourcentage de missions réalisées	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports de missions

Précision Méthodologique : (Nombre de missions réalisées / Nombre de missions programmées) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Biens et services	1 187 969	1 187 969	1 316 444	1 423 532
Transferts et subventions	866 748	866 748	935 047	1 011 720
Total :	2 054 717	2 054 717	2 251 491	2 435 252

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Sécurisation de l'institution Président de la République	2 054 717	2 054 717	2 251 491	2 435 252
Total :	2 054 717	2 054 717	2 251 491	2 435 252

Action 01 Sécurisation de l'institution Président de la République

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Biens et services	1 187 969	1 187 969	1 316 444	1 423 532
Transferts et subventions	866 748	866 748	935 047	1 011 720
Total	2 054 717	2 054 717	2 251 491	2 435 252

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Mise en oeuvre des activités de sécurité nationale et de protection du Président de la République	1 711 717
1.2.1	Renforcement des capacités (SP)	8 000
1.2.2	Renforcement des capacités (GSSP)	30 000
2.1.1	Missions prospectives	305 000
Total		2 054 717

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Programmes	Désignation	AE	Crédits de paiement			
			2024	2023	2024	2025
1.001	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	PROGRAMME DE RESTAURATION/EQUIPEMENT BATIMENTS /IM	2 000 000	900 000	900 000	949 320	1 054 884
	TRAVAUX EXTENSION DIRECTION ADMINISTRATIVE & FINANC	150 000	150 000	150 000	158 220	175 814
Total :		2 150 000	1 050 000	1 050 000	1 107 540	1 230 698

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

La Constitution du 25 février 1992 dispose que le Gouvernement détermine et conduit la politique de la Nation et dispose de l'Administration et de la Force armée. Elle consacre le Premier ministre Chef du Gouvernement et souligne qu'à ce titre, il dirige et coordonne l'action gouvernementale, il assure l'exécution des lois. De même, elle prévoit qu'il exerce le pouvoir réglementaire, sous réserve des dispositions de son article 46. Elle dispose également, qu'il est responsable de l'exécution de la politique de défense nationale.

Dans le cadre de la mise en oeuvre des attributions du Gouvernement et des fonctions du Premier ministre sus citées, la Primature est chargée, à travers le Cabinet du Premier ministre, d'assister le Premier ministre dans l'exercice de ses fonctions de direction et de coordination de l'action gouvernementale, d'exécution des lois et de la politique de défense nationale.

A ce titre, à travers le même Cabinet, elle est chargée de : i) suivre les relations du Premier ministre avec les autres institutions de la République et les autorités administratives indépendantes, ii) suivre l'exécution des instructions du Président de la République et du Premier ministre par les membres du Gouvernement, iii) suivre la mise en oeuvre de la Déclaration de politique générale du Premier ministre par les membres du Gouvernement, iv) préparer les arbitrages et décisions du Premier ministre, v) suivre les relations du Premier ministre avec la classe politique, la société civile, les confessions religieuses et les partenaires sociaux, vi) exercer des fonctions de coordination et de contrôle pour l'ensemble des services relevant du Premier ministre à l'exception du Secrétariat général du Gouvernement et du Cabinet de défense, vii) mettre à la disposition du Premier ministre une information régulière et complète sur la situation de l'administration et du pays, viii) mener des réflexions pour faire des propositions sur toute question d'intérêt national, ix) orienter et impulser la mise en oeuvre du Cadre stratégique de la Refondation de l'Etat.

De même, à travers les services relevant d'elle, la Primature est chargée de : i) assurer la coordination du travail gouvernemental, ii) suivre l'évaluation de la situation sécuritaire du pays, iii) élaborer les éléments de la politique nationale en matière d'archives et assurer la coordination, le contrôle et la mise en oeuvre de cette politique, iv) assurer le développement des institutions et des ressources humaines, v) améliorer le cadre de travail au sein de la Cité Administrative, vi) assurer la promotion du service et/ou de l'accès universel aux télécommunications et aux technologies de l'information et de la communication, vii) Coordonner le mécanisme d'alerte précoce et de réponse aux risques, viii) assurer une gestion efficace et efficiente des ressources humaines, financières et matérielles, ix) défendre les intérêts de l'Etat, des Collectivités Territoriales et des organismes personnalisés.

I.2 Les contraintes et les défis

Dans le cadre de l'accomplissement de sa mission régaliennne, la Primature fait face à certaines contraintes et à des défis à relever.

I.2.1 Contraintes

Les contraintes majeures auxquelles la Primature fait face sont :

- Faible appropriation des règles, procédures et principes du travail gouvernemental ;
- Faible niveau des ressources budgétaires destinées à la prise en charge de besoins sans cesse croissants ;
- Crises sécuritaire et sanitaire persistantes qui annihilent les efforts du Gouvernement ;
- Insuffisance des effectifs dans certains services de la Primature ;
- Faible appropriation du contrôle interne comme outil de gestion dans les services ;
- Faible capacité des acteurs en audit de performance ;
- Difficultés liées à la mise en oeuvre de la disposition du texte de création de la Direction générale du Contentieux de l'Etat (DGCE) relative à la mise en place d'une régie de recettes et d'une régie spéciale d'avances ;
- Récurrence des crises politiques et sociales ;
- Difficultés de coordination et de suivi de la mise en oeuvre des actions de développement ;
- Faible maîtrise des outils de planification ;
- Mauvaises conditions de conservation des archives historiques ;

- Difficultés d'effectuer des contrôles à distance à raison du faible niveau d'informatisation des services ;
- Inadéquation entre la régulation budgétaire et la mise en oeuvre du plan de passation des marchés.

I.2.2 Défis

Au regard des contraintes sus évoquées ; les principaux défis peuvent être résumés comme suit :

- Renforcer les capacités du Secrétariat Général du Gouvernement et des cadres des départements ministériels en matière de règles, procédures et principes du travail gouvernemental ;
- Ajuster les besoins aux ressources budgétaires ;
- Renforcer les mesures sécuritaire et sanitaire sur toute l'étendue du territoire ;
- Renforcer les effectifs des services de la Primature ;
- Renforcer les capacités, notamment, en audit interne dans les services de l'administration publique ;
- Passer d'une logique de vérification centrée sur la régularité à une logique de vérification centrée sur la performance ;
- Créer une régie de recettes et une régie spéciale d'avances à la DGCE ;
- Renforcer le dispositif de veille aux crises politiques et sociales ;
- Mettre en place un mécanisme de coordination et de suivi de la mise en oeuvre des actions de développement ;
- Renforcer les capacités en planification ;
- Préserver les archives historiques à travers la numérisation ;
- Passer d'un contrôle sur place à un contrôle à distance ;
- Renforcer la gouvernance.

I.3 La politique sectorielle

La politique gouvernementale sera adossée à : i) la mise en oeuvre des mesures inscrites dans le Plan d'Actions prioritaire du Gouvernement de Transition (PAPGT 2022-2024) du Cadre stratégique de la Refondation de l'Etat, ii) la consolidation des acquis du Cadre stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD 2019-2023), des politiques et des Stratégies sectorielles.

Ces actions engagent le Premier ministre et tous les membres du Gouvernement autour de quatre axes, à savoir :i) le renforcement de la sécurité sur l'ensemble du territoire national, ii) les réformes politiques et institutionnelles, iii) l'organisation des élections générales, iv) la promotion de la bonne gouvernance et l'adoption d'un pacte de stabilité.

Les principales structures chargées de la mise en oeuvre des actions prévues par la Primature se présentent ainsi qu'il suit.

- Le programme 1.003 Formulation de la politique et coordination de l'action gouvernementale regroupe le Cabinet du Premier ministre, le Secrétariat Général du Gouvernement, le Cabinet du Ministre délégué chargé des Réformes politiques et institutionnelles, le Service de Gestion de la Cité administrative, le Cabinet de Défense du Premier ministre, le Centre national de Coordination du Mécanisme d'Alerte précoce et de Réponse et l'Agence de Gestion du Fonds d'Accès universel (AGEFAU).

- Le programme 1.004 Administration générale et contrôle concerne le Contrôle général des Services publics, l'Ecole nationale d'Administration (ENA), la Direction administrative et financière et la Direction nationale des Archives du Mali.

- Le programme 2.002 Défense des intérêts de l'Etat, des collectivités territoriales et des organismes personnalisés a comme structure opérationnelle la Direction générale du Contentieux de l'Etat.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2019 - 2022

Indicateurs		Unité	2019	2020	2021	2022
1	Niveau de satisfaction des usagers des services publics	%	-	25	25	25
2	Pourcentage de communes couvertes par la téléphonie (fixe ou mobile)	%	95	96	96	96

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 3 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Formulation de la politique et coordination de l'action gouvernementale	8 003 256	7 195 774	9 297 845	10 432 789
Administration générale et contrôle	4 924 657	5 244 274	5 910 820	6 548 049
Défense des intérêts de l'Etat, des Collectivités territoriales et des Organismes personnalisés	658 521	748 658	839 089	914 834
Total :	13 586 434	13 188 706	16 047 754	17 895 672

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	2 621 741	2 762 945	2 808 405	2 944 889
Biens et services	7 224 423	7 244 423	9 908 886	11 309 584
Transferts et subventions	2 630 270	1 831 338	2 023 030	2 190 693
Investissement	1 110 000	1 350 000	1 307 433	1 450 506
Total :	13 586 434	13 188 706	16 047 754	17 895 672

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.003 Formulation de la politique et coordination de l'action gouvernementale

Responsable de programme : Le Directeur de Cabinet adjoint du Premier ministre.

a) Présentation stratégique :

Le programme vise :

- i) le renforcement de la sécurité sur l'ensemble du territoire (Axe 1) ;
- ii) le suivi et l'évaluation de la situation sécuritaire du pays (Axe 1) ;
- iii) les réformes politiques et institutionnelles (Axe 2) ;
- iv) l'organisation des élections générales (Axe 3) ;
- v) la promotion de la bonne gouvernance et l'adoption d'un pacte de stabilité (Axe 4) ;
- vi) la coordination, le suivi et l'évaluation du programme de travail gouvernemental (Axe 4) ;
- vii) l'information du citoyen sur l'action gouvernementale (Axe 4) ;
- viii) l'amélioration du cadre de vie et de travail de la Cité administrative (Axe 4).

Il est découpé en deux (02) actions, afin d'assurer sa mise en oeuvre :

- Action 01 : Pilotage de l'action gouvernementale ;
- Action 02 : Coordination administrative.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs :

Le programme 1.003 Formulation de la politique et coordination de l'Action gouvernementale vise l'atteinte de trois (03) objectifs. Les objectifs et les indicateurs y afférents figurent dans le tableau ci-dessous.

Objectif 1: Conduire et coordonner la mise en oeuvre de l'action gouvernementale

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Taux d'exécution de la tranche annuelle du Plan d'action du Gouvernement (PAG)	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activité et rapport d'évaluation

Précision Méthodologique : (nombre d'actions réalisées/nombre d'actions prévues dans le PAG) x100

1.2 Taux d'exécution des instructions du Premier ministre	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activité et rapport d'évaluation

Précision Méthodologique : (nombre d'instructions exécutées/nombre d'instructions données par le Premier ministre) x100

1.3 Taux d'exécution du Programme de Travail gouvernemental (PTG)	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'évaluation du PTG

Précision Méthodologique : (nombre de dossiers introduits en Conseil des Ministres/nombre de dossiers inscrits au PTG) x100

1.4 Taux d'adoption des textes législatifs et réglementaires	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activité et rapport d'évaluation du PTG

Précision Méthodologique : (nombre de projets de textes législatifs et réglementaires adoptés en Conseil des Ministres/nombre de textes inscrits au PTG) x100

1.5 Nombre de textes législatifs et réglementaires numérisés et publiés dans la Base documentaire structurée	Nombre	-	1000	1000	1000
--	--------	---	------	------	------

Moyen de Vérification : Rapport d'activité et base de données

Précision Méthodologique : décompte du nombre de textes législatifs et réglementaires publiés dans la Base documentaire structurée.

1.6 Nombre de rapports émanant des services de défense et de sécurité analysés	Nombre	-	452	452	452
--	--------	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : rapport d'activité

Précision Méthodologique : décompte du nombre de rapports analysés

1.7 Taux de mise en oeuvre des consignes de sécurité élaborées avec les Hauts fonctionnaires de Défense	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activité

Précision Méthodologique : (nombre de consignes exécutées/ nombre de consignes élaborées) x100

1.8 Taux de réalisation de la tranche annuelle des réformes politiques et institutionnelles	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activité

Précision Méthodologique : (nombre de textes élaborés et validés/ nombre de textes programmés) x100

Objectif 2: Améliorer le cadre de travail au sein de la Cité Administrative

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Taux de satisfaction des structures de la Cité administrative	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (nombre de structures sondées satisfaites / nombres de structures sondées) x100

2.2 Taux de satisfaction de la fiabilité et de la fonctionnalité des équipements	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (nombre de travailleurs et usagers sondés satisfaits/ nombre de travailleurs et usagers sondés) x100

2.3 Taux de satisfaction de la fiabilité et de la fonctionnalité du Réseau Multiservices (RMS)	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (nombre de responsables du système informatique des départements logés dans la Cité administrative sondés satisfaits/nombre de responsables du système informatique des départements logés dans la Cité administrative sondés) x 100

Objectif 3: Coordonner le mécanisme d'alerte précoce et de réponse aux risques

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
3.1 Menaces détectées, identifiées et déclarées	Nombre	-	35	40	40

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : décompte du nombre de rapports et de notes d'alerte transmis au Premier ministre

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	1 752 383	1 781 775	1 877 151	1 968 379
Biens et services	4 539 032	4 539 032	6 360 962	7 284 029
Transferts et subventions	1 351 841	614 967	680 274	759 278
Investissement	360 000	260 000	379 458	421 103
Total :	8 003 256	7 195 774	9 297 845	10 432 789

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Pilotage de l'action gouvernementale	3 976 560	4 005 872	4 798 075	5 268 112
Coordination Administrative	3 289 822	3 189 902	4 647 577	5 326 408
Renforcement des actions de développement dans les régions du nord	736 874	0	811 670	902 036
Total :	8 003 256	7 195 774	9 297 845	10 432 789

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	64	63	66	69
CATEGORIE B1	34	33	35	37
CATEGORIE B2	28	26	27	28
CATEGORIE C	6	4	4	4
AUTRES	220	221	232	244
Total :	352	347	364	382

Action 01 Pilotage de l'action gouvernementale

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	1 739 890	1 769 202	1 863 769	1 954 347
Biens et services	1 701 703	1 701 703	2 218 088	2 519 731
Transferts et subventions	474 967	474 967	524 874	585 230
Investissement	60 000	60 000	63 018	69 476
Total	3 976 560	4 005 872	4 669 749	5 128 784

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Elaboration et mise en oeuvre du Plan d'action du Gouvernement (PAG) : 2024-2026	9 000
1.1.2 Evaluation finale de la mise en oeuvre du Plan d'action du Gouvernement (PAG) : 2021-2022	15 000
1.1.3 Elaboration et mise en oeuvre de la stratégie de communication du Premier ministre	2 800
1.1.4 Suivi de l'exécution des instructions du Président de la Transition, Chef de l'Etat et du Premier ministre par les membres du Gouvernement	1 600
1.1.5 Suivi des relations du Premier ministre avec la classe politique, la société civile, les confessions religieuses, les partenaires et les Autorités administratives indépendantes	3 600
1.1.6 Exercice des fonctions de coordination et de contrôle pour l'ensemble des services de la Primature, à l'exception du Secrétariat Général du Gouvernement et du Cabinet de Défense du Premier ministre	1 900
1.1.7 Prise en charge des dépenses de fonctionnement de l'Unité PPP	400 000
1.1.8 Prise en charge des dépenses de souveraineté	554 204
1.1.9 Prise en charge de la participation au fonctionnement du CIGMA	74 967
1.2.1 Préparation et tenue des réunions d'arbitrage du Premier ministre	1 700
1.2.2 Examen, approbation ou rejet des demandes de mission à l'intérieur et à l'extérieur du territoire national	2 500
1.2.3 Coordination de la mise en oeuvre du Plan d'action de la Refondation de l'Etat	2 500
1.2.4 Suivi mensuel de la mise en oeuvre du Plan d'action du Gouvernement	2 000
1.2.5 Mise à la disposition du Premier ministre, d'une information régulière et complète sur la situation de l'Administration et du Pays	3 000
1.2.6 Réflexions stratégiques assorties de propositions sur toute question d'intérêt national (Conseillers spéciaux)	3 700
1.2.7 Suivi de l'état d'exécution du contrat de performance de l'AGEFAU	1 000
1.3.1 Evaluation du Programme de Travail du Gouvernement 2023	12 000
1.3.2 Elaboration et mise en oeuvre du Programme de Travail du Gouvernement au titre de l'année 2024	16 700
1.3.3 Renforcement des capacités gouvernementales	12 700
1.3.4 Organisation des réunions de coordination du Premier ministre (Conseil de Cabinet et autres)	4 000
1.3.5 Organisation de séminaires sur le Travail gouvernemental	21 700
1.3.6 Rémunération du personnel pour le pilotage de l'action gouvernementale	1 769 202
1.3.7 Prise en charge des dépenses d'alimentation des éléments assurant la sécurité du Premier ministre	22 082
1.4.1 Tenue des sessions du Conseil des Ministres	24 500
1.4.2 Tenue de réunions du Comité de Coordination des Secrétaires généraux des départements ministériels	22 400
1.4.3 Tenue des réunions interministérielles	14 400
1.4.4 Publication et diffusion des numéros du Journal officiel	7 600
1.4.5 Diffusion régulière des communiqués du Conseil des Ministres	10 600
1.4.6 Suivi de la procédure législative	12 500
1.4.7 Organisation de la consultation des institutions	19 600
1.4.8 Accueil et réception des hôtes et invités de marque du Premier ministre	25 000
1.4.9 Acquisition de biens et services	813 177
1.4.10 Prise en charge des dépenses d'alimentation des éléments assurant la sécurité de la Cité administrative	30 840
1.5.1 Constitution d'une base de données documentaires, numérisées et classées de textes législatifs et des numéros du Journal officiel	4 000
1.5.2 Numérisation et classement des archives du Secrétariat général du Gouvernement	7 000
1.5.3 Suivi et coordination des activités des services rattachés au Secrétariat général du Gouvernement	6 000
1.5.4 Mise à jour et exploitation de l'application "Econseil"	9 200
1.5.5 Etude et formulation d'avis juridiques sur l'élaboration des textes législatifs et réglementaires	3 000
1.5.6 Mise en place d'un portail documentaire intergouvernemental	2 800
1.6.1 Analyse de rapports et émission d'avis	4 000
1.7.1 Elaboration et supervision de la mise en oeuvre des consignes de sécurité	5 300
1.7.2 Organisation de séminaires avec les Hauts fonctionnaires de Défense ou d'autres cadres des forces de	5 000

1.7.3	Exercices de simulation et d'évacuation en cas de sinistre	6 500
1.7.4	Amélioration des conditions de rentabilité du Cabinet de Défense sur le lieu de travail	10 600
1.8.1	Elaboration, validation et adoption de lois organiques	12 000
1.8.2	Modification, validation et adoption de textes législatifs et réglementaires	12 000
Total		4 005 872

Action 02 Coordination Administrative

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	12 493	12 573	13 382	14 032
Biens et services	2 837 329	2 837 329	4 142 874	4 764 298
Transferts et subventions	140 000	140 000	155 400	174 048
Investissement	300 000	200 000	316 440	351 627
Total	3 289 822	3 189 902	4 628 096	5 304 005

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.4.11 Modernisation du Secrétariat général du Gouvernement (SGG)	200 000
2.1.1 Rémunération du personnel pour la Coordination administrative	12 573
2.1.2 Entretien des bâtiments (nettoyage, travaux d'électricité, de plomberie, de balayage, de ramassage, d'évacuation des ordures, d'entretien des espaces verts, de gardiennage, de génie civil et de la peinture)	543 000
2.1.3 Tenue des réunions du comité de gestion pour l'adaptation de la fiche d'appréciation du prestataire, distribution auprès des points focaux de ladite fiche pour renseignement sur les prestations effectuées	5 700
2.1.4 Collecte et traitement des données de la fiche d'appréciation du prestataire pour la délivrance d'attestation de service fait par le Service de Gestion de la Cité Administrative (SGCA)	4 100
2.2.1 Réparation et maintenance des climatiseurs, réalisation des travaux d'étanchéité et maintenance des onduleurs, des groupes électrogènes et autres équipements, approvisionnement des groupes électrogènes en carburants	100 000
2.2.2 Organisation des sondages en relation avec les points focaux	3 400
2.2.3 Acquisition de biens et services	2 038 989
2.2.4 Prise en charge des dépenses d'alimentation de l'Intendance des Palais	22 140
2.3.1 Maintenance du Réseau Multiservices (RMS)	120 000
3.1.1 Acquisition de biens et services au profit du Centre national de Coordination du Mécanisme d'Alerte précoce et de Réponse (CNAP)	111 750
3.1.2 Prise en charge des activités d'études, de collecte, d'analyse, de traitement et de diffusion des informations liées aux menaces à la bonne gouvernance, à la sécurité et à la paix	21 250
3.1.3 Tenue des sessions du Conseil d'orientation et de suivi du Centre national de Coordination du Mécanisme d'Alerte précoce et de Réponse (CNAP)	7 000
Total	3 189 902

Le Programme : 1.004 Administration générale et contrôle

Responsable de programme : Le Directeur administratif et financier

a) Présentation stratégique :

Le programme 1.004 Administration générale et contrôle vise :

- le contrôle des services, organismes publics et collectivités territoriales (Axe 4) ;
- le renforcement des capacités des ressources humaines de l'Etat et des collectivités territoriales (Axe 4) ;
- la gestion des ressources humaines, matérielles et financières (Axe 4) ;
- la collecte, la centralisation, la conservation et la communication des documents d'archives du Mali (Axe 4).

Ce programme est mis en oeuvre à travers les actions ci-après :

- Action 01 - renforcement de la gouvernance ;
- Action 02 - coordination administrative et financière.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs .

La mise en oeuvre du programme vise, de façon spécifique, l'atteinte des quatre objectifs suivants :

- améliorer la gouvernance économique et financière des services, organismes publics et collectivités territoriales ;
- assurer les missions de formation, d'études et de recherche de l'ENA ;
- assurer une gestion efficace et efficiente des ressources humaines, financières et matérielles ;
- assurer une bonne gestion des documents d'archives du Mali.

A ces objectifs, sont associés dix (10) indicateurs de mesure de performance.

Objectif 1: Améliorer la gouvernance économique et financière des services, organismes publics et collectivités territoriales					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Taux d'exécution du programme annuel des missions de vérification	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (nombre de missions de vérification effectuées/ nombre de missions programmées) x 100

1.2 Pourcentage de manuels de procédures administrative, financière et comptable validés	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (nombre de manuels validés / nombre de manuels programmés au cours d'une année) x100

1.3 Nombre de contrôleurs et inspecteurs formés	Nombre	-	100	120	120
---	--------	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : dénombrement

Objectif 2: Assurer les missions de formation, d'études et de recherche de l'ENA					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Taux de réussite aux évaluations de fin de formation initiale	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : rapport d'évaluation et rapport d'activités

Précision Méthodologique : (nombre d'élèves fonctionnaires admis/ nombre total d'élèves fonctionnaires) X 100

2.2 Taux de réalisation des programmes de formation continue	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : rapport d'évaluation des programmes de formation continue et rapport d'activités

Précision Méthodologique : (nombre de sessions de formation réalisées/ nombre de sessions de formation prévues) X 100

Objectif 3: Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources humaines, financières et matérielles					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
3.1 Taux d'exécution du budget	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : compte administratif ; situation d'exécution du budget

Précision Méthodologique : (crédits liquidés/crédits alloués) x 100

3.2 Taux d'exécution du plan de passation des marchés	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : rapport d'activités

Précision Méthodologique : (nombre de marchés exécutés/nombre de marchés prévus) x 100

3.3 Taux de satisfaction des cadres organiques des structures de la Primature	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : fichier du personnel ; rapport d'évaluation du budget-programmes; rapport d'activités

Précision Méthodologique : (nombre de postes correctement pourvus/nombre de postes à pouvoir) x100

Objectif 4: Assurer une bonne gestion des documents d'archives du Mali

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
4.1 Nombre d'articles à accès libre communiqués aux usagers	Nombre	-	900	900	1000

Moyen de Vérification : rapport de fin d'année

Précision Méthodologique : dénombrement des articles à accès libre communiqués aux usagers

4.2 Nombre d'articles à accès restreint communiqués aux usagers	Nombre	-	50	85	100
---	--------	---	----	----	-----

Moyen de Vérification : rapport de fin d'année

Précision Méthodologique : dénombrement des articles à accès restreint communiqués aux usagers

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	595 837	667 512	638 259	669 276
Biens et services	2 430 391	2 450 391	3 277 674	3 724 229
Transferts et subventions	1 248 429	1 186 371	1 310 392	1 396 220
Investissement	650 000	940 000	684 495	758 324
Total :	4 924 657	5 244 274	5 910 820	6 548 049

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Régulation et renforcement de la gouvernance	1 787 966	1 800 737	1 877 978	1 987 501
Coordination Administrative et financière	3 136 691	3 443 537	4 133 333	4 674 370
Total :	4 924 657	5 244 274	5 910 820	6 548 049

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	178	156	164	172
CATEGORIE B1	14	13	13	13
CATEGORIE B2	32	22	23	24
CATEGORIE C	1	4	4	4
AUTRES	50	48	52	56
Total :	275	243	256	269

Action 01 Régulation et renforcement de la gouvernance**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	290 527	355 356	311 212	326 336
Biens et services	376 610	386 610	397 798	419 993
Transferts et subventions	1 070 829	1 008 771	1 116 453	1 183 275
Investissement	50 000	50 000	52 515	57 897
Total	1 787 966	1 800 737	1 877 978	1 987 501

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Réalisation de missions de contrôle des services publics, organismes et collectivités territoriales	156 620
1.1.2 Production des rapports finaux des missions de contrôle	14 860
1.1.3 Rémunération du Personnel du Contrôle Général des Services Publics (CGSP)	355 356
1.1.4 Acquisition de biens et services	161 030
1.2.1 Formation des gestionnaires sur le guide d'élaboration des manuels de procédures	9 000
1.2.2 Validation des manuels de procédures des services et organismes publics	18 100
1.3.1 Formation continue des Contrôleurs aux techniques de vérification	27 000
1.3.2 Mise en oeuvre des activités du Plan de Réforme de la gestion des finances publiques du Mali (PREM)	150 000
2.1.1 Rémunération personnel EPA	530 780
2.1.2 Réalisation des programmes de formation initiale	136 305
2.2.1 Réalisation des programmes de formation continue	135 000
2.2.2 Prise en charge des redevances d'électricité, d'eau et de téléphone EPA	32 686
2.2.3 Entretien des bâtiments (Rénovation)	50 000
2.2.4 Entretien courant des bâtiments	24 000
Total	1 800 737

Action 02 Coordination Administrative et financière

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	305 310	312 156	327 047	342 940
Biens et services	2 053 781	2 063 781	2 879 876	3 304 236
Transferts et subventions	177 600	177 600	193 939	212 945
Investissement	600 000	890 000	631 980	700 427
Total	3 136 691	3 443 537	4 032 842	4 560 548

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Exécution du Budget 2024	4 633
3.1.2 Elaboration de l'avant-projet de budget 2025	4 000
3.1.3 Production de situations périodiques 2024 et du compte Administratif 2023	2 000
3.1.4 Tenue de l'atelier de revue du calendrier harmonisé des projets/programmes de la Primature	8 750
3.1.5 Rémunération du Personnel	312 156
3.1.6 Construction / Aménagement DAF Primature	500 000
3.2.1 Location de bâtiments pour le compte de certains services de la Primature	192 000
3.2.2 Exécution du plan de passation des marchés 2024	2 100
3.2.3 Acquisition de biens et services	1 950 365
3.2.4 Elaboration de plan de passation des marchés publics 2025	2 500
3.3.1 Mise à jour du fichier du personnel	3 440
3.3.2 Mise à disposition du personnel	4 000
3.3.3 Formation du personnel	69 537
3.3.4 Appui (Com. Reform. Sect. Sécurité)	177 600
4.1.1 Identification des fonds d'archives historiques	20 500
4.1.2 Transfert des fonds d'archives historiques	9 208
4.1.3 Numérisation des fonds d'archives historiques	2 000
4.1.4 Communication de documents d'archives	5 448
4.1.5 Formation en pré-archivage des archivistes des Ministères, Régions, Cercles et Communes	7 700
4.2.1 Célébration de la journée internationale des archives le 9 juin	5 600
4.2.2 Validation et mise en oeuvre du plan d'actions (2023-2027) de la politique nationale des archives du Mali	4 000
4.2.3 Participation du Mali aux conférences internationales du Conseil international des archives	6 000
4.2.4 Réhabilitation de la DNAM	150 000
Total	3 443 537

Le Programme : 2.002 Défense des intérêts de l'Etat, des Collectivités territoriales et des Organismes personnalisés

Responsable de Programme : Le Directeur général du Contentieux de l'Etat

a) Présentation stratégique :

Le programme 2.002 est relatif à l'élaboration et à la mise en oeuvre des éléments de la politique nationale en matière de prévention, de gestion des affaires contentieuses intéressant l'Etat et ses démembrements. Cette mission se traduit par la représentation, la défense des intérêts de l'Etat devant les juridictions et le recouvrement des montants dûs à l'Etat (Axe 4).

Le programme comprend une action qui est la « Protection de l'intérêt public ».

b) Présentation détaillée de l'objectif et des indicateurs :

La mise en oeuvre de ce programme vise à « assurer la défense des intérêts de l'Etat, des collectivités territoriales et organismes personnalisés dans la gestion des affaires précontentieuses et contentieuses les intéressant ».

L'objectif ci-dessous est assorti de quatre (04) indicateurs de performance.

Objectif 1: Assurer la défense des intérêts de l'Etat, des collectivités territoriales et organismes personnalisés dans la gestion des affaires précontentieuses et contentieuses les intéressant.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
I.1 Taux de procès gagnés	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : rapport d'activité de la Direction générale du Contentieux de l'Etat (DGCE)

Précision Méthodologique : (nombre de procès gagnés / nombre de décisions rendues intéressant l'Etat et ses démembrements) x100

I.2 Taux de recouvrement des ressources issues des décisions de justice favorables à l'Etat	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : rapport d'activité de la DGCE

Précision Méthodologique : (montant recouvré/ montant à recouvrer) x100

I.3 Pourcentage de procès gagnés par la Délégation régionale du Contentieux de l'Etat de Kayes	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : rapport d'activité de la Délégation régionale du Contentieux de l'Etat de Kayes

Précision Méthodologique : (nombre de procès gagnés / nombre de décisions rendues intéressant l'Etat et ses démembrements dans la région de Kayes) x100

I.4 Pourcentage de procès gagnés par la Délégation régionale du Contentieux de l'Etat de Mopti	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : rapport d'activité de la Délégation régionale du Contentieux de l'Etat de Mopti

Précision Méthodologique : (nombre de procès gagnés / nombre de décisions rendues intéressant l'Etat et ses démembrements dans la région de Mopti) x100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	273 521	313 658	292 995	307 234
Biens et services	255 000	255 000	270 250	301 326
Transferts et subventions	30 000	30 000	32 364	35 195
Investissement	100 000	150 000	243 480	271 079
Total :	658 521	748 658	839 089	914 834

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Protection de l'intérêt public	658 521	748 658	862 089	940 479
Total :	658 521	748 658	839 089	914 834

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	12	13	14	15
CATEGORIE B1	5	3	3	3
CATEGORIE B2	5	4	4	4
CATEGORIE C	2	2	2	2
AUTRES	9	7	7	7
Total :	33	29	30	31

Action 01 Protection de l'intérêt public

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	273 521	313 658	292 995	307 234
Biens et services	255 000	255 000	270 250	301 326
Transferts et subventions	30 000	30 000	32 364	35 195
Investissement	100 000	150 000	243 480	271 079
Total	658 521	748 658	839 089	914 834

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Réalisation des missions de défense des intérêts de l'Etat et de ses démembrements	81 210
1.1.2	Rémunération du personnel	313 658
1.1.3	Acquisition de biens et services	172 220
1.1.4	Construction équip. Direction Générale du Contentieux de l'Etat	100 000
1.2.1	Suivi des décisions de justice favorables à l'Etat	8 270
1.2.2	Exécution des décisions de justice favorables à l'Etat	13 300
1.2.3	Mise en oeuvre des activités du Plan de Réforme de la Gestion des Finances publiques au Mali (PREM)	30 000
1.3.1	Missions de défense des intérêts de l'Etat au niveau de la région de Kayes	10 000
1.3.2	Suivi des décisions de justice favorables à l'Etat dans la région de Kayes	5 000
1.4.1	Missions de défense des intérêts de l'Etat au niveau de la région de Mopti	10 000
1.4.2	Suivi des décisions de justice favorables à l'Etat dans la région de Mopti	5 000
Total		748 658

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2024	2023	2024	2025	2026
1.003	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	MODERNISATION SGG	200 000	300 000	200 000	316 440	351 627
Total :		200 000	300 000	200 000	316 440	351 627

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2024	2023	2024	2025	2026
1.004	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	CONSTRUCTION / AMENAGEMENT DAF PRIMATURE	500 000	200 000	500 000	210 960	234 418
	PROJET DE REHABILITATION DE LA DIRECTION NATIONALE DE	150 000	200 000	150 000	210 960	234 418
Total :		650 000	400 000	650 000	421 920	468 836

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2024	2023	2024	2025	2026
2.002	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	CONSTRUCTION EQUIP. DIRECTION GLE CONTENTIEUX ETAT	100 000	100 000	100 000	105 480	117 209
Total :		100 000	100 000	100 000	105 480	117 209

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

L'Autorité Indépendante de Gestion des Elections a pour mission d'organiser et de gérer toutes les opérations référendaires et électorales dans le cadre de la mise en oeuvre de la loi électorale du Mali. À ce titre, elle est chargée de :

- la confection, la gestion, la mise à jour et la conservation du fichier électoral ;
- la réception et la transmission des dossiers de candidatures relatifs aux élections des Députés à l'Assemblée Nationale, des Conseillers Nationaux et des Conseillers des Collectivités Territoriales ;
- la sécurité, la fiabilité, la confidentialité et l'intégrité des données électorales ;
- les opérations de dépouillement des bulletins de vote, le recensement des votes, la centralisation, la proclamation, la publication des résultats provisoires des scrutins par bureau de vote et la transmission des procès-verbaux ;
- la gestion des observateurs nationaux et internationaux ;
- la formation électorale et la coordination des activités y afférentes ;
- la publication et la remise officielle de son rapport annuel d'activités ;
- l'acheminement des procès-verbaux des consultations référendaires, présidentielles et législatives, accompagnés des pièces qui doivent y être annexées à la Cour Constitutionnelle, en rapport avec les Représentants de l'Etat ;
- la centralisation des résultats des consultations électorales communales, régionales, de cercle et de District et la conservation des procès-verbaux ;
- le suivi et la supervision des listes électorales à l'occasion des opérations référendaires et des élections dans les conditions prévues par la loi électorale ;
- la confection, la personnalisation, l'impression et la remise des cartes d'électeur biométriques à l'occasion des opérations référendaires et des élections ;
- le suivi de la campagne électorale ;
- les opérations de délivrance des procurations de vote ;
- le suivi du déroulement des opérations de vote ;
- l'élaboration de son budget annuel de fonctionnement et du budget des consultations référendaires et électorales ;
- la mise en place des cadres de concertation permanents avec l'Administration, les partis politiques et la société civile ;
- la dénonciation des infractions à l'autorité judiciaire compétente ;
- la participation à l'élaboration de la législation afférente aux élections.

I.2 Les contraintes et les défis

Les contraintes et défis de l'AIGE sont les suivants :

I.2.1 Contraintes

- le faible taux de participation aux élections,
- l'inexistence d'archives classées et exploitables au niveau central et dans les circonscriptions administratives sur les données électorales.

I.2.2 Défis

- assurer la disponibilité d'un fichier électoral actualisé et fiable;
- organiser les élections transparentes et crédibles ;
- renforcer les capacités des acteurs du processus électoral ;
- élaborer un vivier dynamique d'agents électoraux.

I.3 La politique sectorielle

La politique de l'Autorité Indépendante de Gestion des Elections édictée dans la loi N°2022-019/du 24 juin 2022 portant Loi Electorale, est structurée autour de quatre objectifs spécifiques suivants :

- Elaborer le fichier électoral fiable et à jour ;

- Renforcer et Améliorer le Système Electoral ;
- Assurer la répartition de l'aide publique aux partis politiques ;
- Renforcer les capacités de l'Autorité Indépendante de Gestion des Elections en ressources humaines, financières et matérielles.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2019 - 2022

Indicateurs	Unité	2019	2020	2021	2022

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 1 programme.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Organisation et Gestion des Opérations Referendaires et Electorales	522 084	5 596 895	664 437	725 517
Total :	522 084	5 596 895	664 437	725 517

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	98 244	2 704 795	105 238	110 352
Biens et services	404 832	2 313 072	539 235	593 155
Investissement	19 008	579 028	19 964	22 010
Total :	522 084	5 596 895	664 437	725 517

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 2.098 Organisation et Gestion des Opérations Référendaires et Electorales

Responsable du programme : Le Président de l'Autorité Indépendante de Gestion des Elections - AIGE

a. Présentation stratégique du programme :

Le programme vise à assurer la disponibilité permanente du fichier électoral aux fins de la tenue régulière d'élections crédibles, transparentes et apaisées. Le programme assure la gestion du financement public des partis politiques. Sa mise en oeuvre est assurée à travers l'action « Appui à la démocratie (Organisation et Gestion des Elections) ».

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme Organisation et Gestion des Opérations Référendaires et Électorales est bâti autour de quatre objectifs spécifiques : (i) actualiser le fichier électoral ; (ii) assurer la répartition de l'aide publique aux partis politiques ; (iii) renforcer les capacités de l'Autorité Indépendante de Gestion des Elections en ressources humaines, financières et matérielles ; (iv) organiser des élections crédibles, transparentes et apaisées.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter les efforts à fournir à court et moyen termes. Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés, sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Objectif 1: Améliorer le fichier électoral					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Disponibilité des listes électorales actualisées et consensuelles	Nombre	-	Disponibles	Disponibles	Disponibles

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

1.2 Taux de traitement des tableaux rectificatifs	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombres de tableaux rectificatifs traités / Nombre de tableaux rectificatifs reçus) x 100

Objectif 2: Assurer la répartition de l'aide publique aux partis politiques.					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Taux de traitement des dossiers de financement des partis politiques	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de demandes de financement traités / Nombre de demandes reçues) x 100

2.2 Pourcentage de partis politiques éligibles au financement public	%	80	100	100	100
--	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de dossiers éligibles / Nombre de dossiers déposés) x 100

Objectif 3: Renforcer les capacités de l'Autorité Indépendante de Gestion des Elections					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
3.1 Taux de réalisation du plan de formations	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de personnes formées / Nombre de personnes programmées) x 100

3.2 Taux d'exécution du budget	%	-	100	100	100
--------------------------------	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Comptes Administratifs

Précision Méthodologique : (Crédits liquidés / Dotation) x 100

Objectif 4: Organiser des élections crédibles, transparentes et apaisées.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
4.1 Taux de scrutins validés	%	-	75	80	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de scrutins validés / Nombre de votants) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	98 244	2 704 795	105 238	110 352
Biens et services	404 832	2 313 072	539 235	593 155
Investissement	19 008	579 028	19 964	22 010
Total :	522 084	5 596 895	664 437	725 517

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Appui à la Democratie	522 084	5 596 895	664 437	725 517
Total :	522 084	5 596 895	664 437	725 517

Action 01 Appui à la Democratie**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	98 244	2 704 795	105 238	110 352
Biens et services	404 832	2 313 072	539 235	593 155
Investissement	19 008	579 028	19 964	22 010
Total	522 084	5 596 895	664 437	725 517

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge des salaires et accessoires de salaire des membres et du personnel d'appui	2 704 795
1.2.1 Traitement du fichier électoral	500 500
2.1.1 Gestion des dossiers des partis politiques	5 000
3.1.1 Renforcement de capacités du personnel	150 000
3.2.1 Prise en charge du fonctionnement de l'AIGE	1 437 572
3.2.2 Acquisition de véhicules	499 028
4.1.1 Supervision des élections	100 000
4.1.2 Mise en oeuvre du programme de communication	200 000
Total	5 596 895

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)**I.1 La mission**

Aux termes de la Constitution du 25 février 1992, la Cour Constitutionnelle a pour mission de :

- contrôler la conformité à la Constitution des lois et des règlements intérieurs de certaines institutions ;
- contrôler tous les actes de l'élection du Président de la République et des élections législatives ;
- donner son avis sur la question à poser à l'occasion d'un référendum ;
- donner son avis sur la mise en oeuvre des pouvoirs exceptionnels du Président de la République ;
- garantir les droits fondamentaux de la personne humaine et les libertés publiques ;
- réguler le fonctionnement des institutions et l'activité des pouvoirs publics ;
- constater l'empêchement définitif du Président de la République et déclarer la vacance de la Présidence de la République.

I.2 Les contraintes et les défis

Les principales contraintes que rencontre l'Institution et les défis qu'elle se propose de relever sont ci-dessous présentés.

I.2.1 Contraintes

Les contraintes majeures rencontrées par la Cour dans l'exercice de sa mission sont :

- la faible autonomie de gestion : l'autonomie de gestion de la Cour Constitutionnelle est consacrée par les dispositions de l'article 15 de la loi n°97-010 du 11 février 1997 modifiée par la loi n°02-011 du 5 mars 2002 portant loi organique déterminant les règles d'organisation et de fonctionnement de la Cour Constitutionnelle ainsi que la procédure suivie devant elle aux termes desquelles « la Cour Constitutionnelle jouit de l'autonomie de gestion. Le Président de la Cour est l'ordonnateur de son budget, lequel est inscrit au Budget Général d'Etat » ;
- le caractère non opérationnel du contrôle de conventionnalité : la compétence de la Cour Constitutionnelle en matière de contrôle de conventionnalité ressort à l'article 90 de la Constitution du 25 février 1992 ;
- l'insuffisance des moyens financiers : la Cour Constitutionnelle manque de moyens pour l'organisation ou la participation à des colloques internationaux.

I.2.2 Défis

Les principaux défis que la Cour Constitutionnelle se doit de relever sont :

- parvenir à un traitement électronique, par les membres de l'Institution, des résultats issus des élections ;
- administrer la matière constitutionnelle afin de veiller à la suprématie de la Constitution.

I.3 La politique sectorielle

La mission de la Cour Constitutionnelle ne s'inscrit pas dans une politique sectorielle.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2019 - 2022

Indicateurs		Unité	2019	2020	2021	2022

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 1 programme.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Compétences réunies de la Cour constitutionnelle	1 314 299	1 328 745	1 404 133	1 522 383
Total :	1 314 299	1 328 745	1 404 133	1 522 383

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	602 098	616 544	644 967	676 312
Biens et services	632 748	682 201	727 657	811 333
Transferts et subventions	49 453	0	0	0
Investissement	30 000	30 000	31 509	34 738
Total :	1 314 299	1 328 745	1 404 133	1 522 383

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 2.004 Compétences réunies de la Cour constitutionnelle

Responsable de programme : Le Président de la Cour Constitutionnelle.

a) Présentation stratégique du programme

Ce programme vise à :

- veiller à la constitutionnalité des lois, des engagements internationaux, des règlements intérieurs des institutions de l'État ;
- assurer la régularité des élections présidentielles, législatives et des opérations de référendum dont la Cour proclame les résultats.

Sa mise en oeuvre est assurée à travers l'action « Protection du droit constitutionnel ».

b).Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme est bâti autour de quatre (04) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs (i) à la constitutionnalité des lois, des engagements internationaux et règlements intérieurs des institutions (ii) à la régularité des élections présidentielles, législatives et des opérations de référendum, (iii) au respect des droits fondamentaux de la personne humaine et des libertés publiques, (iv) à la gestion efficace des ressources humaines, matérielles et financières.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter les efforts à fournir à court et moyen termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Contrôler la constitutionnalité des lois, engagements internationaux et règlements intérieurs de certaines institutions					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Décisions de conformité et de non-conformité rendues	Nombre	-	1	1	1

Moyen de Vérification : Répertoire des Arrêts

Précision Méthodologique : Dénombrement des décisions rendues

1.2 Décisions publiées	Nombre	1	1	1	1
------------------------	--------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 2: Assurer la régularité des élections présidentielles, législatives et des opérations référendaires					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Arrêts rendus en matière électorale et référendaire	Nombre	14	1	1	1

Moyen de Vérification : Répertoire des Arrêts

Précision Méthodologique : Dénombrement

2.2 Avis donnés	Nombre	1	1	1	1
-----------------	--------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Répertoire des Arrêts

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 3: Garantir le respect des droits fondamentaux de la personne humaine et des libertés publiques

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
3.1 Requêtes examinées sur le respect des droits fondamentaux de la personne humaine	Nombre	0	1	1	1

Moyen de Vérification : Répertoire des Arrêts

Précision Méthodologique : Dénombrement

3.2 Arrêts rendus sur le respect des droits fondamentaux de la personne humaine	Nombre	0	1	1	1
---	--------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Répertoire des Arrêts

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 4: Assurer la gestion efficace des ressources humaines, matérielles et financières

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
4.1 Taux d'exécution des activités de formation	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de personnes formées / Nombre de personnes prévues) x 100

4.2 Taux de satisfaction des besoins en matériels	%	60	90	90	90
---	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Fiches d'expression des besoins

Précision Méthodologique : (Nombre de matériels acquis / Nombre de matériels prévus) x 100

4.3 Taux d'exécution du budget	%	71	99	99	99
--------------------------------	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Compte Administratif

Précision Méthodologique : (Montant liquidé / Montant notifié) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	602 098	616 544	644 967	676 312
Biens et services	632 748	682 201	727 657	811 333
Transferts et subventions	49 453			
Investissement	30 000	30 000	31 509	34 738
Total :	1 314 299	1 328 745	1 404 133	1 522 383

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Protection du droit constitutionnel	1 314 299	1 328 745	1 457 482	1 580 400
Total :	1 314 299	1 328 745	1 404 133	1 522 383

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	7	9	9	9
CATEGORIE B1	2	4	4	4
CATEGORIE B2	4	5	5	5
CATEGORIE C	5	4	4	4
AUTRES	10	33	35	37
Total :	28	55	57	59

Action 01 Protection du droit constitutionnel**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	602 098	616 544	644 967	676 312
Biens et services	632 748	682 201	727 657	811 333
Investissement	30 000	30 000	31 509	34 738
Total	1 264 846	1 328 745	1 404 133	1 522 383

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Tenue des audiences (Lois, règlements)	2 000
1.1.2	Participations aux rencontres statutaires internationales	36 600
2.1.1	Tenue des audiences de régularité (élections générales)	2 000
3.1.1	Autres audiences	2 000
4.1.1	Renforcement de capacités des membres de la Cour	30 913
4.2.1	Equipement des services de la Cour	30 000
4.3.1	Prise en charge des salaires et accessoires de salaire	616 544
4.3.2	Acquisitions de biens et services pour le fonctionnement de la Cour (Eau, électricité, entretien bâtiment, sécurité, internet, fournitures diverses)	608 688
Total		1 328 745

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

La Cour Suprême a pour mission d'assurer l'unité de la règle de droit par l'unicité de la jurisprudence.

I.2 Les contraintes et les défis

Cette rubrique fait l'analyse des principales contraintes rencontrées et des défis qu'elles posent. La rubrique porte aussi sur chacun des programmes et globalement sur la mise en oeuvre de la stratégie de la Cour Suprême.

I.2.1 Contraintes

La Cour Suprême, la plus haute juridiction en matière judiciaire, administrative et des Comptes de notre pays, assure l'unité de la règle de droit par l'unicité de la jurisprudence. Elle est au centre de l'exercice du pouvoir judiciaire et participe à l'ancrage de la démocratie. De sa création à nos jours, elle a connu de nombreuses contraintes qui sont d'ordre humain, matériel et financier.

Au plan structurel, si l'ancrage institutionnel a été pris en compte par la constitution de 1992, il n'en demeure pas moins que l'exercice du pouvoir judiciaire tant prôné par les textes se heurte à de nombreuses contraintes ne permettant pas la plénitude de l'exercice de ce pouvoir.

Au plan des Ressources Humaines, les effectifs souhaités ont été en dessous des prévisions.

Le déficit concerne aussi bien le personnel magistrat que le personnel d'appui :

- le personnel magistrat présente deux caractéristiques : l'une liée aux compétences requises pour exercer à la Cour Suprême ; l'autre est liée à l'inexistence de grille indiciaire réservée aux magistrats devant occuper les fonctions de Conseillers référendaires ou d'auditeurs ;
- pour le personnel d'appui, notamment, les greffiers et secrétaires des greffes et parquets, la contrainte réside dans leur très faible niveau à exercer à la Cour Suprême ;
- pour les autres catégories de personnel (fonctionnaires et contractuels), la principale contrainte réside dans l'insuffisance de personnel en informatique.

La Cour Suprême, c'est à la fois une juridiction, une institution et une administration. L'Administration de la Cour, en plus des questions juridictionnelles, gère les questions institutionnelles, administratives et financières. Elle est aidée dans cette tâche par le personnel non magistrat qui gère, en outre les questions techniques, notamment informatiques et de maintenance.

Les contraintes matérielles sont essentiellement dues à :

- l'insuffisance des moyens roulants ou de locomotion ;
- l'insuffisance du nombre de matériels informatiques ;
- l'insuffisance d'ouvrages et de codes.

La principale contrainte financière résulte de la faiblesse des allocations budgétaires pour l'ensemble des services de la Cour et la multiplication des charges dues à l'aménagement dans les nouveaux locaux. La nomination de nouveaux membres à la Cour et les coûts liés au fonctionnement courant des nouveaux locaux de la Cour a entraîné depuis 2017 une augmentation des charges d'électricité, d'eau et d'entretien courant des locaux.

I.2.2 Défis

Sur le plan des Ressources Humaines :

- renforcer les effectifs des membres et du personnel de la Cour Suprême par la nomination d'auditeurs, de Conseillers, de conseillers référendaires et de personnel en informatique en application de la nouvelle loi n°2016-046 du 23 septembre 2016 portant loi organique fixant l'organisation, les règles de fonctionnement de la Cour Suprême et la procédure suivie devant elle ;
- renforcer les capacités des membres et du personnel à travers l'organisation des ateliers de formation par trimestre avec l'appui des

membres de la Cour de cassation française, du Conseil d'Etat et de la Cour des Comptes de France et de l'Institut National de Formation judiciaire;

- assurer la participation des membres de la Cour à des séminaires ou des colloques sous régionaux et internationaux.

Au plan matériel :

- doter chaque Magistrat, Greffier, Secrétaire de Greffe et Parquet, chaque Agent Comptable, chaque Secrétaire d'administration ou Attaché d'Administration, bref chaque bureau d'un ou plusieurs ordinateurs (portables et de bureaux) ;

- connecter chaque ordinateur au réseau intranet et internet ;

- connecter les bâtiments de la Cour au réseau de fibre optique ;

- doter tous les membres du Bureau de la Cour, tous les Présidents de chambre, le Gestionnaire et le Gestionnaire Adjoint, le régisseur, le chargé de Protocole, l'Attaché du Président et le Chef de Cabinet de Véhicules de fonction, de mission ou de liaison ;

- doter tous les chauffeurs et plantons d'engins à deux roues ;

- doter la Cour d'un budget pour s'équiper en ouvrages et en codes.

Au plan financier

- augmenter les allocations budgétaires de tous les services et chapitres fonctionnels.

Les défis sur le plan des performances s'articulent autour des axes ci-après :

- réduire le délai de traitement des dossiers au niveau des chambres ;

- élaborer obligatoirement les sommaires des arrêts ;

- publier mensuellement une trentaine d'arrêts ;

- améliorer la qualité des arrêts ;

- publier le bulletin d'information de la Cour Suprême ;

- réaliser le programme annuel de vérification des Comptes en veillant à atteindre les objectifs à cent pour cent ;

- élaborer à terme échu tous les rapports prévus par la loi.

I.3 La politique sectorielle

La Cour suprême participe à l'ancrage de la démocratie dans notre pays et assure une mission d'harmonisation et de cohérence de la jurisprudence des cours et tribunaux de la République du Mali. Elle veille à l'indépendance des juges, à la garantie des droits et libertés des citoyens ou des justiciables et contribue à l'épanouissement économique du pays.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2019 - 2022

Indicateurs	Unité	2019	2020	2021	2022

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 1 programme.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Cour Suprême	5 348 168	5 802 668	5 553 432	5 964 738
Total :	5 348 168	5 802 668	5 553 432	5 964 738

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	3 071 480	2 923 605	3 290 167	3 450 067
Biens et services	1 097 188	1 097 188	1 015 663	1 132 444
Transferts et subventions	150 000	150 000	161 820	175 979
Investissement	1 029 500	1 631 875	1 085 782	1 206 248
Total :	5 348 168	5 802 668	5 553 432	5 964 738

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 2.005 Cour Suprême

Responsable du programme : Président de la Cour Suprême.

a) Présentation stratégique du programme

Le programme s'articule autour de l'exercice du pouvoir judiciaire et de la nécessité d'assurer l'unité de la règle de droit par l'unicité de la jurisprudence. La Cour Suprême garantit les libertés fondamentales définies par la Constitution du 25 Février 1992, veille à la régularité des actes administratifs et à la bonne gestion des deniers publics .

Le programme est découpé en trois (3) actions, afin d'assurer sa mise en oeuvre.

Il s'agit :

- Action 1 : coordination Administrative et financière ;
- Action 2: jugement des comptes ;
- Action 3 : pilotage et conduite de la stratégie juridictionnelle.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme de la Cour Suprême est bâti autour de trois objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à : (i) la durée moyenne de jugement d'un dossier après la mise en état ; (ii) à la régularité et à la transparence dans la gestion des finances publiques et (iii) à l'amélioration des performances de la Cour.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer des progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés, sont fournis dans l'ordre qui suit :

Objectif 1: Rendre des décisions dans des délais raisonnables					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Durée moyenne de jugement d'un dossier après la mise en état.	Jour	<= 30	<= 30	<= 30	<= 30

Moyen de Vérification : Rapport annuel - Greffe

Précision Méthodologique : Durée totale de traitement des dossiers (date de réception du dossier à la chambre à la date de jugement).

Objectif 2: Veiller à la régularité et à la transparence dans la gestion des finances publiques					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Délai de production du rapport sur l'exécution des Lois de Finances et sa déclaration générale de conformité	Date	Rapp2019 31/12/2023	Rapp2021 31/12/2025	Rap2022 31/12/2026	Rapp2023 31/12/2027
2.2 Taux d'exécution des missions de vérification	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport (Section des Comptes).

Précision Méthodologique : (Nombre de missions de vérification réalisées sur pièces et sur place et de comptes de partis politiques / nombre de missions de vérification sur pièces et sur place et de comptes de partis politiques reçus) x 100

Objectif 3: Améliorer les performances de la Cour

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
3.1 Pourcentage de magistrats et personnel d'appui formés	%	70	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités du Secrétariat général

Précision Méthodologique : (Nombre de magistrats et de personnel d'appui formés/ nombre total de magistrats et de personnel d'appui) x 100

3.2 Pourcentage de dossiers traités	%	90	100	100	100
-------------------------------------	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport du Greffe

Précision Méthodologique : (Nombre de dossiers traités / nombre de dossiers reçus) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	3 071 480	2 923 605	3 290 167	3 450 067
Biens et services	1 097 188	1 097 188	1 015 663	1 132 444
Transferts et subventions	150 000	150 000	161 820	175 979
Investissement	1 029 500	1 631 875	1 085 782	1 206 248
Total :	5 348 168	5 802 668	5 553 432	5 964 738

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Coordination Administrative et financière	1 017 853	1 097 856	1 150 886	1 266 822
Jugement des comptes	1 726 437	2 244 671	1 842 851	2 013 276
Pilotage et conduite de la stratégie juridictionnelle	2 603 878	2 460 141	2 805 795	2 959 038
Total :	5 348 168	5 802 668	5 553 432	5 964 738

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	14	98	102	106
CATEGORIE B1	12	11	11	11
CATEGORIE B2	15	14	14	14
CATEGORIE C	1	2	2	2
AUTRES	60	34	35	36
Total :	102	159	164	169

Action 01 Coordination Administrative et financière

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	227 498	205 126	243 695	255 538
Biens et services	773 155	773 155	783 327	873 404
Investissement	17 200	119 575	18 064	19 914
Total	1 017 853	1 097 856	1 045 086	1 148 856

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Prise en charge des salaires et accessoires de salaires	205 126
3.1.2 Renforcement de capacités des magistrats et du personnel d'appui	80 000
3.1.3 Préparation et exécution du budget	516 331
3.1.4 Equipement des services	134 375
3.1.5 Organisation de la rentrée judiciaire	70 000
3.1.6 Prise en charge du fonctionnement du Cabinet (eau, électricité, internet, entretiens...)	92 024
Total	1 097 856

Action 02 Jugement des comptes

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	464 357	482 591	497 419	521 593
Biens et services	111 280	111 280	67 022	74 726
Transferts et subventions	150 000	150 000	161 820	175 979
Investissement	1 000 800	1 500 800	1 055 640	1 173 019
Total	1 726 437	2 244 671	1 781 901	1 945 317

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Prise en charge des salaires et accessoires de salaires de la Section des Comptes	482 591
2.1.2 Instruction des dossiers et tenue des audiences	16 000
2.1.3 Assistance au contrôle Parlementaire (exécution de la loi de finances)	1 000
2.1.4 Etudes/Construction du siège de la Cour des Comptes	1 500 000
2.1.5 Prise en charge du fonctionnement de la Section des Comptes	151 804
2.2.1 Réalisations des missions de vérification	93 276
Total	2 244 671

Action 03 Pilotage et conduite de la stratégie juridictionnelle

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	2 379 625	2 235 888	2 549 053	2 672 936
Biens et services	212 753	212 753	165 314	184 314
Investissement	11 500	11 500	12 078	13 315
Total	2 603 878	2 460 141	2 726 445	2 870 565

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge des salaires et accessoires de salaires du Cabinet du Président	2 235 888
1.1.2 Mise en état, instruction et jugement des dossiers	92 738
1.1.3 Participations aux réunions statutaires, colloques et séminaires	22 500
1.1.4 Mise en oeuvre de la stratégie juridictionnelle et des études	109 015
Total	2 460 141

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2024	2023	2024	2025	2026
2.005	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	CONSTRUCTION EQUIP. SIEGE SECTION COMPTES (COUR COMPT)	8 500 000	1 000 000	1 500 000	1 054 800	1 172 093
Total :		8 500 000	1 000 000	1 500 000	1 054 800	1 172 093

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le Conseil Economique Social et Culturel (CESC) a pour mission :

- de participer à toute commission d'intérêt national à caractère économique, social et culturel ;
- de collecter les attentes, besoins et problèmes de la société civile et rédiger, à l'attention des pouvoirs publics, un recueil annuel avec des orientations et des propositions ;
- d'étudier et donner son avis sur tout projet de loi de finances, de plan ou de programme économique, social et culturel ainsi que toutes dispositions législatives à caractère fiscal, économique, social et culturel ;
- de suivre l'exécution des décisions du Gouvernement relatives à l'organisation économique, sociale et culturelle.

I.2 Les contraintes et les défis

Les contraintes liées à l'exécution des missions assignées au CESC ainsi que les défis à relever se présentent comme suit :

I.2.1 Contraintes

Les contraintes auxquelles le CESC fait face sont d'ordre institutionnel, financier et humain.

a. Contraintes d'ordre institutionnel :

Les principales contraintes institutionnelles sont :

- la désuétude des textes du CESC ;
- la faible saisine du CESC pour avis ;
- la faible prise en compte des avis et recommandations du CESC (peu de suites données) ;
- la faible représentativité dans les commissions d'intérêt national ;
- la courte durée des sessions du CESC (ordinaires 15 jours, extraordinaires 5 jours).

b. Contraintes d'ordre financier et humain :

Les principales contraintes financières et humaines sont :

- la faiblesse notoire du budget du CESC ;
- le faible taux d'indemnité de sessions ;
- la non prise en compte dans le budget des membres du CESC non-résidents à Bamako ;
- la non prise en compte dans le budget des programmes d'activités des commissions ;
- l'exiguïté des locaux du CESC ;
- l'insuffisance des moyens logistiques ;
- l'insuffisance dans le renforcement des capacités des agents.

I.2.2 Défis

Les défis du Conseil Economique, Social et Culturel demeurent la recherche de solutions aux attentes, aux besoins et aux problèmes de la société civile à travers la publication du recueil annuel.

La recherche de voies et moyens d'une part, pour l'élaboration d'un recueil beaucoup plus exploitable lisible et d'autre part, d'en assurer le suivi constituent un autre défi pour le Conseil.

I.3 La politique sectorielle

Le CESC est l'une des huit (08) Institutions prévues par la Constitution du 25 février 1992 en son article 25. Il ambitionne de faire connaître parfaitement au Président de la République, au Gouvernement et l'Assemblée Nationale les problèmes prioritaires de la société civile afin d'y apporter des solutions idoines.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2019 - 2022

Indicateurs	Unité	2019	2020	2021	2022

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 1 programme.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Participation à l'élaboration et à la mise en oeuvre des politiques publiques	1 222 280	1 572 719	1 396 821	1 519 544
Total :	1 222 280	1 572 719	1 396 821	1 519 544

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	315 491	365 930	337 953	354 377
Biens et services	713 598	1 046 353	890 364	979 393
Transferts et subventions	32 755	0	0	0
Investissement	160 436	160 436	168 504	185 774
Total :	1 222 280	1 572 719	1 396 821	1 519 544

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 2.006 Participation à l'élaboration et à la mise en oeuvre des politiques publiques

Responsable de programme : Le Secrétaire Général du Conseil Economique, Social et Culturel.

a. Présentation stratégique du programme

Ce programme vise à :

- renforcer les capacités d'action et d'analyse des représentants de la société civile en ce qui concerne leurs attentes, leurs besoins et leurs problèmes, d'une part et ;
- garantir la participation de ladite société civile à la réalisation des missions de conseil, d'orientation et de suivi des pouvoirs publics dans l'élaboration des lois, plans et programmes dans les domaines économique, social et culturel et dans l'exécution des programmes gouvernementaux dans ces domaines, d'autre part.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 2.006 est bâti autour de quatre (4) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à (i) la prise en compte des préoccupations de la société civile dans les politiques publiques (ii) au suivi de l'exécution des décisions du Gouvernement relatives à l'organisation économique, sociale et culturelle, (iii) à la visibilité du CESC et (iv) au renforcement des capacités du CESC.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Favoriser la prise en compte des préoccupations de la société civile et des avis du CESC sur les propositions et projets de lois, les plans ou les programmes économiques, sociaux et culturels ainsi que toutes dispositions législatives à caractère fiscal, économique, social et culturel.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2023	2024	2025	2026	
1.1 Niveau d'information des autorités sur les attentes, les besoins et les problèmes de la société civile exprimés dans le recueil	%	100	100	100	100	
Moyen de Vérification : Bordereaux d'envoi, comptes rendus d'audiences de remise du recueil.						
Précision Méthodologique : (Nombre d'Institution ayant reçu le recueil / Nombre d'Institution devant le recevoir) x 100						
1.2 Degré d'opérationnalité du mécanisme de suivi de la mise en oeuvre du recueil	%	-	65	65	70	

Moyen de Vérification : Compte rendu des réunions, rapport de mission de suivi du recueil, ordres de missions.

Précision Méthodologique : (Nombre de recommandations mises en oeuvre/ Nombre de recommandations proposées) x 100.

Objectif 2: Assurer le suivi de l'exécution des décisions du gouvernement relatives à l'organisation économique, sociale et culturelle

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2023	2024	2025	2026	
2.1 Niveau de suivi des décisions prises par le Gouvernement	%	25	100	100	100	

Moyen de Vérification : Recueil annuel, rapports de mission, comptes rendus de séances de suivi.

Précision Méthodologique : (Nombre de décisions suivies / Nombre de décisions prises) x 100.

Objectif 3: Assurer une meilleure visibilité du CESC

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
3.1 Taux de participation aux rencontres de concertation avec les institutions similaires	%	50	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel, rapports de mission.

Précision Méthodologique : (Nombre de participation aux rencontres avec les institutions similaires / Nombre de rencontres prévues) x 100

3.3 Taux de mise en oeuvre du plan de communication du CESC	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel, supports de communication

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités de communication réalisées / Nombre d'activités de communication prévues) x 100

Objectif 4: Renforcer les capacités du CESC

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
4.1 Taux d'agents formés	%	55	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel, rapports de formation et de stage.

Précision Méthodologique : (Nombre d'agents formés / nombre d'agents prévus pour la formation) x 100

4.2 Taux de satisfaction de divers besoins (renovation, matériels, équipements, recherches)	%	100	70	75	80
---	---	-----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel, document de comptabilité matière, document d'inventaire du matériel.

Précision Méthodologique : (Nombre de matériel acquis / Nombre de matériel requis) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	315 491	365 930	337 953	354 377
Biens et services	713 598	1 046 353	890 364	979 393
Transferts et subventions	32 755			
Investissement	160 436	160 436	168 504	185 774
Total :	1 222 280	1 572 719	1 396 821	1 519 544

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Analyse des questions économiques, sociales et culturelles	1 222 280	1 572 719	1 493 321	1 626 420
Total :	1 222 280	1 572 719	1 396 821	1 519 544

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	9	9	9	9
CATEGORIE B1	3	2	2	2
CATEGORIE C	1	1	1	1
AUTRES	72	110	116	122
Total :	85	122	128	134

Action 01 Analyse des questions économiques, sociales et culturelles

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	315 491	365 930	337 953	354 377
Biens et services	713 598	1 046 353	890 364	979 393
Investissement	160 436	160 436	168 504	185 774
Total	1 189 525	1 572 719	1 396 821	1 519 544

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge des salaires et accessoires de salaires	365 930
1.1.2 Diffusion du recueil des attentes aux Autorités	690
1.2.1 Organisation des missions (recueil des attentes, suivi des décisions du Gouvernement)	186 018
1.2.2 Tenue des sessions du CESC (ordinaires et extraordinaires)	98 882
2.1.1 Tenue des réunions de coordination	1 090
3.1.1 Participation aux rencontres satutaires internationales	69 735
3.3.1 Mise en oeuvre d'activités de communication	10 582
4.1.1 Renforcement de capacités des membres et du personnel d'appui	9 786
4.2.1 Acquisitions de biens et services pour les commissions	40 314
4.2.2 Réalisations d'études/recherches	74 330
4.2.3 Acquisitions de biens et services pour le fonctionnement regulier de l'Institution (eau, électricité, internet, déplacements, entretiens locaux et équipement...)	602 062
4.2.4 Rénovation des locaux	113 300
Total	1 572 719

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)**I.1 La mission**

Au terme de l'article 99 de la Constitution du 25 février 1992, le Haut Conseil des Collectivités a pour mission d'étudier et de donner un avis motivé sur toute politique de développement local et régional. Il peut faire des propositions au Gouvernement sur toute question concernant la protection de l'Environnement et l'amélioration de la qualité de la vie des citoyens à l'intérieur des collectivités.

Au terme de l'Article 102 de la Constitution, les conseillers nationaux assurent la représentation des collectivités territoriales de la République. Les Maliens de l'extérieur y sont représentés.

Au terme de la Loi N°04-006 du 24 avril 2001 modifiée portant loi organique fixant le nombre des conseillers nationaux, leurs indemnités, les conditions d'éligibilité, le régime des inéligibilités et des incompatibilités, ainsi que les conditions de leur remplacement et de son règlement intérieur du 12 mai 2008, le Haut Conseil des Collectivités se réunit en deux (2) sessions ordinaires de trente (30) jours chacune par an. Il peut se réunir en session commune avec l'Assemblée Nationale. Il peut siéger en comité restreint avec l'Assemblée Nationale à la demande du Premier Ministre ;

Le Président de l'Assemblée Nationale et le Président du Haut Conseil des Collectivités peuvent provoquer une session commune des Députés et des Conseillers Nationaux.

L'ordre du jour de cette session doit porter sur un problème local et régional d'intérêt national. La durée de cette session ne peut excéder quinze (15) jours.

I.2 Les contraintes et les défis

L'analyse des principales contraintes et défis qui se posent au Haut Conseil des Collectivités Territoriales (HCCT) dans la mise en oeuvre de son programme se résume comme ci-après.

I.2.1 Contraintes

Les principales contraintes se résument entre autres :

- au statut de l'institution quant à son manque d'autonomie financière ;
- a l'insuffisance des ressources humaines pour l'exécution diligente et efficiente des missions assignées à l'institution ;
- a la libre circulation des personnes sur tout le territoire.

I.2.2 Défis

Les principaux défis à relever sont :

- l'érection du Haut Conseil des Collectivités en 2ème chambre ;
- le renforcement de l'Institution en ressources humaines qualifiées.

I.3 La politique sectorielle

Les attributions de l'Institution s'inscrivent dans le renforcement de la politique de décentralisation qui milite singulièrement en faveur d'une gouvernance inclusive du territoire pour conforter la légitimité des collectivités territoriales et une meilleure prise en compte de l'amélioration de la qualité de la vie des citoyens à l'intérieur des collectivités.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques**Tableau 1 : Quelques indicateurs 2019 - 2022**

Indicateurs	Unité	2019	2020	2021	2022

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 1 programme.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Représentation et Promotion des Collectivités	1 658 704	1 599 389	1 806 286	1 987 056
Total :	1 658 704	1 599 389	1 806 286	1 987 056

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	795 237	735 922	851 857	893 257
Biens et services	708 412	787 568	874 714	1 005 915
Transferts et subventions	79 156	0	0	0
Investissement	75 899	75 899	79 715	87 884
Total :	1 658 704	1 599 389	1 806 286	1 987 056

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 2.007 Représentation et Promotion des Collectivités

Responsable du Programme : Le Président du Haut Conseil des Collectivités

a) Présentation stratégique du programme

Ce programme vise à réunir les conditions pour le fonctionnement correct du Haut Conseil des Collectivités et à assurer la représentation et la promotion des collectivités. Il est découpé en une seule action intitulée « Représentation et promotion des collectivités territoriales », en vue d'assurer sa mise en oeuvre.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 2.007 est bâti autour de trois objectifs spécifiques : (i) assurer la représentation des collectivités territoriales ; (ii) améliorer la visibilité de l'Institution ; (iii) améliorer la performance du Haut Conseil des Collectivités.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leurs progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés, sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Objectif 1: Assurer la représentation des collectivités territoriales					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Taux des Collectivités couvertes par les missions de restitution du HCC	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Documents administratifs (ordres de mission et rapports de mission).

Précision Méthodologique : (Nombre de collectivités Cercles couvertes par les missions /collectivités Cercles Totales) x100.

1.2 Taux de réalisation des avis faits au Gouvernement	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Documents administratifs (projets de textes).

Précision Méthodologique : (Nombre d'avis faits au Gouvernement/ nombre de projets reçus) x100.

Objectif 2: Améliorer la visibilité de l'institution					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Taux d'exécution des missions à l'extérieur	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Documents administratifs (ordres de missions et rapports).

Précision Méthodologique : (Nombre de missions effectuées à l'extérieur sur nombre total des missions programmées) x100

2.2 Taux de régions couvertes par les concertations	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : documents administratifs (ordres de missions et rapports).

Précision Méthodologique : Nombre de régions couvertes/nombre total de régions.

Objectif 3: Améliorer la performance du haut conseil des collectivités					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
3.1 Taux d'exécution du budget	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Documents budgétaires et financiers

Précision Méthodologique : Crédit liquidé/ Dotation budgétaire) X 100.

3.2 Taux d'exécution du plan annuel de formation	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités; rapports de formation

Précision Méthodologique : (Nombre de personnes formés / Nombre de personnes programmées) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	795 237	735 922	851 857	893 257
Biens et services	708 412	787 568	874 714	1 005 915
Transferts et subventions	79 156			
Investissement	75 899	75 899	79 715	87 884
Total :	1 658 704	1 599 389	1 806 286	1 987 056

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Représentation et promotion des collectivités territoriales	1 658 704	1 599 389	2 057 243	2 271 160
Total :	1 658 704	1 599 389	1 806 286	1 987 056

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	9	7	7	7
CATEGORIE B1	5	4	4	4
CATEGORIE B2	4	4	4	4
CATEGORIE C	4	5	5	5
AUTRES	28	80	84	88
Total :	50	100	104	108

Action 01 Représentation et promotion des collectivités territoriales**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	795 237	735 922	851 857	893 257
Biens et services	708 412	787 568	874 714	1 005 915
Investissement	75 899	75 899	79 715	87 884
Total	1 579 548	1 599 389	1 806 286	1 987 056

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Organisation de missions de restitution	124 456
1.2.1 Tenue des sessions ordinaires	85 760
2.1.1 Participation aux réunions statutaires et aux rencontres d'échanges (jumelage, voyages d'études)	25 676
3.1.1 Prise en charge des dépenses de personnel	735 922
3.1.2 Approvisionnement en biens et services pour le fonctionnement de l'Institution (eau, électricité, bail, entretien locaux, internet, acquisitions de biens durables...)	518 326
3.1.3 Entretien des locaux du HCCT	66 499
3.2.1 Renforcement de capacités des membres du HCCT	42 750
Total	1 599 389

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale prépare et met en oeuvre l'Action diplomatique et la politique de Coopération internationale du Mali.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- l'établissement et la consolidation des relations entre le Mali et les autres Etats et entre le Mali et les Organisations Internationales ;
- la coordination des actions diplomatiques de l'Etat ;
- le suivi des relations entre les membres du Gouvernement et les représentants de pays et d'organismes étrangers ;
- l'organisation de la représentation diplomatique du Mali ;
- l'organisation des consulats du Mali, en concertation avec le ministre chargé des Maliens établis à l'extérieur ;
- la négociation, la conclusion, la conservation, l'interprétation et le suivi des traités et accords internationaux ;
- la coordination des relations du Gouvernement avec les représentants des Etats étrangers et des organisations internationales accrédités au Mali ;
- la gestion des privilèges et immunités diplomatiques et consulaires ;
- l'information régulière du Gouvernement sur l'évolution de la situation internationale et ses répercussions sur les positions et les politiques publiques du Mali ;
- l'information des missions diplomatiques et des organisations internationales sur les positions et les politiques publiques du Mali ;
- la gestion du protocole de l'Etat ;
- le développement et le suivi des actions de coopération en matière de lutte contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière ;
- les questions de paix et de sécurité internationale ;
- la coordination des actions de coopération économique, technique et culturelle de l'Etat avec les pays étrangers et les organisations internationales ;
- la mise en oeuvre de la politique de coopération internationale, notamment le suivi des politiques, programmes ou stratégies de développement au niveau de l'Union africaine et des organisations sous régionales ;
- le développement des rapports de coopération économique, sociale, culturelle, technique ou scientifique avec les Etats et les organismes étrangers ;
- la mise en forme des programmes et projets d'investissement proposés par les départements ministériels ;
- l'appui à la mobilisation des financements relatifs aux programmes et projets retenus auprès des partenaires au développement et le suivi de leur mise en oeuvre, en liaison avec le ministre chargé des Finances ;
- le suivi de l'évaluation de l'exécution des programmes et projets de développement bénéficiant du concours financier de partenaires au développement, en liaison avec le ministre chargé des Finances ;
- la participation à la promotion des intérêts économiques et culturels du Mali dans le monde.

I.2 Les contraintes et les défis

Les contraintes et les défis auxquels le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale fait face font :

I.2.1 Contraintes

- la faiblesse des capacités de l'outil diplomatique ;
- le non-respect des engagements internationaux par certains pays ;
- la faible représentation du Mali dans les Organisations Internationales ;
- l'insuffisance des ressources financières, humaines et matérielles (les structures ne sont pas dotées en ressources humaines conformément aux cadres organiques) ;
- l'insuffisance des plans de formation et de carrière pour les cadres du département ;
- la faible maîtrise des outils de planification au sein du secteur ;
- la faible coordination au niveau du secteur ;
- l'insuffisance de politiques et de stratégies sectorielles ;

I.2.2 Défis

- adapter l'outil diplomatique au nouveau contexte géopolitique, notamment la lutte contre le terrorisme, l'extrémisme violent, le changement climatique entre autres ;
- doter les structures en ressources humaines conformément aux cadres organiques en tenant compte de la dimension genre et de la diversification des profils ;
- renforcer les capacités des ressources humaines des structures du ministère ;
- relire le plan de carrière du ministère sur la durée ;
- adapter les formations aux objectifs stratégiques des structures ;
- élaborer un plan de formation globale ;
- élaborer les manuels de procédures pour le département central et les missions diplomatiques et consulaires ;
- relire la carte diplomatique et les cadres organiques des structures du département ;
- dynamiser le comité de coordination du secteur ;
- élaborer et mettre en oeuvre une cartographie des risques pour le département ;
- élaborer et mettre en oeuvre les politiques et stratégies sectorielles ;
- renforcer le mécanisme de suivi-évaluation des projets/programmes.

I.3 La politique sectorielle

La politique sectorielle du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale est structurée autour de quinze (15) objectifs spécifiques :

1. le suivi régulier des relations avec les Missions Diplomatiques accréditées au Mali et de l'évolution de la situation politique internationale ;
2. la coordination, l'animation et le contrôle des activités des services centraux et des services extérieurs ;
3. l'élaboration, la mise en oeuvre et le contrôle de l'exécution du Budget d'État et des fonds mis à la disposition des services du département, ainsi que l'établissement des comptes administratifs ;
4. la gestion rationnelle des ressources humaines, financières et matérielles mises à la disposition du département ;
5. la coordination de la préparation des plans, programmes et projets, ainsi que leur suivi-évaluation ;
6. le renforcement des relations politiques entre le Mali et les partenaires bilatéraux et multilatéraux ;
7. l'élaboration, la mise en oeuvre et le suivi de la politique de coopération ;
8. le renforcement et la coordination des relations de coopération ;
9. le renforcement de la présence des maliens dans les Organisations Internationales ;
10. l'élaboration des rapports relatifs à la mise en oeuvre des conventions auxquelles le Mali est partie prenante ;
11. la négociation, la conclusion, la ratification, la centralisation, la conservation, la gestion des Accords Internationaux et le suivi des contentieux y afférents ;
12. l'analyse des grandes questions de Droit International ;
13. le développement et le suivi des actions de coopération en matière de lutte contre le terrorisme, de l'extrémisme violent et de la criminalité transfrontalière organisée ;
14. la participation à la prévention et aux règlements des conflits en Afrique, en liaison avec les autres départements concernés ;
15. le suivi de l'efficacité et de l'utilisation de l'aide publique au développement.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2019 - 2022

Indicateurs		Unité	2019	2020	2021	2022
1	Nombre d'accords de financement conclus avec les partenaires bilatéraux	Nbre	18	-	-	-
2	Nombre d'accords de financement conclus avec les institutions financières	Nbre	15	-	-	-
3	Nombre d'accords de coopération signés	Nbre	34	53	44	31
4	Nombre de nationaux placés dans les Organisations internationales avec l'appui du gouvernement	Nbre	6	2	0	5
5	Pourcentage de contentieux traités impliquant le Mali	%	100	100	100	100
6	Pourcentage de traités internationaux ratifiés	%	98	88,57	92,30	100

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 3 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Administration Générale	43 196 891	44 325 590	49 790 590	54 700 921
Politique Extérieure et Coopération Internationale	419 476	429 507	499 334	544 708
Formulation, Négociation et Suivi des Accords Internationaux	154 423	139 265	174 029	186 782
Total :	43 770 790	44 894 362	50 463 953	55 432 411

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	18 441 868	18 571 457	19 735 740	20 694 867
Biens et services	13 776 844	13 544 541	18 402 552	21 162 630
Transferts et subventions	4 668 173	5 491 459	5 086 512	5 575 431
Investissement	6 883 905	7 286 905	7 239 149	7 999 483
Total :	43 770 790	44 894 362	50 463 953	55 432 411

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.006 Administration Générale

Responsable du Programme : le Secrétaire Général

a) Présentation stratégique du programme 1.006

Le programme 1.006 s'occupe de :

- i) suivi régulier des relations avec les missions diplomatiques accréditées au Mali et de l'évolution de la situation politique internationale ;
- ii) la Coordination, l'animation et le contrôle des activités des services centraux et des services extérieurs ;
- iii) l'élaboration, la mise en oeuvre et le contrôle de l'exécution du Budget d'État et des fonds mis à la disposition des services du département, ainsi que l'établissement des comptes administratifs ;
- iv) la gestion rationnelle des ressources humaines, financières et matérielles mises à la disposition du département ;
- v) l'organisation des visites, conférences et cérémonies publiques ;
- vi) la coordination de la préparation des plans, programmes et projets, ainsi que leur suivi et évaluation.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 1.006 est bâti autour de quatre (04) objectifs spécifiques :

- (i) contribuer à la prise de décisions pertinentes en matière de relations extérieures, de défense, de sécurité et de planification ;
- (ii) mettre les programmes du département dans les conditions efficaces ;
- (iii) s'assurer de la bonne gestion de ressources humaines, financières et matérielles du département ;
- (iv) oeuvrer à l'organisation des cérémonies et des visites de hautes personnalités étrangères au Mali et maliennes à l'étranger, ainsi qu'au respect des conventions en matière de protocole.

A ces objectifs spécifiques sont associés onze (11) indicateurs, dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court, moyen et long termes. Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs qui leurs sont associés, sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Objectif 1: Contribuer à la prise de décisions pertinentes en matière de relations extérieures, de défense, de sécurité et de programmation, mise en oeuvre, suivi-évaluation des programmes et projets.					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
I.1 Taux de mise en oeuvre du programme d'action Gouvernemental.	%	94	90	90	90
Moyen de Vérification : Rapport d'activités; Programme de Travail Gouvernemental (PGT)					
Précision Méthodologique : (Nombre de décisions prises par le Gouvernement sur la base des propositions formulées par le département/ Nombre de propositions formulées par le département) x 100					
I.2 Taux d'exécution des projets et programmes	%	75	75	75	75
Moyen de Vérification : Rapport de la revue sectorielle.					
Précision Méthodologique : : (Total des dépenses effectuées / Total des montants prévus) x 100.					
I.3 Nombre d'axes diplomatiques et coopération rédefinies	Nbre	3	4	5	6
Moyen de Vérification : Rapport d'activité					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
I.4 Nombre d'accord de coopération signés dans le domaine de sécurité et de défense		-	2	3	3
Moyen de Vérification : Rapports d'activités					
Précision Méthodologique : Denombrement					

Objectif 2: Mettre les programmes du département dans les conditions efficaces.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Taux d'exécution du budget du département	%	98	99	99	99

Moyen de Vérification : Rapport d'activités DFM

Précision Méthodologique : (montant mandaté / dotation budgétaire) x 100.

2.2 Taux d'exécution du plan de formation	%	100	50	60	70
---	---	-----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : Nombre d'agents formés / Nombre d'agents à former) x 100

2.3 Pourcentage des diplomates de carrière dans les MDC, y compris le chef de mission	Nbre	41,27	50	60	65
---	------	-------	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport d'activité DRH

Objectif 3: S'assurer du bon fonctionnement des services et veiller à l'application et au respect des dispositions législatives et réglementaires relatives à la gestion financière, administrative et matérielle du département.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
3.1 Taux d'exécution du programme des missions de contrôle.	%	90	90	90	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : Nombre de missions exécutées / Nombre de missions prévues) x 100.

3.2 Taux de réalisation des missions conjointes de suivi des projets-programmes dans les MDC	%	90	90	90	100
--	---	----	----	----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités CPS/CI

Précision Méthodologique : (Nombre de missions exécutées / Nombre de missions prévues) x 100.

3.3 Nombre de rapports d'activités annuels transmis par les MDC	Nbre	52	52	52	52
---	------	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 4: Oeuvrer à l'organisation des cérémonies et des visites de hautes personnalités étrangères au Mali et maliennes à l'étranger ainsi qu'au respect des conventions en matière de protocole.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
4.1 Nombres de hautes personnalités accueillies	Nbre	1500	1500	1500	1500

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

4.2 Nombres de dossiers d'immunités et privilèges traités	Nbre	8200	8000	8000	8000
---	------	------	------	------	------

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

4.3 Nombre de missions d'assistances apportées aux hautes personnalités maliennes en déplacement à l'étranger	Nbre	655	1000	1200	1771
---	------	-----	------	------	------

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

4.4 Nombre de conférences et cérémonies officielles organisées	Nbre	150	180	180	200
--	------	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	18 085 852	18 220 568	19 354 378	20 294 975
Biens et services	13 632 600	13 400 297	18 190 962	20 919 320
Transferts et subventions	4 594 534	5 417 820	5 006 101	5 487 143
Investissement	6 883 905	7 286 905	7 239 149	7 999 483
Total :	43 196 891	44 325 590	49 790 590	54 700 921

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Coordination administrative et financière	13 525 451	13 788 168	16 056 590	17 915 370
Représentation du Mali à l'extérieur	29 528 405	30 321 387	35 478 088	38 794 503
Planification, programmation et suivi évaluation	143 035	216 035	157 480	175 902
Total :	43 196 891	44 325 590	49 790 590	54 700 921

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	336	370	379	388
CATEGORIE B1	60	70	71	72
CATEGORIE B2	53	63	64	65
CATEGORIE C	20	26	26	26
AUTRES	1 087	1 267	1 328	1 389
Total :	1 556	1 796	1 868	1 940

Action 01 Coordination administrative et financière

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	1 287 038	1 285 983	1 359 513	1 425 582
Biens et services	4 062 494	3 863 963	4 201 402	4 831 579
Transferts et subventions	1 419 014	1 551 317	1 538 459	1 679 698
Investissement	6 756 905	7 086 905	7 105 190	7 850 628
Total	13 525 451	13 788 168	14 204 564	15 787 487

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Elaboration et suivi du Programme d'Action Gouvernemental (PAG) du département (coordination des activités, projets de textes de création des services et autres).	129 975
1.1.2 Elaboration des programmes d'activités et des projets du secteur	40 232
1.1.3 Elaboration des politiques et stratégies s'inscrivant dans l'atteinte des objectifs du CREDD	36 233
1.1.4 Renforcement du centre d'Etudes Stratégiques	85 425
1.3.1 Redéfinition des visées diplomatiques et la coopération en fonction des besoins nouveaux du Mali.	1 000
1.4.1 Diversification et renforcement de la coopération militaire	1 000
2.1.1 Gestion rationnelle du personnel	22 812
2.1.2 Préparation du budget et exécution du budget	15 000
2.1.3 Gestion efficiente des ressources financières et matérielles	2 763 194
2.1.4 Prise en charge des contributions du Mali aux budgets de fonctionnement des organisations	5 400 000
2.1.5 Prise en charge de la valise diplomatique	60 838
2.1.6 Gestion de la presse et de la communication	13 714
2.1.7 Prise en charge du transport des retraités	149 156
2.1.8 Traitement des salaires du personnel	1 285 983
2.1.9 Diverses activités liées au fonctionnement et appuis aux services du Département	1 533 697
2.1.10 Projet 1: Prog. Construction. Résiden. Loge. Diplom. Chancell	1 300 000
2.1.11 Projet 3: de Construct. du nouveau siege du Protocole de la Republique	500 000
2.1.12 Projet réhabilitation Inspection Services Diplomatiques et Consulaires	300 000
2.2.1 Formation du personnel	68 000
2.3.1 Professionalisation de notre diplomatie	1 000
3.1.1 Renforcement des missions de contrôle au sein du département et dans les MDC (ISDC)	41 686
4.1.1 Gestion des questions d'accueil et de Cérémonial (Accueil)	5 832
4.2.1 Traitement avec diligence les dossiers couverts par les régimes dérogatoires	21 727
4.3.1 Gestion des questions d'accueil et de cérémonial (départ personnalités)	5 832
4.4.1 Gestion des questions d'accueil et de cérémonial (cérémonial)	5 832
Total	13 788 168

Action 02 Représentation du Mali à l'extérieur

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	16 798 814	16 934 585	17 994 865	18 869 393
Biens et services	9 554 071	9 520 299	13 966 039	16 060 694
Transferts et subventions	3 175 520	3 866 503	3 467 642	3 807 445
Total	29 528 405	30 321 387	35 428 546	38 737 532

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.13 Traitement salarial des MDC	16 934 585
2.1.14 Fonctionnement des MDC	9 520 299
2.1.15 Diverses activités liées au fonctionnement (MDC)	3 866 503
Total	30 321 387

Action 03 Planification, programmation et suivi évaluation**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Biens et services	16 035	16 035	23 521	27 047
Investissement	127 000	200 000	133 959	148 855
Total	143 035	216 035	157 480	175 902

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.7 Elaboration des programmes d'activités et des projets du secteur (planif.)	8 017
1.1.8 Elaboration des politiques et stratégies s'inscrivant dans l'atteinte des objectifs du CREDD (CPS).	8 018
1.2.1 Appui CPS	107 000
3.2.1 Réalisation de missions conjointes de suivi des projets-programmes dans les MDC	93 000
Total	216 035

Le Programme : 2.008 Politique Exterieur et Coopération Internationale

Responsable du programme : le Directeur de la Coopération Multilatérale

a) Présentation stratégique du programme 2.008

Le programme 2.008 a pour objet :

- i) le renforcement des relations politiques entre le Mali et les partenaires bilatéraux et multilatéraux ;
- ii) l'élaboration de la politique de coopération et sa mise en oeuvre ;
- iii) le renforcement et la coordination des relations de coopération ;
- iv) le renforcement de la présence des maliens dans les Organisations Internationales.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme 2.008

Le cadre de performance du programme 2.008 est bâti autour de trois (03) objectifs spécifiques : (i) accroître le volume de l'Aide Publique au Développement en faveur de l'économie nationale ; (ii) suivre l'efficacité de l'utilisation de l'Aide ; (iii) affirmer la présence du Mali sur la scène internationale.

A ces objectifs sont associés neuf (09) indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés, sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Objectif 1: Accroître le volume de l'aide publique au développement en faveur de l'économie nationale

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Nombre de conventions de financement signées	Nbre	45	30	30	30

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

1.2 Montant des conventions de financement signées	millions	500 000	400000	500000	600000
--	----------	---------	--------	--------	--------

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

1.3 Volume de l'aide mobilisée par nature (dons)	millions	600000	100000	300000	500000
--	----------	--------	--------	--------	--------

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

1.4 Volume de l'aide mobilisée par nature (Prêts)	millions	400	300000	200000	100000
---	----------	-----	--------	--------	--------

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 2: Suivre l'efficacité de l'utilisation de l'aide

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Taux de l'aide en exécution nationale	%	60	70	70	70

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Volume d'aide en exécution nationale/Volume total d'aide) X 100

2.2 Taux de l'APD investi dans les secteurs productifs (Agriculture, Industries, Infrastructures et Mines)	%	30	35	35	35
--	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (L'APD investie dans les secteurs productifs / total d'APD) x100

2.3 Taux de mobilisation annuelle de l'aide (Dons)	%	95	100	100	100
--	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (l'aide annuelle mobilisée/total de l'aide allouée pendant l'année sous revue) x 100

2.4 Taux de mobilisation annuelle de l'aide (Prêts)	%	40	25	25	25
---	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (l'aide annuelle mobilisée/total de l'aide allouée pendant l'année sous revue) x 100

Objectif 3: Affirmer la présence du Mali sur la scène internationale.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
3.1 Nombre de cadres maliens placés dans les organisations internationales avec l'appui du gouvernement (SNU)	nbre	8	5	1	1

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

3.2 Taux de participation aux réunions statutaires et commissions mixtes	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : Nombres de participations effectives aux réunions statutaires / Nombres de participations prévues pour les réunions statutaires)

3.3 Taux d'organisation des réunions statutaires et commissions mixtes	%	100	75	75	75
--	---	-----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de réunions effectivement organisées / Nombre de réunions prévues) x100

3.4 Nombre de cadres maliens placés dans les organisations internationales avec l'appui du gouvernement (ORI)	Nbre	5	3	1	1
---	------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : : Dénombrement

3.5 Nombre de cadres maliens placés dans les organisations internationales avec l'appui du gouvernement (Autres Organisations)	Nbre	2	1	1	1
--	------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : : Dénombrement

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	245 158	255 189	262 611	275 370
Biens et services	123 692	123 692	181 442	208 642
Transferts et subventions	50 626	50 626	55 281	60 696
Total :	419 476	429 507	499 334	544 708

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Coopération bilatérale	263 729	245 335	316 303	345 214
Coopération multilatérale	155 747	184 172	183 031	199 494
Total :	419 476	429 507	499 334	544 708

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	31	26	26	26
CATEGORIE B1	5	4	4	4
CATEGORIE B2	5	5	5	5
CATEGORIE C	4	4	4	4
AUTRES	15	11	11	11
Total :	60	50	50	50

Action 01 Coopération bilatérale**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	160 872	142 478	172 325	180 697
Biens et services	84 449	84 449	123 878	142 449
Transferts et subventions	18 408	18 408	20 100	22 068
Total	263 729	245 335	316 303	345 214

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Négociation des accords de financement et/ou de partenariat	6 605
1.2.1 Diversification des axes de coopération entre le Mali et ses partenaires	6 605
1.3.1 Coordination et suivi de l'aide publique au développement	6 605
2.1.1 Traitement des salaires du personnel (Coopération bilatérale)	142 478
2.1.2 Suivi et mise en oeuvre des conventions	6 605
3.1.1 Suivi et promotion des cadres maliens dans les organisations internationales (Coop bilatérale)	6 605
3.2.2 Renforcement des relations politiques avec les pays	6 605
3.2.3 Participation aux réunions statutaires	6 605
3.2.4 Participation aux négociations multilatérales stratégiques des mécanismes bilatéraux de coopération	6 605
3.3.1 Organisation des commissions mixtes	6 605
3.3.2 Diverses activités liées au fonctionnement (Coop. bilatérale)	36 807
3.3.3 Organisation des revues des Comités de pilotage des programmes bilatéraux avec les PTF	6 605
Total	245 335

Action 02 Coopération multilatérale

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	84 286	112 711	90 286	94 673
Biens et services	39 243	39 243	57 564	66 193
Transferts et subventions	32 218	32 218	35 181	38 628
Total	155 747	184 172	183 031	199 494

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.3 Diversification des domaines de coopération avec les fonds internationaux et les Agences du système	3 634
2.1.4 Organisation des réunions du comité de pilotage du cadre intégré des Nations Unies pour l'Assistance	1 763
2.1.5 Organisation des revues de portefeuilles et les réunions des Comités de pilotage des Agences du système des Nations Unies et des programmes financés par les PTF	1 763
2.1.6 Coordination des travaux du Groupe thématique n°5 (Partenariat et mobilisation des ressources).	1 763
2.1.7 Conduite des études et recherches concourant à l'élaboration des éléments de la politique nationale	1 877
2.1.8 Suivi et mise en oeuvre des conventions internationales et autres accords sur les biens publics	3 634
2.2.1 Traitement de salaires du personnel (Coop. multilatérale)	112 711
2.2.2 Collecte et traitement des données de coopération pour l'élaboration du Rapport de Coopération au	1 763
3.1.2 Suivi et promotion des cadres maliens et des candidatures dans les organisations internationales (Cop Multi)	3 634
3.2.1 Diverses activités liées au fonctionnement (coop.Multi)	40 512
3.2.5 Participation aux négociations multilatérales dans les enceintes des Nations Unies	1 871
3.2.6 Participation du Mali aux réunions statutaires des Organisations internationales et des Agences et	3 634
3.2.7 Participation aux réunions du Conseil de Sécurité des Nations unies consacrées à l'examen du rapport	1 871
3.3.4 Organisation des réunions du Comité interministériel pour le suivi de la mise en oeuvre du SOFA	1 871
3.3.5 Organisation des réunions des Comités du PBF et du Fonds fiduciaire pour la paix et la sécurité	1 871
Total	184 172

Le Programme : 2.009 Formulation, Négociation et Suivi des Accords Internationaux

Responsable de Programme 2.009: le Directeur des Affaires Juridiques

a) Présentation stratégique du programme 2.009

Le programme 2.009 a pour objet :

- i) l'élaboration des rapports relatifs à la mise en oeuvre des conventions auxquelles le Mali fait partie ;
- ii) la négociation, la conclusion, la ratification, la centralisation, la conservation, la gestion des Accords Internationaux et le suivi du contentieux y afférent ;
- iii) l'analyse des grandes questions de Droit International ;
- iv) le développement et le suivi des actions de coopération en matière de lutte contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière ;
- v) la gestion des relations avec les Consulats étrangers établis au Mali et des affaires consulaires et des contentieux y afférents.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme 2.009

Le cadre de performance du programme 2.009 est bâti autour de cinq (05) objectifs spécifiques : (i) assurer le processus de conclusion des traités internationaux ainsi que le suivi des engagements y afférents ; (ii) contribuer au règlement des contentieux et à la gestion des questions de droit international ; (iii) contribuer aux efforts de sécurisation du pays en rapport avec les partenaires du Mali ; (iv) contribuer à une meilleure gestion des affaires consulaires et (v) sécuriser les archives diplomatiques.

A ces objectifs sont associés onze (11) indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés, sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Objectif 1: Assurer le processus de conclusion des traités ainsi que le suivi des engagements y afférents.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Nombre de traités internationaux ratifiés.	Nbre	50	50	50	50

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

1.2 Nombre de traités signés ne nécessitant pas de ratification pour leur entrée en vigueur	Nbre	50	50	50	50
---	------	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités/Rapports de présentation

Précision Méthodologique : Dénombrement

1.3 Pourcentage de rapport initiaux et périodiques produit lors de cession du comité interministériel d'appui à l'élaboration des rapports initiaux et périodiques (CIMERAP)	%	92	95	95	98
--	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités/Rapports périodiques

Précision Méthodologique : (Nombre de Rapports initiaux et périodiques produits / Nombre Rapports initiaux et périodiques prévus) x 100

Objectif 2: Contribuer au règlement des contentieux et à la gestion des questions de droit international.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Pourcentage de dossiers de contentieux traités impliquant le Mali	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de dossiers traités et transmis à la Direction générale du Contentieux/Nombre de plaintes devant les juridictions nationales et internationales impliquant le Mali) x 100.

2.2 Pourcentage de contentieux traités opposant des nationaux aux missions diplomatiques et consulaires ou organisations internationales accréditées au Mali.	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de dossiers de contentieux traités/Nombre de dossiers reçus) x 100

2.3 Pourcentage de participations aux réunions statutaires relatives aux questions de droits de l'homme et de justice pénale internationale	%	60	70	80	80
---	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : Nombre de réunions suivies/Nombre de réunions auxquelles le Mali a été invité) x 100

Objectif 3: Contribuer aux efforts de sécurisation du pays en rapport avec les partenaires du Mali.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
3.1 Taux de participation aux réunions sur la lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités/Rapport de mission

Précision Méthodologique : (Nombre de réunions suivies/Nombre de réunions auxquelles le Mali a été invité) x 100

Objectif 4: Contribuer à une meilleure gestion des affaires consulaires.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
4.1 Nombre de Consuls honoraires du Mali nommés.	nbre	10	10	10	10

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

4.2 Pourcentage des dossiers consulaires traités.	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de dossiers consulaires traités /Nombre de dossiers consulaires reçus) x 100.

Objectif 5: Sécuriser les archives diplomatiques.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
5.1 Pourcentage d'accords numérisés.	%	50	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre d'accords numérisés / Nombre d'accords à numériser) x 100

5.2 Pourcentage des documents diplomatiques archivés.	%	0	50	50	50
---	---	---	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de documents diplomatiques archivés / Nombre de documents diplomatiques à archiver) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	110 858	95 700	118 751	124 522
Biens et services	20 552	20 552	30 148	34 668
Transferts et subventions	23 013	23 013	25 130	27 592
Total :	154 423	139 265	174 029	186 782

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Conclusion, suivi des accords et traités internationaux et gestion des affaires consulaires et contentieuses	154 423	139 265	174 029	186 782
Total :	154 423	139 265	174 029	186 782

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	8	12	13	14
CATEGORIE B1	1	1	1	1
CATEGORIE B2	3	1	1	1
CATEGORIE C	2	1	1	1
AUTRES	2	1	1	1
Total :	16	16	17	18

Action 01 Conclusion, suivi des accords et traités internationaux et gestion des affaires consulaires et contentieuses
Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	110 858	95 700	118 751	124 522
Biens et services	20 552	20 552	30 148	34 668
Transferts et subventions	23 013	23 013	25 130	27 592
Total	154 423	139 265	174 029	186 782

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Négociation, conclusion, ratification et mise en oeuvre des accords internationaux	2 155
1.1.2 Diverses activités liées au fonctionnement	2 156
1.2.1 Négociation, conclusion et exécution d'accords internationaux (Nbre traités signés)	1 983
1.3.1 Suivi des engagements internationaux auxquels le Mali a souscrit	1 983
1.3.2 Elaboration des rapports découlant de la mise en oeuvre des Conventions Internationales	4 603
2.1.1 Gestion efficace des litiges impliquant le Mali	4 603
2.1.2 Gestion efficace des litiges impliquant les ressortissants maliens à l'Etranger	1 983
2.2.1 Gestion efficace des litiges entre les missions diplomatiques et consulaires accréditées au Mali et leurs	4 603
2.3.1 Participation aux réunions statutaires relatives aux questions de droits de l'homme et de justice pénale	4 603
3.1.1 Traitement de salaires du personnel	95 700
3.1.2 Suivi des dossiers relatifs à la lutte contre le terrorisme	4 603
4.1.1 Autres activités (Nomination consuls)	6 324
5.1.1 Réhabilitation et numérisation des accords	1 983
5.2.1 Réhabilitation et numérisation des documents diplomatiques	1 983
Total	139 265

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Programmes	Désignation	AE		Crédits de paiement		
		2024	2023	2024	2025	2026
1.006	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	APPUI CPS SECTEUR COOPERATION ET INTEGRATION	200 000	127 000	200 000	133 959	148 855
	PROG. ACQUISITION / CONSTR./ REHAB./ RESIDENCE/LOGE DIPL	1 300 000	1 105 000	1 300 000	1 165 554	1 295 163
	PROJET DE CONSTRUCTION DU NOUVEAU SIEGE DU PROTOCOL	2 000 000	510 000	500 000	537 948	597 767
	PROJET REHABILITATION INSPECTION SERVICES DIPLOMATIQU	754 000	255 000	300 000	268 974	298 883
	Total :	4 254 000	1 997 000	2 300 000	2 106 435	2 340 668

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Suivant le décret n°2023-0392/PM-RM du 19 juillet 2023, fixant les attributions spécifiques des membres du Gouvernement, le ministre des Maliens établis à l'extérieur et de l'Intégration africaine prépare et met en oeuvre la politique nationale concernant les maliens établis à l'extérieur du Mali, la politique nationale migratoire et l'Intégration africaine.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- la protection des maliens établis à l'étranger ;
- la mise en oeuvre des actions relatives au retour et à la réinsertion des maliens établis à l'extérieur, en rapport avec les ministres concernés, notamment le ministre chargé des Affaires étrangères ;
- le suivi des questions de migration, en rapport avec les ministres concernés, notamment le ministre chargé des Affaires étrangères ;
- l'assistance aux maliens établis à l'extérieur en situation difficile, en rapport avec les ministres concernés, notamment le ministre chargé des Affaires étrangères, le ministre chargé de la Justice et le ministre chargé des Finances ;
- l'élaboration et la mise en oeuvre de mesures destinées à assurer une pleine implication des maliens établis à l'extérieur dans la réalisation des actions de développement ;
- l'élaboration et la mise en oeuvre de la politique nationale en matière d'Intégration africaine ;
- la coordination et la promotion des politiques sectorielles en matière d'intégration africaine en vue d'une meilleure cohérence des propositions nationales en liaison avec les ministres intéressés ;
- la définition, la mise en oeuvre, le suivi et l'évaluation des programmes communautaires en vue d'un développement harmonisé et équilibré des Etats membres ;
- le suivi de la politique d'intégration des communautés africaines vivant au Mali, de la politique d'immigration et d'émigration africaine en liaison avec les ministres intéressés ;
- la participation à la gestion des questions relatives à la prévention et règlement des conflits en Afrique.

I.2 Les contraintes et les défis

L'environnement international de la migration et de l'intégration africaine a été particulièrement difficile pour le département et pour les maliens établis à l'extérieur, en raison des sanctions économiques et financières infligées à notre pays par la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et aussi de la pandémie de la maladie à coronavirus ou COVID-19 qui ont négativement impacté sur la contribution des maliens établis à l'extérieur et sur le département.

Le Ministère des Maliens établis à l'extérieur et de l'Intégration africaine, à travers ses programmes, joue un rôle d'impulsion dans le cadre de la mise en oeuvre des politiques et des projets/programmes du département.

Les contraintes qui entravent la bonne exécution des missions assignées au département sont, entre autres, d'ordre institutionnel, financier et humain.

I.2.1 Contraintes

Le Ministère des Maliens établis à l'extérieur et de l'Intégration africaine, dans l'exécution des missions qui lui sont assignées, est confronté à des difficultés d'ordre institutionnel, humain, financier et matériel, notamment :

- la concentration territoriale des structures ;
- les conflits de compétence avec les départements en charge des Affaires étrangères, de l'Emploi et de la Formation professionnelle ;
- l'insuffisance de ressources humaines en nombre et en qualité au niveau du Secrétariat Général de la Commission Nationale pour l'Intégration Africaine (SG-CNIA), de la Commission nationale de Gouvernance du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (CNG-MAEP) ;
- l'insuffisance de moyens financiers pour la mise en oeuvre du plan de formation et de perfectionnement des agents ;
- l'insuffisance des ressources financières et matérielles (véhicules) au niveau du Cabinet, de la Direction des Finances et du Matériel (DFM), de la Délégation Générale à l'Intégration Africaine (DGIA), du MAEP, de la Délégation Générale des Maliens de l'extérieur (DGME), du Centre d'Information et de Gestion des Migrations (CIGEM) et de la Cellule Technique du Codéveloppement

(CTC);

- la difficulté d'accès au fonds d'urgence et d'assistance aux rapatriés ;
- l'inexistence de manuel de procédures pour la Délégation Générale des Maliens de l'Extérieur (DGME) ;
- le faible niveau de transfert de fonds des migrants orienté vers les investissements productifs ;
- la suspension de l'Aide Publique au Développement.

I.2.2 Défis

Le Ministère des Maliens établis à l'extérieur et de l'Intégration africaine a plusieurs défis à relever entre-autres :

- poursuivre l'opérationnalisation des antennes d'accueil, d'information et d'orientation des maliens établis à l'extérieur ;
- développer une synergie d'actions entre les différents départements impliqués dans la gestion des maliens établis à l'extérieur ;
- renforcer les capacités des structures en ressources humaines, financières et matérielles ;
- élaborer et adopter un plan de formation pour les agents du département ;
- élaborer un manuel de procédures pour la DGME ;
- inscrire sur le budget du département le Fonds d'urgence et d'assistance aux rapatriés ;
- accroître la participation des maliens établis à l'extérieur au processus de développement économique, social et culturel du pays ;
- valoriser l'image du Mali à l'échelle régionale et internationale ;
- faire de la migration une opportunité pour tous et non une menace ;
- inciter à la réorientation d'une part substantielle des transferts de fonds des migrants vers les investissements productifs ;
- sensibiliser sur les risques et les dangers liés à la migration irrégulière ;
- veiller à la mise en oeuvre du Plan d'actions de la PNIAM ;
- mettre en oeuvre et suivre le nouveau plan d'action 2020-2024 de la PONAM ;
- assurer le suivi régulier des politiques, programmes et stratégies de développement au niveau des organisations sous régionales et régionales.
- institutionnaliser le projet TOKTEN en l'Agence de Transfert de Compétence de la Diaspora (ATCD) ;
- adopter la stratégie de protection des maliens en situation de détresse ;
- produire des données statistiques des maliens établis à l'extérieur.

I.3 La politique sectorielle

Le Ministère des Maliens établis à l'extérieur et de l'Intégration africaine est concerné par la mise en oeuvre du CREDD 2019-2023 à travers son objectif global 5.5. "Mieux gérer la croissance démographique et la migration afin qu'elles contribuent à la réduction de la pauvreté et au développement pour la capture du dividende démographique", avec les objectifs spécifiques suivants :

- Objectif spécifique 5.5.2 : Mobiliser et valoriser les apports des diasporas pour réduire la pauvreté et soutenir le développement ;
- Objectif spécifique 5.5.3 : Mettre en place un système de gestion approprié des questions migratoires.

Ces objectifs spécifiques cadrent bien avec le plan d'actions de la Politique Nationale de Migration du Mali (PONAM).

La vision du Mali est de faire de la migration, un véritable "atout pour le développement du pays, un facteur de croissance économique et de promotion sociale pour réduire durablement la pauvreté".

A cet effet, notre pays dispose d'un document de Politique nationale de Migration (PONAM), adopté le 03 septembre 2014 par le Gouvernement, dont l'objectif global consiste à mieux gérer la migration afin qu'elle contribue à la réduction de la pauvreté.

Cet objectif est décliné en quatre (04) objectifs spécifiques qui sont: (i) assurer la protection et la sécurité des migrants et les membres de leurs familles en veillant aux respects de leurs droits et devoirs en favorisant leur accès à un travail décent et à une bonne couverture sociale, (ii) mettre en place des mécanismes et des dispositifs de gestion appropriés (en matière de connaissance, de réglementation, d'accueil et de réinsertion, de valorisation des capacités) pour mieux organiser la migration, (iii) mobiliser et valoriser les apports des diasporas pour réduire la pauvreté et soutenir le développement national et (iv) faire du Mali, un carrefour Ouest-Africain de dialogue et de concertation sur la migration.

Les axes stratégiques adossés à ces objectifs sont :

- la protection et la sécurisation des migrants et les membres de leur famille ;
- la mise en place de mécanismes et de dispositifs de gestion appropriés pour mieux organiser la migration :

- l'appui à une meilleure réinsertion des migrants de retour ;
- la valorisation du capital humain (social, culturel, technique), économique et financier des migrants ;
- le renforcement des capacités des organisations des migrants et de la société civile ;
- le positionnement stratégique du Mali comme carrefour ouest-africain de dialogue et de concertation sur les migrations ;
- l'amélioration des connaissances sur les migrations ;
- la réadaptation des conditions d'entrée, de séjour et d'établissement au Mali.

Aussi, le Gouvernement du Mali pour traduire sa volonté en faveur de l'Intégration Africaine, a adopté le 02 novembre 2018, la Politique Nationale en matière d'Intégration Africaine du Mali (PNIAM) et son Plan d'Actions 2018-2022.

L'objectif global de la PNIAM est de contribuer à la création d'un ensemble sous régional homogène et cohérent en vue de la réalisation de l'unité africaine.

Pour l'atteinte de l'objectif global de la PNIAM, les objectifs spécifiques suivants ont été retenus :

- oeuvrer à la conception des politiques sectorielles nationales conformes aux directives des politiques communautaires ;
- renforcer les capacités des ressources humaines nationales pour les rendre aptes à la concurrence par l'harmonisation ;
- améliorer la perception populaire des organisations communautaires, de leurs principes, de leurs compétences et de leurs missions ;
- coordonner et suivre toutes les actions en matière d'intégration africaine.

Ces différents objectifs ont toujours guidé l'action des pouvoirs publics maliens.

La PNIAM est mise en oeuvre suivant quatre (04) axes stratégiques qui sont :

- les politiques publiques ;
- l'intégration économique et l'environnement des affaires;
- les politiques socioculturelles;
- la communication autour des objectifs et programmes de l'intégration africaine.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2019 - 2022

Indicateurs		Unité	2019	2020	2021	2022
1	Volume de transferts des migrants	en milliards F CFA	587	600	516,6	507,6
2	Nombre de ressortissants maliens placés dans les organismes	en nombre	4	2	0	5
3	Taux d'insertion / réinsertion des migrants de retour	%	85	20	39	0

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 3 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Administration Générale	1 326 574	1 358 424	1 551 236	1 731 656
Intégration Africaine	455 801	453 421	461 274	517 261
Gestion des Maliens de l'Extérieur	1 411 006	2 009 325	1 548 269	1 714 827
Total :	3 193 381	3 821 170	3 560 779	3 963 744

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	606 692	641 981	649 887	681 470
Biens et services	1 143 026	1 233 026	1 467 222	1 684 752
Transferts et subventions	521 663	431 163	471 370	517 562
Investissement	922 000	1 515 000	972 300	1 079 960
Total :	3 193 381	3 821 170	3 560 779	3 963 744

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.007 Administration Générale

Responsable de Programme : le Secrétaire général du Ministère.

a. Présentation stratégique du programme :

Le programme, composé du Cabinet, de la Cellule Technique du Codéveloppement (CTC) et de la Direction des Finances et du Matériel (DFM), s'occupe de : (i) la coordination, l'évaluation, l'animation, le contrôle et la supervision des activités des services techniques et rattachés, (ii) la gestion des ressources financières et matérielles mises à la disposition du département.

La mise en oeuvre du programme est assurée, à travers les actions ci-après :

- Action 01 : conduite des politiques du département ;
- Action 02 : coordination financière et matérielle.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 1.007 est bâti autour de deux (02) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à (i) l'amélioration, la coordination et le suivi-évaluation des politiques et stratégies du département (ii) à la gestion efficace et efficiente des ressources matérielles et financières.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Le détail des objectifs se présente ainsi qu'il suit :

Objectif 1: Améliorer la coordination et le suivi-évaluation des politiques et stratégies du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Taux de mise en oeuvre des recommandations des réunions de coordination	%	70	70	80	90

Moyen de Vérification : Rapports d'activités et Comptes Rendus produits

Précision Méthodologique : (Nombre de recommandations mises en oeuvre/Nombre de recommandations formulées)x100

1.2 Taux d'exécution des activités du département	%	70	70	80	90
---	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités exécutés/Nombre d'activités programmées)x100

1.3 Taux d'exécution des missions de suivi-évaluation	%	70	70	80	90
---	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de missions de suivi-évaluation exécutées/Nombre de missions de suivi-évaluation programmées)x100

Objectif 2: Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources matérielles et financières

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Taux d'exécution du budget	%	84,32	95	98	98

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : Crédits exécutés / crédits notifiés x 100

2.2 Taux d'équipement des structures	%	25	60	70	80
--------------------------------------	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : Nombre de besoins d'équipements satisfaits / Nombre de besoins d'équipements exprimés x 100

2.3 Taux de réalisation des travaux de construction du siège DGME/CTC/TOKTEN/DGIA/	%	20	30	30	-
--	---	----	----	----	---

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : Nombre de travaux réalisés / nombre de travaux prévus x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	434 720	466 570	465 671	488 302
Biens et services	751 854	841 854	1 033 050	1 185 457
Transferts et subventions	90 000			
Investissement	50 000	50 000	52 515	57 897
Total :	1 326 574	1 358 424	1 551 236	1 731 656

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Coordination et pilotage de la politique du département	569 338	578 084	686 909	750 586
Coordination Administrative et Financière	757 236	780 340	1 021 393	1 156 585
Total :	1 326 574	1 358 424	1 551 236	1 731 656

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	26	25	26	27
CATEGORIE B1	12	11	11	11
CATEGORIE B2	9	12	13	14
CATEGORIE C	2	3	3	3
AUTRES	26	28	30	32
Total :	75	79	83	87

Action 01 Coordination et pilotage de la politique du département**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	327 995	336 741	351 348	368 423
Biens et services	221 343	241 343	254 934	290 578
Total	549 338	578 084	606 282	659 001

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Rémunération du personnel (CABINET)	336 741
1.1.2 Réalisation d'actions de prévention de la migration irrégulière	195 099
1.3.2 Missions d'informations sur les opportunités du Codéveloppement en Espagne, Italie, Allemagne, France et autres	26 244
2.2.1 Renforcement de capacités des acteurs dans le domaine de la migration	20 000
Total	578 084

Action 02 Coordination Administrative et Financière

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	106 725	129 829	114 323	119 879
Biens et services	530 511	600 511	778 116	894 879
Investissement	50 000	50 000	52 515	57 897
Total	687 236	780 340	944 954	1 072 655

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.3.1 Evaluation de la Politique Nationale de la Migration	20 000
2.1.1 Rémunération du personnel (DFM)	129 829
2.1.2 Renforcement de la coopération internationale sur les enjeux migratoires	510 511
2.1.3 Organisation de la journée internationale des migrants	50 000
2.2.2 Réalisation d'actions de prévention de la migration irrégulière	70 000
Total	780 340

Le Programme : 2.010 Intégration Africaine

Responsable du programme : le Délégué Général à l'Intégration Africaine.

a. Présentation stratégique du programme :

Le programme 2.010, composé de la Délégation Générale à l'Intégration Africaine (DGIA) et du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP), a pour objet : (i) la promotion d'une culture de l'unité africaine par des actions d'informations, de sensibilisation et de formation ; (ii) la mise en oeuvre d'actions qui préparent le pays à l'Intégration africaine et (iii) l'organisation de concertation et de manifestation avec les communautés africaines résidant au Mali.

La mise en oeuvre du programme sera assurée à travers l'action " Conduite de la politique d'intégration".

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 2.010 est bâti autour de trois (03) objectifs spécifiques : (i) préparer le pays à l'intégration Africaine ; (ii) respecter les engagements du Mali au MAEP et (iii) assurer la mise en oeuvre de la Politique Nationale en matière d'Intégration Africaine du Mali (PNIAM).

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs qui y sont associés, sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Objectif 1: Préparer le pays à l'Intégration					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Taux d'exécution des recommandations issues des réunions statutaires des institutions sous régionales et régionales	%	100	30	40	95
Moyen de Vérification : Rapports d'activités, Rapports de missions					
Précision Méthodologique : Nombre des recommandations mises en oeuvre / nombre total des recommandations x 100					
1.2 Nombre d'actions menées en faveur de l'Intégration	nombre	60	25	30	70
Moyen de Vérification : Rapports d'activités, Rapports d'ateliers et de séminaires d'information et de sensibilisation des acteurs, Rapports d'incidents et de situation au profit du Système d'Alerte précoce (ECOWARN) de la CEDEAO, Communications écrites et les Avis de vacances de postes et de manifestation d'intérêt publiés.					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
1.3 Placement des Nationaux dans les Organismes sous-régionaux et régionaux d'Intégration	nombre	4	4	6	4
Moyen de Vérification : Actes de nomination des cadres Maliens au sein des Institutions sous régionales et régionales					
Précision Méthodologique : Dénombrement					

Objectif 2: Respecter les engagements du Mali au MAEP

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Taux de réalisation des activités de renforcement des acteurs participant au MAEP	%	75	70	80	90

Moyen de Vérification : Rapports d'activités de la CNG / SEPAN / MAEP

Précision Méthodologique : Nombre d'activités réalisées / nombre d'activités prévues x 100

2.2 Taux de réalisation des activités de suivi du Plan d'actions	%	65	70	80	90
--	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités de la CNG / SEPAN / MAEP

Précision Méthodologique : Nombre d'activités réalisées / nombre d'activités prévues x 100

Objectif 3: Assurer la mise en oeuvre de la Politique nationale en matière d'Intégration africaine (PNIAM)

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
3.1 Taux d'exécution des réunions de suivi de la PNIAM	%	60	50	75	80

Moyen de Vérification : Rapports d'activités, Comptes rendus de réunions

Précision Méthodologique : Nombre de réunions tenues / nombre total de réunions prévues x100

3.2 Taux de réalisation des activités du Plan d'actions de la PNIAM	%	60	50	75	80
---	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités, rapports de suivi

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/Nombre total d'activités prévues dans le Plan d'actions) x100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	37 755	35 375	40 443	42 408
Biens et services	257 779	257 779	245 821	282 693
Transferts et subventions	160 267	160 267	175 010	192 160
Total :	455 801	453 421	461 274	517 261

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Conduite et pilotage de la politique d'intégration.	455 801	453 421	593 613	669 450
Total :	455 801	453 421	461 274	517 261

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	2	2	2	2
CATEGORIE B1	1	1	1	1
CATEGORIE B2	2	2	2	2
CATEGORIE C	1	1	1	1
AUTRES	3	3	3	3
Total :	9	9	9	9

Action 01 Conduite et pilotage de la politique d'intégration.**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	37 755	35 375	40 443	42 408
Biens et services	257 779	257 779	245 821	282 693
Transferts et subventions	160 267	160 267	175 010	192 160
Total	455 801	453 421	461 274	517 261

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Rémunération du personnel	35 375
1.2.1	Appropriation des politiques d'accompagnement à la libre circulation dans l'espace CEDEAO	96 523
1.3.1	Renforcement de capacités des acteurs (Semaine nationale de l'Intégration africaine)	90 211
2.1.1	Participation au fonctionnement du MAEP	100 000
2.2.1	Organisation de la journée sur les défis relatifs à la participation de gestion commune des frontières des pays de la CEDEAO	60 267
3.1.1	Suivi et mise en oeuvre de la Politique nationale de l'intégration africaine	60 000
3.2.1	Suivi du plan d'actions de la PNIAM	11 045
Total		453 421

Le Programme : 2.011 Gestion des Maliens de l'Extérieur

Responsable du programme : le Délégué Général des Maliens de l'Extérieur

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme Gestion des maliens de l'extérieur, composé de la Délégation Générale des Maliens établis à l'Extérieur (DGME), du Centre d'Information et de Gestion des Migrations (CIGEM) et des projets du département, a pour objectifs de : (i) veiller à la protection des intérêts des ressortissants maliens établis provisoirement ou de façon permanente à l'étranger, (ii) initier, coordonner et suivre les différentes actions d'aide au retour des maliens établis à l'extérieur, (iii) veiller à la création de conditions permettant la participation des maliens établis à l'extérieur au processus de développement économique et social du pays, (iv) impulser et coordonner l'action consulaire du Mali et (v) veiller à l'application des accords et traités relatifs à l'établissement et à la circulation des personnes et des biens.

La mise en oeuvre du programme est assurée à travers l'action du même nom « Gestion des maliens de l'extérieur ».

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

La mise en oeuvre du programme « Gestion des maliens de l'extérieur » vise à atteindre spécifiquement deux objectifs. Ces objectifs assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

Objectif 1: Assurer la protection des maliens de l'extérieur

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
I.1 Nombre de demandes de passeports et de Cartes d'Identité Consulaires traités	Jour	3	2	2	2

Moyen de Vérification : Rapport d'Activités de la DGME

Précision Méthodologique : Durée moyenne de traitement

I.2 Taux de satisfaction des demandes administratives des Maliens de l'Extérieur	%	100	70	75	75
--	---	-----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport d'Activités de la DGME

Précision Méthodologique : (Nombre de demandes traitées / Nombre total des demandes reçues à la DGME) x100

I.3 Nombre de maliens rapatriés	Nombre	-	-	-	-
---------------------------------	--------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapport d'Activités de la DGME

Précision Méthodologique : le dénombrement

Objectif 2: Promouvoir la participation de la diaspora au processus du développement du pays

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Taux de projets d'investissement appuyés	%	100	50	50	50

Moyen de Vérification : Rapports de la DGME, de la Cellule Technique du Co-développement et de l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII)

Précision Méthodologique : Nombre de projets appuyés / nombre de demandes reçues x 100

2.2 Taux de réalisation des missions TOKTEN	%	106,67	100	100	100
---	---	--------	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports du programme TOKTEN

Précision Méthodologique : Nombre de missions réalisées / nombre de missions programmées x 100

2.3 Taux d'insertion/ réinsertion des maliens de l'extérieur	%	86,66	70	70	70
--	---	-------	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports de la DGME, de la Cellule du Co-développement, du BSI, de l'OIM et de l'OFII

Précision Méthodologique : Nombre de personnes insérées ou réinsérées / nombre de demandes d'insertion ou de réinsertion x 100

2.4 Taux de projets financés (appui aux investissements de la diaspora malienne)	%	-	75	100	100
--	---	---	----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : Nombre de projets appuyés / nombre total de projets à appuyer x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	134 217	140 036	143 773	150 760
Biens et services	133 393	133 393	188 351	216 602
Transferts et subventions	271 396	270 896	296 360	325 402
Investissement	872 000	1 465 000	919 785	1 022 063
Total :	1 411 006	2 009 325	1 548 269	1 714 827

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Soutien aux maliens de l'extérieur	1 411 006	2 009 325	1 555 604	1 723 262
Total :	1 411 006	2 009 325	1 548 269	1 714 827

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	16	15	16	17
CATEGORIE B1	3	3	3	3
CATEGORIE B2	1	1	1	1
CATEGORIE C	3	2	2	2
AUTRES	6	6	6	6
Total :	29	27	28	29

Action 01 Soutien aux maliens de l'extérieur**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	134 217	140 036	143 773	150 760
Biens et services	133 393	133 393	188 351	216 602
Transferts et subventions	271 396	270 896	296 360	325 402
Investissement	872 000	1 465 000	919 785	1 022 063
Total	1 411 006	2 009 325	1 548 269	1 714 827

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Rémunération du personnel	140 036
1.1.2 Réalisation d'actions de prévention de la migration irrégulière	133 393
1.1.4 Réalisation de l'étude sur la mobilisation des ressources propres du CIGEM	70 000
1.1.5 Entretien des locaux du CIGEM	15 000
1.1.6 Rémunération personnel EPA	500
1.2.1 Opérationnalisation des antennes d'accueil, d'information et d'orientation des maliens de l'extérieur	140 000
1.2.2 Appui au fonctionnement du HCME	45 396
1.2.3 Etudes/Construction du siège de la DGME	400 000
2.1.1 Etude diagnostique, institutionnelle et organisationnelle du TOKTEN en vue de son opérationnalisation en structure nationale pérenne ou en programme decennal	75 000
2.3.1 Appui à l'insertion et à la réinsertion des migrants de retour	375 000
2.3.2 Réhabilitation et équipement des centres d'accueil des migrants	100 000
2.3.3 Réhabilitation du CIGEM	240 000
2.4.1 Suivi et inauguration des projets financés (appui aux investissements de la diaspora malienne dans leurs régions d'origine)	275 000
Total	2 009 325

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Programmes	Désignation	Source de financement	AE	Crédits de paiement			
			2024	2023	2024	2025	2026
2.011	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES						
	APPUI PROGRAMME TOKTEN		75 000	75 000	75 000	79 110	87 907
	APPUI INSERTION REINSERTION MIGRANTS MALIENS		375 000	327 000	375 000	344 919	383 273
	PROJET CONSTRUCTION SIEGE DGME/ CT-CODEV / PROG TOKTE		4 000 000	255 000	400 000	268 974	298 883
	PROJET APPUI INVESTISSEMENTS DIASPORA MALIENNE REGION		275 000	215 000	275 000	226 782	252 000
	REHABILITATION EQUIPEMENT CENTRES ACCUEIL MIGRANTS F		100 000	0	100 000	0	0
	REHABILITATION DU CIGEM		240 000	0	240 000	0	0
Total :			5 065 000	872 000	1 465 000	919 785	1 022 063

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Institué par la Loi n°2021-069 du 23 décembre 2021, le Vérificateur général est une Autorité administrative indépendante chargée de la vérification générale. Aux termes de l'article 2 de la Loi n°2021-069 précitée, il a pour missions :

- d'effectuer un contrôle de performance et de qualité des services et organismes publics, des programmes et projets de développement et d'évaluer leurs impacts ;
- de contrôler la régularité et la sincérité des recettes et des dépenses effectuées par les Institutions de la République, les administrations civiles et militaires de l'Etat, les Collectivités territoriales, les Etablissements Publics ;
- de procéder à la vérification d'opérations de gestion des entreprises dans lesquelles l'Etat ou une autre personne publique détient une participation financière ;
- de vérifier la conformité et l'effectivité des biens et services pour l'acquisition desquels une société privée a bénéficié d'une exonération de droits douaniers ou fiscaux ;
- de vérifier les concours financiers accordés par l'Etat ou toute autre personne publique à tout organisme par rapport à l'objet de ces concours ;
- d'évaluer, à la demande du Président de la République, du Gouvernement ou du Parlement ou de son initiative, les politiques publiques en vue de leur proposer les mesures et actions propres à assurer une meilleure adéquation du coût et du rendement des services publics, à rendre plus pertinent l'emploi des ressources publiques et d'une façon générale, à garantir le fonctionnement régulier des organismes et structures publics ;
- d'effectuer des missions de suivi de mise en oeuvre des recommandations des vérifications effectuées.

I.2 Les contraintes et les défis

I.2.1 Contraintes

Dans l'exercice de ses missions, le Vérificateur général est confronté à un certain nombre de contraintes. Il s'agit notamment :

- des difficultés d'accès aux documents dans le cadre des missions de vérification. En effet, les travaux de vérification requièrent toujours des éléments probants qui permettent aux équipes de vérification de fonder leurs constatations et de formuler des recommandations d'amélioration de la gestion publique. Or, la collecte de ces documents est souvent délicate en raison de la faiblesse de l'archivage au sein des entités vérifiées ;
- des difficultés rencontrées dans la mise en oeuvre des recommandations issues des missions de vérification. Chaque mission de vérification conduit à la formulation d'un certain nombre de recommandations administratives visant à corriger les dysfonctionnements et à respecter la légalité. Ces recommandations sont adressées aux responsables des entités vérifiées et au besoin à leurs supérieurs hiérarchiques, y compris les plus hautes autorités. Néanmoins, la mise en oeuvre de certaines de ces recommandations devient difficile en raison, notamment, de l'instabilité des gestionnaires à leur poste, phénomène qui caractérise de plus en plus les services publics.

Par ailleurs, l'insécurité persistante dans plusieurs parties du pays ne favorise pas une couverture idéale des entités à vérifier.

I.2.2 Défis

Pour faire face aux contraintes ci-dessus évoquées, le Bureau du Vérificateur général envisage l'organisation d'échanges avec les entités vérifiées en vue de sensibiliser les responsables sur la valeur ajoutée des vérifications et la mise en oeuvre des recommandations qui en sont issues. Cette approche a été inscrite dans l'axe « partenariat et synergies » de la vision du Vérificateur général qui entend étendre les concertations avec les entités publiques au niveau régional. Ces rencontres permettront également de partager avec les services, la nécessité de l'archivage correcte des documents notamment en utilisant les TIC.

En outre, l'accent sera mis pour l'année à venir d'une part, sur la vérification de la mise en oeuvre des recommandations des vérifications précédentes et, d'autre part, sur la promotion des relations avec les acteurs de la société civile pour servir de relai, notamment, au niveau déconcentré.

Enfin, le BVG poursuivra la diversification des secteurs de vérification avec un échantillonnage assez représentatif des secteurs ayant une incidence directe sur la vie des citoyens, dont les saisines jugées pertinentes seront prises en compte.

I.3 La politique sectorielle

Objectifs stratégiques :

A l'horizon 2025, le Bureau du Vérificateur général se fixe comme objectif stratégique d'être un pôle d'excellence dans les domaines du contrôle et de la vérification au service de l'intérêt public pour une gouvernance de qualité.

Les activités de vérification contribuent fortement à l'atteinte des indicateurs des Objectifs de Développement Durable (ODD), notamment, l'objectif n° 16 « Promouvoir l'avènement des sociétés pacifiques et ouvertes aux fins de développement durable, assurer l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes ». Elles sont également en lien avec l'axe stratégique n°1 « Consolidation de la démocratie et amélioration de la gouvernance », de l'objectif global 1.2 « Améliorer la gouvernance administrative, économique et financière et renforcer le partenariat pour le développement durable » du Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD 2019-2023). Spécifiquement, leurs mises en oeuvre contribuent à l'atteinte de l'objectif 1.2.3 "gérer efficacement les finances publiques et lutter plus efficacement contre la corruption et la délinquance financière".

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2019 - 2022

Indicateurs		Unité	2019	2020	2021	2022
1	Taux de mise en oeuvre des recommandations du BVG	%	49	30	52	55
2	Classement de Transparency international sur la perception de la corruption	Rang / 180 pays	130	130	129	137

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 1 programme.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Bureau du Vérificateur Général	4 142 555	4 792 179	4 558 853	4 857 657
Total :	4 142 555	4 792 179	4 558 853	4 857 657

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	2 872 000	3 378 447	3 076 486	3 226 003
Biens et services	1 090 555	1 223 732	1 291 522	1 420 666
Transferts et subventions	30 000	30 000	33 300	37 296
Investissement	150 000	160 000	157 545	173 692
Total :	4 142 555	4 792 179	4 558 853	4 857 657

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 2.012 Bureau du Vérificateur Général

Le Programme : 2.012 Bureau du Vérificateur Général

Responsable du Programme : Vérificateur général

a) Présentation stratégique du programme

Le programme 2.012 s'inscrit dans les missions assignées au Vérificateur général et est en lien direct avec sa vision stratégique 2018-2025 qui s'articule autour de deux axes majeurs que sont (i) l'axe vérification et évaluation et (ii) l'axe partenariat et synergies.

Les structures responsables du pilotage et de la mise en oeuvre des objectifs de performance du BVG sont : i) le Collège de vérificateurs, ii) la Direction des Pratiques professionnelles, iii) la Cellule Gestion de la Qualité, iv) la Cellule juridique, v) le Service d'Audit interne, vi) la Direction des Finances et du Matériel, vii) la Direction de l'Informatique, viii) la Direction de la Formation, du Personnel et de la Documentation.

La coordination administrative est effectuée, sous l'autorité du Vérificateur général, par le Secrétaire général.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme intervient dans la mise en oeuvre de l'action "Vérification et évaluation des politiques publiques" et est bâti autour des deux (2) objectifs spécifiques suivants :

- assurer les vérifications financières, de performance et de suivi des recommandations des structures publiques ainsi que l'évaluation des politiques publiques ;

- utiliser de façon optimale les ressources financières allouées au BVG pour assurer une vérification de qualité.

Ces deux objectifs spécifiques permettent au BVG de contribuer à l'amélioration de la transparence et de la performance des services publics pour une gouvernance de qualité.

Le détail des objectifs et les indicateurs qui leur sont associés figurent dans les tableaux suivants :

Objectif 1: Améliorer le fonctionnement des services publics par des vérifications financières et des évaluations des politiques publiques					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
I.1 Taux d'exécution du programme annuel de vérification (y compris les missions sur saisine prévues) et d'évaluation des politiques publiques	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : rapport annuel de vérification 2024					
Précision Méthodologique : nombre de missions de vérifications et de saisines d'évaluation des politiques publiques effectuées au cours de l'année / nombre de missions prévues x 100					
I.2 Taux de réalisation des missions sur saisine non prévues dans le programme annuel de vérification	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : rapport annuel de vérification 2024					
Précision Méthodologique : nombre de missions de vérifications sur saisine non prévues effectuées au cours de l'année / nombre de missions de saisines prévues x 100					
I.3 Taux de réalisation des missions de suivi de recommandations		100	100	100	100
Moyen de Vérification : rapport annuel de vérification 2024					
Précision Méthodologique : nombre de recommandations issues des vérifications formulées/nombre de recommandations mises en oeuvre x 100					

Objectif 2: Utiliser de façon optimale les ressources financières allouées au Bureau du Vérificateur général pour assurer une vérification de qualité

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Taux d'exécution du plan de formation	%	44	100	100	100

Moyen de Vérification : rapport d'exécution du plan de formation

Précision Méthodologique : nombre d'agents formés / nombre d'agents à former x 100

2.2 Taux d'exécution du plan annuel de développement informatique	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : rapport d'exécution du plan annuel de développement informatique

Précision Méthodologique : nombre de projets informatiques terminés / nombre de projets prévus X 100

2.3 Taux d'exécution du plan de perfectionnement sur PREM	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : rapport d'exécution des activités du PREM

Précision Méthodologique : nombre d'agents formés sur financement PREM / nombre d'agents à former x 100

2.4 Taux d'exécution du budget du BVG	%	100	100	100	100
---------------------------------------	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Comptes administratifs

Précision Méthodologique : montant de crédits liquidés / montant de crédits notifiés x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	2 872 000	3 378 447	3 076 486	3 226 003
Biens et services	1 090 555	1 223 732	1 291 522	1 420 666
Transferts et subventions	30 000	30 000	33 300	37 296
Investissement	150 000	160 000	157 545	173 692
Total :	4 142 555	4 792 179	4 558 853	4 857 657

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Vérification et évaluation de politiques publiques	4 142 555	4 792 179	4 719 943	5 034 856
Total :	4 142 555	4 792 179	4 558 853	4 857 657

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A		97	97	97
CATEGORIE B1		1	1	1
CATEGORIE B2		17	17	17
CATEGORIE C		22	22	22
CATEGORIE D		3	3	3
Total :		140	140	140

Action 01 Vérification et évaluation de politiques publiques**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	2 872 000	3 378 447	3 076 486	3 226 003
Biens et services	1 090 555	1 223 732	1 291 522	1 420 666
Transferts et subventions	30 000	30 000	33 300	37 296
Investissement	150 000	160 000	157 545	173 692
Total	4 142 555	4 792 179	4 558 853	4 857 657

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Réalisation des missions de vérification et d'évaluation des politiques publiques	113 827
1.2.1 Réalisation de missions de vérification et d'évaluation des politiques (non prévues)	63 000
1.3.1 Réalisation de missions de suivi des recommandations des vérifications et d'évaluation des politiques publiques précédentes	170 000
2.1.1 Renforcement des capacités	103 464
2.2.1 Exécution des projets informatiques	30 000
2.3.1 Mise en oeuvre des activités du PREM	30 000
2.4.1 Paiement des salaires et accessoires de salaires	3 378 447
2.4.2 Acquisitions de biens et services (y compris rénovation bâtiment et matériels roulants)	903 441
Total	4 792 179

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)**I.1 La mission**

Institué par la Loi 97-022 du 14 mars 1997, modifiée et du Décret N°2012-117/P-RM du 24 février 2012, le Médiateur de la République est une Autorité Administrative Indépendante qui s'occupe des réclamations concernant le fonctionnement des administrations de l'Etat, des Collectivités territoriales, des Etablissements Publics et de tout organisme investi d'une mission de service public dans leurs relations avec les administrés.

Le Médiateur de la République contribue à la protection des citoyens face à l'administration, à la promotion de l'esprit du service public et d'une culture démocratique nationale.

I.2 Les contraintes et les défis**I.2.1 Contraintes**

Les principales contraintes se résument entre autres :

- insuffisance de moyens logistiques et financiers pour les missions de restitutions, de collectes et d'audiences foraines ;
- insuffisance de ressources pour achever les travaux de construction de la Délégation territoriale de Ségou.

I.2.2 Défis

Les principaux défis sont:

- approfondir les actions de redevabilité et de recevabilité des dossiers de saisines (réclamations et interpellations) ;
- assurer une forte présence sur l'ensemble du territoire de la République du Mali (construction de sièges des Délégations Territoriales, leurs équipements et dotations en personnel et moyens logistiques) ;
- mettre en oeuvre les recommandations des rapports annuels du Médiateur de la République ;
- promouvoir une visibilité des Services du Médiateur de la République;

I.3 La politique sectorielle

Les missions du Médiateur de la République s'inscrivent dans le cadre de la politique nationale de protection et de promotion des droits, de libertés des citoyens et une participation active au renforcement de l'Etat de droit, et de la consolidation de la paix sociale.

La distinction majeure entre le Médiateur de la République et les autres acteurs des droits de l'Homme est celle que lui confère la Loi N°2012-010 du 08 février 2012 portant modification de la loi N°97-022 du 14 mars 1997. Cette loi, en son article premier, dispose que le Médiateur de la République peut être saisi par le Président de la République, le Gouvernement ou le Parlement dans le cadre de l'amélioration de l'Etat de droit, de la gouvernance et des droits humains ou en matière de règlement des conflits.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques**Tableau 1 : Quelques indicateurs 2019 - 2022**

Indicateurs	Unité	2019	2020	2021	2022

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 1 programme.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Recours pour le Citoyen, Conseil pour l'Administration	1 447 621	1 567 331	1 021 831	1 100 248
Total :	1 447 621	1 567 331	1 021 831	1 100 248

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	489 045	433 755	523 864	549 323
Biens et services	124 576	624 576	143 261	159 735
Transferts et subventions	605 500	105 500	113 813	123 771
Investissement	228 500	403 500	240 893	267 419
Total :	1 447 621	1 567 331	1 021 831	1 100 248

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 2.013 Recours pour le Citoyen, Conseil pour l'Administration

Responsable du Programme : Le Médiateur de la République

a) Présentation stratégique du programme

Le programme 2.013 Recours pour le citoyen, Conseil pour l'administration vise à :

- protéger et promouvoir les droits et libertés des citoyens ;
- participer au renforcement de l'Etat de droit ;
- assurer la gestion administrative et financière de ses services.

Il se décline en une seule action pour mieux assurer sa mise en oeuvre.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le programme 2.013 Recours pour le citoyen, Conseil pour l'administration est bâti autour de quatre (04) objectifs spécifiques :

- régler les difficultés nées des relations entre l'Administration et les usagers ;
- participer à la protection et à la promotion des droits de l'Homme et de la paix sociale ;
- améliorer le fonctionnement de l'Institution ;
- assurer la redevabilité de l'Institution à l'endroit de l'Administration et des citoyens.

A ces objectifs sont associés des indicateurs de résultats soumis à l'atteinte des performances du Médiateur de la République à court et moyen termes.

Objectif 1: Régler les difficultés nées des relations entre l'Administration et les usagers					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Taux de traitement des dossiers de réclamation	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports statistiques mensuels

Précision Méthodologique : (Nbre de dossiers traités/Nbre de dossiers reçus) x 100

1.2 Taux de clôture des dossiers de réclamation	%	90	90	100	100
---	---	----	----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel, statistiques

Précision Méthodologique : (Nombre de dossiers de réclamations clos/ Nombre de dossiers de réclamations reçus) x 100

Objectif 2: Participer à la protection et à la promotion des droits de l'Homme et de la paix sociale					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Taux de réalisation de suivi des interpellations	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'évaluation à mi-parcours, comptes rendus de réunion,

Précision Méthodologique : (Nbre de co/Nbre d'activités de suivi programmées) x 100

2.2 Taux de réalisation du suivi des recommandations	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : PV de conciliation; rapport d'activités; rapport annuel

Précision Méthodologique : PV de conciliation; rapport d'activités; rapport annuel

2.3 Taux de satisfaction des interpellateurs	%	-	85	90	90
--	---	---	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Nombre d'interpellateurs satisfaits / Nombre d'interpellations traitées) x 100

Objectif 3: Améliorer le fonctionnement de l'Institution

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
3.1 Taux de réalisation du plan d'effectif	%	81	100	100	100

Moyen de Vérification : Plan d'effectifs, décisions de recrutement et de mise à disposition

Précision Méthodologique : (Nombre d'agents recrutés/Nombre d'agents prévus au plan) x 100

3.2 Taux d'exécution du budget	%	58	100	100	100
--------------------------------	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Compte administratif, logiciel PRED

Précision Méthodologique : (Crédits liquidés /Crédits notifiés) x 100

3.3 Taux de satisfaction des demandes d'expression de besoins	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Comptabilité matière, rapport d'activités

Précision Méthodologique : (besoins satisfaits/besoins provisionnés)x 100

Objectif 4: Assurer la redevabilité de l'Institution à l'endroit de l'Administration et des citoyens

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
4.1 Taux de réalisation du rapport annuel et des actes de l'EID	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel aux autorités

Précision Méthodologique : (Nombre de productions réalisées/Nombre de productions prévues) x100

4.2 Taux de restitution du rapport annuel	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Ventilation

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités de redevabilité effectuées/Nombre d'activités de redevabilité prévues)x100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	489 045	433 755	523 864	549 323
Biens et services	124 576	624 576	143 261	159 735
Transferts et subventions	605 500	105 500	113 813	123 771
Investissement	228 500	403 500	240 893	267 419
Total :	1 447 621	1 567 331	1 021 831	1 100 248

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Résolution de litiges et contribution à la promotion de la bonne gouvernance	1 447 621	1 567 331	1 561 231	1 686 845
Total :	1 447 621	1 567 331	1 021 831	1 100 248

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	22	16	17	18
CATEGORIE B1	1	2	2	2
CATEGORIE B2	2	2	2	2
CATEGORIE C	1	1	1	1
AUTRES	7	9	9	9
Total :	33	30	31	32

Action 01 Résolution de litiges et contribution à la promotion de la bonne gouvernance
Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	489 045	433 755	523 864	549 323
Biens et services	124 576	624 576	143 261	159 735
Transferts et subventions	605 500	105 500	113 813	123 771
Investissement	228 500	403 500	240 893	267 419
Total	1 447 621	1 567 331	1 021 831	1 100 248

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Gestion des dossiers de réclamations	18 000
1.2.1	Elaboration des rapports trimestriels	6 500
2.1.1	Suivi des dossiers d'interpellations	10 000
2.2.1	Missions de suivi des recommandations	15 000
2.3.1	Organisation de l'EID	105 500
3.1.1	Traitement des salaires et accessoires de salaires	433 755
3.2.1	Suivi de l'exécution du budget	5 000
3.3.1	Prise en charge des besoins de fonctionnement (eau, électricité, internet, entretiens, carburants/lubrifiants, bail...)	465 076
3.3.2	Equipement des services	24 000
3.3.3	Acquisitions de biens durables (matériels roulants)	149 500
3.3.4	Construction des délégations	200 000
3.3.5	Réhabilitation bâtiment	30 000
4.1.1	Production et diffusion du rapport annuel	30 000
4.2.1	Organisation des missions d'information, de sensibilisation et de restitution	50 000
4.2.2	Organisation de conférences, séminaires et ateliers	25 000
Total		1 567 331

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE		Crédits de paiement		
Programmes	Source de financement	2024	2023	2024	2025	2026
2.013	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	CONSTRUCTION DELEGATIONS MEDiateur DE LA REPUBLIQUE	200 000	200 000	200 000	210 960	234 418
Total :		200 000	200 000	200 000	210 960	234 418

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)**I.1 La mission**

Le Comité National de l'Egal Accès aux Médias d'Etat (CNEAME) est une autorité indépendante créée par la loi n°93-001 du 06 janvier 1992. Conformément à cette loi, il a pour mission d'assurer l'égal accès de tous aux médias d'Etat dans les conditions fixées par les lois et règlements en vigueur. A ce titre, il veille à :

- l'équilibre et au pluralisme de l'information en tenant compte des différentes sensibilités politiques, économiques, sociales et culturelles du pays ;
- une gestion équitable du temps d'antenne et de l'espace rédactionnel consacrés aux candidats et aux formations politiques pendant les campagnes électorales.

I.2 Les contraintes et les défis

Dans le cadre de la mission ci-dessus présentée, le Comité National de l'Egal Accès aux Médias d'Etat fait face à plusieurs contraintes et défis, dont les plus importants sont ci-après énumérés.

I.2.1 Contraintes

Les contraintes rencontrées par le CNEAME se résument essentiellement :

- à l'insuffisance de moyens techniques et financiers pour faire face à sa mission ;
- au retard constaté dans la mise à disposition (décaissement) des crédits électoraux ;
- à la fermeture de certaines stations régionales de l'ORTM et l'insuffisante couverture de nombreux points du territoire par la radio et la télévision nationales ;
- à la prise en compte des nouvelles entités administratives créées (régions).

I.2.2 Défis

Le principal défi que le CNEAME se propose de relever est d'assurer le maintien et l'équilibre de l'information en tenant compte des différentes sensibilités politiques, économiques, sociales et culturelles du pays, à travers :

- la mise en place d'un système de monitoring de l'ensemble des médias d'Etat ;
- l'élaboration proactive des documents financiers pour permettre la mise à disposition des budgets électoraux dans des délais raisonnables ;
- la jugulation de l'absence de stations régionales ou l'insuffisante couverture du territoire par l'allocation de temps d'antennes dans les médias privés ;
- la couverture de l'ensemble des régions.

I.3 La politique sectorielle

Les actions du Comité National de l'Egal Accès aux Médias d'Etat ne s'inscrivent pas dans le cadre d'une politique sectorielle spécifique.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques**Tableau 1 : Quelques indicateurs 2019 - 2022**

Indicateurs	Unité	2019	2020	2021	2022

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 1 programme.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Egal accès aux medias d'Etat	153 429	169 438	160 829	178 189
Total :	153 429	169 438	160 829	178 189

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	15 866	19 389	16 995	17 820
Biens et services	137 563	150 049	143 834	160 369
Total :	153 429	169 438	160 829	178 189

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 2.014 Egal accès aux médias d'Etat

Responsable de programme : Le Secrétaire Général du CNEAME.

a) Présentation stratégique du programme

En participant à la gestion des élections, le programme vise à assurer l'accès égal de tous les citoyens aux médias d'Etat en phase électorale et non électorale.

Il intervient dans la mise en oeuvre d'une seule action : "Pilotage de l'accès libre et équitable aux médias d'Etat".

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Les objectifs de la CNEAME dans le cadre de la mise en oeuvre de son programme unique sont :

- faire respecter le droit de l'égal accès aux médias d'Etat des formations politiques et de la société civile ;
- assurer la visibilité du CNEAME ;
- assurer la gestion des ressources humaines, matérielles et financières du CNEAME.

Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs qui leurs sont associés, sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Objectif 1: Faire respecter le droit de l'égal accès aux médias d'Etat des formations politiques et de la société civile

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Taux d'acteurs (formations politiques, organisations de la société civile, médias d'Etat) concerté formé, informé et sensibilisé	%	-	90	95	95

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre d'acteurs concertés, formés, informés et sensibilisés/Nombre total d'acteurs) x 100

1.2 Taux de traitement des plaintes	%	-	100	100	100
-------------------------------------	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de plaintes traitées/Nombre de plaintes reçues) x 100

Objectif 2: Assurer la visibilité du CNEAME

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Taux d'exécution du programme de communication	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de bulletins publiés/Nombre prévu) x 100

Objectif 3: Assurer la gestion des ressources humaines, matérielles et financières

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
3.1 Taux de satisfaction des besoins en ressources humaines	²	70	95	95	95

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre d'agents en fonction/Nombre prévu sur le cadre organique) x 100

3.2 Taux de satisfaction des besoins en ressources matérielles et services	%	70	95	95	95
--	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre d'équipements et de services acquis / Nombre total programmé) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	15 866	19 389	16 995	17 820
Biens et services	137 563	150 049	143 834	160 369
Total :	153 429	169 438	160 829	178 189

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Pilotage de l'accès libre et équitable aux médias d'Etat	153 429	169 438	175 187	194 198
Total :	153 429	169 438	160 829	178 189

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	1	1	1	1
CATEGORIE C	1	1	1	1
AUTRES	3	3	3	3
Total :	5	5	5	5

Action 01 Pilotage de l'accès libre et équitable aux médias d'Etat**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	15 866	19 389	16 995	17 820
Biens et services	137 563	150 049	143 834	160 369
Total	153 429	169 438	160 829	178 189

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Information, sensibilisation et formation des acteurs du processus électoral	10 634
1.2.1 Tenue des sessions statutaires	20 000
2.1.1 Elaboration et publication de bulletins de surveillance	1 000
3.1.1 Prise en charge des salaires et accessoires de salaire	19 389
3.2.1 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement du service (eau, électricité, entretien bâtiment, internet, fournitures diverses)	118 415
Total	169 438

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le ministre de la Défense et des anciens Combattants est chargé de l'exécution de la politique nationale de la défense et en particulier, de l'organisation, de la gestion, de la mise en condition d'emploi et de la mobilisation de l'ensemble des Forces Armées du Mali ainsi que des infrastructures nécessaires.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- la mise en oeuvre et le suivi de la politique de défense ;
- la défense de l'intégrité du territoire national ;
- l'organisation des Forces Armées nationales ;
- la formation et l'emploi de l'ensemble des Forces Armées terrestres ou aériennes ;
- la gestion des personnels des Armées et l'exercice des pouvoirs hiérarchiques et disciplinaires y afférents ;
- l'évaluation, la programmation et la réalisation des besoins des Forces Armées, en personnels, matériels et équipements ;
- l'acquisition et la gestion des infrastructures, matériels et équipements militaires ;
- le contrôle de la capacité opérationnelle des unités et des formations des Etats-majors d'Armée et Directions de Service relevant du ministère en charge des Forces Armées ;
- l'inspection et le contrôle de tous les Etats-majors d'Armées et Directions de Service dans le domaine de l'application des mesures sécuritaires et de l'organisation de la sécurité des communications ;
- l'exercice des poursuites judiciaires prévues par le Code de Justice militaire et le contrôle de l'application des peines prononcées par les juridictions militaires ;
- la participation, en relation avec le ministre chargé des Affaires étrangères, aux négociations internationales concernant les questions de défense nationale, de paix et de sécurité internationales ;
- l'organisation et le suivi de la participation des Forces Armées aux missions de prévention des conflits, de maintien ou de rétablissement de la paix à l'extérieur du Mali ;
- l'élaboration et la mise en oeuvre des mesures de protection sociale des anciens combattants et victimes de guerre ;
- l'information régulière du Gouvernement sur les menaces d'atteinte à l'intégrité territoriale, sur l'état de mise en condition d'emploi et de mobilisation des Forces Armées et de la loi d'orientation et de programmation militaire ainsi que sur l'état de la coopération militaire du Mali avec les pays étrangers et les organisations internationales, en rapport avec le ministre chargé des Affaires étrangères.

I.2 Les contraintes et les défis

Les principales contraintes rencontrées et les défis à relever dans la mise en oeuvre de la politique de la défense et de promotion des anciens combattants se résument comme suit :

I.2.1 Contraintes

- Insuffisance de crédits alloués, et la mise place tardive de certaines natures économiques ;
- Insuffisance d'effectifs, de personnel qualifié et d'équipements pour la couverture intégrale du territoire national ;
- Difficultés d'assurer le contrôle régulier des structures relevant du Département ;
- Insuffisance des moyens humains et matériels pour la couverture des réseaux de transmissions ;
- Insuffisance d'infrastructures, de moyens pédagogiques, de programmes de formations adaptées pour l'aguerrissement des hommes dans les centres ;
- Difficulté de satisfaire aux sollicitations pour les missions de maintien de paix ;
- Difficulté à couvrir à court terme les positions sécuritaires laissées par la MINUSMA.

I.2.2 Défis

- Sécuriser la population et leurs biens ;
- Renforcer les capacités opérationnelles et favoriser le développement socioéconomique ;
- Renforcer la présence du Mali dans les opérations de maintien de la paix ;
- Mettre l'accent sur la qualification des FAMA à travers les formations ;
- Sécuriser et implanter des unités sur l'ensemble du territoire national ;

- Poursuivre des opérations sur l'ensemble du territoire national ;
- Construire et équiper les Ecoles et Centres de Formation ;
- Former et sensibiliser la population concernant les missions des FAMA ;
- Relancer et renforcer la coopération avec les partenaires ;
- Renforcer le climat de confiance entre la population et son Armée ;
- Assurer dans le meilleur délai le vide laissé par le départ de la MINUSMA.

I.3 La politique sectorielle

La libre circulation des citoyens sur l'ensemble du territoire national a été pendant longtemps une préoccupation capitale des différents gouvernements qui se sont succédé à la tête du Mali. C'est dans cette perspective que le pays s'est doté d'une Loi d'Orientation et de Programmation Militaire (LOPM). Cette loi est la traduction financière de la politique de Défense qui permet d'amorcer une réforme des Forces Armées et de Sécurité, cohérente avec l'évolution de l'environnement aussi bien national qu'international, se traduisant en particulier par l'acquisition des matériels et équipements appropriés, des moyens roulants et aériens ainsi que des matériels de transmission. Elle vise également à améliorer le cadre de vie des militaires et des anciens combattants, à réhabiliter et à rénover des infrastructures militaires.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2019 - 2022

Indicateurs	Unité	2019	2020	2021	2022

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 5 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Administration Générale	393 315 547	409 270 428	422 968 775	451 981 899
Gestion des Opérations Militaires	46 013 229	61 785 068	51 677 911	56 331 562
Inspection des Armées	344 406	344 406	377 850	408 810
Formation	820 677	820 677	804 744	866 833
Gestion des Transmissions	440 276	440 276	483 763	526 671
Total :	440 934 135	472 660 855	476 313 043	510 115 775

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	246 387 457	262 204 364	264 866 516	277 844 974
Biens et services	102 750 852	118 522 057	114 246 456	123 615 466
Transferts et subventions	3 393 726	3 491 555	3 838 783	4 348 132
Investissement	88 402 100	88 442 879	93 361 288	104 307 203
Total :	440 934 135	472 660 855	476 313 043	510 115 775

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.008 Administration Générale

Responsable du Programme : le Secrétaire Général du Département.

a) Présentation stratégique du programme

Le programme s'occupe de :

- l'élaboration et la coordination des éléments de la politique du département dans les domaines du personnel, du matériel et des moyens financiers ;
- la gestion et le suivi de l'utilisation efficiente et efficace des ressources matérielles et financières mises à la disposition du Ministère.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 1.008 est bâti autour de trois (03) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à (i) la gestion efficace des ressources du département (ii) la coordination et le suivi des différents programmes en vigueur dans le département, (iii) la participation à la mise en oeuvre des politiques sectorielles d'autres départements et de prestations au profit d'autres pays.

A ces objectifs sont associés les indicateurs permettant de mesurer les progrès réalisés et de se projeter sur les efforts encore à fournir à court, moyen et long termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs associés.

Objectif 1: Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources du Département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Taux d'exécution du Budget	%	69.31	100	100	100

Moyen de Vérification : Situation d'Exécution et ou Compte Administratif

Précision Méthodologique : (Crédits liquidés/Crédits alloués)*100

1.2 Taux de satisfaction du programme d'investissement	%	70	100	100	100
--	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'exécution de la LOPM

Précision Méthodologique : (Investissements réalisés/ investissements prévus)*100

1.3 Taux d'exécution du recrutement	%	75	100	100	100
-------------------------------------	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport de fin de formation et de décision d'incorporation

Précision Méthodologique : (Effectifs réalisés/Effectifs prévus)*100

Objectif 2: Coordonner et assurer le suivi des différents programmes en vigueur dans le Département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Taux de réalisation du programme de suivi	%	80	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'exécution du programme

Précision Méthodologique : (Activités de suivi réalisées/Activités de suivi prévues)*100

Objectif 3: Participer à la mise en oeuvre des politiques sectorielles d'autres structures et de prestations au profit d'autres pays.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
3.1 Taux de réalisation des prestations des Ateliers Militaires Centraux de Markala (AMC)	%	75	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Réalisation/Prévision)*100

3.2 Taux de réalisation des prestations de l'Ecole de Maintien de la Paix (EMP)	%	75	100	100	100
---	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport de formation

Précision Méthodologique : (Nombre d'éléments formés/Nombre d'éléments prévus)*100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	246 387 457	262 204 364	264 866 516	277 844 974
Biens et services	62 752 922	62 752 288	69 016 926	74 614 611
Transferts et subventions	3 305 929	3 403 758	3 707 089	4 153 226
Investissement	80 869 239	80 910 018	85 378 244	95 369 088
Total :	393 315 547	409 270 428	422 968 775	451 981 899

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Coordination et pilotage de la politique du département	291 707 341	307 672 222	314 472 091	331 623 936
Gestion des ressources humaines	62 157 504	62 147 504	66 610 366	73 954 950
Gestion des ressources financières et matérielles	39 450 702	39 450 702	41 979 499	46 501 389
Total :	393 315 547	409 270 428	422 968 775	451 981 899

Action 01 Coordination et pilotage de la politique du département**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	246 387 457	262 204 364	264 866 516	277 844 974
Biens et services	40 256 926	40 266 292	44 188 936	47 726 536
Transferts et subventions	204 856	302 685	220 996	240 209
Investissement	4 858 102	4 898 881	5 102 462	5 713 841
Total	291 707 341	307 672 222	314 378 910	331 525 560

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Traitement des salaires et accessoires	262 204 364
1.1.2	Prise en charge de la prime globale d'alimentation (PGA)	28 497 710
1.1.3	Sécurisation des sites stratégiques	4 804 000
1.1.4	Achat de matériels de fonctionnement	11 970 884
3.2.1	Participation au fonctionnement des services (EMP)	195 264
Total		307 672 222

Action 02 Gestion des ressources humaines**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Biens et services	16 140 082	16 130 082	17 833 964	19 331 286
Transferts et subventions	105 784	105 784	114 119	124 104
Investissement	45 911 638	45 911 638	48 662 283	54 499 560
Total	62 157 504	62 147 504	66 610 366	73 954 950

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.3.1	Organisation et déploiement du personnel civil et militaire	582 003
1.3.2	Renforcement des capacités (la mise en oeuvre de la LOPM)	61 565 501
Total		62 147 504

Action 03 Gestion des ressources financières et matérielles

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Biens et services	6 355 914	6 355 914	6 994 026	7 556 789
Transferts et subventions	2 995 289	2 995 289	3 371 974	3 788 913
Investissement	30 099 499	30 099 499	31 613 499	35 155 687
Total	39 450 702	39 450 702	41 979 499	46 501 389

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.2.1	Equipement des services	22 698 406
1.2.2	Achat de matériels pour l'hôpital militaire	7 095 904
2.1.1	Assistance aux militaires	6 962 179
2.1.2	Contribution indemnités décennales	2 400 408
3.1.1	Production d'équipements (AMC)	293 805
Total		39 450 702

Le Programme : 2.015 Gestion des Opérations Militaires

Responsable du programme : le Chef d'État-Major Général des Armées.

a) Présentation stratégique du programme

Le programme « Gestion des opérations militaires » poursuit quatre (04) objectifs stratégiques. Il s'agit de :

1. commandement de l'ensemble des opérations militaires ;
2. préparations opérationnelles des Forces ;
3. soutiens opérationnels des Forces ;
4. contrôles et évaluations des capacités opérationnelles et la surveillance administrative des corps de troupes.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

La mise en oeuvre du programme « Gestion des opérations militaires » vise à atteindre spécifiquement quatre objectifs. Ces objectifs assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

Objectif 1: Mettre en condition opérationnelle les Forces Armées

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Taux de satisfaction du Document Unique d'Organisation (DUO)	%	64	87	91	91

Moyen de Vérification : Synthèse des rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Données réalisées / Données prévues) *100

1.2 Taux d'exécution des programmes de préparations opérationnelles	%	50	90	92	92
---	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nbre d'activités de préparations réalisées / Nbre d'activités de préparations prévues)*100

1.3 Taux de réalisation du programme de soutien logistique	%	32	54	59	59
--	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Activités de soutien logistique réalisées / Activités de soutien logistique prévues)*100

Objectif 2: Assurer la présence de l'Armée sur l'ensemble du territoire national

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Taux d'implantation des unités	%	65	88	89	89

Moyen de Vérification : Synthèse des rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre d'unités déployées / Nombre d'unités prévues)*100

2.2 Taux d'exécution des contrats opérationnels	%	51	90	91	91
---	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités, DIPPO, DIAPO

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités et de missions réalisées / Nombre d'activités et de missions prévues (prévisions))*100

Objectif 3: Assurer la présence du Mali dans les opérations de maintien de la paix dans le monde

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
3.1 Nombre d'effectif aux missions des NU	Nbre	15	25	25	25

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 4: Assurer la mise en oeuvre des actions de développement

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
4.1 Taux d'exécution des actions de développement socio-économique	%	24	54	54	54

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de prestations réalisées / Nombre de prestations demandées)*100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Biens et services	38 502 986	54 274 825	43 679 756	47 328 513
Transferts et subventions	87 797	87 797	131 694	194 906
Investissement	7 422 446	7 422 446	7 866 461	8 808 143
Total :	46 013 229	61 785 068	51 677 911	56 331 562

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Préparation des emplois des forces armées	41 270 357	56 815 945	45 565 228	49 661 403
Soutien logistique	3 850 433	3 850 433	4 258 053	4 658 058
Génie militaire	583 768	810 019	1 556 940	1 692 053
Activités socio-culturelles et sportives	308 671	308 671	331 728	356 884
Total :	46 013 229	61 785 068	51 677 911	56 331 562

Action 01 Préparation des emplois des forces armées**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Biens et services	34 079 837	49 625 425	37 913 922	41 093 599
Investissement	7 190 520	7 190 520	7 621 638	8 535 644
Total	41 270 357	56 815 945	45 535 560	49 629 243

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Fournitures des biens et services	354 031
1.1.2 Equipement des services	54 223 031
1.2.1 Approvisionnement des services	690 591
1.3.1 Renforcement des capacités opérationnelles des forces armées	600 000
1.3.2 Déploiement et implantation des structures sur tout le territoire	948 292
Total	56 815 945

Action 02 Soutien logistique**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Biens et services	3 691 388	3 691 388	4 047 031	4 375 593
Transferts et subventions	87 797	87 797	131 694	194 906
Investissement	71 248	71 248	74 958	82 883
Total	3 850 433	3 850 433	4 253 683	4 653 382

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Acquisition de matériel et consommables médicaux	668 379
2.1.2 Acquisition et ravitaillement de matériel	2 983 437
2.2.1 Prise en charge d'assistance psycho-sociale	198 617
Total	3 850 433

Action 03 Génie militaire**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Biens et services	469 682	695 933	1 436 009	1 556 611
Investissement	114 086	114 086	120 931	135 442
Total	583 768	810 019	1 556 940	1 692 053

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Construction et réalisation des chantiers du Génie Militaire	661 502
3.1.2 Poursuite de la mise en oeuvre du programme d'instruction du Génie	148 517
Total	810 019

Action 04 Activités socio-culturelles et sportives

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Biens et services	262 079	262 079	282 794	302 710
Investissement	46 592	46 592	48 934	54 174
Total	308 671	308 671	331 728	356 884

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1 Participation aux compétitions sportives et culturelles	154 586
4.1.2 Prise en charge de communications opérationnelles	154 085
Total	308 671

Le Programme : 2.016 Inspection des Armées

Responsable de Programme : l'Inspecteur Général des Armées et Services.

a) Présentation stratégique du programme

Le programme 2.016 assure le contrôle opérationnel et l'administration des Services, Unités et Formations des Forces Armées implantées sur le Territoire National.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

La mise en oeuvre du programme 2.016 vise à atteindre spécifiquement l'objectif suivant : apprécier l'état opérationnel des forces Armées et la performance des structures de soutien. Cet objectif assorti d'indicateurs de performance se présente comme suit :

Objectif 1: Apprécier l'état opérationnel des forces Armées et la performance des structures de soutien

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Taux d'exécution du programme d'inspection	%	45	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nbre d'inspections réalisées/Nbre d'inspections prévues)*100

1.2 Taux d'exécution des enquêtes et des investigations	%	45	100	100	100
---	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nbre de recommandations exécutées/Nbre de missions effectuées)*100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Biens et services	324 406	324 406	356 845	385 391
Investissement	20 000	20 000	21 005	23 419
Total :	344 406	344 406	377 850	408 810

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Conseil et certification de la condition et de l'état opérationnel des armées	344 406	344 406	377 850	408 810
Total :	344 406	344 406	377 850	408 810

Action 01 Conseil et certification de la condition et de l'état opérationnel des armées

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Biens et services	324 406	324 406	356 845	385 391
Investissement	20 000	20 000	21 005	23 419
Total	344 406	344 406	377 850	408 810

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Inspection et contrôle des zones de Défense	77 000
1.2.1 Suivi des recommandations des missions d'inspection	267 406
Total	344 406

Le Programme : 2.017 Formation

Responsable de Programme : le Directeur des Écoles Militaires

a) Présentation stratégique du programme

Le programme 2.017 vise à :

- mettre en oeuvre et coordonner la politique de formation dans les Ecoles Militaires au Mali ;
- promouvoir l'intégration sous régionale dans le cadre de la formation militaire.

b) Présentation des objectifs et des indicateurs du programme

La mise en oeuvre du programme 2.017 vise à atteindre spécifiquement les objectifs suivants : (i) assurer la formation de base et continue des Officiers, Sous-Officiers et Elèves du Prytanée du Mali et d'autres pays ; (ii) assurer la formation des agents d'autres départements. Ces objectifs assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

Objectif 1: Assurer la formation de base et continue des Officiers, Sous-Officiers et Elèves du Prytanée du Mali et d'autres pays

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Taux d'exécution du programme de formation	%	85	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Activités réalisées/ Activités prévues)*100

1.2 Taux de réussite aux examens de sortie	%	90	100	100	100
--	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre réussi/ Nombre présenté)*100

1.3 Nbre d'Elèves et de stagiaires en formation	NBRE	1962	1500	1500	1500
---	------	------	------	------	------

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 2: Assurer la formation des agents d'autres départements

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Agents extérieurs en formation	NBRE	0	650	650	650

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Biens et services	790 664	790 664	773 192	831 989
Investissement	30 013	30 013	31 552	34 844
Total :	820 677	820 677	804 744	866 833

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Instructions militaires	530 038	615 906	589 346	633 228
Spécialisation des militaires	290 639	204 771	323 895	351 213
Total :	820 677	820 677	804 744	866 833

Action 01 Instructions militaires**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Biens et services	503 264	589 132	550 509	590 611
Investissement	26 774	26 774	28 119	31 000
Total	530 038	615 906	578 628	621 611

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Organisation des concours d'entrée dans les écoles militaires Nationales	220 880
1.1.2	Elaboration des documents pédagogiques et didactiques	79 189
1.1.3	Restauration des écoles (EEM, EAO)	85 868
1.2.1	Organisation des examens de sortie	49 358
1.3.1	Formation initiale et continue des élèves Nationaux et Etrangers du Prytanée militaire	98 654
1.3.2	Formation initiale et continue des Officiers et des Sous-officiers	81 957
Total		615 906

Action 02 Spécialisation des militaires**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Biens et services	287 400	201 532	222 683	241 378
Investissement	3 239	3 239	3 433	3 844
Total	290 639	204 771	226 116	245 222

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
2.1.1	Organisation du Cours du Certificat d'Etat-major	204 771
Total		204 771

Le Programme : 2.018 Gestion des Transmissions

Responsable de Programme : le Directeur des Transmissions et des Télécommunications des Armées.

a) Présentation stratégique du programme

Le programme 2.018 vise à :

1. assurer la formation du personnel des transmissions ;
2. approvisionner les Armées en matériel de transmission tout en assurant son entretien et sa réparation ;
3. contrôler et assurer le bon fonctionnement technique du matériel de transmission des Armées;

4. Concevoir, réaliser et coordonner les systèmes de transmission des Armées.

b) Présentation des objectifs et des indicateurs du programme

La mise en oeuvre du programme 2.018 vise à atteindre spécifiquement les objectifs suivants : (i) assurer en temps de paix et de crise la formation du personnel des Forces de Défense et Sécurité ; (ii) approvisionner les unités des forces de Défense et Sécurité en moyens de communications et maintenir les équipements ; (iii) assurer et maintenir les liaisons fiables et sécurisées ; (iv) élaborer des documents de sécurité pour l'exploitation des réseaux.

Ces objectifs assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

Objectif 1: Assurer en temps de paix et de crise la formation du personnel des Forces de Défense et Sécurité					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Taux de formation à l'intérieur du Mali en Transmissions	%	/	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports et résultats de fin de formation

Précision Méthodologique : (Nbre d'agents formés / Nbre d'agents prévus) * 100

1.2 Taux de formation à l'extérieur du Mali en Transmissions	%	30	100	100	100
--	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports et résultats de fin de formation

Précision Méthodologique : (Nbre d'agents formés / Nbre d'agents prévus) * 100

Objectif 2: Approvisionner les Armées en matériel des Transmissions et de l'Informatique tout en assurant son entretien et sa réparation.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Taux d'équipement des unités	%	40	100	100	100

Moyen de Vérification : Notes de délivrances

Précision Méthodologique : (Réalizations/Prévisions) * 100

2.2 Taux de réparation des matériels de transmissions	%	/	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Registres

Précision Méthodologique : (Nbre de réparations/Nbre de pannes)* 100

Objectif 3: Contrôler et assurer le bon fonctionnement technique du matériel des Transmissions et de l'Informatique des Armées

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
3.1 Taux de réalisation des réseaux	%	/	100	100	100

Moyen de Vérification : Documents techniques

Précision Méthodologique : (Nbre réalisé /Nbre prévu) * 100

3.2 Fréquence de travail des réseaux	%	40	100	100	100
--------------------------------------	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nbre de maintenances/Nbre de pannes) * 100

Objectif 4: Concevoir, réaliser et coordonner les systèmes de Transmissions et de l'Informatique des Armées.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
4.1 Taux d'élaboration de documents	%	/	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Productions/Prévisions) * 100

4.2 Taux de répartition des documents	%	/	100	100	100
---------------------------------------	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Répartitions/Prévisions)*100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Biens et services	379 874	379 874	419 737	454 962
Investissement	60 402	60 402	64 026	71 709
Total :	440 276	440 276	483 763	526 671

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Conduite et gestion des Télécommunications militaires	440 276	440 276	485 048	528 063
Total :	440 276	440 276	483 763	526 671

Action 01 Conduite et gestion des Télécommunications militaires**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Biens et services	379 874	379 874	419 737	454 962
Investissement	60 402	60 402	64 026	71 709
Total	440 276	440 276	483 763	526 671

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Equipement des forces Armées en matériels radio HF, VHF et UHF	161 291
1.2.1	Approvisionnement des services	163 545
2.1.1	Réalisation des réseaux dans les Régions (Kati, NARA)	13 680
2.2.1	Réalisation des réseaux dans les Régions (Kayes, KITA, NIORO)	19 680
3.1.1	Réalisation des réseaux dans les Régions (Sik, BOUGOUNI, KOUTIALA)	19 680
3.2.1	Réalisation des réseaux dans les Régions (Ségou, DIOILA, SAN)	19 680
4.1.1	Réalisation des réseaux dans les Régions (Mopti, BANDIAGARA, DOUMENTZA)	19 680
4.2.1	Réalisation des réseaux dans les Régions (Kidal, Tbouct, Gao)	23 040
Total		440 276

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le Département de la Justice a pour mission de préparer et de mettre en oeuvre la politique nationale en matière de Justice et de Sceaux de l'État.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- l'administration de la justice en matière civile, commerciale, pénale et sociale ;
- l'application des lois et règlements ;
- la politique criminelle ;
- l'authentification et la protection des sceaux de l'Etat ;
- le bon fonctionnement des juridictions ;
- la surveillance de l'état civil et des auxiliaires de justice ;
- la bonne marche de la police judiciaire ;
- la préparation et la mise en oeuvre des décisions de grâce et d'amnistie ;
- l'administration des services judiciaires et pénitentiaires ;
- l'élaboration et l'application des textes relatifs à la nationalité ;
- l'élaboration et l'application du statut de la magistrature et des statuts des autres professions juridiques et judiciaires ;
- la participation à la lutte contre le terrorisme, la criminalité transnationale, la corruption et les autres formes de délinquance économique et financière, la traite des personnes et les pratiques assimilées ;
- les mesures et actions de promotion et de protection des droits de l'homme ;
- le suivi des questions des droits de l'homme au niveau des organisations régionales et internationales.

I.2 Les contraintes et les défis

I.2.1 Contraintes

Le Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme est confronté à un certain nombre de contraintes notamment :

- le sous-financement du secteur de la justice (le budget du secteur représente seulement 1% du Budget d'Etat) ;
- la sous-administration de la justice ;
- la mauvaise perception qu'ont les citoyens de la justice : un sondage réalisé en 2014 donne un niveau de satisfaction de 26,8% des maliens ;
- l'inadéquation des infrastructures judiciaires, administratives et pénitentiaires;
- l'insuffisance des moyens logistiques ;
- l'insuffisance et le faible niveau du personnel du secteur de la justice.

I.2.2 Défis

Pour faire face à toutes ces contraintes dont la liste n'est pas exhaustive, le ministère de la justice et des Droits de l'Homme entend mettre en oeuvre une politique de renforcement institutionnel et logistique à travers :

- le financement conséquent du secteur à travers la mobilisation des ressources supplémentaires ;
- le renforcement du suivi et du contrôle des services judiciaires et pénitentiaires ainsi que le déploiement des systèmes d'information et de gestion (SIG) ;
- l'amélioration de l'image de la justice ;
- la réalisation des infrastructures judiciaires, administratives et pénitentiaires ;
- l'acquisition des moyens logistiques ;
- le développement de la communication au sein du secteur ;
- le recrutement et le renforcement des capacités du personnel du secteur.

I.3 La politique sectorielle

La politique nationale du Ministère de la Justice est structurée autour de Onze (11) objectifs spécifiques :

1. Améliorer la gouvernance des services judiciaires ;

2. Renforcer la lutte contre la corruption, la délinquance économique et financière, la drogue, le terrorisme, le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, l'extrémisme violent, la traite des personnes et le trafic illicite des migrants et les autres formes de criminalité transnationale organisée ;
3. Contribuer à la promotion du genre et à la lutte contre les Violences Basées sur le Genre, le VIH/SIDA et l'apatridie ;
4. Améliorer la législation et la coopération judiciaire internationale ;
5. Améliorer l'efficacité des services judiciaires et l'accessibilité au droit et à la justice ;
6. Moderniser la gestion de la justice ;
7. Assurer la formation initiale et le perfectionnement des acteurs de justice ;
8. Améliorer les capacités opérationnelles de l'INFJ ;
9. Améliorer les conditions de détention en milieu carcéral et les conditions de travail du personnel de l'administration pénitentiaire ;
10. Améliorer la sécurité des établissements pénitentiaires ;
11. Favoriser la rééducation et la réinsertion sociale des détenus.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2019 - 2022

Indicateurs		Unité	2019	2020	2021	2022
1	Taux de réalisation des infrastructures de la nouvelle carte judiciaire	%	42	42	56,92	56,92
2	Nombre d'habitants pour un juge	Nombre	39 335	38 339	38 197	40 954

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 3 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Administration Générale, Coordination et Contrôle	6 963 986	9 455 612	7 344 654	7 999 537
Politique Juridique et Judiciaire, Gestion de la Carrière et Formation	23 229 081	26 390 595	25 110 650	26 666 843
Renforcement et Modernisation des Institutions Pénitentiaires et de l'Education Surveillée	9 740 575	9 962 869	10 289 289	10 934 223
Total :	39 933 642	45 809 076	42 744 593	45 600 603

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	22 501 503	23 888 675	24 103 590	25 275 007
Biens et services	10 753 335	13 702 023	11 811 581	12 778 550
Transferts et subventions	1 304 824	1 711 142	1 212 153	1 295 764
Investissement	5 373 980	6 507 236	5 617 269	6 251 282
Total :	39 933 642	45 809 076	42 744 593	45 600 603

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.009 Administration Générale, Coordination et Contrôle

Responsable du Programme : le Secrétaire Général du Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme.

a) Présentation stratégique du programme

Le programme vise à coordonner la mise en oeuvre de la politique du Gouvernement en matière de justice, des Sceaux de l'Etat et des droits de l'Homme.

Il est essentiellement composé des structures transversales chargées entre autres d'appuyer les responsables des programmes du Ministère dans la mise en oeuvre de leurs actions.

Il est la pierre angulaire des deux autres programmes. Son rôle est déterminant dans la définition des orientations politiques, l'opérationnalisation des plans d'actions, le choix des mesures de suivi et d'évaluation qui conditionnent l'atteinte des résultats.

Il assure la veille, le conseil et le contrôle des autres programmes aux fins d'établir la cohérence d'ensemble des actions et de répondre aux préoccupations liées au développement du secteur de la justice et des droits de l'Homme.

Les grands chantiers du programme sont entre autres :

- la coordination de la mise en oeuvre des activités des services du secteur de la justice ;
- le pilotage et la coordination de la mise en oeuvre de la nouvelle carte judiciaire ;
- la mise en oeuvre de la Loi d'orientation et de programmation du secteur de la justice ;
- l'amélioration des prestations du cabinet du ministre, dans le domaine de la gestion des ressources humaines, financières et matérielles ;
- le pilotage des mesures de modernisation (informatisation et archivage) ;
- le renforcement du dispositif de contrôle et du suivi-évaluation du ministère.

Les activités du programme sont mises en oeuvre par les services centraux et services rattachés dont le contrôle et le suivi sont assurés par le cabinet du ministre.

La Direction des Finances et du Matériel et la CPS appuient le ministre et les responsables des différents programmes dans la planification stratégique et opérationnelle.

Le programme s'occupe de :

- l'impulsion, la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du département ;
- la gestion des ressources matérielles et financières ;
- la coordination du système de planification et de production des statistiques du secteur.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 1..009 est bâti autour de six (06) objectifs spécifiques :

- (i) améliorer la gouvernance des services judiciaires ;
- (ii) renforcer la lutte contre la corruption, la délinquance économique et financière, la drogue, le terrorisme, le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, l'extrémisme violent, la traite des personnes et le trafic illicite des migrants et les autres formes de criminalité transnationale organisée ;
- (iii) contribuer à la promotion du genre et à la lutte contre les Violences Basées sur le Genre, le VIH/SIDA et l'apatridie ;
- (iv) améliorer la législation et la coopération judiciaire internationale ;
- (v) améliorer la gestion des ressources financières et matérielles ;
- (vi) améliorer la planification et le suivi-évaluation des actions du secteur de la Justice.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes.

L'atteinte de ces objectifs contribue à la résolution des problèmes ci-après :

- la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du département ;
- la gestion des ressources matérielles et financières ;
- la coordination du système de planification et de production des statistiques du secteur ;

- le suivi de la mise en oeuvre du processus de décentralisation et de déconcentration au sein du ministère.

Objectif 1: Améliorer la gouvernance des services judiciaires ;

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Taux de réalisation des activités du département	%	30	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités du département/CPS./:

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités programmées) x 100

1.2 Taux de réalisation du Plan de communication du Département	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nombres d'activités réalisées / Nombres d'activités programmées) x 100

1.3 Pourcentage de services contrôlés.	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'inspection de l'ISJ

Précision Méthodologique : (Nombre de services contrôlés / Nombre total de services à contrôler) x 100

1.4 Taux de vérification des faits signalés	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de cas traités / Nombre de cas signalés) x 100

Objectif 2: Renforcer la lutte contre la corruption, la délinquance économique et financière, la drogue, le terrorisme, le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, l'extrémisme violent, la traite des personnes et le trafic illicite des migrants et les autres formes de criminalité transnationale organisée

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Pourcentage de dossiers de corruption ayant reçu de suites judiciaires	%	40	98	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités des pôles économiques et financiers

Précision Méthodologique : (Nombre de dossiers ayant reçu de suites judiciaires/ Nombre de dossiers reçus)100

2.2 Pourcentage de dossiers de terrorisme, de drogue et de criminalité transnationale ayant reçu de suites judiciaires	%	50	98	100	100
--	---	----	----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités du pôle judiciaire spécialisé de lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée

Précision Méthodologique : (Nombre de dossiers ayant reçu de suites judiciaires/ Nombre de dossiers reçus) x 100

2.3 Pourcentage de dossiers de terrorisme, de drogue et de criminalité transnationale ayant reçu des suites judiciaires.	%	33	98	98	100
--	---	----	----	----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités, du comité national de coordination de la lutte contre la traite des personnes et les pratiques assimilées et du PNI

Précision Méthodologique : (Nombre d'acteurs formés/ Nombre d'acteurs à former) x 100

2.4 Pourcentage de dossiers de cybercriminalité ayant reçu des suites judiciaires.	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Moyens de vérification : rapports d'activités, du comité national de coordination de la lutte contre la traite des personnes et les pratiques assimilées et du PNI

Précision Méthodologique : Précision méthodologique : (Nombre de dossiers ayant reçu de suites judiciaires / Nombre de dossiers reçus) 100

2.5 Taux de réalisation des réunions statutaires des instances de pilotage et de coordination du PNILDC.	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

2.6 Pourcentage des acteurs de la justice formés sur la traite des personnes et les pratiques assimilées.	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Objectif 3: Contribuer à la promotion du genre et à la lutte contre les Violences Basées sur le Genre, le VIH/SIDA et l'Irldie;					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
3.1 Pourcentage de réalisation des activités du Plan d'actions genre de la justice	%	22	76.67	83.33	100
Moyen de Vérification : rapports d'activités de la cellule genre					
Précision Méthodologique : (Nombre d'acteurs sensibilisés et formés/nombre d'acteurs à sensibiliser et former) x100					
3.2 Pourcentage des acteurs de la justice sensibilisés et formés sur les droits de l'Homme.	%	40	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports d'activités du point focal					
Précision Méthodologique : (Nombre d'acteurs sensibiliser et formés / Nombre d'acteurs à sensibiliser et former) 100					
3.3 Pourcentage de réalisation des activités du Plan d'action de lutte contre l'Apatridie	%	-	100%	100%	100%
Moyen de Vérification : Rapports d'activités du point focal					
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités programmées) 100					
Objectif 4: Améliorer la législation et la coopération judiciaire internationale.					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
4.1 Pourcentage de textes élaborés et /ou relus	%	70	90	95	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DNAJ					
Précision Méthodologique : (Nombre de textes élaborés et /ou relus / Nombre de textes à élaborer et /ou à relire) x 100					
4.2 Pourcentage de dossiers de coopération judiciaire traités	%	100	90	95	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DNAJ					
Précision Méthodologique : (Nombre de textes élaborés et /ou relus / Nombre de textes à élaborer et /ou à relire) x 100					
Objectif 5: Améliorer la gestion des ressources financières et matérielles.					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
5.1 Taux d'exécution du budget du Département	%	-	100	100	100
Moyen de Vérification : Comptes administratifs					
Précision Méthodologique : (Crédits engagés /Crédits notifiés) x100					
5.2 Pourcentage des acteurs de la justice sensibilisés sur le VIH/SIDA/la COVID-19 et autres		-	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la Cellule SIDA					
Précision Méthodologique : (Nombre d'acteurs sensibilisés / Nombre d'acteurs programmés) x 100					
Objectif 6: Améliorer la planification et le suivi-évaluation des actions du Secteur Justice.					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
6.1 Taux de production des documents de programmations et de revues	%	-	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la CPS					
Précision Méthodologique : (Nombre de programme et revue produit / Nombre de programme et de revue prévue) x100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	1 639 202	1 793 781	1 755 912	1 841 248
Biens et services	2 613 184	4 476 651	2 913 854	3 181 672
Transferts et subventions	702 610	913 643	585 853	636 900
Investissement	2 008 990	2 271 537	2 089 035	2 339 717
Total :	6 963 986	9 455 612	7 344 654	7 999 537

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Coordination et pilotage de la politique du département	3 162 030	4 522 862	3 479 287	3 739 743
Gestion des ressources financières et matérielles	3 118 336	4 009 592	3 491 975	3 836 471
Planification, programmation et suivi évaluation	683 620	923 158	727 515	811 306
Total :	6 963 986	9 455 612	7 344 654	7 999 537

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	61	69	72	75
CATEGORIE B1	27	21	22	23
CATEGORIE B2	24	23	23	23
CATEGORIE C	16	18	18	18
AUTRES	73	71	74	77
Total :	201	202	209	216

Action 01 Coordination et pilotage de la politique du département

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	1 365 265	1 502 478	1 462 471	1 533 546
Biens et services	1 110 151	2 144 741	1 184 671	1 298 594
Transferts et subventions	666 614	853 643	547 022	594 692
Investissement	20 000	22 000	0	0
Total	3 162 030	4 522 862	3 194 164	3 426 832

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge des dépenses du personnel.	1 187 735
1.1.2 Tenue des réunions de coordination.	14 520
1.1.3 Acquisition des biens et services du cabinet	234 843
1.1.4 Réalisations des missions à l'extérieur (frais de mission)	50 000
1.1.5 Réalisations des missions à l'intérieur et l'extérieur (indemnité de déplacement).	100 000
1.1.6 Organisation de la semaine de la Justice.	60 000
1.2.1 Mise en œuvre du plan de communication du Département.	66 000
1.3.1 Prise en charge des dépenses du personnel	134 455
1.3.2 Réalisation des missions d'inspection des services relevant du MJDH.	127 664
1.3.3 Acquisition des biens et services de l'ISJ.	26 735
1.4.1 Réalisation des missions sur faits signalés.	97 000
2.1.1 Prise en charge des missions des pôles économiques et financiers à l'intérieur et à l'extérieur.	50 000
2.1.2 Acquisition des biens et services des pôles économiques et financiers	239 502
2.1.3 Entretien des bâtiments des pôles économiques et financiers.	22 000
2.2.1 Prise en charge des missions de l'agence de recouvrement à l'intérieur et à l'extérieur	60 000
2.2.2 Acquisition des biens et services de l'agence de recouvrement.	170 000
2.2.3 Entretien des bâtiments de l'agence de recouvrement.	22 000
2.3.1 Acquisition des biens et services du pôle judiciaire spécialisé.	194 599
2.3.2 Prise en charge des missions du pôle judiciaire spécialisé à l'intérieur et à l'extérieur	23 170
2.3.3 Entretien des bâtiments du pôle judiciaire spécialisé.	20 000
2.3.4 Acquisition des biens et services des antennes du pôle judiciaire spécialisé	206 591
2.4.1 Acquisition des biens et services du pôle national de lutte contre la cybercriminalité	170 000
2.4.2 Prise en charge des missions du pôle national de lutte contre la cybercriminalité à l'intérieur et à l'extérieur	30 000
2.4.3 Entretien des bâtiments du pôle national de lutte contre la cybercriminalité.	20 000
2.5.1 Mise en œuvre du programme national intégré de lutte contre le trafic de	120 000
2.6.1 Sensibilisation et formation des acteurs de la justice sur la traite des personnes et les pratiques assimilées.	295 460
2.6.2 Tenue des réunions statutaires et fonctionnement du Comité National de Lutte Contre la Traite de Personnes et les pratiques assimilées.	3 300
2.6.3 Appui à l'organisation des sessions spéciales	20 000
3.1.1 Sensibilisation et formation du personnel judiciaire et de l'administration publique sur les questions de droits	40 000
3.1.2 Tenue des réunions statutaires et fonctionnement du Comité d'institutionnalisation genre.	3 300
3.1.3 Mission de suivi de la mise en œuvre des recommandations des ateliers sur le genre.	5 000
3.2.1 Formation et sensibilisation des acteurs de la justice sur les droits de l'Homme.	71 500
3.2.2 Acquisition des biens et services de la DNDH.	150 000
3.2.3 Prise en charge des missions de la DNDH à l'intérieur et à l'extérieur	50 000
3.2.4 Prise en charge des missions de la DNDH à l'intérieur et à l'extérieur	40 000
3.3.1 Tenue des réunions statutaires et fonctionnement du Comité Interministériel de lutte contre l'Apatridie.	2 200
3.3.2 Formation et sensibilisation des acteurs de l'administration, de la justice et de la société civile sur l'Apatridie.	33 000
4.1.1 Prise en charge des dépenses du personnel	180 288
4.1.2 Acquisition des biens et services de la DNAJS	70 000
4.1.3 Prise en charge des missions de la DNAJS à l'intérieur et à l'extérieur.	40 000
4.1.4 Prise en charge des activités de la Commission Permanente Législative.	22 000
4.2.1 4.2.1 Réalisation de diverses activités de la DNAJS (activité normative, coopération judiciaire internationale,	50 000

Total	4 522 862
--------------	------------------

Action 02 Gestion des ressources financières et matérielles

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	273 937	291 303	293 441	307 702
Biens et services	1 407 653	2 096 992	1 619 496	1 763 739
Transferts et subventions	35 996	60 000	38 831	42 208
Investissement	1 400 750	1 561 297	1 471 207	1 647 750
Total	3 118 336	4 009 592	3 422 975	3 761 399

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
5.1.1 Prise en charge des dépenses de personnel	291 303
5.1.2 Préparation du budget	12 100
5.1.3 Exécution du budget	2 135 500
5.1.4 Diverses activités de gestion des ressources financières et matérielles	60 000
5.1.5 Prise en charge des missions à l'intérieur et à l'extérieur.	25 592
5.1.6 Etude et recherches des nouveaux projets.	110 750
5.1.7 Travaux, constructions et équipement des bâtiments administratifs.	570 000
5.1.8 Acquisitions de matériels roulants	790 547
5.2.1 Sensibilisation des acteurs de la justice sur le VIH/SIDA, la COVID-19 et autres.	5 000
5.2.2 Achat matériels COVID-19 et autres	8 800
Total	4 009 592

Action 03 Planification, programmation et suivi évaluation

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Biens et services	95 380	234 918	109 687	119 339
Investissement	588 240	688 240	617 828	691 967
Total	683 620	923 158	727 515	811 306

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
6.1.1 Acquisition des biens et services de la CPS	115 418
6.1.2 Travaux de construction de la Direction de la Cellule de Planification et de Statistique (CPS) Justice.	588 240
6.1.3 Renforcement des capacités des personnels Judiciaires en matière de statistique et de suivi évaluation.	33 000
6.1.4 Organisations des activités préparatoires de la Revue et de programmation de la Loi LOPJ 2020-2024.	16 500
6.1.5 Tenue des travaux d'élaboration et de validation des documents de programmation et de revue du Secteur Justice.	25 000
6.1.6 Organisation des missions de collectes des données statistiques et de suivi du secteur.	75 000
6.1.7 Evaluation de la LOPJ 2020-2024	20 000
6.1.8 Elaboration du nouveau programme décennal sectoriel de la Justice.	50 000
Total	923 158

Le Programme : 2.019 Politique Juridique et Judiciaire, Gestion de la Carrière et Formation

Responsable du Programme : le Directeur National de l'Administration de la Justice.

a).Présentation stratégique du programme :

Ce programme vise à améliorer l'efficacité de la Justice et son accessibilité, élaborer les éléments de la politique de l'État dans le domaine de l'administration de la justice et en assurer la coordination et le contrôle pour un meilleur fonctionnement des services et des professions judiciaires et juridiques ; participer à la gestion des carrières des magistrats et gérer la carrière du personnel non magistrat. Il vise également la formation des acteurs de justice et la diffusion du droit.

Le programme est composé de 7 actions :

1. jugements des affaires civiles et pénales ;
2. jugements des conflits de travail ;
3. exécutions des décisions de justice ;
4. jugements des affaires administratives ;
5. jugements des affaires juvéniles ;
6. jugements des affaires commerciales ;
7. conduite et pilotage des actions du corps de la justice.

b).Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 2.019 est bâti autour de trois (03) objectifs spécifiques :

- (i) améliorer l'efficacité des services judiciaires et l'accessibilité au droit et à la justice ;
- (ii) assurer la formation initiale et le perfectionnement des acteurs de justice ;
- (iii) améliorer les capacités opérationnelles de l'INFJ.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Les détails des objectifs et des indicateurs qui leur sont associés, sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Objectif 1: Améliorer l'efficacité des services judiciaires et l'accessibilité au droit et à la justice.					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Délai moyen de traitement des procédures civiles et pénales hors procédures rapides	mois	-	17	15	14
Moyen de Vérification : Rapports Annuels des juridictions					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
1.2 Délai moyen de traitement des procédures administratives, commerciales et des conflits de travail hors procédures rapides (de la demande jusqu'à la disponibilité de la décision).	%	41	75	80	85
Moyen de Vérification : Rapports Annuels des juridictions					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
1.3 Taux de couverture de la carte judiciaire en lien avec l'accessibilité au droit et à la justice.		-	80	90	100
Moyen de Vérification : Rapports d'activités					
Précision Méthodologique : (Nombre de juridictions fonctionnelles / Nombre total prévu) x 100					

Objectif 2: Assurer la formation initiale et le perfectionnement des acteurs de justice

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Pourcentage de réussite aux examens de sortie des auditeurs de justice, greffiers stagiaires, secrétaires de greffe et parquet stagiaires et aspirants notaires.	%	-	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités INFJ					
Précision Méthodologique : (Nombre d'auditeurs de justice, greffiers stagiaires, secrétaires de greffe et parquet stagiaires et aspirants notaires ayant réussi à l'examen de sortie / Nombre total formé) x 100.					
2.2 Pourcentage des Magistrats ayant bénéficié de formation continue.	%	-	40	45	50
Moyen de Vérification : Rapport d'activités INFJ					
Précision Méthodologique : (Nombre d'auditeurs de justice, greffiers stagiaires, secrétaires de greffe et parquet stagiaires et aspirants notaires ayant réussi à l'examen de sortie / Nombre total formé) x 100.					
2.3 Pourcentage des autres acteurs de Justice ayant bénéficié de formation continue.		-	70	75	75

Objectif 3: Améliorer les capacités opérationnelles de l'INJFJ

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
3.1 Taux de réalisation des infrastructures programmées	%	50	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités INFJ					
Précision Méthodologique : (Nombre d'infrastructures réalisées / Nombre total d'infrastructures programmées) x 100.					
3.2 Taux de réalisation des études et recherches programmées	%	-	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités INFJ					
Précision Méthodologique : (Nombre d'études réalisées / Nombre total d'infrastructures programmées) x 100.					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	17 633 206	18 354 728	18 888 675	19 806 650
Biens et services	3 580 816	4 534 264	4 117 776	4 550 254
Transferts et subventions	602 214	767 499	626 300	658 864
Investissement	1 412 845	2 734 104	1 477 899	1 651 075
Total :	23 229 081	26 390 595	25 110 650	26 666 843

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Jugement des affaires civiles et pénales	16 545 539	16 864 065	17 857 519	18 865 351
Jugement des conflits de travail	448 753	764 470	491 587	527 040
Exécution des décisions de justice	260 638	298 581	285 259	305 144
Jugement des affaires administratives	748 885	753 988	809 161	855 406
Jugement des affaires juvéniles	452 291	471 574	496 442	532 717
Jugement des affaires commerciales	247 738	269 828	270 631	289 054
Conduite et pilotage des actions du corps de la justice	4 525 237	6 968 089	5 045 059	5 449 985
Total :	23 229 081	26 390 595	25 110 650	26 666 843

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	581	581	607	634
CATEGORIE B	128	128	131	136
CATEGORIE B1	163	336	350	365
CATEGORIE B2	235	214	223	233
CATEGORIE C	337	390	409	428
AUTRES	279	273	288	303
Total :	1 723	1 922	2 008	2 099

Action 01 Jugement des affaires civiles et pénales**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	14 675 483	14 609 957	15 720 368	16 484 368
Biens et services	1 736 529	2 126 281	1 996 927	2 226 409
Investissement	133 527	127 827	134 238	147 975
Total	16 545 539	16 864 065	17 851 533	18 858 752

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge des dépenses de personnel CA, TGI, TI, JPCE.	14 609 957
1.1.2 Tenue des audiences civiles et pénales	1 074 076
1.1.3 Réalisation diverses activités des juridictions.	133 527
1.1.4 Acquisition des biens et services des tribunaux.	901 505
1.1.5 Contrôle des cabinets d'instruction et des maisons d'arrêts par les Chambres d'accusation	40 000
1.2.8 Acquisition des biens et services des CAAB.	90 000
1.2.9 Diverses activités des CAAB.	15 000
Total	16 864 065

Action 02 Jugement des conflits de travail**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	293 648	592 180	314 555	329 842
Biens et services	141 805	156 000	163 065	181 801
Investissement	13 300	16 290	13 967	15 397
Total	448 753	764 470	491 587	527 040

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.2.1 Prise en charge des dépenses de personnel du TT.	592 180
1.2.2 Réalisation de diverses activités des tribunaux du travail.	16 290
1.2.3 Acquisition des biens et services des tribunaux de travail.	156 000
Total	764 470

Action 03 Exécution des décisions de justice**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	181 253	186 681	194 158	203 594
Biens et services	77 485	110 000	89 106	99 351
Investissement	1 900	1 900	1 995	2 199
Total	260 638	298 581	285 259	305 144

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.6 Prise en charge des dépenses de personnel du Parquet général.	186 681
1.1.7 Application de la loi pénale et exécution des décisions de justice.	35 000
1.1.8 Acquisition des biens et services du Parquet général.	45 000
1.1.9 Surveillance de la police judiciaire et contrôle des professions juridiques et judiciaires.	30 000
1.1.10 Diverses activités du Parquet.	1 900
Total	298 581

Action 04 Jugement des affaires administratives**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	657 521	639 088	704 335	738 564
Biens et services	88 988	109 900	102 331	114 092
Investissement	2 376	5 000	2 495	2 750
Total	748 885	753 988	809 161	855 406

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.2.4 Prise en charge des dépenses de personnel des TA/CAAB.	639 088
1.2.5 Tenue des audiences du ressort des affaires administratives.	35 000
1.2.6 Acquisition des biens et services des TA.	74 900
1.2.7 Diverses activités des TA.	5 000
Total	753 988

Action 05 Jugement des affaires juvéniles**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	290 881	302 764	311 591	326 734
Biens et services	153 810	153 810	176 871	197 187
Investissement	7 600	15 000	7 980	8 796
Total	452 291	471 574	496 442	532 717

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.11 Prise en charge des dépenses de personnel des TE.	302 764
1.1.12 Acquisitions des biens et services des tribunaux pour enfants.	153 810
1.1.13 Diverses activités des tribunaux pour enfants.	15 000
Total	471 574

Action 06 Jugement des affaires commerciales

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 06 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	178 002	185 453	190 674	199 939
Biens et services	67 361	82 000	77 463	86 366
Investissement	2 375	2 375	2 494	2 749
Total	247 738	269 828	270 631	289 054

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 06

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.2.10 Prise en charge des dépenses de personnel des TC.	185 453
1.2.11 Tenue des audiences commerciales	22 000
1.2.12 Acquisition des biens et services des tribunaux de commerce	60 000
1.2.13 Diverses activités des tribunaux de commerce	2 375
Total	269 828

Action 07 Conduite et pilotage des actions du corps de la justice

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 07 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	1 356 418	1 838 605	1 452 994	1 523 609
Biens et services	1 314 838	1 796 273	1 512 013	1 645 048
Transferts et subventions	602 214	767 499	626 300	658 864
Investissement	1 251 767	2 565 712	1 314 730	1 471 209
Total	4 525 237	6 968 089	4 906 037	5 298 730

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 07

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.3.1 Prise en charge des dépenses de personnel de la DNAJ	808 760
1.3.2 Acquisition des biens et services de la DNAJ	800 000
1.3.3 Diverses activités de la DNAJ (suivi, contrôle, appui, mission, études)	890 000
1.3.4 Appui à l'organisation des sessions du Conseil Supérieur de la Magistrature.	16 273
1.3.5 Organisation des concours de recrutement.	150 000
1.3.6 Formation des personnels du corps de la Justices.	90 000
1.3.7 Travaux, constructions et équipements des bâtiments administratifs.	1 945 712
1.3.8 Solde et accessoires besoin nouveaux	1 029 845
2.1.1 Prise en charge du solde et accessoires des recrues.	200 000
2.1.2 Prise en charge des heures supplémentaires des cours à l'INFJ.	75 000
2.1.3 Acquisition des biens et services de l'INFJ.	120 000
2.1.4 Prise en charge des dépenses de personnel de l'INFJ.	102 499
2.2.1 Formation continue des Magistrats.	100 000
2.3.1 Formation continue des autres acteurs de la Justice.	50 000
3.1.1 Acquisition de véhicule pour INFJ.	70 000
3.1.2 Projet construct/Equipement. Réhab Infrastructure INFJ.	400 000
3.2.1 Diverses activités de l'INFJ (recherche, étude et diffusion du droit.	120 000
Total	6 968 089

Le Programme : 2.020 Renforcement et Modernisation des Institutions Pénitentiaires et de l'Education Surveillée

Responsable du Programme : le Directeur National Adjoint de l'Administration pénitentiaire et de l'éducation surveillée

a) Présentation stratégique du programme

Il s'agit, au niveau de ce programme, d'élaborer la politique nationale dans le domaine pénitentiaire et de l'éducation surveillée et d'assurer la coordination et le contrôle des services qui concourent à la mise en oeuvre de cette politique.

Le programme est composé de deux (02) actions :

- gestion pénitentiaire ;
- préparation et réinsertion socioprofessionnelles des détenus.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 2.020 est bâti autour de deux (02) objectifs spécifiques :

- (i) améliorer les conditions de détention de la population carcérale ;
- (ii) favoriser la réinsertion sociale des détenus.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court, moyen et long termes. Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés, sont consignés dans les tableaux ci-dessous :

Objectif 1: Améliorer les conditions de détention et de travail du personnel.					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Pourcentage de centres de détention disposant de quartiers séparés (homme, femme, mineur)	%	25	50	55	55

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DNAPES

Précision Méthodologique : (Nombre de centres de détention disposant de quartiers séparés/ Nombre total de centres de détention du pays) x 100.

1.2 Taux d'établissements pénitentiaires labellisés dans le processus de "prise en charge et d'accompagnement des personnes détenues"	%	40	50	55	55
---	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DNAPES

Précision Méthodologique : (Nombre centres de détention respectant les normes/ Nombre total des centres de détentions) x100.

1.3 Taux de réalisation des quartiers pour femmes et mineurs au niveau de 02 maisons d'arrêt	%	60	62	80	80
--	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de quartiers construits / Nombre de quartier programmés) x 100

Objectif 2: Renforcer le dispositif sécuritaire des établissements pénitentiaires et de l'éducation surveillée.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Pourcentage de Maisons d'arrêts disposant de murs de clôture surmontés de concertinas, de mirador et de système de vidéosurveillance.	%	-	8	13	18

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de maisons d'arrêt disposant de clôtures surmontées de concertinas mur ou et de miradors/ Nombre total) x 100

Objectif 3: Favoriser la réinsertion sociale des détenus.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
3.1 Pourcentage des détenus bénéficiant d'une formation professionnelle.		-	28	30	30

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DNAPES

Précision Méthodologique : (Nombre de détenus bénéficiant d'une formation professionnelle / nombre total de détenus) x100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	3 229 095	3 740 166	3 459 003	3 627 109
Biens et services	4 559 335	4 691 108	4 779 951	5 046 624
Transferts et subventions		30 000	0	0
Investissement	1 952 145	1 501 595	2 050 335	2 260 490
Total :	9 740 575	9 962 869	10 289 289	10 934 223

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Gestion pénitentiaire	9 329 302	9 540 323	10 172 544	10 808 526
Préparation et réinsertion socioprofessionnelles des détenus	411 273	422 546	480 897	510 167
Total :	9 740 575	9 962 869	10 289 289	10 934 223

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	66	87	91	95
CATEGORIE B	69	69	71	73
CATEGORIE B1	16	102	107	112
CATEGORIE B2	19	22	23	24
CATEGORIE C	182	209	219	229
AUTRES	32	35	37	39
Total :	384	524	548	572

Action 01 Gestion pénitentiaire**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	3 229 095	3 740 166	3 459 003	3 627 109
Biens et services	4 198 062	4 328 562	4 401 200	4 646 752
Transferts et subventions	0	30 000	0	0
Investissement	1 902 145	1 441 595	1 997 821	2 202 595
Total	9 329 302	9 540 323	9 858 024	10 476 456

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge des dépenses du personnel DNAPES.	2 740 166
1.1.2 Acquisition des biens et services au compte de la DNAPES et des services pénitentiaires	1 406 080
1.1.3 Acquisition des biens et services au compte des DRAPES	553 982
1.1.4 Réalisations de diverses activités des DRAPES	5 425
1.1.5 Solde et accessoires besoins nouveaux.	1 000 000
1.1.6 Organisation de la conférence annuelle de l'APES et des journées du détenu	30 000
1.1.7 Fonctionnement de l'Ecole Nationale de l'Administration Pénitentiaire et de l'Education Surveillée.	30 000
1.2.1 Prise en charge des dotations alimentaires des établissements pénitentiaires.	2 000 000
1.2.2 Acquisition des bois de chauffe au profit des EPES.	28 500
1.2.3 Prise en charge des dotations en produits pharmaceutiques et équipements médicaux.	120 000
1.2.4 Travaux, constructions et équipements des bâtiments administratifs.	1 406 170
1.2.5 Organisation des journées du détenu.	10 000
1.2.6 Equipements des ateliers de réinsertion	80 000
1.2.7 Dotations en matières premières des EPES	40 000
1.2.8 Fonctionnement de la boulangerie de l'APES.	60 000
1.3.1 Construction de quartiers pour femmes et mineurs au niveau de 02 maisons d'arrêt	100 000
3.1.1 Travaux de réhabilitation, Construction de mur de clôture surmontés de concertinas et de mirador de trois maisons d'arrêt (Bollé mineurs, Kangaba, Baraouéli)	300 000
3.1.2 Installation de système de vidéosurveillance au niveau de trois maisons d'arrêt.	30 000
Total	9 940 323

Action 02 Préparation et réinsertion socioprofessionnelles des détenus**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Biens et services	361 273	362 546	378 751	399 872
Investissement	50 000	60 000	52 514	57 895
Total	411 273	422 546	431 265	457 767

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
2.1.1	Acquisition des biens et services des Centres Spécialisés de Détention.	86 273
2.1.2	Acquisition des biens et services de la Maison d'Arrêt.	276 273
2.1.3	Réalisations de diverses activités de la Maison d'Arrêt.	60 000
Total		422 546

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Suivant l'Ordonnance N°2015-032/P-RM du 23 septembre 2015, l'Office Central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite a pour mission de mettre en oeuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de luttes envisagées au plan national, régional et international contre l'enrichissement illicite.

A ce titre, il est chargé de :

- assurer, dans le respect des compétences propres à chacune des structures concernées, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales directement ou indirectement concernées par la lutte contre l'enrichissement illicite ;
 - prendre la communication des déclarations de biens aux fins d'exploitation ;
 - recevoir également toutes autres informations utiles nécessaires à l'accompagnement de sa mission, notamment celles communiquées par les organes de contrôle et d'inspection ainsi que les officiers de police judiciaire ;
 - demander aux assujettis ainsi qu'à toute autre personne physique ou morale, la communication des informations détenues par eux et susceptibles d'enrichir les éléments justifiant la saisine des autorités judiciaires compétentes ;
 - effectuer ou de faire effectuer des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins d'enrichissement illicite ;
 - centraliser les informations nécessaires à la détection et à la prévention des faits d'enrichissement illicite ;
 - animer et de coordonner, en cas de besoin, aux niveaux national et international, les moyens d'investigations dont disposent les administrations ou services pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration ;
 - émettre un avis sur la mise en oeuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre l'enrichissement illicite et de proposer toutes réformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre l'enrichissement illicite ;
 - susciter et de promouvoir au sein des institutions et des organismes publics et parapublics des mécanismes destinés à prévenir, détecter et faire réprimer l'enrichissement illicite ;
 - évaluer périodiquement l'impact des stratégies et les performances atteintes ;
 - recommander toutes réformes, législative, réglementaire ou administrative, tendant à promouvoir la bonne gouvernance, y compris dans les transactions commerciales internationales ;
 - recevoir les réclamations, dénonciations et plaintes des personnes physiques ou morales se rapportant à des faits d'enrichissement illicite.
- L'Office Central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite peut, sur la base d'informations graves, concordantes en sa possession, saisir le Procureur du Pôle Economique et Financier compétent.

I.2 Les contraintes et les défis

Dans le cadre de l'accomplissement de ses missions, l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite peut faire face aux contraintes et défis ci-dessous cités :

I.2.1 Contraintes

- les pesanteurs socioculturelles qui ne favorisent pas la lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite ;
- la faiblesse du système de contrôle interne au sein des administrations publiques ;
- le déficit d'information des usagers du service public sur les procédures et les tarifs des actes administratifs ;
- les difficultés liées à l'opérationnalisation de la déclaration des biens ;
- les difficultés liées à l'accès aux informations foncières, au registre d'immatriculation des véhicules ;
- la restriction de communication imposée à l'OCLEI, suite au protocole d'accord entre le Gouvernement et le Syntade ;
- l'insuffisance de connaissance et de compréhension des missions de l'OCLEI.

I.2.2 Défis

- l'adhésion des citoyens à la mise en oeuvre de la lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite ;
- le renforcement du cadre juridique et institutionnel ;
- le renforcement de capacités des acteurs ;
- le renforcement du contrôle interne dans les administrations publiques ;
- le renforcement des moyens matériels et financiers de l'OCLEI.

I.3 La politique sectorielle

Les actions de l'Office Central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite rentrent dans le cadre de la mise en oeuvre de la Politique Nationale de la Transparence. Ladite politique vise à promouvoir notamment:

- les comportements vertueux (dignité, probité, intégrité) et une administration de « service » et au service du citoyen ;
- la dénonciation d'actes irréguliers ;
- la culture de divulgation active des documents officiels ;
- la culture de reddition des comptes et de redevabilité ;
- la culture du résultat et de la performance ;
- la culture d'ouverture dans l'administration.

La transparence et la lutte contre la corruption sont primordiales pour restaurer la confiance entre la population et les élites. Pour ce faire, la création de l'Office Central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite constitue une opportunité pour laquelle l'Etat s'est engagé à déployer les moyens adéquats pour remplir sa mission qui est de mettre en oeuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte aux plans national, sous régional, régional et international pour une lutte efficace et coordonnée contre l'enrichissement illicite.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2019 - 2022

Indicateurs		Unité	2019	2020	2021	2022
1	Classement de Transparency international sur la perception de la corruption	Rang /180 pays	130	130	129	137

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 1 programme.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Lutte contre l'Enrichissement Illicite	2 889 000	2 989 000	3 095 056	3 306 582
Total :	2 889 000	2 989 000	3 095 056	3 306 582

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	1 810 000	1 810 000	1 938 871	2 033 100
Biens et services	789 000	789 000	851 148	936 262
Investissement	290 000	390 000	305 037	337 220
Total :	2 889 000	2 989 000	3 095 056	3 306 582

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 2.094 Lutte contre l'Enrichissement Illicite

Responsable du Programme : le Secrétaire général de l'Office Central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite

a) Présentation stratégique du programme

Le programme 2.094 concourt à la réalisation de l'Objectif global 1.2. Améliorer la gouvernance administrative, économique et financière et renforcer le partenariat pour le développement durable de l'Axe stratégique 1 "Consolidation de la démocratie et amélioration de la gouvernance" du Cadre Stratégique de Relance Economique et de Développement Durable (CREDD 2019-2023).

La stratégie du programme s'articule autour de la prévention, la répression, la communication active et le renforcement de capacités des acteurs impliqués dans la lutte contre la corruption et la délinquance financière. Le programme 2.094 servira de cadre de mise en oeuvre de la politique nationale de la transparence qui vise à promouvoir notamment : la dénonciation d'actes irréguliers, la culture de divulgation active des documents officiels, la culture de reddition des comptes et de redevabilité, la culture du résultat et de la performance, les comportements vertueux (dignité, probité, intégrité) et une administration de « service » et au service du citoyen.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le programme Coordination de Lutte contre l'Enrichissement illicite comporte quatre (4) objectifs spécifiques qui sont :

- (i) renforcer les capacités de l'OCLEI et sa visibilité ;
- (ii) assurer la prévention de l'enrichissement illicite ;
- (iii) contribuer à la répression de l'enrichissement illicite ;
- (iv) renforcer le cadre juridique et institutionnel de la lutte contre l'enrichissement illicite.

Objectif 1: Renforcer les capacités de l'OCLEI et sa visibilité					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Disponibilité des outils de gestion de l'OCLEI (MPAFC, MO, RI, CG)	Nombre	-	3	3	3
Moyen de Vérification : Outils de gestion, PV de validation					
Précision Méthodologique : Dénombrement des outils produits					
1.2 Taux d'exécution du budget de l'OCLEI	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Compte administratif					
Précision Méthodologique : (Crédits liquidés / Crédits Notifiés) x 100					
1.3 Taux de réalisation du plan annuel de formation	%	-	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports de formation, Rapports d'activités					
Précision Méthodologique : (Nombre de cadres formés sur les outils d'investigation et d'analyse / Nombre de cadres programmés) x 100					
1.4 Accessibilité des rapports au public		-	-	-	-
Moyen de Vérification : Rapports d'activités					
Précision Méthodologique : (Nombre d'études publiées / Nombre d'études disponibles) x 100					

Objectif 2: Assurer la prévention de l'enrichissement illicite

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Taux d'exploitation des déclarations de biens	%	50	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités, rapport de synthèse, fiches de décompte

Précision Méthodologique : (Nombre de dossiers exploités / Nombre total reçu) x 100

2.2 Taux d'institutions et d'organismes publics et parapublics ayant un mécanisme de prévention et de détection de l'enrichissement illicite	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de mécanismes opérationnels / Nombre de structures programmées) x 100

2.3 Taux de réalisation du plan annuel de formation des acteurs	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Compte-Rendus d'ateliers, Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de cadres formés et sensibilisés sur la prévention des pratiques de corruption / Nombre total programmé) x 100

Objectif 3: Contribuer à la répression de l'enrichissement illicite

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
3.1 Taux de traitement des dossiers d'investigation	%	50	80	80	90

Moyen de Vérification : Rapport d'activités, rapport d'analyse, rapport d'investigations

Précision Méthodologique : (Nombre de rapports produits / Nombre d'investigations effectuées) x 100

3.2 Nombre de dossiers transmis à la justice	Nombre	-	2	2	2
--	--------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 4: Renforcer le cadre juridique et institutionnel de la lutte contre l'enrichissement illicite

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
4.1 Taux de conformité de la législation nationale à la convention des Nations Unies contre la corruption	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de textes nationaux mis en conformité / Nombre total identifié) x 100

4.2 Nombre d'évaluation indépendante réalisée	Nombre	-	1	1	1
---	--------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapport d'évaluation indépendante, Rapport Annuel d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	1 810 000	1 810 000	1 938 871	2 033 100
Biens et services	789 000	789 000	851 148	936 262
Investissement	290 000	390 000	305 037	337 220
Total :	2 889 000	2 989 000	3 095 056	3 306 582

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Lutte contre l'Enrichissement Illicite	2 889 000	2 989 000	3 294 856	3 526 362
Total :	2 889 000	2 989 000	3 095 056	3 306 582

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	40	52	54	54
CATEGORIE B	32			
CATEGORIE B1		3	7	7
CATEGORIE B2		31	36	36
CATEGORIE C	4			
AUTRES	8	13	16	16
Total :	84	99	113	113

Action 01 Lutte contre l'Enrichissement Illicite**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	1 810 000	1 810 000	1 938 871	2 033 100
Biens et services	789 000	789 000	851 148	936 262
Investissement	290 000	390 000	305 037	337 220
Total	2 889 000	2 989 000	3 095 056	3 306 582

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Validation des outils de gestion	15 000
1.2.1 Prise en charge des salaires et accessoires de salaire	1 810 000
1.2.2 Acquisitions de biens (fournitures de bureaux, mobiliers de bureaux, matériel roulant, carburants, lubrifiants...)	479 600
1.2.3 Acquisitions de services (Eau, électricité; internet, bail, entretien bâtiment)	194 400
1.2.4 Etudes/Construction du siège de l'OCLEI	200 000
1.3.1 Renforcement de capacités du personnel	10 000
1.4.1 Production et publication des rapports	23 000
1.4.2 Elaboration d'une stratégie de communication en matière de lutte contre l'enrichissement illicite	20 000
2.1.1 Sensibilisation des assujetés (déclaration des biens)	13 500
2.2.1 Assistance à la mise en place de mécanismes de prévention et de détection de l'enrichissement illicite auprès de Institutions et structures publiques	12 000
2.2.3 Organisation d'un atelier avec les services financiers sur l'approche méthodologique de lutte contre l'enrichissement illicite	16 000
2.2.4 Organisation d'un atelier avec les Collectivités territoriales sur la prévention des pratiques de corruption à travers les marchés publics	17 000
2.3.1 Animation de cadre de concertation avec la société civile assorti d'un plan d'actions de prévention	8 000
3.1.1 Organisation des missions d'investigation sur les présomptions d'enrichissement illicite	51 000
3.1.2 Missions de benchmarking avec les structures paires et les Pôles Economiques et Financiers	20 000
3.2.1 Analyse des rapports des structures de contrôle	10 000
3.2.2 Analyse des dénonciations et autres saisines	14 000
4.1.1 Animation de cadre de concertation avec les structures impliquées dans la lutte contre l'enrichissement illicite	15 000
4.1.2 Organisation de missions d'échanges sur le renforcement Institutionnel	15 500
4.2.1 Etude sur l'évolution des techniques et pratiques sur l'enrichissement illicite	20 000
4.2.2 Evaluation indépendante du système national de lutte contre l'enrichissement illicite	25 000
Total	2 989 000

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2024	2023	2024	2025	2026
2.094	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
CONSTRUCTION SIEGE OCLEI		2 000 000	100 000	200 000	105 480	117 209
Total :		2 000 000	100 000	200 000	105 480	117 209

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Aux termes de l'article 3 de la loi N° 2016 -036 du 7 juillet 2016 portant création de la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH), cette autorité administrative indépendante a pour mission la protection et la promotion des droits de l'Homme ainsi que la prévention de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. Pour l'accomplissement de cette mission, la loi a conféré de nombreuses prérogatives à la CNDH. Ainsi, elle évalue annuellement la situation des droits de l'Homme et émet des avis et recommandations.

Plus spécifiquement, la CNDH est chargée de :

- recevoir des plaintes individuelles ou collectives à propos de toutes allégations de violation des droits de l'Homme sur le territoire national, de constater les atteintes qui pourraient être portées et d'entreprendre toutes mesures en vue d'y mettre fin ;
- orienter les plaignants et leur offrir une assistance juridique ;
- veiller au respect des droits des groupes ou personnes vulnérables notamment les femmes, les enfants, les personnes âgées, les personnes vivant avec le VIH/SIDA, les personnes privées de leur liberté, les réfugiés, les déplacés internes ;
- entreprendre des enquêtes, notamment sur des questions de violations des droits de l'Homme et d'adresser aux autorités concernées des recommandations sur des mesures visant à renforcer la protection et la culture des droits de l'Homme ;
- recommander aux pouvoirs publics toutes mesures tendant à renforcer le respect et l'effectivité des droits de l'Homme ;
- mener toute action de sensibilisation, d'information et de communication en vue d'instaurer une culture des droits de l'Homme ;
- promouvoir la recherche, l'éducation et l'enseignement des droits de l'Homme dans tous les cycles de formation et dans les milieux socioprofessionnels ;
- faire le plaidoyer auprès du Gouvernement et du Parlement pour la ratification et la publication de tous les instruments internationaux et régionaux relatifs aux droits de l'Homme ;
- examiner et de formuler des avis sur la législation nationale dans le domaine des droits de l'Homme en vue de son amélioration ;
- développer la coopération dans le domaine des droits de l'Homme avec les Institutions de la République, les organes des Nations Unies, les Institutions non gouvernementales nationales et internationales ;
- contribuer dans le respect de son indépendance, à l'élaboration des rapports que l'Etat doit présenter aux organes et comités des Nations Unies et aux Institutions régionales en application de ses obligations conventionnelles et de veiller à la mise en oeuvre des recommandations qui en résultent ;
- émettre des avis ou de formuler des recommandations à l'attention du Gouvernement ou de toute autorité compétente sur toutes les questions relatives aux droits de l'Homme ;
- renforcer la capacité d'intervention des associations de défense des droits de l'Homme ;
- faire des visites régulières ou inopinées dans tous les lieux de privation de liberté et tous autres lieux où des personnes seraient détenues ;
- examiner régulièrement la situation des personnes privées de liberté, en vue de renforcer, le cas échéant leur protection contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ;
- formuler des recommandations à l'attention des autorités compétentes afin d'améliorer le traitement et la situation des personnes privées de liberté et de prévenir la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ;
- présenter des propositions, faire des observations au sujet de la législation en vigueur ou des projets de loi en matière de torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ;
- faire le suivi de la mise en oeuvre des recommandations formulées à l'issue de chaque visite et celles formulées par le Sous-comité de Prévention de la Torture des Nations Unies.

I.2 Les contraintes et les défis

Dans le cadre de l'accomplissement de sa mission, la Commission Nationale des Droits de l'Homme fait face aux contraintes et défis ci-dessous cités :

I.2.1 Contraintes

Les principales contraintes relevées sont :

- les pesanteurs socioculturelles qui ne favorisent pas la dénonciation ;

- la faiblesse du système d'information et de captation de données relatives aux droits de l'Homme ;
- la faible capacité d'intervention de l'Institution, face à la surabondance des abus et violations des droits de l'Homme en lien avec le contexte de crise sécuritaire ;
- le risque d'interférence avec les missions d'autres structures, impliquées dans la défense des droits de l'Homme.

I.2.2 Défis

Les principaux défis à relever sont les suivants :

- mettre en place un système de captation de données relatives au domaine des droits de l'Homme ;
- mettre en place une base de données opérationnelle permettant d'enregistrer les plaintes ;
- former les commissaires et renforcer la législation des droits de l'Homme ;
- assurer une coopération et une coordination efficace avec toutes les entités intervenant dans la défense des droits de l'Homme ;
- combattre l'impunité sous toutes ses formes ;
- prévenir la torture dans les lieux de privatisation de liberté.

I.3 La politique sectorielle

Les actions de la Commission Nationale des Droits de l'Homme rentrent dans le cadre de la mise en oeuvre de son Plan Stratégique 2022-2024 ainsi que la Politique Nationale de Protection des Droits de l'Homme. Le Plan Stratégique de la CNDH s'articule autour des objectifs suivants:

- la protection et la promotion des droits de l'Homme ;
- la culture des droits de l'Homme ;
- la dénonciation d'actes et de faits portant atteinte aux droits de l'Homme ;
- la prévention de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ;

La création de la Commission Nationale des Droits de l'Homme résulte d'un engagement international de l'Etat du Mali à se conformer aux « Principes de Paris » exigeant la mise à disposition des moyens adéquats pour remplir sa mission qui est de mettre en oeuvre l'ensemble des mesures de prévention, de protection, de promotion et de contrôle aux plans national, sous régional, régional et international pour une lutte efficace et coordonnée pour la défense des droits de l'Homme.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2019 - 2022

Indicateurs	Unité	2019	2020	2021	2022

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 1 programme.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Protection et Promotion des Droits de l'Homme	1 113 350	1 115 168	1 178 943	1 261 762
Total :	1 113 350	1 115 168	1 178 943	1 261 762

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	533 600	446 218	571 592	599 371
Biens et services	532 250	621 450	557 462	606 516
Investissement	47 500	47 500	49 889	55 875
Total :	1 113 350	1 115 168	1 178 943	1 261 762

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 2.097 Protection et Promotion des Droits de l'Homme

Responsable du Programme : le Chef du Service Administratif et Financier.

Le programme 2.097 Protection et promotion des Droits de l'Homme s'appuie sur les axes stratégiques suivants : i) Protéger et promouvoir les droits de l'Homme au Mali, ii) Prévenir la torture et autres peines ou traitement cruels inhumains ou dégradants, iii) Favoriser l'accès de la population à la CNDH. Le programme servira à accompagner l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de la défense des Droits de l'Homme au Mali, en Afrique et dans le Monde.

A cet effet, le cadre de performance du programme 2.097 s'articule autour des objectifs suivants auxquels sont associés des indicateurs de performance de mesure de leur progrès:

Objectif 1: Renforcer les capacités humaines, techniques et financières de la CNDH

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Taux d'exécution du plan annuel de renforcement des capacités	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports de formation, Rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de personnes formés / Nombre prévu) x 100

1.2 Taux d'exécution du budget	%	-	100	100	100
--------------------------------	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Compte administratif

Précision Méthodologique : (Crédits notifiés / Crédits liquidés) x 100

1.3 Taux de satisfaction des besoins en matériels et équipements	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de besoins satisfaits / Nombre exprimé) x 100

Objectif 2: Lutter contre toutes formes de violation des droits de l'Homme

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Taux de traitement des plaintes	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de plaintes traitées / Nombre de plaintes recevables) x 100

2.2 Taux de mise en oeuvre du programme d'assistance aux victimes	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de victimes assistées / Nombre de plaintes traitées) x 100

Objectif 3: Contribuer à la protection et la promotion des Droits de l'Homme

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
3.1 Pourcentage de textes adoptés	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de textes adoptés / Nombre soumis) x 100

3.2 Taux de mise en oeuvre du programme de communication	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre d'opinions émises sur les rapports / Nombre examiné) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	533 600	446 218	571 592	599 371
Biens et services	532 250	621 450	557 462	606 516
Investissement	47 500	47 500	49 889	55 875
Total :	1 113 350	1 115 168	1 178 943	1 261 762

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Protection et Promotion des Droits de l'Homme	1 113 350	1 115 168	1 233 568	1 321 194
Total :	1 113 350	1 115 168	1 178 943	1 261 762

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	19	19	19	19
CATEGORIE B1	2	2	2	2
CATEGORIE B2	6	6	6	6
CATEGORIE D	5	5	5	5
Total :	32	32	32	32

Action 01 Protection et Promotion des Droits de l'Homme**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	533 600	446 218	571 592	599 371
Biens et services	532 250	621 450	557 462	606 516
Investissement	47 500	47 500	49 889	55 875
Total	1 113 350	1 115 168	1 178 943	1 261 762

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Renforcer les capacités des commissaires et du personnel d'appui	17 500
1.2.1	Approvisionnement en biens et services pour le fonctionnement de la CNDH (Entretien bâtiment, eau, électricité, internet, fournitures diverses, sécurité...)	348 442
1.2.2	Prise en charge des salaires et accessoires de salaire	446 218
1.3.1	Equipement de la CNDH et de ses démembrements	47 500
2.1.1	Gestion des plaintes	63 650
2.2.1	Assistance aux victimes	60 570
3.1.1	Organisation des sessions satutaires	52 700
3.1.2	Participations aux cadres de concertation et aux rencontres statutaires	15 000
3.2.1	Vulgarisation des textes sur les questions de droits de l'Homme	16 088
3.2.2	Production et publication des rapports	8 000
3.2.3	Etudes et enquêtes sur les questions de droits de l'Homme	39 500
Total		1 115 168

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile prépare et met en oeuvre la politique nationale dans les domaines de la Sécurité intérieure et de la Protection civile.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- l'élaboration et l'application des règles dans les domaines de la Sécurité intérieure et de la Protection civile ;
- la sécurité des personnes et de leurs biens ;
- la protection des Institutions de la République, des autorités publiques, des espaces, ouvrages et bâtiments publics ;
- la prévention des troubles à l'ordre public, le rétablissement et le maintien de l'ordre public ;
- la réglementation relative aux sociétés privées de gardiennage et de surveillance et la surveillance de l'exercice de leurs activités;
- la préparation, l'équipement et l'emploi des Forces de Sécurité ;
- l'élaboration et l'application des règles d'utilisation de la voie publique et des espaces ouverts au public ;
- l'organisation des secours en cas de sinistres et de calamités naturelles ;
- la lutte contre la délinquance, la criminalité et le terrorisme ;
- le contrôle de l'installation des équipements de surveillance dans les espaces ouverts au public et dans le domaine public ;
- l'information régulière du Gouvernement sur la situation sécuritaire et sur les risques et menaces d'atteinte à la Sécurité intérieure.

I.2 Les contraintes et les défis

Pour l'accomplissement de sa mission, le Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile est confronté à un certain nombre de contraintes et de défis.

I.2.1 Contraintes

Les contraintes sont les suivantes :

- insuffisance de ressources humaines et financières ;
- manque d'expertise dans la conception de certains projets ;
- inadéquation des textes législatifs et réglementaires en matière de prévention et de gestion des catastrophes ;
- insuffisance de synergie des collectivités territoriales en termes d'appui aux services déconcentrés de la protection civile ;
- absence et/ou insuffisance d'infrastructures adaptées aux centres de formation.

I.2.2 Défis

Les défis à relever pour l'atteinte des objectifs sont :

- mettre en oeuvre la Loi de Programmation relative à la Sécurité Intérieure ;
- reformer le secteur de la sécurité ;
- former, sensibiliser et éduquer la population dans le cadre des missions des services de sécurité et de la protection civile ;
- renforcer la capacité opérationnelle des Forces de sécurité et de protection civile ;
- poursuivre la couverture du territoire en unités de sécurité et de protection civile ;
- relancer la coopération technique avec les partenaires ;
- construire et équiper les Ecoles et les Centres de Formation ;
- construire et équiper le Centre Opérationnel de Veille et le Centre National des Opérations d'Urgence (CNOU) ;
- construire et équiper le laboratoire d'analyse et de recherche (LAR) ;
- mettre en oeuvre le Schéma National d'Analyse et de Couverture des Risques ;
- élaborer et adopter le plan d'Organisation des secours (ORSEC) national, régional, local et communal ;
- mettre en oeuvre le plan d'actions de la stratégie.

I.3 La politique sectorielle

Les politiques et stratégies du secteur sont :

- politique nationale de la sécurité et de la protection civile ;
- stratégie de la gestion des catastrophes ;
- plan de sécurisation intégrée des régions du centre ;

- renforcement des acquis Programmation relative à la Sécurité Intérieure (LPSI) 2017-2021.

1.3.1 Politique nationale de sécurité et de la protection civile

La politique nationale de sécurité est une politique publique de sécurité. Elle s'intègre dans la politique de sécurité nationale dont les grandes orientations sont définies par le Conseil Supérieur de la Défense Nationale, présidé par le Président de la République. Elle tient compte, dans sa conception, des politiques publiques ayant une incidence sur la Sécurité : politique nationale d'action environnementale, stratégie nationale de sécurité alimentaire, stratégie nationale de réduction de la pauvreté, politique nationale genre, politique nationale de l'emploi, etc.

Neuf (09) priorités essentielles constituent les axes stratégiques de la politique nationale de sécurité et de protection civile :

- la priorisation de la prévention ;
- le renforcement des capacités des unités ;
- le renforcement des capacités nationales en prévention et gestion des catastrophes ;
- la réduction de l'insécurité routière et l'insécurité fluviale ;
- la mise en place d'une Police de proximité au profit des communautés urbaines ;
- le renforcement de la lutte contre le terrorisme sous toutes ses formes ;
- la mise en place d'une gouvernance partagée de sécurité ;
- la consolidation et le renforcement de la coopération bilatérale et multilatérale ;
- l'adoption d'une stratégie de communication conséquente.

L'objectif global visé par la politique nationale de la sécurité et de protection civile est d'assurer la sécurité des personnes et de leurs biens et la promotion de la paix sociale.

Trois (03) objectifs spécifiques concourent à la réalisation de l'objectif global :

- renforcer les capacités de l'Etat à répondre aux attentes de la société en matière de sécurité ;
- répondre aux exigences démocratiques et de bonne gouvernance à travers la participation de tous les acteurs et le contrôle démocratique ;
- créer un climat de paix et de stabilité propice au développement économique et social.

1.3.2 Stratégie de la gestion des catastrophes

Le Mali est régulièrement confronté à des catastrophes telles que celles résultant des aléas naturels et est particulièrement vulnérable à la sécheresse, aux inondations, à l'invasion acridienne, aux épidémies et épizooties. Cette vulnérabilité est liée principalement, à son enclavement au coeur de l'Afrique de l'Ouest entre sept pays (Algérie, Mauritanie, Sénégal, Guinée, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Niger) et à son climat de type sahélien, tropical sec, présentant une grande variabilité alternant les périodes sèches et les périodes de fortes précipitations.

Elle est aussi liée, en période de pluie, aux crues des deux (02) grands fleuves, le Niger et le Sénégal et de leurs affluents qui constituent d'importants réseaux hydrographiques inscrits dans d'immenses bassins versants que le Mali partage avec douze pays.

1.3.3 Plan de sécurisation Intégré des régions du centre

Cette politique est bâtie autour de huit (08) axes stratégiques :

- assurer la présence et l'opérationnalisation de l'Administration publique à tous les niveaux ;
- encadrer, protéger et assister les populations des zones sensibles ;
- désenclaver, assurer la libre circulation des personnes et de leurs biens, intensifier les contrôles sur les axes routiers ;
- connaître le phénomène, dissuader et intervenir ;
- coopérer internationalement pour mieux agir localement ;
- lutter contre la prolifération des armes légères ;
- lutter contre le trafic illicite de drogue et de la criminalité organisée ;
- coordonner, suivre et évaluer la stratégie de lutte contre l'insécurité.

1.3.4 Loi de Programmation relative à la Sécurité Intérieure(LPSI) 2017-2021.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2019 - 2022

Indicateurs	Unité	2019	2020	2021	2022
-------------	-------	------	------	------	------

1	Nombre de crimes et delis enregistrés	Nombre	-	-	7066	6991
2	Nombre de Forces de sécurité(Police, Protection Civile) pour 100 000 habitants (sur la base d'une population de 22 000 000 d'habitants)	Nombre	-	-	-	104
3	Nombre de personnes déplacées ou réfugiées retournées dans les regions du Nord et du Centre	Nombre	-	-	-	5201

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 3 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions			
	2023	2024	2025	2026	
Administration Générale	19 055 528	18 841 082	20 162 453	22 255 183	
Ordre et Sécurité	108 216 859	143 957 026	115 501 965	123 000 146	
Prévention des Risques et Calamités et Organisation des Secours	28 361 819	32 394 031	27 515 042	29 177 825	
Total :	155 634 206	195 192 139	163 179 460	174 433 154	

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions			
	2023	2024	2025	2026	
Personnel	105 312 712	146 967 914	112 921 882	118 979 178	
Biens et services	16 311 630	16 692 488	17 114 062	18 641 817	
Transferts et subventions	1 709 169	1 981 169	1 843 849	2 004 454	
Investissement	32 300 695	29 550 568	31 299 667	34 807 705	
Total :	155 634 206	195 192 139	163 179 460	174 433 154	

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.010 Administration Générale

Responsable du Programme : le Secrétaire Général

a) Présentation stratégique du Programme 1.010

Pour la mise en oeuvre de ce programme, il est reparti en trois (3) actions ainsi énumérées :

- conduite et pilotage de la politique de sécurité ;
- gestion des ressources financières ;
- gestion des ressources humaines.

Le programme 1.010 a pour objet l'application de la politique du gouvernement en matière de sécurité intérieure et de la protection civile, la coordination, la supervision administrative et technique des forces de sécurité et de la protection civile. Il assure la gestion des ressources humaines, matérielles et financières du département.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme 1.010

Le cadre de performance du programme 1.010 est bâti autour de trois objectifs spécifiques : (i) assurer la coordination des activités et le suivi des politiques sectorielles du département ; (ii) assurer la gestion des ressources financières et matérielles du département ; (iii) assurer la gestion et le développement des ressources humaines.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leurs progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés, sont consignés ci-dessous :

Objectif 1: Assurer la coordination des activités et le suivi des politiques sectorielles du département					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Taux de réalisation des activités de coordination et de suivi	%	95	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités du Secrétariat Général

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/Nombre d'activités prévues) x 100

1.2 Taux de réalisation des missions d'inspection	%	90	100	100	100
---	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités de l'ISSPC

Précision Méthodologique : (Nombre de missions réalisées/Nombre de missions prévues) x 100

Objectif 2: Assurer la gestion des ressources financières et matérielles du département					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Taux d'exécution du budget annuel	%	94,09	100	100	100

Moyen de Vérification : Compte administratif MSPC

Précision Méthodologique : (Crédits liquidés/Crédits initiaux) x 100

2.2 Taux de satisfaction des besoins en matériels spécifiques et opérationnels	%	85	100	100	100
--	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports annuels de la DFM

Précision Méthodologique : (Besoins en matériels satisfaits/Besoins en matériels exprimés) x 100

2.3 Taux de réalisation et de réhabilitation des infrastructures	%	97,32	100	100	100
--	---	-------	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités de la DFM

Précision Méthodologique : (Infrastructures réalisées et réhabilitées/Infrastructures prévues) x 100

Objectif 3: Assurer la gestion et le développement des ressources humaines

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
3.1 Taux de réalisation du programme de recrutement	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités de la DFM

Précision Méthodologique : (Infrastructures réalisées et réhabilitées/Infrastructures prévues) x 100

3.2 Taux de réalisation des activités de formation	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports annuels de la DRH

Précision Méthodologique : (Nombre de formations effectuées/Nombre de formations prévues) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	322 004	303 558	344 928	361 690
Biens et services	7 467 314	7 321 314	7 946 330	8 645 598
Transferts et subventions	1 343 710	1 493 710	1 449 594	1 575 706
Investissement	9 922 500	9 722 500	10 421 601	11 672 189
Total :	19 055 528	18 841 082	20 162 453	22 255 183

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Coordination et pilotage de la politique du département	10 958 959	11 042 572	11 672 982	12 982 593
Gestion des ressources financières et matérielles	7 886 570	7 588 511	8 976 528	9 800 157
Gestion des ressources humaines	209 999	209 999	234 518	257 505
Total :	19 055 528	18 841 082	20 162 453	22 255 183

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	3	2	2	2
CATEGORIE C	1	1	1	1
AUTRES	6	7	7	7
Total :	10	10	10	10

Action 01 Coordination et pilotage de la politique du département

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	315 095	294 708	337 528	353 931
Biens et services	1 459 864	1 413 864	1 444 338	1 571 436
Transferts et subventions	374 000	524 000	403 471	438 571
Investissement	8 810 000	8 810 000	9 253 143	10 363 518
Total	10 958 959	11 042 572	11 438 480	12 727 456

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Traitement de Salaires et accessoires de salaires	294 708
1.1.2	Organisation des reunions de coordination du Departement	365 000
1.1.3	Participation au fonctionnement des services de sécurité et de la Protection Civile	938 865
1.1.4	Dotation en équipements et en infrastructures, réhabilitation pour les services de sécurité	8 470 000
1.1.5	Recherche de renseignement et appui aux Unités	500 000
1.2.1	Réalisation des missions d'inspection des services de sécurité et de la protection civile	104 596
1.2.2	Participation au fonctionnement de l'Inspection des services de sécurité	29 403
1.2.3	Dotation en équipement et en infrastructure de l'inspection des services de sécurité	340 000
Total		11 042 572

Action 02 Gestion des ressources financières et matérielles

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	6 909	8 850	7 400	7 759
Biens et services	5 867 451	5 767 451	6 368 068	6 928 455
Transferts et subventions	969 710	969 710	1 046 123	1 137 135
Investissement	1 042 500	842 500	1 094 937	1 226 328
Total	7 886 570	7 588 511	8 516 528	9 299 677

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
2.1.1	Traitement de salaires et accessoires de salaires	8 850
2.1.2	Participation au fonctionnement de la DFM et autres services du departement	4 524 451
2.1.3	Gestion des traitements médicaux des Forces de sécurité	169 710
2.1.4	Gestion des dépenses de communication eau et électricité des services du MSPC	1 243 000
2.2.1	Participation aux opérations spéciales des Forces de défense et de sécurité	800 000
2.3.1	Dotation en équipements, infrastructures et réhabilitation de bâtiments	842 500
Total		7 588 511

Action 03 Gestion des ressources humaines

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Biens et services	139 999	139 999	133 924	145 707
Investissement	70 000	70 000	73 521	82 343
Total	209 999	209 999	207 445	228 050

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
3.1.1	Participation au fonctionnement de la DRH	139 999
3.1.2	Dotation en équipements et réhabilitation de bâtiments au compte de la DRH	70 000
Total		209 999

Le Programme : 2.021 Ordre et Sécurité

Responsable du programme : Le Directeur Général de la Police Nationale

a) Présentation stratégique du programme 2.021

Les activités du programme 2.021 Ordre et Sécurité sont accomplies par les services suivants :

- Direction Générale de la Police Nationale ;
- Direction Générale de la Gendarmerie Nationale ;
- Etat-major de la Garde Nationale ;
- Office Central des Stupéfiants ;
- Ecole Nationale de Police ;
- Ecole Nationale de la Gendarmerie Nationale.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme 2.021

Le cadre de performance du programme 2.021 est bâti autour de deux (02) objectifs spécifiques : (i) assurer la sécurité des personnes et de leurs biens sur l'ensemble du territoire national ; (ii) lutter contre le commerce et la consommation illicites des stupéfiants.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leurs progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés sont consignés ci-dessous:

Objectif 1: Assurer la sécurité des personnes et de leurs biens sur l'ensemble du territoire national					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Taux de réalisation des activités de prévention des infractions	%	81	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport des services de sécurité (statistiques)

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/ Nombre d'activités prévues) X 100

1.2 Taux de réalisation des activités de Police judiciaire	%	89	100	100	100
--	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport des services de sécurité (statistiques)

Précision Méthodologique : (Nombre de cas traités/ nombre de saisines) X 100

Objectif 2: Lutter contre le commerce et la consommation illicite des stupéfiants					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Taux de réalisation des activités de prévention des effets néfastes de la drogue	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'Office Central des Stupéfiants

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/nombre d'activités prévues) X 100

2.2 Taux de narcotrafiquants identifiés arrêtés	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'Office Central des Stupéfiants

Précision Méthodologique : (Nombre de cas élucidés / nombre de cas identifiés) X 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	86 139 762	121 355 777	92 383 822	97 418 739
Biens et services	6 924 479	7 416 758	7 194 932	7 913 401
Transferts et subventions	295 459	377 459	318 739	346 626
Investissement	14 857 159	14 807 032	15 604 472	17 321 380
Total :	108 216 859	143 957 026	115 501 965	123 000 146

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Protection des personnes et de leurs biens	106 531 843	141 989 657	114 455 410	121 838 540
Lutte contre les stupéfiants	1 625 016	1 685 369	1 773 170	1 960 596
Spécialisation des agents de la sécurité	60 000	282 000	69 000	75 900
Total :	108 216 859	143 957 026	115 501 965	123 000 146

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	383	1 121	1 177	1 236
CATEGORIE B1	7 793	17 370	18 239	19 151
CATEGORIE B2	387	387	399	410
AUTRES	1	1	1	1
Total :	8 564	18 879	19 816	20 798

Action 01 Protection des personnes et de leurs biens**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	86 139 762	121 355 777	92 383 822	97 418 739
Biens et services	6 289 488	6 391 414	6 525 657	7 177 225
Transferts et subventions	258 434	298 434	278 797	303 190
Investissement	13 844 159	13 944 032	14 540 519	16 140 393
Total	106 531 843	141 989 657	113 728 795	121 039 547

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Traitement des salaires et accessoires de salaires	121 355 777
1.1.2	Organisation des patrouilles sur le territoire nationale(DGPN, DGGN, EM-GN,DGPTS)	1 342 703
1.1.3	Participation aux fonctionnement des services centraux	2 491 828
1.1.4	Participation au fonctionnement des services rattachés	277 500
1.2.1	Dotation en équipements, infrastructures et rehabilitations (DGPTS, DGPN, DGGN,EMGN)	13 884 032
1.2.2	Participation au fonctionnement des services déconcentrés Police, Gendarmarie, Gardte	2 339 383
1.2.3	Prise en charge des appuis aux Unités (Police Gendarmerie Garde)	298 434
Total		141 989 657

Action 02 Lutte contre les stupéfiants

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Biens et services	574 991	743 344	607 175	667 866
Transferts et subventions	37 025	79 025	39 942	43 436
Investissement	1 013 000	863 000	1 063 953	1 180 987
Total	1 625 016	1 685 369	1 711 070	1 892 289

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Organisation des patrouilles dans cadre de la lutte contre le stupéfiants	235 000
2.1.2 Sensibilisation sur les effets néfastes de la drogue	79 000
2.1.3 Dotation en équipements, infrastructures et réhabilitation au profit de l'OCS	863 000
2.2.1 Participation au fonctionnement des services déconcentrés de l'OCS	429 344
2.2.2 Prise en charge des appuis aux Unités de l'OCS	79 025
Total	1 685 369

Action 03 Spécialisation des agents de la sécurité

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Biens et services	60 000	282 000	62 100	68 310
Total	60 000	282 000	62 100	68 310

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.2.4 Participation à la formation spécialisation des Agents	282 000
Total	282 000

Le Programme : 2.022 Prévention des Risques et Calamités et Organisation des Secours

Responsable de Programme : Le Directeur Général de la Protection Civile

a) Présentation stratégique du programme 2.022

Ce programme est mis en oeuvre par la Direction Générale de la Protection Civile. Il a pour objet la prévention des risques et calamités, l'organisation des secours en cas d'incendies, de noyades et de catastrophes naturelles sur toute l'étendue du territoire national.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme 2.022

Le cadre de performance du programme 2.022 est bâti autour de deux (02) objectifs spécifiques : (i) prévenir le sinistre et réduire ses effets néfastes sur la population ; (ii) secourir les victimes.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leurs progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés, sont consignés ci-dessous:

Objectif 1: Prévenir le sinistre et réduire ses effets néfastes sur la population.					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Taux de réalisation des activités de prévention des effets néfastes des catastrophes naturelles	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport de la Direction Générale de la Protection Civile

Précision Méthodologique : (Activités réalisés / Activités prévues) X 100

Objectif 2: Secourir les victimes

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Taux de secours sollicités réalisés	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport de la Direction Générale de la Protection Civile

Précision Méthodologique : (Nombre d'assistances réalisées/ Nombre d'assistances sollicitées) x 100

2.2 Délai théorique moyen d'intervention	Minutes	20	20	20	20
--	---------	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport de la Direction Générale de la Protection Civile

Précision Méthodologique : Chronométrage

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	18 850 946	25 308 579	20 193 132	21 198 749
Biens et services	1 919 837	1 954 416	1 972 800	2 082 818
Transferts et subventions	70 000	110 000	75 516	82 122
Investissement	7 521 036	5 021 036	5 273 594	5 814 136
Total :	28 361 819	32 394 031	27 515 042	29 177 825

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Prévention et secours aux victimes	28 339 844	32 371 531	30 582 372	32 161 797
Spécialisation des agents de la protection civile	21 975	22 500	24 171	25 519
Total :	28 361 819	32 394 031	27 515 042	29 177 825

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	103	524	550	578
CATEGORIE B	259	259	267	275
CATEGORIE B1	3	1 116	1 172	1 231
CATEGORIE B2	4	3	3	3
CATEGORIE C	2 079	2 741	2 878	3 022
AUTRES	3	2	2	2
Total :	2 451	4 645	4 872	5 111

Action 01 Prévention et secours aux victimes**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	18 850 946	25 308 579	20 193 132	21 198 749
Biens et services	1 897 862	1 931 916	1 949 830	2 058 567
Transferts et subventions	70 000	110 000	75 516	82 122
Investissement	7 521 036	5 021 036	5 273 594	5 814 136
Total	28 339 844	32 371 531	27 492 072	29 153 574

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Traitement des salaires et accessoires de salaires	25 308 579
1.1.2	Organisation des secours et transport des blessés	498 124
2.1.1	Participation au fonctionnement de la DGPC	846 199
2.1.2	Sensibilisation dans le cadre de journée internationale de la Protection Civile	110 000
2.2.1	Participation au fonctionnement des services déconcentrés de la DGPC	587 593
2.2.2	Dotation en infrastructures, équipements et rehabilitation des bâtiments	5 021 036
Total		32 371 531

Action 02 Spécialisation des agents de la protection civile**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Biens et services	21 975	22 500	22 970	24 251
Total	21 975	22 500	22 970	24 251

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
2.1.3	Prise en charge du fonctionnement de l'ENPC	22 500
Total		22 500

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le Ministère de l'Economie et des Finances est chargé de préparer et de mettre en oeuvre la politique économique, financière et monétaire de l'Etat. A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- la coordination de la politique du Gouvernement en matière économique, financière et monétaire ;
- l'élaboration du cadre macro-économique de référence pour les politiques économiques à moyen et long termes ;
- l'élaboration de mesures visant à accroître les ressources de l'Etat et à améliorer l'efficacité de la dépense publique ;
- la prévision économique et le suivi de la conjoncture économique ;
- l'élaboration des statistiques économiques et financières et la réalisation d'études ;
- la préparation et l'exécution des lois de finances, du budget de l'Etat et des plans de trésorerie ;
- l'élaboration et l'application de la fiscalité et de la réglementation douanière ;
- l'approvisionnement régulier du pays en produits pétroliers ;
- la tutelle financière des collectivités locales et des organismes publics bénéficiant d'un concours de l'Etat ;
- le contrôle financier des services et organismes publics ;
- le renforcement de l'intermédiation financière et la promotion de l'inclusion financière ;
- le suivi et le contrôle des banques, des établissements financiers et de crédits, des systèmes financiers décentralisés et des compagnies d'assurances ;
- l'élaboration et le contrôle de l'application de la réglementation des marchés publics et des délégations de service public ;
- la tenue de la comptabilité publique ;
- la gestion de la dette publique ;
- la gestion du portefeuille et des participations financières de l'Etat ;
- la centralisation, l'étude et la mise en forme des programmes et projets d'investissement proposés par les départements ministériels ;
- l'appui à la mobilisation des financements relatifs aux programmes et projets retenus auprès des partenaires au développement et le suivi de leur mise en oeuvre, en liaison avec les ministres concernés et le ministre chargé de la coopération internationale ;
- la participation à l'évaluation des programmes et projets inscrits dans le programme d'investissement de l'Etat et bénéficiant du concours de fonds d'origine extérieure ;
- le développement de la statistique et la mise en cohérence des statistiques sectorielles relatives à la situation économique et sociale du pays ;
- le suivi de l'évaluation, de la sélection et du pilotage des projets de partenariat public-privé ;
- la participation à la lutte contre la délinquance financière et le blanchiment d'argent ;
- la mobilisation de financements en faveur du développement de la recherche scientifique ;
- la préparation et l'exécution du budget d'Etat ;
- la préparation et l'exécution des plans de trésorerie de l'Etat ;
- le contrôle financier de l'Etat sur les services publics et les régies ;
- la conception et la mise en oeuvre de la politique et de la législation des marchés publics ;
- la collecte, le traitement et l'analyse des données statistiques dans le cadre de la mise en oeuvre du suivi-évaluation du schéma Directeur de la Statistique (SDS).

I.2 Les contraintes et les défis

Cette partie comprend une analyse des principales contraintes rencontrées et des défis qu'elles posent. Cette analyse porte sur chaque programme et globalement sur la mise oeuvre de la stratégie du ministère.

I.2.1 Contraintes

- la faible maîtrise de la planification des dépenses par les acteurs (programmes d'utilisation des crédits et plans de passation des marchés) ;
- l'absence d'une gestion prévisionnelle des emplois et des carrières ;
- les difficultés d'adaptation, en cours d'exercice, de la politique budgétaire aux dépenses publiques ;

- la faible maîtrise de la chaîne des dépenses au niveau des établissements publics ;
- la faiblesse dans la coordination des modes de contrôles ;
- le faible niveau de la pratique du contrôle interne ;
- les tensions de trésorerie en cours d'exercice ;
- les difficultés liées à la centralisation des données budgétaires des services déconcentrés ;
- la non-tenue de la revue annuelle du document post CREDD dans les délais (mois de juin) suivant le calendrier harmonisé des revues ;
- la faible implication des responsables de programmes dans la conception et l'évaluation des documents budgétaires ;
- l'imprévisibilité du financement extérieur dans le cadre de la gestion des investissements publics ;
- l'incohérence des ressources disponibles en cours d'exercice budgétaire en lien avec les dépenses d'investissements publics ;
- l'insuffisance de crédits nécessaires à la prise en charge de la stratégie d'inclusion financière du Mali.

I.2.2 Défis

- le renforcement de la capacité des acteurs en matière d'élaboration des programmes d'utilisation des crédits et des plans de passation des marchés ;
- la mise en place d'un système de gestion prévisionnelle des emplois et des carrières prenant en compte la motivation du personnel ;
- la poursuite de la mise en place d'une politique budgétaire en cohérence avec les objectifs du développement ;
- l'interconnexion des établissements publics à la chaîne de dépenses ;
- la meilleure coordination des modes de contrôles ;
- l'opérationnalisation du système de contrôle interne ;
- la poursuite de la mise en place du Compte Unique du Trésor ;
- l'interconnexion des structures intervenant dans la gestion des finances publiques ;
- le respect du calendrier harmonisé dans le cadre de la mise en oeuvre des revues annuelles ;
- la participation effective de l'ensemble des acteurs, notamment les bénéficiaires et les groupes cibles dans le processus de conception, de mise en oeuvre et de suivi-évaluation des politiques publiques en termes de rôles et responsabilités ;
- l'opérationnalisation effective de la Politique Nationale de Gestion de l'Aide (PONAGA) au Mali ;
- l'amélioration de la stratégie de programmation budgétaire en cohérence avec les dépenses d'investissements publics ;
- la mise à disposition des ressources nécessaires pour la mise en oeuvre de la stratégie nationale d'inclusion financière.

I.3 La politique sectorielle

Le ministère dispose de trois (3) politiques sectorielles à savoir :

- le Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD 2019-2023) qui constitue la stratégie nationale de développement du Mali. Le CREDD 2019-2023 est articulé autour de cinq (05) axes : Axe stratégique 1. Consolidation de la démocratie et amélioration de la gouvernance ; Axe stratégique 2 : Restauration de la paix, de la sécurité et renforcement du vivre ensemble ; Axe stratégique 3 : Croissance inclusive et transformation structurelle de l'économie ; Axe stratégique 4 : Protection de l'environnement et renforcement de la résilience aux changements climatiques et Axe stratégique 5 : Développement du capital humain.
- le Plan de Reforme de la Gestion des Finances Publiques qui vise à consolider les acquis du PAGAM/GFPPII et des évaluations PEFA. Il confirme la volonté politique du Gouvernement du Mali en matière de réformes des finances publiques.
- la Politique Nationale de Gestion de l'Aide (PONAGA), adoptée par le Gouvernement le 20 juin 2019 qui a pour but de contribuer à la création des conditions d'un financement du développement basée principalement sur la mobilisation des ressources internes. A l'horizon 2021, elle poursuit les objectifs opérationnels suivants : i) optimiser le dispositif institutionnel de gestion de l'aide en précisant notamment les rôles et les responsabilités spécifiques de chaque structure impliquée dans la gestion de l'aide; ii) améliorer les modalités de délivrance de l'aide et iii) améliorer la gestion de l'information sur l'aide.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2019 - 2022

Indicateurs	Unité	2019	2020	2021	2022
-------------	-------	------	------	------	------

1	Recettes budgétaires	milliards	1571	1510	1737	1687
2	Dépenses budgétaires	milliards	1939	2184	2329	2312
3	Encours totales de la dette publique	milliards	4106	4757	5522	5919
4	Taux de pression fiscale	%	14.8	14.3	15.3	13.5

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 12 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Administration Générale	28 729 148	30 446 359	29 661 751	32 257 226
Conception et Coordination de la Politique Budgétaire	12 458 932	12 183 871	14 578 571	16 107 592
Recouvrement des Recettes Fiscales	18 470 207	19 177 603	20 468 808	21 866 372
Contrôle et Assistance de la Gestion des Deniers Publics	8 474 943	8 960 103	10 873 516	11 951 778
Gestion de la Trésorerie, Tenue de la Comptabilité Publique et Suivi du Système Financier	7 146 943	7 457 961	8 417 082	9 154 246
Gestion de la Dette Publique	1 080 448	1 082 447	1 188 351	1 307 151
Coordination et Formulation des Politiques, Stratégies, Programmes Socio Economiques, Sectoriels	7 613 471	7 778 272	8 087 324	8 847 225
Collecte, Analyse, Diffusion des Données et Coordination du Système Statistique National	3 986 934	3 716 032	4 237 432	4 659 655
Remboursement des Crédits TVA	98 159 000	98 159 000	98 159 000	98 159 000
Appui au développement de la statistique	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000
Garanties et Avals	343 442	343 442	2 060 652	3 874 025
Total :	189 463 468	192 305 090	200 732 487	211 184 270

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	28 415 932	28 289 141	30 294 459	31 766 722
Biens et services	112 751 655	112 821 667	120 774 466	125 517 517
Transferts et subventions	14 329 527	13 790 064	15 473 551	16 943 373
Investissement	33 966 354	37 404 218	34 190 011	36 956 658
Total :	189 463 468	192 305 090	200 732 487	211 184 270

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.011 Administration Générale

Responsable du Programme : le Secrétaire Général

a. Présentation stratégique du programme

Le programme 1.011 s'occupe de :

- i) la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du Département ;
- ii) la gestion des ressources humaines, matérielles et financières ;
- iii) le suivi de la mise en oeuvre du processus de décentralisation et de déconcentration au sein du Ministère ;
- iv) la négociation de conventions relatives aux échanges commerciaux dans le sous-secteur des hydrocarbures avec le Sénégal, le Ghana, la Côte-d'Ivoire et le Niger.

Perspectives :

Elles porteront sur :

- la poursuite de la mise en oeuvre des trois (03) politiques sectorielles ;
- l'adoption des textes législatifs et réglementaires relatifs au suivi de la politique de mise en place d'un stock national de sécurité en produits pétroliers liquides et gazeux ;
- l'accroissement des capacités de stockage dans le cadre du Partenariat Public-Privé.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme est bâti autour de six (6) objectifs spécifiques et treize (13) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à : (i) l'amélioration de la coordination et du suivi-évaluation des politiques et stratégies du Département, (ii) la gestion efficace et efficiente des ressources matérielles et financières, (iii) la gestion efficace des ressources humaines, (iv) le suivi de la mise en oeuvre du processus de décentralisation et de déconcentration au sein du Ministère, (v) l'animation et la coordination de l'ensemble des activités se rapportant à l'informatisation des services fiscaux et financiers et (vi) la satisfaction des besoins du pays en produits pétroliers.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Le détail des objectifs et des indicateurs qui leur sont associés est donné dans les tableaux ci-dessous :

Objectif 1: Améliorer la coordination et le suivi-évaluation des politiques et stratégies du Département					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Taux de réalisation des activités du Département	%	-	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités du Département					
Précision Méthodologique : (Activités réalisées/Activités programmées)*100					
1.2 Niveau de mise en oeuvre du programme économique avec le FMI	-	-	satisfaisant	Satisfaisant	Satisfaisant
Moyen de Vérification : Aide-mémoire des missions FMI.					
Précision Méthodologique : Appréciation du Conseil d'Administration du FMI					
1.3 Taux de mise en oeuvre des réformes communautaires au Mali	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Aide-mémoire de la revue annuelle					
Précision Méthodologique : (Nombre de réformes mises en oeuvre /nombre de réformes prévues)*100					
1.4 Niveau de mise en oeuvre du programme de réforme des finances publiques	-	-	satisfaisant	Satisfaisant	Satisfaisant
Moyen de Vérification : Rapport d'évaluation de la mise en oeuvre du Programme de réformes de la gestion des finances publiques					
Précision Méthodologique : Appréciation du comité technique du Programme de réformes de la gestion des finances publiques					
1.5 Taux de réalisation des activités de suivi de la stratégie nationale d'inclusion financière	-	-	Satisfaisant	Satisfaisant	Satisfaisant
Moyen de Vérification : Rapport d'activités de l'UAS/SDSF					
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités de suivi réalisées/ Nombre d'activités de suivi prévues)*100					

Objectif 2: Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources matérielles et financières

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Taux d'exécution du Budget du Département	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Compte administratif du 4ème trimestre

Précision Méthodologique : (crédits liquidés /crédits ouverts) *100

2.2 Taux d'exécution du plan de passation des marchés	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DFM

Précision Méthodologique : (nombre de marchés exécutés /nombre de marchés programmés) *100

2.3 Taux de codification des matériels durables	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DFM

Précision Méthodologique : (matériels durables codifiés /matériels durables acquis) *100

Objectif 3: Assurer une gestion efficace des ressources humaines.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
3.1 Taux de mise en oeuvre du plan de formation	%	85	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DRH

Précision Méthodologique : (Nombre de formations réalisées/ nombre de formations prévues) * 100

3.2 Taux d'exécution du programme de formation en visioconférence	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du CFD

Précision Méthodologique : (Nombre de formations réalisées/ nombre de formations prévues) * 100

Objectif 4: Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration au sein du Département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
4.1 Taux de réalisation des activités dans le cadre du processus décentralisation et de déconcentration	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la CADD

Précision Méthodologique : (Activités réalisées/Activités programmées)*100

Objectif 5: Animer et coordonner l'ensemble des activités se rapportant à l'informatisation des services fiscaux et financiers

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
5.1 Taux de mise en oeuvre des projets du schéma directeur informatique du MEF	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel de la CAISFF

Précision Méthodologique : (nombre de projets réalisés/ nombre de projets prévus)*100

Objectif 6: Satisfaire les besoins du pays en produits pétroliers

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
6.1 Taux de couverture des besoins en produits pétroliers	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de l'OMAP

Précision Méthodologique : (Volume importé / Besoin de consommation) * 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	1 552 327	1 373 156	1 662 850	1 743 663
Biens et services	5 150 972	5 122 607	7 431 207	8 509 427
Transferts et subventions	8 035 411	7 884 158	8 726 915	9 569 765
Investissement	13 990 438	16 066 438	11 840 779	12 434 371
Total :	28 729 148	30 446 359	29 661 751	32 257 226

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Coordination et pilotage de la politique du département	10 591 659	12 209 900	12 086 567	12 662 405
Gestion des ressources financières et matérielles	7 198 119	6 918 985	9 396 734	10 608 645
Gestion des ressources humaines	882 144	826 248	991 532	1 091 015
Processus de décentralisation et de déconcentration	184 910	144 910	211 260	233 861
Renforcement des Capacités des cadres	885 748	1 030 748	943 874	1 032 835
Approvisionnement du Pays en Produit Pétrolier	1 274 545	874 545	1 398 098	1 575 174
Gestion de l'Aide	355 500	355 500	382 624	422 208
Appui à la mise en oeuvre de la réforme des Finances Publiques	3 595 823	4 374 823	4 061 556	4 193 200
Coordination et Suivi des Programmes et Projets Communautaires	311 500	311 500	332 445	365 282
Informatisation de l'Administration Financière	3 449 200	3 399 200	3 682 823	4 075 062
Total :	28 729 148	30 446 359	29 661 751	32 257 226

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	124	137	144	151
CATEGORIE B1	57	50	52	54
CATEGORIE B2	40	38	39	40
CATEGORIE C	17	16	16	16
AUTRES	40	87	92	97
Total :	278	328	343	358

Action 01 Coordination et pilotage de la politique du département

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	888 454	792 778	951 711	997 964
Biens et services	766 507	739 593	1 124 462	1 293 127
Transferts et subventions	3 146 385	3 141 216	3 396 250	3 695 099
Investissement	5 790 313	7 536 313	3 524 144	3 493 452
Total	10 591 659	12 209 900	8 996 567	9 479 642

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Pilotage des activités du Département	272 133
1.1.2 Entretien des bâtiments (rénovation)	161 313
1.1.3 Entretien Courant des bâtiments	403 658
1.1.4 Prise en charge du salaire et accessoires du Personnel	792 778
1.1.5 Prise en charge du salaire du Personnel des EP et des cellules	20 541
1.1.6 Appui au plan d'actions des microfinances	20 675
1.1.7 Appui PAGAMPGFP(CNSC)PREM	100 000
1.1.8 Transfert au Fonds FNDS	3 000 000
1.1.9 PROJET FILETS SOCIAUX JIGISEJIRI/IDA	150 000
1.1.10 Mise en oeuvre du programme de communication	63 802
1.1.12 Projet Communautaire, Relèvement et Stabilisation du Sahel PCRSS (BSI)	7 000 000
1.1.13 Projet Communautaire, Relèvement et Stabilisation du Sahel (PCRSS)	150 000
1.1.14 Appui au Fonds DVPT Economique (FDE)	75 000
Total	12 209 900

Action 02 Gestion des ressources financières et matérielles

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	427 063	354 013	457 469	479 701
Biens et services	4 233 721	4 233 721	6 085 608	6 961 996
Transferts et subventions	257 710	148 626	270 498	297 006
Investissement	2 279 625	2 182 625	2 269 317	2 519 081
Total	7 198 119	6 918 985	9 082 892	10 257 784

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Exécution et suivi du budget du Département	4 314 200
2.1.2 Prise en charge du personnel de la DFM	319 369
2.1.4 Exécution et suivi du budget du Département (DFM/PLAN)	350 772
2.1.5 Prise en charge du Personnel DFM/PLAN	34 644
2.1.6 Entretien de l'immeuble de l'hôtel des Finances ACI 2000	200 000
2.1.7 Construction du nouveau Hôtel des Finances	1 700 000
Total	6 918 985

Action 03 Gestion des ressources humaines

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	236 810	226 365	253 670	265 998
Biens et services	125 834	124 383	184 595	212 282
Transferts et subventions	142 500	125 500	155 608	170 857
Investissement	377 000	350 000	397 659	441 878
Total	882 144	826 248	991 532	1 091 015

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Prise en charge du personnel de la DRH	226 365
3.1.2 Elaboration et mise en oeuvre des plans de formations	149 883
3.1.3 Appui à la mise en oeuvre du programme d'activités PAGAMGFP(DRH)/PREM	100 000
3.1.4 Construction et équipement de la salle d'archives DRH-SDEF	100 000
3.1.5 Programme de Perfectionnement des Agents du MEF	250 000
Total	826 248

Action 04 Processus de décentralisation et de déconcentration

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Biens et services	24 910	24 910	36 542	42 022
Transferts et subventions	160 000	120 000	174 718	191 839
Total	184 910	144 910	211 260	233 861

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1 Organisation des activités dans le cadre du processus de décentralisation et de déconcentration	84 910
4.1.2 Mise en oeuvre des activités de décentralisation et de déconcentration (PREM)	60 000
Total	144 910

Action 05 Renforcement des Capacités des cadres

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Transferts et subventions	630 748	630 748	674 900	733 952
Investissement	255 000	400 000	268 974	298 883
Total	885 748	1 030 748	943 874	1 032 835

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.2.1 Réalisation des formations par Visioconférence et en présentielle pour le renforcement des capacités des cadres	560 748
3.2.2 Mise en oeuvre des activités de formation du CFD (PREM)	70 000
3.2.3 Construction du Centre de Formation pour le Développement (CFD)	400 000
Total	1 030 748

Action 06 Approvisionnement du Pays en Produit Pétrolier**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 06 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Transferts et subventions	827 045	827 045	926 289	1 051 335
Investissement	447 500	47 500	49 889	55 002
Total	1 274 545	874 545	976 178	1 106 337

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 06

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
6.1.1	Prise en charge du personnel de l'OMAP	321 844
6.1.2	Participation aux négociations et aux renégociations dans le cadre de l'approvisionnement du pays en produits pétroliers	47 500
6.1.3	Réalisation d'études pour l'amélioration de la gestion du sous-secteur des hydrocarbures	274 004
6.1.4	Prise en charge des dépenses d'électricité, de téléphone et d'internet	58 358
6.1.5	Entretien courant des bâtiments	11 339
6.1.6	Sécurisation des dépôts et des centres emplitseurs	161 500
Total		874 545

Action 07 Gestion de l'Aide**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 07 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Transferts et subventions	205 500	205 500	224 404	246 394
Investissement	150 000	150 000	158 220	175 814
Total	355 500	355 500	382 624	422 208

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 07

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.5.3	Appui au fonctionnement du SHA	95 506
1.5.4	Autres dépenses de personnel (EP et Cellules)	99 994
1.5.5	Appui PAGAM/PREM	10 000
1.5.6	Mise en oeuvre du plan d'harmonisation de l'aide	150 000
Total		355 500

Action 08 Appui à la mise en oeuvre de la réforme des Finances Publiques

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 08 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Transferts et subventions	1 304 823	1 324 823	1 420 500	1 555 962
Investissement	2 291 000	3 050 000	2 641 056	2 637 238
Total	3 595 823	4 374 823	4 061 556	4 193 200

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 08

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.4.1 Mise en oeuvre du programme d'activités de la CARFIP	424 795
1.4.2 Prise en charge des salaires de la CARFIP	179 528
1.4.3 Mise en oeuvre des activités d'appui aux structures dans le cadre des réformes des finances publiques (PREM)	370 000
1.4.4 Mise en oeuvre du programme d'activités de l'Unité de Suivi de la Stratégie du Secteur Financier	166 398
1.4.5 Dépenses de personnel (EP et Cellules)	101 102
1.4.6 Projet d'Appui à la Compétitivité de l'Economie Malienne (PACEM)	200 000
1.4.7 Appui PAGAMGFP (ARMDS)/PREM	20 000
1.4.8 Projet d'Appui à la Cellule de Développement du Secteur Financier	300 000
1.4.9 Projet d'Appui à la Compétitivité de l'Economie Malienne (PACEM) BSI	2 550 000
1.5.1 Mise en oeuvre du programme d'activités de Fonds d'Inclusion Financière des Populations Vulnérables	40 062
1.5.2 Autres dépenses de personnel (EP et Cellules)	22 938
Total	4 374 823

Action 09 Coordination et Suivi des Programmes et Projets Communautaires

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 09 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Transferts et subventions	161 500	161 500	174 225	189 468
Investissement	150 000	150 000	158 220	175 814
Total	311 500	311 500	332 445	365 282

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 09

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.3.1 Mise en oeuvre du programme d'activités de la Cellule de Suivi des Réformes UEMOA	118 216
1.3.2 Appui à Cellule de Suivi des Réformes de l'UEMOA	150 000
1.3.3 Autres dépenses de personnel (EP et Cellules)	43 284
Total	311 500

Action 10 Informatisation de l'Administration Financière**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 10 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Transferts et subventions	1 199 200	1 199 200	1 309 523	1 437 853
Investissement	2 250 000	2 200 000	2 373 300	2 637 209
Total	3 449 200	3 399 200	3 682 823	4 075 062

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 10

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
5.1.1 Pilotage des activités de la CAISFF	100 988
5.1.2 Pilotage des activités du centre de traitement des bases légales des exonérations	4 808
5.1.3 Formation des informaticiens de la CAISFF	60 000
5.1.4 Acquisition d'équipements informatiques et électriques	50 000
5.1.5 Acquisition de solutions informatiques	25 000
5.1.6 Maintenance du Système d'Information de la CAISFF	71 000
5.1.7 Entretien et réhabilitation des locaux	44 000
5.1.8 Elaboration du nouveau SDI (PREM)	50 000
5.1.9 Poursuite du développement des solutions informatiques (PREM)	60 000
5.1.10 Organisation des sessions de formations sur les applications informatiques (PREM)	100 000
5.1.11 Poursuite de la sécurisation du SI du MEF (PREM)	60 000
5.1.12 Poursuite de la mise en place de la GED dans les structures du MEF conformément aux recommandations de l'étude de faisabilité (PREM)	10 000
5.1.13 Renforcement de capacités des informaticiens du MEF (PREM)	100 000
5.1.14 Autres dépenses de personnel (EP et Cellules)	463 404
5.1.15 Renforcement de la CAISFF en infrastructures et équipements.	500 000
5.1.16 Interconnexion des Bases de données	900 000
5.1.17 Construction/Equipement Siège CAISFF	800 000
Total	3 399 200

Le Programme : 2.023 Conception et Coordination de la Politique Budgétaire

Responsable du Programme : Le Directeur Général du Budget

a) Présentation stratégique du programme

Ce programme est chargé d'élaborer les éléments de la politique nationale en matière budgétaire, d'assurer la coordination et le contrôle de sa mise en oeuvre. A ce titre, il :

- coordonne la préparation du projet de loi de finances ;
- suit l'exécution du budget de l'Etat ;
- assure l'analyse et formule des avis et des propositions sur les mesures susceptibles d'avoir une incidence financière sur les finances publiques ;
- veille à la mise en oeuvre des actions de modernisation de la gestion budgétaire.

Ce programme intervient dans la mise en oeuvre des actions suivantes :

- élaboration et suivi de l'exécution de la loi des finances ;
- gestion de la solde ;
- gestion du Système d'Information Financière ;
- gestion et contrôle des déplacements des fonctionnaires et agents de l'Etat.

Les perspectives porteront sur :

- la relecture de la Loi n°2013-028 du 11 juillet 2013, modifiée, relative aux lois des finances ;
- la relecture de l'Arrêté portant nomenclature du budget de l'Etat ;
- les réformes institutionnelles et organisationnelles de la Direction Générale du Budget ;
- la poursuite du renforcement des capacités des acteurs de la gestion budgétaire ;

- la poursuite de l'opérationnalisation des outils de pilotage du budget-programmes ;
- la déclinaison des programmes en BOP et en UOP ;
- la poursuite de l'opérationnalisation du plan d'engagement.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 2.023 est bâti autour de trois (03) objectifs spécifiques et de sept (07) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à la conception et à la coordination de la politique budgétaire au Mali.

Objectif 1: Améliorer la préparation de la Loi de finances par la prise en compte des règles et procédures de la budgétisation axée sur les résultats.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Pourcentage de documents de programmation budgétaire élaborés respectant les normes de l'UEMOA	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DGB

Précision Méthodologique : (Nombre de documents de programmation budgétaire élaborés respectant les normes de l'UEMOA / Nombre de documents de programmation)

Objectif 2: Assurer l'efficacité de l'exécution des dépenses publiques par la prise en compte des règles et procédures de la budgétisation axée sur les résultats

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Pourcentage d'outils de pilotage opérationnels.	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DGB

Précision Méthodologique : (Nombre d'outils de pilotage opérationnels/Nombre d'outils de pilotage validés) *100

2.2 Pourcentage des documents d'exécution budgétaire élaborés	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités DGB

Précision Méthodologique : (Nombre de documents d'exécution budgétaire élaborés/Nombre de documents d'exécution budgétaire à élaborer) *100

2.3 Respect du délai de mise à disposition des états de salaires mensuels	Respecté	Respecté	Respecté	Respecté	Respecté
---	----------	----------	----------	----------	----------

Moyen de Vérification : Rapport d'activités DGB

Précision Méthodologique : date de mise à disposition des états de salaire de chaque mois

2.4 Pourcentage de dossiers traités relatifs aux mouvements des agents de l'Etat	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités DGB

Précision Méthodologique : (Nombre de dossiers traités/Nombre de dossiers reçus) *100

2.5 Pourcentage des documents d'exécution des budgets régionaux produits	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités de la DRB

Précision Méthodologique : (Nombre de documents d'exécution des budgets régionaux élaborés/Nombre de documents d'exécution des budget régionaux à élaborer) *100 NB : documents : Rapports d'exécution trimestrielle de chaque région

Objectif 3: Améliorer la transparence du budget de l'Etat

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
3.1 Pourcentage des principaux documents budgétaires publiés	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DGB

Précision Méthodologique : (Nombre de documents publiés/nombre de documents à publier) *100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	2 665 238	2 608 709	2 710 384	2 842 103
Biens et services	3 348 645	3 488 017	4 719 047	5 353 885
Transferts et subventions	998 920	630 152	1 003 457	1 101 795
Investissement	5 446 129	5 456 993	6 145 683	6 809 809
Total :	12 458 932	12 183 871	14 578 571	16 107 592

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Elaboration et mise en oeuvre de la loi des finances et des réformes budgétaires	10 913 078	10 614 745	13 202 038	14 628 837
Gestion de la solde	1 165 822	1 180 140	1 267 859	1 357 686
Gestion du Système d'Information Financière	250 000	250 000	263 700	293 023
Gestion et Contrôle des déplacements des fonctionnaires et agents de l'Etat	130 032	138 986	141 582	148 932
Total :	12 458 932	12 183 871	14 578 571	16 107 592

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	137	148	154	160
CATEGORIE B1	79	84	86	88
CATEGORIE B2	50	58	59	60
CATEGORIE C	45	45	46	47
AUTRES	82	86	89	92
Total :	393	421	434	447

Action 01 Elaboration et mise en oeuvre de la loi des finances et des réformes budgétaires
Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	2 416 982	2 337 181	2 444 453	2 563 249
Biens et services	2 651 047	2 790 419	3 944 717	4 536 353
Transferts et subventions	998 920	630 152	1 003 457	1 101 795
Investissement	4 846 129	4 856 993	5 512 803	6 106 554
Total	10 913 078	10 614 745	12 905 430	14 307 951

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du personnel de la DGB	1 032 302
1.1.2 Elaboration des documents de programmation budgétaire, de pilotage et de suivi-évaluation des programmes	495 605
1.1.3 Organisation d'un voyage d'étude sur la déclinaison des programmes en BOP et sur les modalités de gestion financière des programmes budgétaires	30 000
1.1.4 Organisation de la conférence de lancement du processus budgétaire 2025	80 000
1.1.5 Formation des agents de la DGB	250 000
1.1.6 Formations des acteurs sur les outils du budget-programmes aux niveaux décentralisé et déconcentré	80 000
2.1.1 Opérationnalisation des outils de pilotage et de suivi des programmes (ML, CAP, RST, etc.)	70 000
2.1.2 Fourniture des services de réseaux internet et intranet à la DGB	84 500
2.1.3 Exécution et suivi du budget	505 487
2.1.4 Diffusion des outils d'opérationnalisation du budget-programmes	120 000
2.2.1 Élaboration du rapport sur les risques budgétaires	30 819
2.2.2 Élaboration des rapports d'exécution trimestrielle	7 250
2.2.3 Élaboration de la mercuriale des prix	38 143
2.2.4 Construction siège DGB-DNCF	800 000
2.5.1 Préparation, exécution et suivi du budget régional de BKO	353 592
2.5.2 Préparation, exécution et suivi du budget régional de Kayes	126 782
2.5.3 Préparation, exécution et suivi du budget régional de Koulikoro	171 452
2.5.4 Préparation, exécution et suivi du budget régional de Sikasso	89 486
2.5.5 Préparation, exécution et suivi du budget régional de Ségou	96 147
2.5.6 Préparation, exécution et suivi du budget régional de Mopti	282 245
2.5.7 Préparation, exécution et suivi du budget régional de Tombouctou	70 493
2.5.8 Préparation, exécution et suivi du budget régional de Gao	84 628
2.5.9 Préparation, exécution et suivi du budget régional de Kidal	71 884
2.5.10 Préparation, exécution et suivi du budget régional de Taoudeni	212 450
2.5.11 Préparation, exécution et suivi du budget régional de Menaka	81 701
2.5.12 Préparation, exécution et suivi du budget régional de Nioro	115 000
2.5.13 Préparation, exécution et suivi du budget régional de Dioila	115 000
2.5.14 Préparation, exécution et suivi du budget régional de Bougouni	115 000
2.5.15 Préparation, exécution et suivi du budget régional de Koutiala	115 000
2.5.16 Préparation, exécution et suivi du budget régional de Bandiagara	96 000
2.5.17 Préparation, exécution et suivi du budget régional de Kita	115 000
2.5.18 Préparation, exécution et suivi du budget régional de Nara	115 000
2.5.19 Prise en charge des salaires et accessoires de la DRB District de BKO	255 730
2.5.20 Prise en charge des salaires et accessoires de la DRB de Kayes	130 720
2.5.21 Prise en charge des salaires et accessoires de la DRB de Koulikoro	154 040
2.5.22 Prise en charge des salaires et accessoires de la DRB de Sikasso	145 591
2.5.23 Prise en charge des salaires et accessoires de la DRB de Ségou	141 711
2.5.24 Prise en charge des salaires et accessoires de la DRB de Mopti	123 774
2.5.25 Prise en charge des salaires et accessoires de la DRB de Tombouctou	94 537
2.5.26 Prise en charge des salaires et accessoires de la DRB de Gao	99 825
2.5.27 Prise en charge des salaires et accessoires de la DRB de Kidal	80 659
2.5.28 Prise en charge des salaires et accessoires de la DRB de Taoudeni	36 834
2.5.29 Prise en charge des salaires et accessoires de la DRB de Menaka	41 458
2.5.39 Préparation, exécution et suivi du budget régional de San	115 000
2.5.40 Préparation, exécution et suivi du budget régional de Douentza	115 000
2.5.41 Formation des agents de la DRB de Bamako	6 650

2.5.42	Construction des bâtiments administratifs de la région de Kayes	200 000
2.5.43	Construction des bâtiments administratifs de la Région de Kouloko	200 000
2.5.44	Construction des bâtiments administratifs de la Région de Sikasso	533 000
2.5.45	Construction des bâtiments administratifs de la Région de Ségou	200 000
2.5.46	Construction des bâtiments administratifs de la Région de Mopti	200 000
2.5.47	Construction des bâtiments administratifs de la Région de Tombouctou	200 000
2.5.48	Construction des bâtiments administratifs de la Région de Gao	200 000
2.5.49	Construction des bâtiments administratifs de la Région de Kidal	200 000
2.5.50	Construction des bâtiments administratifs District de Bamako	850 000
3.1.1	Confection des documents budgétaires	154 000
3.1.2	Conception et duplication de la loi des finances sur clés USB	9 000
3.1.3	Conception et duplication du budget-citoyens	14 250
3.1.4	Réalisation des activités de communication relatives à la réforme budgétaire	62 000
Total		10 614 745

Action 02 Gestion de la solde

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	177 366	191 684	189 994	199 227
Biens et services	638 456	638 456	708 685	748 227
Investissement	350 000	350 000	369 180	410 232
Total	1 165 822	1 180 140	1 267 859	1 357 686

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité	
2.3.1	Prise en charge des salaires et accessoires du BCS	191 684
2.3.2	Traitement et impression des états de salaires	638 456
2.3.3	Construction/Équipement du Transit Administratif et Bureau Central de la SoldeS	200 000
2.3.4	Élaboration du logiciel de gestion des soldes	150 000
Total		1 180 140

Action 03 Gestion du Système d'Information Financière

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Investissement	250 000	250 000	263 700	293 023
Total	250 000	250 000	263 700	293 023

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité	
2.2.5	Appui à la migration PRED 6	250 000
Total		250 000

Action 04 Gestion et Contrôle des déplacements des fonctionnaires et agents de l'Etat**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	70 890	79 844	75 937	79 627
Biens et services	59 142	59 142	65 645	69 305
Total	130 032	138 986	141 582	148 932

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.4.1 Gestion du personnel du Transit Administratif	79 844
2.4.2 Suivi des déplacements des Fonctionnaires	59 142
Total	138 986

Le Programme : 2.024 Recouvrement des Recettes Fiscales

Responsable du Programme : Le Directeur Général des Impôts

a) Présentation stratégique du programme

Ce programme vise à élaborer les éléments de la politique nationale en matière de fiscalité (intérieure et de porte) et assurer la coordination et le contrôle de sa mise en oeuvre. A ce titre, il est chargé de :

- l'amélioration des recettes fiscales de l'Etat ;
- l'amélioration des services aux contribuables ;
- la modernisation des administrations fiscales et douanières.

Le programme intervient dans la mise en oeuvre des actions suivantes :

- l'amélioration des recettes fiscales de l'Etat ;
- l'amélioration des services aux contribuables ;
- la modernisation des administrations fiscales et douanières.

Les perspectives porteront sur :

- la fiscalisation du secteur agricole ;
- la fiscalisation du secteur informel ;
- la lutte contre la sous-capitalisation ;
- l'instauration d'un système sécurisé de facture normalisée ;
- le déploiement des télé-services ;
- la maîtrise des exonérations douanières ;
- le contrôle du certificat d'origine ;
- la maîtrise des opérations de dédouanement en ligne ;
- l'exploitation des résultats du scanning.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 2.024 est bâti autour de trois (03) objectifs spécifiques et dix (10) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à la conception et à la coordination de la politique fiscale au Mali.

Objectif 1: Améliorer les recettes fiscales de l'Etat

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Taux de pression fiscale de la DGI	%	10,27	8.17	8,5	8,7

Moyen de Vérification : Rapport Annuel, Documents des Comptabilités annuelles ; TOFE.

Précision Méthodologique : (Total des recettes fiscales annuelles DGI / PIB nominal) *100

1.2 Taux de pression fiscale de la DGD	%	6,7	5.7	6	6,5
--	---	-----	-----	---	-----

Moyen de Vérification : Rapport Annuel, Documents des Comptabilités annuelles ; TOFE.

Précision Méthodologique : (Total des recettes fiscales annuelles DGD / PIB nominal) *100

1.3 Taux d'accroissement du nombre de contribuables immatriculés à la DGI	%	>=10	>=8	>=8	>=9
---	---	------	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport de SIGTAS

Précision Méthodologique : (Nombre de contribuables immatriculés à l'année N)- (Nombre de contribuables immatriculés à l'année N-1)/ Nombre de contribuables immatriculés à l'année N-1) * 100

1.4 Taux de recouvrement des recettes de la DGI	%	101	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Documents des comptabilités annuelles de la DGI

Précision Méthodologique : (Total des recettes recouvrées / Total des recettes prévues) * 100

1.5 Taux de recouvrement des recettes de la DGD	%	89,4	100	100	100
---	---	------	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Statistiques douanières publiées par la Direction des Recettes (DRPPV) et des Etudes de la DGD

Précision Méthodologique : (Total des recettes recouvrées / Total des recettes prévues) * 100

Objectif 2: Améliorer les services aux contribuables

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Taux de satisfaction des contribuables de la DGI	%	66,51	70	75	75

Moyen de Vérification : Rapport de sondage d'opinion/ Site web DGI (www.dgi.gouv.ml)

Précision Méthodologique : (Nombre de contribuables satisfaits / Nombre de contribuables sondés) X 100

Formule : NB : les 75% sont issus de l'enquête de sondage de 2014. Nous proposons la réalisation d'une nouvelle enquête d'opinion à partir de 2023. L'amélioration proposée à partir de 2023 s'explique par la modernisation des services aux contribuables notamment la mise en place des télés -services fiscaux. (à confirmer par l'enquête de sondage).

2.2 Délai moyen de dédouanement	heures	11,4	10	10	10
---------------------------------	--------	------	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport produit par la Direction de l'Informatique et de la Statistique et la Direction des Recettes et des Etudes de la DGD

Précision Méthodologique : Le cumul des données de traitement de toutes les déclarations annuelles / le nombre total des déclarations annuelles

Objectif 3: Moderniser l'administration fiscale

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
3.1 Taux d'informatisation de la DGI	%	60,71	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la Sous - Direction de l'Informatique (DGI)

Précision Méthodologique : (Nombre de bureaux (sites) connectés / nombre de bureaux (sites) à connecter)* 100

Formule : NB : Nombre de site à informatiser 19, réalisation 2021 six (6) objectif 2022 neuf (9), objectif 2023 douze (12), objectif 2024 seize (16) 2025 dix neuf (19).

3.2 Taux d'informatisation de la DGD	%	95	100	100	100
--------------------------------------	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport de Direction de l'Informatique et de la Statistique (DGD)

Précision Méthodologique : (Nombre de bureaux (sites) connectés / nombre de bureaux (sites) à connecter)* 100

3.3 Niveau d'informatisation des procédures de gestion des exonérations au niveau de la DGI	satisfecit	insuffisant	satisfaisant	satisfaisant	satisfaisant
---	------------	-------------	--------------	--------------	--------------

Moyen de Vérification : Rapport de la Sous-direction législation fiscale et du contentieux

Précision Méthodologique : Appréciation de la chaîne de gestion des exonérations

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	14 034 961	14 091 363	15 034 237	15 764 890
Biens et services	1 413 246	1 411 240	2 091 230	2 404 859
Transferts et subventions	1 875 000	1 875 000	2 047 497	2 248 150
Investissement	1 147 000	1 800 000	1 295 844	1 448 473
Total :	18 470 207	19 177 603	20 468 808	21 866 372

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Amélioration des recettes intérieures	8 493 001	9 028 844	9 484 943	10 185 748
Amélioration des recettes de portes	9 977 206	10 148 759	11 119 574	11 831 491
Total :	18 470 207	19 177 603	20 468 808	21 866 372

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	939	954	1 003	1 054
CATEGORIE B	1	1	1	1
CATEGORIE B1	797	803	843	884
CATEGORIE B2	294	358	375	394
CATEGORIE C	273	285	298	312
AUTRES	364	416	437	458
Total :	2 668	2 817	2 957	3 103

Action 01 Amélioration des recettes intérieures

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	5 547 471	5 500 314	5 942 444	6 231 242
Biens et services	713 530	713 530	1 063 302	1 222 768
Transferts et subventions	1 765 000	1 765 000	1 927 378	2 116 260
Investissement	467 000	1 050 000	417 860	466 623
Total	8 493 001	9 028 844	9 350 984	10 036 893

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Renforcement en moyens matériels de la DGI	286 230
1.1.2 Application de la télé déclaration et renforcement du paiement électronique des impôts (SIGTAS)	100 000
1.1.3 Entretien des bâtiments de la DGI	145 000
1.1.6 Prise en charge des salaires et accessoires du personnel	2 325 201
1.1.7 Approvisionnement en biens et services de la Direction des Grandes Entreprises (DGE)	29 703
1.1.9 Approvisionnement en biens et services de la Direction des Moyennes Entreprises (DME/RD)	50 000
1.1.10 Approvisionnement en biens et services de la Direction des Grandes Entreprises (DME/RG)	64 000
1.1.11 Réalisation des activités PAGAM/PREM	150 000
1.1.13 Renforcement en moyens matériels de la DRI de Bamako	17 933
1.1.14 Prise en charge du personnel de la DRI de Bamako	1 595 683
1.1.15 Renforcement en moyens matériels de la DRI Kayes	19 285
1.1.16 Prise en charge du personnel de la DRI Kayes	266 451
1.1.17 Renforcement en moyens matériels de la DRI Koulikoro	22 998
1.1.18 Prise en charge du personnel de la DRI Koulikoro	404 570
1.1.19 Renforcement en moyens matériels de la DRI Sikasso	16 047
1.1.20 Prise en charge du personnel de la DRI Sikasso	316 659
1.1.21 Renforcement en moyens matériels de la DRI Ségou	21 185
1.1.22 Prise en charge du personnel de la DRI Ségou	344 987
1.1.23 Renforcement en moyens matériels de la DRI Mopti	24 988
1.1.24 Prise en charge du personnel de la DRI Mopti	113 728
1.1.25 Renforcement en moyens matériels de la DRI Tombouctou	20 176
1.1.26 Prise en charge du personnel de la DRI Tombouctou	66 618
1.1.27 Renforcement en moyens matériels de la DRI Gao	25 132
1.1.28 Prise en charge du personnel de la DRI Gao	47 166
1.1.29 Renforcement en moyens matériels de la DRI Kidal	21 375
1.1.30 Prise en charge du personnel de la DRI Kidal	6 769
1.1.31 Renforcement en moyens matériels de la DRI Taoudénit	28 090
1.1.32 Prise en charge du personnel de la DRI Taoudénit	8 168
1.1.33 Renforcement en moyens matériels de la DRI Ménaka	33 583
1.1.34 Renforcement en moyens matériels de la DRI Nioro	6 000
1.1.35 Renforcement en moyens matériels de la DRI Dioila	6 000
1.1.36 Renforcement en moyens matériels de la DRI Bougouni	6 000
1.1.37 Renforcement en moyens matériels de la DRI Koutiala	6 000
1.1.38 Renforcement en moyens matériels de la DRI Bandiagara	6 000
1.1.39 Renforcement en moyens matériels de la DRI Kita	6 000
1.1.40 Renforcement en moyens matériels de la DRI Nara	6 000
1.1.41 Renforcement en moyens matériels de la DRI San	6 000
1.1.42 Renforcement en moyens matériels de la DRI Douentza	6 000
1.1.43 Approvisionnement en biens et Services des Centres des impôts de Sikasso	11 305
1.1.44 Prise en charge du personnel de la DRI Ménaka	4 314
1.1.45 Construction et équipement de l'immeuble des Impôts	1 000 000
1.3.1 Formation des contribuables aux télé procédures (SIGTAS)	15 000
1.3.2 Mise en oeuvre des activités d'information et de sensibilisation des contribuables (SIGTAS)	30 000
1.3.5 Conception des supports de communication	34 000
3.1.1 L'extension du réseau informatique, aux autres structures de la DGI (SIGTAS)	350 000
3.1.2 Implantation de l'interface bancaire (SIGTAS)	50 000
3.1.3 Extension des télé-procédures aux PME-PMI	50 000
3.1.4 Réalisation de la mission de contrôle interne sur l'application des procédures	10 000

3.1.5	Développement et mise en production du module de gestion des exonérations	15 000
3.1.6	Digitalisation de certaines des activités de la DGI	30 000
3.3.1	Acquisition de consommables et matérielles informatiques (SIGTAS)	238 500
3.3.2	Renforcement de la sécurité du réseau informatique et de la mise à jour des applications	135 000
3.3.3	Formation continue des informaticiens de la DGI	430 000
Total		9 028 844

Action 02 Amélioration des recettes de portes

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	8 487 490	8 591 049	9 091 793	9 533 648
Biens et services	699 716	697 710	1 027 928	1 182 091
Transferts et subventions	110 000	110 000	120 119	131 890
Investissement	680 000	750 000	877 984	981 850
Total	9 977 206	10 148 759	11 117 824	11 829 479

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.2.1 Renforcement en moyens matériels et fonctionnement de la DGD	417 010
1.2.4 Prise en charge du personnel de la DGD	5 498 405
1.2.5 Renforcement en moyens matériels de la DRD du District de Bamako	11 833
1.2.6 Renforcement en moyens matériels de la DRD Kayes	19 762
1.2.7 Prise en charge du personnel de la DRD Kayes	1 296 572
1.2.8 Renforcement en moyens matériels de la DRD Koulikoro	20 503
1.2.9 Prise en charge du personnel de la DRD Koulikoro	309 922
1.2.10 Renforcement en moyens matériels de la DRD Sikasso	20 984
1.2.11 Prise en charge du personnel de la DRD Sikasso	563 455
1.2.12 Renforcement en moyens matériels de la DRD Ségou	17 824
1.2.13 Prise en charge du personnel de la DRD Ségou	279 352
1.2.14 Renforcement en moyens matériels de la DRD Mopti	23 440
1.2.15 Prise en charge du personnel de la DRD Mopti	233 848
1.2.16 Renforcement en moyens matériels de la DRD Tombouctou	18 720
1.2.17 Prise en charge du personnel de la DRD Tombouctou	44 988
1.2.18 Renforcement en moyens matériels de la DRD Gao	22 645
1.2.19 Prise en charge du personnel de la DRD Gao	97 325
1.2.20 Renforcement en moyens matériels de la DRD Kidal	17 889
1.2.21 Prise en charge du personnel de la DRD Kidal	102 182
1.2.22 Renforcement en moyens matériels de la DRD Taoudénit	25 825
1.2.23 Renforcement en moyens matériels de la DRD Ménaka	21 043
1.2.24 Renforcement en moyens matériels de la DRD Bougouni	20 000
1.2.25 Renforcement en moyens matériels de la DRD Koutiala	20 000
1.2.26 Renforcement en moyens matériels de la DRD Nioro	20 000
1.2.27 Renforcement en moyens matériels de la DRD Kita	20 000
1.2.28 Renforcement en moyens matériels de la DRD SAN	6 000
1.2.29 Renforcement en moyens matériels de la DRD Douentza	6 000
1.2.30 Renforcement en moyens matériels de la DRD Nara	6 000
1.2.31 Renforcement en moyens matériels de la DRD Bandiagara	6 000
1.2.32 Renforcement en moyens matériels de la DRD Dioïla	6 000
1.2.33 Construction/Equipement Directions Régionales des douanes	300 000
1.2.34 Construction / Equipement Direction Générale Douanes	400 000
1.2.35 Réalisation des activités sur financement PAGAM/PREM DGD	110 000
1.2.36 Autres dépenses de personnel	165 000
1.2.37 Construction et équipement du Centre de Formation Professionnelle de la Douane	232
Total	10 148 759

Le Programme : 2.025 Contrôle et Assistance de la Gestion des Deniers Publics

Responsable du Programme : Le Directeur National du Contrôle Financier

a) Présentation stratégique du programme

Ce programme est chargé d'élaborer les éléments de la politique nationale en matière de contrôle de l'exécution du budget. A ce titre, le programme « Contrôle et assistance de la gestion des deniers publics » vise à :

- exercer un contrôle permanent et a priori des finances publiques sur le territoire national (Budget d'Etat, Budgets annexes, Budgets des Collectivités et tous les autres budgets et comptes publics ainsi que les opérations de trésorerie correspondantes) ;
- assurer l'évaluation des résultats et des performances des programmes du budget ;
- contrôler la gestion des deniers publics, la régularité des opérations financières et comptables résultant de l'exécution du budget de l'Etat ;
- contrôler l'application de la réglementation sur les marchés publics et les délégations de service public ;
- veiller au respect de la réglementation applicable aux Systèmes Financiers Décentralisés, pour permettre l'accès d'un plus grand nombre de personnes aux Services Financiers Décentralisés, la professionnalisation de l'industrie de la micro finance et la protection des dépôts du public.

Ce programme intervient dans la mise en oeuvre des actions suivantes :

- l'amélioration du contrôle a priori des finances publiques et l'évaluation des résultats et des performances des programmes ;
- l'amélioration du contrôle a posteriori des finances publiques ;
- l'amélioration du contrôle de la passation des marchés publics et des délégations de service public ;
- l'amélioration du contrôle des systèmes financiers décentralisés en vue de leur viabilité.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 2.025 est bâti autour de quatre (04) objectifs spécifiques et de neuf (09) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs :

- au contrôle a priori des finances publiques et à l'évaluation des résultats et des performances des programmes ;
- au contrôle a posteriori des finances publiques ;
- au contrôle de la passation des marchés publics et des délégations de service public ;
- à la viabilité du système financier décentralisé.

Objectif 1: Contribuer à l'amélioration des contrôles a priori des finances publiques et à l'évaluation des résultats et des performances des programmes					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Taux de couverture du budget par le Contrôle Financier	%	99,1	99,3	99,3	99,4

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DNCF

Précision Méthodologique : (Ressources publiques contrôlées par le contrôle financier / Ressources publiques dépensées) *100

1.2 Taux de participation du contrôle financier aux réceptions atteignant le seuil de 10 millions	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DNCF

Précision Méthodologique : (Nombre de participations du contrôle financier aux réceptions atteignant le seuil de 10 millions / Nombre total d'avis de réception atteignant le seuil de 10 millions) *100

1.3 Nombre de programmes évalués par la DNCF	nbre	-	40	50	60
--	------	---	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport de la Division Evaluation des Résultats et des Performances des Programmes

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 2: Améliorer l'efficacité du contrôle a posteriori de la gestion des deniers publics

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Taux de réalisation des missions de vérification	%	93,6	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'Inspection des Finances

Précision Méthodologique : (Nombre de missions de vérification réalisées / Nombre de missions de vérification programmées) *100

2.2 Taux de réalisation des missions de suivi de la mise en oeuvre des recommandations	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'Inspection des Finances

Précision Méthodologique : (Nombre de missions de suivi des recommandations issues des missions de contrôle réalisées / Nombre de missions de suivi des recommandations issues des missions de contrôle programmées) *100

Objectif 3: Contrôler les procédures de passation des marchés publics et des délégations de service public

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
3.1 Pourcentage des marchés passés par Appel d'Offres Ouvert sans dérogations (restreint et entente directe)	%	95,5	95,5	95,5	95,5

Moyen de Vérification : Base de données de la DGMP-DSP

Précision Méthodologique : (Nombre de marchés passés par appel d'offres ouvert / l'ensemble des marchés passés) *100

Objectif 4: Contribuer à la viabilité des Systèmes Financiers Décentralisés

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
4.1 Taux de réalisation des missions de contrôle des SFD	%	87,5	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la CCS/SFD

Précision Méthodologique : (Nombre de missions réalisées / Nombre de missions programmées) X100

4.2 Taux de réalisation des missions de suivi de la mise en œuvre des recommandations	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports de missions

Précision Méthodologique : (Nombre de missions réalisées / nombre de missions programmées) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	4 491 445	4 587 210	4 811 206	5 045 017
Biens et services	2 727 186	2 691 581	4 063 981	4 673 506
Transferts et subventions	636 312	636 312	690 913	755 241
Investissement	620 000	1 045 000	1 307 416	1 478 014
Total :	8 474 943	8 960 103	10 873 516	11 951 778

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Amélioration du contrôle à priori des Finances Publiques et évaluations des résultats et des performances des programmes	4 938 724	5 215 297	6 317 819	6 919 540
Amélioration du contrôle à posteriori des finances Publiques	934 836	928 314	1 156 692	1 274 038
Amélioration du contrôle et surveillance des Systèmes Financiers Décentralisés.	298 137	298 137	321 629	349 770
Amélioration du contrôle de la passation des marchés publics et des délégations de service public	2 303 246	2 518 355	3 091 260	3 424 396
Total :	8 474 943	8 960 103	10 873 516	11 951 778

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	321	333	348	363
CATEGORIE B1	129	135	141	147
CATEGORIE B2	84	95	97	99
CATEGORIE C	43	35	35	35
AUTRES	77	78	82	86
Total :	654	676	703	730

Action 01 Amélioration du contrôle à priori des Finances Publiques et évaluations des résultats et des performances des programmes

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	2 983 029	3 061 602	3 195 406	3 350 695
Biens et services	1 470 695	1 438 695	2 189 201	2 517 542
Transferts et subventions	120 000	120 000	131 039	143 880
Investissement	365 000	595 000	793 390	897 323
Total	4 938 724	5 215 297	6 309 036	6 909 440

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Exécution et suivi du budget	197 437
1.1.2 Organisation des missions d'audit interne et d'appui conseil	32 709
1.1.3 Prise en charge du personnel	2 140 922
1.1.4 Poursuite de la déconcentration du contrôle financier	5 500
1.1.5 Réécriture du manuel de procédures du contrôle financier	10 000
1.1.6 Organisation des réunions de Direction	30 000
1.1.7 Renforcement des capacités opérationnelles des agents du contrôle financier (formation sur PRED 6, GAR, techniques de contrôle interne, ORACLE, évaluation de la performance des programmes, nouveau manuel du contrôleur financier)	40 000
1.1.8 Dotation des délégations locales du contrôle financier en matériel informatique et kits solaires	19 597
1.1.9 Organisation des missions d'évaluation des programmes	25 000
1.1.10 Appui PREM (PAGAM)	120 000
1.1.11 Renforcement en moyens matériels de la DRCF Bamako	14 384
1.1.12 Prise en charge du personnel de la DRCF de Bamako	55 828
1.1.13 Renforcement en moyens matériels de la DRCF de Kayes	29 816
1.1.14 Prise en charge du personnel de la DRCF de Kayes	137 479
1.1.15 Renforcement en moyens matériels de la DRCF de Koulikoro	38 610
1.1.16 Prise en charge du personnel de la DRCF de Koulikoro	162 948
1.1.17 Renforcement en moyens matériels de la DRCF de Sikasso	27 703
1.1.18 Prise en charge du personnel de la DRCF de Sikasso	130 287
1.1.19 Renforcement en moyens matériels de la DRCF de Ségou	36 230
1.1.20 Prise en charge du personnel de la DRCF de Ségou	130 808
1.1.21 Renforcement en moyens matériels de la DRCF de Mopti	32 759
1.1.22 Prise en charge du personnel de la DRCF de Mopti	105 275
1.1.23 Renforcement en moyens matériels de la DRCF de Tombouctou	33 432
1.1.24 Prise en charge du personnel de la DRCF de Tombouctou	81 136
1.1.25 Renforcement en moyens matériels de la DRCF de Gao	45 642
1.1.26 Prise en charge du personnel de la DRCF de Gao	30 129
1.1.27 Renforcement en moyens matériels de la DRCF de Kidal	29 418
1.1.28 Prise en charge du personnel de la DRCF de Kidal	26 725
1.1.29 Renforcement en moyens matériels de la DRCF de Taoudénit	46 415
1.1.30 Prise en charge du personnel de la DRCF de Taoudénit	32 059
1.1.31 Renforcement en moyens matériels de la DRCF de Ménaka	40 043
1.1.32 Prise en charge du personnel de la DRCF de Ménaka	23 506
1.1.33 Renforcement en moyens matériels de la DRCF de Nioro	45 000
1.1.34 Prise en charge du personnel de la DRCF de Nioro	500
1.1.35 Renforcement en moyens matériels de la DRCF de Dioila	45 000
1.1.36 Prise en charge du personnel de la DRCF de Dioila	500
1.1.37 Renforcement en moyens matériels de la DRCF de Bougouni	45 000
1.1.38 Prise en charge du personnel de la DRCF de Bougouni	500
1.1.39 Renforcement en moyens matériels de la DRCF de Koutiala	45 000
1.1.40 Prise en charge du personnel de la DRCF de Koutiala	500
1.1.41 Renforcement en moyens matériels de la DRCF de Bandiagara	45 000
1.1.42 Prise en charge du personnel de la DRCF de Bandiagara	500
1.1.43 Renforcement en moyens matériels de la DRCF de Kita	45 000
1.1.44 Prise en charge du personnel de la DRCF de Kita	500
1.1.45 Renforcement en moyens matériels de la DRCF de Nara	45 000

1.1.46	Prise en charge du personnel de la DRCF de Nara	500
1.1.47	Renforcement en moyens matériels de la DRCF de San	45 000
1.1.48	Prise en charge du personnel de la DRCF de San	500
1.1.49	Renforcement en moyens matériels de la DRCF de Douentza	45 000
1.1.50	Prise en charge du personnel de la DRCF de Douentza	500
1.1.51	Renforcement en moyens matériels services locaux du Contrôle Financier de Koulikoro	15 000
1.1.52	Renforcement en moyens matériels services locaux du Contrôle Financier de Sikasso	16 575
1.1.53	Renforcement en moyens matériels services locaux du Contrôle Financier de Ségou	15 000
1.1.54	Renforcement en moyens matériels services locaux du Contrôle Financier de Mopti	15 000
1.1.55	Renforcement en moyens matériels services locaux du Contrôle Financier de Tombouctou	15 000
1.1.56	Renforcement en moyens matériels services locaux du Contrôle Financier de Gao	15 000
1.1.57	Renforcement en moyens matériels services locaux du Contrôle Financier de Kidal	15 000
1.1.58	Renforcement en moyens matériels services locaux du Contrôle Financier de Taoudénit	15 000
1.1.59	Renforcement en moyens matériels services locaux du Contrôle Financier de Ménaka	15 000
1.1.60	Renforcement en moyens matériels services locaux du Contrôle Financier de Kayes	15 000
1.1.61	Renforcement en moyens matériels services locaux du Contrôle Financier du District	15 000
1.1.62	Aménagement/Équipement DRCF/Délégations	530 000
1.2.1	Participation aux réceptions à partir de 10 millions de FCFA	6 275
1.3.1	Approvisionnement en biens et services des délégations du contrôle financier	150 000
Total		5 174 147

Action 02 Amélioration du contrôle à posteriori des finances Publiques

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	485 617	479 095	520 192	545 473
Biens et services	389 219	389 219	570 981	656 626
Transferts et subventions	60 000	60 000	65 519	71 939
Total	934 836	928 314	1 156 692	1 274 038

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité	
2.1.1	Prise en charge du personnel de l'Inspection des Finances	479 095
2.1.2	Elaboration et mise en oeuvre du programme annuel de contrôle	303 815
2.1.3	Participation aux missions conjointes avec les autres structures de contrôle et Inspections des départements ministériels	42 426
2.1.4	Missions d'Audit de performance et d'appui conseil	30 000
2.1.5	Formation des cadres en audit et aux techniques de contrôle de la GAR (PREM)	45 000
2.1.6	Edition et diffusion du manuel et du code de déontologie de l'Inspection des Finances (PREM)	15 000
2.2.1	Elaboration et mise en oeuvre des missions de suivi et de l'application des recommandations	12 978
Total		928 314

Action 03 Amélioration du contrôle et surveillance des Systèmes Financiers Décentralisés.**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Transferts et subventions	298 137	298 137	321 629	349 770
Total	298 137	298 137	321 629	349 770

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
4.1.1	Renforcement des capacités du personnel de la CCS/SFD	104 000
4.1.2	Organisation des missions de terrain	79 578
4.1.3	Approvisionnement en biens et services	87 199
4.1.4	Autres dépenses de personnel (EP et Cellules/CCF/SFD)	27 360
Total		298 137

Action 04 Amélioration du contrôle de la passation des marchés publics et des délégations de service public

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	1 022 799	1 046 513	1 095 608	1 148 849
Biens et services	867 272	863 667	1 303 799	1 499 338
Transferts et subventions	158 175	158 175	172 726	189 652
Investissement	255 000	450 000	514 026	580 691
Total	2 303 246	2 518 355	3 086 159	3 418 530

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Audit des structures de la chaîne de passation des marchés	225 278
3.1.3 Prise en charge du personnel DGMP	904 576
3.1.4 Poursuite des missions de supervision des marchés (PREM)	10 000
3.1.5 Poursuite de déploiement du SIGMAP (PREM)	15 000
3.1.6 Renforcement des capacités des acteurs de la commande publique sur les procédures de passation des marchés (PREM)	10 000
3.1.7 Renforcement des capacités des acteurs de la commande publique sur le SIGMAP (PREM)	25 000
3.1.9 Renforcement en moyens matériels DRMP Bamako	35 384
3.1.11 Renforcement en moyens matériels DRMP Kayes	25 816
3.1.12 Prise en charge du personnel DRMP Kayes	40 380
3.1.13 Renforcement en moyens matériels DRMP Koulikoro	26 841
3.1.14 Prise en charge du personnel DRMP Koulikoro	30 641
3.1.15 Renforcement en moyens matériels DRMP Sikasso	26 102
3.1.16 Prise en charge du personnel DRMP Sikasso	36 968
3.1.17 Renforcement en moyens matériels DRMP Ségou	25 798
3.1.19 Renforcement en moyens matériels DRMP Mopti	21 839
3.1.20 Prise en charge du personnel DRMP Mopti	4 113
3.1.21 Renforcement en moyens matériels DRMP Tombouctou	21 362
3.1.22 Prise en charge du personnel DRMP Tombouctou	12 289
3.1.23 Renforcement en moyens matériels DRMP Gao	26 345
3.1.24 Prise en charge du personnel DRMP Gao	13 046
3.1.25 Renforcement en moyens matériels DRMP Kidal	18 097
3.1.27 Renforcement en moyens matériels DRMP Taoudénit	26 443
3.1.28 Renforcement en moyens matériels DRMP Ménaka	34 011
3.1.29 Renforcement en moyens matériels DRMP Nioro	44 800
3.1.30 Prise en charge du personnel DRMP Nioro	500
3.1.31 Renforcement en moyens matériels DRMP Dioila	44 800
3.1.32 Prise en charge du personnel DRMP Dioila	500
3.1.33 Renforcement en moyens matériels DRMP Bougouni	44 800
3.1.34 Prise en charge du personnel DRMP Bougouni	500
3.1.35 Renforcement en moyens matériels DRMP Koutiala	44 800
3.1.36 Prise en charge du personnel DRMP Koutiala	500
3.1.37 Renforcement en moyens matériels DRMP Bandiagara	41 151
3.1.38 Prise en charge du personnel DRMP Bandiagara	500
3.1.39 Renforcement en moyens matériels DRMP Kita	45 000
3.1.40 Prise en charge du personnel DRMP Kita	500
3.1.41 Renforcement en moyens matériels DRMP Nara	45 000
3.1.42 Prise en charge du personnel DRMP Nara	500
3.1.43 Renforcement en moyens matériels DRMP San	45 000
3.1.44 Prise en charge du personnel DRMP San	500
3.1.45 Renforcement en moyens matériels DRMP Douentza	45 000
3.1.46 Prise en charge du personnel DRMP Douentza	500
3.1.47 Renforcement des capacités des cellules de passation des marchés publics	98 175
3.1.48 Réhabilitation et extension de la DGMP	400 000
Total	2 518 355

Le Programme : 2.026 Gestion de la Trésorerie, Tenue de la Comptabilité Publique et Suivi du Système Financier

Responsable du Programme : Le Directeur National du Trésor et de la Comptabilité Publique.

a) Présentation stratégique du programme

Ce programme vise l'exécution du budget des organismes publics et parapublics, la gestion de la trésorerie publique et la gestion comptable du portefeuille de l'Etat, l'élaboration et la mise en oeuvre de la politique financière et monétaire de l'Etat, le suivi, la mise en oeuvre et l'élaboration de la politique de l'Etat en matière d'assurance. A ce titre, il :

- exécute les opérations du budget de l'Etat, des Collectivités Territoriales et des Etablissements Publics ;
- suit et contrôle la gestion de la trésorerie de l'Etat ;
- élabore la réglementation de la comptabilité générale et de la comptabilité publique et suit leur application ;
- assure la gestion comptable des titres et valeurs appartenant ou confiés à l'Etat et aux Collectivités Territoriales ;
- applique et contrôle la réglementation des changes ;
- élabore la réglementation et contrôle le secteur des assurances ;
- assure les véhicules de l'Etat ;
- coordonne et contrôle les activités des services régionaux, subrégionaux et des services rattachés.

Ce programme intervient dans la mise en oeuvre de l'action relative à la gestion de la trésorerie, la tenue de la comptabilité publique et le suivi du système financier.

A cet effet, la DNTCP dispose de trois (3) services rattachés (ACCT, PGT, RGD), dix (10) trésoreries régionales et quatre-vingt-onze (91) recettes perceptions pour réaliser les objectifs assignés au programme.

Son financement s'appuie sur les dotations budgétaires de la DNTCP, de l'ACCT, la PGT, la RGD ainsi que celles des régions, les crédits du PREM et le fonds d'équipement du Trésor.

Les perspectives porteront sur :

- la poursuite du rapatriement des fonds des EPN dans le Compte Unique du Trésor ;
- l'élaboration du premier bilan d'ouverture de l'Etat et la tenue de la comptabilité patrimoniale ;
- l'acquisition d'une application de tenue de la comptabilité des établissements publics nationaux ;
- la mise en oeuvre des textes issus de la transposition de la directive portant régime financier des collectivités territoriales ;
- la poursuite du renforcement des capacités des acteurs.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 2.026 comprend trois (03) objectifs spécifiques et sept (7) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à la gestion de la trésorerie et la tenue de la comptabilité publique.

Objectif 1: Améliorer la gestion de la Trésorerie de l'Etat					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
I.1 Pourcentage d'EPN déposant leurs fonds dans le compte Unique du Trésor (CUT)	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités de l'ACCT					
Précision Méthodologique : (nombre d'établissements publics ayant déposé leurs fonds dans le CUT/sur le nombre d'établissements publics prévus au cours l'exercice)*100					
I.2 Pourcentage des comptes bancaires des comptables publics rapatriés et maintenus dans le Compte Unique du Trésor	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités de l'ACCT					
Précision Méthodologique : (nombre de comptes bancaires des comptables publics rapatriés et maintenus / nombre de comptes bancaires des comptables publics ciblés) *100					

Objectif 2: Améliorer la tenue de la Comptabilité de l'Etat, des Collectivités Territoriales et des Etablissements Publics et rendre compte de l'exécution des budgets à bonne date

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Pourcentage de postes comptables du Trésor utilisant les applications de tenue de la comptabilité publique:AICE2	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DNTCP

Précision Méthodologique : (Nombre postes comptables supérieurs utilisant AICE2/Nombre total de postes comptables supérieurs prévus) *100

2.2 Pourcentage des recettes perceptions utilisant l'application de tenue de la comptabilité des Collectivités Collocv4.0	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DNTCP

Précision Méthodologique : (Nombre Recettes Perceptions utilisant l'application COLLOCV4.0 / Nombre Total de Recettes Perceptions prévus) *100

2.3 Pourcentage des EPN utilisant l'application de tenue de la comptabilité publique SIGA COMPTA	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DNTCP

Précision Méthodologique : (Nombre EPA utilisant l'application SIGA -COMPTA / Nombre Total de EPA) *100

2.4 Pourcentage de postes comptables vérifiés	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DNTCP

Précision Méthodologique : (nombre de postes comptables vérifiés / nombre de postes comptables prévus) *100

2.5 Taux de réalisation des sessions de formations des agents du Trésor	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la Division Contrôle de la DNTCP.

Précision Méthodologique : (Nombre de sessions de formations réalisées/ nombre de sessions de formations prévues) * 100

2.6 Pourcentage de postes comptables supérieurs ayant respecté le délai de production des comptes de gestion	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la Division Contrôle de la DNTCP

Précision Méthodologique : (nombre de postes comptables supérieurs ayant respectés le délai de production/nombre de postes comptables supérieurs)*100

Objectif 3: Améliorer le suivi du secteur bancaire et financier

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
3.1 Pourcentage des agents de la DBF et autres agents du trésor formés dans le suivi du secteur bancaire et financier	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DNTCP

Précision Méthodologique : (Nombre d'agents formés/ nombre d'agents prévus) x100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	4 015 466	3 915 024	4 301 351	4 510 387
Biens et services	1 106 840	1 106 840	1 650 670	1 898 213
Transferts et subventions	448 850	425 310	490 143	538 176
Investissement	1 575 787	2 010 787	1 974 918	2 207 470
Total :	7 146 943	7 457 961	8 417 082	9 154 246

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Gestion de la trésorerie, tenue de la comptabilité publique et suivi du système financier	7 146 943	7 457 961	8 479 119	9 222 563
Total :	7 146 943	7 457 961	8 417 082	9 154 246

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	262	284	297	311
CATEGORIE B1	202	197	206	216
CATEGORIE B2	136	155	164	173
CATEGORIE C	101	87	89	91
AUTRES	75	77	80	83
Total :	776	800	836	874

Action 01 Gestion de la trésorerie, tenue de la comptabilité publique et suivi du système financier
Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	4 015 466	3 915 024	4 301 351	4 510 387
Biens et services	1 106 840	1 106 840	1 650 670	1 898 213
Transferts et subventions	448 850	425 310	490 143	538 176
Investissement	1 575 787	2 010 787	1 974 918	2 207 470
Total	7 146 943	7 457 961	8 417 082	9 154 246

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Suivi de la gestion de la trésorerie DNTCP	1 149
1.1.2 Gestion de la trésorerie ACCT	32 548
1.2.1 Gestion de la trésorerie PGT	8 518
1.2.2 Gestion de la trésorerie RGD	11 788
2.1.1 Suivi de l'exécution du budget et production de la comptabilité de l'Etat	323 400
2.1.2 Confection des imprimés de la DNTCP	50 000
2.1.3 Acquisition assurance logicielle AICE2	80 000
2.1.4 Développement du module de gestion des immobilisations dans AICE2	40 000
2.1.5 Entretien courant des bâtiments (rénovation) de la DNTCP	10 787
2.1.6 Réalisation des modules de gestion et de suivi des immobilisations et des stocks dans AICE2 (PREM)	60 000
2.1.7 Poursuite du déploiement de AICE 2 (PREM)	10 000
2.1.8 Extension de la solution hyper convergé aux nouvelles régions et mettre en place un site de back up (PREM)	70 000
2.1.9 Développement et déploiement de la plateforme e-quittances (PREM)	15 000
2.1.13 Prise en charge des salaires et accessoires du personnel de la DNTCP	761 627
2.1.14 Prise en charge des salaires et accessoires du personnel de l'ACCT	334 665
2.1.15 Prise en charge des salaires et accessoires du personnel de la PGT	487 400
2.1.16 Prise en charge des salaires et accessoires du personnel de la RGD	628 062
2.1.17 Exécution du budget et production de la comptabilité de l'Etat (Trésorerie régionale de Kayes)	16 839
2.1.18 Exécution du budget et production de la comptabilité de l'Etat (Trésorerie régionale de Koulikoro)	24 503
2.1.19 Exécution du budget et production de la comptabilité de l'Etat (Trésorerie régionale de Sikasso)	28 100
2.1.20 Exécution du budget et production de la comptabilité de l'Etat (Trésorerie régionale de Ségou)	23 783
2.1.21 Exécution du budget et production de la comptabilité de l'Etat (Trésorerie régionale de Mopti)	20 907
2.1.22 Exécution du budget et production de la comptabilité de l'Etat (Trésorerie régionale de Tombouctou)	25 201
2.1.23 Exécution du budget et production de la comptabilité de l'Etat (Trésorerie régionale de Gao)	33 366
2.1.24 Exécution du budget et production de la comptabilité de l'Etat (Trésorerie régionale de Kidal)	23 295
2.1.25 Exécution du budget et production de la comptabilité de l'Etat (Trésorerie régionale de Taoudenit)	45 607
2.1.26 Exécution du budget et production de la comptabilité de l'Etat (Trésorerie régionale de Menaka)	43 273
2.1.27 Exécution du budget et production de la comptabilité de l'Etat (Trésorerie régionale de Nioro)	45 000
2.1.28 Exécution du budget et production de la comptabilité de l'Etat (Trésorerie régionale de Dioila)	45 000
2.1.29 Exécution du budget et production de la comptabilité de l'Etat (Trésorerie régionale de Bougouni)	45 000
2.1.30 Exécution du budget et production de la comptabilité de l'Etat (Trésorerie régionale de Koutiala)	45 000
2.1.31 Exécution du budget et production de la comptabilité de l'Etat (Trésorerie régionale de Bandiagara)	45 000
2.1.32 Exécution du budget et production de la comptabilité de l'Etat (Trésorerie régionale de Kita)	45 000
2.1.33 Exécution du budget et production de la comptabilité de l'Etat (Trésorerie régionale de Nara)	45 000
2.1.34 Exécution du budget et production de la comptabilité de l'Etat (Trésorerie régionale de San)	45 000
2.1.35 Exécution du budget et production de la comptabilité de l'Etat (Trésorerie régionale de Douentza)	45 000
2.1.36 Prise en charge des salaires et accessoires du personnel de la Trésorerie Régionale de Kayes	299 449
2.1.37 Prise en charge des salaires et accessoires du personnel de la Trésorerie Régionale de Koulikoro	228 995
2.1.38 Prise en charge des salaires et accessoires du personnel de la Trésorerie Régionale de Sikasso	323 534
2.1.39 Prise en charge des salaires et accessoires du personnel de la Trésorerie Régionale de Ségou	262 949
2.1.40 Prise en charge des salaires et accessoires du personnel de la Trésorerie Régionale de Mopti	209 237
2.1.41 Prise en charge des salaires et accessoires du personnel de la Trésorerie Régionale de Tombouctou	113 697
2.1.42 Prise en charge des salaires et accessoires du personnel de la Trésorerie Régionale de Gao	94 934
2.1.43 Prise en charge des salaires et accessoires du personnel de la Trésorerie Régionale de Kidal	60 558
2.1.44 Prise en charge des salaires et accessoires du personnel de la Trésorerie Régionale de Taoudenit	43 851
2.1.45 Prise en charge des salaires et accessoires du personnel de la Trésorerie Régionale de Menaka	61 566
2.1.46 Prise en charge des salaires et accessoires du personnel de la Trésorerie Régionale de Nioro	500

2.1.47	Prise en charge des salaires et accessoires du personnel de la Trésorerie Régionale de Dioïla	500
2.1.48	Prise en charge des salaires et accessoires du personnel de la Trésorerie Régionale de Bougouni	500
2.1.49	Prise en charge des salaires et accessoires du personnel de la Trésorerie Régionale de Koutiala	500
2.1.50	Prise en charge des salaires et accessoires services du trésor de Bandiagara	500
2.1.51	Prise en charge des salaires et accessoires services du trésor de Kita	500
2.1.52	Prise en charge des salaires et accessoires services du trésor de Nara	500
2.1.53	Prise en charge des salaires et accessoires services du trésor de San	500
2.1.54	Prise en charge des salaires et accessoires services du trésor de Douentza	500
2.1.55	Service Local du trésor de Tombouctou	15 000
2.1.56	Réhabilitation Extension/Equipement Trésoreries et Perceptions	350 000
2.1.57	Construction/Equipements Siège PGT/RGD	950 000
2.1.58	Projet de Construction/Equipements Salle Archives DNTCP	500 000
2.2.1	Exécution du budget et tenue de la comptabilité des CT dans les régions	19 783
2.2.2	Exécution du budget et tenue de la comptabilité RP Bougouni	3 787
2.2.3	3 Exécution du budget et tenue de la comptabilité RP Kadiolo	1 262
2.2.4	Exécution du budget et tenue de la comptabilité RP Kolondieba	1 262
2.2.5	Exécution du budget et tenue de la comptabilité RP Koutiala	5 050
2.2.6	Exécution du budget et tenue de la comptabilité RP Yanfolila	1 262
2.2.7	Exécution du budget et tenue de la comptabilité RP Yorosso	1 262
2.2.8	Exécution du budget et tenue de la comptabilité RP Fatoma	1 504
2.2.9	Exécution du budget et tenue de la comptabilité RP Bandiagara	1 504
2.2.10	Exécution du budget et tenue de la comptabilité RP Ningari	1 503
2.2.11	Exécution du budget et tenue de la comptabilité RP Bankass	1 503
2.2.12	Exécution du budget et tenue de la comptabilité RP Djenné	1 504
2.2.13	Exécution du budget et tenue de la comptabilité RP Douentza	1 504
2.2.14	Exécution du budget et tenue de la comptabilité RP Boni	1 503
2.2.15	Exécution du budget et tenue de la comptabilité RP Koro	1 504
2.2.16	Exécution du budget et tenue de la comptabilité RP Madougou	1 503
2.2.17	Exécution du budget et tenue de la comptabilité RP Tenenkou	1 504
2.2.18	Exécution du budget et tenue de la comptabilité RP Youwara	1 504
2.2.19	Exécution du budget et tenue de la comptabilité RP Sikasso	3 876
2.2.20	Elaborer et diffuser un guide méthodologique sur les méthodes et outils d'analyse financière des Collectivités Territoriales (PREM)	15 000
2.2.21	Migration de COLLOC vers les outils qui ont servi au développement de AICE2 (PREM)	10 000
2.2.22	Poursuivre le déploiement de COLLOC dans toutes les Recettes-Perceptions (PREM)	5 000
2.2.23	Formation des élus, agents des Collectivités territoriales et Services techniques de l'Etat sur les nouveaux textes portant régime financier des Collectivités territoriales (PREM)	10 000
2.3.1	Migration de SIGA COMPTA vers les outils qui ont servi au développement de AICE2 (PREM)	10 000
2.4.1	Rationalisation de la création des régies et renforcer leur suivi (PREM)	15 000
2.4.2	Mise en place d'un dispositif de suivi et d'examen de la balance des comptes et des états financiers de l'Etat (comité à mettre en place) (PREM)	5 000
2.5.1	Formation des cadres du Trésor sur les techniques d'élaboration du TOFE (PREM)	15 000
2.5.2	Formation des agents du Trésor dans divers domaines: gestion active de la trésorerie; comptabilité patrimoniale de l'Etat; contrôle interne et audit interne (PREM)	35 000
2.6.1	Mise à jour du référentiel sur le cadre comptable (PREM)	15 000
2.6.2	Valorisation du patrimoine de l'Etat (PREM)	50 000
2.6.3	Relecture des guides de reddition des comptes (PREM)	10 000
2.6.4	Mise en oeuvre des activités du Conseil National de la Comptabilité	35 789
3.1.1	Renforcement des capacités des cadres du Trésor sur les techniques et outils de gestion de la dette intérieure et sur les systèmes de paiement (PREM)	25 000
3.1.2	Formation des membres du Comité Technique de Coordination du programme de notation financière du Mali sur les techniques de notation au niveau de la DNTCP (PREM)	15 000
Total		7 457 961

Le Programme : 2.027 Gestion de la Dette Publique

Responsable du Programme : Le Directeur Général de la Dette Publique

a) Présentation stratégique du programme

Le programme 2.027 Gestion de la dette est chargé d'élaborer les éléments de la politique nationale en matière d'endettement et d'assurer la

coordination et le contrôle de sa mise en oeuvre. A ce titre, il vise à :

- gérer la dette publique intérieure et extérieure ;
- contrôler l'émission et suivre la gestion de tous les emprunts publics ;
- recueillir et analyser toutes les informations relatives à la dette ;
- procéder au recouvrement des fonds des prêts rétrocédés ;
- donner une situation des ressources extérieures ;
- animer le Comité National de la Dette Publique (CNDP).

Le programme est bâti autour de trois (03) objectifs spécifiques et de six (06) indicateurs qui participent à l'amélioration de la gestion de la dette.

Ce programme intervient dans la mise en oeuvre de l'action suivante :

- amélioration de la gestion de la dette

Pour la mise en oeuvre de cette action, dix (10) activités ont été identifiées au regard de l'enveloppe budgétaire disponible. La réalisation de l'action permettra d'atteindre les objectifs suivants :

- assurer le financement du besoin d'investissement de l'Etat tout en veillant au respect des ratios de viabilité de la dette ;
- améliorer le taux de décaissement des projets sur financement extérieur ;
- assurer le service de la dette à bonne date.

Les perspectives porteront notamment sur :

- l'élaboration de la politique nationale d'endettement ;
- la relecture du cadre institutionnel et organisationnel de gestion de la dette ;
- la poursuite des travaux de réhabilitation de l'immeuble de la dette publique ;
- le renforcement des capacités du personnel de la Direction Générale de la Dette Publique (formations et voyages d'études) ;
- la réalisation des missions de réconciliation de bases de données de la dette avec les bailleurs de fonds ;
- l'organisation des missions de terrain pour le suivi de l'exécution des projets et programmes financés par les PTF ;
- l'accueil et le suivi des missions de supervision des projets et programmes par les PTF.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 2.027 est bâti autour de trois (03) objectifs spécifiques et de six (06) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à l'amélioration de la gestion de la dette.

Objectif 1: Assurer le financement du besoin d'investissement de l'Etat tout en veillant au respect des ratios de viabilité de la dette

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Taux de concessionnalité de la dette par rapport aux normes (au moins 35% d'élément don)	%	>=35	>=35	>=35	>=35

Moyen de Vérification : Base de données.

Précision Méthodologique : $\text{Elément don} = (\text{valeur nominale} - \text{valeur actualisée du prêt} / \text{valeur nominale du prêt}) \times 100$

1.2 Taux de réalisation du plan annuel d'emprunt	%	>90	>=90	>=90	>=90
--	---	-----	------	------	------

Moyen de Vérification : Base de données.

Précision Méthodologique : $\text{Montant des Accords signés} / \text{Montant prévu dans l'année}$

1.3 Ratios de Viabilité de la dette (Encours de la dette par rapport au PIB Nominal)	%	<70	<70	<70	<70
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Bulletin statistique semestriel de la dette ; Document de Stratégie d'endettement public annuel et Cadrage du FMI.

Précision Méthodologique : $\text{Taux d'endettement} = (\text{Encours} / \text{PIB Nominal}) \times 100$

Formule : NB : La viabilité de la dette s'apprécie à travers des indicateurs de solvabilité et de liquidité que sont :

Objectif 2: Améliorer le suivi de la mise en oeuvre des projets et programmes financés sur ressources extérieures

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Taux de réalisation des revues des projets et programmes	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DGDP

Précision Méthodologique : (Nombre de revues organisées dans l'année / Nombre de revues prévues dans l'année) x 100

2.2 Taux d'exécution du plan de suivi de la CSPP		-	100	100	100
--	--	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la CSPP

Précision Méthodologique : (Nombre de visites de suivi effectuées auprès des projets / Nombre de visites de suivi prévues dans l'année) x 100

Objectif 3: Assurer le service de la dette à bonne date

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
3.1 Taux de réalisation du service de la dette par rapport aux prévisions	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : TOFE

Précision Méthodologique : montant du service de la dette payé/montant prévu dans l'année.

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	235 394	252 777	252 154	264 408
Biens et services	91 490	88 106	134 214	154 344
Transferts et subventions	191 564	191 564	209 186	229 684
Investissement	562 000	550 000	592 797	658 715
Total :	1 080 448	1 082 447	1 188 351	1 307 151

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Amélioration de gestion de la dette	1 080 448	1 082 447	1 188 351	1 307 151
Total :	1 080 448	1 082 447	1 188 351	1 307 151

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	24	28	29	30
CATEGORIE B1	7	6	6	6
CATEGORIE B2	5	4	4	4
CATEGORIE C		1	1	1
AUTRES	10	8	8	8
Total :	46	47	48	49

Action 01 Amélioration de gestion de la dette**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	235 394	252 777	252 154	264 408
Biens et services	91 490	88 106	134 214	154 344
Transferts et subventions	191 564	191 564	209 186	229 684
Investissement	562 000	550 000	592 797	658 715
Total	1 080 448	1 082 447	1 188 351	1 307 151

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du personnel de la DGDP	252 777
1.1.2 Animation du Comité National de la Dette Publique	26 809
1.2.1 Gestion de la Dette	88 106
1.2.2 Réhabilitation de l'immeuble de la Dette	200 000
1.3.1 Elaboration de la stratégie d'endettement public	10 000
2.2.1 Mise en oeuvre du plan de suivi de la CSPP	97 859
2.2.2 Autres dépenses de personnel (EP et Cellules CSPP)	46 896
2.2.3 Appui à la Cellule CSPP	150 000
3.1.1 Organisation des missions de réconciliation des données avec les PTF	10 000
3.1.2 Appui Viabilité de la Dette	200 000
Total	1 082 447

Le Programme : 2.028 Coordination et Formulation des Politiques, Stratégies, Programmes Socio Economiques, Sectoriels

Responsable du Programme : Le Directeur National de la Planification du Développement

a) Présentation stratégique du programme

Ce programme est chargé d'élaborer les éléments de la politique nationale en matière de la planification du développement et d'assurer la coordination et le contrôle de sa mise en oeuvre.

Le programme 2.028 Coordination et Formulation des Politiques, Stratégies, Programmes Socio-économiques, Sectoriels vise :

- l'appui à la formulation et à la coordination des politiques, des stratégies et des Projets/Programmes ;
- la coordination, le suivi et l'évaluation des projets/programmes publics de développement ;
- le renforcement des missions de suivi des projets/programmes publics sur le terrain ;
- l'amélioration du taux de décaissement des projets/programmes publics ;
- la mise en oeuvre effective du Schéma Directeur National des Infrastructures (SDNI) sur la période 2018-2030 ;
- l'opérationnalisation du Fonds de Développement Durable (FDD) ;
- la réalisation d'études thématiques sur le développement socio-économique ;
- le renforcement des capacités des structures intervenant dans le processus de la planification de développement ;
- la formulation et la coordination des politiques de lutte contre la pauvreté et le Développement Durable ;
- le suivi de la mise en oeuvre des ODD et de la SCAP ;
- le suivi régulier des recommandations issues de la revue annuelle du CREDD ;
- la coordination, le suivi et l'évaluation du CREDD 2019-2023.

Ce programme intervient dans la mise en oeuvre des actions suivantes :

- appui à la formulation et à la coordination des politiques, des stratégies et des Projets/Programmes ;
- formulation et coordination des politiques de lutte contre la pauvreté et le Développement Durable.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 2.028 Coordination et Formulation des Politiques, Stratégies, Programmes Socio-économiques, Sectoriels est bâti autour deux (2) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à la planification du

développement. Il s'agit d'une part, d'améliorer la coordination de la formulation, le suivi et l'évaluation des politiques, des programmes et des stratégies sectorielles de développement et, d'autre part, de renforcer les capacités des acteurs dans la formulation, le suivi et l'évaluation des politiques de développement. Le premier objectif est mis en oeuvre à travers le suivi de trois (3) indicateurs pertinents et le second objectif à travers deux (2) indicateurs.

Objectif 1: Améliorer la coordination de la formulation, le suivi et l'évaluation des politiques, des programmes et des stratégies sectorielles de développement

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Taux de réalisation des activités de planification	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DNPD

Précision Méthodologique : (Activités réalisées/ Activités programmées) ×100

1.2 Taux de réalisation des missions de suivi des projets/programmes	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport des missions de suivi des projets/programmes

Précision Méthodologique : (Nombre de missions réalisées/Nombre de missions prévues) x100

1.3 Niveau de mise en oeuvre du CREDD		satisfaisant	satisfaisant	satisfaisant	satisfaisant
---------------------------------------	--	--------------	--------------	--------------	--------------

Moyen de Vérification : Rapports de la Revue annuelle du CREDD

Précision Méthodologique : Appréciation des PTF

Objectif 2: Renforcer les capacités des acteurs dans la formulation, le suivi et l'évaluation des politiques de développement

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Taux de réalisation des formations	%	80	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports de formations

Précision Méthodologique : (Formations réalisées / Formations prévues) ×100

2.2 Taux de financement des études	%	90	100	100	100
------------------------------------	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport du Comité

Précision Méthodologique : (Nombre d'études financées /Nombre d'études éligibles)*100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	1 421 101	1 460 902	1 522 277	1 596 254
Biens et services	410 834	410 834	464 465	490 258
Transferts et subventions	506 536	506 536	546 450	594 263
Investissement	5 275 000	5 400 000	5 554 132	6 166 450
Total :	7 613 471	7 778 272	8 087 324	8 847 225

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Appui à la formulation et à la coordination des politiques, stratégies, Projets/programmes	6 945 935	7 110 736	7 482 929	8 186 054
Formulation et coordination des politiques de Lutte contre la pauvreté et le Développement Durable	667 536	667 536	714 137	782 873
Total :	7 613 471	7 778 272	8 087 324	8 847 225

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	63	74	76	78
CATEGORIE B1	73	77	81	85
CATEGORIE B2	30	30	30	30
CATEGORIE C	23	15	15	15
AUTRES	45	43	44	45
Total :	234	239	246	253

Action 01 Appui à la formulation et à la coordination des politiques, stratégies, Projets/programmes

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	1 421 101	1 460 902	1 522 277	1 596 254
Biens et services	410 834	410 834	464 465	490 258
Transferts et subventions	89 000	89 000	96 013	104 413
Investissement	5 025 000	5 150 000	5 290 432	5 873 427
Total	6 945 935	7 110 736	7 373 187	8 064 352

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité	
1.1.1	Coordination des activités de planification	143 317
1.1.2	Prise en charge du personnel (niveau central)	539 637
1.1.4	Prise en charge du personnel de la Direction Reg. Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. Bko.	108 573
1.1.5	Renforcement en moyens matériels de la Direction Reg. Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. Bko	11 088
1.1.6	Prise en charge du personnel de la Direction Reg. Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. KAYES	97 870
1.1.7	Renforcement en moyens matériels de la Direction Reg. Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. KAYES	33 417
1.1.8	Prise en charge du personnel de la Direction Reg. Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. KOULIKORO	120 674
1.1.9	Renforcement en moyens matériels de la Direction Reg. Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. KOULIKORO	17 831
1.1.10	Prise en charge du personnel de la Direction Reg. Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. SIKASSO	155 285
1.1.11	Renforcement en moyens matériels de la Direction Reg. Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. SIKASSO	15 832
1.1.12	Prise en charge du personnel de la Direction Reg. Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. SEGOU	143 620
1.1.13	Renforcement en moyens matériels de la Direction Reg. Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. SEGOU	14 878
1.1.14	Prise en charge du personnel de la Direction Reg. Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. MOPTI	125 164
1.1.15	Renforcement en moyens matériels de la Direction Reg. Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. MOPTI	14 925
1.1.16	Prise en charge du personnel de la Direction Reg. Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. TOMBOUCTOU	65 409
1.1.17	Renforcement en moyens matériels de la Direction Reg. Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. TOMBOUCTOU	17 081
1.1.18	Prise en charge du personnel de la Direction Reg. Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. GAO	63 986
1.1.19	Renforcement en moyens matériels de la Direction Reg. Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. GAO	17 316
1.1.20	Prise en charge du personnel de la Direction Reg. Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. KIDAL	28 687
1.1.21	Renforcement en moyens matériels de la Direction Reg. Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. KIDAL	17 276
1.1.22	Prise en charge du personnel de la Direction Reg. Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. TAUDENIT	11 997
1.1.23	Renforcement en moyens matériels de la Direction Reg. Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. TAUDENIT	21 161
1.1.24	Renforcement en moyens matériels de la Direction Reg. Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. MENAKA	24 534
1.1.25	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. Bamako	6 769
1.1.26	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. KAYES	2 018
1.1.27	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. BAFOULABE	2 018
1.1.28	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. DIEMA	2 018
1.1.29	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. KENIEBA	2 018
1.1.30	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. KITA	2 018
1.1.31	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. NIORO	2 018
1.1.32	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. YELIMANE	2 018
1.1.33	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. KOULIKORO	1 704
1.1.34	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. BANAMBA	1 702
1.1.35	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. DIOILA	1 702
1.1.36	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. KANGABA	1 702
1.1.37	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. KATI	1 702
1.1.38	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. KOLOKANI	1 702
1.1.39	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. NARA	1 702
1.1.40	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. SIKASSO	1 705
1.1.41	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. BOUGOUN	1 702
1.1.42	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. KADIOLO	1 702
1.1.43	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. KOLONIEBA	1 702
1.1.44	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. KOUTIALA	1 702
1.1.45	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. YANFOLILA	1 702
1.1.46	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. YOROSSO	1 702
1.1.47	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. SEGOU	1 705
1.1.48	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. BARAOULI	1 703
1.1.49	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. BLA	1 703

1.1.50	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. MACINA	1 703
1.1.51	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. NIONO	1 703
1.1.52	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. SAN	1 703
1.1.53	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. TOMINIAN	1 703
1.1.54	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. MOPTI	1 645
1.1.55	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. BANDIAGARA	1 645
1.1.56	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. BANKAS	1 645
1.1.57	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. DJENNE	1 645
1.1.58	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. DOUMENTZA	1 645
1.1.59	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. KORO	1 645
1.1.60	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. TENENKOU	1 645
1.1.61	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. YOUWAROU	1 645
1.1.62	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. RHAROUS	1 645
1.1.63	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. NIAFUNKE	1 645
1.1.64	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. GAO	2 838
1.1.65	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. ANSONGO	2 635
1.1.66	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. BOUREM	2 635
1.1.67	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. MENAKA	1 626
1.1.68	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. KIDAL	2 049
1.1.69	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. ABEIBARA	2 049
1.1.70	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. TESSALIT	2 049
1.1.71	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. TENESSAKO	2 049
1.1.76	Renforcement des capacités des acteurs chargés de la planification (Appui PREM)	70 000
1.1.77	Renforcement en moyens matériels de la Direction Reg. Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. NIORO	6 000
1.1.78	Renforcement en moyens matériels de la Direction Reg. Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. DIOILA	6 000
1.1.79	Renforcement en moyens matériels de la Direction Reg. Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. BOUGOUNI	6 000
1.1.80	Renforcement en moyens matériels de la Direction Reg. Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. KOUTIALA	6 000
1.1.81	Renforcement en moyens matériels de la Direction Reg. Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. BANDIAGARA	6 000
1.1.82	Renforcement en moyens matériels de la Direction Reg. Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. KITA	6 000
1.1.83	Renforcement en moyens matériels de la Direction Reg. Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. NARA	6 000
1.1.84	Renforcement en moyens matériels de la Direction Reg. Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. SAN	6 000
1.1.85	Renforcement en moyens matériels de la Direction Reg. Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. DOUMENTZA	6 000
1.1.86	Travaux de construction de bâtiments Administratif de KAYES (DRPSIAP)	300 000
1.1.87	Construction et Equipement Insfrastures DRPSIAP	350 000
1.1.88	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. TOMBOUCTOU	2 049
1.1.89	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. DIRE	2 049
1.1.90	Renforcement en moyens matériels du Service Local Plan. Stat. Infor. Amen. Pop. GOUNDAM	2 049
1.2.1	Projet d'appui à la programmation / suivi-évaluation des Investissements	400 000
1.2.2	Projet d'appui à la programmation du suivi du FDD	150 000
2.1.1	Mise en oeuvre du programme de promotion/planification de la gestion du développement	150 000
2.2.1	Fonds d'Etude et de Préparation des Projets	3 480 000
2.2.3	Renforcement des capacités de Mobilisation/ Prévu en Macroéconomique	250 000
Total		7 110 736

Action 02 Formulation et coordination des politiques de Lutte contre la pauvreté et le Développement Durable

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Transferts et subventions	417 536	417 536	450 437	489 850
Investissement	250 000	250 000	263 700	293 023
Total	667 536	667 536	714 137	782 873

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.3.1 Mise en oeuvre des activités de la CT/CSLP	132 520
1.3.2 Projet d'appui à la mise oeuvre du CREDD	250 000
1.3.3 Autres dépenses de personnel (EP et Cellules CT/CSLP)	285 016
Total	667 536

Le Programme : 2.082 Collecte, Analyse, Diffusion des Données et Coordination du Système Statistique National

Responsable de Programme : Le Conseiller Technique chargé de la Statistique

a) Présentation stratégique du programme

Ce programme vise à :

- réaliser les actions de production, de recherche et de formation dans le domaine de la statistique ;
- renforcer les capacités institutionnelles des organes du Système Statistique National et des acteurs chargés du suivi et de l'analyse de la pauvreté.

b) Présentation des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 2.082 Collecte, analyse, diffusion des données et coordination du système statistique national est bâti autour de six (06) objectifs spécifiques et de huit (08) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes de développement équilibré du territoire national. Ces objectifs et indicateurs de performance se présentent comme suit :

Objectif 1: Améliorer la production des statistiques de base

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Pourcentage des indicateurs de suivi du CREDD renseignés	%	87	100	100	100

Moyen de Vérification : Base de données Malikunnafofi

Précision Méthodologique : (Nombre total d'indicateurs renseignés / Nombre total d'indicateurs à renseigner) X 100

Objectif 2: Améliorer la coordination et le fonctionnement du Système Statistique National

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Taux de réalisation des activités du programme statistique du SSN	%	70	100	100	100

Moyen de Vérification : Revue du Schéma Directeur de la Statistique

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées / Nombre total d'activités programmées) X 100

Objectif 3: Améliorer la capacité des organes du SSN et des acteurs dans le cadre du suivi de la réduction de la pauvreté					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
3.1 Taux de réalisation des sessions de formations	%	80	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités du CFP/STAT

Précision Méthodologique : (Nombre de sessions de formations réalisées/ nombre de sessions de formations prévues)*100

3.2 Taux d'exécution du programme indicatif 2023-2025 du SSN	%	70	100	100	100
--	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport de la revue du SSN

Précision Méthodologique : (Activités réalisées/Activités prévues) *100

3.3 Nombre de Techniciens Supérieurs de la Statistique formés et mise à la disposition du SSN	nbre	75	30	30	30
---	------	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport de la revue du Schéma Directeur de la Statistique et du CFP/STAT

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 4: Renforcer les capacités humaines de l'Administration publique, du Secteur privé et des organisations faitières de la société civile.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
4.1 Taux de réalisation des activités de renforcement des capacités	%	92	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du CERCAP

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités de renforcement des capacités réalisées/ Nombre d'activités de renforcement des capacités programmées) X 100

Objectif 5: Améliorer l'appui à la formulation, la mise en oeuvre et l'évaluation des politiques publiques

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
5.1 Taux de réalisation des activités d'études / recherches.	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du CERCAP

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités d'études et recherches réalisées/ Nombre d'activités d'étude et recherches programmées) X 100

Objectif 6: Contribuer à la capitalisation des savoirs et des savoir-faire d'intérêt pour le développemnt durable

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
6.1 Taux de réalisation des activités de diffusion et de capitalisation.	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du CERCAP

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités de diffusion et de capitalisation réalisées/ Nombre d'activités de diffusion et de capitalisation programmées) X 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Transferts et subventions	1 636 934	1 641 032	1 758 990	1 906 299
Investissement	2 350 000	2 075 000	2 478 442	2 753 356
Total :	3 986 934	3 716 032	4 237 432	4 659 655

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Amélioration de la Coordination et du fonctionnement du système statistique national	3 027 798	2 677 798	3 225 587	3 550 320
Renforcement des Capacités en Statistique	603 636	632 734	634 070	693 576
Renforcement des capacités d'analyse et de plaidoyer	355 500	405 500	377 775	415 759
Total :	3 986 934	3 716 032	4 237 432	4 659 655

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	22	25	26	27
CATEGORIE B1	3	6	6	6
CATEGORIE B2	8	10	11	12
CATEGORIE C	1	1	1	1
Total :	34	42	44	46

Action 01 Amélioration de la Coordination et du fonctionnement du système statistique national**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Transferts et subventions	1 327 798	1 327 798	1 432 427	1 557 763
Investissement	1 700 000	1 350 000	1 793 160	1 992 557
Total	3 027 798	2 677 798	3 225 587	3 550 320

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du personnel de l'INSTAT	1 200 000
1.1.2 Renforcement des moyens matériels de l'INSTAT	15 201
1.1.3 Participation au fonctionnement (CFP.STAT)	112 597
2.1.1 Appui au Schéma Directeur de la Statistique	350 000
2.1.2 Apui à la mise en oeuvre des activités de l'INSTAT	200 000
2.1.3 Construction et Equipements du siège de l'INSTAT	800 000
Total	2 677 798

Action 02 Renforcement des Capacités en Statistique**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Transferts et subventions	178 636	182 734	185 780	195 437
Investissement	425 000	450 000	448 290	498 139
Total	603 636	632 734	634 070	693 576

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Prise en charge du personnel du CFP-STAT	51 326
3.1.3 Construction du siège du CFP-STAT	450 000
3.1.4 Prise en charge du personnel du CFP-STAT (Vacataire)	25 600
3.3.1 Renforcement des capacités du Système Statistique National en Ressources Humaines de Qualité	105 808
Total	632 734

Action 03 Renforcement des capacités d'analyse et de plaidoyer

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Transferts et subventions	130 500	130 500	140 783	153 099
Investissement	225 000	275 000	236 992	262 660
Total	355 500	405 500	377 775	415 759

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1 Réalisation des activités d'études et de recherches	75 000
4.1.2 Appui à la mise en oeuvre CERCAP	200 000
5.1.1 Publication et dissémination des résultats d'études et de recherches	50 500
6.1.1 Organisation des sessions de renforcement des capacités des acteurs de développement	80 000
Total	405 500

Le Programme : 3.001 Remboursement des Crédits TVA

Responsable du Programme: Le Conseiller Technique, chargé de la fiscalité.

Objectif 1: Assurer le Remboursement des crédits TVA

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
I.1 Taux d'exécution des crédits TVA	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DGI

Précision Méthodologique : (Montant de crédits TVA remboursés/ Montant de crédits TVA collectés) ×100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Biens et services	98 159 000	98 159 000	98 159 000	98 159 000
Total :	98 159 000	98 159 000	98 159 000	98 159 000

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Remboursement des Crédits TVA	98 159 000	98 159 000	98 159 000	98 159 000
Total :	98 159 000	98 159 000	98 159 000	98 159 000

Action 01 Remboursement des Crédits TVA

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Biens et services	98 159 000	98 159 000	98 159 000	98 159 000
Total	98 159 000	98 159 000	98 159 000	98 159 000

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Remboursement de Crédits TVA	98 159 000
Total	98 159 000

Le Programme : 3.008 Appui au développement de la statistique

Responsable de Programme : Le Secrétaire Général du Département.

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme 3.008 intervient dans la mise en oeuvre du développement du Système Statistique National.

b) Présentation des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 3.008 Appui au Développement de la Statistique est bâti autour d'un (01) objectif spécifique et d'un (01) indicateur qui contribuent à la résolution des problèmes de développement de la statistique.

Cet objectif et son indicateur de performance se présentent comme suit :

Objectif 1: Assurer le financement du secteur de la statistique					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Taux de réalisation des activités du Fonds de Développement de la Statistique	%	98,82	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : (nombre d'activités réalisées / nombre d'activités programmées)*100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Investissement	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000
Total :	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Appui au développement de la statistique	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000
Total :	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000

Action 01 Appui au développement de la statistique

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Investissement	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000
Total	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Réalisation des activités du Fonds FNDS	3 000 000
Total	3 000 000

Le Programme : 3.014 Garanties et Avals

Responsable du Programme: Le Directeur Général de la Dette Publique

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme vise à assurer la couverture des défauts de remboursements ou appels en garantie et des avals constatés à l'occasion de la mise en oeuvre des conventions de cautionnement de l'Etat. Sa mise en oeuvre est assurée à travers l'action « GARANTIE POUR LA CENTRALE SOLAIRE PHOTOVOLTAIQUE 33 MWc A SEGOU ».

b) Présentation détaillée de l'objectif et de l'indicateur du programme :

Le cadre de performance du programme 3.014 Comptes de Garanties et d'Avals est bâti autour d'un objectif spécifique : Assurer la couverture des défauts de remboursement, appels en garantie et avals.

A cet objectif est associé un indicateur dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et les efforts à fournir à court et moyen

termes pour la couverture des engagements de cautionnement de l'Etat. Les détails de l'objectif ainsi que l'indicateur qui lui est associé, sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Objectif 1: Assurer la couverture des défauts de remboursement, appels en garantie et avals					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Taux d'exécution des crédits de garanties et Avals	%	-	0	0	0
Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuelles des comptes de garanties et d'avals					
Précision Méthodologique : (Montant cautionné / Montant total des cautionnements des projets en année N)					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Biens et services	343 442	343 442	2 060 652	3 874 025
Total :	343 442	343 442	2 060 652	3 874 025

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Cautionnement des Garanties Centrale Solaire de Segou	343 442	343 442	2 060 652	3 874 025
Total :	343 442	343 442	2 060 652	3 874 025

Action 01 Cautionnement des Garanties Centrale Solaire de Segou

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Biens et services	343 442	343 442	2 060 652	3 874 025
Total	343 442	343 442	2 060 652	3 874 025

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Caution	343 442
Total	343 442

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2024	2023	2024	2025	2026
1.011	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	APPUI MISE EN OEUVRE PLAN HARMONISATION DE L'AIDE	150 000	150 000	150 000	158 220	175 814
	PROJET FILETS SOCIAUX JIGISEJIRI/IDA	150 000	1 400 000	150 000	158 220	175 814
	PROGRAMME PERFECTIONNEMENT AGENTS MEF	250 000	250 000	250 000	263 700	293 023
	APPUI FONDS DVPT ECONOMIQUES (FDE)	75 000	102 000	75 000	107 589	119 552
	APPUI CELLULE DVPT SECTEUR FINANCIER / UAS	300 000	300 000	300 000	316 440	351 627
	RENFORCEMENT INFRASTRUCT. EQUIP. CAISFF	500 000	500 000	500 000	527 400	586 046
	INTERCONNEXION DES BASES DE DONNEES DU MEF	900 000	900 000	900 000	949 320	1 054 884
	APPUI CELLULE SUIVI REFORMES UEMOA	150 000	150 000	150 000	158 220	175 814
	PROJET APPUI COMPETITIVITE ECONOMIE MALIENNE (PACEM)	200 000	212 000	200 000	223 617	248 483
	CONSTRUCTION EQUIPEMENT SALLE ARCHIVES DRH-SDEF	100 000	127 000	100 000	133 959	148 855
	CONSTRUCTION/EQUIPEMENT SIEGE CAISFF	4 000 000	850 000	800 000	896 580	996 279
	ENTRETIEN HOTEL DES FINANCES	200 000	170 000	200 000	179 316	199 255
	PROJET COMMUNAUTAIRE RELEVEMENT & STABILISATION DU	150 000	127 000	150 000	133 908	148 785
	CONSTRUCTION NOUVEL HOTEL DES FINANCES	10 000 000	1 700 000	1 700 000	1 793 160	1 992 559
Total :		17 125 000	6 938 000	5 625 000	5 999 649	6 666 790

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2024	2023	2024	2025	2026
2.023	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	ELABORATION LOGICIEL GESTION DES SOLDES	150 000	150 000	150 000	158 220	175 814
	APPUI A LA MIGRATION DE PRED 6	250 000	250 000	250 000	263 700	293 023
	CONSTRUCT° / EQUIP TRANSIT ADM. ET BCS.	200 000	200 000	200 000	210 960	234 418
	CONSTRUCTION SIEGE DGB-DNCF	15 000 000	850 000	800 000	896 580	996 279
Total :		15 600 000	1 450 000	1 400 000	1 529 460	1 699 534

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2024	2023	2024	2025	2026
2.024	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	CONSTRUCTION / EQUIPEMENT DIRECTION GENERALE DOUANE	400 000	425 000	400 000	448 290	498 139
	CONSTRUCTION EQUIPEMENT DIRECTIONS REGIONALES DOUA	300 000	255 000	300 000	268 974	298 883
	CONSTRUCTION EQUIPEMENT IMMEUBLE DES IMPOTS	14 000 000	340 000	1 000 000	358 632	398 511
Total :		14 700 000	1 020 000	1 700 000	1 075 896	1 195 533

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2024	2023	2024	2025	2026
2.025	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	AMENAGEMENT/EQUIPEMENT DRCF/DELEGATIONS	530 000	350 000	530 000	369 180	410 231
	REHABILITATION/ EXTENSION DGMP	400 000	255 000	400 000	268 974	298 883
Total :		930 000	605 000	930 000	638 154	709 114

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2024	2023	2024	2025	2026
2.026	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	REHABIL. EXTENS. EQUIP. TRESORERIES ET PERCEPTIONS	350 000	340 000	350 000	358 632	398 511
	CONSTRUCT° / EQUIP. SIEGE PGT / RGD	950 000	510 000	950 000	537 948	597 767
	PROJET DE CONSTRUCTION/EQUIPEMENT SALLE ARCHIVES DNT	2 000 000	510 000	500 000	537 948	597 767
Total :		3 300 000	1 360 000	1 800 000	1 434 528	1 594 045

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2024	2023	2024	2025	2026
2.027	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	APPUI A LA VIABILITE DE LA DETTE	200 000	200 000	200 000	210 960	234 418
	REHABILITATION IMMEUBLE DGDP	200 000	212 000	200 000	223 617	248 483
	APPUI CELLULE COORDINATION SUIVI DES PROJETS	150 000	150 000	150 000	158 220	175 814
Total :		550 000	562 000	550 000	592 797	658 715

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2024	2023	2024	2025	2026
2.028	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	PROGRAM. PROMOTION PLANIFICATION GESTION DEVELOPPEN	150 000	150 000	150 000	158 220	175 813
	APPUI MISE EN OEUVRE CREDD	250 000	250 000	250 000	263 700	293 023
	FONDS D'ETUDE PREPARATION DES PROJETS	3 500 000	3 480 000	3 500 000	3 670 704	4 078 885
	REHABILITATION EXTENSION EQUIPEMENT DRPSIAP	350 000	340 000	350 000	358 632	398 511
	APPUI PROGRAM. SUIVI EVALUATION INVESTISSEMENTS	400 000	400 000	400 000	421 920	468 836
	RENFORCEMENT CAPACITE MODELISATION / PREVIS. MACROEC	250 000	150 000	250 000	158 220	175 814
	APPUI PROGRAMMATION SUIVI FDD	150 000	150 000	150 000	158 220	175 813
	PROJET CONSTRUCTION EQUIPEMENT DRPSIAP DE KAYES	300 000	255 000	300 000	268 974	298 883
Total :		5 350 000	5 175 000	5 350 000	5 458 590	6 065 578

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2024	2023	2024	2025	2026
2.082	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	APPUI MISE EN OEUVRE INSTAT	200 000	400 000	200 000	421 920	468 836
	APPUI MISE EN OEUVRE SCHEMA STATISTIQUE	350 000	450 000	350 000	474 660	527 442
	CONSTRUCTION / EQUIPEMENTSIEGE INSTAT	800 000	850 000	800 000	896 580	996 279
	APPUI MISE EN OEUVRE CERCAP	200 000	150 000	200 000	158 220	175 814
Total :		1 550 000	1 850 000	1 550 000	1 951 380	2 168 371

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

La Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières (CENTIF) a pour mission le traitement et la transmission d'informations, en vue de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

A ce titre, elle est chargée de :

1. recueillir, analyser, enrichir et exploiter tout renseignement propre à établir l'origine ou la destination des sommes ou la nature des opérations ayant fait l'objet d'une déclaration ou d'une information reçue, au titre des dispositions des articles 15, 36, 43, 70, 79, 80, 86 et 111 de la loi N° 008 du 17 mars 2016 portant loi uniforme relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme ;
2. recevoir également toutes autres informations utiles nécessaires à l'accomplissement de sa mission, notamment celles communiquées par les autorités de contrôle ainsi que les officiers de police judiciaire, qu'elle traite, le cas échéant, comme en matière de déclaration d'opération suspecte ;
3. demander la communication, par les assujettis ainsi que par toute personne physique ou morale, d'informations détenues par eux et susceptibles de permettre d'enrichir les déclarations de soupçons ;
4. effectuer ou faire réaliser des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme au niveau du territoire national ;
5. animer et coordonner, aux besoin, aux niveaux national et international, les moyens d'investigation dont disposent les administrations ou services relevant du Ministère chargé des Finances, du Ministère chargé de la Justice et du Ministère chargé de la Sécurité ainsi que les organismes qui y sont rattachés pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration ;
6. participer à l'étude des mesures à mettre en oeuvre pour faire échec aux circuits financiers clandestins, au blanchiment de capitaux et au financement du terrorisme ;
7. développer, en relation avec les directions concernées relevant du Ministère chargé des Finances, du Ministère chargé de la Justice et du Ministère chargé de la Sécurité, l'action internationale de lutte contre les circuits financiers clandestins, le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. La CENTIF est également chargée d'assurer, dans le respect des compétences propres à chacune d'elles, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales, directement ou indirectement concernées par la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

Elle émet des avis sur la mise en oeuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. A ce titre, elle propose toutes réformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

La CENTIF élabore des rapports périodiques, au moins une fois par trimestre, et un rapport annuel, qui analysent l'évolution des activités de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme au plan national et international, et procède à l'évaluation des déclarations recueillies. Ces rapports sont soumis au Ministre chargé des Finances.

I.2 Les contraintes et les défis

Au regard des missions qui lui sont assignées, la CENTIF fait face à certaines contraintes et défis liés tant du point de vue juridique, institutionnel et opérationnel.

I.2.1 Contraintes

L'existence des acquis du point de vue réglementaire ne doit pas faire perdre de vue les risques et autres vulnérabilités liées à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. C'est ainsi qu'on répertorie entre autres les insuffisances du cadre légal (sur le plan opérationnel et celles liées aux assujettis).

a) Insuffisances du cadre légal

- difficulté de poursuite de l'auteur du blanchiment pour auto blanchiment ;
- absence de cadre juridique pour l'établissement de la liste nationale des personnes susceptibles de financer le terrorisme conformément à la résolution 1373 des Nations Unies ;

- absence des mesures de vigilance concernant les associations à but non lucratif ;
- absence de système d'échange d'informations en matière de transport inhabituel d'or, de métaux précieux ou de pierres précieuses ;
- absence de système informatisé de conservation d'informations relatives aux transports physiques de capitaux ;
- absence de dispositions relatives aux infractions boursières.

b) Insuffisances liées aux entités déclarantes :

- faible bancarisation de l'économie malienne (seulement 4% de la population malienne a accès aux services bancaires) ;
- développement du système alternatif de transfert de fonds ; porosité des frontières (sept pays frontaliers, Algérie, Burkina, Côte d'Ivoire, Guinée, Mauritanie, Niger et Sénégal), et l'étendue du territoire national ;
- trafic d'armes, de drogue et d'êtres humains ;
- prolifération des Organisations à But Non Lucratif (OBNL) ou ONG qui méritent un contrôle renforcé ;
- détournements des deniers publics ;
- faible implication de la société civile dans les actions de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

I.2.2 Défis

Les défis se déclinent suivant les axes de la stratégie nationale de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme :

- renforcer le cadre juridique ;
- combler les vides juridiques existants et mettre en conformité le dispositif national de lutte avec les normes internationales ;
- mettre en place un mécanisme de suivi et d'alerte afférent à l'application effective de la législation en vigueur ainsi que les recommandations attenantes ;
- améliorer la coopération et l'entraide judiciaires en matière de LBC FT ;
- diffuser les textes et la jurisprudence en matière de LBC FT ;
- Renforcer la vigilance et la capacité des assujettis ;
- Renforcer les mesures de vigilance par les Institutions Financières.

I.3 La politique sectorielle

La politique sectorielle en matière de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme s'inscrit dans le cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable (CREDD 2021-2023).

Il s'agit de promouvoir la transparence afin de lutter contre la délinquance financière sous toutes ces formes (blanchiment de capitaux et le financement). Pour ce faire, l'Etat envisage de doter les structures impliquées dans cette lutte en ressources humaines, matérielles et financières adéquates pour les accompagner dans l'atteinte des missions qui leur sont assignées.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2019 - 2022

Indicateurs	Unité	2019	2020	2021	2022

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 1 programme.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Assistance au traitement à la gestion de l'information financière	1 544 049	1 559 305	291 551	311 379
Total :	1 544 049	1 559 305	291 551	311 379

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	174 124	200 000	186 521	195 585
Biens et services	593 620	1 259 305	0	0
Transferts et subventions	676 305	0	0	0
Investissement	100 000	100 000	105 030	115 794
Total :	1 544 049	1 559 305	291 551	311 379

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 2.044 Assistance au traitement à la gestion de l'information financière

Responsable du Programme : le Président de la CENTIF

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme "Assistance au traitement de la gestion de l'information financière" s'occupe de:

- la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités de la Cellule ;
- la gestion des ressources matérielles et financières.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme assistance au traitement et à la gestion de l'information financière est bâti autour de (04) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Renforcer la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
I.1 Taux de clôture des dossiers relatifs aux déclarations de soupçon	%	50	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la CENTIF

Précision Méthodologique : (Nombre de dossiers traités et envoyés/Nombre de dossiers reçus) x 100

I.2 Taux de mise en oeuvre des recommandations de GAFI	%	80	100	100	100
--	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport de l'état des lieux du blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme

Précision Méthodologique : (Nombre de recommandations satisfaites / Nombre de recommandations formulées) x 100

I.3 Taux d'exécution du plan de formation des acteurs	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel

Précision Méthodologique : (Nombre de sessions réalisées / Nombre de sessions programmées) x 100

Objectif 2: Assurer la gestion efficace et efficiente des ressources, financières et matérielles du département					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Taux d'exécution du plan de passation des marchés	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport de suivi des activités

Précision Méthodologique : (Nombre de marchés conclus / Total programmé) x 100

2.2 Taux d'exécution du budget de la CENTIF	%	99	100	100	100
---	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Compte Administratif

Précision Méthodologique : Crédits liquidés/Dotation) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	174 124	200 000	186 521	195 585
Biens et services	593 620	1 259 305	0	0
Transferts et subventions	676 305			
Investissement	100 000	100 000	105 030	115 794
Total :	1 544 049	1 559 305	291 551	311 379

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Traitement de l'information financière	1 544 049	1 559 305	1 900 916	2 123 744
Total :	1 544 049	1 559 305	291 551	311 379

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	18	18	18	18
CATEGORIE B	9	9	9	9
CATEGORIE D	7	6	6	6
Total :	34	33	33	33

Action 01 Traitement de l'information financière**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	174 124	200 000	186 521	195 585
Biens et services	593 620	1 259 305	0	0
Investissement	100 000	100 000	105 030	115 794
Total	867 744	1 559 305	291 551	311 379

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activé
1.1.1	Tenue des ateliers de coordination	20 000
1.1.2	Réalisations d'enquêtes	85 000
1.2.1	Tenue des ateliers de la commission nationale LBCFT	100 000
1.3.1	Renforcement de capacités des membres et du personnel d'appui	20 000
1.3.2	Sensibilisation des acteurs sur le LBCFT	35 000
1.3.3	Missions à l'intérieur et à l'extérieur	105 000
2.1.1	Approvisionnement en biens et services pour le fonctionnement de la CENTIF (Entretien bâtiment, eau, électricité, internet, entretien matériel roulant,...)	593 620
2.1.2	Opérations diverses de la CENTIF	300 685
2.2.2	Acquisitions de biens d'équipement et mobiliers de bureaux	100 000
Total		1 359 305

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le Ministre du Travail, de la Fonction publique et du Dialogue Social prépare et met en oeuvre la politique nationale dans les domaines du Travail, de la Fonction publique et du Dialogue Social.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- la promotion du dialogue social, la prévention et la gestion des conflits collectifs ;
- la coordination des rapports du gouvernement avec les organisations syndicales et patronales ;
- l'élaboration, la mise en oeuvre et le contrôle de la législation du travail dans le secteur privé ;
- les mesures de lutte contre le travail des enfants, les discriminations et les harcèlements dans les lieux du travail ;
- l'élaboration, l'application ou le contrôle de l'application des règles relatives à l'emploi du personnel civil de l'Etat et des organismes publics de l'Etat ;
- l'élaboration, et la mise en oeuvre de la politique salariale et de rémunération de l'Etat ;
- l'amélioration de la performance du personnel civil de l'Etat et des organismes publics de l'Etat ;
- l'élaboration et l'application des règles relatives à la détermination de la représentativité et de la légitimité des organisations syndicales ;
- la gestion du personnel relevant du statut général des fonctionnaires.

I.2 Les contraintes et les défis

De façon générale, le Département est confronté dans l'exécution de sa mission à certaines contraintes qui agissent de manière négative sur les résultats des 3 programmes.

I.2.1 Contraintes

Il s'agit de :

- l'absence de trêve sociale nécessaire à la tenue de la conférence sociale;
- la non-exécution des points d'accord, surtout à incidence financière, de plusieurs procès-verbaux de conciliation signés entre le Gouvernement et les partenaires sociaux ;
- la faiblesse institutionnelle du département liée au non rattachement de certains services publics nécessaires au portage d'une politique holistique et cohérente de Travail de Fonction publique et de Dialogue social, notamment l'Institut national de Prévoyance sociale (INPS), la Caisse Malienne de Sécurité Sociale (CMSS) et l'Ecole Nationale d'Administration (ENA) ;
- l'absence de documents de politique nationale dans les domaines de la Fonction publique et du Dialogue social ;
- le problème de la représentativité des organisations syndicales, lié à la non tenue des élections professionnelles, faute de prévisions budgétaires suffisantes ;
- l'absence de structures techniques et pérennes chargées du Dialogue social ;
- la faible part du budget du département dans le budget national;
- la faible capacité des acteurs à appréhender les questions essentielles en matière de négociation et de gestion des conflits ;
- la non opérationnalisation de certains services déconcentrés.

I.2.2 Défis

Les défis à relever sont :

- la négociation d'une trêve sociale ;
- la tenue de la Conférence sociale ;
- la proposition aux partenaires sociaux d'une stratégie de mise en oeuvre des engagements pris par le gouvernement ;
- l'élaboration et l'adoption du document de pacte de stabilité sociale et de croissance ;
- l'organisation des élections professionnelles ;
- la mise en place du Conseil national du dialogue social ;
- l'élaboration et la mise en oeuvre des politiques nationales de la Fonction publique et du Dialogue social ;
- l'élaboration et la mise en oeuvre d'un Plan national de formation des agents publics ;
- la création d'une structure chargée du dialogue social ;
- la digitalisation de la Gestion des ressources humaines de l'Etat ;

- l'Audit du personnel de la Fonction publique ;
- l'augmentation de la part du budget du ministère du Travail et de la Fonction publique dans le budget national.
- le renforcement des capacités des acteurs du dialogue social ;
- l'opérationnalisation des services déconcentrés ;
- l'actualisation du Plan d'Actions National pour l'Élimination du Travail des Enfants au Mali (PANETEM) ;
- l'élaboration du manuel de procédures pour les structures du Département.

I.3 La politique sectorielle

Le Ministère du Travail, de la Fonction Publique et du Dialogue Social dispose de nos jours d'une seule Politique Sectorielle à savoir la Politique Nationale du Travail. En outre, le Département contribue à la mise en oeuvre de certaines politiques notamment la Politique Nationale de Gestion Axée sur les Résultats (PN-GAR) et la Politique Nationale de Transparence (PN-T).

1.3.1 La Politique Nationale du Travail

En vue de promouvoir les relations entre les acteurs du monde du travail afin d'assurer la protection des salariés d'une part et de renforcer la compétitivité et la rentabilité des entreprises, d'autre part, le Gouvernement a adopté une Politique Nationale du Travail (PNT).

Objectif général

La politique Nationale du Travail est un cadre conceptuel et pratique de toutes les interventions nationales dans le domaine du travail. Son objectif général est d'améliorer les conditions de travail et la gouvernance du marché du travail en vue d'accroître l'efficacité du marché du travail au plan économique et social.

Objectifs spécifiques

La PNT est bâtie autour de quatre (04) objectifs spécifiques :

1. promouvoir un cadre juridique et institutionnel favorable à la réalisation du travail décent ;
2. promouvoir la santé et la sécurité au travail ;
3. promouvoir l'égalité au travail ;
4. promouvoir le dialogue social.

Par ailleurs, pour faire face à la recrudescence du travail des enfants, le Gouvernement a adopté, en Conseil des Ministres du 08 juin 2011, le Plan d'Actions National pour l'Élimination du Travail des Enfants au Mali (PANETEM). L'objectif général de ce plan décennal est l'éradication de toute forme de travail non autorisée des enfants au Mali durant la période 2011-2020. Il est réparti en deux phases principales de cinq ans chacune.

- Une première phase de 5 ans (2011-2015) focalisée sur l'élimination des pires formes de travail.
- Une deuxième phase de 5 ans (2016-2020) focalisée sur l'abolition de toutes les formes de travail des enfants non autorisées, soit 40%.

Pour atteindre cet objectif, le PANETEM est articulé autour de six (06) axes stratégiques :

- le renforcement des cadres juridiques et réglementaires cohérents en matière de lutte contre le Travail
1. le renforcement des cadres juridiques et réglementaires cohérents en matière de lutte contre le Travail des Enfants ;
 2. le renforcement du cadre institutionnel ;
 3. le renforcement des capacités techniques et opérationnelles des acteurs ;
 4. la mise en oeuvre d'actions directes de lutte contre les pires formes de travail des Enfants dans les secteurs et domaines transversaux suivants : agriculture, élevage, pêche, agroforesterie ; artisanat, tourisme et hôtellerie ; orpaillage traditionnel et carrières artisanales ; travail domestique ; économie informelle urbaine ; exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales et la traite des enfants ;
 5. la collaboration, le partenariat et la mobilisation des ressources ;
 6. les mécanismes de suivi-évaluation.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2019 - 2022

Indicateurs	Unité	2019	2020	2021	2022
-------------	-------	------	------	------	------

1	Nombre de fonctionnaires de l'Etat régie par le statut général	NOMBRE	-	40569	40652	38604
2	Nombre des femmes fonctionnaires de l'Etat	NOMBRE	-	12039	12104	11724

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 3 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Administration Générale	2 585 986	3 103 656	2 677 485	2 883 551
Amélioration de la Gestion Administrative des Agents de l'Etat	999 387	1 007 350	1 022 998	1 086 248
Amélioration du Cadre législatif du Travail	1 303 726	1 382 893	1 555 729	1 667 094
Total :	4 889 099	5 493 899	5 256 212	5 636 893

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	1 763 283	1 739 652	1 881 535	1 972 970
Biens et services	1 833 482	2 014 913	1 845 065	1 949 550
Transferts et subventions	81 050	148 050	107 570	145 124
Investissement	1 211 284	1 591 284	1 422 042	1 569 249
Total :	4 889 099	5 493 899	5 256 212	5 636 893

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.012 Administration Générale

Responsable de Programme : le Secrétaire Général du Département.

2.1 Présentation Stratégique du programme :

Le programme 1.012 s'articule autour de la conduite de l'élaboration et la mise en oeuvre des politiques en matière de Travail, de Fonction Publique, de Dialogue Social, de gestion des ressources matérielles et financières du département, de suivi de la mise en oeuvre du processus de décentralisation et de déconcentration au sein du Ministère.

Le Programme 1.012 est composé de trois (03) Actions :

- Action 1 : Conduite et pilotage de la politique du travail, de la Fonction Publique et du dialogue social ;
- Action 2 : Gestion de ressources financières et matérielles ;
- Action 3 : Processus de décentralisation et de déconcentration.

2.2 Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 1.012 est bâti autour de trois (03) objectifs spécifiques.

Il s'agit de :

- Objectif 1 : préserver et consolider la paix sociale ;
- Objectif 2 : promouvoir le Dialogue Social ;
- Objectif 3 : assurer une gestion efficace et efficiente des ressources matérielles et financières.

Objectif 1: Préserver et consolider la paix sociale					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Pourcentage des préavis de grève gérés	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Arrêtés, avis de réunion et Procès-verbaux					
Précision Méthodologique : (Nombre de préavis de grève levés/nombre de préavis de grève reçus) x 100					
1.2 Taux de mise en oeuvre des points d'accords conclus avec les syndicats	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Etat d'exécution des accords.					
Précision Méthodologique : (Nombre de points exécutés/nombre de points d'accords conclus) x 100					
1.3 Taux d'exécution des activités Genre du département	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités du comité genre du département					
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées /nombre d'activités prévues) x 100					
1.4 Taux d'exécution du plan d'activités de la Cellule d'Appui à la Déconcentration et à la Décentralisation	%	-	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports d'activités CADD					
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/nombre d'activités prévues) x 100					
1.5 Pourcentage d'agents formés par le Programme de renforcement des capacités par la formation	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités					
Précision Méthodologique : (Nombre d'agents formés/Nombre d'agents programmés) x 100					

Objectif 2: Promouvoir le Dialogue Social

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Disponibilité du document de politique nationale de dialogue social	Nombre	1	1	-	-

Moyen de Vérification : Document de politique nationale de dialogue social

Précision Méthodologique : Dénombrement.

2.2 Taux d'exécution des activités de renforcement des capacités par la formation en dialogue social	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités cabinet

Précision Méthodologique : (Nombre de formations en dialogue social réalisées/nombre de formations prévues) x 100.

2.3 Pourcentage de personnes formées en dialogue social	%	-	75	75	75
---	---	---	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités cabinet

Précision Méthodologique : (Nombre de personnes formées en dialogue social /nombre de personnes prévues) x 100.

2.4 Taux de Centrales syndicales ayant atteint le seuil de représentativité		75	100	100	100
---	--	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités cabinet

Précision Méthodologique : (Nombre de centrales syndicales ayant atteint le seuil de représentativité/nombre de centrales syndicales inscrites) x 100.

Objectif 3: Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources matérielles et financières

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
3.1 Taux d'exécution du budget	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Compte administratif

Précision Méthodologique : (Crédits liquidés/dotations de la loi des finances) x 100

3.2 Taux d'exécution du plan de passation des marchés	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Plan de passation des marchés

Précision Méthodologique : (Nombre de marchés passés / Nombre de marchés prévus) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	398 647	377 886	427 029	447 781
Biens et services	1 132 755	1 274 186	1 137 829	1 201 380
Transferts et subventions	33 250	100 250	35 870	39 008
Investissement	1 021 334	1 351 334	1 076 757	1 195 382
Total :	2 585 986	3 103 656	2 677 485	2 883 551

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Coordination et pilotage de la politique du département	1 644 338	2 076 951	1 736 637	1 890 074
Gestion des ressources Financières et du Matériels	916 892	991 949	964 689	1 018 649
Processus de décentralisation et de déconcentration	24 756	34 756	25 953	27 400
Total :	2 585 986	3 103 656	2 677 485	2 883 551

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	16	14	14	14
CATEGORIE B1	11	6	6	6
CATEGORIE B2	14	17	18	19
CATEGORIE C	5	4	4	4
AUTRES	51	45	47	49
Total :	97	86	89	92

Action 01 Coordination et pilotage de la politique du département**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	252 721	228 334	270 714	283 870
Biens et services	361 367	451 367	329 060	347 419
Transferts et subventions	33 250	100 250	35 870	39 008
Investissement	997 000	1 297 000	1 051 199	1 167 205
Total	1 644 338	2 076 951	1 686 843	1 837 502

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge des dépenses du personnel	228 334
1.1.2 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement du Cabinet et prise en charge des dépenses d'investissements	902 212
1.1.3 Mise en place des cadres de concertation pour la gestion des grèves	127 155
1.1.4 Subvention aux centrales syndicales	100 250
1.2.1 Suivi de la mise en oeuvre des accords conclus avec les centrales syndicales	8 000
1.3.1 Tenue des cadres de concertation sur le genre et/ou autres activités diverses	3 000
1.5.1 Mise en oeuvre du Programme de Renforcement de capacité nationale par la formation	600 000
2.1.1 Elaboration de la politique nationale du Dialogue social	10 000
2.1.2 Mise en place du Conseil national du dialogue social	17 000
2.2.1 Renforcement de capacités des acteurs du dialogue social	10 000
2.4.1 Tenue d'un atelier de formation sur la représentativité	16 000
2.4.2 Elaboration du fichier électoral et mise en place des organes électorales	25 000
2.4.3 Organisation des élections professionnelles	30 000
Total	2 076 951

Action 02 Gestion des ressources Financières et du Matériels**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	145 926	149 552	156 315	163 911
Biens et services	746 632	788 063	782 816	826 561
Investissement	24 334	54 334	25 558	28 177
Total	916 892	991 949	964 689	1 018 649

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Prise en charge des dépenses du personnel	149 552
3.1.2 Préparation et suivi de l'exécution du budget du Département	18 287
3.2.1 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement des structures du Département	824 110
Total	991 949

Action 03 Processus de décentralisation et de déconcentration

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Biens et services	24 756	34 756	25 953	27 400
Total	24 756	34 756	25 953	27 400

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.4.1 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la CADD	19 756
1.4.2 Elaboration du plan de déconcentration des services du département (Bilan diagnostique, analyse documentaire, entretien/concertation avec les structures)	15 000
Total	34 756

Le Programme : 2.030 Amélioration de la Gestion Administrative des Agents de l'Etat

Responsable du Programme : le Directeur national de la Fonction publique et du Personnel

2.1 Présentation stratégique du programme :

Le Programme 2.030 « Amélioration de la gestion administrative des agents de l'Etat » est composé de la Direction nationale de la Fonction publique et du Personnel et du Centre national des Concours de la Fonction publique.

La Direction nationale de la Fonction publique et du Personnel a pour mission d'élaborer les éléments de la politique nationale en matière d'administration et de gestion des ressources humaines de l'Etat et de veiller à la mise en oeuvre de cette politique.

Le Centre national des Concours de la Fonction publique a pour mission d'organiser les concours en vue de pourvoir aux vacances d'emploi dans les services publics.

Au regard des missions des deux structures, les activités du Programme au cours de la période 2023-2025 seront consacrées au recrutement et à la gestion des carrières des agents de l'Etat.

2.2 Présentation détaillée des objectifs et indicateurs du programme :

Le programme est composé de trois (03) objectifs qui concourent à la résolution des problèmes relatifs à la gestion des ressources humaines de la Fonction publique de l'Etat. Il s'agit de :

- Objectif N°1 : Moderniser la gestion des ressources humaines de l'Etat ;
- Objectif N°2 : Renforcer la gouvernance et la professionnalisation des Ressources Humaines de l'Etat ;
- Objectif N°3 : Pourvoir à la vacance d'emploi en personnel fonctionnaire et contractuel de l'Etat ;
- Objectif N°4 : Assurer l'équité genre dans la fonction publique d'Etat.

Objectif 1: Moderniser la gestion des ressources humaines de l'Etat

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Disponibilité du Statut Général des Fonctionnaires et son decret d'application	nbre	-	1	1	1

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la DNFPP

Précision Méthodologique : oui/non

1.2 Disponibilité du plan de carrière des agents de l'Etat	nbre	-	1	1	1
--	------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapport d'activité DNFPP

Précision Méthodologique : oui/non

1.3 Proportion de dossiers personnels numériquement archivés	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Fichier solde (BCS) et le fichier administratif(DNFPP)

Précision Méthodologique : (nombre de fiches actualisées au BCS/total des fiches à actualisées) x100

1.4 Proportion de données harmonisées entre le fichier solde (BCS) et le fichier Administratif (DNFPP)	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Fichier solde (BCS) et le fichier administratif(DNFPP)

Précision Méthodologique : (nombre de fiches actualisées au BCS/total des fiches à actualisées) x100

Objectif 2: Renforcer la gouvernance et la professionnalisation des Ressources Humaines de l'Etat

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Taux d'exécution des besoins de formation des agents de l'Etat	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activité DNFPP

Précision Méthodologique : (Nombre d'agents mis en congé de formation/ Nombre total de demandes) X100

2.2 Disponibilité du document de politique nationale de la Fonction publique	nbre	-	1	1	1
--	------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapport d'activité DNFPP

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 3: Pourvoir à la vacance d'emploi en personnel fonctionnaire et contractuel de l'Etat

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
3.1 Taux de recrutement au compte des services publics	%	50	100	100	100

Moyen de Vérification : Arrêtés d'intégration

Précision Méthodologique : (Nombre d'agents recrutés/Nombre de besoins exprimés) X100.

3.2 Pourcentage de nouveaux fonctionnaires en situation de handicap recrutés	%	5	15	15	15
--	---	---	----	----	----

Moyen de Vérification : Arrêtés d'intégration

Précision Méthodologique : (Nombre de nouveaux fonctionnaires en situation de handicap recrutés/ Nombre total d'agents de l'Etat recrutés) x100

Objectif 4: Assurer l'équité genre dans la fonction publique de l'Etat

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
4.1 Pourcentage de femmes catégories « A » dans la Fonction Publique d'Etat	%	30	30	30	30

Moyen de Vérification : Base de données DNFPP.

Précision Méthodologique : (Nombre de femmes de catégorie A répertoriée/ Nombre total d'agents de l'Etat de Catégorie A) x 100

4.2 Pourcentage de femme occupant des postes de responsabilité dans l'administration publique	%	-	30	30	30
---	---	---	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport d'activité DNFPP

Précision Méthodologique : (Nombre de femmes occupant des postes de responsabilité dans l'administration publique /Total des postes de responsabilités dans l'administration publique occupées) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	383 998	371 961	411 338	431 329
Biens et services	429 189	449 189	416 095	439 309
Investissement	186 200	186 200	195 565	215 610
Total :	999 387	1 007 350	1 022 998	1 086 248

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Gestion des Carrières et Modernisation de l'Administration	999 387	1 007 350	1 056 861	1 122 000
Total :	999 387	1 007 350	1 022 998	1 086 248

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	28	31	33	35
CATEGORIE B1	13	10	11	12
CATEGORIE B2	19	15	16	17
CATEGORIE C	3	3	3	3
AUTRES	29	27	28	29
Total :	92	86	91	96

Action 01 Gestion des Carrières et Modernisation de l'Administration

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	383 998	371 961	411 338	431 329
Biens et services	429 189	449 189	416 095	439 309
Investissement	186 200	186 200	195 565	215 610
Total	999 387	1 007 350	1 022 998	1 086 248

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge des dépenses du personnel	371 961
1.1.2 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DNFPP	266 038
1.1.3 Relecture du Statut Général des Fonctionnaires et son décret d'application	15 000
1.2.1 Elaboration d'un plan de carrière des agents de l'Etat	20 000
1.3.1 Développement d'une application d'archivage numérique des actes et une application permettant de suivre la gestion administrative	15 000
1.4.1 Collecte et mise à jour des décisions d'affectation des agents de la fonction publique de l'Etat	10 000
2.1.1 Elaboration des projets de réglementation en matière de formation des ressources humaines	20 000
2.1.2 Suivi des agents mis en congé de formation dans les établissements de formation	10 000
2.2.1 Elaboration du document de politique nationale de la Fonction publique	20 000
3.1.1 Evaluation des besoins nouveaux en personnel des services publics	10 000
3.1.2 Organisation des concours directs et professionnels et des tests de recrutement des contractuels dans la fonction publique	162 917
3.1.3 Développement d'une application pour l'enregistrement en ligne des candidats au concours d'entrée à la fonction publique	10 000
3.1.4 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement du CNCFP	63 434
4.1.1 Recensement des femmes catégorie A dans l'administration publique	5 000
4.2.1 Recensement des femmes occupant des postes de responsabilité dans l'administration publique	5 000
4.2.2 Formation des responsables du Département en équité genre	3 000
Total	1 007 350

Le Programme : 2.031 Amélioration du Cadre législatif du Travail

Responsable de Programme : le Directeur National du Travail

2.1 Présentation stratégique du programme

Le programme 2.031 « Amélioration du cadre législatif du travail » est mis en oeuvre par la Direction Nationale du Travail et la Cellule Nationale de Lutte contre le Travail des Enfants.

La DNT a pour mission l'élaboration des éléments de la politique nationale du travail, de la législation et de la réglementation en la matière et d'assurer leur application, la promotion du dialogue social, les études et enquêtes concernant les conditions de vie et de travail des salariés, la coordination et le contrôle technique des services et organismes qui concourent à la mise en oeuvre de la politique du travail et la coordination, l'évaluation et le suivi de l'ensemble des actions relatives à la lutte contre le travail des enfants mises en oeuvre par la CNLTE.

Ce programme vise à opérationnaliser la politique nationale du travail. Au cours des trois (03) prochaines années, il a pour perspectives l'opérationnalisation des services subrégionaux du travail, le renforcement du dialogue social et le retrait des enfants des pires formes de travail.

2.2 Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 2.031 est bâti autour de trois (03) objectifs spécifiques.

Il s'agit de :

- Objectif 1 : Renforcer le dialogue social ;
- Objectif 2 : S'assurer de l'application de la législation et de la réglementation du travail ;
- Objectif 3 : Promouvoir les actions de lutte contre le travail des enfants.

Objectif 1: Renforcer le dialogue social					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
I.1 Pourcentage de conflits du travail relevant du code du travail résolus	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports annuels des Directions Régionales du Travail et de la Direction Nationale du Travail - Préavis de grève déposés

Précision Méthodologique : (Nombre de conflits ayant reçu une issue favorable / nombre de conflits soumis aux services du travail) x 100

I.2 Pourcentage des conventions collectives et accords d'établissement relus et adoptés	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : PV de négociation des conventions et note technique des accords d'établissement - Copies des conventions et accords signés

Précision Méthodologique : (Nombre de conventions et accords relus et adoptés / Nombre total de conventions et accords soumis aux services du travail) x 100

I.3 Taux de progression des usagers assistés et conseillés	%	16	16	16	18
--	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports annuels des DRT et de la DNT.

Précision Méthodologique : [(Nombre d'usagers assistés et conseillés de l'année N / Nombre d'usagers assistés et conseillés de l'année N-1) - 1] x 100

Objectif 2: S'assurer de l'application de la législation et de la réglementation du travail

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Taux de progression des établissements contrôlés	%	11	20	25	30

Moyen de Vérification : Rapports d'inspection de la Direction Nationale du Travail et des Directions Régionales du Travail.

Précision Méthodologique : [(Nombre d'établissements contrôlés de l'année N / Nombre d'établissements contrôlés de l'année N-1) - 1] x 100

2.2 Taux de progression des contrats de travail visés	%	14	30	30	30
---	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports annuels des DRT et de la DNT ; copie des contrats de travail visés.

Précision Méthodologique : [(Nombre de contrats de travail visés de l'année N / Nombre de contrats de travail visés de l'année N-1) - 1] x 100

2.3 Pourcentage d'Inspecteurs/Contrôleurs du Travail formés (femmes)	%	55	60	70	70
--	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports de formation, Rapports annuels.

Précision Méthodologique : (Nombre d'Inspecteurs ou de contrôleurs du travail formés / nombre total d'Inspecteurs ou de contrôleurs du travail) x 100.

Objectif 3: Promouvoir les actions de lutte contre le Travail des Enfants

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
3.1 Pourcentage d'activités de promotion de lutte contre le travail des enfants	Nombre	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la Cellule Nationale de Lutte contre le Travail des Enfants

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités programmées) * 100

3.2 Nombre d'enfants victimes des pires formes de travail identifiés	%	350	600	700	700
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la Cellule Nationale de Lutte contre le Travail des Enfants.

Précision Méthodologique : Dénombrement

3.3 Pourcentage des filles victimes des pires formes de travail des enfants identifiées	%	60	100	100	100
---	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la Cellule Nationale de Lutte contre le Travail des Enfants.

Précision Méthodologique : (Nombre d'enfants filles victimes des pires formes de travail identifiés / Nombre total d'enfants identifiés) x 100

3.4 Taux de retrait des enfants victimes des pires formes de travail des enfants	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la Cellule Nationale de Lutte contre le Travail des Enfants.

Précision Méthodologique : (Nombre d'enfants retirés / Nombre total d'enfants identifiés) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	980 638	989 805	1 043 168	1 093 860
Biens et services	271 538	291 538	291 141	308 861
Transferts et subventions	47 800	47 800	71 700	106 116
Investissement	3 750	53 750	149 720	158 257
Total :	1 303 726	1 382 893	1 555 729	1 667 094

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Suivi évaluation de la législation du travail et renforcement du dialogue social	1 303 726	1 382 893	1 565 295	1 677 141
Total :	1 303 726	1 382 893	1 555 729	1 667 094

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	62	66	69	72
CATEGORIE B1	34	27	28	29
CATEGORIE B2	19	34	36	38
CATEGORIE C	9	9	9	9
AUTRES	109	98	103	108
Total :	233	234	245	256

Action 01 Suivi évaluation de la législation du travail et renforcement du dialogue social
Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	980 638	989 805	1 043 168	1 093 860
Biens et services	271 538	291 538	291 141	308 861
Transferts et subventions	47 800	47 800	71 700	106 116
Investissement	3 750	53 750	149 720	158 257
Total	1 303 726	1 382 893	1 555 729	1 667 094

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge des dépenses du personnel	989 805
1.1.2 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DNT	55 316
1.1.3 Gestion des conflits de travail	15 000
1.2.1 Poursuite de la relecture des conventions collectives de travail et des accords d'établissements	5 000
1.3.1 Assistance et conseil aux partenaires sociaux et usagers	3 000
2.1.1 Réalisation des visites régulières d'entreprises sur les conditions et milieux de travail	5 000
2.1.2 Enquête sur les comités d'hygiène et de sécurité (CHS) et les délégués du personnel des entreprises	4 000
2.1.3 Mise en oeuvre de la politique cohérente de santé et sécurité au travail	5 000
2.1.4 Poursuite de l'élaboration d'un répertoire national des entreprises relevant du code du travail	3 000
2.1.5 Promotion des normes internationales de travail	3 000
2.1.6 Poursuite du Recensement et contrôle des conditions d'emploi et de travail de la main d'oeuvre étrangère	3 000
2.1.7 Renforcement de capacités pour améliorer le cadre législatif du travail au niveau des régions	198 984
2.2.1 Vérification des contrats de travail	5 000
2.3.1 Tenue des sessions de formation des Inspecteurs ou Contrôleurs du travail	6 000
3.1.1 Tenue des 4 réunions statutaires du Comité Directeur National (CDN) de lutte contre le travail des enfants	6 000
3.1.2 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la CNLTE	31 988
3.1.3 Réalisation des missions de supervision du travail des enfants sur le terrain	7 000
3.1.4 Renforcement des capacités des agents de la CNLTE et des autres acteurs de la lutte contre le travail des enfants	6 000
3.1.5 Organisation des campagnes d'information, de formation et de sensibilisation sur le travail des enfants dans les sites d'orpillage et les zones agricoles	7 000
3.2.1 Réalisation des missions d'identification des enfants victimes des pires formes de travail	10 800
3.3.1 Tenue des sessions de dépouillements des fiches d'identification	2 000
3.3.2 Création d'une base de données pour les enfants victimes ou à risques identifiés	2 000
3.4.1 Tenue des missions conjointes d'évaluation des possibilités de retraits des enfants victimes du travail des enfants avec les organismes de prise en charge (DNPEF, ONG, etc.)	7 000
3.4.2 Suivi des activités de réinsertion	2 000
Total	1 382 893

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Programmes	Désignation	AE	Crédits de paiement			
			2023	2024	2025	2026
	Source de financement	2024	2023	2024	2025	2026
1.012	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	PROGR. RENFOR. CAPACITE NAT. PAR LA FORMATION	600 000	600 000	600 000	632 880	703 256
	CONSTRUCTION / REHABILITATION ANNEXES MTFPRE	2 000 000	300 000	600 000	316 440	351 628
Total :		2 600 000	900 000	1 200 000	949 320	1 054 884

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le ministre de l'Entrepreneuriat national, de l'Emploi et de la Formation professionnelle prépare et met en œuvre la politique nationale de l'Entrepreneuriat national, de l'Emploi et de la formation professionnelle.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- la promotion et le développement de la culture entrepreneuriale ;
- la facilitation de l'accès aux sources de financement et aux marchés publics au profit des jeunes entrepreneurs ;
- la définition de la politique d'emploi et de lutte contre le chômage et le sous-emploi ;
- la définition et le suivi de la mise en œuvre des actions et mesures destinées soit à préserver des emplois, soit à favoriser la création d'emplois ;
- le développement de la formation professionnelle et le renforcement des capacités des structures nationales de formation professionnelle en vue de répondre aux défis de l'intégration sous régionale et du renforcement de la compétitivité des entreprises nationales ;
- l'élaboration et la mise en œuvre des mesures visant l'insertion professionnelle des jeunes et des femmes ;
- la définition et le suivi de la mise en œuvre de mesures visant l'adéquation entre la formation et les besoins du marché du travail.

I.2 Les contraintes et les défis

Dans le cadre de l'exécution de ses missions, le Ministère de l'Entrepreneuriat National, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle est confronté aux contraintes et défis suivants :

I.2.1 Contraintes

- la faible appropriation des documents de la politique nationale de l'emploi et son plan d'actions par les différents acteurs ;
- l'insuffisance du financement du plan d'actions de la politique nationale de l'emploi ;
- l'insuffisance de ressources humaines qualifiées et de ressources matérielles au niveau des structures publiques chargées des politiques nationales de l'emploi et de la formation professionnelle ;
- l'inadaptation des locaux et des équipements dans certains centres de formation professionnelle ;
- le manque de plan de développement des CFP publics dans le cadre des extensions ;
- la faible valorisation des acteurs de la formation professionnelle et des produits locaux ;
- l'inadaptation des locaux des structures du département ;
- la faiblesse du système d'information du marché du travail ;
- l'insuffisance et la faible mobilisation des financements destinés aux programmes d'emploi et de formation professionnelle ;
- le dysfonctionnement dans le dispositif institutionnel et organisationnel ;
- la faible motivation des agents des services centraux et de certains services rattachés ;
- l'absence d'un dispositif de certification et de validation des acquis professionnels ;
- la faiblesse des cadres de pilotage, de coordination, d'orientation et de mise en cohérence des dispositifs de formation continue, qualifiante et par apprentissage ;
- l'insuffisance de formateurs qualifiés et faible motivation des formateurs ;
- l'inadaptation des programmes de formation à l'Approche par Compétences ;
- l'inadéquation entre offre de formation et besoins du marché du travail ;
- la faible maîtrise des réformes et les outils de décentralisation et de déconcentration par les acteurs et les collectivités territoriales ;
- la faible maîtrise de la mobilisation des ressources du DPPD-PAP.

I.2.2 Défis

- la mise en œuvre de la politique de Décentralisation/Déconcentration;
- le renforcement Institutionnel ;
- la poursuite de la mise en œuvre du Plan triennal de formation des agents du secteur Jeunesse, Emploi, Sports et Culture ;
- la satisfaction des besoins immenses en matière de création d'emplois et de développement des compétences ;
- l'appropriation des documents de politiques nationales et leurs plans d'actions par les différents acteurs ;
- la dissémination et/ou vulgarisation de la politique nationale de l'emploi et son plan d'actions ;

- la valorisation des auto-emplois et l'emploi informel à travers notamment la mise en place d'un dispositif adéquat de soutien à l'auto-emploi et à l'entrepreneuriat ;
- la création d'emplois directs temporaires pour les catégories sociales marginalisées à travers des filets de protection sociale ;
- la dynamisation de la synergie entre les structures chargées de la mise en oeuvre des Politiques Nationales de l'Emploi et de Formation Professionnelle ;
- l'achèvement du processus de mise en place d'un dispositif de certification et de validation des acquis professionnels ou de l'expérience ;
- la dynamisation des cadres de pilotage, de coordination, d'orientation de la formation professionnelle ;
- la mise en cohérence des dispositifs de formation continue, qualifiante et par apprentissage ;
- la généralisation des programmes de formation selon l'Approche par Compétences (APC) ;
- l'adaptation de l'offre de formation aux besoins du marché du travail ;
- l'amélioration des conditions de travail de tous les travailleurs du Département ;
- la construction de locaux adaptés pour les structures du département ;
- la résorption du dysfonctionnement dans le dispositif institutionnel et organisationnel ;
- l'amélioration de l'efficacité et de l'efficience des politiques transversales et sectorielles qui touchent aux secteurs productifs, en termes de création d'emploi ;
- le développement d'un partenariat public-privé autour des questions de formation professionnelle et d'emploi ;
- l'amélioration de l'employabilité par l'adaptation de la formation technique et professionnelle et de l'apprentissage aux besoins actuels et potentiels du secteur productif et plus généralement des activités économiques privées y compris le développement de la culture de l'entrepreneuriat ;
- la valorisation des acteurs de la formation professionnelle et des produits locaux ;
- l'élaboration de plan de développement des Centres de Formation professionnel (CFP) ;
- le renforcement d'actions spécifiques ciblées sur les jeunes, les femmes, les personnes en situation de handicap, les migrants de retour, les migrants potentiels etc ;
- la mise en place d'un cadre national de reconnaissance de validation des dispositifs de formation ;
- le renforcement des cadres de pilotage, de coordination et d'orientation sur la formation professionnelle ;
- la diversification des filières de formation en relation avec les besoins de l'économie ;
- la construction et/ou réhabilitation d'infrastructures de formation ;
- la formation des agents et des acteurs de la formation professionnelle ;
- l'opérationnalisation des services locaux et des centres de formation professionnelle;
- la mise en place d'une politique de communication visant à rendre la formation professionnelle plus attrayante ;
- la mise en oeuvre du mécanisme de suivi-évaluation des dispositifs et des formations ;
- l'appropriation des reformes et des outils de décentralisation et de déconcentration par les acteurs et les collectivités territoriales.

I.3 La politique sectorielle

a) La Politique Nationale de l'Emploi

La Politique Nationale de l'Emploi (PNE) a donné la priorité à la lutte contre la pauvreté au Mali depuis le début des années 2000 du fait qu'une réduction durable de la pauvreté passe inévitablement par un accès à un emploi plus stable et mieux rémunéré pour une plus grande partie de la population en âge de travailler.

La PNE poursuit les objectifs spécifiques suivants :

- établir et renforcer les liens avec toutes les politiques nationales, notamment pour prendre en considération l'emploi dans les politiques transversales ;
- renforcer les actions de promotion et de création d'emplois, la promotion des activités privées génératrices d'emplois, le soutien aux entreprises modernes et aux micros et petites entreprises, le ciblage des mesures de promotion de l'emploi pour tenir compte du défi démographique et de la spécificité des problèmes d'insertion de certains groupes (femmes, jeunes, handicapés, migrants de retour, migrants potentiels etc.) ;

- améliorer l'employabilité et l'offre de formation professionnelle et technique ;
- améliorer la gouvernance du marché de l'emploi.

b) La Politique Nationale de Formation Professionnelle

La politique de la formation professionnelle se justifie au regard de l'insuffisance de la main-d'oeuvre qualifiée dans tous les secteurs de production et de l'immensité des besoins à satisfaire. Elle permettra d'orienter l'intervention de l'État, des Collectivités Territoriales, du Secteur privé ainsi que des Partenaires techniques et financiers en matière de formation professionnelle.

Elle contribuera à tendre vers l'adéquation formation/emploi. L'opérationnalisation de la politique nationale de formation professionnelle se fera à travers le Programme Décennal de Développement de la Formation Professionnelle pour l'Emploi (PRODEFPE).

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2019 - 2022

Indicateurs		Unité	2019	2020	2021	2022
1	Taux de chômage (%)	nombre	5.9	5.2	7.5	6.3
2	Taux de chômage des jeunes âgés de 15 à 24 ans (%)	%	11.4	8.8	13.5	13.0
3	Taux de chômage des jeunes âgés de 15 à 35 ans (%)	%	8.2	7.4	10.8	9.9
4	Taux d'emploi ou Ratio emploi/population (%)	%	68.4	65.5	60.2	60.9
5	Nouveaux emplois créés nets (secteurs public et privé)	nombre	36 122	27 254	52 903	59 416
6	Taux d'emplois informel (%)	%	95.1	97.1	96.4	96.5
7	Démarches d'emplois enregistrées	nombre	6 822	8 246	3 998	ND
8	Offres d'emplois enregistrées	nombre	4 991	4 098	3 167	ND
9	Proportion en âge de travailler en million	%	9.4	9.2	9.7	9.9
10	Proportion des jeunes de 15-24 ans "ni en emploi, ni en éducation et ni en formation" (%)	%	29.36	31.0	35.3	31.5
11	Proportion des jeunes de 15-35 ans "ni en emploi, ni en éducation et ni en formation" (%)	%	29.3	30.6	34.4	31.3
12	Taux de salarisation (%)	%	10.2	9.0	7.7	11.6
13	Proportion de ménages de travailleurs pauvres (%)	%	25.8	27.0	31.2	ND
14	Part des personnes ayant un emploi et vivant en dessous du seuil de parvreté (taux de travailleurs pauvres) en %	%	39.9	38.4	31.1	ND

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 3 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Administration Générale	3 931 682	3 770 995	3 406 985	3 685 657
Amélioration du Cadre Législatif et Promotion de l'Emploi	6 127 712	8 102 281	6 818 312	7 390 610
Formation Professionnelle	9 845 800	8 072 574	9 482 433	10 333 331
Total :	19 905 194	19 945 850	19 707 730	21 409 598

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	1 489 750	1 467 925	1 565 989	1 642 083
Biens et services	1 564 987	1 670 117	1 315 786	1 389 264
Transferts et subventions	12 447 179	12 001 906	12 671 530	13 777 007
Investissement	4 403 278	4 805 902	4 154 425	4 601 244
Total :	19 905 194	19 945 850	19 707 730	21 409 598

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.013 Administration Générale

Responsable du Programme : Le Secrétaire Général

a) Présentation stratégique du programme

Le programme administration générale est le programme de soutien aux programmes opérationnels du Ministère. Il est essentiellement composé des structures transversales chargées entre autres d'appuyer les responsables de programme du Ministère dans la mise en oeuvre de leurs actions

Il est la pierre angulaire des deux autres programmes. Son rôle est déterminant dans la définition des orientations politiques, l'opérationnalisation des plans d'actions, le choix des mesures de suivi et d'évaluation qui conditionnent l'atteinte des résultats.

Il assure la veille, le conseil et le contrôle des autres programmes aux fins d'établir la cohérence d'ensemble des actions et de répondre aux préoccupations liées au chômage et à l'insuffisance de qualification.

Le programme s'articule autour de :

- l'élaboration des politiques et programmes en matière d'emplois et de formation professionnelle ;
- la gestion des ressources humaines, matérielles et financières ;
- la coordination et suivi des programmes ;
- le suivi de la mise en oeuvre du processus de décentralisation et déconcentration au sein du département ;
- la production et la diffusion d'informations statistiques sur l'emploi et la formation professionnelle.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 1.013 est bâti autour de cinq (05) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs (i) à la gouvernance du secteur ; (ii) à l'insuffisance des ressources humaines, financières et matérielles ; (iii) au manque de synergie entre les différents acteurs de la formation professionnelle ; (iv) à la faible prise en charge des questions d'emplois et de formation professionnelle par les collectivités territoriales (v) et à l'insuffisance des données statistiques pour le secteur.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen terme. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Améliorer la gouvernance et le suivi-évaluation des politiques et stratégies en matière d'emploi et de formation professionnelle					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Taux d'exécution des activités du département	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports, CR mensuels					
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités de coordination réalisées/Nombre d'activités de coordinations prévues)* 100					
1.2 Taux de mise en oeuvre des instructions et/ou recommandations issues des missions statutaires, de supervision et de suivi des activités	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports des missions de supervision, statutaires et de suivi					
Précision Méthodologique : Nombre d'instructions et/ou recommandations exécutées - réalisées / Nombre d'instructions et / ou recommandations formulées * 100					
Formule :					

Objectif 2: Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Taux d'exécution du plan de formation	%	61	50	50	50

Moyen de Vérification : Rapport annuel de formation

Précision Méthodologique : (Nombre Agents formés / Nombre Agents à former) * 100

2.2 Taux de satisfaction des cadres organiques	%	91	60	60	60
--	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (nombre d'Emploi occupé / nombre d'Emploi prévu) * 100

2.3 Taux d'exécution du budget	%	100	100	100	100
--------------------------------	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Comptes Administratifs, Rapport Annuel de Performance

Précision Méthodologique : (Crédits exécutés / Crédits notifiés) * 100

2.4 Taux d'exécution du Plan de Passation des Marchés (PPM)	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DFM, Tableau de suivi du PPM

Précision Méthodologique : (Nombre de marchés notifiés / nombre de marchés programmés) * 100

Objectif 3: Assurer la coordination et le suivi de la mise en oeuvre du PRODEFPE

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
3.1 Nombre d'ateliers du cadre de concertation organisés	Nombre	3	3	3	3

Moyen de Vérification : Rapports d'ateliers et de sessions (Responsables Cabinet, DNE, DNFP)

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 4: Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration au sein du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
4.1 Taux de compétences en matière d'emploi et de formation professionnelle transférées aux Collectivités Territoriales	%	37	45	45	45

Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel de la CADD

Précision Méthodologique : (Nombre de compétences transférées / nombre de compétences prévues à transférer) * 100

4.2 Taux d'exécution du plan de décentralisation et de déconcentration	%	45	55	55	55
--	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Documents du plan triennal de décentralisation et de déconcentration

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées / nombre d'activités prévues) * 100

Objectif 5: Mettre à la disposition des décideurs publics et privés des informations fiables et régulièrement actualisées sur l'emploi et la formation

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
5.1 Nombre d'études réalisées sur l'emploi	nbre	8	8	8	8

Moyen de Vérification : Rapport ONEF

Précision Méthodologique : Dénombrement

5.2 Nombre d'études réalisées sur la formation professionnelle	nbre	5	7	7	7
--	------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapport ONEF

Précision Méthodologique : Dénombrement

5.3 Nombre d'études publiées	nbre	13	14	14	14
------------------------------	------	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport ONEF

Précision Méthodologique : Dénombrement

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	566 450	569 058	606 781	636 269
Biens et services	1 077 498	1 232 628	852 083	899 728
Transferts et subventions	870 016	421 083	453 243	489 631
Investissement	1 417 718	1 548 226	1 494 878	1 660 029
Total :	3 931 682	3 770 995	3 406 985	3 685 657

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Coordination et pilotage de la politique du département	868 847	891 115	920 988	990 687
Gestion financière et matérielle	2 268 826	2 084 804	2 408 083	2 590 398
Gestion des ressources humaines du Secteur	41 223	41 223	43 217	45 627
Processus de décentralisation et déconcentration	27 195	27 195	28 510	30 100
Production d'information statistique sur l'emploi et la formation	725 591	726 658	769 288	849 913
Total :	3 931 682	3 770 995	3 406 985	3 685 657

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	48	33	35	37
CATEGORIE B1	27	24	26	28
CATEGORIE B2	24	13	13	13
CATEGORIE C	6	5	5	5
AUTRES	74	101	106	111
Total :	179	176	185	194

Action 01 Coordination et pilotage de la politique du département**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	287 992	304 105	308 497	323 489
Biens et services	204 080	210 235	90 544	95 594
Transferts et subventions	51 275	51 275	55 315	60 154
Investissement	325 500	325 500	343 222	381 155
Total	868 847	891 115	797 578	860 392

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Coordination et pilotage des activités du département	160 409
1.1.2 Couverture des frais de communication	40 000
1.1.3 Prise en charge du personnel	304 105
1.1.4 Acquisition d'équipements	10 000
1.1.5 Mise en oeuvre du projet "contribution à l'insertion professionnelle et au renforcement de la résilience des jeunes en milieu rural" dans la région de Sikasso	300 000
1.2.1 Missions de supervision, de suivi des activités et d'inventaire	25 326
2.3.9 Appui à l'emploi et à la formation professionnelle des arabophones	50 000
4.1.1 Organisation d'atelier de partage ou d'appropriation du décret fixant le détail des compétences à transférer	1 275
Total	891 115

Action 02 Gestion financière et matérielle

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	278 458	264 953	298 284	312 780
Biens et services	805 000	953 975	701 842	741 108
Transferts et subventions	645 000	195 000	210 498	225 649
Investissement	540 368	670 876	569 798	632 789
Total	2 268 826	2 084 804	1 780 422	1 912 326

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.2.2 Participation du département aux rencontres statutaires	99 999
2.3.1 Prise en charge des dépenses générales des structures	692 632
2.3.2 Prise en charge des compléments de bourse, des bourses de vacances et des billets d'avions des étudiants maliens de la formation professionnelle	110 000
2.3.3 sensibilisation sur le VIH	529
2.3.4 Prise en charge de frais de formation des agents en passation de marchés, en comptabilité-matières et en suivi et évaluation	36 673
2.3.5 Acquisition d'équipements pour les structures	170 876
2.3.6 Missions de supervision, de suivi des activités et d'inventaire	124 142
2.3.7 Prise en charge du personnel	264 953
2.3.8 Construction et équipement des Directions Nationales de l'Emploi et de la Formation Professionnelle	500 000
3.1.1 Elaboration de la 2ème phase de mise en oeuvre du PRODEFPE	10 000
3.1.2 Organisation d'ateliers de concertation techniques et des sessions du cadre partenarial d'orientation et de suivi de l'emploi et de la formation professionnelle	5 000
3.1.3 Prise en charge des indemnités du personnel et du fonctionnement du PRODEFPE	65 000
3.1.4 Acquisition d'équipements et de matériels (PRODEFPE)	5 000
Total	2 084 804

Action 03 Gestion des ressources humaines du Secteur

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Biens et services	41 223	41 223	31 187	32 926
Total	41 223	41 223	31 187	32 926

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Organisation des stages et ateliers de formation	8 475
2.2.1 Organisation des missions de terrain	10 000
2.2.2 Elaboration, suivi et évaluation des fiches de poste des agents	8 000
2.2.3 Coordination et pilotage des activités de la DRH	14 748
Total	41 223

Action 04 Processus de décentralisation et déconcentration

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Biens et services	27 195	27 195	28 510	30 100
Total	27 195	27 195	28 510	30 100

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.2 Coordination et pilotage des activités de la CADD	17 195
4.1.3 Organisation d'atelier de partage ou de d'appropriation du décret fixant le détail des compétences à transférer	6 000
4.1.4 Renforcement des capacités des femmes élues en matière de transfert des compétences dans le domaine de l'emploi et de la formation professionnelle	4 000
Total	27 195

Action 05 Production d'information statistique sur l'emploi et la formation

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Transferts et subventions	173 741	174 808	187 430	203 828
Investissement	551 850	551 850	581 858	646 085
Total	725 591	726 658	769 288	849 913

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
5.1.1 Réalisation de l'Enquête Nationale Emploi auprès des Ménages (ENEM) 2024	20 850
5.1.2 Production du Rapport National Emploi 2023	16 000
5.1.3 Réalisation du Rapport d'Analyse Situationnelle Annuelle sur le Marché du Travail (RASAMT° 2023	15 000
5.3.1 Prise en charge des salaires du personnel EPA	29 138
5.3.2 Achat de fournitures, mobiliers de bureau, matériels informatiques, consommables de bureau, produits alimentaires et autres articles	58 000
5.3.3 Sécurisation des locaux et amélioration des conditions d'hygiène en milieu de travail (entretien et réparation des bâtiments, gardiennage)	24 450
5.3.4 Prise en charge des frais de maintenance et d'entretien des climatiseurs et des installations sanitaires et électriques	14 000
5.3.5 Prise en charge des frais de session des organes de l'ONEF (conseil d'administration, comité scientifique et comité technique)	14 900
5.3.6 Prise en charge des frais de couverture en eau, électricité, téléphone et internet	34 320
5.3.7 Prise en charge des frais de construction du siège de l'ONEF	500 000
Total	726 658

Le Programme : 2.033 Amélioration du Cadre Législatif et Promotion de l'Emploi

Responsable du Programme : Conseiller Technique chargé de l'Emploi

a) Présentation Stratégique du Programme :

Le programme vise à assurer la promotion de l'emploi et de l'insertion des jeunes à travers la mise en oeuvre de la politique nationale de l'emploi et d'effectuer le suivi-évaluation de ladite politique.

De la promotion de l'Emploi :

- réalisation de recherches et d'études relatives à l'emploi et propositions de mesures de nature à soutenir et promouvoir l'emploi ;
- facilitation de l'accès des jeunes aux outils de production et promouvoir les activités de commercialisation des produits;
- mobilisation des ressources pour la promotion et la création d'emplois pour les jeunes;

- mise en place d'un réseau de partenaires nationaux et internationaux pour promouvoir l'emploi des jeunes ;
- assurer l'accueil, l'information et l'orientation des demandeurs d'emplois;
- promouvoir l'auto-emploi à travers l'information et l'orientation des futurs entrepreneurs;
- mise en oeuvre des activités de formation professionnelle, de perfectionnement, de reconversion et d'insertion ;
- mise en oeuvre des mécanismes et des actions destinés à assurer la promotion de l'emploi, notamment de l'emploi féminin et de celui de l'emploi des personnes en situation d'handicap.

De l'insertion des jeunes :

- conception et mise en place des dispositifs favorisant l'insertion professionnelle des jeunes ;
- facilitation de l'accès des jeunes ruraux à des opportunités d'insertion et d'emplois attractifs et rentables dans l'agriculture et les activités économiques connexes ;
- amélioration de l'éducation et de la formation pour l'employabilité et les possibilités d'emplois créées par le secteur privé ;
- conception et mise en oeuvre de programmes de travaux à haute intensité de main d'oeuvre en vue de créer des emplois pour les jeunes sans qualification en milieu urbain et rural,
- facilitation de l'insertion des jeunes à travers les stages de qualification ;
- appui aux collectivités territoriales pour la conception et la mise en oeuvre des programmes locaux de création d'emplois pour les jeunes.

La Politique Nationale de l'Emploi (PNE) et son Plan d'Action Opérationnel adoptés le 18 mars 2015, constituent l'un des cadres de référence du Ministère en charge de l'Emploi.

À cet effet, La PNE a donné la priorité à la lutte contre la pauvreté au Mali depuis le début des années 2000 du fait qu'une réduction durable de la pauvreté passe inévitablement par un accès à un emploi plus stable et mieux rémunéré pour une plus grande partie de la population en âge de travailler.

L'emploi est retenu dans l'objectif spécifique 5.2.1 : « Améliorer le rendement interne du système pour une meilleure employabilité des jeunes et l'insertion socio-professionnelle des sortants » dans l'axe stratégique 5 du Cadre Stratégique pour la Relance Économique et le Développement Durable (CREDD 2019-2023).

Les orientations de la Politique Nationale de l'Emploi ont comme fondements : le CSCRP 2012-2017, révisé en CREDD-2016-2018, les politiques sectorielles, les lois d'orientation majeures votées par l'Assemblée Nationale (Loi d'Orientation Agricole, Loi d'Orientation sur le Développement du Secteur Privé, etc.).

Le programme est décliné en deux actions fondamentales à savoir :

- Action 1 : mise en oeuvre et suivi-évaluation de la politique nationale de l'emploi ;
- Action 2 : promotion de l'emploi et insertion des jeunes.

Objectif 1: Etablir et renforcer les liens avec toutes les politiques nationales, pour prendre en considération l'emploi dans les politiques transversales

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2023	2024	2025	2026	
1.1 Taux d'exécution du plan d'actions triennal de la politique nationale de l'emploi	%	30	40	40	40	

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DNE

Précision Méthodologique : Nombre d'activités mises en œuvre en année N / nombre d'activités prévues * 100

1.2 Nombre de dispositifs de promotion et de création d'emplois suivi	Nbre	4	4	4	4
---	------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapports d'évaluation du plan d'actions et de suivi des actions de promotion d'emploi.

Précision Méthodologique : Dénombrement

1.3 Nombre de proposition de mesures incitatives prises pour la promotion de l'emploi	Nbre	-	2	2	2
---	------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapports d'activités de la DNE.

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 2: Renforcer les actions de promotion et de création d'emplois, la promotion des activités privées génératrices d'emploi, le soutien aux entreprises modernes et aux micros et petites entreprises

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Taux d'évolution d'emplois créés par les projets/programmes et les structures de promotion d'emploi	%	-	18.90	7.06	-
Moyen de Vérification : Rapport d'activités de l'APEJ, ANPE, PNA/ERP, FIER					
Précision Méthodologique : (Nombre d'emploi créés en N-nombre d'emploi créés en N-1/ nombre d'emploi créés en N-1)*100					
2.2 Nombre de jeunes diplômés ayant bénéficié de stages de formation professionnelle et de stages de qualification	Nbre	2030	2330	2330	2330
Moyen de Vérification : Rapports d'activités ANPE, APEJ					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
2.3 Nombre de personnes formées en entrepreneuriat	Nbre	1000	10400	10400	10400
Moyen de Vérification : Rapports d'activités ANPE, APEJ, FIER					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
2.4 Nombre de personnes vulnérables soutenues et installées	Nbre	520	1250	1250	1250
Moyen de Vérification : Rapports d'activités de ANPE, APEJ, PNA/ERP					
Précision Méthodologique : Dénombrement					

Objectif 3: Améliorer la gouvernance du marché de l'emploi

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
3.1 Nombre de sessions du comité intersectoriel de suivi de la Déclaration des chefs d'État et de Gouvernement sur l'emploi de Ouaga + 10	Nbre	4	2	2	2
Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DNE					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
3.2 Taux de mise en œuvre des recommandations issues des cadres de concertations des structures centrales et régionales en charge de l'emploi et de la formation professionnelle	%	-	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports d'activités de la DNE					
Précision Méthodologique : Nombre de recommandations réalisées/nombre de recommandations formulées*100					
3.3 Nombre de sessions de dissémination et d'appropriation du plan d'action triennal de la politique nationale de l'emploi	Nbre	4	4	4	4
Moyen de Vérification : Rapports d'activités de la DNE					
Précision Méthodologique : Dénombrement					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	239 720	241 789	256 785	269 262
Biens et services	332 917	332 917	354 074	373 794
Transferts et subventions	5 397 000	5 397 000	5 822 282	6 331 730
Investissement	158 075	2 130 575	385 171	415 824
Total :	6 127 712	8 102 281	6 818 312	7 390 610

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Mise en oeuvre, suivi et évaluation de la Politique Nationale de l'Emploi	580 712	650 281	838 950	884 269
Promotion de l'emploi et Insertion des jeunes	5 547 000	7 452 000	5 980 502	6 507 544
Total :	6 127 712	8 102 281	6 818 312	7 390 610

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	13	17	17	17
CATEGORIE B1	2	2	2	2
CATEGORIE B2	4	5	5	5
AUTRES	57	52	54	56
Total :	76	76	78	80

Action 01 Mise en oeuvre, suivi et évaluation de la Politique Nationale de l'Emploi**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	239 720	241 789	256 785	269 262
Biens et services	332 917	332 917	354 074	373 794
Investissement	8 075	75 575	226 951	240 010
Total	580 712	650 281	837 810	883 066

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Suivi de la mise en oeuvre du plan d'actions triennal de la PNE	8 000
1.2.1 Suivi des dispositifs de promotion et de création d'emplois	10 000
1.3.1 Etudes sur les mesures incitatives prises pour la promotion de l'emploi	30 000
3.1.1 Organisation des sessions du comité intersectoriel suivi de la déclaration des chefs d'Etat et de Gouvernements sur l'emploi de Ouaga+10	16 000
3.1.2 Prise en charge du personnel	63 470
3.1.3 Coordination et pilotage des activités de la DNE	20 358
3.1.4 Prise en charge du fonctionnement des DREFP	226 634
3.1.5 Prise en charge du personnel des DREFP	178 319
3.1.6 Equipement des nouvelles régions	67 500
3.2.1 Organisation de cadres de concertations entre les structures centrales et régionales en charge de l'emploi et de la formation professionnelle	30 000
Total	650 281

Action 02 Promotion de l'emploi et Insertion des jeunes**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Transferts et subventions	5 397 000	5 397 000	5 822 282	6 331 730
Investissement	150 000	2 055 000	158 220	175 814
Total	5 547 000	7 452 000	5 980 502	6 507 544

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Coordination et pilotage des activités du PNA/ERP	23 000
2.1.2 Etude d'évaluation du PNA/ERP	40 000
2.1.3 Mise en oeuvre des activités du projet FIER sur la contrepartie nationale	150 000
2.1.4 Mise en oeuvre des activités du projet FIER sur financement extérieur	1 755 000
2.2.1 Mise en oeuvre des activités et fonctionnement global de l'APEJ (dépenses de personnel, volontariat, matériels, services et chages diverses)	5 397 000
2.3.1 Formation en conduite et dotation des jeunes apprentis en permis de conduire	27 000
2.3.2 Formation rapide et installation des jeunes et PSH	60 000
Total	7 452 000

Le Programme : 2.034 Formation Professionnelle

Responsable de Programme : Conseiller Technique chargé de la Formation professionnelle

a) Présentation stratégique du programme

Le programme formation professionnelle vise à assurer la mise en oeuvre et le suivi-évaluation de la Politique Nationale de Formation Professionnelle. Il poursuit les objectifs spécifiques suivants :

- améliorer l'accès à la formation professionnelle continue, qualifiante et par apprentissage ;
- améliorer la qualité de la formation professionnelle continue, qualifiante et par apprentissage ;
- mobiliser davantage de ressources pour le financement de la formation professionnelle continue, qualifiante et par l'apprentissage;
- élaborer les référentiels de formation et produire les outils et moyens pédagogiques et didactiques.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 3 est bâti autour de quatre (04) objectifs spécifiques suivants (i) Améliorer l'accès à la formation professionnelle qualifiante continue et par apprentissage; (ii) Améliorer la qualité de la formation professionnelle continue qualifiante et par apprentissage;(iii) Développer les compétences des ressources humaines des secteurs productifs; (iv) Améliorer la qualité et l'adéquation de la formation professionnelle aux besoins du marché du travail.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leur progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen et termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Améliorer l'accès à la formation professionnelle qualifiante continue et par apprentissage.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Taux d'accroissement annuel des centres de formation professionnelle	%	5	5	5	5

Moyen de Vérification : Rapport d'activité de la DNFP, Annuaire statistique de la formation professionnelle

Précision Méthodologique : (Nombre de CFP année N-Nombre de CFP année (N-1) / Nombre de CFP année (N-1)*100

1.2 Part du privé dans les centres de formation professionnelle	%	80	70	70	70
---	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports d'activité de la DNFP et CFP, Annuaire statistique de la formation professionnelle

Précision Méthodologique : (Nombre de CFP privés / nombre total de CFP)*100

1.3 Ratio apprenants / salles de cours dans les CFP	%	20	20	20	20
---	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports d'activité de la DNFP et CFP, Annuaire statistique de la formation professionnelle

Précision Méthodologique : Nombre d'apprenants des CFP / nombre de salles de cours dans les CFP

Objectif 2: Améliorer la qualité de la formation professionnelle continue qualifiante et par apprentissage.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Nombre de certificats professionnels élaborés	Nbre	1	2	2	2

Moyen de Vérification : Rapports d'activité de la DNFP et CFP, Rapports de sessions de délibération de la commission nationale de certification et d'évaluation des qualifications professionnelles, Répertoire national de certification professionnelle (RNCP)

Précision Méthodologique : Dénombrement

2.2 Nombre de formateurs recrutés dont 30 % de femme	Nbre	50	50	50	50
--	------	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports d'activité de la DNFP et de l'INIFORP

Précision Méthodologique : Dénombrement

2.3 Ratio apprenants / formateurs	%	10	10	10	10
-----------------------------------	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Moyens de vérification : Rapports d'activité de la DNFP et CFP, Annuaire statistique de la formation professionnelle

Précision Méthodologique : (nombre d'apprenants / nombre de formateurs)

Objectif 3: Développer les compétences des ressources humaines des secteurs productifs.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
3.1 Nombre de projets / plans formation financés	Nbre	235	245	250	245

Moyen de Vérification : Rapports annuels FAFPA

Précision Méthodologique : Dénombrement

3.2 Nombre de centres habilités équipés	Nbre	10	10	10	10
---	------	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports annuels FAFPA

Précision Méthodologique : Dénombrement

3.3 Taux de contribution des promoteurs à la formation professionnelle	%	04,61	100	100	100
--	---	-------	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports annuels FAFPA

Précision Méthodologique : (Montant perçu des promoteurs en année N / montant prévu en année N) * 100

Objectif 4: Elaborer les référentiels de formation et produire les outils et moyens pédagogiques et didactiques

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
4.1 Nombre de référentiels de formation élaborés	Nbre	10	15	15	15

Moyen de Vérification : Rapports d'activités INIFORP

Précision Méthodologique : Dénombrement

4.2 Nombre d'outils didactiques élaborés	Nbre	14	14	14	14
--	------	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités INIFORP

Précision Méthodologique : Dénombrement

4.3 Taux de référentiels implantés	%	10	15	15	15
------------------------------------	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités INIFORP

Précision Méthodologique : (nombre de référentiels implantés / nombre total de référentiels élaborés) * 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	683 580	657 078	702 423	736 552
Biens et services	154 572	104 572	109 629	115 742
Transferts et subventions	6 180 163	6 183 823	6 396 005	6 955 646
Investissement	2 827 485	1 127 101	2 274 376	2 525 391
Total :	9 845 800	8 072 574	9 482 433	10 333 331

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Mise en oeuvre, suivi et évaluation de la politique nationale de formation professionnelle	1 350 026	1 084 972	1 454 008	1 563 311
Appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage/ Qualifiante et continue	8 181 085	6 677 090	8 784 024	9 595 769
Ingenierie de la formation	314 689	310 512	333 761	365 325
Total :	9 845 800	8 072 574	9 482 433	10 333 331

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	15	15	16	17
CATEGORIE B1	2	2	2	2
CATEGORIE B2	2	1	1	1
CATEGORIE C	1	1	1	1
AUTRES	58	49	51	53
Total :	78	68	71	74

Action 01 Mise en oeuvre, suivi et évaluation de la politique nationale de formation professionnelle**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	395 141	362 250	393 454	412 575
Biens et services	154 572	104 572	109 629	115 742
Transferts et subventions	533 237	541 074	305 556	332 292
Investissement	267 076	77 076	7 431	8 192
Total	1 350 026	1 084 972	816 070	868 801

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du personnel	153 709
1.1.2 Coordination et pilotage des activités de la DNFP	45 398
1.1.3 Réalisation de missions de prospection, de supervision et de suivi des dispositifs de formation	17 000
1.1.4 Prise en charge des activités de certification et du fonctionnement de la commission nationale d'évaluation et de certifications professionnelles	4 250
1.1.5 Acquisition de programmes de formation (Reprographie de supports) et impression des certificats	20 000
1.1.6 Prise en charge des dépenses de personnel et de fonctionnement des CFP de Missabougou et Sébénikoro	516 778
1.1.7 Prise en charge des dépenses de personnel, de fonctionnement, de formation et d'investissement du CFP-SENOU	327 837
Total	1 084 972

Action 02 Appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage/ Qualifiante et continue**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	288 439	294 828	308 969	323 977
Transferts et subventions	5 482 262	5 482 262	5 914 259	6 431 750
Investissement	2 410 384	900 000	2 109 374	2 343 478
Total	8 181 085	6 677 090	8 332 602	9 099 205

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.10 Prise en charge des dépenses de personnel et de fonctionnement des CFP (CFP Badougou Djoliba, CFP Yorosso, CFP Tominian, CFP Kimparana, CFP Yangasso, CFP Saye, CFP Sikasso, CFP Marakala, Ferme école Mofa, CPAM Fana, CPAM Dioila, CPAM Bougouni, CPAM Kéléya, CPAM Yanfolila)	827 090
2.1.1 Mise en oeuvre des activités du Programme Formation Insertion Professionnelle (MLI022) - (contrepartie nationale)	150 000
2.1.3 Réhabilitation et équipement de Centre de Formation Professionnelle (MOFA)	200 000
2.1.4 Construction et équipement de Centre de Formation Professionnelle à Koulikoro	500 000
3.2.1 Mise en oeuvre des activités et fonctionnement du FAFPA (Electricité, Téléphone et Internet)	72 000
3.2.2 Mise en oeuvre des autres activités de fonctionnement (dépenses de personnel, matériels et services) et d'investissement, formation et équipements (FAFPA)	4 928 000
Total	6 677 090

Action 03 Ingenierie de la formation

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Transferts et subventions	164 664	160 487	176 190	191 604
Investissement	150 025	150 025	157 571	173 721
Total	314 689	310 512	333 761	365 325

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1 Elaboration, révision et/ou implantation de programmes de formation	127 500
4.1.2 Prise en charge du personnel EPA	56 499
4.1.3 Dépenses de fonctionnement	40 489
4.1.4 Couverture des frais de déplacements pour les différentes rencontres et missions (Achat de carburant et lubrifiants)	36 824
4.1.5 Assistance fiscale et comptable	2 360
4.1.6 Réalisation des missions de suivi et d'évaluation	4 000
4.1.7 Acquisition des matériels de transport	22 525
4.1.8 Organisation des rencontres et ateliers thématiques	2 500
4.1.9 Couverture des frais de fourniture en eau, électricité, téléphone et internet	17 815
Total	310 512

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Programmes	Désignation	AE	Crédits de paiement			
			2024	2023	2026	
	Source de financement	2024	2023	2024	2025	2026
1.013	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	CONSTRUCT° EQUIPEMENT DNEFP	2 000 000	500 000	500 000	527 400	586 046
	CONTRIBUT° INSERT° PROF RENF RESILIENCE DES JEUNES EN M	300 000	300 000	300 000	316 440	351 628
	CONSTRUCTION SIEGE ONEF	2 500 000	500 000	500 000	527 400	586 046
	Total :	4 800 000	1 300 000	1 300 000	1 371 240	1 523 720

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Programmes	Désignation	AE	Crédits de paiement			
			2024	2023	2026	
	Source de financement	2024	2023	2024	2025	2026
2.033	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	PROGR. NAT. ACTION EMPLOI REDUCTION PAUVRETE	150 000	150 000	150 000	158 220	175 814
	PROJET APPUI FORMATION PROFESSIONNELLE INSERT° ENTREP	150 000	0	150 000	0	0
	Total :	300 000	150 000	300 000	158 220	175 814

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Programmes	Désignation	AE	Crédits de paiement			
			2024	2023	2026	
	Source de financement	2024	2023	2024	2025	2026
2.034	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	PROG. FORMATION. INSERTION PROFESSIONNELLE	150 000	150 000	150 000	158 220	175 814
	CONSTRUCTION/ REHAB/ EQUIP CENTRES FORMAT PROFESSION	5 000 000	1 200 000	500 000	1 265 760	1 406 512
	FERME ECOLE MOFA	2 000 000	600 000	200 000	632 880	703 256
	Total :	7 150 000	1 950 000	850 000	2 056 860	2 285 582

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Conformément aux dispositions du Décret n°2021-0474/PT-RM du 26 juillet 2021 fixant les attributions spécifiques des membres du Gouvernement, le Ministre de la Refondation de l'État, chargé des Relations avec les Institutions prépare et met en oeuvre la politique nationale en matière de refondation de l'État.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- la participation à la conduite des réformes institutionnelles et administratives relatives à la modernisation et à la consolidation de l'État de droit et de la démocratie;
- la mobilisation des forces politiques et sociales dans le cadre de l'action gouvernementale pour la reconstruction de la nation;
- la promotion de la réduction du train de vie de l'État et la transparence dans la gestion des affaires publiques, la moralisation de la vie publique et la lutte contre la corruption;
- la proposition de mesures pour l'adaptation de l'État aux réalités socioculturelles, l'amélioration de la gouvernance et l'efficacité de l'administration publique;
- la facilitation et le suivi des relations entre le Gouvernement et les Institutions de la République.

I.2 Les contraintes et les défis

Dans l'accomplissement de sa mission, le Ministère de la Refondation de l'Etat fait face à des contraintes et des défis à relever.

I.2.1 Contraintes

Les principales contraintes sont :

- l'insuffisance de personnel qualifié ;
- l'insuffisance de dialogue dans la collaboration avec les structures pour emploi ;
- le manque de formation continue ;
- l'insuffisance de moyens logistiques (véhicules et motos) ;
- la non tenue des sessions du Comité d'Orientation de la Réforme de l'Etat (CORE) ;
- la tenue irrégulière des sessions du Comité de Pilotage Stratégique de la Réforme de l'Etat (CPSRE).

I.2.2 Défis

Les principaux défis sont :

- la formation continue du personnel ;
- l'instauration d'une journée de planification des activités du département avec les RPROG, la CPS, la DRH ;
- l'amélioration du cadre de performance du département, notamment en reformulant les objectifs et les indicateurs conformément aux dispositions de l'article 11 de la loi n°2013-028, modifiée, du 11 juillet 2013 ;
- le renforcement la capacité en matière de gestion budgétaire en mode programme.
- le renforcement de la collaboration avec les structures pour emploi ;
- la poursuite de l'équipement des différentes structures ;
- la tenue des sessions du Comité d'Orientation de la Réforme de l'Etat (CORE) ;
- la tenue régulière des sessions du Comité de Pilotage Stratégique de la Réforme de l'Etat (CPSRE).
- la mise en place d'un système de suivi-évaluation interne.

I.3 La politique sectorielle

Le Cadre Stratégique de la Refondation de l'Etat et son plan d'actions, la Politique nationale de Gestion axée sur les Résultats (PN-GAR) et la Politique nationale de Transparence (PN-T) sont les socles des actions du Ministère de la Refondation de l'Etat.

Le Cadre stratégique de la Refondation de l'Etat a pour objectif général d'assurer un véritable processus de refondation du Mali à travers la mise en oeuvre des recommandations des Assises Nationales de la Refondation.

La Politique nationale de la Gestion axée sur les Résultats a pour objectif global d'implanter la Gestion axée sur les résultats dans

l'Administration publique en vue de la rendre plus efficace dans sa capacité de servir les populations et à même d'assurer un meilleur contrôle de l'utilisation des ressources publiques au regard des exigences du développement.

La Politique nationale de Transparence vise à poser les fondements d'une « culture de la transparence » dans l'administration publique en vue de parvenir à terme à un « Gouvernement ouvert ». Elle vise à mettre l'accent sur les mesures préventives par la valorisation de l'accès du public à l'information sur la gestion des affaires publiques.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2019 - 2022

Indicateurs	Unité	2019	2020	2021	2022

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 2 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Administration Générale et Contrôle	607 744	654 433	621 206	676 542
Reformes Administratives et Institutionnelles	539 214	562 080	572 030	623 646
Total :	1 146 958	1 216 513	1 193 236	1 300 188

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	264 019	333 574	282 816	296 559
Biens et services	602 939	602 939	614 356	675 411
Transferts et subventions	30 000	30 000	32 364	35 195
Investissement	250 000	250 000	263 700	293 023
Total :	1 146 958	1 216 513	1 193 236	1 300 188

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.044 Administration Générale et Contrôle

Le Programme : 1.044 Administration Générale

Responsable de Programme : Le Secrétaire Général du Département

a) Présentation stratégique :

Le programme « Administration générale » s'occupe de :

- i) la coordination, l'évaluation, l'animation et la supervision des activités du Département ;
- ii) la gestion des ressources matérielles et financières.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs :

La mise en oeuvre de ce programme vise à atteindre spécifiquement deux (02) objectifs qui sont :

1. Améliorer la coordination et le pilotage de la politique du département ;
2. Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources financières et matérielles.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Dans ce qui suit, il est donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associé.

Objectif 1: Assurer la coordination et le pilotage du Cadre Stratégique de la Refondation de l'Etat					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Taux de mise en oeuvre du programme annuel d'activités du département	%	-	100	100	100
Moyen de Vérification : Moyen de Vérification : Rapport annuel du Département					
Précision Méthodologique : Précision Méthodologique : (activités réalisées / activités prévues) x 100					
1.2 Taux d'exécution du plan de communication	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités, les sketches réalisés, reportages sur le terrain, publicités, etc..					
Précision Méthodologique : Précision Méthodologique : (Nombre d'activités de communication réalisées / Nombre d'activités de communication programmées) X 100					

Objectif 2: Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources matérielles et financières					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Taux d'exécution du budget du département	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Moyen de Vérification : Comptes administratifs					
Précision Méthodologique : Précision Méthodologique : (Crédits liquidés / Crédits notifiés) x 100					
2.2 Taux d'exécution du plan de passation des marchés	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Moyen de Vérification : Rapport d'activités					
Précision Méthodologique : Précision Méthodologique : nombre de marchés exécutés/nombre de marchés prévus) x 100					
2.3 Nombre d'agents formés	Nbre	-	50	50	50

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	161 294	207 983	172 777	181 173
Biens et services	446 450	446 450	448 429	495 369
Total :	607 744	654 433	621 206	676 542

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Coordination et pilotage de la politique du département	279 452	344 768	317 429	342 462
Gestion financière et matérielle	328 292	309 665	402 117	442 893
Total :	607 744	654 433	621 206	676 542

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	26	7	7	7
CATEGORIE B1	20	6	6	6
CATEGORIE B2	18	4	4	4
CATEGORIE C	1	1	1	1
AUTRES	31	17	18	19
Total :	96	35	36	37

Action 01 Coordination et pilotage de la politique du département**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	90 227	155 543	96 651	101 348
Biens et services	189 225	189 225	151 778	166 042
Total	279 452	344 768	248 429	267 390

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Pilotage des activités du Département	103 845
1.1.2 Prise en charge des salaires et accessoires de salaires du Cabinet	155 543
1.1.3 Organisation des ateliers, études, séminaires et conférences thématiques sur les réformes constitutionnelles, la consolidation de la démocratie et de l'Etat de droit	15 000
1.1.4 Mise en oeuvre du Programme National d'Education aux Valeurs	14 000
1.1.5 Mise en place du Système Intégré de Gestion des Ressources Humaines (SIGRH)	2 000
1.1.6 Mise en oeuvre de la stratégie nationale de dépolitisation de l'Administration	8 000
1.1.7 Mise en oeuvre des conclusions de l'Etude sur la rationalisation des structures de l'Administration et Institutions de l'Etat	12 000
1.1.8 Coordination et le suivi de la mise en oeuvre du cadre Stratégique de la Refondation de l'Etat	10 000
1.1.9 Instauration d'un système de redevabilité et de reddition des comptes pour toute personne ayant assumé des responsabilités même à la retraite	5 000
1.1.10 Instauration d'un contrat de performance dans les services publics (du niveau cercle jusqu'au niveau national)	5 000
1.1.11 Regroupement des services de contrôle judiciaire OCLEI, Vérificateur Général, Contrôle Général des Services Publics en une seule structure	4 380
1.2.1 Mise en oeuvre du plan annuel de communication du département	10 000
Total	344 768

Action 02 Gestion financière et matérielle

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	71 067	52 440	76 126	79 825
Biens et services	257 225	257 225	296 651	329 327
Total	328 292	309 665	372 777	409 152

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Prise en charge des salaires et accessoires de salaires de la DFM	52 440
2.1.2 Planification des activités du Département	30 000
2.1.3 Exécution et suivi du budget du département	177 225
2.2.1 Exécution du plan de passation des marchés	30 000
2.3.1 Renforcement de capacités des agents	20 000
Total	309 665

Le Programme : 2.032 Reformes Administratives et Institutionnelles

Responsable de Programme : le Commissaire au Développement Institutionnel

a - Présentation stratégique du programme :

Le programme « Réformes administratives et institutionnelles » est mis en oeuvre par le Commissariat au Développement Institutionnel. Il a pour mission d'élaborer les éléments de la Politique nationale de modernisation de l'État et assurer la coordination et le contrôle de sa mise en oeuvre.

A cet effet, il est chargé de :

- analyser les mutations institutionnelles induites par le processus de démocratisation et susciter et/ou accompagner toute réforme institutionnelle de nature à conforter ledit processus ;
- élaborer et assurer le suivi de la mise en oeuvre des mesures de réforme visant à renforcer les capacités institutionnelles et organisationnelles de l'Etat et des Collectivités territoriales ;
- impulser les mesures et actions visant à assurer le renforcement de la décentralisation ;
- apporter un appui à la politique de décentralisation ;
- élaborer ou proposer les mesures et actions destinées à accroître l'efficacité des services et organismes publiques, à améliorer leurs relations avec les usagers, à simplifier les procédures et formalités administratives ;
- identifier et proposer les mesures de renforcement de la société civile et de promotion de sa participation ;
- mener ou faire mener toutes études ou recherches en vue de l'amélioration et de la rationalisation de la gestion des structures, des méthodes et des moyens d'action de l'administration ;
- élaborer et assurer le suivi de la mise en oeuvre des règles en matière de création, d'organisation, de gestion et de contrôle des services publics ;
- déterminer les axes stratégiques de développement et de valorisation des ressources humaines de l'Etat et des collectivités territoriales.

b) Présentation des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 2.032 est bâti autour trois objectifs spécifiques du Programme de Développement Institutionnel (PDI-2) : (i) créer les conditions d'implantation de la gestion axée sur les résultats dans l'administration publique ; (ii) améliorer la performance de l'administration publique et la qualité des services délivrés aux citoyens ; (iii) assurer le pilotage politique et technique de la réforme de l'Etat.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Assurer le pilotage de la réforme de l'Etat

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
I.1 Taux de réalisation des activités de pilotage de la réforme de l'Etat	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Moyen de Vérification : Rapports d'activités du CDI

Précision Méthodologique : Précision Méthodologique : (Nombre d'activités de pilotage réalisées / Nombre d'activités de pilotage programmées dans l'année) x 100

I.2 Taux d'exécution des activités de suivi-évaluation de la réforme de l'Etat	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Moyen de Vérification : Rapports d'activités du CDI

Précision Méthodologique : Précision Méthodologique : (Nombre d'activités de suivi-évaluation réalisées / Nombre d'activités de suivi-évaluation programmées dans l'année)*100

Objectif 2: Créer les conditions d'implantation de la Gestion Axée sur les Résultats dans l'administration publique

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Taux d'exécution des activités de la Politique nationale de Gestion Axée sur le Résultats (PN-GAR)	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Moyen de Vérification : Rapports d'activités du CDI

Précision Méthodologique : Précision Méthodologique : (Nombre d'activités de réformes réalisées / Nombre d'activités programmées) x 100

Objectif 3: Améliorer la performance de l'administration publique et la qualité des services délivrés aux citoyens

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
3.1 Taux d'exécution des activités du Programme de Développement Institutionnel, 2ème génération	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Moyen de Vérification : Rapports d'activités du CDI

Précision Méthodologique : Précision Méthodologique : (Nombre d'activités de la PDI 2 réalisées / Nombre d'activités de la PDI 2 programmées dans l'année)*100

3.2 Taux d'exécution des activités de la Politique nationale de Transparence (PN-T)	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Moyen de Vérification : Rapports d'activités du CDI

Précision Méthodologique : Précision Méthodologique : (Nombre d'activités de la PN-T réalisées / Nombre d'activités de la PN-T programmées dans l'année)*100

3.3 Taux d'élaboration de projets de texte de réforme	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Moyen de Vérification : Rapport d'activité du CDI

Précision Méthodologique : Précision Méthodologique : (Nombre de projets de texte élaborés / Nombre de projets de texte programmés dans l'année)*100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	102 725	125 591	110 039	115 386
Biens et services	156 489	156 489	165 927	180 042
Transferts et subventions	30 000	30 000	32 364	35 195
Investissement	250 000	250 000	263 700	293 023
Total :	539 214	562 080	572 030	623 646

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Réformes Administratives	539 214	562 080	589 459	642 047
Total :	539 214	562 080	572 030	623 646

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	12	10	11	12
CATEGORIE B1	3	4	4	4
CATEGORIE B2	2	2	2	2
CATEGORIE C	9	2	2	2
AUTRES	5	8	8	8
Total :	31	26	27	28

Action 01 Réformes Administratives**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	102 725	125 591	110 039	115 386
Biens et services	156 489	156 489	165 927	180 042
Transferts et subventions	30 000	30 000	32 364	35 195
Investissement	250 000	250 000	263 700	293 023
Total	539 214	562 080	572 030	623 646

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Coordination et pilotage du PDI 2	58 500
1.1.2 Mise en oeuvre du plan de communication du CDI	2 000
1.1.3 Prise en charge des salaires et accessoires de salaire du personnel du CDI	125 591
1.2.1 Animation du dispositif de suivi-évaluation conçu dans le cadre du PDI 2 (BSI)	43 573
2.1.2 Mise en oeuvre du Plan de formation à la GAR pour les responsables de l'administration malienne (BSI)	50 000
3.1.1 Mise en oeuvre du Plan Opérationnel (PO) 2024-2027 du PDI 2 (BSI)	162 500
3.1.2 Réalisation de l'enquête de satisfaction des usagers des services publics	25 000
3.1.3 Simplification et digitalisation de toutes les procédures et démarches administratives (PAPCGT)	12 000
3.1.4 Exécution du programme d'accréditation des Gestionnaires de programmes	30 000
3.1.5 Mise en oeuvre du programme équité genre (BSI)	45 000
3.3.1 Elaboration des projets de textes de réforme	7 916
Total	562 080

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Programmes	Désignation	AE	Crédits de paiement			
	Source de financement	2024	2023	2024	2025	2026
2.032	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL	250 000	250 000	250 000	263 700	293 023
	Total :	250 000	250 000	250 000	263 700	293 023

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation prépare et met en oeuvre la politique nationale en matière d'Administration du Territoire et de Décentralisation.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes:

- l'organisation de la représentation territoriale de l'Etat ;
- la coordination et le contrôle de l'action des représentants de l'Etat dans les circonscriptions administratives ;
- l'organisation des opérations électorales et référendaires, en rapport avec les autres structures intervenant dans ces opérations ;
- la gestion des frontières nationales et la promotion de la coopération décentralisée au niveau national, frontalier et international ;
- la gestion de l'état civil ;
- la gestion des personnes réfugiées au Mali ;
- l'élaboration et le suivi de l'application de la législation relative aux fondations, aux associations et aux groupements et partis politiques ;
- la coordination des relations du Gouvernement avec les partis, les groupements politiques et les associations ;
- l'information régulière du Gouvernement sur la situation politique et sociale du pays ;
- la participation à l'organisation des opérations de retour des Maliens réfugiés dans les pays voisins ;
- la création, la suppression, la scission ou la fusion de Collectivités territoriales ;
- la définition de mesures propres à faciliter l'exercice des compétences des Collectivités territoriales ;
- le contrôle de la régularité juridique des délibérations des Collectivités territoriales ;
- le suivi des relations entre les Collectivités territoriales et les partenaires techniques et financiers ou/et les organisations non gouvernementales, en rapport avec le ministre chargé de la Coopération internationale ;
- la mise en cohérence des politiques et programmes de développement des Collectivités territoriales avec ceux de l'Etat ;
- l'élaboration et la mise en oeuvre de politiques ou de stratégies visant à accroître les ressources financières des Collectivités locales ;
- la gestion du personnel relevant du Statut général des fonctionnaires des Collectivités territoriales ;
- l'élaboration et la mise en oeuvre du schéma national d'aménagement du territoire ;
- l'élaboration et le contrôle de la mise en oeuvre de la législation relative à l'aménagement du territoire ;
- l'appui à l'élaboration et au suivi de la mise en oeuvre des schémas nationaux sectoriels, tout en assurant leur coordination et leur cohérence avec les niveaux régional et local, en vue d'un développement cohérent et harmonieux du territoire ;
- la conception et le suivi de la mise en oeuvre de stratégies et de grands pôles d'activités visant le développement harmonieux et équilibré du territoire national ;
- l'appui à la définition et à la gestion du foncier agricole et des espaces pastoraux ;
- la mise en cohérence des politiques et programmes de développement des Collectivités territoriales avec ceux de l'Etat ;
- l'aménagement de pôles de développement, en rapport avec les ministres chargés de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche.

I.2 Les contraintes et les défis

Cette partie comprend une analyse des principales contraintes rencontrées et des défis qu'elles posent. L'analyse porte sur chacun des programmes et globalement sur la mise en oeuvre de la stratégie du ministère.

I.2.1 Contraintes

Dans le domaine de l'Administration générale et contrôle :

- l'insuffisance de ressources nécessaires pour assurer le financement des activités des programmes du ministère ;
- l'insuffisance de ressources humaines qualifiées et de moyens logistiques à la CPS ;
- la non signature de l'accord tripartite entre les Gouvernements Mauritanien, Malien et le HCR pour la reconnaissance des réfugiés maliens en Mauritanie et de leur éventuel rapatriement pour ceux qui le désirent ;
- l'insuffisance de moyens logistiques (véhicules, motos) pour assurer le suivi de la mission de gestion des réfugiés et des demandeurs d'asile ;
- la difficulté dans la collecte des données ;
- la non opérationnalisation du comité de coordination de la CPS ;

- l'insuffisance des ressources humaines et de moyens logistiques pour les missions de contrôle ;
- l'absence d'un document de stratégie de gestion des ressources humaines du secteur.

Dans le domaine de l'Administration du territoire :

La modernisation de l'Administration territoriale et le suivi des libertés publiques ont été confrontés aux problèmes suivants :

- l'insuffisance des crédits de fonctionnement ;
- l'instabilité des cadres de la DGAT ;
- l'insuffisance des moyens logistiques de la DGAT ;
- l'inexistence de Politique Nationale de l'Administration du Territoire (DCPNAT) ;
- l'inexistence d'archives classées et exploitables au niveau central et dans les circonscriptions administratives,
- l'insuffisance des ressources humaines pour administrer les bureaux de vote ;
- l'insuffisance de cadres ;
- l'insuffisance et la vétusté des bâtiments administratifs ;
- l'insuffisance d'équipements des bureaux et logements des Préfets et Sous-préfets ;
- l'insuffisance des textes régissant le fonctionnement de l'état civil ;
- l'insuffisance des ressources humaines qualifiées pour assurer le bon fonctionnement de la Direction Nationale de l'Etat Civil (DNEC) ;
- le faible niveau et instabilité des agents de déclaration bénévoles ;
- l'absence de schéma d'approvisionnement des centres d'état civil en registres et divers imprimés ;
- les ruptures intempestives des stocks de registres et d'imprimés ;
- l'acheminement irrégulier des volets de déclaration des faits d'état civil des centres d'état civil vers le niveau central ;
- l'insuffisance de la formation et un manque de motivation des acteurs de l'état civil ;
- la vétusté de l'outil de travail du CTDEC ;
- la faiblesse de la couverture territoriale des centres de pérennisation des acquis du RAVEC.

Dans le domaine de la Gestion commune des frontières et coopération transfrontalière :

- l'insuffisance de crédits pour la gestion des questions de frontières ;
- l'insuffisance de moyens logistiques (matériels roulants et de bureaux, équipements topographiques et cartographiques) ;
- l'insuffisance du personnel par rapport au cadre organique de la direction ;
- le manque de formation continue des agents pour renforcer leurs capacités ;
- le manque de local adéquat pour la Direction Nationale des Frontières.

Dans le domaine de la Décentralisation :

- l'insuffisance des instruments de planification de développement territorial ;
- la faible qualité des services sociaux de base ;
- l'insuffisance des ressources dédiées aux structures d'appui technique aux CT ;
- l'insuffisance des ressources financières des CT ;
- la timidité des transferts de compétences de l'Etat aux CT;
- la non fonctionnalité des commissions administratives paritaires et du conseil supérieur de la fonction publique des collectivités territoriales ;
- l'insuffisance des ressources humaines, matérielles et logistiques au niveau de la Direction Nationale de la Fonction Publique des Collectivités Territoriales ;

Dans le domaine du développement local:

- l'insuffisance des crédits de fonctionnement ;
- difficulté de coordination et de suivi de la mise en oeuvre des actions de développement ;
- l'insuffisance de moyens logistiques (matériels roulants) et de ressources humaines des ADR.

I.2.2 Défis

Dans le domaine de l'Administration générale et contrôle :

- doter les programmes du département en ressources suffisantes pour assurer le financement de leurs activités ;
- diligenter la signature de l'accord tripartite Mali-Mauritanie-Haut-Commissariat des Réfugiés (HCR) ;
- diffuser et mettre en oeuvre le plan stratégique de gestion des ressources humaines ;
- poursuivre la formation des représentants de l'Etat en GAR ;
- exécuter 20 missions de contrôle par trimestre ;
- renforcer l'effectif des Inspecteurs ;
- renforcer les capacités des agents de la CPS ;
- opérationnaliser le comité de coordination de la CPS ;
- élaborer la stratégie de gestion des ressources humaines du secteur.

Dans le domaine de l'Administration du territoire :

- améliorer les crédits de fonctionnement ;
- poursuivre et renforcer le programme de réhabilitation des infrastructures de la tutelle ;
- créer les conditions attractives pour retenir les cadres de la DGAT ;
- mettre en oeuvre un programme d'archivage au niveau central et dans les circonscriptions administratives ;
- élaborer le Document Cadre de Politique Nationale de l'Administration du Territoire (DCPNAT) ;
- former les acteurs du processus électoral ;
- mettre en place un vivier dynamique d'agents électoraux ;
- moderniser le Centre de Traitement des Données d'état civil (CTDEC) ;
- fidéliser les agents de déclarations bénévoles ;
- renforcer les capacités du personnel de la DNEC et des autres acteurs ;
- assurer le financement pérenne de l'état civil ;
- intensifier la communication sur l'état civil.
- produire les registres population par commune de naissance et de résidence ;
- relire la loi régissant l'état civil ;
- assurer la formation des agents de la DNEC ;
- informatiser le système de l'état civil ;
- rendre pérenne le RAVEC.

Dans le domaine de la Gestion commune des frontières et coopération transfrontalière :

- renforcer le portage politique ;
- préserver la sauvegarde de l'intégrité territoriale, la paix et la concorde entre le Mali et les voisins ;
- renforcer les capacités des acteurs sur le plan institutionnel, stratégique et opérationnel ;
- contribuer au développement des zones frontalières ;
- créer les conditions pour l'intégration régionale et sous régionale.

Dans le domaine de la décentralisation :

- contribuer à la stabilité, la sécurité et la paix sociale ;
- promouvoir un développement territorial cohérent, équilibré et durable ;
- favoriser une gouvernance inclusive du territoire ;
- contribuer à l'amélioration de l'offre de services de qualité aux populations ;
- améliorer les dotations budgétaires dédiées aux structures d'appui technique aux CT ;
- renforcer des ressources financières des CT (Ressources propres et celles transférées) ;
- accélérer les transferts de compétences de l'Etat aux CT ;
- assurer le paiement régulier des salaires des agents de l'administration générale des collectivités territoriales ;
- construire un local adéquat pour abriter les services d'appui technique aux CT (DGCT, DNFPC, CPS, CADD, DNF) ;
- finaliser la base de données de gestion des fonctionnaires des collectivités ;

- opérationnaliser les commissions administratives paritaires et du conseil supérieur de la fonction publique des collectivités territoriales ;
- améliorer le financement soutenable de la décentralisation à partir des ressources internes ;
- assurer la formation d'initiation des nouveaux élus.

Dans le domaine du développement régional et local :

- améliorer les crédits de fonctionnement des services du département ;
- mettre en place un mécanisme de coordination et de suivi dans la mise en oeuvre des actions de développement ;
- doter les ADR de moyens logistiques (matériel roulant) et de ressources humaines.

I.3 La politique sectorielle

Le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation poursuit la mise en oeuvre de différentes politiques:

- Le Document Cadre de Politique Nationale de Décentralisation (DCPND), couvrant la période 2015-2024 fondé sur les conclusions de l'évaluation du DCPND 2005 -2014. Ce nouveau DCPND traduit les orientations fortes du Gouvernement en matière de renforcement de la décentralisation, fondées sur les conclusions et les recommandations des Etats Généraux de la Décentralisation. Fortement inspiré du Document de stratégie et plan d'actions prioritaires pour la mise en oeuvre des recommandations des Etats Généraux de la décentralisation, adopté par le Gouvernement en mars 2014, il met en cohérence et en synergie les dynamiques en cours et définit le cadre de mise en oeuvre des initiatives en faveur de la décentralisation. Il est assorti d'un Plan d'Actions qui donne les détails des activités à mener et leurs échéances. Cette politique vise les objectifs suivants:

* Objectif Général N°1 : Promouvoir le développement territorial équilibré des régions et des pôles urbains. Cet objectif général porte sur la réorganisation territoriale pour donner plus de cohérence au développement territorial, la promotion d'une économie régionale créatrice de richesses et d'emploi, la promotion des villes comme pôles de croissance et de développement.

* Objectif Général N°2 : Améliorer la qualité des services rendus par les collectivités territoriales. L'ambition de cet objectif général est de rendre les collectivités territoriales plus performantes dans la fourniture des services aux populations à travers des transferts significatifs de compétences et de ressources, le renforcement des capacités du personnel et la valorisation de la fonction publique des collectivités territoriales.

* Objectif Général N°3 : Renforcer l'accompagnement de l'Etat. Une meilleure présence de l'Etat aux côtés des collectivités territoriales devra se traduire, d'une part, par une déconcentration plus efficiente des services de l'Etat sur le territoire se traduisant par un contrôle systématique et de l'évaluation des collectivités territoriales.

* Objectif Général N°4 : Renforcer la gouvernance inclusive du territoire. La finalité recherchée par cet objectif est d'avoir une gouvernance territoriale qui valorise les légitimités traditionnelles, améliore la participation et le contrôle des citoyennes et citoyens, et fait de la sécurité intérieure une affaire collective qui implique fortement les collectivités territoriales et les citoyens.

* Objectif Général N°5 : Améliorer le financement de la décentralisation. Cet objectif se focalise sur l'augmentation significative des dotations financières de l'Etat aux collectivités territoriales, le renforcement de la fiscalité des collectivités territoriales pour améliorer leurs ressources propres et l'amélioration des mécanismes d'aide des partenaires techniques et financiers aux collectivités territoriales.

- la Politique Nationale des Frontières ;

- la stratégie Nationale de l'Etat Civil.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2019 - 2022

	Indicateurs	Unité	2019	2020	2021	2022
1	Taux de satisfaction des besoins en infrastructures et équipements de base dans les régions	%	60	69,05	70	72
2	Taux de réalisation des projets intégrateurs	%	20	50	55	55
3	Taux de déconcentration du personnel	%	70,95	75	75	75
4	Nombre de régions fonctionnelles	Nombre	8	9	10	13
5	Taux d'enregistrement des naissances	%	64	79	87	90
6	Pourcentage de km de frontière bornés	%	34	34	37,04	39,82

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 5 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Administration Générale et Contrôle	4 593 082	4 494 217	5 601 014	6 119 535
Administration du Territoire	51 355 752	53 062 485	60 026 940	65 924 938
Gestion Commune des Frontières et Coopération Transfrontalière	657 207	661 539	737 244	813 502
Dispositif d'Appui Technique aux Collectivités Territoriales	30 978 878	35 544 936	29 161 695	31 972 310
Développement Régional et Local	2 079 000	2 078 719	2 236 839	2 435 829
Total :	89 663 919	95 841 896	97 763 732	107 266 114

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	8 327 803	8 114 228	8 691 599	9 113 979
Biens et services	26 014 070	33 364 532	34 708 637	38 170 810
Transferts et subventions	16 445 680	15 881 160	16 873 519	18 452 272
Investissement	38 876 366	38 481 976	37 489 977	41 529 053
Total :	89 663 919	95 841 896	97 763 732	107 266 114

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.014 Administration Générale et Contrôle

Responsable du Programme : le Secrétaire Général du MATD

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme "Administration Générale et Contrôle" vise l'amélioration continue du processus de travail du département. La réalisation d'une synergie à tous les niveaux est l'objectif recherché et toutes les ressources doivent concourir à la réalisation de cette synergie.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 1.014 est bâti autour de quatre objectifs spécifiques : (i) mettre en synergie les actions des services centraux, des circonscriptions administratives et des projets & programmes du département ; (ii) assurer la gestion efficiente des ressources humaines, matérielles et financières du département; (iii) contrôler l'application des dispositions législatives et réglementaires relatives à la gestion administrative, financière et matérielle dans les services centraux et les structures déconcentrées et décentralisées ; (iv) améliorer le cadre juridique et institutionnel de la déconcentration.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leurs progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court, moyen et long termes. Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés, sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Objectif 1: Mettre en synergie les actions des services centraux et des circonscriptions administratives du département					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Taux de réalisation des réunions de coordination élargie du cabinet.	%	95	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports d'activités des services ; PV de réunions et compte rendu de réunions.					
Précision Méthodologique : (Nombre de réunions tenues/Nombre de réunions programmées) x 100.					
1.2 Taux d'exécution du plan de travail du gouvernement (PTG) du département.	%	83,33	90	100	100
Moyen de Vérification : Projet de textes					
Précision Méthodologique : (Nombre de dossiers élaborés/ Nombre de dossiers prévus) x 100					
1.3 Taux de rapatriement volontaire des réfugiés	%	47,31	40	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel commission nationale chargée des réfugiés					
Précision Méthodologique : (Nombre de réfugiés rapatriés volontaires/effectif recensé ayant opté pour le retour) x 100					
1.4 Taux de production de documents statistiques et de planification	%	-	90	100	100
Moyen de Vérification : Taux de production de documents statistiques et de planification					
Précision Méthodologique : (Nombre de documents produits/Nombre de documents programmés) x 100					
Formule : (Nombre de documents produits/Nombre de documents programmés) x 100					
1.5 Taux de déconcentration des activités	%	-	60	100	100
Moyen de Vérification : Rapports annuels d'activités de la CADD					
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités effectivement réalisées/ Nombre d'activités programmées) X 100					

Objectif 2: Assurer la gestion efficiente des ressources humaines, matérielles et financières du département					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Taux de déconcentration du personnel	%	75,74	85	80	100
Moyen de Vérification : Rapports annuels d'activités de la DRH					
Précision Méthodologique : (Effectifs existant dans les circonscriptions administratives / Effectifs prévus par les cadres organiques des circonscriptions administratives) x 100					
2.2 Taux de satisfaction des besoins en matériels, équipements et services	%	96,43	90	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DFM					
Précision Méthodologique : (Nombre de besoins satisfaits / Nombre de besoins exprimés) x 100					
2.3 Taux d'exécution du plan de passation des marchés publics	%	96,43	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DFM, Plan de passation des marchés publics					
Précision Méthodologique : (Nombre de marchés publics exécutés / Nombre de marchés publics prévus dans le PPM) x 100					

Objectif 3: Contrôler l'application des dispositions législatives et réglementaires relatives à la gestion administrative, financière et matérielle dans les services centraux et les structures déconcentrées et décentralisées

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
3.1 Le taux d'exécution du programme annuel de contrôle	%	98,14	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités de contrôle exécutées/ Nombre d'activités programmées) x 100

3.2 Taux de mise en oeuvre des recommandations issues des missions de contrôle.	%	63,63	100	100	100
---	---	-------	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports de mission de suivi de recommandations.

Précision Méthodologique : (nombre de recommandations mises en oeuvre / nombre total de recommandation formulées) x 100

Objectif 4: Améliorer le cadre juridique et institutionnel de la Déconcentration.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
4.1 Taux de textes adoptés	%	80	80	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de textes adoptés / Nombre de textes proposés) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	1 075 395	1 062 833	1 151 962	1 207 945
Biens et services	2 552 643	2 416 340	3 386 136	3 722 519
Transferts et subventions	815 044	815 044	904 696	1 013 257
Investissement	150 000	200 000	158 220	175 814
Total :	4 593 082	4 494 217	5 601 014	6 119 535

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Coordination et pilotage de la politique du département	1 780 584	1 797 120	2 057 310	2 240 370
Gestions financière et matérielle et humaine	2 551 954	2 386 553	3 240 474	3 543 621
Planification, Programmation et Suivi-évaluation	207 527	257 527	233 629	258 883
Processus de décentralisation et de déconcentration	53 017	53 017	69 601	76 661
Total :	4 593 082	4 494 217	5 601 014	6 119 535

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	60	69	72	75
CATEGORIE B1	25	31	33	35
CATEGORIE B2	22	30	32	34
CATEGORIE C	18	21	22	23
AUTRES	150	136	144	152
Total :	275	287	303	319

Action 01 Coordination et pilotage de la politique du département**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	621 599	638 135	665 856	698 215
Biens et services	535 598	535 598	699 495	767 162
Transferts et subventions	623 387	623 387	691 959	774 993
Total	1 780 584	1 797 120	2 057 310	2 240 370

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Organisations des réunions de coordination élargies	321 542
1.1.2 Elaboration des rapports mensuels de suivi des instructions du Premier ministre	82 386
1.1.3 Prise en charge des salaires du Cabinet	544 742
1.1.4 Prise en charge du Cabinet du Chef de file de l'opposition	500 000
1.2.1 Suivi de la mise en oeuvre du PTG	64 570
1.2.2 Evaluation du Programme de Travail Gouvernemental (PTG)	38 885
1.2.3 Appui à la confection d'un fichier électoral inclusif	1 000
1.2.4 Relecture des textes	1 000
1.3.1 Gestion nationale des réfugiés et des déplacés maliens	8 444
3.1.1 Prise en charge des salaires de l'Inspection	93 393
3.1.2 Mise en oeuvre du programme annuel de contrôle	115 423
3.2.1 Suivi de la mise en oeuvre des recommandations des missions de contrôle	25 735
Total	1 797 120

Action 02 Gestions financière et matérielle et humaine**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	453 796	424 698	486 106	509 730
Biens et services	1 916 549	1 780 246	2 552 783	2 808 116
Transferts et subventions	181 609	181 609	201 585	225 775
Total	2 551 954	2 386 553	3 240 474	3 543 621

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences	80 547
2.2.1 Prise en charge des salaires et approvisionnement des services en biens, matériels, équipements et services (DFM)	2 220 092
2.2.2 Elaboration, suivi et exécution du Plan de Passation des Marchés	22 589
2.3.1 Renforcement de capacités des acteurs impliqués dans l'exécution du PPM	52 003
2.3.2 Préparation du budget	5 661
2.3.3 Elaboration des rapports d'activités et de performance	5 661
Total	2 386 553

Action 03 Planification, Programmation et Suivi-évaluation

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Biens et services	52 057	52 057	69 338	76 270
Transferts et subventions	5 470	5 470	6 071	6 799
Investissement	150 000	200 000	158 220	175 814
Total	207 527	257 527	233 629	258 883

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.4.1	Production et diffusion des rapports de la revue sectorielle et de la revue des projets/programmes	182 080
1.4.2	Production et diffusion de l'Annuaire Statistique 2023 du secteur	75 447
Total		257 527

Action 04 Processus de décentralisation et de déconcentration

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Biens et services	48 439	48 439	64 520	70 971
Transferts et subventions	4 578	4 578	5 081	5 690
Total	53 017	53 017	69 601	76 661

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
4.1.1	Mise en oeuvre du plan de déconcentration de l'administration	53 017
Total		53 017

Le Programme : 2.036 Administration du Territoire

Responsable du programme : le Directeur Général de l'Administration du Territoire

a) Présentation stratégique du programme 2.036

Le programme 2.036 vise le renforcement de la déconcentration et la protection des libertés publiques. Il assure l'administration du territoire à travers la mise en oeuvre et le contrôle des politiques relatives à :

- i) l'organisation générale du territoire ;
- ii) l'organisation des élections ;
- iii) la gestion de l'état civil ;
- iv) la promotion des libertés publiques;
- v) la gestion des risques et conflits.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme 2.036 :

Le cadre de performance du programme 2.036 est bâti autour de quatre (04) objectifs spécifiques : (i) assurer un suivi régulier des circonscriptions administratives, (ii) assurer l'exercice effectif des libertés publiques, (iii) renforcer et Améliorer le Système Electoral, (iv) adapter et renforcer le système d'Etat Civil.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leurs progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court, moyen et long termes. Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés, sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Objectif 1: Assurer un suivi régulier des circonscriptions administratives

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Taux de circonscriptions fonctionnelles	%	80	90	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités annuels

Précision Méthodologique : (Nombre de régions fonctionnelles/nombre total de régions) x 100

1.2 Taux du retour de l'administration dans les circonscriptions du Nord (Cabinets des Gouverneurs, Préfets, Sous-préfets)	%	80	90	100	100
--	---	----	----	-----	-----

Moyen de Vérification : Actes de nomination, Rapport annuel d'activités de la DGAT

Précision Méthodologique : (Nombre de personnel en poste/Nombre de personnel prévu) x 100.

Objectif 2: Assurer l'exercice effectif des libertés publiques

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Taux d'Associations Signataires d'Accord Cadre avec l'Etat (ASACE) ayant déposé un rapport d'activités	%	33	40	50	50

Moyen de Vérification : rapports de suivi, Rapport annuel d'activités de la DGAT

Précision Méthodologique : (Nombre d'ASACE ayant déposé le rapport / nombre d'ASACE existantes) x 100.

2.2 Taux de mise en oeuvre du programme de suivi des ASACE	%	-	30	100	100
--	---	---	----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports de suivi, Rapport annuel d'activités de la DGAT

Précision Méthodologique : (Nombre de missions réalisées/Nombre de missions prévues) x 100.

2.3 Taux de partis politiques ayant déposés un rapport d'activités et un compte financier	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités de la DGAT

Précision Méthodologique : (Nombre de rapports reçus / Nombre de rapports attendus) x 100

2.4 Taux de mise en oeuvre du programme annuel de suivi des partis politiques	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités de la DGAT

Précision Méthodologique : (Nombre de missions réalisées / Nombre de missions programmées) x 100

Objectif 3: Renforcer et Améliorer le Système Electoral

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
3.1 Taux de scrutins validés	%	0	80	100	100

Moyen de Vérification : rapports généraux sur les élections

Précision Méthodologique : (Nombre de scrutins tenus et validés/ Nombre de scrutins prévus) x 100

3.2 Taux de participation aux élections	%	0	51	51	51
---	---	---	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports généraux sur les élections

Précision Méthodologique : (Nombre de votants / nombre d'inscrits) x 100

Objectif 4: Renforcer et améliorer le système d'état civil

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
4.1 Pourcentage centres d'état civil fonctionnels	%	91	98	100	100

Moyen de Vérification : Rapports de supervision DNEC

Précision Méthodologique : (Nombre de centres fonctionnels/ nombre de centres créés) X 100

4.2 Pourcentage de personnes disposant d'une carte NINA	%	98	100	100	100
---	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel DNEC

Précision Méthodologique : (Nombre dispoant d'une carte NINA / Nombre prévisionnel) x 100

4.3 Taux d'enregistrement des naissances	%	99	100	100	100
--	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la DNEC

Précision Méthodologique : (Nombre de naissances enregistrées / Nombre de naissances attendues) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	6 984 365	6 770 130	7 252 510	7 604 953
Biens et services	22 772 634	30 259 399	30 464 307	33 513 969
Transferts et subventions	2 784 052	2 218 255	2 467 593	2 763 541
Investissement	18 814 701	13 814 701	19 842 530	22 042 475
Total :	51 355 752	53 062 485	60 026 940	65 924 938

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Coordination et gestion de l'Administration du territoire	50 609 194	52 315 927	59 902 122	65 788 174
Conduite et pilotage de l'état civil	746 558	746 558	991 934	1 091 370
Total :	51 355 752	53 062 485	60 026 940	65 924 938

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	373	355	367	379
CATEGORIE B1	220	224	231	238
CATEGORIE B2	137	150	154	158
CATEGORIE C	186	177	182	187
AUTRES	951	888	926	967
Total :	1 867	1 794	1 860	1 929

Action 01 Coordination et gestion de l'Administration du territoire
Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	6 984 365	6 770 130	7 252 510	7 604 953
Biens et services	22 037 224	29 523 989	29 484 747	32 436 457
Transferts et subventions	2 772 904	2 207 107	2 455 219	2 749 683
Investissement	18 814 701	13 814 701	19 842 530	22 042 475
Total	50 609 194	52 315 927	59 035 006	64 833 568

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Appui à l'opérationnalisation de nouvelles circonscriptions administratives (Mise en oeuvre de la Politique Nationale de l'Administration)	135 376
1.1.2	Prise en charge des salaires et accessoires de salaires de la DGAT	486 160
1.1.3	Prise en charge des salaires (Gouvernorats et District)	1 912 472
1.1.4	Prise en charge des salaires (Administration Générale des régions et du District)	4 688 751
1.1.5	Mise en oeuvre du programme "Infrastructures économiques" dans les régions/District	4 000 000
1.1.6	Appui Installation/Equipement des nouvelles régions/nouveaux cercles	11 878 102
1.1.7	Réhabilitations et équipement des infrastructures des régions/District	1 600 000
1.1.8	Aménagement et équipement des cercles et des arrondissements	500 000
1.1.9	Opérationnalisation des centres de perfectionnement préfectoral	34 893
1.2.1	Prise en charge du fonctionnement des Gouvernorats/District	21 942 465
1.2.2	Renforcement de capacités du personnel de la DGAT et des représentants de l'Etat	1 952
1.2.3	Réhabilitation des infrastructures de tutelle des collectivités	700 000
1.2.4	Poursuite du programme de réhabilitation des "Pied à terre"	500 000
1.2.5	Prise en charge du fonctionnement de l'administration générale des régions/District	2 300 000
1.2.6	Diffusion du rapport de synthèse des ONG signataires d'Accord cadre avec l'Etat	5 406
2.1.1	Evaluation des ASACE	5 000
2.2.1	Mise en oeuvre du programme de suivi des ASACE	15 000
2.2.2	Prise en charge des salaires (CTDEV)	65 793
2.2.3	Réorganisation de la société civile (pour plus d'autonomie et de rendement)	3 557
2.2.4	Evaluation périodique des associations et Organisations de la Société Civile	2 000
2.3.1	Relecture de la Charte des partis politiques	2 000
3.1.1	Appui à la révision des listes électorales	500 000
3.1.2	Appui à la confection de cartes d'identité biométrique, consulaire et électorale	2 000
3.2.1	Participation des maliens établis à l'extérieur aux élections législatives	30 000
3.2.2	Appui au maillage du territoire par l'administration et les services de sécurité	5 000
4.2.3	Etudes/Construction du CTDEC	1 000 000
Total		52 315 927

Action 02 Conduite et pilotage de l'état civil

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Biens et services	735 410	735 410	979 560	1 077 512
Transferts et subventions	11 148	11 148	12 374	13 858
Total	746 558	746 558	991 934	1 091 370

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1 Dotations des centres d'état civil en documents et imprimés	184 547
4.1.2 Actualisation du manuel d'état civil	53 362
4.1.3 Formation des acteurs de l'état civil	35 689
4.1.4 Mise en oeuvre du plan de communication sur l'importance et l'utilité de l'état civil	29 125
4.1.5 Célébration du 10 août (Journée africaine de l'état civil)	32 835
4.2.1 Modernisation du CTDEC	154 000
4.2.4 Extension du dispositif de perennisation du RAVEC	160 000
4.3.1 Suivi et contrôle du système d'enregistrement des faits d'état civil	45 000
4.3.2 Coordination des activités du système d'état civil	52 000
Total	746 558

Le Programme : 2.037 Gestion Commune des Frontières et Coopération Transfrontalière

Responsable de Programme: le Directeur National des Frontières

a) Présentation stratégique du programme 2.037

Ce programme consiste à mettre en oeuvre une politique de gestion des frontières à travers la matérialisation consensuelle des frontières, le développement harmonieux des zones frontalières et l'intégration de proximité des populations frontalières par la promotion de la coopération transfrontalière.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme 2.037

Le cadre de performance du programme 2037 est bâti autour de quatre (04) objectifs spécifiques : (i) renforcer la coopération administrative frontalière ; (ii) favoriser l'intégration de proximité des populations de part et d'autre des frontières ; (iii) équiper et développer les zones frontalières ; (iv) matérialiser les frontières.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leurs progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court, moyen et long termes. Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés, sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Objectif 1: Renforcer la coopération transfrontalière

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Taux de réalisation des rencontres périodiques entre Autorités frontalières	%	74,29	100	100	100

Moyen de Vérification : PV des rencontres ou compte rendus de réunion

Précision Méthodologique : (Nombre de rencontres réalisées / Nombre de rencontres prévues) x 100

1.2 Taux de réalisation des espaces de coopération transfrontalière	%	10	100	100	100
---	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Accord de financement GIZ ; Rapport de la rencontre, Documents de programmation

Précision Méthodologique : (Nombre d'espaces identifiés/ Nombre d'espaces prévus) x 100

Objectif 2: Equiper et développer les zones frontalières					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Taux de réalisation des infrastructures	%	69,05	100	100	100

Moyen de Vérification : Contrats de marché, PV de réception

Précision Méthodologique : (Nombre d'infrastructures réalisées/ Nombre d'infrastructures prévues) x 100

Objectif 3: Matérialiser les frontières					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
3.1 Taux de rencontres de la Commission Technique Mixte de Matérialisation (CTM)	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : PV de rencontres, rapports/ comptes rendus

Précision Méthodologique : (Nombre de rencontres réalisées / Nombre de rencontres prévues) x 100

3.2 Taux de mise en oeuvre des missions de reconnaissance technique conjointe	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports de mission / Compte rendu

Précision Méthodologique : (Nombre de missions réalisées / Nombre de missions prévues) x 100

3.3 Taux de traités/conventions de délimitation conclus	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Textes de traités ou de conventions signés

Précision Méthodologique : (Nombre de traités ou de conventions signés / Nombre de traités ou de conventions prévus) x 100

3.4 Taux de kilomètres bornés	%	45	65	70	80
-------------------------------	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports de mission / Compte rendu

Précision Méthodologique : (Kilométrage réalisé / Kilométrage prévu) x 100

Objectif 4: Renforcer les capacités en matière de gestion des frontières					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
4.1 Taux de renforcement des capacités institutionnelles, juridiques, stratégiques et opérationnelles	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Textes adoptés, Décisions de mise à disposition du personnel, Rapports de mise en place des points focaux, Rapports des sessions de formation

Précision Méthodologique : (Nombre de textes, décisions et rapports réalisés/ Nombre de textes, décisions et rapports prévus) x 100

4.2 Taux d'équipements réalisés	%	-	100	100	100
---------------------------------	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : PV de réception établis

Précision Méthodologique : (Nombre de PV de réception établis/ Nombre de PV de réception prévus) x 100

Objectif 5: Contribuer au renforcement de la sécurisation des zones frontalières					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
5.1 Taux de rencontres tenues pour la sécurisation des zones frontalières	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : PV de rencontres, rapports/ comptes rendus

Précision Méthodologique : (Nombre de rencontres réalisées / Nombre de rencontres prévues) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	60 607	64 939	64 922	68 077
Biens et services	144 947	144 947	193 068	212 374
Transferts et subventions	51 653	51 653	57 334	64 214
Investissement	400 000	400 000	421 920	468 837
Total :	657 207	661 539	737 244	813 502

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Gestion des frontières	657 207	661 539	737 244	813 502
Total :	657 207	661 539	737 244	813 502

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	4	6	6	6
CATEGORIE B1	2	2	2	2
CATEGORIE B2		1	1	1
CATEGORIE C	4	4	4	4
AUTRES	7	5	5	5
Total :	17	18	18	18

Action 01 Gestion des frontières**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	60 607	64 939	64 922	68 077
Biens et services	144 947	144 947	193 068	212 374
Transferts et subventions	51 653	51 653	57 334	64 214
Investissement	400 000	400 000	421 920	468 837
Total	657 207	661 539	737 244	813 502

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge des salaires de la DNEF	64 939
1.1.2 Approvisionnement en biens et services pour le fonctionnement de la DNEF (entretiens divers, bail, déplacements, eau, électricité, internet..)	163 131
1.1.3 Organisation des missions du Ministre dans les zones frontalières	29 361
1.2.1 Rencontres des autorités frontalières (Gouverneurs, Préfets, Sous Préfets)	35 734
2.1.1 Réalisations d'infrastructures de base dans les zones frontalières (points d'eau, écoles, centres de santé)	287 288
3.1.1 Prise en charge du fonctionnement de l'observatoire des frontières	5 000
3.2.1 Tenue des rencontres des commissions techniques mixtes de matérialisation des frontières	17 265
3.2.2 Organisation des missions de sensibilisation sur les travaux de bornage dans les zones frontalières	13 418
3.4.1 Suivi des travaux de bornage	23 256
4.1.1 Renforcement de capacités institutionnelles des acteurs	15 000
4.2.1 Acquisitions de moyens matériels et logistiques	7 147
Total	661 539

Le Programme : 2.038 Dispositif d'Appui Technique aux Collectivités Territoriales

Responsable du programme : le Directeur Général des Collectivités Territoriales

a) Présentation stratégique du programme "Dispositif d'appui technique aux Collectivités territoriales" :

Le programme vise à contribuer à l'amélioration du pilotage stratégique des politiques de décentralisation, de déconcentration et de développement des Collectivités Territoriales.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme 2.038

Le cadre de performance du programme 2.038 est bâti autour de trois objectifs spécifiques : (i) améliorer la qualité des services rendus par les Collectivités Territoriales; (ii) améliorer la prévisibilité des ressources financières des Collectivités Territoriales ; (iii) renforcer les capacités des élus et des agents des Collectivités Territoriales.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leurs progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés, sont consignés dans le tableau ci-dessous:

Objectif 1: Améliorer la qualité des services rendus par les Collectivités Territoriales

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Pourcentage des projets de décrets élaborés fixant les détails des transferts de compétences et de ressources de l'Etat aux CT	%	100	100	90	95

Moyen de Vérification : Projets de décrets adoptés en Conseil des ministres

Précision Méthodologique : (Nombre de décrets adoptés/ Nombre de projets de décrets programmés) X 100

1.2 Taux d'exécution des concours directs de recrutement dans les secteurs ayant fait l'objet de transferts de compétences et de ressources de l'Etat au CT	%	75	100	100	100
---	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports des concours organisés

Précision Méthodologique : (Nombre de concours tenus /Nombre de concours prévus) X 100

1.3 Taux de mobilisation des ressources du FNACT par les CT	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport adopté du FNACT

Précision Méthodologique : (Montant total mobilisé par les CT / Montant total notifié aux CT) x 100

Objectif 2: Améliorer la mobilisation des ressources endogènes et la prévisibilité des ressources financières des Collectivités Territoriales.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Pourcentage de contrats plans signés entre l'Etat et les Régions/ District	%	100	80	100	100

Moyen de Vérification : Documents des contrats plans signés

Précision Méthodologique : (Nombre de contrats signés / Nombre de contrats prévus) x 100

2.2 Pourcentage de Collectivités Territoriales dotées en RECODE	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activité de la DGCT

Précision Méthodologique : (Nombre de CT dotés / Nombre de CT prévues) x 100

2.3 Taux de CT appuyées à l'identification et au recouvrement des taxes et impôts du ressort des collectivités territoriales	%	-	80	90	90
--	---	---	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de l'ANICT et des ADR approuvés par le Conseil d'Administration

Précision Méthodologique : (Nombre de CT appuyées/Nombre de CT prévues) x 100

2.4 Taux de mise en oeuvre des projets d'appui aux CT	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'avancement, Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités programmées) x 100

Objectif 3: Renforcer les capacités des élus et des agents des collectivités territoriales

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
3.1 Pourcentage des élus formés	%	18	50	100	100

Moyen de Vérification : Rapports de formation, état d'exécution du programme d'activités du CFCT

Précision Méthodologique : (Nombre total d'élus formés /Nombre total d'élus prévus pour la formation) x 100

3.2 Pourcentage des agents formés en formation initiale	%	57	50	100	100
---	---	----	----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports de formation, état d'exécution du programme d'activités du CFCT

Précision Méthodologique : (Nombre total d'agents formés en formation initiale/Nombre total d'agents prévus pour la formation initiale)x100

3.3 Pourcentage des agents formés en formation continue	%	16	60	100	100
---	---	----	----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports de formation, état d'exécution du programme d'activités du CFCT

Précision Méthodologique : (Nombre total d'agents formés en formation continue /Nombre total d'agents prévus pour la formation continue) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	207 436	216 326	222 205	233 004
Biens et services	543 846	543 846	665 126	721 948
Transferts et subventions	10 924 931	10 926 489	11 426 562	12 417 431
Investissement	19 302 665	23 858 275	16 847 802	18 599 927
Total :	30 978 878	35 544 936	29 161 695	31 972 310

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Assistance aux collectivités locales	29 396 531	27 923 087	31 293 268	34 335 062
Conduite de la politique de la décentralisation	1 373 347	7 412 849	1 601 113	1 610 811
Administration et gestion des ressources humaines des collectivités territoriales	209 000	209 000	219 114	231 339
Total :	30 978 878	35 544 936	29 161 695	31 972 310

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	14	20	21	22
CATEGORIE B1	4	10	10	10
CATEGORIE B2	6	9	9	9
CATEGORIE C	5	6	6	6
AUTRES	1	32	33	34
Total :	30	77	79	81

Action 01 Assistance aux collectivités locales

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Biens et services	244 435	244 435	325 587	358 145
Transferts et subventions	10 817 431	10 818 989	11 307 237	12 283 787
Investissement	18 334 665	16 859 663	16 847 802	18 599 927
Total	29 396 531	27 923 087	28 480 626	31 241 859

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Appui à l'opérationnalisation de nouvelles Collectivités territoriales	5 000
1.1.2 Renforcement de la politique de Contrat-Plan et PPP	5 000
1.1.3 Amélioration du statut des élus des CT (élaboration/révision des textes)	5 000
1.1.5 Plaidoyer pour l'amélioration du financement de l'Etat au profit des CT	5 000
1.1.8 Mise en oeuvre des résolution (états généraux décentralisation)	220 000
1.3.1 Opérationnalisation des transferts de ressources financières aux CT Gestion du FNACT-ANICT	1 190 134
1.3.2 Dotation garantie emprunt des Collectivités territoriales	241 097
1.3.3 Appui aux investissements structurants des CT	14 612 163
1.3.4 Dotation appui technique aux CT	821 600
1.3.5 Dotation appui au fonctionnement des CT	8 000 000
2.1.1 Mise en oeuvre des Contrats-Plans Etat-Régions (CPER)	2 325 225
2.2.1 Appui à la mise place d'un système d'information dans les communes	15 000
3.1.1 Prise en charge des salaires (Personnel EPA-CFCT)	109 264
3.1.2 Acquisitions de biens et services pour le fonctionnement du CFCT	291 104
3.2.1 Formation initiale des élus	47 500
3.2.2 Formation continue des élus (mise en oeuvre du PREM)	30 000
Total	27 923 087

Action 02 Conduite de la politique de la décentralisation

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	207 436	216 326	222 205	233 004
Biens et services	90 411	90 411	120 425	132 464
Transferts et subventions	107 500	107 500	119 325	133 644
Investissement	968 000	6 998 612	0	0
Total	1 373 347	7 412 849	461 955	499 112

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.4 Appui à la promotion de l'entreprenariat rural et facilitation de l'accès au foncier rural	10 000
1.1.6 Prise en charge du fonctionnement de la CADD	47 500
1.1.7 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DGCT (entretiens locaux, eau, électricité, déplacements, bail, entretiens matériels roulants...)	90 411
1.1.9 Prise en charge des salaires de la DGCT	216 326
2.3.1 Mise en oeuvre des activités de réforme des finances publiques (PREM DGCT)	50 000
2.4.1 Dotation Conditionnelle de Performance (Appui Banque Mondiale aux communes des régions de Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao, Kidal, Ménaka et Taoudéni)	6 998 612
Total	7 412 849

Action 03 Administration et gestion des ressources humaines des collectivités territoriales

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Biens et services	209 000	209 000	219 114	231 339
Total	209 000	209 000	219 114	231 339

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.2.1 Organisation des concours d'entrée dans la fonction publique des CT	123 500
1.2.2 Prise en charge du fonctionnement de la DNFPC	80 500
1.2.3 Appui aux commissions d'intégration et d'avancement	5 000
Total	209 000

Le Programme : 2.064 Développement Régional et Local

Responsable du programme : Conseiller Technique chargé du développement local

a) Présentation stratégique du programme 2.064

Le programme 2.064 développement régional et local contribue à l'amélioration de la politique de développement à travers :

- la réduction des disparités régionales dans les programmes de développement économique et social ;
- l'appui à l'élaboration et le suivi des contrats-plans Etat/régions ;
- la mise en cohérence des politiques et programmes de développement des collectivités territoriales avec ceux de l'Etat;
- l'appui à l'élaboration et la mise en oeuvre de politiques ou stratégies visant à accroître les ressources financières des collectivités locales ;
- l'appui à la définition et à la gestion des espaces agricoles et pastoraux ;
- l'appui à l'aménagement de pôles de développement, en rapport avec les ministres chargés de l'agriculture, de l'aménagement du territoire et de l'élevage et de la pêche.

Ce programme est composé d'une action "Assistance aux collectivités locales"

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme 2.064

Le cadre de performance du programme 2.064 développement régional et local est bâti autour d'un objectif spécifique : (i) renforcer les capacités des CT dans la mise en oeuvre du développement régional et local. A cet objectif est associé un indicateur de performance dont les cibles permettent de mesurer le progrès réalisé et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Les détails sont consignés dans le tableau ci-dessous :

Objectif 1: Renforcer les capacités des CT dans la mise en oeuvre du développement régional et local

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Taux de CT ayant bénéficié de l'assistance des ADR dans l'exercice de la maîtrise d'ouvrage du développement régional et local	%	-	75	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités des ADR approuvés par le Conseil d'Administration

Précision Méthodologique : (Nombre de CT assistées/Nombre de CT prévues à assister) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Transferts et subventions	1 870 000	1 869 719	2 017 334	2 193 829
Investissement	209 000	209 000	219 505	242 000
Total :	2 079 000	2 078 719	2 236 839	2 435 829

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Assistance aux Collectivités Locales	2 079 000	2 078 719	2 236 839	2 435 829
Total :	2 079 000	2 078 719	2 236 839	2 435 829

Action 01 Assistance aux Collectivités Locales**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Transferts et subventions	1 870 000	1 869 719	2 017 334	2 193 829
Investissement	209 000	209 000	219 505	242 000
Total	2 079 000	2 078 719	2 236 839	2 435 829

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Appui technique aux Collectivités Locales	968 000
1.1.2 Renforcement des capacités des ADR	209 000
1.1.3 Prise en charge des salaires et accessoires de salaire des ADR	901 719
Total	2 078 719

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2024	2023	2024	2025	2026
1.014	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	APPUI CPS ADM. TRAVAIL FONCT. PUB. SECURITE INTERIEURE	200 000	150 000	200 000	158 220	175 814
Total :		200 000	150 000	200 000	158 220	175 814

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2024	2023	2024	2025	2026
2.036	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	REHABILITATION EQUIPEMT INFRASTRUCT. REGION TBOUCTOU	200 000	400 000	200 000	421 920	468 837
	REHABILITATION EQUIPEMT INFRASTRUCT. REGION GAO	200 000	300 000	200 000	316 440	351 628
	REHABILITATION EQUIPEMT INFRASTRUCT. REGION DE KIDAL	300 000	400 000	300 000	421 920	468 837
	REHABILITATION INFRASTR. TUTELLE COLLECT TERRITORIALE	700 000	700 000	700 000	738 360	820 464
	PROGRAMME REHABILITATION PIEDS A TERRE	500 000	500 000	500 000	527 400	586 046
	REHABILITATION EQUIPEMENT INFRASTRUCT REGION MENAKA	400 000	400 000	400 000	421 920	468 837
	REHABILITATION EQUIPEMENT INFRASTRUCT REGION TAOUDE	500 000	400 000	500 000	421 920	468 837
	TRAVAUX DE CONSTRUCTION CENTRE TRAITEMENT DONNEES	8 100 000	1 500 000	1 000 000	1 582 200	1 758 140
	AMENAGEMENT EQUIPEMENT DES CERCLES & ARRONDISSEME	2 500 000	2 300 000	500 000	2 426 040	2 695 815
	PROGRAMME INFRASTRUCTURES ECO. DISTRICT DE BAMAKO	800 000	1 200 000	800 000	1 265 760	1 406 512
	PROG. INFRASTRUCTURES ECO. REG. SIKASSO	700 000	1 000 000	700 000	1 054 800	1 172 093
	PROG. INFRASTRUCTURES ECO. REG. SEGOU	500 000	650 000	500 000	685 620	761 860
	PROG. INFRASTRUCTURES ECO. REG. KORO	800 000	1 000 000	800 000	1 054 800	1 172 093
	PROG. INFRASTRUCTURES ECO. REG. KAYES	600 000	1 000 000	600 000	1 054 800	1 172 093
	PROJET AMENAG. INSTALLATION EQUIP. REG. NARA	1 500 000	600 000	500 000	632 880	703 256
	PROJET AMENAG. INSTALLATION EQUIP. REG. SAN	1 500 000	600 000	500 000	632 880	703 256
	PROJET AMENAG. INSTALLATION EQUIP. REG.. NIORO	1 500 000	600 000	500 000	632 880	703 256
	PROJET AMENAG. INSTALLATION EQUIP. REG. KITA	1 500 000	600 000	500 000	632 880	703 256
	PROJET AMENAG. INSTALLATION EQUIP. REG. DIOILA	1 500 000	600 000	500 000	632 880	703 256
	PROJET AMENAG. INSTALLATION EQUIP. REG. BOUGOUNI	1 500 000	900 000	500 000	949 320	1 054 884
	PROJET AMENAG. INSTALLATION EQUIP. REG. KOUTIALA	5 000 000	600 000	800 000	632 880	703 256
	PROJET AMENAG. INSTALLATION EQUIP. REG. BGARA	1 500 000	600 000	500 000	632 880	703 256
	PROJET AMENAG. INSTALLATION EQUIP. REG. DOUENTZA	1 500 000	600 000	500 000	632 880	703 256
	PROGRAMME INFRASTRUCTURES ECONOMIQUES REGION DE M	600 000	650 000	600 000	685 620	761 860
Total :		34 400 000	18 100 000	13 100 000	19 091 880	21 214 884

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2024	2023	2024	2025	2026
2.037	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	PROGR. BORNAGE DEVELOPPEMENT ZONES FRONTALIERES	400 000	400 000	400 000	421 920	468 837
Total :		400 000	400 000	400 000	421 920	468 837

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2024	2023	2024	2025	2026
2.038	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	CONSEIL REGIONAL KAYES (CONTRAT PLAN ETAT REGION)	200 000	250 000	200 000	263 700	293 023
	CONSEIL REGIONAL KOULIKORO (CONTRAT PLAN ETAT REGION)	200 000	250 000	200 000	263 700	293 023
	CONSEIL REGIONAL SIKASSO (CONTRAT PLAN ETAT REGION)	200 000	250 000	200 000	263 700	293 023
	CONSEIL REGIONAL SEGOU (CONTRAT PLAN ETAT REGION)	200 000	250 000	200 000	263 700	293 023
	CONSEIL REGIONAL MOPTI (CONTRAT PLAN ETAT REGION)	200 000	250 000	200 000	263 700	293 023
	CONSEIL REGIONAL TOMBOUCTOU (CONTRAT PLAN ETAT REGION)	200 000	250 000	200 000	263 700	293 023
	CONSEIL REGIONAL GAO (CONTRAT PLAN ETAT REGION)	200 000	250 000	200 000	263 700	293 023
	CONSEIL REGIONAL TAOUDENIT (CONTRAT PLAN ETAT REGION)	200 000	250 000	200 000	263 700	293 023
	CONSEIL REGIONAL MENAKA (CONTRAT PLAN ETAT REGION)	200 000	250 000	200 000	263 700	293 023
	CONSEIL REGIONAL KIDAL (CONTRAT PLAN ETAT REGION)	200 000	250 000	200 000	263 700	293 023
	CONSEIL REGIONAL BAMAKO (CONTRAT PLAN ETAT REGION)	200 000	250 000	200 000	263 700	293 023
Total :		2 200 000	2 750 000	2 200 000	2 900 700	3 223 253

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

L'Autorité de Protection des Données à caractère Personnel est une Autorité Administrative Indépendante (AAI) instituée par la loi N°2013-015 du 21 mai 2013 portant protection des données à caractère personnel en République du Mali. Elle a pour mission (article 31 de la loi précitée) d'assurer la protection des données à caractère personnel et de participer à la réglementation du secteur. A ce titre, elle est chargée de :

- fixer les normes et finalités de la collecte, du traitement ou de la conservation des données personnelles ;
- donner l'autorisation préalable sous forme d'agrément à toute interconnexion de données ;
- autoriser le transfert de données ;
- informer et conseiller les personnes concernées et les responsables du traitement de leurs droits et obligations ;
- recevoir les réclamations relatives à la mise en oeuvre des traitements des données à caractère personnel ;
- procéder aux contrôles nécessaires du traitement régulier des données à caractère personnel ;
- infliger des sanctions administratives à l'égard de tout responsable de traitement en cas de manquement à ses obligations ;
- donner son avis sur tout projet de loi ou de décret relatif à la protection des données à caractère personnel ;
- demander au Gouvernement de procéder à toute modification nécessaire des textes, ou de prendre, le cas échéant, tout nouveau texte nécessaire à la saine protection des données à caractère personnel.

Pour mener à bien cette mission à tous égards importante et délicate, l'Autorité dispose d'un organe délibérant collégial de quinze (15) membres (article 21 de la loi) dont la liste nominative est fixée par décret pris en conseil de ministres sur proposition du Premier ministre (article 24).

L'Autorité est saisie de diverses requêtes émanant de responsables de traitement, tenus de déclarer les opérations de traitement qu'ils comptent effectuer (article 57). C'est dans ce cadre que de nombreuses structures (nationales ou étrangères), publiques ou privées saisissent l'Autorité aux fins de déclarer toutes les opérations qu'elles effectuent.

L'Autorité peut être aussi saisie par des particuliers qui estiment à tort ou à raison que leurs données personnelles ont été violées.

Celle-ci se prononce sur les documents qui lui sont soumis au cours des sessions.

L'Autorité se réunit de plein droit, en session ordinaire, deux (2) fois par an et peut se réunir en session extraordinaire à la demande de son Président ou de la moitié de ses membres (article 39).

La durée de la session ordinaire ne peut excéder dix (10) jours et celle de la session extraordinaire cinq (5) jours.

Les sessions extraordinaires sont convoquées en fonction du volume, de l'importance et de l'urgence des dossiers en cours de traitement.

L'expérience de ses quatre (04) premières années d'existence a montré qu'en plus des deux sessions (02) sessions extraordinaires, il y a lieu de prévoir une session extraordinaire par moi en raison de la fréquence des demandes sur les projets de texte venant des départements ministériels et l'accroissement notable des formalités déclaratives de la part des organismes publics et privés et même des particuliers.

Au delà de ce constat, il y a lieu de signaler que l'article 48 du règlement intérieur de l'Autorité lui fait obligation de se prononcer sur les différentes saisines dans un délai de deux mois sous peine de recours devant la Section administrative de la Cour Suprême pour excès de pouvoir.

La détermination de l'indemnité de session allouée aux membres de l'Autorité a été faite pour tenir largement compte des charges et contraintes auxquelles ils sont soumis ou exposés pendant la durée de la session.

Nombre des membres de l'Autorité ne résident, pas en effet, à Bamako et n'y viennent le plus souvent que pour les besoins des sessions.

L'organe délibérant se prononce sur les dossiers inscrits à l'ordre du jour de la session qui est préparée par une équipe technique placée sous la supervision d'un secrétaire général.

I.2 Les contraintes et les défis

Comme toute structure publique et au regard de la multiplicité de ses missions, l'APDP devra relever des défis de taille malgré les contraintes auxquelles elle fait face.

I.2.1 Contraintes

Ces contraintes sont entre autres :

- l'inadaptation de la Loi n°2013-015 du 21 mai 2013 modifiée, portant protection des données à caractère personnel aux normes

internationales;

- le retard dans la saisine de l'Autorité par le gouvernement avant l'adoption des textes en rapport avec les données à caractère personnel;
- les difficultés de mise en oeuvre du plan de formation et de communication notamment la réalisation des formations stratégiques en sécurité informatique, investigation numérique.
- l'insuffisance d'outils d'investigation numérique ;

I.2.2 Défis

Parmi les défis à relever, figurent :

- le renforcement de l'éducation à la protection des données personnelles dans l'environnement numérique ;
- la communication à travers les canaux disponibles ;
- le renforcement des capacités du personnel en sécurité informatique et en investigation numérique;
- la localisation de certaines catégories de données en rapport avec les missions régaliennes de l'Etat ;
- la création d'antennes régionales;
- le renforcement des Droits de l'Homme à travers la protection des données personnelles ;
- la mise en conformité de toutes les opérations de traitement de données personnelles par toutes les structures publiques et privées ;
- la signature des accords de partenariat avec les GAMAM (Google-Amazon- MetaApple-Microsoft) ;
- l'introduction des sanctions pénales;
- la diversification des sources de financement (l'institution des frais de dossier, mobilisation des ressources externes, etc).

I.3 La politique sectorielle

Le programme "Protection des Données à Caractère Personnel" assorti de son plan stratégique de développement (PSD) 2020-2023 de l'APDP s'inscrit en droite ligne de la « Politique nationale des droits de l'homme, conformément à l'axe 1 du CREDD 2019-2023 intitulé «Consolidation de la démocratie et amélioration de la gouvernance», spécifiquement au niveau de l'objectif spécifique 1.4.2. "Garantir les droits fondamentaux des citoyens". Cette politique, déclinant d'un Plan d'actions 2017-2021, vise à doter le Mali d'un cadre de référence des actions à mener dans le domaine des droits de l'homme dont l'application de la loi N°2013-015 du 21 mai 2013 modifiée, portant protection des données à caractère personnel.

Le programme "Protection des Données à Caractère Personnel" est adossé aux axes du PSD à savoir:

- assurer le fonctionnement de l'Autorité et la régulation du numérique;
- garantir le respect des droits fondamentaux des citoyens par la protection des données à caractère personnel.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2019 - 2022

Indicateurs		Unité	2019	2020	2021	2022
1	Nombre de sessions tenues par an	Nombre	6	7	7	4
2	Taux d'organisation de sessions ordinaires et extraordinaires	%	0	116	116,66	67
3	Taux de traitement des dossiers de mise en conformité	%	0	98	73,55	70
4	Taux de réalisation des missions de contrôle	%	0	100	85,24	74
5	Taux d'accroissement des formalités déclaratives	%	0	30	287,5	24
6	Taux d'accroissement des plaintes	%	0	30	400	70

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 1 programme.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Protection des Données à Caractère personnel	1 195 325	1 604 380	1 049 469	1 109 883
Total :	1 195 325	1 604 380	1 049 469	1 109 883

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	337 528	377 583	361 559	379 130
Biens et services	565 026	835 832	592 370	625 421
Transferts et subventions	201 806	0	0	0
Investissement	90 965	390 965	95 540	105 332
Total :	1 195 325	1 604 380	1 049 469	1 109 883

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 2.095 Protection des Données à Caractère personnel

Responsable du Programme : le Président de l'Autorité.

Présentation stratégique du Programme

Le présent programme permet à l'Autorité d'accomplir sa mission de protection de données personnelles et de participer à la réglementation du secteur. Il vise également à assurer la gestion administrative et financière de l'ensemble de ses services à savoir la Direction Administrative et Financière, la Direction de la Communication et des Relations Publiques, la Direction des Affaires Juridiques et du Contentieux, la Direction de la Technique et du Contrôle.

b).Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance de ce programme est bâti autour de trois objectifs spécifiques :(i) Assurer le fonctionnement régulier de l'Autorité ; (ii) Assurer la visibilité de l'Autorité ;(iii) assurer la régulation et le contrôle du traitement de données personnelles.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter les efforts à fournir à court et moyen termes. Les détails des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés, sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Objectif 1: Assurer le fonctionnement régulier de l'Autorité					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Taux d'organisation des sessions ordinaires et extraordinaires	%	33%	100	100	100
Moyen de Vérification : PV de sessions, rapport d'activités					
Précision Méthodologique : (Nombre de sessions tenues/ Nombre de sessions prévues)*100					
1.2 Taux d'exécution du budget	%	34,82%	100	100	100
Moyen de Vérification : Compte administratif, compte de gestion					
Précision Méthodologique : (Total de crédit liquidé/ Dotation budgétaire annuelle)*100					
1.3 Taux de réalisation du plan de formation	%	33,33	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activité, rapport de formation					
Précision Méthodologique : (Nombre de personnes formées / Nombre de personnes prévues)*100					
Objectif 2: Assurer la visibilité de l'Autorité					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Taux de réalisation du plan annuel de communication	%	11%	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités					
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités de communication réalisées/ Nombre d'activités de communication prévues)*100					
2.2 Taux de participation aux rencontres internationales et nationales	%	33%	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports d'activités, rapports de missions					
Précision Méthodologique : (Nombre de participation aux rencontres internationales/nombre de participations prévues) x 100					

Objectif 3: Assurer la régulation et le contrôle du traitement de données personnelles

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
3.1 Taux de traitement des dossiers de mise en conformité	%	98%	100	100	100

Moyen de Vérification : Registres de déclaration, rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de dossiers traités / Nombre de dossiers reçus) x 100

3.2 Taux de traitement des plaintes	%	80%	100	100	100
-------------------------------------	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Registres de plainte, rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de plaintes traitées / Nombre de plaintes reçues) x 100

3.3 Taux de réalisations des missions de contrôle	%	84%	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Le planning de contrôle, rapport d'activités et les rapports de mission

Précision Méthodologique : (Nombre de missions effectuées/ nombre de missions prévues)*100

3.4 Taux d'adoption des normes	%	-	100	100	100
--------------------------------	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Le rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de normes élaborés/ nombres de normes programmées)*100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	337 528	377 583	361 559	379 130
Biens et services	565 026	835 832	592 370	625 421
Transferts et subventions	201 806			
Investissement	90 965	390 965	95 540	105 332
Total :	1 195 325	1 604 380	1 049 469	1 109 883

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Protection des données à caractère personnel	1 195 325	1 604 380	1 267 177	1 346 640
Total :	1 195 325	1 604 380	1 049 469	1 109 883

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	4	5	5	5
CATEGORIE B2	1	1	1	1
CATEGORIE C		1	1	1
AUTRES	1	1	1	1
Total :	6	8	8	8

Action 01 Protection des données à caractère personnel
Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	337 528	377 583	361 559	379 130
Biens et services	565 026	835 832	592 370	625 421
Investissement	90 965	390 965	95 540	105 332
Total	993 519	1 604 380	1 049 469	1 109 883

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Tenue des sessions ordinaires/extraordinaires.	148 000
1.2.1 Frais de transport (billets d'avions et entretien du matériel roulant)	75 206
1.2.2 Gestion du personnel (rémunération, élaboration, adoption et mise en oeuvre du cadre organique etc.)	377 583
1.2.3 Approvisionnement du service en biens consommables, durables et autres	131 824
1.2.4 Approvisionnement en services : électricité	24 000
1.2.5 Approvisionnement en services : eau	5 000
1.2.6 Approvisionnement en Services : frais de réparation (courant faible et fort, ascenseurs) , entretiens des climatiseurs, nettoyage , gardiennage, etc	41 541
1.2.7 Approvisionnement en Services (redevances téléphoniques et autres)	15 000
1.2.8 Approvisionnement en Services : frais postaux	1 020
1.2.9 Construction et équipement du 3ème niveau du bâtiment (siège de l'Autorité)	300 000
1.2.10 Mise en oeuvre du plan de développement informatique et acquisition d'autres matériels	90 965
1.2.11 Etudes et documentations (RA , RAP, DPPD-PAP, PSD, le compte gestion et autres)	27 298
1.2.12 Frais de transport (carburant et lubrifiants)	107 012
1.2.13 Approvisionnement en Services (frais d'internet et autres)	25 000
1.3.1 Réalisation du plan de formation 2024 à 2027 (en investigation et sécurité informatique des commissaires de l'Autorité, des Cadres et autres formations)	51 931
1.3.2 Education à la protection des données personnelles dans l'environnement numérique	30 000
2.1.1 Réalisation du plan de communication 2024 à 2027(microprogramme, support de communication, sensibilisation, couverture médiatique et autres activités etc)	50 000
2.2.1 Participation aux rencontres internationales et nationales	87 000
3.1.1 Suivi de mise en oeuvre des recommandations issues des missions de contrôles	1 000
3.2.1 Examen et instruction des plaintes	1 000
3.3.1 Organisation des missions de contrôle	10 000
3.4.1 Fixation des normes dans le cadre de la prospection (politique, commerciale) et la durée de conservation des données traitées etc	2 000
3.4.2 Maîtrise des données personnelles dans le cadre de la digitalisation de l'administration	2 000
Total	1 604 380

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Programmes	Désignation	AE	Crédits de paiement			
	Source de financement	2024	2023	2024	2025	2026
2.095	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	EXTENSION SIEGE APDP	300 000	0	300 000	0	0
Total :		300 000	0	300 000	0	0

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le Ministère des Affaires religieuses, du Culte et des Coutumes a pour mission d'élaborer et de mettre en oeuvre la Politique nationale en matière d'exercice, d'expression, d'enseignement ou de diffusion des convictions religieuses ou morales et des cultes.

La politique Nationale de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent et de terrorisme vise à mettre en place un cadre inclusif de concertation et de coordination intersectoriel pour la mise en oeuvre des actions du Gouvernement et ses partenaires en matière de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme.

A ce titre, il est chargé de :

- l'élaboration et le contrôle de l'application des règles relatives à l'exercice de la liberté religieuse et du culte, à l'enseignement des religions et des cultes, aux prêches, à la création et au fonctionnement des établissements religieux, des missions et congrégations, des édifices de culte et des associations confessionnelles ;
- l'élaboration et le contrôle de l'application des règles relatives à l'organisation des pèlerinages et des fêtes religieuses ;
- l'élaboration et le contrôle de l'application des règles relatives au financement des activités religieuses ou de culte, aux oeuvres caritatives des établissements religieux et des édifices de culte, des missions, congrégations et associations confessionnelles ;
- le suivi des relations des associations confessionnelles ou de culte avec les associations étrangères et les organisations internationales non gouvernementales poursuivant des buts similaires;
- la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme

I.2 Les contraintes et les défis

Cette partie comprend une analyse des principales contraintes rencontrées et des défis qu'elles posent. Cette analyse porte sur chacun des programmes et globalement sur la mise oeuvre de la stratégie du ministère.

I.2.1 Contraintes

- la difficulté de traduire sur un plan technique la dimension spirituelle du Département ;
- la forte réticence de la communauté religieuse face à la régulation de l'Etat en matière de religion et de culte ;
- la faiblesse dans la coordination et l'encadrement des organisations et des pratiques religieuses ;
- la méconnaissance et les difficultés d'application des textes juridiques existants ;
- l'insuffisance de textes législatifs et réglementaires de gestion des pratiques religieuses au Mali.

I.2.2 Défis

- la meilleure coordination et l'encadrement des organisations et des pratiques religieuses ;
- la restauration d'une confiance pleine et entière entre l'Etat et le monde religieux ;
- l'apport, la réponse appropriée à l'extrémisme violent et au radicalisme ;
- la continuation et le maintien de l'entente entre les différentes confessions religieuses ;
- le maintien et le renforcement du dialogue inter et intra religieux et la bonne entente entre les différents leaders religieux ;
- la vulgarisation des textes juridiques existants ;
- le renforcement du cadre législatif et réglementaire en matière de religion et du culte.

I.3 La politique sectorielle

Le Ministère des affaires religieuses et du culte ne dispose pas encore de document de planification à moyen termes en matière de politique nationale de religion et du culte. Cependant, il assure le leadership de la politique nationale de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent et le radicalisme. Il est spécifiquement chargé du Pilier n°1 (prévention). Cette Politique vise entre autres à :

- Créer un cadre de concertation adéquat avec l'implication de tous les acteurs concernés ;
- Identifier et évaluer les menaces afin d'éliminer toutes les conditions propices au développement de l'extrémisme violent et du terrorisme et poursuivre tous les auteurs et complices de l'extrémisme violent et du terrorisme commis tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du territoire national ;

- Renforcer le sentiment d'appartenance à une même nation juste et solidaire et intensifier les mesures de lutte contre l'impunité conformément aux instruments internationaux dont le Mali fait partie.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2019 - 2022

Indicateurs		Unité	2019	2020	2021	2022
1	Taux de satisfaction des pèlerins	%	95	95	95	95
2	Classement indice mondial du terrorisme	Rang /163 pays	-	-	-	7

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 2 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Administration Générale	1 168 598	1 188 914	901 933	958 968
Religion et Culte	767 024	820 234	994 050	1 087 250
Total :	1 935 622	2 009 148	1 895 983	2 046 218

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	228 504	259 020	201 924	211 737
Biens et services	850 033	1 009 785	781 370	834 006
Transferts et subventions	511 479	444 737	439 855	478 336
Investissement	345 606	295 606	472 834	522 139
Total :	1 935 622	2 009 148	1 895 983	2 046 218

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.015 Administration Générale

Responsable du programme : le Secrétaire Général

a) Présentation stratégique du programme :

Ce programme a pour objet d'assurer la coordination et la supervision des activités du département, de prévenir la propagation de l'extrémisme violent et d'assurer une meilleure gestion des ressources matérielles et financières du département. Sa mise en oeuvre est assurée à travers trois (03) actions :

- Conduite et pilotage de la politique en matière d'affaires religieuses et du culte ;
- Gestion des ressources financières et matérielles ;
- Prévention de l'extrémisme violent

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme I est bâti autour de deux objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à (i) la mise en synergie les actions des structures du département (ii) la gestion efficiente des ressources matérielles et financières du département, (iii) réduire la vulnérabilité des jeunes à la radicalisation, à la l'extrémisme violent et au terrorisme.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Mettre en synergie les actions des structures du département					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Taux de réalisation des activités du département	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités, PV de réunions

Précision Méthodologique : Nombre de réunions tenues/nombre de réunions programmées*100

1.2 Taux d'exécution d'appui aux associations religieuses	%	80	100	100	100
---	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : Nombre d'activités de prévention réalisées/nombre d'activités de prévention programmées*100

Objectif 2: Assurer la gestion efficiente des ressources matérielles et financières du département					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Taux d'exécution du budget	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Compte administratif

Précision Méthodologique : (Total crédits liquidés/Total crédits notifiés) x 100

2.2 Taux de réalisation du plan de renforcement des capacités	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : rapport de formation

Précision Méthodologique : (Nombre de personnes formés / Nombre prévu) x 100

Objectif 3: Réduire la vulnérabilité des jeunes à la radicalisation, à l'extrémisme violent et au terrorisme

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
3.1 Taux de mise en oeuvre de la campagne de prévention contre l'EVT	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de groupes sensibilisés / Nombre de groupes ciblés) x 100

3.2 Taux de mise en oeuvre du plan d'assistance aux groupes vulnérables	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités, rapports de mission

Précision Méthodologique : (Nombre de personnes appuyées / Nombre de personnes identifiées) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	185 794	256 110	199 022	208 694
Biens et services	561 577	715 329	469 671	495 870
Transferts et subventions	273 121	169 369	182 715	198 701
Investissement	148 106	48 106	50 525	55 703
Total :	1 168 598	1 188 914	901 933	958 968

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Coordination et pilotage de la politique du département	778 455	684 140	827 213	879 579
Gestion et des ressources financières et matérielles	390 143	282 524	412 364	445 299
Prévention de l'extrémisme violent		222 250	182 666	194 585
Total :	1 168 598	1 188 914	901 933	958 968

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	6	12	13	14
CATEGORIE B1	6	5	5	5
CATEGORIE B2	6	4	4	4
CATEGORIE C		2	2	2
AUTRES	1	27	28	29
Total :	19	50	52	54

Action 01 Coordination et pilotage de la politique du département

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	169 173	247 108	181 218	190 025
Biens et services	389 913	267 663	161 539	170 550
Transferts et subventions	219 369	169 369	182 715	198 701
Total	778 455	684 140	525 472	559 276

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Organisation des réunions de pilotage	256 163
1.1.2 Prise en charge des salaires et accessoires de salaire du Cabinet	247 108
1.1.3 Mise en place et appui au Conseil National des Autorités religieuses, traditionnelles et coutumières	10 000
1.2.1 Appuis aux activités religieuses	170 869
Total	684 140

Action 02 Gestion et des ressources financières et matérielles

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	16 621	9 002	17 804	18 669
Biens et services	171 664	225 416	179 966	190 003
Investissement	148 106	48 106	50 525	55 703
Total	336 391	282 524	248 295	264 375

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Prise en charge des salaires du personnel de la DFM	9 002
2.1.2 Préparation du budget du département	16 000
2.1.3 Suivi de l'exécution du budget	243 412
2.2.1 Renforcement de capacités du personnel de la DFM en PPM	14 110
Total	282 524

Action 03 Prévention de l'extrémisme violent

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Biens et services	0	222 250	128 166	135 317
Total	0	222 250	128 166	135 317

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Animation d'un cadre d'échanges, de partage et de capitalisation des initiatives et actions de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme	22 250
3.1.2 Organisation de campagnes d'information auprès des populations déplacées face au danger de l'extrémisme violent	30 000
3.1.3 Organisation de réunions de coordination et d'évaluation de la PNLEVT	32 000
3.1.4 Voyages d'études et d'échanges d'expériences	14 000
3.1.5 Prise en charge du fonctionnement de la SP	50 000
3.1.6 Prise en charge du fonctionnement de la Cellule CRPR/EViolent	50 000
3.2.1 Appui à la réinsertion des couches vulnérables	24 000
Total	222 250

Le Programme : 2.039 Religion et Culte

Responsable du programme : le Conseiller Technique

a) Présentation stratégique du programme

Il contribue à renforcer la cohésion entre les courants confessionnels (croyances et pratiques religieuses et culte).

Sa mise en oeuvre sera assurée par une action "Gestion des affaires religieuses et du culte".

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

La mise en oeuvre du programme « Religion et culte » vise à atteindre spécifiquement trois objectifs. Ces objectifs assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

Objectif 1: Faciliter le bon accomplissement du culte					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Taux de satisfaction des pèlerins des prestations fournies	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Sondage auprès des pèlerins

Précision Méthodologique : (Nombre de pèlerins satisfaits/ Nombre de pèlerins sondés) x 100

1.2 Taux d'appuis aux activités religieuses	%	100	90	100	100
---	---	-----	----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : Nombre d'activités réalisées/nombred'activités programmées*100

Objectif 2: Renforcer le dialogue inter et intra religieux					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Taux d'exécution du programme de concertation/d'échanges inter/intra religieux	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : Nombre de rencontres tenues/nombre de rencontres programmées

2.2 Taux de prévention des litiges/conflits confessionnels	%	90	100	100	100
--	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : PV règlement litiges, Rapports d'activités

Précision Méthodologique : Nombre de litiges réglés/nombre de litiges rapportés

Objectif 3: Encadrer le verbe et l'action religieux					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
3.1 Taux de suivi des associations religieuses	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : Nombre d'associations véhiculant des message de paix et de cohésion/Nombre programmé) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	42 710	2 910	2 902	3 043
Biens et services	288 456	294 456	311 699	338 136
Transferts et subventions	238 358	275 368	257 140	279 635
Investissement	197 500	247 500	422 309	466 436
Total :	767 024	820 234	994 050	1 087 250

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Gestion des pèlerinages	388 358	425 368	415 360	455 449
Elaboration et pilotage de la politique des affaires religieuses et du culte	378 666	394 866	665 223	724 782
Total :	767 024	820 234	994 050	1 087 250

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE B1		1	1	1
CATEGORIE C		1	1	1
AUTRES		3	3	3
Total :		5	5	5

Action 01 Gestion des pèlerinages**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Transferts et subventions	238 358	275 368	257 140	279 635
Investissement	150 000	150 000	158 220	175 814
Total	388 358	425 368	415 360	455 449

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge des activités de la maison du Hadj (formations, entretiens, eau, électricité..)	187 562
1.1.2 Appui à l'organisation du Hadj	52 500
1.1.3 Prise en charge des salaires (maison du Hadj)	22 806
1.2.1 Equipement des Directions Régionales	150 000
1.2.2 Suivi des prestations des EP	12 500
Total	425 368

Action 02 Elaboration et pilotage de la politique des affaires religieuses et du culte**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	42 710	2 910	2 902	3 043
Biens et services	288 456	294 456	311 699	338 136
Investissement	47 500	97 500	264 089	290 622
Total	378 666	394 866	578 690	631 801

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Prise en charge des salaires DNARC/DRARC	2 910
2.1.2 Organisation des concertations inter/intra religieuses	10 000
2.1.3 Participation de la DNARC aux fêtes religieuses	11 400
2.1.4 Prise en charge du fonctionnement et l'équipement de la DNARC/DRARC	330 056
2.1.5 Etudes/recherches sur les activités religieuses	30 500
2.2.1 Organisation des missions de prévention des litiges/conflits confessionnels	10 000
Total	394 866

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2024	2023	2024	2025	2026
2.039	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	PROJET EQUIPEMENT DIRECTIONS REGIONALES DE LA CULTE	150 000	150 000	150 000	158 220	175 814
Total :		150 000	150 000	150 000	158 220	175 814

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Conformément aux dispositions de l'article 7 du Décret n°2021-0474/PT-RM du 26 juillet 2021 fixant les attributions spécifiques des membres du Gouvernement, le Ministre de la Réconciliation, de la Paix et de la Cohésion Nationale, Chargé de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation Nationale a pour mission de préparer et de mettre en oeuvre la politique de réconciliation nationale en vue du renforcement de la Réconciliation nationale de la Cohésion sociale et de la Paix.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- la conduite du processus de dialogue inclusif et de réconciliation nationale ainsi que le suivi des institutions mises en place à cet effet en rapport avec le Ministre du Travail et de la Fonction Publique ;
- le suivi de la mise en oeuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation issu du processus d'Alger ;
- la participation aux négociations en vue de parvenir à une paix durable ;
- la participation au suivi des relations du Mali avec les gouvernements étrangers et les organisations internationales impliquées dans le processus de rétablissement et de consolidation de la paix dans les régions du Nord ;
- l'instauration d'un climat de paix et de confiance entre les différentes communautés ;
- la participation à la sensibilisation et à l'information pour le retour au Mali des Maliens réfugiés à l'extérieur.

Le Département est structuré autour du programme 1.016 « Administration Générale » qui est placé sous la responsabilité du Secrétaire Général du Ministère.

Il s'occupe de :

- la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du Département ;
- la gestion des ressources humaines, matérielles et financières.

Le cadre de performance du programme 1.016 est bâti autour de trois objectifs spécifiques.

Objectif 1 : Coordonner l'élaboration et la mise en oeuvre de la Politique Nationale de Réconciliation ;

Objectif 2 : Renforcer les capacités de pilotage et de suivi du processus de réconciliation nationale ;

Objectif 3 : Assurer une gestion efficace des ressources humaines, matérielles et financières du département.

A ces objectifs, sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leurs progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes.

I.2 Les contraintes et les défis

Le Ministère de la Réconciliation, de la Paix et de la Cohésion nationale, chargé de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation nationale, a pour mission de préparer et de mettre en oeuvre la politique de réconciliation nationale en vue du renforcement de la Réconciliation nationale de la Cohésion sociale et de la Paix.

I.2.1 Contraintes

Les principales contraintes dans le cadre du processus de mise en oeuvre de la stratégie de la réconciliation nationale sont :

- l'insuffisance de cadres de concertation permanents entre l'Etat et les populations ;
- l'instabilité de la situation sécuritaire ;
- l'imprévisibilité de certaines activités de réconciliation ;
- l'insuffisance des ressources financières ;
- l'inaccessibilité de certaines zones de mission (insécurité, hivernage, état des routes, etc.)

I.2.2 Défis

Les contraintes ci-dessus évoquées engendrent les défis suivants :

- recréer une nouvelle gouvernance qui inspire confiance aux populations ;
- refonder un nouveau Contrat Social de vie commune ;
- revoir le budget à allouer au département ;
- réconcilier les Maliens entre eux, les citoyens et l'Etat.

I.3 La politique sectorielle

La crise politique et sécuritaire qui a secoué le Mali en 2012 a largement entamé le tissu social du pays. Le changement de régime intervenu en mars 2012 et l'occupation des deux-tiers du pays par des groupes armés séparatistes, extrémistes violents et narcoterroristes ont fragilisé le tissu social, les relations intercommunautaires et exacerbé les tensions sociales.

Le dialogue politique avec les groupes armés et la réconciliation ont été promus comme des priorités nationales par le Président de la République et son Gouvernement. A cet effet, le Ministère de la Réconciliation Nationale et du Développement des Régions du Nord (MRNDRN) a été créé en 2013, avec pour mission de conduire la politique nationale concourant au retour de la paix et de la cohésion entre la mosaïque de populations et de cultures qui composent le Mali.

Pour mener à bien cette mission, le Gouvernement a adopté par Décret n°2022-0410/PT-RM du 11 juillet 2022 la stratégie nationale de la réconciliation et de la cohésion sociale.

Objectif global :

Parvenir à la réconciliation nationale, à la paix et au vivre ensemble pour une paix durable.

Objectifs spécifiques :

Les objectifs spécifiques sont :

- Objectif spécifique 1 : Faciliter la mise en oeuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation et assurer la coordination de sa mise en oeuvre ;
- Objectif spécifique 2 : Renforcer le dialogue et le vivre-ensemble ;
- Objectif spécifique 3 : Consolider les mécanismes de prévention et de gestion des conflits et de la promotion de la paix ;
- Objectif spécifique 4 : Renforcer les capacités des acteurs en matière de cohésion sociale et de réconciliation nationale ;
- Objectif spécifique 5 : Renforcer la coordination et le partenariat autour de la cohésion sociale et la réconciliation.

La stratégie de réconciliation nationale s'articule autour de six (6) principaux axes :

- axe stratégique 1: Vulgarisation de l'Accord pour la Paix et coordination de sa mise en oeuvre ;
- axe stratégique 2 : Promotion de la culture de la paix et des Droits de l'Homme ;
- axe stratégique 3 : Renforcement des mécanismes et méthodes de prévention et de gestion des conflits ;
- axe stratégique 4 : Promotion de projets intégrateurs.
- axe stratégique 5 : Renforcement des capacités des acteurs de la réconciliation (acteurs institutionnels et société civile : légitimités traditionnelles, religieuses et coutumières, femmes et jeunes etc.) ;
- axe stratégique 6 : Renforcement des capacités de pilotage et de suivi du processus de mise en oeuvre.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2019 - 2022

Indicateurs		Unité	2019	2020	2021	2022
1	Nombre de sessions de formation de médiateurs communautaires dans les zones rurales	Nbre	12	6	6	14
2	Nombre de rencontres de concertations et de dialogue intercommunautaires	Nbre	10	10	10	11

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 2 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Administration Générale	1 109 690	1 838 202	1 668 662	1 849 557
Total :	1 109 690	1 838 202	1 668 662	1 849 557

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	122 678	114 316	131 412	137 797
Biens et services	829 706	829 706	550 971	614 162
Transferts et subventions	157 306	894 180	986 279	1 097 598
Total :	1 109 690	1 838 202	1 668 662	1 849 557

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.016 Administration Générale

Responsable du Programme : le Secrétaire Général du Ministère

a) Présentation stratégique du programme :

le programme administration générale s'occupe de:

- la coordination , l'évaluation , le contrôle , l'animation et la supervision des activités du Département;
- la gestion des ressources humaines ,matérielles et financières.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme administration générale est bâti autour de trois objectifs spécifiques :

- coordonner l'élaboration et la mise oeuvre de la politique nationale de la Réconciliation ;
- renforcer les capacités de pilotage et de suivi du processus de réconciliation nationale ;
- assurer une gestion efficace des ressources humaines, matérielles et financière du département.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leurs progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Coordonner l'élaboration et la mise en oeuvre de la Politique Nationale de Réconciliation.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Pourcentage de rencontres thématiques tenues	%	100	95	97	100

Moyen de Vérification : Moyens de vérification : Comptes rendus de réunions, rapport annuel MRPCN-APR et les revues sectorielles de la CPS.

Précision Méthodologique : Précisions méthodologiques : (nombre de rencontres thématiques tenues / nombre total de rencontres thématiques sollicitées) x 100

1.2 Taux d'adoption des textes et documents de références	%	100	95	96	100
---	---	-----	----	----	-----

Moyen de Vérification : Moyen de vérification: Rapports d'activités MRPCN-APR

Précision Méthodologique : Précisions méthodologiques : (nombre de textes et documents de référence adoptés / nombre total de textes et documents de référence prévus,) x 100

1.3 Taux de mise en oeuvre des partenariats stratégiques conclus autour de la réconciliation	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Moyens de vérification : Accords de partenariat/ MRPCN-APR et les conventions de financement.

Précision Méthodologique : Précisions méthodologiques : Taux (%) = (nombre de partenariats stratégiques exécutés / nombre total de partenariats stratégiques conclus) x 100

Objectif 2: Renforcer les capacités de pilotage et de suivi du processus de réconciliation nationale.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Taux d'opérationnalisation des structures au niveau national et régional	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Moyens de vérification : Comptes rendus de réunions, procès-verbaux et textes de création

Précision Méthodologique : Précisions méthodologiques : (nombre de structures opérationnelles / nombre total de structures créées) x100

2.2 Taux de réalisation des formations du personnel du département et des acteurs de la réconciliation	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Moyens de vérification : rapport annuel MRPCN-APR

Précision Méthodologique : Précisions méthodologiques : (nombre de formations réalisées / nombre total d'activités de formations programmées) x100

Objectif 3: Assurer une gestion efficace des ressources humaines, matérielles et financières du département.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
3.1 Taux d'exécution du budget	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Moyens de vérification : compte administratif, situations d'exécution périodique

Précision Méthodologique : Précisions méthodologiques : (montant des crédits liquidés / dotation budgétaire) x 100

3.2 Taux de satisfaction des besoins en personnel des structures	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Moyens de vérification : fichier du personnel

Précision Méthodologique : Précisions méthodologiques : (effectifs présents / besoins en personnel) x 100

3.3 Taux de satisfaction des besoins en matériels et équipements des structures	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Moyens de vérification : documents de la comptabilité matières

Précision Méthodologique : Précisions méthodologiques : (nombre de matériels et équipements acquis/ nombre total des besoins en matériels) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	122 678	114 316	131 412	137 797
Biens et services	829 706	829 706	550 971	614 162
Transferts et subventions	157 306	894 180	986 279	1 097 598
Total :	1 109 690	1 838 202	1 668 662	1 849 557

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Coordination et pilotage de la politique du département	537 153	508 333	690 282	753 987
Gestion financière et matérielle	572 537	592 995	715 173	796 842
Renforcement des actions de développement dans les régions du nord		736 874	811 670	902 036
Total :	1 109 690	1 838 202	1 668 662	1 849 557

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	7	11	11	11
CATEGORIE B1	2	5	5	5
CATEGORIE B2	1	2	2	2
CATEGORIE C	2	3	3	3
AUTRES	16	47	49	51
Total :	28	68	70	72

Action 01 Coordination et pilotage de la politique du département

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	96 633	67 813	103 513	108 543
Biens et services	440 520	440 520	82 271	90 497
Total	537 153	508 333	185 784	199 040

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge des dépenses liées aux salaires et accessoires de salaires des cadres et agents relevant du Cabinet	67 813
1.1.2 Organisation de rencontres, forums, ateliers dans le cadre de dialogues ;	156 506
1.2.1 Sensibilisation, information & communication ;	105 410
2.1.1 Organisation des réunions statutaires et missions à l'intérieur et à l'extérieur dans le cadre du renforcement des capacités de pilotage et de suivi du processus de réconciliation nationale	22 098
2.2.1 Appui aux initiatives de Réconciliation et de cohésion sociale.	156 506
Total	508 333

Action 02 Gestion financière et matérielle

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	26 045	46 503	27 899	29 254
Biens et services	389 186	389 186	468 700	523 665
Transferts et subventions	157 306	157 306	174 609	195 562
Total	572 537	592 995	671 208	748 481

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Exécution et Suivi du Budget	267 277
3.2.1 Prise en charge des dépenses de personnel	46 503
3.2.2 Renforcement des capacités des agents	16 730
3.3.1 Préparation du Budget	262 485
Total	592 995

Action 03 Renforcement des actions de développement dans les régions du nord

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Transferts et subventions	0	736 874	811 670	902 036
Total	0	736 874	811 670	902 036

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.3.1 Prise en charge des dépenses de personnel de l'ADNM	272 507
1.3.2 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de l'ADNM	163 777
1.3.3 Organisation des cadres de concertation et/ou appuis aux autorités régionales et collectivités territoriales	60 000
1.3.4 Appui au financement de projets de réinsertion socio-économique de jeunes non combattants dans les	200 590
1.3.5 Exécution des travaux de réalisation et/ou réhabilitation d'infrastructures socio-économiques de base	30 000
1.3.6 Elaboration de rapports de suivi de l'exécution des projets/programmes dans les régions du Nord	10 000
Total	736 874

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)**I.1 La mission**

L'Autorité de Gestion des Réparations en faveur des Victimes des Crises a pour mission d'assurer la gestion des réparations des préjudices causés par les violations graves des Droits de l'Homme depuis 1960. A ce titre, elle est chargée de:

- d'élaborer les mesures de réparation des préjudices subis du fait des violations graves des Droits de l'Homme commises en lien avec les crises depuis 1960 ;
- procéder à l'identification et à l'enregistrement des victimes civiles et militaires ;
- évaluer les préjudices subis par les victimes ;
- de déterminer les réparations à allouer aux victimes ;
- de fournir les réparations aux victimes ;
- de recevoir et gérer les fonds affectés aux réparations ;
- de procéder à la liquidation des indemnités financières et des remboursements ;
- d'appuyer et suivre la mise en œuvre des réparations symboliques ;
- de proposer toutes les mesures d'ordre législatif, réglementaire ou institutionnel nécessaires à la bonne gestion des réparations.

I.2 Les contraintes et les défis

Les contraintes et défis à relever sont les suivants :

I.2.1 Contraintes

- l'absence de délégations régionales ;
- la faiblesse des archives pour reconstituer efficacement les faits ;
- la faiblesse des outils de gestion pour enclencher le processus de réparations des victimes.

I.2.2 Défis

- accélérer la mise en place des délégations régionales de l'Autorité ;
- mettre en place une base de données des victimes issues des différentes crises ;-
- réparer les dommages dans des délais raisonnables.

I.3 La politique sectorielle

Les actions de l'Autorité s'inscrivent dans le cadre du processus de réconciliation nationale. A ce titre, elles rentrent dans le cadre de la mise en œuvre du processus de paix qui a abouti à la signature de l'Accord d'Alger pour la Paix et la Réconciliation au Mali qui vise notamment la réhabilitation des sinistrés, d'une part, et le Cadre Stratégique de la Réfondation de l'Etat 2022-2023, d'autre part.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques**Tableau 1 : Quelques indicateurs 2019 - 2022**

Indicateurs	Unité	2019	2020	2021	2022

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 1 programme.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Gestion des Réparations en Faveur des Victimes des Crises au Mali.		1 587 167	0	0
Total :		1 587 167	0	0

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel		857 763	0	0
Biens et services		629 404	0	0
Investissement		100 000	0	0
Total :		1 587 167	0	0

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 2.099 Gestion des Réparations en Faveur des Victimes des Crises au Mali.

La mise en oeuvre du programme vise à renforcer la réconciliation nationale au Mali. Pour ce faire, la réparation des préjudices subis par les victimes des crises successives constitue un préalable que l'Autorité assure. En l'absence d'une réelle politique de réconciliation nationale, le programme vise deux objectifs spécifiques:

1. Assurer de façon efficace le programme de réparation des préjudices subis par les victimes
2. Renforcer les capacités opérationnelles de l'Autorité et sa visibilité.

A ces objectifs, sont associés des indicateurs de performance, pour mesurer leur atteinte :

1. Assurer de façon efficace et efficiente les indemnisations en faveur des victimes des crises ;
2. Renforcer les capacités institutionnelles et opérationnelles de l'AVRCM

Objectif 1: Renforcer les capacités institutionnelles et opérationnelles de l'AGRV					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Disponibilité des outils de gestion (manuel de procédures, guide d'investigation...)	Nombre	-	2	2	2

Moyen de Vérification : Rapports d'activités, outils validés

Précision Méthodologique : Dénombrement

1.2 Taux de réalisation du programme annuel de renforcement des capacités du personnel	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités, rapports de formation

Précision Méthodologique : (Nombre de personnes maîtrisant les outils de gestion / Nombre programmé) x 100

1.3 Nombre d'antennes opérationnelles	Nombre	-	3	3	3
---------------------------------------	--------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre d'antennes fonctionnelles / Nombre programmé) x 100

1.4 Taux de mise en oeuvre de la stratégie de communication	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités, état de mise en oeuvre de la stratégie

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités programmées) x 100

Objectif 2: Assurer de façon efficace et efficiente les indemnisations en faveur des victimes de crises					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Taux de clôture des dossiers reçus	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de dossiers approuvés / Nombre de dossiers recevables) x 100

2.2 Taux de réalisation du programme annuel d'indemnisation	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de victimes indemnisés / Nombre de dossiers approuvés) x 100

2.3 Taux d'exécution du budget	%	-	100	100	100
--------------------------------	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Comptes Administratifs, Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Crédits notifiés / Crédits liquidés) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel		857 763	0	0
Biens et services		629 404	0	0
Investissement		100 000	0	0
Total :		1 587 167	0	0

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Gestion des Réparations en Faveur des Victimes des Crises au Mali.		1 587 167	0	0
Total :		1 587 167	0	0

Action 01 Gestion des Réparations en Faveur des Victimes des Crises au Mali.**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	0	857 763	0	0
Biens et services	0	629 404	0	0
Investissement	0	100 000	0	0
Total	0	1 587 167	0	0

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Elaboration et validation des outils de gestion	20 000
1.3.1	Installation/Equipement des antennes régionales	140 000
1.4.1	Elaboration et mise en oeuvre d'une stratégie de communication	30 000
2.1.1	Organisation des comités de pilotage	54 000
2.1.2	Missions d'investigations	100 000
2.2.1	Suivi-évaluation du programme annuel d'indemnisation	60 000
2.3.1	Prise en charge des salaires et accessoires de salaires	857 763
2.3.2	Acquisitions de biens (fournitures et mobiliers de bureaux, carburants, lubrifiants, matériels roulants)	125 404
2.3.3	Acquisitions de services (eau, électricité, bail, entretien des locaux, internet)	200 000
Total		1 587 167

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le Ministre de l'Industrie et du Commerce prépare et met en oeuvre la politique nationale d'organisation et de promotion en matière d'Industrie et du Commerce.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- la création d'un environnement favorable à la promotion des industries ;
- le suivi des unités industrielles en rapport avec les ministres sectoriels compétents et la mise en oeuvre d'actions ou de stratégies de renforcement de leur compétitivité et de leur contribution au développement économique et social du pays ;
- l'élaboration et le contrôle de l'application des règles en matière d'implantation et d'exploitation des industries ;
- l'aménagement des zones industrielles ;
- la promotion et le développement de la propriété industrielle ;
- l'élaboration et le contrôle de l'application des normes et de la qualité de la fabrication des produits industriels ;
- les actions de promotion du commerce intérieur et extérieur et de la concurrence ;
- l'élaboration et le contrôle de l'application des règles du commerce et de la concurrence ;
- la participation à l'élaboration des accords commerciaux et au suivi de leur mise en oeuvre ;
- la participation à l'organisation de la lutte contre la fraude en matière d'importation et d'exportation ainsi qu'en matière de distribution des biens à l'intérieur du pays ;
- le contrôle des poids et mesures, de la qualité des produits et des prix institués ;
- le contrôle de l'exécution des exonérations ou des subventions publiques accordées aux opérateurs économiques privés, en liaison avec les ministres concernés, notamment le ministre chargé des finances ;
- l'organisation de l'approvisionnement régulier du pays en produits de première nécessité et la maîtrise des prix de ces produits ;
- la protection des consommateurs ;
- l'élaboration et la mise en oeuvre des stratégies pour le développement des petites et moyennes entreprises ;
- la promotion et le développement de l'entrepreneuriat national ;
- le suivi et la mise en oeuvre des accords d'investissement ou de concrétisation de promesses d'investissement ;
- la promotion et le développement des investissements directs nationaux ou étrangers ;
- la promotion et le développement des systèmes financiers décentralisés ;
- l'élaboration des règles relatives au partenariat public-privé et aux mécanismes innovants de financement de l'économie nationale, en rapport avec le ministre chargé de l'économie ;
- la participation au processus de sélection et de pilotage des projets de partenariat public-privé ;
- la participation à la promotion des intérêts économiques du Mali dans le monde ;
- l'appui au développement des initiatives privées et le renforcement de la compétitivité des entreprises, des sociétés et de leur contribution au développement économique et social du Pays ;
- l'amélioration du climat des affaires et le renforcement de la compétitivité et de l'attractivité de l'économie nationale ;
- la coordination du dialogue entre l'Etat et les institutions représentatives du secteur privé.

I.2 Les contraintes et les défis

Cette partie comprend une analyse des principales contraintes rencontrées et des défis qu'elles posent. Cette analyse porte sur chacun des programmes et globalement sur la mise en oeuvre de la stratégie du ministère.

I.2.1 Contraintes

Les principales contraintes sont, entre autres :

- l'insuffisance en qualité et en nombre des ressources humaines;
- l'inadéquation de certains textes en vigueur avec le contexte actuel ;
- le poids de l'informel dans le commerce intérieur.

- la faible capacité d'offres des produits nationaux sur le marché extérieur ;
- l'inadéquation et l'insuffisance de locaux pour certains services ;
- l'insuffisance et la vétusté du matériel roulant ;
- l'insuffisance des instruments de vérification métrologique ;
- la faible synergie entre les structures du département et les autres acteurs de la promotion du secteur industriel ;
- le faible niveau de maîtrise de la nouvelle approche budgétaire par les cadres ;
- l'absence de mécanisme de financement du secteur industriel.

I.2.2 Défis

Les principaux défis sont :

- la dotation et le renforcement des capacités des structures en ressources humaines qualifiées et matérielles ;
- la relecture de certains textes en vigueur ;
- la formalisation et la professionnalisation des acteurs du commerce ;
- l'amélioration et la diversification des capacités d'offres nationales ;
- la diversification des marchés ;
- l'équipement des structures en matériels adéquats ;
- la construction et l'équipement des locaux appropriés pour abriter les structures du département ;
- une meilleure synergie entre les structures du département et les autres acteurs de la promotion du secteur industriel ;
- la formation des cadres sur la nouvelle approche budgétaire ;
- la mise en place d'un mécanisme idoine pour mobiliser le financement nécessaire à la mise en oeuvre des Politiques, stratégies et programmes ;
- l'organisation d'une table ronde des bailleurs de fonds pour la recherche de financement du PRODEVIM ;
- la construction de quatre usines de viandes dans les régions de Sikasso, Mopti, Gao et le District de Bamako.

I.3 La politique sectorielle

1.3.1 La Politique Nationale de Développement du Commerce (PNDC).

La Politique Nationale de Développement du Commerce et son Plan d'Actions 2018-2022 ont été adoptés en Conseil des ministres, le 05 octobre 2018.

Son objectif général est de créer un environnement propice au développement du commerce en vue de sa contribution à la croissance économique durable et à la réduction de la pauvreté.

Pour réaliser cet objectif général, trois (03) objectifs spécifiques ont été retenus, à savoir (i) améliorer la gouvernance du commerce en vue de créer un cadre favorable à l'exercice des activités commerciales; (ii) organiser et renforcer les capacités des acteurs en vue d'assurer leur participation aux activités commerciales nationales, sous régionales, régionales et internationales; (iii) développer les chaînes de valeur à potentiel de compétitivité.

1.3.2 La Politique de Développement Industriel (PDI)

Le Gouvernement a adopté en mars 2010, l'actuel document de Politique de Développement Industriel (PDI) avec son Plan opérationnel 2010-2012.

1.3.3 Politique Nationale de la Qualité

Le Gouvernement du Mali a élaboré et adopté en 2015 un document de Politique Nationale de la Qualité (PNQ) structuré autour des quatre piliers de l'infrastructure de la qualité que sont : (i) la normalisation, (ii) la métrologie, (iii) l'évaluation de la conformité et (iv) l'accréditation.

1.3.4 La Politique Nationale de Développement de la Micro Finance et son Plan d'Actions (PNDMF PA) 2016-2020 ont été adoptés suivant le Décret n°2016-0498/P-RM du 07 juillet 2016.

Cette politique vise à « Construire un secteur de la micro finance professionnel qui contribue efficacement à la lutte contre la pauvreté grâce aux services offerts par des SFD majeurs viables et intégrés au système financier global ».

1.3.5 La Politique Nationale de Promotion des Investissements (PNPI) du Mali et son plan d'actions 2017-2019 ont été adoptés suivant le décret n° 2017-0197/P-RM du 06 mars 2017.

Cette politique vise à « promouvoir et susciter davantage l'investissement privé étranger et national pour une croissance inclusive et durable ».

1.3.6 La stratégie sectorielle de développement de la gomme arabique validée par le Conseil des ministres le 23 octobre 2009

La stratégie sectorielle de développement de la filière karité validée le 11 mars 2011;

1.3.7 Stratégie Nationale de Développement de la Propriété Intellectuelle (SNDPI).

La Stratégie Nationale de Développement de la Propriété Intellectuelle et son plan d'actions 2015-2019 ont été adoptés par le Conseil des ministres du 26 novembre 2014.

Le programme de développement à l'exportation de la viande du Mali (PRODEVIM) et son plan d'action 2018-2022, ont été adoptés en Conseil des ministres, le 5 octobre 2018.

1.3.8 Le Programme de Restructuration et de Mise à Niveau des Entreprises Industrielles « Phase de Relance 2017-2019 » a été adopté par le Gouvernement le 07 septembre 2017.

Le Programme d'Appui au Développement des Petites et Moyennes Entreprises (PAP-PME) a été adopté suivant le décret n° 2019-00527/P-RM du 23 juillet 2020.

Ce programme vise à doter le Mali d'un tissu dense de PME compétitives en vue d'augmenter la contribution de cette catégorie d'entreprises à la création de richesse et à la lutte contre le chômage.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2019 - 2022

Indicateurs		Unité	2019	2020	2021	2022
1	Nombre de jours de couverture de la consommation par les stocks des produits de première nécessité du Mali : Riz,	Nombre	21	16	18	20
2	Sucre	Nombre	167	138	121	120
3	Lait	Nombre	51	54	59	60
4	Farine de blé	Nombre	81	71	67	65
5	Huile alimentaire	Nombre	31	16	31	39
6	Par de commerce dans PIB en %	%	11,7	09,82	09,9	10,5
7	Nombre d'entreprise industrielles recensées en activité	Nombre	957	972	991	999
8	Part de l'industrie dans le PIB %	%	19,4	16,9	16,3	16,5
9	Nombre d'entreprises créées	Nombre	16731	14868	22449	22450
10	Taux de pénétration des services de Micro finance (population active) %	%	15,02	15,57	16	18
11	Nombre de sociétaires des IMF (en milliers de personnes)	Nombre	1225	1290	1350	1355
12	Nombre de bénéficiaires des services SFD	Nombre	1007	1163	1164	1165
13	Taux de satisfaction des investisseurs au Mali	%	82	40	97	100

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 5 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Administration Générale	2 422 693	2 398 353	2 454 588	2 613 784
Conception et Coordination de la Politique sectorielle du commerce et Appui à la Gestion des Marchés	4 046 614	4 738 434	4 256 331	4 505 182
Développement du secteur industriel	2 458 302	2 538 961	2 644 341	2 867 229
Appui au développement du secteur privé	1 766 911	1 680 184	1 701 454	1 857 833
Promotion et Développement de la Micro-finance	166 086	168 183	206 499	230 154
Total :	10 860 606	11 524 115	11 263 213	12 074 182

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	2 211 388	2 312 796	2 367 737	2 482 798
Biens et services	2 285 934	2 233 757	2 250 063	2 386 198
Transferts et subventions	2 421 315	2 515 593	2 500 519	2 709 903
Investissement	3 941 969	4 461 969	4 144 894	4 495 283
Total :	10 860 606	11 524 115	11 263 213	12 074 182

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.032 Administration Générale

Responsable du Programme : Le Secrétaire Général du Ministère de l'Industrie et du Commerce

a) Présentation stratégique du programme

Le programme 1.032 est chargé de :

- la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du Département ;
- la gestion des ressources matérielles et financières.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 1.032 est bâti autour de quatre (04) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à : (i) la coordination et le suivi de la mise en oeuvre des politiques sectorielles (ii) la gestion des services et des deniers publics du département et (iii) la gestion efficace des ressources matérielles et financières.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Améliorer la coordination et le suivi-évaluation des politiques et stratégies du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Nombre de documents de politiques et de stratégies sectorielles élaborés	Nombre	1	1	1	1

Moyen de Vérification : Rapport d'activités du Département

Précision Méthodologique : Dénombrement

1.2 Taux d'exécution du programme d'activités du département	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel du département

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités effectivement réalisées/Nombre d'activités programmées) x100

Objectif 2: Assurer la gestion efficace et efficiente des ressources financières et matérielles du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Taux d'exécution du Budget	%	50	100	100	100

Moyen de Vérification : Compte administratif

Précision Méthodologique : (Crédits liquidés/Crédits notifiés) x100

Objectif 3: Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration au sein du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
3.1 Taux de mise en oeuvre du plan gouvernemental de transfert de compétence et des ressources de l'Etat aux collectivités territoriales dans le domaine du commerce et de l'Industrie	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport de la CADD

Précision Méthodologique : (Activités réalisées/Activités prévues) x100

Objectif 4: Améliorer le système de planification, de programmation, de suivi évaluation et de production de l'information statistique

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
4.1 Taux d'exécution des activités de la CPS	%	90	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la CPS

Précision Méthodologique : (nombre d'activités effectivement réalisées/nombre d'activités programmées) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	601 865	639 136	644 716	676 047
Biens et services	1 329 074	1 293 467	1 318 810	1 392 498
Transferts et subventions	26 004			
Investissement	465 750	465 750	491 062	545 239
Total :	2 422 693	2 398 353	2 454 588	2 613 784

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Coordination et pilotage de la politique du département	418 077	424 357	445 558	467 965
Gestion financière et matérielle	1 771 496	1 730 510	1 865 143	1 988 327
Processus de décentralisation et de déconcentration	12 264	12 264	12 856	13 573
Planification, programmation et suivi évaluation	220 856	231 222	233 745	253 252
Total :	2 422 693	2 398 353	2 454 588	2 613 784

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	24	38	40	42
CATEGORIE B1	14	14	14	14
CATEGORIE B2	18	16	16	16
CATEGORIE C	9	11	11	11
AUTRES	52	61	63	65
Total :	117	140	144	148

Action 01 Coordination et pilotage de la politique du département**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	317 936	328 410	340 573	357 124
Biens et services	100 141	95 947	96 190	101 556
Total	418 077	424 357	436 763	458 680

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge des salaires de personnel (cabinet)	328 410
1.1.2 Mise en oeuvre de la Stratégie de promotion des exportations (cabinet)	6 000
1.1.3 Suivi de la Mise en oeuvre de la politique Nationale de Développement du Commerce et de la Stratégie de promotion des exportations (cabinet)	2 000
1.1.4 Suivi de la mise en oeuvre du Plan PTG (cabinet)	45 000
1.2.1 Pilotage des activités du département hors PTG (cabinet)	42 947
Total	424 357

Action 02 Gestion financière et matérielle**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	220 780	237 211	236 498	247 991
Biens et services	1 177 962	1 146 549	1 169 185	1 234 527
Investissement	346 750	346 750	365 541	405 761
Total	1 745 492	1 730 510	1 771 224	1 888 279

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Préparation du budget du département (DFM)	30 000
2.1.2 Exécution et suivi du budget du département (DFM)	1 116 549
2.1.3 Prise en charge des salaires du personnel (DFM)	237 211
2.1.4 Prise en charge des dépenses d'équipement et d'investissement (DFM)	46 750
2.1.5 Construction/ Equipement DNI/CPS/ INDUSTRIE	300 000
Total	1 730 510

Action 03 Processus de décentralisation et de déconcentration**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Biens et services	12 264	12 264	12 856	13 573
Total	12 264	12 264	12 856	13 573

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Suivi de la mise en oeuvre du plan d'action gouvernemental de transferts (CADD) des compétences et des ressources de l'état aux collectivités territoriales dans le domaine du commerce et de l'industrie	12 264
Total	12 264

Action 04 Planification, programmation et suivi évaluation**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	63 149	73 515	67 645	70 932
Biens et services	38 707	38 707	40 579	42 842
Investissement	119 000	119 000	125 521	139 478
Total	220 856	231 222	233 745	253 252

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1 Planification, programmation/suivi évaluation des projets et programmes et production d'information statistiques (CPS)	38 707
4.1.2 Prise en charge des salaires du Personnel (CPS)	73 515
4.1.3 Appui CPS	119 000
Total	231 222

Le Programme : 2.083 Conception et Coordination de la Politique sectorielle du commerce et Appui à la Gestion des Marchés

Responsable du Programme : Le Directeur Général du Commerce, de la Consommation et de la Concurrence.

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme 2.083 « Conception et Coordination de la Politique Sectorielle du Commerce et Appui à la Gestion des Marchés » est chargé de :

- la promotion du commerce intérieur et du commerce extérieur ;
- l'élaboration et la mise en oeuvre des règles de la concurrence ;
- le suivi des accords commerciaux ;
- la lutte contre la fraude commerciale ;
- le contrôle des poids et mesures ;
- la protection du consommateur, en liaison avec les autres ministères ;
- l'appui à l'aménagement et à la gestion des équipements marchands.

Il poursuit trois (03) objectifs. Il s'agit de :

- développer le commerce;
- organiser et renforcer les acteurs du commerce intérieur ;
- contribuer au développement du commerce et à la promotion des exportations.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

La mise en oeuvre du programme 2.083 « Conception et Coordination de la Politique Sectorielle du Commerce et Appui à la Gestion des Marchés» vise à atteindre spécifiquement (04) quatre objectifs.

Ces objectifs assortis d'indicateurs de performance se présentent dans le tableau suivant comme suit:

Objectif 1: Améliorer la gouvernance du commerce					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Taux de réalisation des activités de suivi d'approvisionnement du pays en produits de première nécessité	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DGCC					
Précision Méthodologique : (nombre de notes hebdomadaires réalisées/ nombre de notes hebdomadaires programmées (52)) x100					
1.2 Taux de réalisation de missions d'investigation économique	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport trimestriel et annuel de la DGCC					
Précision Méthodologique : (Nombre de missions réalisées/ Nombre de missions prévues (1500))*100					
1.3 Nombre d'instruments de mesure vérifiés	Nombre	10 500	15000	20000	25000
Moyen de Vérification : Rapports annuels d'activités de l'AMAM					
Précision Méthodologique : dénombrement					

Objectif 2: Organiser et renforcer les acteurs du commerce

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Pourcentage des collectivités territoriales bénéficiaires d'appui-conseil dans le cadre de l'aménagement et de la gestion des marchés	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : rapport annuel CAAGM					
Précision Méthodologique : (nombre de Collectivités territoriales appuyées / nombre de collectivités territoriales programmés) x100					
2.2 Pourcentage des groupements et associations de commerçants bénéficiaires d'appui conseil dans le cadre de la gestion des marchés	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la CAAGM					
Précision Méthodologique : (Nombre de groupements et associations de commerçants appuyés / Nombre de groupements et associations de commerçants demandeurs*(6) x100)					
2.3 Pourcentage d'acteurs du commerce de détail suivis dans le cadre de la formalisation	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel du PROFAC					
Précision Méthodologique : (Nombre d'acteurs suivis/ Nombre d'acteurs adhérents des centres de gestion agréés(12000)) x100					
2.4 Taux de réalisation des missions d'appui au près des collectivités territoriales dans la mise en place des comités de prévention et de lutte contre les incendies dans les marchés	%	-	100	100	100
Moyen de Vérification : rapports de missions					
Précision Méthodologique : (nombre de missions effectuées/nombre de missions programmées)x 100					
2.5 Taux de réalisations des missions de suivi au près des comités de prévention et de lutte contre les incendies dans les marchés.	%	-	100	100	100
Moyen de Vérification : rapports de missions					
Précision Méthodologique : (nombre de missions de suivi effectuées/nombre de missions de suivi programmées)x100					

Objectif 3: Développer les chaînes de valeur à potentiel de compétitivité

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
3.1 Taux de réalisation des activités de renforcement des capacités d'offre à l'exportation	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports semestriels et annuels de l'UMOCI					
Précision Méthodologique : (Nbre d'activités d'appui réalisées/ Nbre d'activités d'appui prévues) x100					
3.2 Taux de réalisation des actions de promotion commerciale	%	51	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports trimestriel et annuel d'activités de l'APEX					
Précision Méthodologique : (Nombre d'actions de promotions réalisées/Nombre d'actions de promotions prévues)x100					

Objectif 4: Améliorer les conditions d'investissement dans le domaine de la transformation du bétail en viande

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
4.1 Nombre d'usines construites	Nombre	-	2	1	1
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du PRODEVIM					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
4.2 Taux de réalisation de missions et de rencontres avec les acteurs du secteur privé à l'intérieur et l'extérieur du pays	%	-	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du PRODEVIM					
Précision Méthodologique : Nombre de missions et rencontres réalisées/Nombre de missions et rencontres prévues(7) X100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	1 278 189	1 293 710	1 369 190	1 435 728
Biens et services	372 629	423 747	396 505	418 850
Transferts et subventions	438 609	445 790	467 370	509 337
Investissement	1 957 187	2 575 187	2 023 266	2 141 267
Total :	4 046 614	4 738 434	4 256 331	4 505 182

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Développement du Commerce	1 837 274	2 498 391	2 142 911	2 263 700
Développement et Promotion de l'utilisation des mesures et instruments de mesure.	398 639	548 639	426 437	468 403
Développement et promotion des exportations	1 677 179	1 520 882	1 847 483	1 951 300
Formalisation des acteurs du Commerce de détail	127 000	120 000	133 959	148 854
Appui à l'Aménagement et à la Gestion et des marchés	6 522	50 522	7 035	7 650
Total :	4 046 614	4 738 434	4 256 331	4 505 182

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	82	85	87	89
CATEGORIE B1	67	69	71	73
CATEGORIE B2	52	64	67	70
CATEGORIE C	76	74	75	76
AUTRES	104	91	94	97
Total :	381	383	394	405

Action 01 Développement du Commerce

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	1 278 189	1 293 710	1 369 190	1 435 728
Biens et services	372 629	373 225	396 505	418 850
Transferts et subventions	1 456	1 456	1 570	1 707
Investissement	185 000	830 000	373 366	405 008
Total	1 837 274	2 498 391	2 140 631	2 261 293

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Suivi de l'évolution des prix et des stocks des produits de première nécessité (DGCC)	1 198
1.1.2 Préparation et tenue de réunion du comité de veille (DGCC)	2 700
1.1.3 Organisation des sessions statutaires du Conseil National des Prix stocks des produits de première nécessité (DGCC)	2 500
1.1.4 Collecte et analyse des prix et stocks des produits de première nécessité de Kayes	4 000
1.1.5 Collecte et analyse des prix et stocks des produits de première nécessité de Koulikoro	4 000
1.1.6 Collecte des prix et stocks des produits de première nécessité de Sikasso	2 408
1.1.7 Collecte des prix et stocks des produits de première nécessité de Ségou	1 500
1.1.8 Collecte et analyse des prix et stocks des produits de première nécessité de Mopti	1 510
1.1.9 Collecte et analyse des prix et stocks des produits de première nécessité de Gao	2 545
1.1.10 Collecte et analyse des prix et stocks des produits de première nécessité de Tombouctou	1 042
1.1.11 Collecte et analyse des prix et stocks des produits de première nécessité de Bamako	4 113
1.1.12 Collecte et analyse des prix et stocks des produits de première nécessité de Kidal	1 342
1.1.13 collecte et analyse des prix et stocks des produits de première nécessité de Taoudéni	2 475
1.1.14 collecte et analyse des prix et stocks des produits de première nécessité de Ménaka	2 261
1.1.15 collecte et analyse des prix et stocks des produits de première nécessité de San	2 261
1.1.16 collecte et analyse des prix et stocks des produits de première nécessité de Bougouni	2 261
1.1.17 collecte et analyse des prix et stocks des produits de première nécessité de Koutiala	2 261
1.2.1 Organisation de missions d'investigation de lutte contre les pratiques commerciales frauduleuses, déloyales, les pratiques restrictives, anticoncurrentielles et de contrôle de la qualité des produits consommables de la DGCC	20 250
1.2.2 Organisation de missions de suivi de la mise en oeuvre des engagements pris dans le cadre des exonérations de la DGCC	1 500
1.2.3 Organisation des missions d'audit interne de la DGCC	4 852
1.2.4 Participation aux missions des négociations commerciales multilatérales, bilatérales, régionales et continentales de la DGCC	16 000
1.2.5 Appui aux structures dans le cadre des missions de promotion commerciale de la DGCC	50 000
1.2.6 Organisation de sessions de formation initiale en droit commercial, de concurrence et de protection de consommation de la DGCC	10 938
1.2.7 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement des structures de la DGCC	47 523
1.2.8 Organisation de réunions de direction de la DGCC	6 053
1.2.9 Appui Guichet Unique de la DGCC	67 000
1.2.10 Mise en place du Guichet Unique du commerce extérieur de la DGCC	26 489
1.2.11 Contribution à la suppression des entraves au commerce de la DGCC	11 053
1.2.12 Prise en charge des salaires du Personnel de la DGCC	662 605
1.2.13 Organisation de missions d'investigation de lutte contre les pratiques commerciales frauduleuses, déloyales, les pratiques restrictives, anticoncurrentielles et de contrôle de la qualité des produits consommables dans la région de Kayes	2 160
1.2.14 Organisation de missions d'investigation de lutte contre les pratiques commerciales frauduleuses, déloyales, les pratiques restrictives, anticoncurrentielles et de contrôle de la qualité des produits consommables dans la région de Koulikoro	2 000
1.2.15 Organisation de missions d'investigation de lutte contre les pratiques commerciales frauduleuses, déloyales, les pratiques restrictives, anticoncurrentielles et de contrôle de la qualité des produits consommables dans la région de Sikasso	2 500
1.2.16 Organisation de missions d'investigation de lutte contre les pratiques commerciales frauduleuses, déloyales, les pratiques restrictives, anticoncurrentielles et de contrôle de la qualité des produits consommables dans la région de Ségou	2 095
1.2.17 Organisation de missions d'investigation de lutte contre les pratiques commerciales frauduleuses,	2 300

1.2.18	Organisation de missions d'investigation de lutte contre les pratiques commerciales frauduleuses, déloyales, les pratiques restrictives, anticoncurrentielles et de contrôle de la qualité des produits consommables dans la région de Tombouctou	2 300
1.2.19	Organisation de missions d'investigation de lutte contre les pratiques commerciales frauduleuses, déloyales, les pratiques restrictives, anticoncurrentielles et de contrôle de la qualité des produits consommables dans la région de Gao	2 000
1.2.20	Organisation de missions d'investigation de lutte contre les pratiques commerciales frauduleuses, déloyales, les pratiques restrictives, anticoncurrentielles et de contrôle de la qualité des produits consommables dans la région de Kidal	2 000
1.2.21	Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DRCC de Kayes	4 000
1.2.22	Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DRCC de Koulikoro	2 158
1.2.23	Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DRCC de Sikasso	3 000
1.2.24	Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DRCC de Ségou	2 500
1.2.25	Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DRCC de Mopti	2 500
1.2.26	Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DRCC de Gao	3 000
1.2.27	Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DRCC de Tombouctou	3 000
1.2.28	Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DRCC de Kidal	3 000
1.2.29	Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DRCC de Bamako	4 000
1.2.30	Organisation de missions d'investigation de lutte contre les pratiques commerciales frauduleuses, déloyales, les pratiques restrictives, anticoncurrentielles et de contrôle de la qualité des produits consommables dans la région de Bamako	5 323
1.2.31	Organisation de missions d'investigation de lutte contre les pratiques commerciales frauduleuses, déloyales, les pratiques restrictives, anticoncurrentielles et de contrôle de la qualité des produits consommables dans la région de Taoudéni	2 000
1.2.32	Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DRCC Taoudéni	4 500
1.2.33	Organisation de missions d'investigation de lutte contre les pratiques commerciales frauduleuses, déloyales, les pratiques restrictives, anticoncurrentielles et de contrôle de la qualité des produits consommables dans la région de Ménaka	2 000
1.2.34	Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DRCC Ménaka	4 000
1.2.35	Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DRCC San	4 500
1.2.36	Organisation de missions d'investigation de lutte contre les pratiques commerciales frauduleuses, déloyales, les pratiques restrictives, anticoncurrentielles et de contrôle de la qualité des produits consommables dans la région de San	1 500
1.2.37	Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DRCC Bougouni	4 500
1.2.38	Organisation de missions d'investigation de lutte contre les pratiques commerciales frauduleuses, déloyales, les pratiques restrictives, anticoncurrentielles et de contrôle de la qualité des produits consommables dans la région de Bougouni	1 500
1.2.39	Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DRCC Koutiala	4 500
1.2.40	Organisation de missions d'investigation de lutte contre les pratiques commerciales frauduleuses, déloyales, les pratiques restrictives, anticoncurrentielles et de contrôle de la qualité des produits consommables dans la région de Koutiala	1 500
1.2.41	Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DRCC Nioro	4 500
1.2.42	Organisation de missions d'investigation de lutte contre les pratiques commerciales frauduleuses, déloyales, les pratiques restrictives, anticoncurrentielles et de contrôle de la qualité des produits consommables dans la région de Nioro	1 500
1.2.43	Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DRCC Dioïla	4 500
1.2.44	Organisation de missions d'investigation de lutte contre les pratiques commerciales frauduleuses, déloyales, les pratiques restrictives, anticoncurrentielles et de contrôle de la qualité des produits consommables dans la région de Dioïla	1 500
1.2.45	Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DRCC Bandiagara	4 500
1.2.46	Organisation de missions d'investigation de lutte contre les pratiques commerciales frauduleuses, déloyales, les pratiques restrictives, anticoncurrentielles et de contrôle de la qualité des produits consommables dans la région de Bandiagara	1 500
1.2.47	Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DRCC Kita	4 500
1.2.48	Organisation de missions d'investigation de lutte contre les pratiques commerciales frauduleuses, déloyales, les pratiques restrictives, anticoncurrentielles et de contrôle de la qualité des produits consommables dans la région de Kita	1 500
1.2.49	Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DRCC Nara	4 500
1.2.50	Organisation de missions d'investigation de lutte contre les pratiques commerciales frauduleuses, déloyales, les pratiques restrictives, anticoncurrentielles et de contrôle de la qualité des produits	1 500

1.2.51	Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DRCC Douenza	4 500
1.2.52	Organisation de missions d'investigation de lutte contre les pratiques commerciales frauduleuses, déloyales, les pratiques restrictives, anticoncurrentielles et de contrôle de la qualité des produits consommables dans la région de Douenza	1 500
1.2.53	Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DRCC Diéma	807
1.2.54	Organisation de missions d'investigation de lutte contre les pratiques commerciales frauduleuses, déloyales, les pratiques restrictives, anticoncurrentielles et de contrôle de la qualité des produits consommables dans la région de Diéma	404
1.2.55	Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DRCC Kéniéba	807
1.2.56	Organisation de missions d'investigation de lutte contre les pratiques commerciales frauduleuses, déloyales, les pratiques restrictives, anticoncurrentielles et de contrôle de la qualité des produits consommables dans la région de Kéniéba	404
1.2.57	Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DRCC Kadiolo	807
1.2.58	Organisation de missions d'investigation de lutte contre les pratiques commerciales frauduleuses, déloyales, les pratiques restrictives, anticoncurrentielles et de contrôle de la qualité des produits consommables dans la région de Kadiolo	404
1.2.59	Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DRCC Yorosso	807
1.2.60	Organisation de missions d'investigation de lutte contre les pratiques commerciales frauduleuses, déloyales, les pratiques restrictives, anticoncurrentielles et de contrôle de la qualité des produits consommables dans la région de Yorosso	404
1.2.61	Prise en charge des salaires du personnel (DRCC)	631 105
1.2.62	Prise en charge des Dépenses Energétiques, Eau et l'entretien du site de la FEBAK	1 456
1.2.63	Construction de l'hôtel du commerce	700 000
3.2.11	Projet Appui Opérationnalisation du PRODEVIM	80 000
Total		2 498 381

Action 02 Développement et Promotion de l'utilisation des mesures et instruments de mesure.

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Transferts et subventions	228 639	248 639	247 121	269 148
Investissement	170 000	300 000	179 316	199 255
Total	398 639	548 639	426 437	468 403

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.3.1 Contrôle surveillance et métrologique et vérification d'instrument de mesure (AMAM)	23 000
1.3.2 Acquisition des biens et services pour le fonctionnement (AMAM)	70 000
1.3.3 Gestion personnel (AMAM)	118 139
1.3.4 Prise en charge des Dépenses Energétiques et de Communication (AMAM)	20 000
1.3.5 Prise en charge Entretien Courant des bâtiments (AMAM)	9 000
1.3.6 Prise en charge Frais d'Internet (AMAM)	8 500
1.3.7 Projet Renforcement/Equipement des capacités de l'Agence Malienne de Métrologie (AMAM)	300 000
Total	548 639

Action 03 Développement et promotion des exportations

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Transferts et subventions	201 992	195 695	218 679	238 482
Investissement	1 475 187	1 325 187	1 417 844	1 478 400
Total	1 677 179	1 520 882	1 636 523	1 716 882

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Appui au cadre Intégré du commerce	1 105 000
3.2.1 Réalisation des études sectorielles de développement à l'exportation (APEX)	20 000
3.2.2 Renforcement des capacités des acteurs par la formation technique et professionnelle en matière de commerce extérieur (APEX)	20 000
3.2.3 Poursuite de la recherche de développement à l'exportation des fruitiers forestiers (Zaban, Tamarin et Rônier) de (APEX)	20 000
3.2.4 Organisation de missions et manifestations commerciales au Mali et à l'étranger de (APEX)	35 000
3.2.5 Fonctionnement du Conseil d'Administration de l'APEX	11 000
3.2.6 Prise en charge des salaires du personnel (APEX)	73 765
3.2.7 Acquisition des biens et services (APEX)	20 000
3.2.8 Prise en charge des Dépenses Energétiques et de Communication (APEX)	16 117
3.2.10 Fonds d'Etudes à l'APEX	200 000
Total	1 520 882

Action 04 Formalisation des acteurs du Commerce de détail

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Investissement	127 000	120 000	52 740	58 604
Total	127 000	120 000	52 740	58 604

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1 Projet d'appui à la formalisation des acteurs du commerce de détail	120 000
Total	120 000

Action 05 Appui à l'Aménagement et à la Gestion et des marchés

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Biens et services	0	50 522	0	0
Total	0	50 522	0	0

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Organisation des missions d'appui-conseil auprès des groupements ou associations de commerçants	7 652
2.2.1 Organisation de missions d'appui-conseil auprès des collectivités territoriales	5 870
2.3.1 Organisation dans les capitales administratives des missions de formation des collectivités territoriales et des exploitants de marchés aux techniques de base de prévention et de lutte contre les incendies dans les marchés	7 000
2.4.1 Organisation dans les capitales administratives des missions d'appui au près des collectivités territoriales dans la mise en place des comités de prévention et de lutte contre les incendies dans les marchés	15 000
2.5.1 Organisation dans les capitales administratives des missions de suivi au près des comités de prévention et de lutte contre les incendies dans les marchés.	15 000
Total	50 522

Le Programme : 2.084 Développement du secteur industriel

Responsable du Programme : Le Directeur National des Industries.

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme développement du secteur Industriel est chargé de :

- l'élaboration des éléments des politiques et stratégies de développement industriel et le suivi de leur mise en oeuvre ;
- l'élaboration des éléments de la Politique Nationale de la Qualité et suivi de la mise en oeuvre de son plan d'action ;
- la promotion et le suivi des entreprises industrielles ;
- le suivi de la réalisation des projets industriels ;
- la promotion des normes et de la qualité au sein des entreprises et le suivi de l'application des normes ;
- la promotion de la propriété industrielle et l'application des règles y afférentes ;
- la promotion de la recherche et de la formation en industrie ;
- l'amélioration de la compétitivité des entreprises industrielles ;
- la promotion et la diffusion des technologies industrielles ;
- la promotion de la valorisation des matières premières locales et le développement des pôles industriels.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme est bâti autour de six (06) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à :

1. la mise en oeuvre de la Politique de Développement Industriel (PDI);
2. la mise en oeuvre de la Politique Nationale de la Qualité (PNQ);
3. la mise en oeuvre de la Stratégie du Secteur Agroalimentaire;
4. la mise en oeuvre de la Stratégie Nationale du Développement de la Propriété Intellectuelle;
5. la mise en oeuvre du Programme de Restructuration et de Mise à Niveau « Phase de Relance » ;
6. la réalisation des études et recherches prospectives et formations dans le domaine de l'Industrie.
7. la mise en oeuvre des programmes de formation et d'appui aux unités industrielles de manière générale et plus particulièrement pour celles textiles.

Objectif 1: Assurer le suivi de la mise en oeuvre de la Politique de Développement Industriel

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Taux de réalisation des activités de la DNI	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activité DNI

Précision Méthodologique : (Activités réalisées / activités prévues)*100 = 6/7 * 100

Objectif 2: Assurer la mise en oeuvre de la Politique Nationale de la Qualité

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Taux d'exécution du programme annuel d'élaboration des normes	%	90	90	90	90

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activité de AMANORM

Précision Méthodologique : (Nombre d'activité de normalisation réalisé/Nombre d'activités de normalisation programmé)

2.2 Nombre de nouveaux produits/ services certifiés Marque MN	Nbre	3	3	3	3
---	------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activité de AMANORM

Précision Méthodologique : Dénombrement

2.3 Nombre d'organismes accompagnés à une démarche qualité	Nbre	3	3	3	3
--	------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de AMANORM

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 3: Assurer la mise en oeuvre de la Stratégie du Secteur Agroalimentaire

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
3.1 Proportion des acteurs formés (femmes/hommes)	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activité du CDA

Précision Méthodologique : (Nombre de femmes/Hommes formés / nombre d'acteurs prévus à former)*100

3.2 Taux d'entreprises agroalimentaires accompagnées (10) / ans	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activité du CDA

Précision Méthodologique : (Nombre d'entreprises accompagnées/nombre total d'entreprises à accompagner)*100 = 12/40*100

3.3 Taux d'entreprises formées à la démarche qualité	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport de formation

Précision Méthodologique : Nombre d'entreprises formées / nombre total d'entreprises ciblées*100 = 12/25*100

Objectif 4: Assurer la mise en oeuvre de la Stratégie Nationale du Développement de la Propriété Intellectuelle

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
4.1 Taux d'accroissement des titres de propriétés industrielles	%	13,69	15	15	15

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du CEMAPI

Précision Méthodologique : (Nombre de titres déposés N - Nombre de titres déposés N-1 / Nombre de titres déposés N-1)*100 = (166-146/146)*100

4.2 Nombre d'actions de promotion de la propriété industrielle	Nbre	14	15	15	15
--	------	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du CEMAPI

Précision Méthodologique : Dénombrement

4.3 Nombre de CATI périphériques créées	Nbre	47	53	55	57
---	------	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du CEMAPI

Précision Méthodologique : Dénombrement (par cumul)

Objectif 5: Assurer la mise en oeuvre du Programme de restructuration et de mise à niveau « phase de relance »

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
5.1 Taux de réalisation des actions de restructuration et de mise à niveau des entreprises industrielles (Actions immatérielles / Actions matérielles)	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du BRMN

Précision Méthodologique : [(Nombre actions immatérielles (ou actions matérielles) réalisées) / (Nombre actions immatérielles (ou actions matérielles) prévues)] *100

5.2 Taux d'entreprises diagnostiquées	%	100	100	100	100
---------------------------------------	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du BRMN

Précision Méthodologique : (Nombre d'entreprises programmées / Nombre d'entreprises diagnostiquées) * 100

Objectif 6: Contribuer à la promotion du développement Industriel à travers la mise à disposition des études et recherches

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
6.1 Taux de réalisation des activités d'études et de recherches	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de l'ONI

Précision Méthodologique : (Nombre d'études et de recherches réalisées / Nombre d'études et de recherches prévues) x100 = 1/1*100

Objectif 7: Mettre en oeuvre des programmes de formation et d'appui aux unités industrielles de manière générale et plus particulièrement pour celles des textiles

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
7.1 Taux de réalisation des activités de formation et d'appui	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du CERFITEX

Précision Méthodologique : Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités prévues) x100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	259 537	305 110	276 923	290 378
Biens et services	262 949	262 949	280 724	296 351
Transferts et subventions	1 151 002	1 197 088	1 230 140	1 330 910
Investissement	784 814	773 814	856 554	949 590
Total :	2 458 302	2 538 961	2 644 341	2 867 229

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Développement du tissu industriel	931 765	1 014 752	1 081 211	1 175 669
Amélioration de la Compétitivité des entreprises industrielles	1 526 537	1 524 209	1 610 137	1 741 180
Total :	2 458 302	2 538 961	2 644 341	2 867 229

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	35	48	49	50
CATEGORIE B1	27	32	33	34
CATEGORIE B2	11	9	9	9
CATEGORIE C	6	6	6	6
AUTRES	42	36	36	36
Total :	121	131	133	135

Action 01 Développement du tissu industriel

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	259 537	305 110	276 923	290 378
Biens et services	262 949	262 949	280 724	296 351
Transferts et subventions	155 279	156 693	179 616	210 985
Investissement	254 000	290 000	296 941	328 335
Total	931 765	1 014 752	1 034 204	1 126 049

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Suivi de la mise en oeuvre de la Politique de Développement Industriel (PDI) et son plan d'actions (DNI)	42 500
1.1.2	Suivi des projets industriels et entreprises industrielles (DNI)	35 184
1.1.3	Contrôle des engagements des entreprises agréées au Code des Investissements (DNI)	36 500
1.1.4	Suivi de la mise en oeuvre des contrats de performance, conventions d'établissement, protocoles d'accord signés entre l'État et certaines entreprises industrielles (DNI)	35 000
1.1.5	Prise en charge du personnel (DNI)	192 991
1.1.6	Suivi des projets industriels des DRI Bamako	7 945
1.1.7	Suivi des entreprises industrielles des DRI Bamako	7 000
1.1.8	Suivi des entreprises industrielles des DRI Kayes	7 000
1.1.9	Suivi des entreprises industrielles des DRI Koulikoro	6 000
1.1.10	Suivi des entreprises industrielles des DRI Sikasso	7 000
1.1.11	Suivi des entreprises industrielles des DRI Ségou	5 000
1.1.12	Suivi des entreprises industrielles des DRI Mopti	7 000
1.1.13	Suivi des entreprises industrielles des DRI Tombouctou	7 000
1.1.14	Suivi des entreprises industrielles des DRI Gao	7 000
1.1.15	Suivi des entreprises industrielles des DRI I Kidal	6 000
1.1.16	Suivi des entreprises industrielles des DRI Taoudéni	6 000
1.1.17	Suivi des entreprises industrielles des DRI Ménaka	6 000
1.1.18	Suivi des entreprises industrielles des DRI Nioro	5 000
1.1.19	Suivi des entreprises industrielles des DRI Diola	6 000
1.1.20	Suivi des entreprises industrielles des DRI Bougouni	6 000
1.1.21	Suivi des entreprises industrielles des DRI Koutiala	6 000
1.1.22	Suivi des entreprises industrielles des DRI Bandiagara	6 000
1.1.23	Suivi des entreprises industrielles des DRI Kita	7 000
1.1.24	Suivi des entreprises industrielles des DRI Nara	7 000
1.1.25	Suivi des entreprises industrielles des DRI San	7 000
1.1.26	Suivi des entreprises industrielles des DRI Douentza	7 000
1.1.27	Prise en charge Personnel DRI	48 645
3.1.1	Formation des entreprises à la démarche qualité (CDA)	3 000
3.2.1	Organisation de trois sessions de formation des acteurs de la transformation (CDA)	7 000
3.2.2	Accompagnement des entreprises agroalimentaires (CDA)	3 000
3.2.3	Projet d'opérationnalisation de la stratégie du secteur agroalimentaire (CDA)	120 000
3.3.1	Mission d'appui technique dans les régions (CDA)	5 000
3.3.2	Réalisation des Etudes (CDA)	25 000
3.3.3	Acquisition des Biens et Services (CDA)	25 000
3.3.4	Prise en charge du personnel (CDA)	35 823
3.3.5	Prises en charge des Dépenses Energétiques et de Communications (CDA)	7 034
4.1.1	Caractérisation des produits identifiés comme Indication Géographique (CEMAPI)	30 000
4.1.2	Mise en oeuvre de la Stratégie Nationale de Développement de la Propriété Intellectuelle et son plan d'actions (CEMAPI)	10 000
4.1.3	Sensibilisation des entreprises sur l'importance de l'exploitation des actifs de la propriété industrielle à caractère techniques et sur l'innovation et le transfert de technologie (CEMAPI)	14 656
4.1.4	Création et suivi du fonctionnement de Centres d'Appui à la Technologie et à l'innovation (CATI) de (CEMAPI)	19 000
4.1.5	Prise en charge du personnel (CEMAPI)	63 474
4.2.1	Projet de réhabilitation du CEMAPI	120 000
Total		1 014 752

Action 02 Amélioration de la Compétitivité des entreprises industrielles

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Transferts et subventions	995 723	1 040 395	1 050 524	1 119 925
Investissement	530 814	483 814	559 613	621 255
Total	1 526 537	1 524 209	1 610 137	1 741 180

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Mise en oeuvre des activités de normalisation (AMANORM)	15 000
2.3.1 Acquisition de matériels, fournitures et Consommables d'Exploitation/Entretiens et Maintenance (AMANORM)	20 000
2.3.2 Développement de la Culture Qualité (Sensibilisation, Formation, Conseil/Accompagnement, Promotion de l'Accréditation, autres activités de Promotion de la Qualité) de (AMANORM)	5 000
2.3.3 Prise en charge du personnel EPA de (AMANORM)	102 353
2.3.4 Prise en charge des dépenses en Investissement de (AMANORM)	5 000
2.3.5 Prise en charge des activités d'accréditation de l'AMANORM	5 000
2.3.6 Prise en charge des Dépenses Energétiques et de Communications (AMANORM)	12 534
2.3.7 Prise en charge des dépenses d'Internet (AMANORM)	8 066
2.3.8 Réalisation d'Études et Recherches (AMANORM)	14 120
2.3.9 Construction du siège de l'AMANORM	26 202
5.1.1 Fonctionnement du BRMN	31 093
5.1.2 Prise en charge des honoraires et frais d'études (BRMN)	20 000
5.1.3 Prise en charge du personnel EPA (BRMN)	56 198
5.1.4 Prise en charge des Dépenses Energétiques et de Communications (BRMN)	6 297
5.2.1 Réalisation des pré-diagnostic et de diagnostic stratégique global (BRMN)	4 000
5.2.2 Accompagnement des entreprises dans la mise en oeuvre des plans de restructuration et de mise à niveau (BRMN)	6 000
5.2.3 Programme de Restructuration et de mise à niveau des Entreprises Industrielles (BRMN)	120 000
6.1.1 Réalisation des études et recherches prospectives (ONI)	12 112
6.1.2 Prise en charge du personnel EPA (ONI)	43 887
6.1.3 Prise en charge des honoraires et frais d'études (ONI)	38 250
6.1.4 Prise en charge des Dépenses Energétiques et de Communications (ONI)	20 000
6.1.5 Subvention aux établissements publics (ONI)	25 500
7.1.1 Mise en oeuvre des activités de promotion du centre (CERFITEX)	89 000
7.1.2 Prise en charge de la formation initiale (CERFITEX)	90 000
7.1.3 Prise en charge de la formation continue Appui Industrie (CERFITEX)	14 000
7.1.4 Prestation de services-Appui Industrie (CERFITEX)	17 000
7.1.5 Réalisation d'études et recherche appliquée (CERFITEX)	42 000
7.1.6 Prise en charge des dépenses de fonctionnement du centre (CERFITEX)	133 185
7.1.7 Prise en charge du personnel (CERFITEX)	242 412
7.1.8 Appui au CERFITEX	300 000
Total	1 524 209

Le Programme : 2.085 Appui au développement du secteur privé

Responsable du Programme : Le Directeur National des Petites et Moyennes Entreprises.

a).Présentation stratégique du programme :

Le programme appui au développement du secteur privé est chargé de :

-la mobilisation des ressources financières pour alimenter les fonds d'appui au secteur privé

(Fonds de garantie, Fonds à coûts partagés);

-l'examen des questions concernant le développement du secteur privé ;

-la promotion des investissements privés.

Le programme intervient dans la mise en oeuvre des actions suivantes:

- la Promotion des investissements privés ;
- le Développement du secteur privé.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 2.085 est bâti autour de quatre (05) objectifs spécifiques et de neuf (12) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs au Développement du Secteur Privé.

Le détail des objectifs et des indicateurs est donné dans le tableau ci-dessous:

Objectif 1: Assurer la promotion des investissements privés

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Taux de réalisation des activités programmées pour la promotion des investissements au Mali	%	90	90	95	95

Moyen de Vérification : Rapport d'activités API-Mali

Précision Méthodologique : (Nombre de missions organisées/ Nombre de missions programmées) X 100

1.2 Taux d'accroissement du volume des investissements nationaux	%	15	100	120	150
--	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport de sondage annuel API-Mali et Rapport ONUDI

Précision Méthodologique : (Nombre d'usagers satisfaits / Nombre d'usagers enquêtés) x 100

1.3 Taux de satisfaction des usagers du Guichet Unique	%	85	85	87	90
--	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport d'étude de satisfaction des usagers de l'API-Mali

Précision Méthodologique : (nombre d'usagers satisfaits/nombre d'usagers enquêtés) x 100

Objectif 2: Mettre en oeuvre des mesures destinées au développement des PME

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Nombre de PME ayant bénéficié d'une formation	Nbre	50	50	75	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités DNPME

Précision Méthodologique : Dénombrement

2.2 Nombre de PME mis en relation avec des structures de financement	Nbre	150	150	175	200
--	------	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités DNPME

Précision Méthodologique : Dénombrement

2.3 Nombre d'études réalisées dans le cadre de l'amélioration de l'environnement des affaires des PME	Nbre	7	5	7	-
---	------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapport d'activités DNPME

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 3: Faciliter la concertation entre l'Etat et le Secteur Privé (BMCESP)

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
3.1 Nombre de concertations tenues	Nbre	2	100	2	2

Moyen de Vérification : Rapport annuel du Département

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 4: Améliorer le climat et la pratique des affaires

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
4.1 Taux de réalisation des actions de réformes programmées	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel de performance

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités programmées) X100

4.2 Taux d'exécution des activités de renforcement des capacités du personnel de la CTRCA	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel de performance

Précision Méthodologique : (Nombre de formations réalisées/nombre de formations programmées) x 100

Objectif 5: Coordonner et suivre la mise en oeuvre des politiques et stratégies de développement du secteur privé

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
5.1 Nombre de rencontres institutionnelles tenues	Nbre	3	3	3	3

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

5.2 Taux de mise en oeuvre des initiatives de développement du secteur privé	%	100	20	100	100
--	---	-----	----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre d'initiatives réalisées/ nombre d'initiatives prévues) x100

5.3 Taux d'exécution des activités du Secrétariat Technique Permanent du CSSP	%	100	80	100	100
---	---	-----	----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités programmées) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	24 926	25 872	26 700	27 997
Biens et services	246 692	179 004	144 602	152 666
Transferts et subventions	805 700	872 715	803 009	869 656
Investissement	689 593	602 593	727 143	807 514
Total :	1 766 911	1 680 184	1 701 454	1 857 833

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Promotion des investissements privés	903 751	848 078	968 557	1 059 837
Développement du secteur privé	863 160	832 106	915 328	996 318
Total :	1 766 911	1 680 184	1 701 454	1 857 833

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A		6	6	6
CATEGORIE B1		1	1	1
Total :		7	7	7

Action 01 Promotion des investissements privés

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Transferts et subventions	638 658	637 985	688 983	749 268
Investissement	265 093	210 093	279 574	310 569
Total	903 751	848 078	968 557	1 059 837

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Missions de promotion et activités de Communication (API)	86 025
1.1.2 Formation des Conseillers économiques (API)	33 400
1.1.3 Préparation et production des documents de promotion et de communication (API)	50 000
1.2.1 Prise en charge des dépenses de Communication institutionnelle (API)	51 000
1.2.2 Prise en charge du personnel (API)	15 653
1.2.3 Réalisation d'une enquête de satisfaction des usagers du Guichet Unique (API)	21 000
1.2.4 Formation du personnel (API)	31 000
1.2.5 Acquisition de biens et services (API)	360 000
1.3.2 Travaux de construction du Guichet Unique et rénovation Bâtiment (API)	200 000
Total	848 078

Action 02 Développement du secteur privé

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	24 926	25 872	26 700	27 997
Biens et services	246 692	179 004	144 602	152 666
Transferts et subventions	167 042	234 730	114 026	120 388
Investissement	424 500	392 500	447 569	496 945
Total	863 160	832 106	732 897	797 996

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Renforcement des capacités managériales des PME (DNPME)	40 337
2.1.2 Acquisition de biens et services (DNPME)	21 000
2.1.3 Prise en charge du personnel (DNPME)	25 872
2.2.1 Prise en charge de l'appui à la recherche de financement (DNPME)	36 000
2.3.1 Réalisation d'études et recherches dans le cadre de la croissance des PME (DNPME)	41 000
2.3.2 Projet Appui Développement Petites et Moyennes (DNPME)	80 000
3.1.1 Tenue des réunions de concertation du Partenariat Public Privé au compte du BMCESP	15 000
3.1.2 Prise en charge du personnel du bureau du modérateur de la concertation Etat Secteur Privé (BMCESP)	7 376
3.1.3 Acquisition de biens et services pour le compte du BMCESP	26 074
4.1.1 Prise en charge des Salaires et accessoires du personnel de la CTRCA	118 592
4.2.2 Appui Mise en Place Reformes Etat/ Secteur Privé (CTRCA)	120 000
5.1.1 Organisation de la session du CSSP	11 093
5.1.2 Organisation de la journée annuelle de l'entreprise privée (JAEP) (STP)	15 000
5.2.2 Missions groupe III de la CNUDCI sur la réforme du règlement des différends Investisseurs-Etat (RDIE) du (STP/CSSP)	1 000
5.2.6 Prise en charge du salaire du personnel du STP/CSSP	108 762
5.2.7 Acquisition de biens et services pour le compte du STP/CSSP	15 000
5.3.3 Appui à la Loi Orientation Secteur Privé (STP/CSSP)	150 000
Total	832 106

Le Programme : 2.086 Promotion et Développement de la Micro-finance

Responsable du programme : Le Conseiller Technique en charge de la Micro-finance

a) Présentation stratégique du programme

Le programme 2.086 Promotion et développement de la micro-finance est chargé :

- de l'harmonisation et la coordination des interventions des acteurs du secteur de la micro finance ;
- de l'élaboration et la mise en oeuvre des outils de promotion du secteur ;
- du suivi des projets et programmes et d'appui au plan d'actions de la politique nationale de développement de la micro finance ;
- de la mobilisation des ressources financières pour alimenter le mécanisme de refinancement durable des SFD.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 2.086 est bâti autour de deux (02) objectifs spécifiques et de quatre (04) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à la promotion et développement de la micro-finance.

Le détail des objectifs et des indicateurs est donné dans le tableau ci-dessous:

Objectif 1: Contribuer à une meilleure coordination des interventions dans le secteur de la microfinance					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
I.1 Taux de mise en oeuvre des recommandations issues des rencontres du Groupe Consultatif National pour le développement de la Microfinance (GCNM)	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel du CPA/SFD					
Précision Méthodologique : (Nombre de recommandations mises en œuvre /Nombre de recommandations formulées) X 100					
I.2 Taux de mise en oeuvre des recommandations issues des rencontres du comité technique de suivi de la mise en oeuvre de la PNDMF	(%)	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel du CPA/SFD					
Précision Méthodologique : (Nombre de recommandations mises en œuvre /Nombre de recommandations formulées) X 100					
Objectif 2: Contribuer à la professionnalisation des Systèmes Financiers Décentralisés(SFD).					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Nombre de SFD ayant bénéficié de formation	Nbre	30	20	25	30
Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel du CPA-SFD					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
2.2 Nombre d'études ou de recherches réalisées	Nbre	4	3	3	4
Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel CPA-SFD					
Précision Méthodologique : Dénombrement					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	46 871	48 968	50 208	52 648
Biens et services	74 590	74 590	109 422	125 833
Investissement	44 625	44 625	46 869	51 673
Total :	166 086	168 183	206 499	230 154

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Développement de la micro finance	166 086	168 183	206 499	230 154
Total :	166 086	168 183	206 499	230 154

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	5	4	4	4
CATEGORIE B1		2	2	2
CATEGORIE B2	1	1	1	1
CATEGORIE C	1	1	1	1
AUTRES	8	7	7	7
Total :	15	15	15	15

Action 01 Développement de la micro finance**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	46 871	48 968	50 208	52 648
Biens et services	74 590	74 590	109 422	125 833
Investissement	44 625	44 625	46 869	51 673
Total	166 086	168 183	206 499	230 154

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du personnel du CPA/SFD	48 968
1.1.2 Organisation de deux réunions du Groupe Consultatif National pour les Micro finance (GCMN) du (CPA/SFD)	10 000
1.1.3 Organisation de deux réunions du Comité Technique de Suivi de la mise en oeuvre de la PNDMF (CPA/SFD)	5 000
1.1.4 Acquisition de biens et services (CPA/SFD)	38 000
1.1.5 Formation des acteurs du secteur en micro finance(CPA/SFD)	30 215
1.1.6 Elaboration de deux plans opérationnels(CPA/SFD)	25 000
1.1.7 Organisation de deux voyages d'études en micro finance(CPA/SFD)	11 000
Total	168 183

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2024	2023	2024	2025	2026
1.032	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	APPUI CPS SECTEUR INDUSTRIE ET COMMERCE	119 000	119 000	119 000	125 521	139 478
	CONSTRUCTION EQUIPEMENT DNI/CPS SECTEUR INDUST & COM	1 200 000	300 000	300 000	316 440	351 628
	Total :	1 319 000	419 000	419 000	441 961	491 106

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2024	2023	2024	2025	2026
2.083	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	APPUI AU CADRE INTEGRE	600 000	680 000	600 000	716 992	796 649
	PROJET APPUI FORMALISATION DES ACTEURS DU COMMERCE I	120 000	127 000	120 000	52 740	58 604
	CONSTRUCTION/ EQUIPEMENT DNCC/ DRCC	4 500 000	100 000	700 000	105 480	117 209
	PROJET APPUI OPERATIONNALISATION DU PRODEVIM MALI	80 000	85 000	80 000	89 658	99 627
	RENFORCEMENT CAPACITES AMAM	300 000	170 000	300 000	179 316	199 255
	FONDS D'ETUDES APEX	200 000	200 000	200 000	0	0
	Total :	5 800 000	1 362 000	2 000 000	1 144 186	1 271 344

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2024	2023	2024	2025	2026
2.084	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	PROJET OPERAT. STRATEGIE DVPT SECT AGRO ALIMENTAIRE	120 000	127 000	120 000	133 908	148 784
	REHABILITATION CEMAPI	120 000	127 000	120 000	133 959	148 855
	PROGR. RESTRUCT. MISE A NIVEAU ENTREPRISES AU MALI	120 000	127 000	120 000	133 959	148 854
	APPUI AU CERFITEX	300 000	340 000	300 000	358 632	398 511
	Total :	660 000	721 000	660 000	760 458	845 004

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2024	2023	2024	2025	2026
2.085	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	APPUI MISE EN PLACE REFORMES ETAT/ SECTEUR PRIVE	120 000	127 000	120 000	133 959	148 854
	APPUI A LA LOI ORIENTATION SECTEUR PRIVE	150 000	170 000	150 000	179 316	199 255
	PROJET APPUI DEVELOPPEMENT PETITES ET MOYENNES ENTRE	80 000	85 000	80 000	89 658	99 626
	APPUI AGENCE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS	200 000	255 000	200 000	268 974	298 883
	Total :	550 000	637 000	550 000	671 907	746 618

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le ministre de l'Education nationale prépare et met en oeuvre la politique nationale dans les domaines de l'Education préscolaire et spéciale, de l'Education non formelle, de l'Enseignement fondamental, de l'Enseignement secondaire général, technique ou professionnel.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- la réalisation des objectifs de la politique d'éducation pour tous ;
- le développement de l'Education non-formelle, notamment l'alphabétisation ;
- le développement de l'Enseignement secondaire ;
- le suivi et le contrôle des établissements de l'éducation préscolaire et spéciale et des établissements d'Enseignements fondamental et secondaire, publics et privés ;
- le suivi et le contrôle des établissements publics d'Enseignement normal ;
- le développement et l'évaluation des connaissances dans l'éducation préscolaire et spéciale et dans l'Enseignement fondamental, secondaire général, technique et professionnel ;
- la délivrance du Diplôme d'Etudes fondamentales (DEF), du Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP), du Brevet de Technicien (BT), du Baccalauréat et des diplômes des instituts de formation de maîtres ;
- le développement de l'utilisation des langues nationales ;
- la promotion de l'excellence, de la citoyenneté et du patriotisme au niveau des enseignements fondamental et secondaire.

I.2 Les contraintes et les défis

Le système éducatif malien est confronté à un ensemble de problèmes qui se traduisent en termes de contraintes et défis :

I.2.1 Contraintes

Les contraintes se situent à cinq niveaux :

(i) en ce qui concerne l'amélioration de l'efficacité interne et externe du système éducatif, les contraintes sont marquées, entre autres, par un niveau d'acquisition de compétences en deçà de ce qui est attendu au préscolaire et dans le fondamental, des taux de redoublement élevés dans les différents ordres d'enseignement. On pourrait y ajouter les lenteurs dans l'acquisition et la distribution des manuels scolaires et des fournitures, les difficultés de mise en oeuvre de l'approche curriculaire, le non-respect du calendrier scolaire, enfin, les difficultés d'insertion des sortants du système;

(ii) concernant l'amélioration de la formation et de la gestion des enseignants, les faiblesses sont traduites en termes de : formation initiale inadaptée, déficit en ressources humaines, utilisation timide des TIC, ruptures dans le continuum éducatif, insuffisance des formateurs en langues nationales et en linguistique dans les écoles normales, inadéquation entre les ressources formées et les besoins en enseignants, effectifs pléthoriques d'élèves/apprenants au regard des capacités d'encadrement, faible proportion des filles dans les écoles normales, méconnaissance des réformes par les enseignants.

On peut aussi noter : une politique de formation continue incohérente, la non intégration des écoles coraniques dans le système éducatif, des statuts disparates ne favorisant pas l'attractivité de la fonction enseignante, un vieillissement du personnel enseignant au supérieur, des insuffisances dans la gestion et l'encadrement des enseignants.

(iii) s'agissant de la promotion de l'accès équitable et inclusif à une éducation de qualité pour tous, les contraintes se traduisent par le très faible taux de préscolarisation, la faible couverture de l'éducation spéciale, les inégalités de genre dans tous les ordres et types d'enseignements, les violences physiques subies par les filles, la baisse du Taux Brut d'admission de 2011 à 2014, les insuffisances dans l'implantation et la gestion des cantines scolaires, l'insuffisante prise en compte du volet alphabétisation fonctionnelle et éducation non formelle dans les politiques de développement de l'éducation de base, la non scolarisation et la déscolarisation, la faible capacité d'accueil dans l'enseignement secondaire (technique, professionnel et général) public, les possibilités offertes par le marché du travail et l'augmentation des effectifs des étudiants.

(iv) concernant le renforcement de la Gouvernance du secteur, les faiblesses sont de divers ordres. Elles sont essentiellement relatives à la gestion des flux, à la gestion des ressources financières et matérielles, à l'organisation et au fonctionnement des institutions, à la planification, à la mise à disposition de données statistiques, aux déficits de communication, aux relations et aux conflits entre les Le diagnostic du secteur de l'éducation et de la formation professionnelle a permis de dégager un certain nombre de défis importants à

acteurs.

(v) pour ce qui concerne le renforcement de la résilience, la difficulté pour l'école à s'adapter à son environnement, l'omission des questions de paix dans les programmes classiques, l'inadaptation du calendrier scolaire aux contextes de crise, l'insuffisance d'enseignants et l'amplification des difficultés liées à leur gestion, la dégradation et la destruction des infrastructures et des équipements scolaires constituent les principaux goulots d'étranglement pour la capacité de résilience du secteur.

On pourrait également y ajouter l'impréparation des autorités à gérer les crises susceptibles d'affecter le système éducatif, l'incapacité de celles-ci à détecter les signes précurseurs et visibles des crises, le déficit de formation en culture de la paix, du vivre ensemble et de la cohésion sociale.

I.2.2 Défis

prendre en compte dans l'élaboration et la mise en oeuvre de la politique sectorielle de l'éducation et de de la formation professionnelle.

Il s'agit entre autres de :

(i) assurer l'efficacité interne et l'efficacité externe du système tout en réussissant la réforme curriculaire, l'introduction de l'APC. L'efficacité interne du système éducatif est mise à rude épreuve, depuis quelques années en raison de la forte pression de l'offre. Par ailleurs, l'inadéquation des formations avec la réalité du monde du travail est un souci majeur qu'il faut absolument prendre en compte pour crédibiliser davantage le système éducatif et contribuer à circonscrire les crises sociales qu'un taux de chômage croissant pourrait provoquer;

(ii) améliorer la formation et la gestion des enseignants et trouver des voies de motivation du personnel et de recrutement en nombre suffisant tout en introduisant les TIC : Un des défis majeurs qui va se poser au système éducatif est celui de trouver les enseignants, les enseignants-chercheurs et les chercheurs en quantité et en qualité suffisantes et surtout de pouvoir les maintenir dans le système. La revalorisation du statut de l'enseignant, de l'enseignant-chercheur et du chercheur est le chemin par lequel il faut passer.

Dans tous les systèmes éducatifs modernes, les TIC sont utilisées aussi bien au niveau de l'enseignement qu'au niveau de la gestion du système, pour améliorer le rendement et la qualité. Le coût et les changements structurels qu'une telle intégration pose sont des défis énormes pour le système éducatif qui doit, pour ce faire, trouver les formules adaptées.

(iii) augmenter l'offre éducative tout en assurant la qualité et l'équité. L'accroissement rapide de la demande d'éducation commande que l'offre augmente au même rythme. Tout l'enjeu de la mise en oeuvre du PRODEC 2 sera de mener de front la poursuite de l'expansion du système de manière soutenable sans dégradation de la qualité de l'enseignement. L'existence de nombreuses disparités (genre et régions) et de nombreux enfants vulnérables (orphelins et enfants vivant avec un handicap) constitue un défi important pour la prise en compte de tous les droits des enfants et la progression du système éducatif. Le défi peut être relevé par la mise en place d'un système équitable appliqué dans tout le pays.

(iv) renforcer la gouvernance du secteur de l'éducation et de la formation professionnelle tout en assurant un dialogue permanent entre toutes les parties prenantes : La décentralisation est une des options majeures de développement que le Mali a choisie, ces dernières années. Cependant, jusque-là, la cohérence entre ce processus et le système éducatif n'est pas très bien établie. Pour ce faire, un des défis de la présente politique sectorielle est de pouvoir adapter l'organisation administrative, la gestion et le financement du système au processus de décentralisation.

Mettre en oeuvre la politique de prévention et de réduction des risques et catastrophes dans le système éducatif : Le secteur de l'éducation peut contribuer à préparer et à faciliter la gestion des situations d'urgence, à travers la réduction de l'impact des phénomènes à risques sur le fonctionnement de l'école. Mais au-delà de la gestion des situations d'urgence, le secteur de l'éducation peut contribuer à diminuer le niveau de vulnérabilité des populations et prévenir certains désastres sur le long terme.

I.3 La politique sectorielle

permettre à chaque Malien d'achever au moins une éducation de base de qualité afin de fournir au pays des compétences indispensables à son émergence. En effet, ceci a été pendant longtemps une préoccupation centrale des différents gouvernements qui se sont succédés à la

tête du Mali. C'est dans cette perspective qu'à partir de 1998, le pays s'est doté d'un Programme décennal de développement de l'éducation (PRODEC) pour l'horizon 2008, mais réajusté jusqu'en 2010 pour tenir compte des nouveaux enjeux du secteur à la suite du diagnostic sectoriel mené en 2009.

Si la mise en oeuvre de ce programme a été essentielle dans les performances enregistrées par le Mali, la crise que le pays a traversée en 2012 n'a pas permis de progresser sur la dernière phase du programme qui devrait s'atteler à mettre en oeuvre des réformes relatives à l'amélioration de la qualité et au renforcement de la gestion décentralisée de l'éducation de base. Cette crise a d'ailleurs anéanti les acquis éducatifs du PRODEC et sapé les années d'investissement dans l'éducation. De fait, la préoccupation d'une éducation de qualité pour tous reste encore d'actualité, avec une volonté politique affichée à travers plusieurs documents stratégiques nationaux, dont le Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable (CREDD) 2019-2023, qui établit le développement des compétences comme une priorité stratégique et un enjeu national pour l'essor économique et social.

Au regard de ces enjeux et défis nationaux, mais aussi des nouveaux engagements internationaux pris par le pays, notamment par rapport à l'agenda 2030 de l'Education et l'agenda 2063 de l'Union Africaine, le Gouvernement de la République du Mali s'est engagé à élaborer un nouveau programme décennal, en capitalisant les leçons apprises de la mise en oeuvre du précédent programme et des études spécifiques menées.

Ce nouveau programme s'intéresse aux orientations stratégiques et aux principales réformes politiques envisagées. Ces axes de réforme sont :

- (i) l'amélioration de l'efficacité interne et externe du système éducatif ;
- (ii) l'amélioration de la formation et de la gestion des enseignants ;
- (iii) la promotion de l'accès équitable et inclusif à une éducation de base de qualité pour tous ;
- (iv) le renforcement de la gouvernance du secteur ;
- (v) le renforcement de la résilience du secteur.

Ces réformes ne résument pas l'ensemble des politiques prévues dans le secteur de l'éducation et de la formation professionnelle. Elles en sont extraites et en constituent le coeur pour les différentes phases opérationnelles. Le document de programme se situe dans un contexte institutionnel transitoire. Il est basé sur une démarche de conduite du changement portant sur trois (3) modalités :

- (i) la consolidation ou le déploiement de certaines actions déjà mises en oeuvre dans le cadre du PRODEC 1 et du programme intérimaire de relance du secteur de l'Education et de la Formation professionnelle ;
- (ii) l'expérimentation à petite échelle de certaines actions de réforme dans le but de préparer leur déploiement ;
- (iii) l'approfondissement de la réflexion sur les actions de réforme pour lesquelles il est nécessaire de préciser les contenus ou de valider les options avant de les expérimenter ou de les mettre en oeuvre.

Un dispositif Institutionnel est mis en place pour assurer la mise en oeuvre des programmes. Il est constitué d'une coordination stratégique organisée autour d'un comité interministériel, d'un comité de pilotage, d'un secrétariat technique, d'un comité de veille, des comités de coordination des Collectivités Territoriales, d'un cadre partenarial prenant en compte la gestion fiduciaire et le suivi-évaluation.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2019 - 2022

Indicateurs		Unité	2019	2020	2021	2022
1	Taux brut de scolarisation au 1er cycle du fondamental	%	85,3	88,7	88,7	88,7
2	Taux de préscolarisation	%	7,2	7,9	7,9	7,9
3	Ratio maître / groupe pédagogique au fondamental 1	Nombre	1,2	1,2	1,2	1,2
4	Pourcentage d'enseignants qualifiés au fondamental 1	%	46,5	51,9	51,9	51,9
5	Ratio manuel par élève au 2e cycle dans les sept (7) matières de base (mathématiques, français, histoire, géographie, sciences physique, sciences naturelles, et éducation civique et morale)	Nombre	4,6	4,8	4,8	4,8
6	Pourcentage d'enfants orientés dans les filières professionnels	%	13	12,8	12,8	12,8

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 4 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Administration Générale	33 275 392	29 339 364	33 981 514	35 899 615
Développement de l'Education de Base	297 546 853	303 018 574	319 792 956	337 904 629
Développement de l'Enseignement Secondaire Général	54 212 555	64 787 913	57 662 162	61 921 881
Consolidation et Diversification de l'Enseignement Technique et Professionnel	58 893 729	61 193 768	62 916 523	67 775 930
Total :	443 928 529	458 339 619	474 353 155	503 502 055

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	331 221 897	336 484 512	355 721 953	373 978 295
Biens et services	51 958 055	57 288 884	55 968 264	60 952 804
Transferts et subventions	12 192 004	11 133 743	11 788 649	12 461 279
Investissement	48 556 573	53 432 480	50 874 289	56 109 677
Total :	443 928 529	458 339 619	474 353 155	503 502 055

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.017 Administration Générale

Responsable du Programme : le Directeur des Finances et du Matériel

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme administration générale est le programme de soutien aux autres programmes opérationnels du Ministère. Il est essentiellement composé des structures transversales chargées entre autres d'appuyer les responsables des programmes du Ministère dans la mise en oeuvre de leurs actions.

Il a pour objet la gestion des ressources humaines, matérielles et financières, la coordination, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du département.

Il s'agira de :

- i) Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières ;
- ii) Renforcer le pilotage et la coordination de la politique sectorielle ;
- iii) Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration au sein du département ;
- iv) Renforcer le contrôle interne.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 1.017 est bâti autour de quatre objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à (i) l'insuffisance des ressources humaines (personnel enseignant), matérielles et financières (ii) la production des données statistiques, (iii) la gouvernance du système.

Ces objectifs sont traduits en indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leurs évolutions et de faire des projections à court et moyen termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Taux d'exécution du budget du département	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Compte Administratif					
Précision Méthodologique : (crédits liquidés/dotations budgétaires)*100					
1.2 Taux d'exécution du plan de passation de marchés publics	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la Direction des Finances et du Matériel (DFM)					
Précision Méthodologique : (Nombre des marchés attribués/ Nombre total de marchés programmés)*100					
1.3 Nombre d'enseignants qualifiés recrutés pour les besoins	nbre	6700	24885	24885	4991
Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la Direction des Ressources Humaines (DRH)					
Précision Méthodologique : Dénombrement (Précolaire : 613; Fondamental 1 : 4991; Fondamental 2 : 1856; Secondaire général : 205; Secondaire technique : 16; Secondaire professionnel : 160)					
1.4 Taux de réalisation des missions de suivi-Evaluation des actions de l'UNESCO et de l'ISESCO	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel de CNMUI					
Précision Méthodologique : (Nombre de missions réalisées/nombre de missions programmées) X100					

Objectif 2: Renforcer le pilotage et la coordination de la politique sectorielle

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Fonctionnalité du cadre de concertation	O/N	Oui	Oui	Oui	Oui

Moyen de Vérification : Compte rendus des réunions du cadre de concertation

Précision Méthodologique : Exploitation des documents administratifs

2.2 Pourcentage des sessions tenues par cadre de concertation	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Compte rendus des réunions du cadre de concertation

Précision Méthodologique : (Nombre de réunions tenues/ Nombre total de réunions prévues par les textes)*100

2.3 Pourcentage des recommandations du cadre de concertation suivies et mises en oeuvre	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport de suivi des recommandations préparé par le secrétariat technique

Précision Méthodologique : (Nombre de recommandations suivies et mises en oeuvre/ Nombre de recommandations formulées)*100

2.4 Pourcentage d'indicateurs de résultats du PAPB renseignés	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Annuaire statistiques, enquêtes statistiques CPS/MEN

Précision Méthodologique : (Nombre d'indicateurs renseignés/ Nnombre total d'indicateurs de résultats retenus dans le cadre logique et cadre de mesure de rendement)*100

Objectif 3: Renforcer la décentralisation et la déconcentration

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
3.1 Part du budget de l'Education transféré aux Collectivités Territoriales	%	100	64	64.00	64.00

Moyen de Vérification : Loi des finances

Précision Méthodologique : (dotation budgétaire inscrite au niveau des Collectivités Territoriales/total du budget du département)*100

3.2 Nombre de compétences exercées par les structures déconcentrées	Nbre	19	20	20	20
---	------	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport des structures déconcentrées

Précision Méthodologique : Dénombrement

3.3 Nombre de projets d'écoles élaborés, validés et mis en oeuvre	Nbre	1133	2000	2000	2000
---	------	------	------	------	------

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la CADDE/MEN

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 4: Renforcer l'évaluation et la redevabilité (reddition et rapportage, audit)

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
4.1 Nombre de missions d'audit réalisées	Nbre	1	1	1	1

Moyen de Vérification : Rapport d'audits annuels des comptes

Précision Méthodologique : Dénombrement

4.2 Nombre de missions de contrôle et de vérification réalisées	Nbre	5	10	12	12
---	------	---	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport des missions de contrôle et de vérification de l'IGEN

Précision Méthodologique : Dénombrement

4.3 Pourcentage de recommandations des missions d'audit mises en oeuvre	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport de suivi des missions d'audit annuel des comptes

Précision Méthodologique : (Nombre de recommandations de missions de contrôle et de vérification mises en oeuvre/ Nombre total de recommandations formulées)*100

4.4 Pourcentage de recommandations des missions de contrôle et de vérification mises en oeuvre	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport de suivi des recommandations de missions de contrôle et de vérification de l'IGEN

Précision Méthodologique : (nombre de recommandations de missions de contrôle et de vérification mises en oeuvre/nombre total de recommandation formulées)*100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	18 866 245	13 986 579	20 281 209	21 335 825
Biens et services	9 389 343	11 429 939	9 627 741	10 210 214
Transferts et subventions	3 741 229	2 644 271	2 726 527	2 863 149
Investissement	1 278 575	1 278 575	1 346 037	1 490 427
Total :	33 275 392	29 339 364	33 981 514	35 899 615

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Coordination et pilotage de la politique du département	2 082 386	2 092 274	2 265 237	2 400 498
Conception, évaluations et encadrements pédagogiques et administratifs	4 015 871	5 768 089	4 414 974	4 670 139
Gestion financière et matérielle	21 529 732	15 833 043	23 111 349	24 406 065
Gestion des ressources humaines du secteur	4 720 180	4 709 487	5 076 162	5 341 264
Processus de décentralisation et de déconcentration	202 023	202 023	218 411	236 259
Planification, Programmation et Suivi-évaluation	595 945	600 680	639 167	686 383
Mise en oeuvre des actions de l'UNESCO et de l'ISESCO au Mali	129 255	133 768	139 657	147 330
Total :	33 275 392	29 339 364	33 981 514	35 899 615

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	179	201	209	219
CATEGORIE B		4	0	0
CATEGORIE B1	61	54	56	58
CATEGORIE B2	58	89	76	79
CATEGORIE C	29	26	26	26
AUTRES	198	202	212	222
Total :	525	576	579	604

Action 01 Coordination et pilotage de la politique du département**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	432 295	490 275	464 717	488 882
Biens et services	1 650 091	1 601 999	1 538 420	1 633 790
Total	2 082 386	2 092 274	2 003 137	2 122 672

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Prise en charge des dépenses du personnel du cabinet	490 275
2.2.1 Diffusion des plans(global et sectoriel) de communication	71 215
2.3.1 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement du cabinet	312 833
2.3.2 Entretien et rehabilitation des infrastructures au niveau des services	528 425
2.3.3 Prise en charge des besoins des enfants descolariés et non scolarisés integrés dans les SSA/P	168 096
2.4.1 Suivi et évaluation des services	521 430
Total	2 092 274

Action 02 Conception, évaluations et encadrements pédagogiques et administratifs

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	1 130 383	1 184 636	1 215 161	1 278 348
Biens et services	2 885 488	4 583 453	3 145 171	3 333 871
Total	4 015 871	5 768 089	4 360 332	4 612 219

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement du CNECE	9 324
1.1.2 Organisation des examens et concours(DEF,CAP,BT,BAC, IFM, Ecoles santé) niveau central	4 409 992
2.1.2 Prise en charge des dépenses du personnel de DNP,CNECE et IGEN	1 184 636
2.1.3 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DNP	9 265
2.1.4 Mise en oeuvre du plan de pérennisation du programme de réparation de manuels scolaires	13 197
2.1.5 Acquisition d'intrants pour la DNP	50 131
4.2.1 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de l'IGEN	9 316
4.4.1 Suivi de l'application des normes assignées(encadreurs/enseignants)au secondaire	82 228
Total	5 768 089

Action 03 Gestion financière et matérielle

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	12 408 227	7 417 773	13 338 843	14 032 461
Biens et services	4 461 701	4 752 424	4 516 809	4 789 579
Transferts et subventions	3 581 229	2 584 271	2 661 799	2 792 758
Investissement	1 078 575	1 078 575	1 135 077	1 256 009
Total	21 529 732	15 833 043	21 652 528	22 870 807

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.3 Prise en charge des dépenses du personnel de la DFM	7 417 773
1.1.4 Appui à l'éducation de base et à l'enseignement secondaire	21 576
1.1.5 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DFM	537 765
1.1.6 Prise en charge des factures d'eau et d'électricité	270 733
1.1.7 Prise en charge des factures Sotelma/malitel,Orange/Mali,Office de national de la Poste	79 636
1.1.8 Entretien,réparation et fourniture de pièces de rechange de véhicules et moto	222 769
1.1.9 Prise en charge des connexions des structures centrales et rattachées	238 052
1.1.10 Maintenance du parc informatique	395 076
1.1.11 Achat de vignettes ordinaires de véhicules et moto du département	8 000
1.1.12 Achat de médicaments pour les établissements d'enseignement secondaire	20 614
1.1.13 Achat de matériels de sport pour les établissements d'enseignement secondaire	213 179
1.1.14 Location de bâtiments administratifs baillés	132 916
1.1.15 Entretien des bâtiments et réhabilitation des infrastructures scolaires	1 224 266
1.1.16 Appui à l'enseignement privé catholique	2 583 471
1.1.17 Prise en charge des dépenses diverses de transfert(bourses,IFM et pension alimentaire)	800
1.1.18 Acquisition de services et d'équipements	578 575
1.1.19 Construction siège DFM	500 000
1.2.1 Préparation,exécution et suivi du budget-programmes	1 387 842
Total	15 833 043

Action 04 Gestion des ressources humaines du secteur

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	4 588 763	4 578 070	4 932 919	5 189 428
Biens et services	131 417	131 417	143 243	151 836
Total	4 720 180	4 709 487	5 076 162	5 341 264

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.3.1 Prise en charge des dépenses du personnel de la DRH	162 953
1.3.2 Aquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DRH	10 727
1.3.3 Recrutement du personnel administratif et gestion des carrières des agents	915 117
1.3.4 Recrutement du personnel enseignant et integration des Economes	3 500 000
1.3.5 Appui aux activités de renforcement des capacités agents	90 690
1.3.6 Mission d'appui conseil de suivi et de dvpt du dialogue social	30 000
Total	4 709 487

Action 05 Processus de décentralisation et de déconcentration

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Biens et services	42 023	142 023	45 803	48 549
Transferts et subventions	160 000	60 000	64 728	70 391
Total	202 023	202 023	110 531	118 940

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la CADDE	98 827
3.2.1 Renforcement des capacités des structures d'appui en gestion de l'école en mode décentralisé	13 196
3.2.2 Sensibilisation des communautés à la culture de la restitution publique	60 000
3.3.1 Supervision et suivi évaluation des travaux de construction /réhabilitation/ équipement et entretien des infrastructures scolaires	30 000
Total	202 023

Action 06 Planification, Programmation et Suivi-évaluation

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 06 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	224 677	229 412	241 527	254 086
Biens et services	171 268	171 268	186 680	197 879
Investissement	200 000	200 000	210 960	234 418
Total	595 945	600 680	639 167	686 383

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 06

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.4.2 Prise en des dépenses du personnel de la CPS	229 412
2.4.3 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la CPS	10 260
2.4.4 Réalisation des travaux de saisie et d'orientation unitiale des admis réguliers au DEF	111 030
2.4.5 Production d'informations statistiques annuelles	49 978
2.4.6 Achat d'équipement pour la CPS	125 000
2.4.7 Projet 1: Appui CPS (élaboration, suivi évaluation des projets/programmes du département)	75 000
Total	600 680

Action 07 Mise en oeuvre des actions de l'UNESCO et de l'ISESCO au Mali

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 07 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	81 900	86 413	88 042	92 620
Biens et services	47 355	47 355	51 615	54 710
Total	129 255	133 768	139 657	147 330

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 07

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.4.1 Prise en charges des dépenses du personnel de la CNMUI	86 413
1.4.2 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la CNMUI	47 355
Total	133 768

Le Programme : 2.041 Développement de l'Education de Base

Responsable du programme : le Directeur national de l'Enseignement fondamental

a) Présentation stratégique du programme :

L'éducation de base comprend l'éducation préscolaire, l'éducation spéciale (Enfants à Besoins Educatifs Spéciaux), l'enseignement fondamental, l'alimentation scolaire, l'enseignement normal, et l'éducation non formelle.

Ce programme vise l'amélioration de l'efficacité interne du système et la promotion de l'égalité et de l'équité d'accès à l'éducation pour tous. Il s'agira de :

- i) renforcer les capacités d'accueil au niveau de l'éducation préscolaire et spéciale ;
- ii) permettre à tous les enfants en âge scolaire d'accéder à un enseignement de base gratuit et obligatoire ;
- iii) renforcer la scolarisation des filles ;
- iv) améliorer les compétences de base des élèves et des apprenants du système en lecture, écriture et calcul.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs :

Les objectifs spécifiques du programme, assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

Objectif 1: Renforcer la capacité d'accueil au niveau de l'éducation préscolaire et spéciale					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Taux brut de préscolarisation	%	20.80	20.8	19.50	20.80

Moyen de Vérification : Données des enquêtes statistiques CPS Education

Précision Méthodologique : (Nombre d'enfants tous âges dans le préscolaire/population totale d'enfants de 3-6 ans)*100

1.2 Pourcentage d'enfants dans le préscolaire public	%	46.10	47.20	47.33	47.33
--	---	-------	-------	-------	-------

Moyen de Vérification : Données des enquêtes statistiques CPS Education

Précision Méthodologique : (Nombre d'enfants tous âges dans le préscolaire public/ effectif total du préscolaire)*100

Objectif 2: Permettre à tous les enfants en âge scolaire d'accéder à un enseignement de base gratuit et obligatoire

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Taux d'admission en dernière année du fondamental 1	%	51.70	51.70	51.70	51.70

Moyen de Vérification : Données des enquêtes statistiques de la CPS Education

Précision Méthodologique : (Nombre de nouveaux élèves tous âges admis en 6ème année d'études/population totale d'enfants 12 ans)*100

2.2 Taux brut d'admission au fondamental 1	%	79.20	79.20	79.20	79.20
--	---	-------	-------	-------	-------

Moyen de Vérification : Données des enquêtes statistiques CPS Education

Précision Méthodologique : (Nombre de nouveaux élèves tous âges admis en 1ère année d'études/population d'âge légal d'admission 7 ans)*100

2.3 Nombre d'adultes inscrits dans les programmes d'alphabétisation	Nbre	100 000	100 000	100 000	100 000
---	------	---------	---------	---------	---------

Moyen de Vérification : Enquêtes statistiques (Séminaire Bilan ENF par le CNR-ENF)

Précision Méthodologique : (Nombre d'adultes analphabètes inscrits-Population totale résiduelle d'adultes à alphabétiser)

2.4 Proportion d'élèves bénéficiaires des cantines scolaires	%	6.40	8.00	8.40	8.40
--	---	------	------	------	------

Moyen de Vérification : Données des enquêtes statistiques CPS Education

Précision Méthodologique : (Nombre d'élèves bénéficiaires de cantines/Nombre total d'élèves du fondamental)*100

Objectif 3: Renforcer la scolarisation des filles

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
3.1 Taux d'admission en dernière année du fondamental 1 pour les filles	%	49.10	49.10	49.1	49.10

Moyen de Vérification : Données d'enquêtes statistiques CPS Education

Précision Méthodologique : (Nombre de filles à tous âges admis en 6ème année d'étude/ Population totale d'enfants de 12 ans)*100

3.2 Taux brut d'admission des filles au fondamental 1	%	74.2	74.2	74.2	74.2
---	---	------	------	------	------

Moyen de Vérification : Données d'enquêtes statistique CPS Education

Précision Méthodologique : (Nombre de filles à tous âges admis en 1ère année d'études/population d'âge légal d'admission 7ans)*100

Objectif 4: Améliorer les compétences de base des élèves et des apprenants du système en lecture, écriture et calcul.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
4.1 Existence d'une politique cohérente de formation initiale des enseignants	Oui/Non	Oui	Oui	Oui	Oui

Moyen de Vérification : Structures en charge de la formation des enseignants des départements sectoriels (MEN-MESRS-MEFP)

Précision Méthodologique : Exploitation des documents de la Politique

4.2 Ratio livre/élève aux 6 premières années du fondamental en lecture/écriture	%	2	2	2	2
---	---	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Données des enquêtes statistiques de la CPS Education

Précision Méthodologique : (Nombre de manuels nécessaires par discipline par élève/Nombre total d'élèves du fondamental)*100

4.3 Pourcentage d'élèves en 2ème année qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en lecture/écriture	%	22	22	24.00	27.40
---	---	----	----	-------	-------

Moyen de Vérification : Evaluation des acquisitions scolaires

Précision Méthodologique : (Nombre d'items réussis/le nombre total d'items de l'épreuve) *100,*** nombre d'élèves ayant réussi plus de 40% des scores/100)

4.4 Pourcentage d'élèves en 2ème année qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en calcul	%	29.2	29.2	29.2	34.2
---	---	------	------	------	------

Moyen de Vérification : Evaluation des acquisitions scolaires

Précision Méthodologique : (Nombre d'items réussis/le nombre total d'items de l'épreuve) *100,** nombre d'élèves ayant réussi plus de 40% des scores/100)

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	269 158 839	274 425 723	288 971 464	303 914 838
Biens et services	22 760 243	23 050 476	25 070 634	27 720 726
Transferts et subventions	1 404 548	1 443 245	1 447 510	1 519 424
Investissement	4 223 223	4 099 130	4 303 348	4 749 641
Total :	297 546 853	303 018 574	319 792 956	337 904 629

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Education préscolaire et spéciale	406 751	306 751	434 665	482 855
Enseignement Fondamental	295 260 453	300 817 940	317 968 397	335 952 087
Enseignement Normal	128 558	128 558	140 126	154 067
Education Non formelle	1 244 110	1 145 368	1 298 055	1 369 763
Développement de la recherche linguistique	506 981	619 957	523 666	553 502
Total :	297 546 853	303 018 574	319 792 956	337 904 629

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	3 485	3 957	4 255	4 420
CATEGORIE B	1 358	1 395	1 483	1 510
CATEGORIE B1	414	524	546	568
CATEGORIE B2	46 677	44 886	47 478	49 549
CATEGORIE C	1 302	1 091	1 183	1 217
AUTRES	2 039	1 792	1 871	1 952
Total :	55 275	53 645	56 816	59 216

Action 01 Education préscolaire et spéciale**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Biens et services	106 751	106 751	118 225	131 227
Investissement	300 000	200 000	316 440	351 628
Total	406 751	306 751	434 665	482 855

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Réalisation de missions de supervision des activités de DPE et EBES	13 196
1.1.2	Mise à disposition de matériels et d'équipements adaptés pour les CDPE	84 224
1.1.3	Projet 1 Programme Multi acteur Appui Petite Enfance	100 000
1.1.4	projet 2 : Projet pilote d'Appui aux EBES	100 000
1.2.1	Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DNEPS	9 331
Total		306 751

Action 02 Enseignement Fondamental

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	269 018 842	274 281 939	288 820 968	303 756 517
Biens et services	22 502 406	22 792 639	24 787 729	27 409 406
Transferts et subventions	17 000	17 000	18 339	19 943
Investissement	3 722 205	3 726 362	3 910 480	4 313 752
Total	295 260 453	300 817 940	317 537 516	335 499 618

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DNEF	9 331
2.1.2 Projet construction et équipement IFM	300 000
2.2.1 Prise en charge des dépenses de personnel	274 281 939
2.2.2 Acquisition d'équipements pédagogiques et divers (niveau central)	5 369 673
2.2.3 Acquisition d'équipements pédagogiques et divers (niveaux déconcentré et décentralisé)	2 536 682
2.2.4 Facilitation de la prise en charge sanitaire des élèves et des enseignants (niveau central)	41 228
2.2.5 Facilitation de la prise en charge sanitaire des élèves et des enseignants (niveau déconcentré)	17 893
2.2.6 Formation des enseignants (préscolaire, fondamental et normal)	1 219 970
2.2.7 Formation des enseignants (secondaire général)	139 794
2.2.8 Formation des enseignants (personnel administratif)	175 911
2.2.9 Entretien et réhabilitation des infrastructures administratives et scolaires	1 759 263
2.2.10 Production d'informations statistiques annuelles	196 395
2.2.11 Appui à la réparation des manuels scolaires	303 209
2.2.12 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement des structures déconcentrées et décentralisées	1 402 417
2.2.13 Organisation des examens et concours nationaux (DEF, CAP/BT, BAC, examens des IFM, examens de fin de cycle des écoles de santé) - Niveaux déconcentré et décentralisé	3 965 666
2.3.1 Mise en oeuvre des activités d'éducation non formelle	100 902
2.4.1 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement du CNCS	9 331
2.4.2 Suivi-évaluation de l'implantation et de la fonctionnalité des cantines scolaires (niveau central)	240 580
2.4.3 Suivi-évaluation de l'implantation et de la fonctionnalité des cantines scolaires (niveau déconcentré)	132 916
2.4.4 Mise en oeuvre de la politique nationale de l'ALISCO (niveau national)	342
2.4.5 Mise en oeuvre de la politique nationale de l'ALISCO (niveaux déconcentré et décentralisé)	5 112 986
2.4.6 Projet 1 Projet Investissement Secteur Education (Construction des Cantines scolaires)	700 000
3.1.1 Missions de suivi-évaluation de la mise en oeuvre du curriculum de l'enseignement fondamental et de la politique de formation des maîtres	13 195
3.2.1 Mise en oeuvre de la politique nationale de la SCOFI	224 127
4.1.1 Appui aux cadres de concertation niveaux local et régional	418 159
4.2.1 Amélioration des rendements scolaires	1 743 602
4.3.1 Appui à la supervision des activités pédagogiques	402 429
Total	300 817 940

Action 03 Enseignement Normal

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Biens et services	128 558	128 558	140 126	154 067
Total	128 558	128 558	140 126	154 067

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.3 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DNEN	9 330
4.1.4 Acquisition et mise en oeuvre	13 197
4.1.5 Indemnité de stages pédagogiques	106 031
Total	128 558

Action 04 Education Non formelle**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	139 997	143 784	150 496	158 321
Biens et services	22 528	22 528	24 554	26 026
Transferts et subventions	953 335	979 056	981 933	1 030 240
Total	1 115 860	1 145 368	1 156 983	1 214 587

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.3.2 Prise en charge des dépenses de personnel de la DNENF-LN	143 784
2.3.3 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DNENF-LN	9 331
2.3.4 Missions de suivi-évaluation de l'application de la politique linguistique	13 197
2.3.5 Prise en charge des dépenses de personnel du CNR-ENF	134 705
2.3.6 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement du CNR-ENF	92 841
2.3.7 Mise en oeuvre du curriculum de l'éducation non formelle	14 970
2.3.8 Coordination des activités des opérateurs oeuvrant dans le cadre de l'alphabétisation et des centres d'éducation pour le développement	736 540
Total	1 145 368

Action 05 Développement de la recherche linguistique**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Transferts et subventions	434 213	447 189	447 238	469 241
Investissement	72 768	172 768	76 428	84 261
Total	506 981	619 957	523 666	553 502

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.3.9 Prise en charge des dépenses de personnel de l'AMALAN	367 987
2.3.10 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de l'AMALAN	79 202
2.3.11 Réalisation des travaux de recherches linguistiques	72 768
2.3.12 Réhabilitation du siège de l'AMALAN	100 000
Total	619 957

Le Programme : 2.042 Développement de l'Enseignement Secondaire Général

Responsable de Programme : le Directeur national de l'Enseignement secondaire général

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme 2.042 vise à faire acquérir aux élèves des connaissances générales, théoriques et pratiques, en vue de leur permettre de poursuivre des études supérieures. Il est aussi chargé de veiller au bon fonctionnement des établissements d'enseignement publics et privés d'enseignement secondaire.

Le programme poursuit les objectifs suivants :

1. améliorer la qualité des apprentissages au niveau de l'enseignement secondaire général ;
2. accroître l'offre de formation au niveau de l'enseignement secondaire général.

Ce programme comporte la sous-composante suivante :

- l'Enseignement Secondaire Général :

L'Enseignement Secondaire Général a pour mission de faire acquérir aux élèves des connaissances générales, théoriques et pratiques, des modes et des moyens de pensée constituant la base commune des diverses spécialités du savoir, en vue de leur permettre de poursuivre des études supérieures ou de s'insérer dans la vie active.

L'enseignement secondaire général est géré par une Direction créée par l'Ordonnance N°01-050/P-RM du 25 septembre 2001, ratifiée par la Loi N°01-089 du 28 novembre 2001. La Direction Nationale de l'Enseignement Secondaire Général a pour mission, entre autres, l'élaboration de la politique nationale en matière d'enseignement secondaire général et de veiller à la mise en oeuvre de cette politique, en relation avec les structures compétentes du Ministère chargé de l'éducation.

L'Enseignement Secondaire Général est dispensé dans les lycées d'Enseignement Secondaire Général publics (73) et privés dont le nombre dépasse sept cents (700). Ces établissements ont un effectif en 2016 d'environ 197 434 élèves dont 77 770 au public et au parapublic et encadré par 14 346 professeurs dont 3 469 au public et parapublic. Les études au niveau de l'Enseignement secondaire général sont sanctionnées par le Baccalauréat Général. Cet ordre d'enseignement reçoit les élèves titulaires du Diplôme d'Etudes Fondamentales ou d'un titre équivalent, remplissant les conditions d'accès fixées par un arrêté du Ministre en charge de l'Enseignement Secondaire Général.

Suite aux recommandations du forum national sur l'éducation tenu du 30 octobre au 02 novembre 2008, le Décret N°138/PRM du 06 juin 1980 a été relu et remplacé par le Décret N°2011-234/P-RM du 12 mai 2011 portant organisation de l'Enseignement Secondaire Général en vue d'adapter les filières et séries à l'évolution de l'environnement national et sous régional.

Ainsi l'Enseignement Secondaire Général comporte :

- au niveau de la 10ème année, une série commune (10ème commune) ;
- au niveau de la 11ème année, trois (3) séries dénommées respectivement : 11ème Lettre (11ème L), 11ème Sciences Economiques et Sociales (11ème SES) et 11ème Sciences (11ème S)
- au niveau de la 12ème année, six (6) séries dénommées respectivement : Terminale Langue Lettre (TLL), Terminale Art Lettre (TAL), Terminale Sciences Sociales (TSS), Terminale Sciences Expérimentales (TSExp), Terminale Sciences Exactes (TSE) et Terminales Sciences Economiques (TSEco).

Dans le cadre de la mise en oeuvre de la réforme dès la rentrée scolaire 2011-2012, le département a procédé :

- au lancement de la formation continue des enseignants (du public et du privé) à l'Approche par Compétences (APC) ;
- au recrutement et à la formation des professeurs d'économie, de langues nationales et d'informatique.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Les objectifs spécifiques du programme, assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

Objectif 1: Améliorer la qualité des apprentissages au niveau de l'enseignement secondaire général					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Taux de transition effective du fondamental 2 vers le secondaire général	%	30.40	31.00	32	30.40

Moyen de Vérification : Enquêtes statistiques CPS Education

Précision Méthodologique : (Nombre d'élèves admis orientés dans le secondaire général en année N+1/Nombre total d'élèves en 9ème année en année N)*100

1.2 Pourcentage de redoublants au secondaire général	%	26	25	24	26.00
--	---	----	----	----	-------

Moyen de Vérification : Enquêtes statistiques CPS Education

Précision Méthodologique : Nombre total de redoublants / Nombre total d'élèves dans le secondaire général)*100

Objectif 2: Accroître l'offre de formation au niveau de l'enseignement secondaire général					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Nombre de lycées d'enseignement secondaire général publics construits et équipés	Nbre	2	2	2	2

Moyen de Vérification : Annuaire statistiques CPS Education

Précision Méthodologique : Dénombrement

2.2 Taux brut de scolarisation au secondaire général	%	13.30	26	26	13.30
--	---	-------	----	----	-------

Moyen de Vérification : Enquêtes statistiques CPS Education

Précision Méthodologique : (Nombre d'élèves tout âge dans le cycle /population de la tranche d'âge correspondante)*100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	22 872 906	25 448 264	24 581 199	25 775 800
Biens et services	10 679 578	13 679 578	11 377 211	12 208 535
Investissement	20 660 071	25 660 071	21 703 752	23 937 546
Total :	54 212 555	64 787 913	57 662 162	61 921 881

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Enseignement secondaire général	54 212 555	64 787 913	57 690 881	61 951 995
Total :	54 212 555	64 787 913	57 662 162	61 921 881

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	2 666	2 633	2 793	2 936
CATEGORIE B	95	85	88	91
CATEGORIE B1	23	25	25	25
CATEGORIE B2	2 233	1 673	2 341	2 453
CATEGORIE C	9	8	8	8
AUTRES	40	31	32	33
Total :	5 066	4 455	5 287	5 546

Action 01 Enseignement secondaire général

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	22 872 906	25 448 264	24 581 199	25 775 800
Biens et services	10 679 578	13 679 578	11 377 211	12 208 535
Investissement	20 660 071	25 660 071	21 703 752	23 937 546
Total	54 212 555	64 787 913	57 662 162	61 921 881

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge des dépenses de personnel du Programme 2.042	25 448 264
1.1.2 Prise en charge des demi-bourses des élèves orientés dans le secondaire général privé laïc / privé catholique (niveau central)	7 800 898
1.1.3 Prise en charge des demi-bourses des élèves orientés dans le secondaire général privé laïc / privé catholique (niveaux déconcentré et décentralisé)	2 394 965
1.1.4 Prise en charge des frais scolaires des élèves orientés dans le secondaire général privé laïc (niveau central)	15 668 074
1.1.5 Prise en charge des frais scolaires des élèves orientés dans le secondaire général privé laïc (niveaux déconcentré et décentralisé)	7 481 810
1.2.1 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DNESG	7 331
1.2.2 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement des structures déconcentrées et décentralisées	506 307
1.2.3 Organisation des examens et concours nationaux (DEF, CAP/BT, BAC, examens des IFM, examens de fin de cycle des écoles de santé) - Niveaux déconcentré et décentralisé	180 437
1.2.4 Missions de coordination et de contrôle technique des Académies d'Enseignement	13 134
1.2.5 Missions d'inspection, d'évaluation, de contrôle et de notation du personnel enseignant	145 364
2.1.1 Dotation des établissements d'enseignement secondaire général en kit matériel didactique (niveau central)	1 402 033
2.1.2 Dotation des établissements d'enseignement secondaire général en kit matériel didactique (niveaux déconcentré et décentralisé)	708 588
2.1.3 Appui à la réparation des manuels scolaires	26 735
2.1.4 Entretien et réhabilitation des infrastructures au niveau de l'enseignement secondaire général	291 366
2.1.5 Acquisition d'équipements et fourniture de manuels scolaires pour le secondaire	1 510 187
2.1.6 Projet 1 Construction Equipement de lycées	1 000 000
2.2.1 Facilitation de la prise en charge sanitaire des élèves et des enseignants (niveau central)	103 070
2.2.2 Facilitation de la prise en charge sanitaire des élèves et des enseignants (niveaux déconcentré et décentralisé)	99 350
Total	64 787 913

Le Programme : 2.043 Consolidation et Diversification de l'Enseignement Technique et Professionnel

Responsable de Programme : le Directeur national de l'Enseignement technique et professionnel

a) Présentation stratégique du programme :

Depuis 1998, le Gouvernement du Mali, a entrepris la réforme de son système éducatif à travers le Programme Décennal de Développement de l'Education (PRODEC), qui a fait de l'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle (ETP) son second axe prioritaire après l'éducation de base.

En attendant la définition des grandes orientations du PRODEC II, les réformes en cours de l'ETP visent essentiellement :

- le développement du partenariat écoles entreprises et organisations professionnelles ;
- la redéfinition des filières de formation de l'ETP en tenant compte des besoins socio-économiques, tout en mettant l'accent sur les filières industrielles et agro sylvo pastorales ;
- l'autonomisation des Centres et Instituts de formation professionnelle publics ;
- l'implantation de l'approche par compétences comme mode de fonctionnement pédagogique, pour l'instauration de la qualité de formation et de normalisation de l'évaluation des apprentissages ;
- le suivi de l'insertion socio-professionnelle des sortants de l'ETP.

Le programme 2.043 « Consolidation et Diversification de l'Enseignement Technique et Professionnel » vise d'une part, à former du personnel qualifié compétent à l'exercice d'un métier ou d'un emploi nécessaire au développement économique et social du pays (certificat d'aptitude professionnelle CAP deux ans après le DEF, brevet de technicien BT quatre ans après le DEF et baccalauréat professionnel BAC PRO trois ans après le DEF), et d'autre part, à offrir des formations scientifiques et techniques aux élèves pour leur accès à l'enseignement supérieur (BAC technique trois ans après le DEF).

Le programme vise trois objectifs :

- améliorer la qualité des apprentissages de l'enseignement secondaire technique et professionnel
- améliorer l'employabilité des apprenants de l'ESTP
- améliorer l'accès des apprenants de l'ESTP aux filières porteuses (industrielles, agro-sylvo-pastorale, TIC).

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Les objectifs spécifiques du programme, assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

Objectif 1: Améliorer le rendement interne					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
I.1 Taux d'admission par examen	%	250	224	223	223

Moyen de Vérification : Rapport des examens du CNE-CE

Précision Méthodologique : (nombre des candidats admis/nombre total des candidats présentés)*100

I.2 Nombre d'enseignants en formation continue	Nbre	160	160	250	200
--	------	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Données administratives sur les ressources humaines DRH

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 2: Améliorer l'accès des apprenants aux filières porteuses (industrielles, agro-sylvo-pastorale TIC)					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Pourcentage des élèves fréquentant les filières porteuses	%	53	54	55	55

Moyen de Vérification : Rapport de fin d'année des AE et établissements et base de données actualisées de la DNETP

Précision Méthodologique : (total filles et garçons fréquentant les filières porteuses (industrie, agro-sylvo-pastorale, TIC)/Total des élèves inscrits)*100

2.2 Pourcentage de filles fréquentant les filières industrielles, agro-sylvo-pastorales, TIC	%	40	45	45	45
--	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport de fin d'année des AE et établissements et base de données actualisées de la DNETP

Précision Méthodologique : (total des filles fréquentant les filières porteuses industrielles, agro-sylvo-pastorales, TIC)/total des filles)*100

2.3 Nombre d'établissements d'enseignement secondaire technique et professionnel construits et équipés		-	1	1	1
--	--	---	---	---	---

Objectif 3: Améliorer l'efficacité externe					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
3.1 Nombre d'établissements professionnels publics ayant une cellule de suivi de l'insertion socio-professionnels des sortants	Nombre	-	33	36	36

Moyen de Vérification : Textes réglementaires et enquêtes de suivi

Précision Méthodologique : Exploitation des documents

Objectif 4: Renforcer les capacités d'accueil au niveau de l'enseignement secondaire technique et professionnel

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
4.1 Taux de transition effective du fondamental 2 vers l'enseignement secondaire technique et professionnel	%	32.80	32	34	32.80

Moyen de Vérification : Données enquêtes statistiques CPS Education

Précision Méthodologique : (Nombre d'élèves admis orientés dans le secondaire technique et professionnel année N+1/Nombre total d'élèves en 9ème année en année N)*100

4.2 Pourcentage d'élèves orientés dans l'enseignement secondaire technique et professionnel	%	74.1	31	32	33.5
---	---	------	----	----	------

Moyen de Vérification : Données enquêtes statistiques CPS Education

Précision Méthodologique : (Nombre d'élèves orientés dans le secondaire technique et professionnel/Nombre total d'élèves orientés dans le secondaire)*100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	20 323 907	22 623 946	21 888 081	22 951 832
Biens et services	9 128 891	9 128 891	9 892 678	10 813 329
Transferts et subventions	7 046 227	7 046 227	7 614 612	8 078 706
Investissement	22 394 704	22 394 704	23 521 152	25 932 063
Total :	58 893 729	61 193 768	62 916 523	67 775 930

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Enseignement Technique et professionnel	58 893 729	61 193 768	62 916 523	67 775 930
Total :	58 893 729	61 193 768	62 916 523	67 775 930

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	3 226	3 317	3 712	3 898
CATEGORIE B	11	11	11	11
CATEGORIE B1	9	12	12	12
CATEGORIE B2	900	436	938	984
CATEGORIE C	16	13	13	13
AUTRES	27	19	20	21
Total :	4 189	3 808	4 706	4 939

Action 01 Enseignement Technique et professionnel

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	20 323 907	22 623 946	21 888 081	22 951 832
Biens et services	9 128 891	9 128 891	9 892 678	10 813 329
Transferts et subventions	7 046 227	7 046 227	7 614 612	8 078 706
Investissement	22 394 704	22 394 704	23 521 152	25 932 063
Total	58 893 729	61 193 768	62 916 523	67 775 930

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge des dépenses de personnel du Programme 2.043	22 623 946
1.1.2 Organisation des examens et concours nationaux (DEF, CAP/BT, BAC, examens des IFM, examens de fin de cycle des écoles de santé) - Niveaux déconcentré et décentralisé	394 780
2.1.1 Prise en charge des frais scolaires des élèves orientés dans le secondaire professionnel privé laïc (niveau central)	2 540 067
2.1.2 Prise en charge des frais scolaires des élèves orientés dans le secondaire professionnel privé laïc (niveaux déconcentré et décentralisé)	19 591 622
2.1.3 Missions de coordination et de contrôle technique des Académies d'Enseignement en matière d'enseignement technique et professionnel	13 197
2.2.1 Acquisition d'équipements et fourniture de manuels scolaires pour le secondaire technique et professionnel	263 015
2.2.2 Entretien et réhabilitation des infrastructures au niveau de l'enseignement technique et professionnel (niveaux déconcentré)	115 806
2.2.3 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DNETP	7 331
2.2.4 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement des structures déconcentrées et décentralisées	256 962
4.1.1 Facilitation de la prise en charge sanitaire des élèves et des enseignants (niveau central)	41 228
4.1.2 Facilitation de la prise en charge sanitaire des élèves et des enseignants (niveau déconcentré)	35 358
4.1.3 Prise en charge des demi-bourses des élèves orientés dans le secondaire technique privé laïc / privé catholique (niveau central)	640 000
4.1.4 Prise en charge des demi-bourses des élèves orientés dans le secondaire technique privé laïc / privé catholique (niveaux déconcentré et décentralisé)	5 820 797
4.1.5 Prise en charge des dépenses diverses de transfert (Bourses IFM, pension alimentaire des IFP Agro-sylvo-pastoraux)	6 998 207
4.2.1 Dotation des établissements d'enseignement secondaire technique et professionnel en kit matériel didactique (niveau central)	511 221
4.2.2 Dotation des établissements d'enseignement secondaire technique et professionnel en kit matériel didactique (niveau déconcentré)	327 375
4.2.3 Dotation des établissements d'enseignement secondaire technique et professionnel en matières d'œuvre (niveau central)	142 243
4.2.4 Dotation des établissements d'enseignement secondaire technique et professionnel en matières d'œuvre (niveaux déconcentré et décentralisé)	816 657
4.2.5 Entretien des machines de dactylographie	53 956
Total	61 193 768

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2024	2023	2024	2025	2026
1.017	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	APPUI CPS SECTEUR EDUCATION	200 000	200 000	200 000	210 960	234 418
	CONSTRUCTION SIEGE DFM/ MEN	2 200 000	500 000	500 000	527 400	586 046
Total :		2 400 000	700 000	700 000	738 360	820 464

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2024	2023	2024	2025	2026
2.041	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DES IFM AU MALI	300 000	300 000	300 000	316 440	351 628
	APPUI DVPT PETITE ENFANCE REGIONS KAYES/KKORO/ SIKASSO	100 000	150 000	100 000	158 220	175 814
	PROGR. PILOTE APPUI ENFANTS BESOINS ADUCATIFS SPECIAUX	100 000	150 000	100 000	158 220	175 814
	REHABILITATION SIEGE ACADEMIE MALIENNE DES LANGUES (A)	100 000	0	100 000	0	0
Total :		600 000	600 000	600 000	632 880	703 256

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2024	2023	2024	2025	2026
2.042	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT LYCEES /IFP	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 054 800	1 172 093
Total :		1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 054 800	1 172 093

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique prépare et met en oeuvre la politique nationale dans le domaine de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- l'adéquation entre le contenu de l'enseignement supérieur et les besoins du marché de l'emploi ;
- le développement de l'enseignement supérieur ;
- la réglementation de l'accès aux études universitaires et post universitaires ;
- la préparation aux diplômes universitaires et post universitaires ;
- la délivrance des diplômes universitaires et post universitaires et des équivalences ;
- le contrôle de l'orientation et de la gestion des flux des étudiants ;
- le suivi des étudiants maliens à l'étranger ;
- la coordination de la recherche scientifique initiée par les départements ministériels en rapport avec les ministères intéressés ;
- le développement de la recherche scientifique et technologique;
- la définition des priorités nationales en matière de recherche scientifique ;
- la coordination des actions dans le domaine de la recherche scientifique et technologique en vue d'accroître les capacités nationales dans la maîtrise des sciences et techniques ;
- l'organisation de la communauté des chercheurs et la réglementation de la recherche scientifique ;
- le suivi de l'utilisation des fonds publics destinés au financement de la recherche scientifique.

I.2 Les contraintes et les défis

De façon générale, le Département est confronté dans l'exécution de sa mission à certains problèmes qui agissent de manière négative sur les résultats des programmes.

I.2.1 Contraintes

Il s'agit de :

- le déficit en personnel enseignant-chercheurs et les difficiles conditions de vie et de travail des enseignants ;
- l'inadaptation de l'offre de formation à la demande économique et sociale ;
- la forte croissance des effectifs des étudiants ;
- la faible intégration de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique ;
- le déséquilibre structurel entre les ressources affectées au sous-secteur et les besoins ;
- la faiblesse des capacités de gouvernance et d'adaptation ;
- l'absence d'un plan stratégique de la recherche au plan national ;
- l'insuffisance et la faible valorisation de la production scientifique.

I.2.2 Défis

Les défis à relever sont :

- recruter le personnel enseignant-chercheur et d'encadrement en nombre et en qualité en impliquant les structures techniques ;
- réduire considérablement le volume des heures supplémentaires ;
- construire et équiper des infrastructures d'accueil des étudiants (pédagogiques, sociales et laboratoires) ;
- doter les Institutions de l'Enseignement Supérieur (IES) de terrains multisports compte tenu de l'accroissement rapide des effectifs ;
- adapter l'offre de formation à la demande économique et sociale ;
- améliorer la gouvernance en termes d'autonomie au niveau des IES;
- valider et mettre en oeuvre le plan stratégique de la recherche au plan national ;
- améliorer et valoriser la production scientifique ;
- améliorer la couverture sanitaire dans les IES;
- améliorer la gestion du système d'information au niveau des IES ;
- renforcer les fondamentaux de l'APC dans la formation initiale des formateurs diplômés des écoles de formation (ENETP et EN Sup)

- maîtriser le taux d'accroissement des étudiants conformément à l'attente du PRODEC 2 ;
- améliorer les procédures d'assurance qualité ;
- construire et équiper les laboratoires dans les instituts d'enseignement supérieur et de recherches;
- promouvoir la culture scientifique et technologique ;
- promouvoir l'utilisation des TIC dans l'Enseignement supérieur et la recherche scientifique.

I.3 La politique sectorielle

Le Programme décennal de Développement de l'Education (PRODEC 2) et le nouveau plan d'actions 2023-2027 adossé à la Politique Nationale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche scientifique marquent la volonté des pouvoirs publics d'inscrire des réformes pour mettre en place un système d'enseignement et de recherche plus performant, au coeur des problématiques de développement, se nourrissant de notre réalité et contribuant à la faire évoluer.

Le plan d'actions 2023-2027 de la Politique Nationale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche scientifique constitue une stratégie pertinente et réaliste qui se base sur des activités bien définies. Il s'articule autour de douze (12) axes prioritaires et Cinq (5) objectifs stratégiques. Les axes se présentent comme suit : (i) la gestion des flux d'étudiants, (ii) l'accroissement équitable des capacités d'accueil des IES, (iii) la déconcentration de l'enseignement supérieur, (iv) l'amélioration de l'efficacité interne, (v) l'instauration d'un cadre juridique et institutionnel favorisant l'autonomie, le partenariat avec le secteur privé, (vi) la mobilisation des ressources pour l'enseignement et la recherche, (vii) le renforcement de l'utilisation des TIC dans les programmes d'enseignement et de recherche, (viii) la Modernisation des pratiques d'enseignement et amélioration de l'employabilité des diplômés, (ix) la Gestion efficiente des enseignants, (x) la Formation continue des enseignants-chercheurs et la progression dans la carrière, (xi) l'attractivité de la fonction d'enseignant-chercheur, (xii) le soutien à la mise en oeuvre de la politique nationale de la science, de la technologie et de l'Innovation (PNSTI).

Les objectifs du plan portent sur :

- Objectif stratégique 1 : Optimiser l'accessibilité aux études supérieures en renforçant la capacité d'accueil des institutions en vue d'un enseignement supérieur équitable et inclusif ;
- Objectif stratégique 2 : Renforcer la gouvernance, la mobilisation et la gestion des ressources financières ;
- Objectif stratégique 3 : Renforcer la gouvernance du sous-secteur de manière à promouvoir la qualité, l'efficacité et l'efficience ;
- Objectif stratégique 4 : Valoriser la fonction d'enseignant-chercheur en favorisant l'attractivité et la progression en carrière ;
- Objectif stratégique 5 : Poursuivre le développement de la recherche scientifique en soutenant les actions de la PNSTI.

Par ailleurs, un dispositif Institutionnel est mis en place pour assurer le financement des projets de recherche et de l'innovation technologique, le Fond Compétitif pour la Recherche Scientifique et l'innovation Technologique (FCRIT) lancé le 08 avril 2017. Il est constitué d'une coordination stratégique organisée autour d'un comité interministériel, d'un cadre partenarial, d'un comité de pilotage et d'une équipe technique prenant en compte la gestion fiduciaire et le suivi-évaluation.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2019 - 2022

Indicateurs		Unité	2019	2020	2021	2022
1	Effectifs des étudiants dans les institutions d'Enseignement Supérieur	NOMBRE	84349	93486	104102	139912
2	Proportion de filles étudiantes dans les institutions d'Enseignement Supérieur	%	33,04	29,81	26,77	36,69

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 4 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Administration Générale	8 553 081	8 325 606	9 119 736	9 649 967
Développement de l'Enseignement Supérieur	76 454 699	78 673 524	79 194 894	82 989 570
Développement de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique	1 689 103	1 862 206	1 782 067	1 905 019
Financement de la Recherche et de l'innovation technologique	2 500 000	2 544 295	7 450 000	5 364 000
Total :	89 196 883	91 405 631	97 546 697	99 908 556

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	8 027 992	8 123 483	8 612 524	9 043 538
Biens et services	2 230 066	2 287 297	2 435 580	2 587 530
Transferts et subventions	68 158 720	69 750 451	70 019 611	72 917 728
Investissement	10 780 105	11 244 400	16 478 982	15 359 760
Total :	89 196 883	91 405 631	97 546 697	99 908 556

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.018 Administration Générale

Responsable du Programme : Secrétaire Général

a) Présentation stratégique du programme :

Ce programme est placé sous la responsabilité du Secrétaire Général du département. Il s'articule autour de la conduite, de l'élaboration et la mise en oeuvre des politiques en matière d'Enseignement Supérieur, de recherche scientifique et d'innovation technologique.

C'est le programme de soutien aux autres programmes opérationnels du Ministère. Il est essentiellement composé des structures transversales chargées d'appuyer les responsables des programmes du Ministère dans la mise en oeuvre de leurs actions. Il a pour objet la gestion des ressources humaines, matérielles et financières, la coordination, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du département.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le Programme 1.018 est composé de deux (02) Actions :

- Action 1 : Conduite et pilotage de la politique du département ;
- Action 2 : gestion de ressources financières et matérielles.

Le cadre de performance du programme est bâti autour de deux (02) objectifs spécifiques

Il s'agit de :

- Objectif 1 : rendre plus efficaces et plus efficients les programmes du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;
- Objectif 2 : améliorer le cadre institutionnel et la gestion des ressources humaines, matérielles et financières du MESRS.

Objectif 1: Rendre plus performante les structures du MESRS : renforcement de la gouvernance et coordination des actions des structures

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Nombre des textes juridiques et règlementaires adoptés	Nombre	3	2	2	2

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

1.2 Taux d'exécution des missions de coordination et de suivi du plan d'activités du Département	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de mission de coordination réalisés/Nombre total de mission prévus) x100

1.3 Taux d'exécution du plan de communication du département	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre d'activité de communication réalisés/Nombre total d'activité de communication prévus) x100

Objectif 2: Renforcer la mobilisation des ressources et assurer la gestion équitable des finances et du matérielles du MESRS

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Taux d'exécution du budget alloué au MESRS	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Compte Administratif, (SIGD)

Précision Méthodologique : (Crédit liquidé/dotations budgétaires) X100

2.2 Taux d'élaboration des documents de planification et de suivi.	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de documents de planification et de suivi élaborés / Nombre de documents de planification et de suivi à élaborer) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	3 406 052	3 478 265	3 661 504	3 851 900
Biens et services	1 693 189	1 670 420	1 882 146	2 003 116
Transferts et subventions	2 853 840	2 676 921	2 943 206	3 091 695
Investissement	600 000	500 000	632 880	703 256
Total :	8 553 081	8 325 606	9 119 736	9 649 967

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Coordination et pilotage de la politique du département	4 137 216	4 169 485	4 339 202	4 561 463
Gestion financière et matérielle	4 415 865	4 156 121	4 790 970	5 099 566
Total :	8 553 081	8 325 606	9 119 736	9 649 967

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	107	112	118	124
CATEGORIE B1	23	20	21	22
CATEGORIE B2	25	21	22	23
CATEGORIE C	5	5	5	5
AUTRES	57	61	64	67
Total :	217	219	230	241

Action 01 Coordination et pilotage de la politique du département**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	1 117 278	1 197 529	1 201 073	1 263 528
Biens et services	459 938	441 956	501 329	531 405
Transferts et subventions	2 560 000	2 530 000	2 636 800	2 766 530
Total	4 137 216	4 169 485	4 339 202	4 561 463

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Traitement et paiement des salaires du personnel et accessoires	1 197 529
1.1.2	Acquisition de biens et services pour le cabinet	235 809
1.1.3	Elaboration des textes juridiques et réglementaires	52 827
1.1.4	Initier de nouveaux projets de création de mission universitaires dans les régions (Analyser le potentiel régional, l'implication des partenaires socio-économiques du milieu et des élus) création de deux nouvelles missions universitaires (Bandiagara et Kayes)	17 983
1.2.1	Missions de suivi-évaluation des projets et programmes et autres missions	36 407
1.2.2	Suivi de la mise en oeuvre des activités du Plan d'action budgétisé de la PNES et PNRIT du département	20 000
1.2.3	Réalisation des activités du Fonds compétitifs de la Recherche et de l'innovation technologique	2 500 000
1.3.1	Réalisation des activités de communication et d'autres activités y afférentes	88 930
1.3.2	Diffusion du document de politique pour une meilleure appropriation (communication)	20 000
Total		4 169 485

Action 02 Gestion financière et matérielle

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	2 288 774	2 280 736	2 460 431	2 588 372
Biens et services	1 233 251	1 228 464	1 380 817	1 471 711
Transferts et subventions	293 840	146 921	306 406	325 165
Investissement	600 000	500 000	632 880	703 256
Total	4 415 865	4 156 121	4 780 534	5 088 504

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
2.1.1	Traitement et paiement des salaires et accessoires du personnel	2 280 736
2.1.2	Acquisition des biens et services pour la satisfaction des besoins de fonctionnement	1 178 958
2.1.3	Réalisation des activités d'investissements (CONSTRUCTION AMPHI 1000 PLACES ET 500 PLACES)	500 000
2.1.4	Formation continue des agents du département	136 427
2.2.1	Production des documents de programmation et du suivi évaluation du budget et réalisation des missions de suivi-évaluation	40 000
2.2.2	Appui des IES dans l'élaboration et la mise en oeuvre de stratégies diversifiées de mobilisation de ressources	20 000
Total		4 156 121

Le Programme : 2.045 Développement de l'Enseignement Supérieur

Responsable du Programme : Le Conseiller Technique en charge de l'Enseignement Supérieur

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme 2.045 vise dans son objectif stratégique la formation supérieure générale pratique et spécialisée, la diffusion de la culture et des connaissances ainsi que l'amélioration des conditions de vie et de travail des enseignants et des apprenants.

Le programme 2.045, composé par l'ensemble des structures opérationnelles, notamment des universités, des grandes écoles et des instituts ayant en commun des missions :

- une formation initiale et continue interdisciplinaire ;
- une recherche d'envergure internationale et une politique scientifique innovante ;
- la diffusion de la culture et l'information scientifique ;
- la coopération internationale ;
- la réussite et l'insertion professionnelle des étudiants ;
- la gouvernance universitaire ;
- les oeuvres universitaires ;
- les contrôles de qualité.

b) Présentation détaillée des objectifs et indicateurs du programme :

Le Programme 2.045 est composé de cinq (05) actions:

- Action 1 : Orientation et suivi de la mise en oeuvre de la politique en matière d'enseignement supérieur et de la recherche scientifique ;
- Action 2 : Gestion des oeuvres universitaires ;
- Action 3 : Mise en oeuvre de la politique en matière d'enseignement supérieur ;
- Action 4 : Formation des formateurs sportifs ;
- Action 5 : Formation des travailleurs sociaux.

Le cadre de performance du programme est bâti autour de sept (07) objectifs spécifiques et de seize (16) indicateurs.

- Objectif 1 : Adapter les flux aux capacités d'accueil et d'encadrement dans le supérieur ;
- Objectif 2 : Améliorer les oeuvres universitaires ;
- Objectif 3 : Adapter l'offre de formation et de recherche aux besoins de la société ;
- Objectif 4 : Améliorer l'efficacité interne du sous-secteur ;
- Objectif 5 : Promouvoir la qualité dans les institutions d'enseignement et de la recherche scientifique ;
- Objectif 6 : Développer la formation continue des travailleurs sociaux ;
- Objectif 7 : Adapter l'offre de formation aux évolutions des métiers de jeunesse, de sports et de loisirs.

Objectif 1: Adapter les flux aux capacités d'accueil et d'encadrement dans le supérieur

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Taux d'encadrement pédagogique	%	53	50	50	45

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre total d'étudiants dans les IES/Nombre d'enseignants à plein temps des IES) X100

1.2 Ratio étudiants salle d'encadrement pédagogique	%	84	75	74	74
---	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre d'étudiants des IES / Nombre de salle de TD)

1.3 Taux d'accroissement des effectifs des étudiants	%	12.82	12.82	12.73	12.64
--	---	-------	-------	-------	-------

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre d'étudiants de l'année n des IES - Nombre d'étudiants de l'année n-1 des IES) / Nombre d'étudiants de l'année n-1 des IES) X100

Objectif 2: Améliorer les oeuvres universitaires

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Ratio étudiants/lits		2	2	2	2

Moyen de Vérification : Rapports d'activités CENOU

Précision Méthodologique : (Nombre d'étudiants demandeurs / Nombre total de lits disponibles au dortoir) X100

2.2 Taux d'exécution du budget alloué au paiement des trousseaux et bourses des étudiants nationaux	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités CENOU

Précision Méthodologique : (Crédits liquidés/Dotations Budgétaires) x100

Objectif 3: Adapter l'offre de formation et de recherche aux besoins de la société

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
3.1 Pourcentage des filières professionnelles opérationnelle	%	67	75	80	85

Moyen de Vérification : Annuaire statistiques (CPS, DGESRS, PADES, IES)

Précision Méthodologique : (Nombre de filières professionnelles habilitées/ Nombre total des filières à habilitier) X100

3.2 Proportion des étudiants dans les filières de sciences, de médecine, d'agronomie	%	38	45	50	60
--	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Annuaire statistiques (CPS, DGESRS, PADES, IES)

Précision Méthodologique : (Nombre d'étudiants inscrits dans les filières de sciences, de médecine, d'agronomie /Nombre total des étudiants)

Objectif 4: Améliorer l'efficacité interne du sous-secteur

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
4.1 Coefficient d'efficacité interne CEI	%	85	85	85	90

Moyen de Vérification : Annuaire statistique CPS-SE

Précision Méthodologique : $CEI = (\text{Nombre d'années} - \text{élèves théoriques utiles}) / (\text{Nombre total d'années} - \text{élèves consommés})$ **Objectif 5: Promouvoir la qualité dans les institutions d'enseignement et de la recherche scientifique**

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
5.1 Nombre de programmes de formation évalués	Nombre	3	350	400	400

Moyen de Vérification : Rapport annuel AMAQ-SUP

Précision Méthodologique : Dénombrement

5.2 Nombre de référentiels nationaux d'évaluation et de guide d'accompagnement élaborés (validés)	Nombre	2	6	6	10
---	--------	---	---	---	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel AMAQ-SUP

Précision Méthodologique : Dénombrement

5.3 Nombre d'Institutions supérieur et de recherche évaluées	Nombre	2	10	10	10
--	--------	---	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel AMAQ-SUP

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 6: Développer la formation continue des travailleurs sociaux

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
6.1 Nombre d'étudiants formés	Nbre	-	730	850	893

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de l'INFTS

Précision Méthodologique : Dénombrement

6.2 Proportion d'étudiants ayant suivi la formation initiale	%	-	40	40	40
--	---	---	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de l'INFTS

Précision Méthodologique : $(\text{Nombre d'étudiants ayant suivi la formation initiale} / \text{nombre total d'étudiants inscrits}) \times 100$

6.3 Proportion d'étudiants ayant suivi la formation continue	%	-	60	60	60
--	---	---	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de l'INFTS

Précision Méthodologique : $(\text{Nombre d'étudiants ayant suivi la formation continue} / \text{nombre total d'étudiants inscrits}) \times 100$

6.4 Taux de réussite aux examens de fin d'études en DUT et LP (INFTS)	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de l'INFTS

Précision Méthodologique : $(\text{Nombre d'étudiants admis} / \text{Nombre total d'étudiants inscrits en fin d'études DUT}) \times 100$ **Objectif 7: Adapter l'offre de formation aux évolutions des métiers de jeunesse, de sports et de loisirs**

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
7.1 Proportion des offres de formation adaptées à l'évolution des métiers connexes de sports, de jeunesse et loisirs	%	70	75	80	90

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de l'INJS

Précision Méthodologique : $(\text{Nombre de formations adaptées aux métiers et métiers connexes de sports} / \text{nombre total de formations dispensées}) \times 100$

7.2 Proportion de métiers connexes valorisés	%	18.18	20	25	30
--	---	-------	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de l'INJS

Précision Méthodologique : $(\text{Nombre de métiers et métiers connexes valorisés} / \text{nombre total de métiers et métiers connexes}) \times 100$

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	4 621 940	4 644 718	4 951 020	5 191 638
Biens et services	514 314	514 314	528 841	558 346
Transferts et subventions	63 701 325	65 397 372	65 385 083	68 020 014
Investissement	7 617 120	8 117 120	8 329 950	9 219 572
Total :	76 454 699	78 673 524	79 194 894	82 989 570

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Orientation et suivi de la mise en oeuvre de la politique en matière d'enseignement supérieur et de la recherche scientifique	7 651 864	7 674 642	8 087 266	8 485 779
Gestion des oeuvres universitaires	20 737 054	21 165 137	20 988 232	21 358 963
Mise en oeuvre de la politique en matière d'enseignement supérieur	46 438 310	48 196 503	48 693 872	51 636 744
Formations des formateurs sportifs	646 712	660 443	672 358	707 253
Formation des travailleurs sociaux	980 759	976 799	1 027 771	1 089 775
Total :	76 454 699	78 673 524	79 194 894	82 989 570

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	2 002	2 026	2 130	2 238
CATEGORIE B1	154	165	171	177
CATEGORIE B2	226	203	212	221
CATEGORIE C	126	123	128	133
AUTRES	148	168	176	184
Total :	2 656	2 685	2 817	2 953

Action 01 Orientation et suivi de la mise en oeuvre de la politique en matière d'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	4 621 940	4 644 718	4 951 020	5 191 638
Biens et services	514 314	514 314	528 841	558 346
Transferts et subventions	2 515 610	2 515 610	2 591 077	2 718 556
Total	7 651 864	7 674 642	8 070 938	8 468 540

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Traitement et paiement des salaires du personnel et accessoires	4 603 473
1.1.2 Acquisition des biens et services pour la satisfaction des besoins de fonctionnement de la DGESRS	315 634
1.1.3 Organisation des sessions de la CNELA	43 193
1.1.4 Prise en charge des bourses des étudiants à l'étranger et autres activités y afférentes	2 428 300
1.1.5 Prise en charge des activités relatives à la prospective, à l'archivage, à l'harmonisation des procédures de recrutement	15 000
1.1.6 Organisation des ateliers de formation pour les besoins de perfectionnement du personnel	41 649
1.2.1 Organisation du concours d'entrée dans les Ecoles Inter -Etats	33 560
1.2.2 Prise en charge des activités relatives aux missions universitaires	33 106
1.3.1 Appui à la production des documents de planification et de suivi-évaluation des IESRS	38 680
1.3.2 Prise en charge des activités relatives à la recherche et à l'innovation	90 250
1.3.3 Production des annuaires statistiques	31 797
Total	7 674 642

Action 02 Gestion des oeuvres universitaires

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Transferts et subventions	19 992 006	20 470 089	20 203 684	20 489 871
Investissement	745 048	695 048	784 548	869 092
Total	20 737 054	21 165 137	20 988 232	21 358 963

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Prise en charge du personnel (salaires et accessoires de salaire)	433 875
2.1.2 Mise en oeuvre des activités relatives aux oeuvres universitaires	3 316 598
2.1.3 Acquisition et fourniture de matériels équipements et autres biens et services.	1 314 664
2.2.1 Traitement des bourses et trousseaux des Etudiants nationaux	15 700 000
4.1.12 PROJET CONSTRUCTION RESIDENCE UNIVERSITAIRE IPR-IFRA KATIBOUGOU	400 000
Total	21 165 137

Action 03 Mise en oeuvre de la politique en matière d'enseignement supérieur

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Transferts et subventions	39 600 723	40 808 916	40 926 412	43 054 490
Investissement	6 837 587	7 387 587	7 509 183	8 310 549
Total	46 438 310	48 196 503	48 435 595	51 365 039

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Prise en charge du personnel (salaires et accessoires) et du personnel vacataire	20 931 761
3.1.2 Paiement des indemnités d'heures supplémentaires effectuées par les enseignants et personnel administratif et technique	5 579 135
3.1.3 Renforcement des capacités du personnel enseignant, administratif et technique	858 795
3.1.4 Acquisition et fourniture de matériels didactiques, pédagogiques, équipements de laboratoire et autres	11 999 821
3.1.5 Réalisation des projets de recherches et autres dépenses y afférentes	562 023
3.2.1 Suivi de la mise en oeuvre des en oeuvre du plan strategique des IES	17 000
4.1.1 Organisation des examens des IES et autres frais d'examens	1 393 968
4.1.2 Production des documents de programmation et de suivi évaluation	34 000
4.1.4 PROJET CONSTRUCTION BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE CENTRALE	400 000
4.1.5 PROJET CONSTR / EXTENS/ EQUIP CAMPUS UNIVERSIT KABALA	1 300 000
4.1.6 PROJET CONSTRUCTION ENSUP	1 000 000
4.1.7 PROJET ETUDES CONST EQUIPEMENT UNIVERSITE REGIONALES (SIKASSO, TOUMBOUCTOU ET GAO)	300 000
4.1.8 PROJET EXTENSION INFRASTRUCTURES ENI	300 000
4.1.9 PROJET CONSTRUCTION FACULTE DE PHARMACIE	1 000 000
4.1.10 PROJET CONSTRUCTION EQUIPEMENT INFSS DE SEGOU	500 000
4.1.11 PROJET CONSTRUCTION INFRASTRUCTURE PEDAGOGIQUES IPR-KATIBOUGOU	700 000
4.1.13 PROJET CONSTRUCTION DE 16 SALLES DE TD FACULTE DROIT PRIVEE	600 000
4.1.14 PROJET CONSTRUCTION POLE UNIVERSITAIRE SEGOU	400 000
4.1.15 PROJET REHABILITATION BATIMENT FACULTE HISTOIRE ET GEOGRAPHIE	200 000
5.1.1 Evaluation des programmes de formation des institutions d'enseignement supérieur et de recherche	50 000
5.2.1 Elaboration et validation des référentiels nationaux d'évaluation et de guide d'accompagnement	20 000
5.3.1 Evaluation des institutions d'enseignement supérieur et de recherche	50 000
Total	48 196 503

Action 04 Formations des formateurs sportifs

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Transferts et subventions	646 712	660 443	672 358	707 253
Total	646 712	660 443	672 358	707 253

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
7.1.1 Prise en charge des dépenses de personnel (salaires et accessoires)	300 685
7.1.2 Paiement des indemnités d'heures supplémentaires effectuées par le personnel administratif et technique	108 972
7.1.3 Acquisition et fourniture de matériels didactiques, pédagogiques, équipements de laboratoire et autres biens et services.	55 263
7.1.4 Organisation des examens et concours	46 859
7.1.5 Prise en charge des bourses et autres aides sociales	96 664
7.2.1 Formation des jeunes dans les métiers connexes de sports et de loisirs	50 000
7.2.2 Production des documents de planification et de suivi	2 000
Total	660 443

Action 05 Formation des travailleurs sociaux**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Transferts et subventions	946 274	942 314	991 552	1 049 844
Investissement	34 485	34 485	36 219	39 931
Total	980 759	976 799	1 027 771	1 089 775

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
6.1.1 Prise en charge des dépenses de personnel (salaires et accessoires)	217 378
6.1.2 Paiement des indemnités d'heures supplémentaires effectuées par les enseignants et le personnel administratif et technique	173 590
6.1.3 Acquisition et fourniture de matériels didactiques, pédagogiques, équipements de laboratoire et autres	325 732
6.2.1 Prise en charge des frais de formation initiale, des stages et recrutement des étudiants	100 000
6.3.1 Mise en oeuvre des activités de formation des chercheurs, renforcement de capacités à travers la formation	32 485
6.3.2 Production des documents de programmation et de suivi-évaluation	2 000
6.3.3 Prise en charge des frais de formation continue	79 224
6.4.1 Organisation des examens et concours	46 390
Total	976 799

Le Programme : 2.046 Développement de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique

Responsable du Programme : Le Conseiller Technique en charge de la Recherche Scientifique

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme vise à entreprendre des travaux scientifiques et technologiques de toute nature et à mettre au service du développement économique social et culturel du pays des données scientifiques et technologiques.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 2.046 est bâti autour des objectifs suivants :

- accroître le niveau de production scientifique et de l'Innovation Technologique ;
- contribuer à valoriser les résultats de recherches

Objectif 1: Accroître le niveau de production scientifique et de l'innovation technologique

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
I.1 Taux d'exécution du programme de renforcement des capacités des chercheurs et du personnel d'appui des structures de recherche	%	30	66	75	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de renforcements de capacités réalisés/ Nombre de renforcements de capacités prévus)*100

I.2 Nombre de conventions signées	Nombre	2	6	6	6
-----------------------------------	--------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapport d'activités-Programme quinquennal

Précision Méthodologique : Dénombrement

I.3 Taux de réalisation des projets d'études et de Recherche des structures de recherches et d'Innovation technologique	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées /Nombre total d'activités prévues) X 100

I.4 Nombre d'étudiants stagiaires formés dans le domaine de la recherche	Nombre	10	15	15	15
--	--------	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

I.5 Nombre de laboratoires équipés	Nombre	-	3	4	4
------------------------------------	--------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 2: Contribuer à valoriser les résultats de recherches

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Nombre de numéro de revues scientifiques publiés	%	-	4	4	4

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

2.2 Nombre de communications présentées dans les espaces scientifique	%	-	5	5	5
---	---	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

2.3 Nombre de communications présentées à la journée de renaissance scientifique	Nombre	-	50	50	50
--	--------	---	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel		500	0	0
Biens et services	22 563	102 563	24 593	26 068
Transferts et subventions	1 603 555	1 676 158	1 691 322	1 806 019
Investissement	62 985	82 985	66 152	72 932
Total :	1 689 103	1 862 206	1 782 067	1 905 019

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Mise en oeuvre de la politique nationale en matière de Recherche scientifique et d'innovation technologique	1 689 103	1 862 206	1 782 067	1 905 019
Total :	1 689 103	1 862 206	1 782 067	1 905 019

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	34	38	40	42
CATEGORIE B1	5	4	4	4
CATEGORIE B2	11	11	11	11
CATEGORIE C	3	3	3	3
AUTRES	10	11	11	11
Total :	63	67	69	71

Action 01 Mise en oeuvre de la politique nationale en matière de Recherche scientifique et d'innovation technologique**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	0	500	0	0
Biens et services	22 563	102 563	24 593	26 068
Transferts et subventions	1 603 555	1 676 158	1 691 322	1 806 019
Investissement	62 985	82 985	66 152	72 932
Total	1 689 103	1 862 206	1 782 067	1 905 019

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge des dépenses du personnel (salaires et accessoires)	425 047
1.1.2 Mise en oeuvre des activités de formation des chercheurs	137 826
1.1.3 Développement de la coopération entre la recherche et les secteurs de production et l'animation	8 000
1.1.4 Acquisition et fourniture de matériels, équipements et autres biens et services	398 348
1.1.5 Développement de partenariats interne et externe	20 000
1.1.6 Achat de véhicule de missions	80 000
1.2.1 Contribution à la prise en charge des équipements des chercheurs et à la consolidation des partenariats	650 000
1.3.1 Réalisation des projets d'Etudes et de Recherche des structures de recherches et l'Innovation	62 985
1.3.2 Production des documents de programmation et de suivi-évaluation	4 000
2.1.1 Organisation des activités de présentation des résultats de recherche et autres dépenses y afférentes	40 000
2.2.1 Réalisation des activités relatives aux projets innovants	36 000
Total	1 862 206

Le Programme : 3.002 Financement de la Recherche et de l'innovation technologique

Responsable du Programme : Le Directeur Général du Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme « Financement de la recherche et de l'innovation technologique » vise à renforcer le financement interne de la recherche scientifique et l'innovation technologique en vue d'en assurer la pérennité conformément à la politique nationale de développement économique, social et culturel du pays.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme N° 3.002 est bâti autour des objectifs suivants :

- assurer le financement des projets de recherche et des innovations technologiques répondant aux besoins du développement du pays.
- améliorer la qualité des projets-programmes de recherche et de l'innovation technologique.
- contribuer à valoriser les résultats de recherches et les produits de l'innovation technologique

Objectif 1: Assurer le financement des projets de recherche et des innovations technologiques répondant aux besoins du développement du pays.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
I.1 Pourcentage de Projets Sélectionnés	%	10	10	15	25

Moyen de Vérification : Rapport de la commission scientifique

Précision Méthodologique : (Nombre de projets sélectionnés / Nombre de projets soumis) X100

I.2 Pourcentage de Projets financés	%	70	75	80	85
-------------------------------------	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport du comité de pilotage

Précision Méthodologique : (Nombre de projets financés / Nombre de projets sélectionnés) X100

Objectif 2: Améliorer la qualité des projets-programmes de recherche et de l'innovation technologique.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Nombre de rapports de sessions de formation pour l'amélioration de la qualité des projets de recherche et d'innovation technologique	Nombre	15	4	4	4

Moyen de Vérification : Rapport de la commission scientifique

Précision Méthodologique : Dénombrement

2.2 Pourcentage de projets éligibles	%	85	85	100	100
--------------------------------------	---	----	----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport du comité de pilotage

Précision Méthodologique : (Nombre de projets éligibles / Nombre total de projets soumis) x100

Objectif 3: Contribuer à valoriser les résultats de recherches et les produits de l'innovation technologique

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
3.1 Pourcentage de résultats mis à la disposition des utilisateurs (FCRIT)	%	30	80	80	100

Moyen de Vérification : Rapport de la commission scientifique

Précision Méthodologique : (Nombre de résultats mis à la disposition des utilisateurs / Nombre total des projets financés) X100

3.2 Pourcentage de résultats ayant fait l'objet d'un dépôt de brevet (FCRIT)	%	0	2	3	5
--	---	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapport du comité de pilotage

Précision Méthodologique : (Nombre de résultats de recherche proposés au brevet / Nombre total de résultats) X100

3.3 Pourcentage d'articles publiés (FCRIT)	%	30	35	40	45
--	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport de la commission scientifique

Précision Méthodologique : (Nombre d'articles soumis pour publication / Nombre total de projets financés) x 100

3.4 Pourcentage de recherches diffusées à travers les médias (FCRIT)	%	25	30	40	45
--	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport de la commission scientifique

Précision Méthodologique : (Nombre d'articles publiés / Nombre total de projets financés) x 100

3.5 Pourcentage de technologies diffusées à travers les médias (FCRIT)	%	3	3	4	5
--	---	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapport du comité de pilotage

Précision Méthodologique : (Nombre de technologies diffusées à travers les médias / Nombre de technologies générés) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Investissement	2 500 000	2 544 295	7 450 000	5 364 000
Total :	2 500 000	2 544 295	7 450 000	5 364 000

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Appui à la recherche et à l'innovation technologique	2 500 000	2 544 295	7 450 000	5 364 000
Total :	2 500 000	2 544 295	7 450 000	5 364 000

Action 01 Appui à la recherche et à l'innovation technologique**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Investissement	2 500 000	2 544 295	7 450 000	5 364 000
Total	2 500 000	2 544 295	7 450 000	5 364 000

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Tenue des sessions du Comité de Pilotage et de la Commission Scientifique	67 500
1.1.2	Suivi-évaluation des projets soumis	24 000
1.1.3	Organisation des ateliers d'échanges entre les parties prenantes sur leur rôle et leur responsabilité	55 000
1.2.1	Mise à disposition des fonds pour le financement des projets de recherche et la formation des chercheurs	1 800 000
1.2.2	Renforcement des capacités intellectuelles, matérielles et équipements de l'équipe FCRIIT	115 000
1.2.3	Suivi-évaluation des projets financés	40 295
2.1.1	Renforcement des capacités intellectuelles, matérielles et équipements des soumissionnaires de projets	262 500
3.1.1	Diffusion de technologies à travers les médias (FCRIIT)	80 000
3.2.1	Organisation des ateliers de remise de prix aux des meilleures équipes de recherche	100 000
Total		2 544 295

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Programmes	Désignation	Source de financement	Crédits de paiement				
			AE 2024	AE 2023	2024	2025	2026
1.018	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES						
	CONSTRUCTION AMPHI 1000 PLACES ET 500 PLACES FSEG / USSC		2 000 000	600 000	500 000	632 880	703 256
	Total :		2 000 000	600 000	500 000	632 880	703 256

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Programmes	Désignation	Source de financement	Crédits de paiement				
			AE 2024	AE 2023	2024	2025	2026
2.045	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES						
	CONSTRUCTION BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE CENTRALE		3 000 000	1 500 000	400 000	1 582 200	1 758 140
	CONSTR / EXTENS/ EQUIP CAMPUS UNIVERSIT KABALA		270 000	230 000	1 300 000	242 604	269 581
	PROJET ETUDES CONST EQUIPEMENT UNIVERSITES REGIONALI		300 000	300 000	300 000	316 440	351 628
	EXTENSION INFRASTRUCTURES ENI		300 000	400 000	300 000	421 920	468 837
	CONSTRUCTION POLE UNIVERSITAIRE SEGOU		400 000	0	400 000	300 000	306 000
	CONSTRUCTION FACULTE DE PHARMACIE		1 900 000	900 000	1 000 000	949 320	1 054 884
	PROJET CONSTRUCTION EQUIPEMENT INFSS DE SEGOU		900 000	320 000	500 000	337 536	375 070
	PROJET CONSTRUCTION INFRASTRUCTURES PEDAGOGIQUES IP		2 500 000	500 000	700 000	527 400	586 046
	CONSTRUCTION RESIDENCE UNIVERSITAIRE IPR-IFRA KATIBOU		2 500 000	450 000	400 000	474 660	527 442
	CONSTRUCTION DE 16 SALLES DE TD FACULTE DROIT PRIVE		600 000	0	600 000	0	0
	PROJET REHABILITATION BATIMENT FACULTE HISTOIRE ET GE		600 000	0	200 000	0	0
	Total :		13 270 000	4 600 000	6 100 000	5 152 080	5 697 628

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le ministre de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme prépare et met en oeuvre la politique nationale dans les domaines de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes:

- la promotion et le développement d'une culture ancrée dans les valeurs de la société malienne et de la civilisation universelle;
- la promotion de la production et de la créativité littéraires, artistiques et culturelles ;
- la protection, la conservation et la valorisation des oeuvres du patrimoine culturel national ;
- la promotion de la culture malienne à l'extérieur du Mali et le développement des échanges culturels, en liaison avec le ministre chargé de la Coopération internationale ;
- la protection des droits d'auteurs et droits voisins et la lutte contre la piraterie ;
- la politique de développement régional de la culture ;
- l'élaboration, la mise en oeuvre et le contrôle de l'application de la réglementation relative à l'artisanat et au tourisme ;
- l'élaboration et la mise en oeuvre des actions de promotion du secteur de l'artisanat, notamment celle visant à renforcer les capacités des acteurs, à améliorer l'offre et la qualité des produits, à moderniser les outils de production et le système de commercialisation ;
- l'élaboration et la mise en oeuvre des actions de promotion en vue d'optimiser la contribution du secteur touristique au développement du pays ;
- l'élaboration et la mise en oeuvre d'une politique de diversification et de valorisation des sites et produits touristiques.
- l'élaboration de la politique de développement régional des métiers de l'art.

I.2 Les contraintes et les défis

Cette partie comprend une analyse des principales contraintes rencontrées et des défis qu'elles posent. Cette analyse porte sur chacun des programmes et globalement sur la mise en oeuvre de la stratégie du ministère.

I.2.1 Contraintes

- insuffisance des ressources financières allouées au Département ;
- insuffisance des ressources humaines qualifiées ;
- insuffisance d'infrastructures et d'équipements de promotion de la culture ;
- lenteur dans la mise en oeuvre du processus de transfert de ressources et de compétences ;
- persistance de l'insécurité.
- Faible organisation des acteurs professionnels dans les deux secteurs ;
- Faible productivité et compétitivité des entreprises artisanales et touristiques;
- Faible accès des entreprises artisanales aux crédits et aux marchés ;
- Insuffisance de données fiables sur les sous-secteurs tourisme et artisanat ;
- Environnement sécuritaire instable (menaces d'attaques terroristes sur les installations touristiques quasi permanentes) ;
- Insuffisance des actions de valorisation du potentiel touristique ;
- Insuffisance de ressources humaines qualifiées dans le domaine du tourisme et de l'Hôtellerie ;
- Insuffisance des ressources financières et matérielles ;
- Faible dynamique de la consommation du tourisme domestique.

I.2.2 Défis

- renforcement des capacités des acteurs culturels du secteur public et privé ;
- développement des industries culturelles nationales plus performantes ;
- identification des ressources budgétaires à transférer aux collectivités territoriales.
- renforcer le cadre législatif et réglementaire applicable aux activités touristiques et artisanales ;
- améliorer la compétitivité des produits artisanaux ;
- améliorer le système de financement des entreprises artisanales et l'accès aux marchés publics ;
- promouvoir le concept « produire et consommer malien »

- développer les compétences dans le secteur du tourisme ;
- diversifier l'offre touristique du Mali et promouvoir le tourisme interne ;
- renforcer le système d'information statistique sur les secteurs de l'Artisanat et du Tourisme ;
- renforcer le dispositif de sécurité autour des centres d'intérêt touristique ;
- accroître les ressources financières et matérielles du département.

I.3 La politique sectorielle

Le département présente deux documents de politique ; le document de Politique Nationale de la culture adopté en 2013, est structuré autour de trente-sept (37) objectifs stratégiques, qui sont:

1. améliorer le cadre légal et réglementaire ;
2. développer la recherche et l'expertise, améliorer la circulation et le partage de l'information ;
3. améliorer la perception du secteur culturel et de son fonctionnement, valoriser ses activités ;
4. encourager l'entrepreneuriat culturel formel ;
5. sauvegarder la vitalité des activités culturelles informelles ;
6. assurer la protection juridique et sociale des artistes et travailleurs culturels ;
7. renforcer les ressources humaines pour le développement culturel ;
8. promouvoir le développement technologique du secteur ;
9. améliorer la mobilité des acteurs culturels et soutenir le développement de réseaux professionnels ;
10. sauvegarder et développer la place des biens et services nationaux dans la chaîne des industries culturelles ;
11. développer l'économie de la propriété intellectuelle au bénéfice des créateurs et des communautés ;
12. assurer un renforcement du secteur de l'animation culturelle ;
13. assurer le développement des arts du spectacle ;
14. renforcer le domaine des arts visuels et les intégrer dans la vie socioculturelle et économique ;
15. relancer le secteur du film ;
16. renforcer le secteur des lettres et de l'écrit et promouvoir toutes les formes d'expression littéraire ;
17. développer tous les métiers d'art pratiqués au Mali ;
18. assurer la sauvegarde du patrimoine immatériel et promouvoir sa prise en compte dans les industries culturelles et les autres secteurs d'activités ;
19. assurer l'identification, la sauvegarde et la valorisation du patrimoine matériel national ;
20. renforcer les missions culturelles des médias et leur contribution au développement des industries culturelles maliennes ;
21. développer l'art de l'architecture et la prise en compte de la culture dans l'urbanisme et l'aménagement du territoire ;
22. développer et mettre en oeuvre, dans toutes les localités du Mali, des politiques culturelles adaptées aux réalités et priorités locales et cohérentes avec les objectifs et les orientations de la politique culturelle nationale ;
23. renforcer les interactions entre la culture et la promotion des droits et du bien-être humains ;
24. promouvoir une culture de paix ;
25. renforcer les interactions entre le secteur culturel et le secteur éducatif ;
26. soutenir le développement de l'emploi culturel ;
27. assurer la reconnaissance et l'exercice des droits culturels des femmes ;
28. améliorer l'exercice des droits culturels de l'enfant ;
29. assurer la promotion culturelle de la jeunesse et valoriser ses diverses expressions culturelles ;
30. développer les interactions entre la culture et la santé ;
31. promouvoir les interactions positives entre la culture, les sciences et le progrès technologique ;
32. promouvoir les interactions entre la culture et l'écologie ;
33. sauvegarder les sports traditionnels et développer les interactions entre sport et culture ;
34. assurer le développement d'un commerce favorable au renforcement des industries culturelles locales ;
35. soutenir le développement d'un tourisme durable qui contribue aux objectifs de la politique culturelle ;

36. promouvoir l'organisation du secteur culturel et le déploiement de ses activités au niveau sous-régional ;

37. renforcer la place de la culture dans les relations extérieures du Mali.

Le document de la politique de développement de l'Artisanat au Mali adopté en 2010, est structuré autour de cinq (05) objectifs stratégiques :

- améliorer l'environnement institutionnel et réglementaire du secteur ;
- accroître la productivité et la compétitivité des entreprises artisanales ;
- promouvoir un système de financement adapté au secteur ;
- assurer la promotion commerciale des produits artisanaux ;
- développer un système d'information performant sur l'Artisanat.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2019 - 2022

Indicateurs		Unité	2019	2020	2021	2022
1	Taux de sécurisation des oeuvres	%	96,5	100	87,5	100
2	Pourcentage des monuments restaurés et réhabilités	%	90	100	90	100
3	Taux de production des films	%	27	24	68	62
4	valeur des exportation de produit artisanaux	mds de FCFA	6,995	-	-	-
5	Taux d'évolution des valeurs des exportation de produits artisanaux	%	10,16	-	-	-
6	Recettes Touristiques (en milliards de FCFA)	mds de F CFA	37,984	-	-	-

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 6 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Administration Générale	3 482 047	3 344 294	2 976 236	3 144 203
Protection et Promotion de l'Héritage Culturel	1 769 040	1 505 497	1 913 073	2 087 193
Promotion de l'Industrie Cinématographique	629 028	696 162	680 077	742 755
Promotion de la Création Artistique et Littéraire	4 140 592	4 300 222	4 330 252	4 675 844
Promotion du Secteur de l'Artisanat	1 936 091	2 099 883	2 129 372	2 312 316
Promotion du Secteur du Tourisme	563 348	609 258	695 108	741 466
Total :	12 520 146	12 555 316	12 724 118	13 703 777

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	2 143 726	2 128 535	2 296 765	2 408 375
Biens et services	3 094 538	3 173 655	2 862 438	3 024 395
Transferts et subventions	3 812 632	3 587 876	3 837 886	4 141 769
Investissement	3 469 250	3 665 250	3 727 029	4 129 238
Total :	12 520 146	12 555 316	12 724 118	13 703 777

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.019 Administration Générale

Responsable du Programme : Le Secrétaire Général du Ministère de la Culture.

a)Présentation stratégique du programme :

Le programme 1.019 s'occupe de :

- la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du département ;
- la gestion des ressources matérielles et financières ;
- la coordination du système de planification et de production des statistiques du secteur ;
- le suivi de la mise en oeuvre du processus de décentralisation et de déconcentration au sein du Ministère.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 1.019 Administration générale est bâti autour de cinq objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs: (i) à la mise en oeuvre des politiques sectorielles (ii) à la gestion efficace des ressources matérielles et financières (iii) à la décentralisation et déconcentration au sein du département.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leurs progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Le tableau suivant résume les objectifs et les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Améliorer la coordination et le suivi-évaluation des politiques et stratégies du département					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Taux d'exécution des activités du département	%	85	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités					
Précision Méthodologique : (Nbre d'activités réalisées/Nbre d'activités prévues)*100					
1.2 Taux d'exécution des missions de suivi-évaluation	%	66,66	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport de mission de suivi-évaluation					
Précision Méthodologique : (Nombre de missions de suivi réalisées / Nombre de missions de suivi programmées) x 100					
1.3 Taux d'élaboration des textes	%	50	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités					
Précision Méthodologique : (Nombre de textes élaborés / Nombre de textes prévus à élaborer) x 100					
Objectif 2: Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources matérielles et financières					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Taux d'exécution du budget	%	98,84	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel de performance					
Précision Méthodologique : Crédits liquidés/Crédit notifiés					
Objectif 3: Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration dans le sous-secteur de la Culture					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
3.1 Taux de réalisation des activités dans le cadre du processus de décentralisation et de déconcentration dans le domaine de la culture	%	35	65	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités des CADD/AT					
Précision Méthodologique : : [(Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités prévues) *100]					
3.2 Taux de réalisation des activités dans le cadre du processus de décentralisation et de déconcentration dans le domaine de l'artisanat et du tourisme	%	15	65	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel des CADD					
Précision Méthodologique : (Nbre d'étapes du processus réalisées/nbre d'étapes du processus)*100					

Objectif 4: Améliorer le système de planification et de production de l'information statistique

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
4.1 Taux de réalisation des activités de la CPS	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Moyen de vérification : Rapport d'activités de la CPS

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités prévues)*100

Objectif 5: Assurer le contrôle, l'assistance, l'appui conseil au service de l'Artisanat et du Tourisme

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
5.1 Taux de mise en oeuvre du programme annuel de contrôle des structures du département		-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la CADD de l'Artisanat et du Tourisme

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/Nombre d'activités programmées)*100

5.2 Taux de réalisation des missions de suivi de la mise en oeuvre des recommandations issues des missions de contrôle		-	100	100	100
--	--	---	-----	-----	-----

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	885 461	850 591	948 505	994 600
Biens et services	2 149 686	2 228 803	1 852 993	1 956 765
Transferts et subventions	287 400	55 400	33 136	36 035
Investissement	159 500	209 500	141 602	156 803
Total :	3 482 047	3 344 294	2 976 236	3 144 203

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Coordination et pilotage de la politique du département	680 563	632 858	726 400	762 567
Gestion financière et matérielle	2 579 450	2 439 402	2 723 953	2 886 711
Processus de décentralisation et de déconcentration	15 399	15 399	16 143	17 042
Planification, programmation et suivi évaluation	114 888	164 888	122 005	134 655
Processus de décentralisation et de déconcentration (artisanat et tourisme)	21 845	21 845	22 901	24 177
Contrôle, Assistance, Appui conseil des services de l'artisanat et du tourisme	69 902	69 902	73 282	77 368
Total :	3 482 047	3 344 294	2 976 236	3 144 203

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	49	48	50	52
CATEGORIE B1	25	27	28	29
CATEGORIE B2	23	21	22	23
CATEGORIE C	14	16	17	18
AUTRES	110	119	125	131
Total :	221	231	242	253

Action 01 Coordination et pilotage de la politique du département

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	565 818	523 427	606 104	635 560
Biens et services	114 745	109 431	92 439	97 596
Total	680 563	632 858	698 543	733 156

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du personnel	523 427
1.1.2 Pilotage et coordination des activités du département	75 535
1.2.1 Suivi de la mise en oeuvre du plan d'action du département	25 000
1.3.1 Elaborations des projets de textes législatifs et règlementaires du département	5 000
4.1.2 Organisation des missions de suivi-évaluation des projets et programmes du département.	3 896
Total	632 858

Action 02 Gestion financière et matérielle

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	319 643	327 164	342 401	359 040
Biens et services	1 912 907	1 997 338	1 631 703	1 723 136
Transferts et subventions	287 400	55 400	33 136	36 035
Investissement	59 500	59 500	62 492	68 896
Total	2 579 450	2 439 402	2 069 732	2 187 107

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Prise en charge du personnel	327 164
2.1.3 Exécution et suivi du budget	1 967 602
2.1.4 Appuis aux acteurs et aux activités culturelles	129 851
2.1.5 Formation des agents du département	14 785
Total	2 439 402

Action 03 Processus de décentralisation et de déconcentration

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Biens et services	15 399	15 399	16 143	17 042
Total	15 399	15 399	16 143	17 042

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Transfert des infrastructures culturelles aux collectivités territoriales	9 469
3.1.3 Transfert des services déconcentrés aux collectivités territoriales	5 930
Total	15 399

Action 04 Planification, programmation et suivi évaluation**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Biens et services	14 888	14 888	16 525	17 446
Investissement	100 000	150 000	79 110	87 907
Total	114 888	164 888	95 635	105 353

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1 Mise en oeuvre des activités de la CPS	14 888
4.1.3 Appui à la CPS fonctionnement lié à l'investissement	150 000
Total	164 888

Action 05 Processus de décentralisation et de déconcentration (artisanat et tourisme)**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Biens et services	21 845	21 845	22 901	24 177
Total	21 845	21 845	22 901	24 177

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.2.1 Mise en oeuvre du plan de transfert des compétences dans le domaine de l'artisanat et du tourisme	21 845
Total	21 845

Action 06 Contrôle, Assistance, Appui conseil des services de l'artisanat et du tourisme**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 06 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Biens et services	69 902	69 902	73 282	77 368
Total	69 902	69 902	73 282	77 368

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 06

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.2 3.1.2 Accompagnement des projets/ programmes dans le cadre de la décentralisation pour la prise (organisation des missions d'appui technique aux projets/programmes des collectivités)	5 000
5.1.1 Mise en oeuvre du programme annuel de contrôle des structures du département.	30 126
5.1.2 Suivi de la mise en oeuvre des recommandations issues des missions de contrôle des structures du département.	34 776
Total	69 902

Le Programme : 2.047 Protection et Promotion de l'Héritage Culturel

Responsable du Programme : Le Directeur National du Patrimoine Culturel.

a).Présentation stratégique du programme :

Ce programme sera mis en oeuvre à travers les services qui composent le Programme et leurs structures déconcentrées avec l'implication des Collectivités territoriales, des communautés et l'appui technique et financier des partenaires.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 2.074 « Protection et Promotion de l'héritage culturel » est bâti autour de deux objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs (i) à protéger juridiquement et physiquement le patrimoine (ii) à enrichir la connaissance sur le patrimoine culturel (iii) à rendre accessible le patrimoine culturel au plus grand nombre.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter les efforts à fournir à court et moyen terme. Le tableau suivant résume les objectifs et les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Protéger juridiquement et physiquement le patrimoine					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Pourcentage de biens inscrits à l'inventaire	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Registre des biens inscrits à l'inventaire					
Précision Méthodologique : [(nombre de biens inscrits / nombre de biens prévus à l'inscription)*100]					
1.2 Pourcentage de biens classés dans le patrimoine national	%	67	100	100	100
Moyen de Vérification : Le Registre de classement des biens dans le patrimoine culturel national					
Précision Méthodologique : (Nombre biens classés / nombre de biens prévus pour le classement dans le patrimoine national)*100]					
1.3 Pourcentage de monuments restaurés et réhabilités	%	75	100	100	100
Moyen de Vérification : P.V. de réception					
Précision Méthodologique : (Nombre de monuments restaurés et réhabilités / nombre de monuments prévus)*100]					
1.4 Taux de réalisation des manifestations culturelles (Expositions, jeudis musicaux et ateliers)	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel					
Précision Méthodologique : [(Nombre de manifestations réalisées / Nombre de manifestations prévues)*100					
Objectif 2: Enrichir et rendre accessible la connaissance sur le patrimoine culturel					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Taux d'acquisition d'objets et de photographies acquis et documentés	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités					
Précision Méthodologique : (Nombre d'objets et de photographies acquis et documentés/Nombre d'objets et de photographies acquis et documentés à acquérir)*100					
2.2 Taux de réalisation des campagnes de fouilles archéologiques organisées	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport de missions					
Précision Méthodologique : (Nombre de campagnes de fouilles archéologiques réalisées/Nombres de campagnes de fouilles archéologiques prévues.)*100					
2.3 Taux de réalisation des missions de recherche	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Disponibilité des rapports de missions ;					
Précision Méthodologique : (Nombre de missions de recherche réalisées/Nombre de missions de recherches prévues					
2.4 Taux d'évolution des visites du musée	%	-4,44	25	25	25
Moyen de Vérification : Rapport d'activités					
Précision Méthodologique : (Nombre de visite de l'année N- Nombre de visite de l'année (N-1) / Nombre de visites de l'année (N-1)) *100					
2.5 Taux de réalisations des expositions sur le patrimoine	%	-	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports d'activités					
Précision Méthodologique : (Nombre d'expositions réalisées/ Nombre d'expositions programmées)x100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	263 536	287 523	282 297	296 014
Biens et services	116 750	116 750	122 389	129 205
Transferts et subventions	487 254	491 724	531 101	577 568
Investissement	901 500	609 500	977 286	1 084 406
Total :	1 769 040	1 505 497	1 913 073	2 087 193

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Protection juridique, physique et promotion des sites et monuments	578 413	682 400	642 078	686 830
Protection et promotion des collections et des objets culturels	749 858	526 427	801 920	882 792
Protection et promotion du patrimoine photographique	440 769	296 670	469 981	518 527
Total :	1 769 040	1 505 497	1 913 073	2 087 193

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	44	42	44	46
CATEGORIE B1	7	5	5	5
CATEGORIE B2	17	31	32	33
CATEGORIE C	2	2	2	2
AUTRES	18	16	16	16
Total :	88	96	99	102

Action 01 Protection juridique, physique et promotion des sites et monuments**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	263 536	287 523	282 297	296 014
Biens et services	114 731	114 731	120 273	126 971
Transferts et subventions	30 146	30 146	32 858	35 732
Investissement	170 000	250 000	205 744	227 157
Total	578 413	682 400	641 172	685 874

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Prise en charge du personnel	287 523
1.1.2	Protection juridique et physique du patrimoine	119 877
1.3.2	Construction /réhabilitation Parcs Publics et Monuments	250 000
2.5.1	Promotion et diffusion du patrimoine culturel	25 000
Total		682 400

Action 02 Protection et promotion des collections et des objets culturels**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Biens et services	2 019	2 019	2 116	2 234
Transferts et subventions	313 339	314 908	341 537	371 420
Investissement	434 500	209 500	458 267	509 138
Total	749 858	526 427	801 920	882 792

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Prise en charge du personnel	178 109
2.1.2 Conservation des collections et des bases de données	50 000
2.4.1 Organisation de manifestations culturelles	50 000
2.4.2 Renforcement de capacité et valorisation du Musée National	48 318
2.5.8 Réhabilitation musée National	200 000
Total	526 427

Action 03 Protection et promotion du patrimoine photographique**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Transferts et subventions	143 769	146 670	156 706	170 416
Investissement	297 000	150 000	313 275	348 111
Total	440 769	296 670	469 981	518 527

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.5.2 Prise en charge du personnel	70 297
2.5.3 Organisation d'expositions photographiques.	15 000
2.5.4 Renforcement de capacité des acteurs du secteur de la photographie	40 000
2.5.5 Inventaire et numérisation des archives photographiques	11 373
2.5.6 Production d'oeuvres photographiques	10 000
2.5.7 Construction et équipement de la MAP	150 000
Total	296 670

Le Programme : 2.048 Promotion de l'Industrie Cinématographique

Responsable du Programme : le Directeur Général du Centre National de Cinématographie du Mali

a).Présentation stratégique du programme :

Le programme 2.048 s'occupe de la création d'une industrie cinématographique au Mali.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme.

Le cadre de performance du programme 2.048 est bâti autour de deux (2) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs au développement de l'industrie cinématographique et à la sauvegarde de la mémoire cinématographique du Mali.

Objectif 1: Développer une industrie cinématographique

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
I.1 Taux de production de films	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités du CNCM ; copies des films

Précision Méthodologique : (Nombre de films produits /Nombre de films prévus)*100

I.2 Pourcentage d'infrastructures de cinéma réalisées	%	0	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : PV de réception ;

Précision Méthodologique : (Nombre d'infrastructures de cinéma réalisées / Nombre d'infrastructures de cinéma à réaliser)*100

I.3 Pourcentage de films exploités de l'année concernée	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités, contrats ;

Précision Méthodologique : (Nombre de films exploités de l'année concernée /Nombre de films à exploiter de l'année concernée)*100

I.4 Taux de financement des activités cinématographiques	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités du FAIC

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées /Nombre d'activités prévues)*100

Objectif 2: Sauvegarder la mémoire cinématographique du Mali

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Pourcentage de films archivés	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'archivage;

Précision Méthodologique : (Nombre de films archivés/Nombre de films prévus)*100

2.2 Pourcentage de films numérisés	%	50	100	100	100
------------------------------------	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport de numérisation;

Précision Méthodologique : (Nombre de films numérisés/Nombre de films prévus à la numérisation)*100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Transferts et subventions	502 028	496 162	546 118	593 900
Investissement	127 000	200 000	133 959	148 855
Total :	629 028	696 162	680 077	742 755

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Développement de l'industrie Cinématographique	629 028	696 162	681 167	743 940
Total :	629 028	696 162	680 077	742 755

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	8	9	9	9
CATEGORIE B1	1	1	1	1
CATEGORIE B2	6	5	5	5
CATEGORIE C	1	1	1	1
AUTRES	6	6	6	6
Total :	22	22	22	22

Action 01 Développement de l'industrie Cinématographique

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Transferts et subventions	502 028	496 162	546 118	593 900
Investissement	127 000	200 000	133 959	148 855
Total	629 028	696 162	680 077	742 755

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Prise en charge des salaires et accessoires CNCM	89 343
1.1.2	Renforcement des capacités du CNCM	80 000
1.2.1	Production cinématographique	40 819
1.2.2	Equipement CNCM	200 000
1.3.1	Organisation de ciné réalités	81 000
1.3.2	Organisation de ciné clubs	45 000
1.4.2	Acquisition de biens et services	50 000
1.4.3	Financement des activités cinématographiques	60 000
1.4.4	Renforcement de capacités	50 000
Total		696 162

Le Programme : 2.049 Promotion de la Création Artistique et Littéraire

Responsable du Programme : la Directrice Nationale de l'Action Culturelle.

a).Présentation stratégique du programme :

Le programme 2.049 a pour objectifs de :

- Promouvoir les arts et les lettres ;
- Protéger les oeuvres artistiques et littéraires ;
- Promouvoir le livre et la lecture ;
- Améliorer la fréquentation des infrastructures culturelles ;
- Assurer la formation et la recherche dans le domaine des arts et du patrimoine ;
- Assurer la formation des techniciens des arts et de la culture.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 2.049 est bâti autour de (6) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs (i) à promouvoir les arts et les lettres (ii) à protéger les oeuvres artistiques et littéraires (iii) à promouvoir le livre et la lecture (iv) à améliorer la fréquentation des infrastructures culturelles (v) à assurer la formation et la recherche dans le domaine des arts et du patrimoine (vi) à assurer la formation des techniciens des arts et de la culture.

Objectif 1: Promouvoir les arts et les lettres					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Taux de réalisation des activités culturelles	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : [(Nbre d'activités réalisées/Nbre d'activités prévues)*100]

1.2 Pourcentage des acteurs appuyés	%	100	100	100	100
-------------------------------------	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nbre d'acteurs appuyés/Nbre d'acteurs prévus)*100

1.3 Taux de participation des pays aux échanges culturels	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : [(Nbre de pays participants / Nbre de pays prévus pour participer)*100]

Objectif 2: Protéger les oeuvres artistiques et littéraires

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Taux de sécurisation des oeuvres	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nbre des oeuvres sécurisées/Nbre des oeuvres à sécuriser)*100

2.2 Taux de réalisation des activités de promotion des oeuvres littéraires	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport des activités

Précision Méthodologique : (Le nombre des oeuvres artistiques et littéraires réalisées / (le nombre des oeuvres artistiques et littéraires à réaliser)*100

2.3 Taux de fréquentation des bibliothèques de lecture publique	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre d'usagers reçus / nombre d'usagers prévus)*100

2.4 Pourcentage de Bibliothèques réhabilités	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nbre de Bibliothèques réhabilitées/Nbre de Bibliothèques à réhabiliter)*100

Objectif 3: Promouvoir le livre et la lecture

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
3.1 Taux de réalisation des activités de promotion du livre et de la lecture	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités.

Précision Méthodologique : (Nbre d'activités promotionnelles du livre et de la lecture réalisées/Nbre d'activités] promotionnelles du livre et de la lecture prévues)*100

Objectif 4: Améliorer la fréquentation des infrastructures culturelles

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
4.1 Taux de fréquentation des infrastructures culturelles	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre d'usagers reçus / nombre d'usagers prévus)*100

4.2 Taux de réalisation des activités culturelles organisées au niveau des infrastructures	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nbre d'activités réalisées/Nbre d'activités prévues)*100]

Objectif 5: Assurer la formation et la recherche dans le domaine des arts et du patrimoine

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
5.1 Pourcentage d'étudiants et d'acteurs culturels formés	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nbre d'étudiants formés/Nbre d'étudiants à former)*100

5.2 Taux de publication et de rapports de recherche	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nbre de rapports de recherche publiés/Nbre de rapport de recherche à publier)*100

Objectif 6: Assurer la formation des techniciens des arts et de la culture

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
6.1 Pourcentage de techniciens des Arts et de la Culture formés	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nbre de techniciens des arts et de la culture formés/Nbre de techniciens des arts et de la culture à former)*100

6.2 Taux de réalisation des activités de formation	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nbre de formations réalisées /Nbre de formations prévues)*100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	570 290	561 080	611 307	641 012
Biens et services	311 230	311 230	333 081	353 624
Transferts et subventions	1 869 822	1 881 662	2 003 771	2 147 182
Investissement	1 389 250	1 546 250	1 382 093	1 534 026
Total :	4 140 592	4 300 222	4 330 252	4 675 844

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Création artistique et littéraire	728 164	744 884	800 169	855 893
Protection des oeuvres artistique et littéraire	276 094	276 832	297 459	319 002
Promotion du livre et de la lecture	57 256	51 091	61 147	64 176
Amélioration de la fréquentation des structures culturelles	1 725 627	1 611 970	1 848 017	2 033 082
Formation et recherche dans le domaine des arts et du Patrimoine	853 009	912 663	890 210	950 041
Formation des techniciens des arts et de la Culture	500 442	702 782	540 404	572 622
Total :	4 140 592	4 300 222	4 330 252	4 675 844

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	85	88	92	96
CATEGORIE B1	12	12	12	12
CATEGORIE B2	92	77	79	81
CATEGORIE C	7	7	7	7
AUTRES	59	52	52	52
Total :	255	236	242	248

Action 01 Création artistique et littéraire

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	292 926	288 646	313 243	328 463
Biens et services	206 238	206 238	221 259	233 562
Investissement	229 000	250 000	263 993	292 105
Total	728 164	744 884	798 495	854 130

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du personnel	288 646
1.1.2 Organisation des activités culturelles	166 238
1.1.5 Matériel informatique	24 000
1.3.2 Construction DNAC	250 000
2.4.2 Achat de biens et services	16 000
Total	744 884

Action 02 Protection des oeuvres artistique et littéraire

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	63 815	62 710	68 358	71 680
Biens et services	54 785	54 785	57 434	60 636
Transferts et subventions	157 494	159 337	171 667	186 686
Total	276 094	276 832	297 459	319 002

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Prise en charge du personnel	77 034
2.1.2 Immatriculation des oeuvres littéraires et artistiques	32 000
2.1.3 Numérisation des oeuvres littéraires et artistiques	25 853
2.2.1 Formation en droit d'auteur et droit voisin	15 000
2.2.2 Réalisation de produits documentaires	6 000
2.3.1 Prise en charge du personnel	62 710
2.3.2 Acquisition, traitement et mise à disposition des oeuvres littéraires	31 600
2.3.3 Animation en bibliothèques	7 000
2.3.4 Formation des acteurs de la chaîne du livre	15 000
3.1.3 Participation aux rencontres professionnelles du livre et de la lecture	3 000
3.1.4 Formation des bibliothécaires	1 635
Total	276 832

Action 03 Promotion du livre et de la lecture

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	49 221	43 056	52 725	55 287
Biens et services	8 035	8 035	8 422	8 889
Total	57 256	51 091	61 147	64 176

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.2.3 Participation aux rencontres professionnelles	4 035
3.1.1 Prise en charge du personnel CNLP	43 056
3.1.2 Organisation des missions de suivi des bibliothèques de lecture publique	4 000
Total	51 091

Action 04 Amélioration de la fréquentation des structures culturelles

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Transferts et subventions	790 627	761 970	861 779	937 179
Investissement	935 000	850 000	880 758	978 694
Total	1 725 627	1 611 970	1 742 537	1 915 873

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1 Organisation de conférences visant à honorer la mémoire des martyrs du 26 mars 91	7 515
4.1.2 Organisation d'un colloque sur les effets des changements contemporains sur la démocratie au Mali	14 999
4.1.3 Production et diffusion des oeuvres issues des activités de la pyramide du Souvenir	4 538
4.1.4 Exposition photographique	10 368
4.1.5 Aménagement Mémorial Modibo Keita	100 000
4.1.6 Aménagement Tour	100 000
4.1.7 7 Aménagement Pyramide	100 000
4.1.8 Construction CICB	300 000
4.2.1 Prise en charge du personnel du PCAHB	217 686
4.2.2 Prise en charge du personnel du CICB	63 804
4.2.3 Renforcement des capacités en biens et services	36 672
4.2.4 Formation, production et diffusion des supports promotionnels pour les formations nationales	22 180
4.2.5 Prise en charge des factures et autres	85 228
4.2.6 Acquisition de biens et services pour le CICB	225 041
4.2.7 Acquisition de biens et services pour la Tour de l'Afrique	14 843
4.2.8 Organisation du parcours pédagogique Tour d'Afrique	22 526
4.2.9 Organisation des activités commémoratives à la mémoire du Président Modibo Keita	12 686
4.2.10 Organisation d'exposition de collectionneurs d'objet d'art	10 000
4.2.11 Conférence sur les pères de l'indépendance des pays africains	13 884
4.2.12 Réhabilitation du Palais de la Culture Amadou Hampaté Ba	250 000
Total	1 611 970

Action 05 Formation et recherche dans le domaine des arts et du Patrimoine

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Transferts et subventions	627 759	666 413	652 868	686 814
Investissement	225 250	246 250	237 342	263 227
Total	853 009	912 663	890 210	950 041

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
5.1.1 Prise en charge du personnel	224 085
5.1.2 Formation d'étudiants et d'acteurs culturels	198 750
5.2.1 réalisation des études et recherches	19 000
5.2.2 Acquisition de biens et services liés au fonctionnement	249 426
5.2.3 Organisation d'évènements culturels (festivals, expositions, résidences, rencontres de professionnels des arts)	21 402
5.2.4 Amenagement	200 000
Total	912 663

Action 06 Formation des techniciens des arts et de la Culture**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 06 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	164 328	166 668	176 981	185 582
Biens et services	42 172	42 172	45 966	50 537
Transferts et subventions	293 942	293 942	317 457	336 503
Investissement	0	200 000	0	0
Total	500 442	702 782	540 404	572 622

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 06

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
6.1.1	Prise en charge du personnel	166 668
6.1.2	Formation des techniciens des arts et de la culture de l'INA	197 842
6.2.1	Organisation de voyages d'études	42 172
6.2.3	Modernisation de la médiathèque	106 100
6.2.4	Equipement INA	190 000
Total		702 782

Le Programme : 2.050 Promotion du Secteur de l'Artisanat

Responsable du Programme : Le Directeur National de l'Artisanat

a).Présentation stratégique du programme et perspectives :

Ce programme vise à améliorer les performances des entreprises artisanales à travers le renforcement des capacités des acteurs et de leurs organisations, la modernisation des outils de production, l'amélioration de la qualité et l'écoulement des produits artisanaux.

Ce programme intervient dans la mise en oeuvre de l'action « Développement et promotion du secteur de l'artisanat»

concernant les perspectives nous avons:

- création des textes de mise en oeuvre du code de l'UEMOA;
- poursuite de la relecture de la nomenclature des métiers selon le code de l'UEMOA;
- couverture des cercles en agents;
- mission de sensibilisation et d'information sur le code de l'UEMOA;
- mise en place des chambres de métiers;
- mission de coordination et de contrôle des activités;
- atelier de renforcement de capacité des acteurs du secteur;
- poursuite de la construction des villages artisanaux, des maisons des artisans et les centres de ressources;
- participations aux salons, foires, festivals au niveau national et international;
- organisation des voyages d'études;
- activité de collecte et de diffusion d'informations sur le site;
- actualiser l'abonnement du site;
- redynamiser le site web du SIRA.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 2.050 « promotion du secteur de l'Artisanat » est bâti autour de cinq (05) objectifs spécifiques et huit (08) indicateurs de performance qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à la promotion du secteur de l'artisanat.

Objectif 1: Améliorer l'environnement institutionnel, réglementaire et organisationnel du secteur de l'Artisanat.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
I.1 Taux de mise en oeuvre des textes conformément au code communautaires de l'UEMOA	%	40	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : [(le nbre de cercles couverts/nbre de cercles programmé(3)*100]

I.2 Taux de mise en oeuvre du programme d'activité des chambres de métiers et OPA	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activité DNA

Précision Méthodologique : [(le nbre de textes mis en oeuvre/ nbre de textes prévus(3)*100]

I.3 Taux de réalisation des missions de sensibilisation et d'information sur le code communautaire artisanat de l'UEMOA	%	66	100	100	100
---	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activité

Précision Méthodologique : [(nbre d'activités réalisées/ nbre d'activité programmées)*100]

Objectif 2: Accroître la productivité et la compétitivité des entreprises artisanales

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Taux de mise en oeuvre du programme de renforcement des capacités des acteurs du secteur de l'artisanat	%	75	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport de formation

Précision Méthodologique : [(nbre de formations réalisées/ nbre de formations prévues)*100]

Objectif 3: Assurer la promotion commerciale des produits artisanaux

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
3.1 taux de participation / organisation de manifestation commerciale et promotionnelle de l'artisanat	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : rapport de mission

Précision Méthodologique : [(nbre de participations/ organisations de manifestations/nbre de manifestations commerciales et promotionnelles programmées)*100]

3.2 Nombre de manifestations commerciales et promotionnelles organisées		-	-	-	-
---	--	---	---	---	---

Objectif 4: Développer un système d'information performant sur l'artisanat

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
4.1 Taux de réalisation des activités du système d'information régional sur l'artisanat(SIRA-ML)	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : [(nbre d'activités réalisées/ nbre d'activités prévues)*100]

Objectif 5: Développer le secteur de l'artisanat textile

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
5.1 Taux de mise en oeuvre des programmes de renforcement des capacités des acteurs de l'artisanat textile	%	50	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre d'acteurs formés / Nomnre d'acteurs programmés) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	406 218	410 466	435 139	456 285
Biens et services	198 564	198 564	214 371	226 293
Transferts et subventions	439 309	440 853	478 845	520 742
Investissement	892 000	1 050 000	1 001 017	1 108 996
Total :	1 936 091	2 099 883	2 129 372	2 312 316

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Développement et Promotion du secteur de l'artisanat	1 936 091	2 099 883	2 130 971	2 314 004
Total :	1 936 091	2 099 883	2 129 372	2 312 316

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	28	32	33	34
CATEGORIE B1	3	6	6	6
CATEGORIE B2	9	9	9	9
CATEGORIE C	5	4	4	4
AUTRES	115	107	112	117
Total :	160	158	164	170

Action 01 Développement et Promotion du secteur de l'artisanat**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	406 218	410 466	435 139	456 285
Biens et services	198 564	198 564	214 371	226 293
Transferts et subventions	439 309	440 853	478 845	520 742
Investissement	892 000	1 050 000	1 001 017	1 108 996
Total	1 936 091	2 099 883	2 129 372	2 312 316

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Elaboration de textes d'application du Code communautaire artisanat de l'UEMOA	15 161
1.2.2 Mise en oeuvre du programme de Renforcement des capacités de l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers du Mali	104 989
1.2.3 Extension/aménagement du siège de l'APCMM	200 000
1.3.2 Organisation de voyage d'études	4 000
2.1.1 Prise en charge du personnel	410 466
2.1.2 Mise en oeuvre du programme de renforcement des capacités des acteurs du secteur de l'artisanat	185 323
2.1.3 Construction villages artisanaux	450 000
3.1.1 Participation aux manifestations de promotion artisanales	74 542
3.2.2 Organisation des manifestations de promotion artisanales	45 000
4.1.1 Actualisation et diffusion des données statistiques sur les ventes et les exportations des produits artisanaux	34 910
5.1.1 Prise en charge du personnel	39 427
5.1.2 Mise en oeuvre du programme de renforcement des capacités des acteurs de l'Artisanat Textile.	90 000
5.1.3 Application de la démarche qualité	46 065
5.1.4 Construction siège CDAT	400 000
Total	2 099 883

Le Programme : 2.051 Promotion du Secteur du Tourisme

Responsable du Programme : Le Directeur National du Tourisme et de l'Hôtellerie

a).Présentation stratégique du programme :

Le programme 2.051 "promotion du secteur du tourisme" découle du Cadre stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD).Il vise principale à la relance de l'activité touristique, à la consolidation des acquis à travers la mise en oeuvre d'initiatives de valorisation et de promotion d'offres touristiques attractives et compétitives.Pour l'atteinte de ces objectifs, il sera procédé entre autres:

- participation aux manifestations nationales et internationales;
- appui aux organisations de manifestation nationales;
- participation aux réunions statutaires dans le domaine du tourisme;
- poursuite des missions de prospection;
- formation des acteurs du tourisme;
- ventilation des nouveaux textes régissant les établissements du Tourisme;
- la relecture des professions d'organiseurs de voyages et de séjours et de guides de tourisme.

b).Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

le cadre de performance du programme N°2.051 « promotion du secteur du tourisme» s'articule autour de quatre (04) objectifs et de dix (10) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs au développement et à la promotion du secteur du tourisme.

Objectif 1: Développer et diversifier une offre touristique compétitive et attractive					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Nombre de sites touristiques répertoriés et aménagés	nbre	15	10	10	10

Moyen de Vérification : Rapport d'activités DNTH/APTM

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 2: Promouvoir la destination Mali					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Taux de participation aux manifestations nationales et internationales	%	80	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de l'APTM

Précision Méthodologique : Nbre de manifestation couvertes /nbre de manifestation prévues

Objectif 3: Améliorer les dispositifs de collecte, de traitement et de diffusion des données et prévisions relatives à l'activité touristique					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
3.1 Taux d'exécution des enquêtes	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'enquêtes

Précision Méthodologique : [(nbre d'enquêtes réalisées /nbre d'enquêtes prévues)*100]

3.2 Publication d'annuaires statistiques	%	45	100	100	100
--	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DNTH

Précision Méthodologique : (nombre d'annuaires édités/nombre d'annuaires programmés)*100

Objectif 4: Améliorer l'environnement institutionnel, réglementaire et organisationnel du secteur du tourisme

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
4.1 Nombre de projets de textes élaborés	nbr	2	100	2	2

Moyen de Vérification : Documents de transmission des projets de textes au département

Précision Méthodologique : Dénombrement

4.2 Nombre de conférences thématiques organisées	nbr	2	10	2	2
--	-----	---	----	---	---

Moyen de Vérification : Rapport d'activités DNTH

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 5: Renforcer les capacités des acteurs intervenant dans le domaine du tourisme.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
5.1 Taux de réalisation des sessions de formation sur le secteur du Tourisme	%	100	-	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités DNTH

Précision Méthodologique : (nombre de sessions de formations organisées/nombre de sessions de formations prévues)*100

5.2 Taux de réalisation de voyages d'études	%	100	-	100	100
---	---	-----	---	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités DNTH

Précision Méthodologique : (Nombre de voyages d'études effectués/nombre de voyages d'études prévus)*100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	18 221	18 875	19 517	20 464
Biens et services	318 308	318 308	339 604	358 508
Transferts et subventions	226 819	222 075	244 915	266 342
Investissement		50 000	91 072	96 152
Total :	563 348	609 258	695 108	741 466

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Développement et Promotion du tourisme	563 348	609 258	695 954	742 359
Total :	563 348	609 258	695 108	741 466

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	20	20	21	22
CATEGORIE B1	3	3	3	3
CATEGORIE B2	7	6	6	6
CATEGORIE C	1	1	1	1
AUTRES	15	13	14	15
Total :	46	43	45	47

Action 01 Développement et Promotion du tourisme

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	18 221	18 875	19 517	20 464
Biens et services	318 308	318 308	339 604	358 508
Transferts et subventions	226 819	222 075	244 915	266 342
Investissement	0	50 000	91 072	96 152
Total	563 348	609 258	695 108	741 466

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Prospection et développement de nouveaux sites d'attraction touristiques	311 200
1.1.2	Prise en charge du personnel DNTH	18 875
2.1.1	prise en charge du Personnel APTM	177 941
2.1.3	Participation aux manifestations promotionnelles du tourisme	21 499
3.1.1	Réalisation des enquêtes sur l'offre et la demande touristiques au Mali	20 000
4.2.1	Organisation de conférences - thématiques	5 512
5.1.1	Renforcement des capacités opérationnelles des structures institutionnelles en charge du tourisme et de l'Hôtellerie	15 000
5.1.2	Renforcement des capacités des acteurs public- privés intervenant dans la chaine de production, distribution, commercialisation des offres et services touristiques	20 752
5.1.3	Financement des actions de recherche et développement dans le secteur du tourisme (études prospectives, fora, voyages de benchmarking, séminaires etc.).	18 479
Total		609 258

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2024	2023	2024	2025	2026
1.019	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	APPUI CPS SECTEUR CULTURE ET JEUNESSE	150 000	100 000	150 000	79 110	87 907
Total :		150 000	100 000	150 000	79 110	87 907

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2024	2023	2024	2025	2026
2.047	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	PROG. CONSTRUCTION/ REHAB. PARCS PUBLICS ET MONUMENT	200 000	170 000	200 000	179 316	199 255
	REHABILITATION MUSEE NATIONAL	200 000	425 000	200 000	448 290	498 139
	CONSTRUCTION MAISON AFRICAINE DE LA PHOTOGRAPHIE	150 000	297 000	150 000	313 275	348 111
Total :		550 000	892 000	550 000	940 881	1 045 505

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2024	2023	2024	2025	2026
2.048	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	PROJET EQUIPEMENT CNCM	200 000	127 000	200 000	133 959	148 855
Total :		200 000	127 000	200 000	133 959	148 855

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2024	2023	2024	2025	2026
2.049	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	PROG. AMENAGEMENT MEMORIAL MODIBO KEITA	100 000	85 000	100 000	89 658	99 627
	RENOVATION/ AMENAGEMENT TOUR DE L'AFRIQUE	100 000	85 000	100 000	89 658	99 627
	AMENAGEMENT PYRAMIDE SOUVENIR	100 000	85 000	100 000	89 658	99 627
	CONSTRUCTION EQUIPEMENT DIRECTION NATIONALE ACTION	500 000	229 000	200 000	241 549	268 409
	REHABILITATION EQUIPEMENT ANCIEN INA	200 000	0	200 000	0	0
	REHABILITATION PALAIS DE LA CULTURE	250 000	340 000	250 000	358 632	398 511
	EQUIPEMENT CONSERV.ARTS METIERS MULTI.BALLA FASSEKE	200 000	170 000	200 000	179 316	199 255
	CONSTRUCTION EQUIPEMENT CICB	500 000	340 000	300 000	253 152	281 302
Total :		1 950 000	1 334 000	1 450 000	1 301 623	1 446 358

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2024	2023	2024	2025	2026
2.050	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	CONSTRUCTION VILLAGES ARTISANAUX	400 000	425 000	400 000	448 290	498 139
	EXTENSION AMENAGEMENT SIEGE APCMM	200 000	0	200 000	0	0
Total :		600 000	425 000	600 000	448 290	498 139

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, chargé de l'Instruction civique et de la Construction citoyenne prépare et met en oeuvre la politique nationale de la promotion de la Jeunesse, des Sports et de la Construction citoyenne.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions ci-dessous:

- la promotion, l'organisation et la coordination des actions visant à assurer le plein épanouissement des jeunes et leur insertion dans le processus de développement économique, social et culturel;
- l'élaboration et la mise en oeuvre de mesures aptes à répondre aux attentes des jeunes et à susciter leur pleine participation aux activités d'intérêt public, notamment celles entreprises au bénéfice des communautés ;
- le suivi de la mise en oeuvre et l'évaluation du Programme national de Volontariat ;
- le suivi de la mise en oeuvre du Service national des Jeunes ;
- le développement du Sport et des Activités physiques ;
- l'organisation et le contrôle des mouvements sportifs nationaux;
- la préparation, en relation avec les différents organismes sportifs, des équipes nationales et des athlètes en vue de leur participation aux différentes compétitions ;
- l'organisation, en relation avec les différents organismes sportifs, de manifestations sportives nationales ou internationales.
- la promotion de la citoyenneté, des valeurs et des principes de la République et de la démocratie;
- la promotion du Partenariat Public - Privé dans l'organisation d'événements sportifs et la gestion des infrastructures sportives.

I.2 Les contraintes et les défis

Dans le cadre de l'exécution de sa mission, le Ministère fait face à des contraintes et défis ci-après:

I.2.1 Contraintes

- l'insuffisance des inscriptions budgétaires pour la mise en oeuvre des Plans d'Actions des Politiques et Programmes (PNPJ-DPCDJ-PNDS PNCC et PNJ);
- l'insuffisance des infrastructures socio-éducatives ;
- le gel des crédits en plaine exécution budgétaire;
- la faible appropriation du Budget Programmes par les différents acteurs;
- le manque de moyens logistiques mis à la disposition du comité de suivi des chantiers (projets).

I.2.2 Défis

- renforcer les ressources financières allouées à la mise en oeuvre des différents Plans d'Actions des Politiques et Programmes (PNPJ-DPCDJ-PNPJ-PNDS);
- faire une budgétisation en cohérence avec les Plans d'Actions des Politiques et Programmes (PNPJ-DPCDJ-PNPJ-PNDS);
- construire et/ou réhabiliter les infrastructures socio-éducatives au niveau national et local ;
- doter le comité de suivi des chantiers en moyens humains et logistiques;
- respecter les calendriers de suivi-évaluation adoptés par le comité de suivi des chantiers;
- doter le département de compétences humaines dans les techniques de suivi des réalisations des ouvrages de construction civile.

I.3 La politique sectorielle

Le Ministère de la Jeunesse et des Sports, chargé de l'Instruction civique et de la Construction citoyenne dispose de trois politiques un programme, à savoir :

a) La Politique Cadre de Développement de la Jeunesse (PCDJ)

La Politique Cadre de Développement de la Jeunesse (PCDJ), vise comme objectif global le bien-être, l'épanouissement, le développement des capacités, les potentialités et l'employabilité des jeunes afin que chaque jeune soit un citoyen actif et productif et un acteur à part entière de la politique de développement du pays. Les axes majeurs de la politique cadre de développement de la jeunesse sont les suivants : - Education et développement des compétences de base des jeunes ;

- Formation, employabilité, entrepreneuriat et insertion professionnelle des jeunes; - Santé et bien-être des jeunes ; - Accompagnement psychologique, socio-éducatif, culturel et sportif des jeunes ; - Protection, accompagnement psychosocial et insertion sociale des jeunes les plus vulnérables et des jeunes migrants, dimension genre et promotion de la parité et égalité des sexes ; - Leadership de participation des jeunes au développement du pays ; - Renforcement des capacités institutionnelles et des acteurs au niveau central et local.

b) Le Programme National de Promotion de la Jeunesse (PNPJ) :Le PNPJ vise les objectifs suivants :

- définir les besoins et aspirations prioritaires de la jeunesse;
- formuler une stratégie collective pour aborder les problèmes et les questions touchant les jeunes des deux sexes ;
- inciter à la planification stratégique et prospective des actions en faveur des jeunes ;
- appeler à une nécessaire mutualisation des efforts des Ministères des services de l'Etat et des Organisations Non Gouvernementales (ONG) dans le but de promouvoir la satisfaction des besoins de la jeunesse.
- définir la manière dont la jeunesse doit participer au processus de prise de décision dans le pays.

c) Politique Nationale de la Citoyenneté et du Civisme (PNCC)

L'objectif général de la PNCC est de construire un nouveau modèle de citoyen malien qui soit plus respectueux de ses droits et devoirs, imbus des valeurs de civisme, de civilité, du respect des normes de transparence, de la bonne gouvernance et de la préservation des biens publics et qui participe activement à asseoir la paix, la solidarité et qui promeut le développement économique et social et le bien-être des populations à tous les niveaux. De façon spécifique elle doit :

- contribuer au développement économique, social et culturel du Mali, à travers le renforcement des attitudes, des connaissances et pratiques des populations sur les valeurs et principes de la République, de la démocratie et le respect des symboles de l'Etat ;
- promouvoir le patriotisme, la solidarité, l'unité nationale, dans le sens de la préservation des biens de l'Etat pour une amélioration des conditions de vie des populations
- développer l'engagement des citoyens pour une participation massive au vote et pour le respect des textes régissant la vie de la nation ;
- développer une meilleure coordination, de recherche et de renforcement institutionnel de mise en oeuvre des actions de citoyenneté et de civisme.

d) La Politique Nationale de Développement du Sport :

La Politique Nationale de Développement du Sport (PNDS)

Approuvée par Décret n° 2016-0066/P-RM du 15 février 2016 pris en conseil des ministres, la Politique Nationale de Développement du Sport (PNDS) vise à faire du secteur sport un instrument d'affirmation des aptitudes physiques, de promotion de la santé, d'épanouissement des valeurs humaines, un moyen d'amélioration de la qualité de la vie, de construction de la paix et de l'unité nationale.

L'objectif général de la Politique Nationale de Développement du Sport est de contribuer à travers les activités physiques et sportives au développement social et économique du Mali comme l'attestent ses Axes stratégiques au nombre de six (05) et leurs objectifs spécifiques.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2019 - 2022

Indicateurs		Unité	2019	2020	2021	2022
1	Pourcentage des ressources transférées aux Collectivités Territoriales	%	-	17,00	15,00	15,00
2	Taux de progression de la participation des jeunes aux activités organisées par les structures de jeunesse	%	-	8,00	10,00	04,00
3	Taux de participation aux compétitions sportives internationales	%	50,80	19,67	16,20	40,00
4	Proportion des jeunes talents sportifs féminins par rapport au nombre total des jeunes talents sportifs	%	17,33	28,77	30,43	32,00
5	Taux d'insertion des jeunes formés dans les structures socio-éducatives du Ministère en charge de la jeunesse et de la construction citoyenne	%	70,00	40,00	77,49	40,00

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 5 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Administration Générale	4 446 905	4 208 861	4 562 682	4 881 922
Education, Animation et Insertion Socio-Economique des Jeunes	2 241 515	2 047 908	2 409 660	2 583 500
Développement et Promotion des activités physiques et sportives	5 731 842	16 572 980	4 701 360	5 153 411
Formation des Formateurs, des Cadres et des Jeunes Talents Sportifs	732 882	731 422	795 593	862 695
Civisme, Volontariat et Citoyenneté	2 163 379	2 317 249	2 344 076	2 545 001
Total :	15 316 523	25 878 420	14 813 371	16 026 529

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	2 257 829	2 221 062	2 406 751	2 523 707
Biens et services	3 944 394	4 087 441	4 042 071	4 291 479
Transferts et subventions	2 993 640	3 049 257	3 241 636	3 521 545
Investissement	6 120 660	16 520 660	5 122 913	5 689 798
Total :	15 316 523	25 878 420	14 813 371	16 026 529

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.020 Administration Générale

Responsable du Programme: Amadou DIARA YALCOUYE Le Secrétaire Général:

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme administration générale s'occupe:

- de la gestion des ressources humaines, matérielles et financières ;
- de la coordination, de l'évaluation, du contrôle, de l'animation et de la supervision des activités du Département ;
- du suivi de la mise en oeuvre du processus de décentralisation et de déconcentration au sein du Ministère.

Sur la période 2024-2026, le Programme axera ses efforts sur:

- la poursuite des travaux d'équipement du Centre de Médecine du Sport pour son opérationnalisation optimale;
- la poursuite des travaux de construction de l'Hôtel des Sports;
- la poursuite des activités relevant du cadre institutionnel;
- la coordination des activités des différents programmes du département;
- le renforcement des capacités des agents pour une meilleure gestion des budgets du département selon l'exécution du budget en mode programme.

b) Présentation détaillée des objectifs et indicateurs :

Le cadre de performance du programme 1.020 est bâti autour de trois objectifs spécifiques auxquels sont associés cinq indicateurs de performance pour mesurer les progrès réalisés.

Objectif 1: Assurer le suivi de la mise en oeuvre des Politiques Nationales

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Taux d'exécution du programme d'activités du département.	%	65	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du Cabinet

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités programmées) x 100

1.2 Taux de mise en oeuvre des recommandations issues des revues sectorielles/sous-secteur Jeunesse-Sports.	%	50	100	100	100
---	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel de suivi de la mise en oeuvre des recommandations issues des revues sectorielles

Précision Méthodologique : (Nombre des recommandations mises en oeuvre / Nombre de recommandations formulées) x 100

Objectif 2: Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources matérielles et financières

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Taux d'exécution du budget du département.	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Comptes administratifs

Précision Méthodologique : (Crédits liquidés / Crédits budgétaires) x 100

2.2 Taux de réalisation des sessions de formation	%	70	100	100	100
---	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DFM

Précision Méthodologique : (Sessions de formation réalisées / Sessions de formation programmées) x 100

Objectif 3: Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration au sein du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
3.1 Pourcentage des ressources transférées aux CT	%	20	25	30	30

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la CADD

Précision Méthodologique : (Ressources transférées / Ressources à transférer) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	488 538	486 192	523 321	548 753
Biens et services	2 739 470	2 703 772	2 750 815	2 904 380
Transferts et subventions	118 897	118 897	128 266	139 487
Investissement	1 100 000	900 000	1 160 280	1 289 302
Total :	4 446 905	4 208 861	4 562 682	4 881 922

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Coordination et pilotage de la politique du département	900 808	786 616	952 434	1 005 145
Gestion financière et matérielle	3 531 594	3 407 742	3 716 342	3 988 792
Processus de décentralisation et déconcentration	14 503	14 503	15 203	16 049
Total :	4 446 905	4 208 861	4 562 682	4 881 922

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	22	29	31	33
CATEGORIE B1	16	16	17	18
CATEGORIE B2	7	9	9	9
CATEGORIE C	8	7	7	7
AUTRES	39	44	47	50
Total :	92	105	111	117

Action 01 Coordination et pilotage de la politique du département**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	283 642	285 148	303 837	318 603
Biens et services	565 719	450 021	471 799	498 122
Transferts et subventions	51 447	51 447	55 501	60 356
Total	900 808	786 616	831 137	877 081

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge des salaires du Personnel du Cabinet	285 148
1.1.2 Coordination et suivi de la mise en oeuvre des Politiques et Programmes du Département	78 261
1.1.4 Entretien des entraîneurs sportifs nationaux	361 760
1.1.5 Organisation des championnats nationaux	21 447
1.1.6 Appui au fonctionnement de la Zone II ACNOA	30 000
1.1.7 Séminaire de sensibilisation sur la Politique Nationale Genre	10 000
Total	786 616

Action 02 Gestion financière et matérielle

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	204 896	201 044	219 484	230 150
Biens et services	2 159 248	2 239 248	2 263 813	2 390 209
Transferts et subventions	67 450	67 450	72 765	79 131
Investissement	1 100 000	900 000	1 160 280	1 289 302
Total	3 531 594	3 407 742	3 716 342	3 988 792

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Prise en charge de salaires du personnel de la DFM	201 044
2.1.2 Exécution et suivi du budget du département	1 149 289
2.1.3 Frais de location des bâtiments administratifs baillés	128 000
2.1.4 Paiement des primes de résultat	625 210
2.1.5 Prise en charge des frais de transport à l'extérieur	391 770
2.1.6 Construction du Centre de Médecine du Sport	700 000
2.1.7 Construction de l'Hôtel des Sports	200 000
2.2.1 Réalisation de seesions de formation	12 429
Total	3 407 742

Action 03 Processus de décentralisation et déconcentration

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Biens et services	14 503	14 503	15 203	16 049
Total	14 503	14 503	15 203	16 049

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Prise en charge des dépenses de fonctionnement de la CADD	11 598
3.1.2 Organisation de missions de suivi des activités	2 905
Total	14 503

Le Programme : 2.035 Education, Animation et Insertion Socio-Economique des Jeunes

Responsable du Programme : Baba Mahmoud Arby : Le Directeur National de la Jeunesse

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme 2.035 « Éducation, Animation, Insertion Socio-économique des jeunes» consiste à opérationnaliser la Politique Nationale en matière de Jeunesse. L'objectif général vise le bien-être, l'épanouissement, le développement des capacités, des potentialités et de l'employabilité des jeunes afin que chacun d'eux soit un citoyen actif et productif, en un mot un acteur à part entière de la Politique de Développement du pays. Pour ce faire le programme poursuit les objectifs spécifiques suivants :

- rendre les conditions favorables à la participation citoyenne des jeunes au développement et à leur insertion socio-économique ;
- améliorer la santé reproductive des jeunes ;
- améliorer le cadre de travail des jeunes et des intervenants jeunes.

Le programme est structuré en trois (03) actions:

- * Amélioration du cadre de travail des jeunes et des intervenants jeunes;
- * Encadrement des jeunes;
- * Participation citoyenne des jeunes au développement.

Sur la période 2024-2026, les perspectives pour le Programme sont:

- Mise en oeuvre du Plan d'Actions de la PNJ

- Exécution et suivi des activités de jeunesse;
- Formation et participation des jeunes aux actions socio-économiques du pays;
- Organisation et célébration des journées commémoratives;
- Poursuite des travaux de construction et de rénovation des infrastructures socio-éducatives;
- Poursuite de l'équipement de la DNJ et des services rattachés;
- Renforcement des capacités des cadres de jeunesse et des intervenants jeunes.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs :

c) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 2.035 est bâti autour de trois objectifs spécifiques et de sept indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs:(i) à la gouvernance du secteur ; (ii) à l'amélioration et aux renforcements des capacités des acteurs jeunesse.

A ces objectifs, sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leurs progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen terme. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Favoriser la participation citoyenne des jeunes aux activités de développement socio-économique					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Taux de progression de la participation des jeunes aux activités organisées	%	8	10	26	26

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DNJ

Précision Méthodologique : (Nombre de jeunes ayant participé aux activités année (N)-Nombres de jeunes ayant participé aux activités année (N-1)/ nombre de jeunes ayant participé aux activités année (N-1)) * 100

1.2 Taux d'insertion des jeunes formés dans les infrastructures socio-éducatives de la jeunesse	%	40	70	80	80
---	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DNJ

Précision Méthodologique : (Nombre de jeunes insérés / nombre de jeunes formés en (N-1)) x100

Objectif 2: Améliorer la Santé reproductive des jeunes					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Taux d'accès des jeunes aux services de Santé de la Reproduction	%	50	80	85	85

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DNJ

Précision Méthodologique : (Nombre de jeunes reçus dans les Centres Jeunes / Nombre de jeunes sensibilisés) x 100

2.2 Nombre de Père Educateurs formés en santé de la reproduction	Nbre	500	500	600	600
--	------	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DNJ

Précision Méthodologique : Dénombrement

2.3 Nombre de jeunes conseillés et dépistés au VIH/Sida		2000	8500	9000	9000
---	--	------	------	------	------

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DNJ

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 3: Améliorer le cadre de travail des jeunes et des intervenants jeunesse.					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
3.1 Taux de réalisation des infrastructures de Jeunesse	%	30	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport de suivi des chantiers, Procès verbaux de réception

Précision Méthodologique : (Nombre d'infrastructures construites ou réhabilitées en année N / Nombre d'infrastructures à construire ou à réhabiliter en année N) x 100

3.2 Pourcentage des intervenants jeunesse formés dans les techniques d'animations	%	25	100	100	100
---	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DNJ

Précision Méthodologique : (Nombre d'intervenants jeunesse formés / Nombre d'intervenants jeunesse à former) x100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2023	2024	2025	2026	
Personnel	1 035 953	992 346	1 097 317	1 150 642	
Biens et services	387 322	387 322	410 222	433 022	
Transferts et subventions	18 240	18 240	19 881	21 620	
Investissement	800 000	650 000	882 240	978 216	
Total :	2 241 515	2 047 908	2 409 660	2 583 500	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2023	2024	2025	2026	
Amélioration du cadre de travail des jeunes et des intervenants jeunes	1 352 051	1 369 689	1 487 615	1 563 439	
Encadrement des jeunes	853 778	654 099	901 156	998 004	
Participation citoyenne des jeunes au développement	35 686	24 120	37 671	39 680	
Total :	2 241 515	2 047 908	2 409 660	2 583 500	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	70	79	82	85
CATEGORIE B1	19	17	17	17
CATEGORIE B2	63	62	64	66
CATEGORIE C	12	12	12	12
AUTRES	65	58	61	64
Total :	229	228	236	244

Action 01 Amélioration du cadre de travail des jeunes et des intervenants jeunes**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2023	2024	2025	2026	
Personnel	1 001 689	969 327	1 073 003	1 125 147	
Biens et services	332 122	332 122	352 360	371 942	
Transferts et subventions	18 240	18 240	19 881	21 620	
Investissement	0	50 000	38 400	40 542	
Total	1 352 051	1 369 689	1 483 644	1 559 251	

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge des dépenses de personnel de la DNJ	164 314
1.1.2 Exécution et suivi des activités de jeunesse	42 389
1.1.3 Formation et participation des jeunes aux activités socio-économiques	20 000
1.1.4 Participation aux vacances citoyennes	30 140
1.1.5 Achat d'Equipements et mobiliers de bureau (services déconcentrés)	20 000
1.1.6 Achat matériels informatiques (services déconcentrés)	30 000
1.1.7 Caravane de sensibilisation sur la santé de la reproduction	8 000
1.2.1 Mise en oeuvre des activités de jeunesse au niveau des régions, des cercles et des communes	231 593
1.2.2 Prise en charge des dépenses de personnel des DRJS	805 013
1.2.3 Organisation et célébration des journées commémoratives et activités socio-éducatives	18 240
Total	1 369 689

Action 02 Encadrement des jeunes

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	22 698	23 019	24 314	25 495
Biens et services	31 080	31 080	32 579	34 389
Investissement	800 000	600 000	843 840	937 674
Total	853 778	654 099	900 733	997 558

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Prise en charge des salaires de la Maison des Jeunes	23 019
2.1.2 Renforcement des capacités des cadres de jeunesse et intervenants jeunesse	14 032
2.1.3 Poursuite des travaux de construction et de réhabilitation des infrastructures de jeunesse	600 000
2.1.4 Prise en charge des activités des Centres de Promotion des Jeunes	17 048
Total	654 099

Action 03 Participation citoyenne des jeunes au développement

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Biens et services	24 120	24 120	25 283	26 691
Total	24 120	24 120	25 283	26 691

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Appui au fonctionnement des différents camps de jeunesse	24 120
Total	24 120

Le Programme : 2.052 Développement et Promotion des activités physiques et sportives

Responsable du programme : Abdoul Aziz MAIGA Directeur National des Sports et de l'Education Physique

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme 2.052 « Développement et promotion des activités physiques et sportives » vise à développer et à promouvoir les activités physiques et sportives sur l'ensemble du territoire national. Il poursuit les objectifs spécifiques suivants :

1. développer le sport de masse, le sport scolaire et universitaire, le sport d'élite et de haut niveau, les sports traditionnels, le sport pour tous et le sport pour personnes en situation de handicap ;
2. élaborer et mettre en oeuvre un plan pluriannuel de réalisation, de réhabilitation et d'entretien des infrastructures sportives;
3. développer le partenariat public privé autour de la gestion des infrastructures sportives et des événements sportifs.

b) Présentation détaillée des objectifs et indicateurs :

Le cadre de performance du programme est bâti autour de trois objectifs spécifiques auxquels sont associés sept indicateurs de performance pour mesurer les progrès réalisés.

Objectif 1: Développer le sport de masse, le sport scolaire et universitaire, le sport militaire et paramilitaire, le sport d'élite et de haut niveau, les sports traditionnels, le sport pour tous et le sport pour personnes en situation de handicap

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Taux de fréquentation des infrastructures de proximité dans le cadre du sport de masse	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités, Rapport de mission de la DNSEP

Précision Méthodologique : (Nombre d'infrastructures de proximité fréquentées / Nombre total d'infrastructures de proximité recensées) x 100

1.2 Nombre de compétitions organisées par la fédération du sport scolaire et universitaire	Nbre	2	15	15	17
--	------	---	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DNSEP

Précision Méthodologique : Dénombrement

1.3 Taux d'infrastructures sportives sécurisées	%	50	70	100	100
---	---	----	----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DNSEP

Précision Méthodologique : (Nombre d'infrastructures sécurisées / Nombre total d'infrastructures recensées) x 100

Objectif 2: Réaliser, réhabiliter et entretenir les infrastructures sportives

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Taux d'infrastructures sportives réalisées	%	2	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la DNSEP

Précision Méthodologique : (Nombre d'infrastructures réalisées / Nombre d'infrastructures programmées) x 100

2.2 Taux d'infrastructures sportives réhabilitées	%	10	100	100	100
---	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la DNSEP

Précision Méthodologique : (Nombre d'infrastructures réhabilitées / Nombre d'infrastructures à réhabiliter) x 100

2.3 Taux d'infrastructures sportives entretenues	%	40	100	100	100
--	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la DNSEP

Précision Méthodologique : (Nombre d'infrastructures entretenues / Nombre total d'infrastructures prévues) x 100

Objectif 3: Améliorer les conditions de pratiques du sport d'élite et de haut niveau

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
3.1 Taux de participation aux compétitions internationales	%	30	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la DNSEP

Précision Méthodologique : (Nombre de participation aux compétitions internationales / Nombre totale de compétitions internationales programmées) x 100

3.2 Nombre de disciplines sportives qualifiées en phases finales des compétitions internationales	Nbre	8	12	12	12
---	------	---	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la DNSEP et des organismes sportifs

Précision Méthodologique : Dénombrement

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	542 719	553 865	581 356	609 604
Biens et services	243 447	306 494	255 208	269 429
Transferts et subventions	784 626	801 571	847 011	921 120
Investissement	4 161 050	14 911 050	3 017 785	3 353 258
Total :	5 731 842	16 572 980	4 701 360	5 153 411

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Promotion du sport de masse	810 314	850 431	871 156	934 989
Promotion du sport professionnel	3 802 218	14 568 251	4 018 632	4 431 758
Promotion du sport d'élite	1 119 310	1 154 298	1 182 812	1 310 385
Total :	5 731 842	16 572 980	4 701 360	5 153 411

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	48	50	52	54
CATEGORIE B1	12	15	15	15
CATEGORIE B2	12	19	20	21
CATEGORIE C	20	18	18	18
AUTRES	29	26	26	26
Total :	121	128	131	134

Action 01 Promotion du sport de masse**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	254 453	271 523	272 570	285 816
Biens et services	53 749	76 796	56 348	59 490
Transferts et subventions	502 112	502 112	542 238	589 683
Total	810 314	850 431	871 156	934 989

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge des dépenses du personnel de la DNSEP	271 523
1.1.2 Réalisation des activités physiques et sportives	452 112
1.1.3 Suivi-évaluation de la mise en oeuvre des activités physiques et sportives	26 796
1.2.1 Acquisition de biens et services au compte de la DNSEP	30 000
1.3.1 Entretien et gardiennage des bâtiments	20 000
1.3.2 Prise en charge des dépenses de fonctionnement du Champ Hippique et Equestre de Bamako	50 000
Total	850 431

Action 02 Promotion du sport professionnel**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	268 020	274 053	287 099	301 048
Biens et services	182 323	192 323	191 131	201 781
Transferts et subventions	201 875	201 875	217 782	236 837
Investissement	3 150 000	13 900 000	1 951 380	2 168 371
Total	3 802 218	14 568 251	2 647 392	2 908 037

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
2.1.1	Appui au fonctionnement du Comité National Olympique et Sportif du Mali	201 875
2.2.1	Rénovation du Stade Modibo Kéita	400 000
2.2.2	Réhabilitation Stades Régionaux	5 000 000
2.2.3	Réhabilitation -Equipement Stade Mamadou Konaté	500 000
2.2.4	Réhabilitation du Lycée Sportif de Kabala	1 000 000
2.2.5	Construction Stade de Tombouctou	6 000 000
2.2.6	Réhabilitation Stade Ouezzin Coulibaly	1 000 000
2.3.1	Prise en charge des salaires du personnel des Stades nationaux	193 631
2.3.2	Acquisition des biens et services pour les Stades nationaux	9 644
2.3.3	Entretien et gardiennage des stades nationaux	86 083
2.3.4	Prise en charge des salaires du personnel des Stades régionaux	80 422
2.3.5	Acquisition des biens et services pour les Stades régionaux	18 569
2.3.6	Entretien et gardiennage des stades régionaux	78 027
Total		14 568 251

Action 03 Promotion du sport d'élite**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	20 246	8 289	21 687	22 740
Biens et services	7 375	37 375	7 729	8 158
Transferts et subventions	80 639	97 584	86 991	94 600
Investissement	1 011 050	1 011 050	1 066 405	1 184 887
Total	1 119 310	1 154 298	1 182 812	1 310 385

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
3.1.1	Prise en charge des salaires du personnel du CESEK	8 289
3.1.2	Acquisition de biens et services pour le compte du CESEK	2 212
3.1.3	Entretien et gardiennage des locaux du CESEK	35 163
3.1.4	Construction -Réhabilitation du CESEK	1 000 000
3.2.1	Prise en charge des salaires du personnel EP du Centre de Médecine du Sport	8 834
3.2.2	Réalisation d'études et de recherches au Centre de Médecine du Sport	11 050
3.2.3	Prise en charge des frais d'électricité et de téléphone au CMS	20 000
3.2.4	Appui au fonctionnement du Centre de Médecine du Sport	68 750
Total		1 154 298

Le Programme : 2.053 Formation des Formateurs, des Cadres et des Jeunes Talents Sportifs

Responsable de Programme : Mahamadou Y. SIDIBE Conseiller Technique chargé de la formation

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme 2.053 participe de la mise en oeuvre de la politique nationale de développement du sport à travers la formation.

Le programme assure l'atteinte de l'objectif spécifique suivant :

1. accroître la pratique sportive, et réduire l'échec scolaire des jeunes talents sportifs ;

b) Présentation détaillée des objectifs et indicateurs :

Le cadre de performance du programme est bâti autour d'un objectif spécifique auquel sont associés trois indicateurs de performance pour mesurer les progrès réalisés.

Objectif 1: Accroître la pratique sportive et réduire l'échec scolaire des jeunes talents					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
I.1 Pourcentage des jeunes talents évoluant dans les équipes nationales	%	17	20	20	25
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du LSBOS et des Fédérations sportives					
Précision Méthodologique : (Nombre de jeunes talents évoluant dans les sélections nationales / Nombre total des jeunes talents) x 100					
I.2 Pourcentage des jeunes talents féminins par rapport au nombre total des jeunes talents	%	30	25	20	20
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du LSBOS					
Précision Méthodologique : (Nombre des jeunes talents féminins / Nombre total des jeunes talents) x 100					
I.3 Taux de réussite des jeunes talents aux différents examens nationaux	%	71	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport de fin d'année du LSBOS					
Précision Méthodologique : (Nombre de jeunes talents admis aux examens / Nombre total des jeunes talents inscrits) x 100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	190 119	188 659	204 757	214 708
Biens et services	494 155	494 155	538 626	592 216
Transferts et subventions	38 998	38 998	42 117	44 644
Investissement	9 610	9 610	10 093	11 127
Total :	732 882	731 422	795 593	862 695

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Encadrement des jeunes talents	732 882	731 422	795 593	862 695
Total :	732 882	731 422	795 593	862 695

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	11	8	8	8
CATEGORIE B1	1	1	1	1
CATEGORIE B2	5	4	4	4
CATEGORIE C	2	2	2	2
AUTRES	6	6	6	6
Total :	25	21	21	21

Action 01 Encadrement des jeunes talents

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	190 119	188 659	204 757	214 708
Biens et services	494 155	494 155	538 626	592 216
Transferts et subventions	38 998	38 998	42 117	44 644
Investissement	9 610	9 610	10 093	11 127
Total	732 882	731 422	795 593	862 695

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge des dépenses du personnel du Lycée Sportif Ben Omar Sy	98 309
1.1.2 Réalisation des activités de formation et d'encadrement des jeunes talents sportifs	268 614
1.1.3 Prise en charge des dépenses liées à l'alimentation des jeunes talents sportifs	171 000
1.2.1 Amélioration des conditions de vie des jeunes talents sportifs	103 447
1.3.1 Appui à la participation des jeunes talents sportifs aux examens nationaux	51 054
1.3.2 Préparation et organisation des concours d'accès au LSBOS	38 998
Total	731 422

Le Programme : 2.067 Civisme, Volontariat et Citoyenneté

Responsable du Programme : Monsieur Mohamed El Moctar Mahamar, Conseiller Technique en charge du programme 2.027: Civisme, Volontariat et Citoyenneté

a) Présentation stratégique du programme:

Le programme « Promotion du civisme, volontariat et Citoyenneté » vise à :

- parfaire l'éducation, la formation physique, civique et professionnelle des jeunes en vue de leur participation efficace et entière au développement économique, social et culturel du pays et leur mobilisation pour les besoins de la défense nationale ;
- promouvoir le volontariat en vue de favoriser le développement économique, social et culturel du pays ;
- favoriser l'émergence d'un modèle de citoyen pétri des valeurs nationales et ouvert à l'idéal universel.

Le Programme est composé de trois (03) actions qui sont:

- * Promotion du civisme;
- * Volontariat
- * Citoyenneté et Education Pionnière

Sur la période 2023-2025, les perspectives pour le programme sont:

- Mobilisation, formation et/ou insertion des jeunes;
- Engagement des volontaires;
- Consolidation de la construction citoyenne;
- Mise en oeuvre de la Politique Nationale du Volontariat

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Les objectifs spécifiques du programme assortis d'indicateurs de performance et d'activités pertinentes, se présentent comme suit:

Le cadre de performance du programme 2.067 est bâti autour de trois objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs : (i) à la gouvernance du secteur ; (ii) à l'amélioration et aux renforcements des capacités.

A ces objectifs sont associés six indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leurs progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Ainsi, voir en détail les objectifs et les indicateurs qui leurs sont associés.

Objectif 1: Contribuer à parfaire l'éducation, la formation physique, civique et professionnelle des jeunes en vue de leur participation efficace et entière au développement économique, social et culturel du pays et leur mobilisation pour les besoins de la défense nationale

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
I.1 Nombre de jeunes formés mobilisables pour les besoins de la défense nationale	Nbre	1000	1000	1000	1000

Moyen de Vérification : Rapport d'activités, base des données des formés du SNJ

Précision Méthodologique : Dénombrement

I.2 Taux d'insertion des jeunes formés.	%	70	60	65	70
---	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités, Rapport de mission, Enquêtes et diagnostics, Rapport de formation et d'insertion, base de données des formés et insérés du SNJ

Précision Méthodologique : (Nombre de jeunes insérés / Nombre de jeunes formés en année N-1) x 100

Objectif 2: Promouvoir le volontariat en vue de favoriser le développement économique, social et culturel du pays

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Nombre de volontaires formés et déployés	Nombre	250	250	250	250

Moyen de Vérification : Fiches de prise de service, Base de données, Rapport de mission, Enquêtes et diagnostics, Rapport d'activités du CNPV

Précision Méthodologique : Dénombrement

2.2 Taux de progression des candidats inscrits dans la base de données.	%	7	10	10	10
---	---	---	----	----	----

Moyen de Vérification : Base de données des volontaires nationaux, Rapport de mission, Enquêtes et diagnostics, Rapport d'activités

Précision Méthodologique : ((Nombre de candidats inscrits en année N - Nombre de candidats inscrits en année N-1) / Nombre de candidats inscrits en année N-1) x 100

Objectif 3: Contribuer à l'émergence d'un modèle de citoyen pétri des valeurs nationales et ouvert à l'idéal universel.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
3.1 Nombre de produits d'éducation à la citoyenneté institutionnalisés	Nombre	2	1	2	1

Moyen de Vérification : Rapport de présentation, acte instituant

Précision Méthodologique : Dénombrement

3.2 Proportion de la population qui se déclare informée et/ou sensibilisée sur la citoyenneté et le civisme	%	8	15	25	35
---	---	---	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport de mission, Rapport de formation, Rapport de sondage

Précision Méthodologique : (Nombre de personnes qui se déclarent informées et /ou sensibilisées / Nombre de personnes sondées) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	500			
Biens et services	80 000	195 698	87 200	92 432
Transferts et subventions	2 032 879	2 071 551	2 204 361	2 394 674
Investissement	50 000	50 000	52 515	57 895
Total :	2 163 379	2 317 249	2 344 076	2 545 001

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Promotion du Civisme	1 773 189	1 773 189	1 932 775	2 101 891
Volontariat	189 690	228 862	204 636	222 540
Citoyenneté	200 500	315 198	212 352	226 537
Total :	2 163 379	2 317 249	2 344 076	2 545 001

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
AUTRES		30	32	34
Total :		30	32	34

Action 01 Promotion du Civisme**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Transferts et subventions	1 773 189	1 773 189	1 932 775	2 101 891
Total	1 773 189	1 773 189	1 932 775	2 101 891

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Organisation de campagne d'information et d'appropriation du SNJ	52 114
1.1.2 Formation commune de base et civique des jeunes dans les centres et camps d'instruction	515 084
1.1.3 Organisation des activités de formation professionnelle et civique des jeunes	489 287
1.1.4 Prise en charge des dépenses du personnel du SNJ	456 505
1.2.1 Réhabilitation des centres de formation	50 000
1.2.2 Remise de kits d'insertion aux jeunes non fonctionnaires formés	147 000
1.2.3 Suivi - évaluation des activités du SNJ	63 199
Total	1 773 189

Action 02 Volontariat**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Transferts et subventions	189 690	228 862	204 636	222 540
Total	189 690	228 862	204 636	222 540

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Prise en charge des salaires du personnel EPA	46 172
2.1.2 Mobilisation et engagement des volontaires	60 974
2.1.3 Participation au volontariat international de réciprocité	11 330
2.1.4 Organisation des missions de suivi-évaluation des volontaires	18 936
2.2.1 Communication du volontariat national et international	28 000
2.2.2 Appui technique et financier aux organisations de volontariat	16 246
2.2.3 Electricité - Téléphone - Internet	15 450
2.2.4 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement du CNPV	31 754
Total	228 862

Action 03 Citoyenneté

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Biens et services	80 000	195 698	87 200	92 432
Transferts et subventions	70 000	69 500	66 950	70 243
Investissement	50 000	50 000	52 515	57 895
Total	200 000	315 198	206 665	220 570

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Equipement et fonctionnement de la Direction Générale de la Construction Citoyenne	85 000
3.1.2 Entretien courant des bâtiments de la DGCC	15 000
3.1.4 Prise en charge des activités prioritaires de la construction citoyenne	115 698
3.2.1 Etudes et recherches: Palais des pionniers	10 000
3.2.2 Acquisition de mobiliers de bureau pour le Palais des pionniers	10 000
3.2.3 Acquisition de matériels informatiques pour le Palais des pionniers	10 000
3.2.5 Subventions aux Etablissements Publics: Palais des pionniers	54 500
3.2.6 Electricité - Téléphone - Internet	15 000
Total	315 198

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Programmes	Désignation	AE	Crédits de paiement				
			2024	2023	2024	2025	2026
1.020	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES						
	CONSTRUCTION CENTRE MEDECINE SPORTIVE	800 000	900 000	700 000	949 320	1 054 884	
	CONSTRUCTION HOTEL DES SPORTS	200 000	200 000	200 000	210 960	234 418	
	Total :	1 000 000	1 100 000	900 000	1 160 280	1 289 302	

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Programmes	Désignation	AE	Crédits de paiement			
			2024	2023	2024	2025
2.035	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	PROGRAMME NATIONAL PROMOTION JEUNESSE	600 000	800 000	600 000	843 840	937 674
	Total :	600 000	800 000	600 000	843 840	937 674

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Programmes	Désignation	AE	Crédits de paiement			
			2024	2023	2024	2025
2.052	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	RENOVATION STADE MODIBO KEITA	2 000 000	350 000	400 000	369 180	410 232
	REHABILITATION LYCEE SPORTIF DE KABALA	7 000 000	1 000 000	1 000 000	1 054 800	1 172 093
	CONSTRUCTION / REHABILITATION CENTRE ENTRAINEMENT SP	7 000 000	1 000 000	1 000 000	1 054 800	1 172 093
	PROJET REHABILITATION STADES REGIONAUX	45 000 000	0	5 000 000	0	0
	REHABILITATION/EQUIPEMENT STADE OUEZIN COULIBALY	5 000 000	0	1 000 000	0	0
	CONSTRUCTION STADE DE TOMBOUCTOU	20 000 000	0	6 000 000	0	0
	Total :	86 000 000	2 350 000	14 400 000	2 478 780	2 754 418

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le Ministère de la Santé et du Développement Social a pour mission de préparer et de mettre en oeuvre la politique nationale du Mali en matière de Santé et de Développement Social.

A ce titre il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes : (i) Réduire la morbidité et la mortalité maternelle, néonatale, infantile et infanto-juvénile ; (ii) Réduire la morbidité et la mortalité liées aux maladies transmissibles ; (iii) Réduire la morbidité, la mortalité et les handicaps liés aux maladies non transmissibles ; (iv) Promouvoir un environnement sain en s'attaquant aux déterminants sociaux de la santé ; (v) Réduire les conséquences sanitaires des urgences liées aux désastres, crises et conflits, et minimiser leur impact social et économique; (vi) Augmenter l'offre et l'utilisation de services de santé de qualité, répartis de manière équitable et répondant aux besoins des populations; (vii) Assurer un meilleur accès, une meilleure qualité et utilisation des produits pharmaceutiques y compris les réactifs de laboratoire, les vaccins et les produits sanguins; (viii) Assurer la disponibilité des ressources humaines (hommes et femmes) qualifiées, compétentes, performantes et de façon équitable; (ix) Développer un système de financement permettant une meilleure mobilisation et utilisation des ressources financières pour la santé, une meilleure accessibilité aux services de santé, une gestion transparente et qui incite les prestataires et les utilisateurs à être plus efficaces; (x) Assurer la production, l'analyse, la dissémination et l'utilisation d'informations sanitaires fiables ventilées par sexe et à jour sur les déterminants de la santé, la performance du système de santé et le statut sanitaire; (xi) Assurer une gouvernance du système de santé permettant une meilleure prise en compte du genre, une meilleure planification stratégique et opérationnelle, une implication effective de toutes les parties prenantes, une meilleure coordination de mise en oeuvre des interventions, le renforcement des audits (interne, externe) et du contrôle.

Pour atteindre ces 11 OS, 63 Résultats Stratégiques (RS) ont été développés (voir annexe 2, pour la définition des OS et RS, ainsi que leurs relations). Pour chaque RS, des interventions prioritaires ont été également déclinées.

I.2 Les contraintes et les défis

Le ministère de la Santé et du Développement Social, dans le cadre de la mise en oeuvre de sa mission, fait face à des contraintes et défis ci-après :

I.2.1 Contraintes

- faible capacité d'accueil des établissements de santé ;
- insuffisance des ressources humaines qualifiées ;
- mauvaise répartition des agents sur le territoire national ;
- insécurité dans certaines parties du territoire national ;
- insuffisance des équipements et matériels techniques adaptés ;
- insuffisance du financement des politiques et programmes du département ;
- insuffisance de la logistique roulante et sa maintenance à certains niveaux ;
- absence de plan de carrière au niveau du département ;
- insuffisance des crédits de fonctionnement à tous les niveaux ;
- absence d'inscription budgétaire au niveau local pour les services de développement social.

I.2.2 Défis

- fourniture de soins de santé de qualité à moindre coût ;
- mise en place d'un dispositif de veille permanent, capable de faire face aux menaces liées à certaines épidémies (ex. COVID 19, Ébola, la fièvre zika etc) ;
- réhabilitation des structures techniques des régions du nord ;
- renforcement des capacités des ressources humaines par des formations continues et des formations en spécialisation ;
- renforcement du plateau technique des formations sanitaires afin de réduire significativement les évacuations sanitaires (modernisation du système de santé) ;
- amélioration du système de communication pour la référence évacuation à travers la mise en place et l'opérationnalisation d'une

cellule de coordination entre les formations sanitaires ;

- renforcement du transfert des ressources au profit des Collectivités territoriales dans le domaine de la Santé et du Développement Social ;
- mise en oeuvre de la politique nationale de gestion des déchets biomédicaux ;
- responsabilisation et sensibilisation des professionnels de la santé en vue de l'amélioration des indicateurs de santé et de la gouvernance du système de santé ;
- responsabilisation de la famille sur les questions de santé à travers une participation accrue des hommes et des femmes à la prise de décision ;
- renforcement du suivi-évaluation des activités opérationnelles ;
- renforcement des capacités des Collectivités territoriales pour la mobilisation et la gestion des ressources transférées ;
- mobilisation de financement nécessaire pour la mise en oeuvre des politiques et programmes au niveau de la DNDS et de la DNPSES ;
- assurance de l'opérationnalisation de la mise en oeuvre de la couverture maladie universelle (CMU) ;
- accélération de l'actualisation des cadres organiques des structures ;
- renforcement du parc auto et assurance de la maintenance régulière à tous les niveaux ;
- institutionnalisation de l'élaboration annuelle des comptes nationaux de la protection sociale ;
- amélioration de la collecte et l'analyse des données à tous les niveaux.

I.3 La politique sectorielle

La politique sectorielle de santé et de population, adoptée en 1990, a lancé l'approche programme pour la préparation et la mise en oeuvre des politiques, plans et programmes de santé et de développement social. Le gouvernement du Mali a adopté le deuxième Plan Décennal de Développement Sanitaire et Social (PDDSS) qui couvre la période 2014-2023.

La première tranche quinquennale couvrant la période 2014-2018 a pris fin et la deuxième devant porter sur la période 2019-2023, a été validée. La quatrième génération du Programme de Développement Sanitaire et Social, intitulée PRODESS IV (2019-2023), prend en compte des objectifs de programmation budgétaire dans le cadre de la gestion des finances publiques en mode budget-programmes et est structurée autour de onze objectifs stratégiques :

1. réduire la morbidité et la mortalité maternelle, néonatale, infantile et infanto-juvénile ;
2. réduire la morbidité et la mortalité liées aux maladies transmissibles ;
3. réduire la morbidité, la mortalité et les handicaps liés aux maladies non transmissibles ;
4. promouvoir un environnement sain en s'attaquant aux déterminants sociaux de la santé ;
5. réduire les conséquences sanitaires des urgences liées aux désastres, crises et conflits, et minimiser leur impact social et économique ;
6. augmenter l'offre et l'utilisation de services de santé de qualité, réparties de manière équitable et répondant aux besoins des populations ;
7. assurer un meilleur accès, une meilleure qualité et utilisation des produits pharmaceutiques y compris les réactifs de laboratoire, les vaccins et les produits sanguins ;
8. assurer la disponibilité des ressources humaines qualifiées, compétentes, performantes et de façon équitable ;
9. développer un système de financement permettant une meilleure mobilisation et utilisation des ressources financières pour la santé, une meilleure accessibilité aux services de santé, une gestion transparente qui incite les prestataires et les utilisateurs à être plus efficaces ;
10. assurer la production, l'analyse, la dissémination et l'utilisation d'informations sanitaires fiables ventilées par sexe et à jour sur les déterminants de la santé, la performance du système de santé et le statut sanitaire ;
11. assurer une gouvernance du système de santé permettant une meilleure prise en compte du genre, une meilleure planification stratégique et opérationnelle, une implication effective de toutes les parties prenantes, une meilleure coordination de mise en oeuvre des interventions, le renforcement des audits (interne, externe) et du contrôle.

En plus de la politique nationale de la santé, le ministère met en oeuvre d'autres politiques à savoir :

- la politique nationale de la protection sociale ;

- la politique nationale de promotion de l'économie sociale et solidaire ;
- la politique nationale de solidarité ;
- la politique nationale de l'action humanitaire ;
- la politique nationale de lutte contre la pauvreté.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2019 - 2022

Indicateurs		Unité	2019	2020	2021	2022
1	Nombre de CSComs fonctionnels	Nombre	1404	1460	1529	1607
2	PMA < 5Km	%	58,4	58	58,66	58,6
3	PMA < 15Km	%	87,9	88	88	88,9
4	Taux de mortalité maternelle	Pour 100 000 NV	325	325	325	325
5	Espérance de vie à la naissance	AN	58,5	58,5	58,5	58,5
6	Taux d'accouchement assistés (CSRéf et CSCom)	%	56,5	55,1	60	57,2
7	Taux d'utilisation des services de planification familiale	%	13,8	17,1	17,5	19,7
8	Taux de réinsertion socio-économique des personnes en situation de handicap	%	20,55	25,99	17,20	32,75
9	Nombre de femmes seules chargées de famille suivies/assistées	Nombre	12201	11100	7921	5067
10	Nombre de ménages les plus démunis couverts par les transferts sociaux	Nombre	1 191 726	1 937 698	2 316 654	2 320 363
11	Pourcentage de populations couvertes par les Institutions de Sécurité Sociale	%	19,60	20,56	20,37	28,09
12	Pourcentage de populations couvertes par les mutuelles de santé	%	6,28	6,33	2,77	2,90

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 7 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Administration, Coordination et Décentralisation	21 086 049	23 449 806	20 352 693	21 922 462
Soins de Santé Primaire et Lutte Contre les Maladies	50 427 813	52 784 998	54 488 357	58 033 783
Disponibilité des Médicaments, Vaccins et Consommables et Accessibilité financière aux soins de santé et Participation	7 899 204	9 957 702	9 134 105	10 614 422
Soins Hospitaliers et Recherche	49 709 098	45 914 599	54 843 327	61 451 280
Renforcement de la Solidarité et de la Lutte Contre l'Exclusion	3 958 382	3 929 139	4 876 243	6 126 774
Renforcement de la Protection Sociale et de l'Economie Solidaire	16 037 177	17 068 949	20 200 079	24 199 255
Lutte Contre la Pauvreté	1 719 664	1 765 875	2 206 092	2 934 104
Total :	150 837 387	154 871 068	166 100 896	185 282 080

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	53 720 821	55 330 340	57 700 362	60 523 136
Biens et services	18 886 025	22 475 594	18 990 693	21 817 012
Transferts et subventions	54 558 981	57 593 574	64 227 820	74 999 864
Investissement	23 671 560	19 471 560	25 182 021	27 942 068
Total :	150 837 387	154 871 068	166 100 896	185 282 080

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.021 Administration, Coordination et Décentralisation

Responsable du Programme : le Directeur des Finances et du Matériel

a) Présentation stratégique du programme

Le programme s'occupe de :

-la gestion des ressources humaines, matérielles et financières ;

-la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du Département ;

-la coordination du système de planification et de production des statistiques du secteur ; le suivi de la mise en oeuvre du processus de décentralisation et de déconcentration au sein du Ministère.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme I est bâti autour de trois objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à : (i) l'insuffisance des professionnels de santé ; (ii) la disponibilité des données statistiques; (iii) la gouvernance du secteur.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Dans le tableau ci-dessous, sont consignés les objectifs ainsi que les indicateurs.

Objectif 1: Assurer la disponibilité des ressources humaines qualifiées, compétentes, performantes et de façon équitable					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Ratio professionnel de santé/habitant suivant les normes de l'OMS (23 prof/10000hpts).	pour 10000	6.5	7	7	7

Moyen de Vérification : Annuaire statistique, rapports d'activités DRH, CPS

Précision Méthodologique : (le nombre total de professionnel de santé (Médecins, Infirmiers, Sages-femmes)/ la population totale) x 10 000

1.2 Proportion de médecins généralistes ayant bénéficié de formation de spécialisation	%	35	45	50	50
--	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Annuaire statistique DRH, rapports d'activités DRH

Précision Méthodologique : (Nombre médecins généralistes ayant bénéficié de bourse de formation de spécialisation / le nombre de médecins ayant formulé une demande de bourse de spécialisation) x100

1.3 Proportion de femmes aux postes nommatifs	%	29	30	30	30
---	---	----	----	----	----

Objectif 2: Assurer la production, l'analyse, la dissémination et l'utilisation d'informations sanitaires et sociales fiables ventilées par sexe et à jour sur les déterminants de la santé, la performance du système de santé et le statut sanitaire et social.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Nombre d'annuaires statistiques sectoriels pour la prise de décision	Nombre	5	5	5	5

Moyen de Vérification : Rapports d'activités CPS, DNS, DRH

Précision Méthodologique : dénombrement

Formule :

2.2 Taux de complétude de la saisie des données des consultations curatives dans le DHIS2	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : DHIS2

Précision Méthodologique : (Nombre de saisies réalisées/nombre de saisies prévues) x 100

Objectif 3: Assurer une gouvernance du système de santé performant, une meilleure prise en compte du genre, une meilleure planification stratégique et opérationnelle, une implication effective de toutes les parties prenantes, une meilleure coordination de mise en oeuvre des interventions, le renforcement des audits (interne et externe) et du contrôle.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
3.1 Proportion de réunions statutaires du programme de santé tenues conformément aux textes législatifs et réglementaires en vigueur	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : RA CPS/SSDSPF

Précision Méthodologique : (nombre de réunions statutaires tenues conformément aux textes en vigueur / nombre de réunions statutaires prévues) X 100

3.2 Taux d'exécution des crédits notifiés	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : RA DFM, CADD, DGB

Précision Méthodologique : (Ressources transférées aux CT / Ressources budgétaires de la Santé) x 100

3.3 Pourcentage de mise en oeuvre des recommandations issues des missions de l'Inspection de la Santé.	%	78	85	85	85
--	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel Inspection de la Santé, Plan de suivi des recommandations.

Précision Méthodologique : (Nombre de recommandations réalisées/Nombre total de recommandations formulées par an) x 100.

3.4 Pourcentage de missions d'inspections de la Santé réalisées	%	70	80	85	85
---	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel Inspection de la Santé.

Précision Méthodologique : (Nombre de missions d'inspections réalisées par an /Nombre total de missions prévues dans le PO par an) x 100.

Objectif 4: Impulser la décentralisation et la déconcentration en matière de développement sanitaire et social

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
4.1 Proportion de ressources financières transférées aux Collectivités Territoriales	%	30	30	30	30

Moyen de Vérification : Sources de vérification : RA DFM, CADD, DGB

Précision Méthodologique : Précision méthodologique : (Ressources transférées aux CT / Ressources budgétaires de la Santé) x 100

4.2 Taux d'exécution des missions de dissémination du décret fixant le détail des compétences et des ressources à transférées aux collectivités territoriales(CADD Social)	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Moyen de Vérification : Rapports de mission

Précision Méthodologique : Précision Méthodologique : (Nombre de missions de dissémination exécutées/nombre de missions prévues sur l'ensemble du territoire du Mali)

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	10 637 262	10 841 070	11 423 226	11 978 391
Biens et services	5 032 264	6 753 171	3 475 721	3 834 983
Transferts et subventions	2 619 327	2 508 369	2 514 641	2 866 255
Investissement	2 797 196	3 347 196	2 939 105	3 242 833
Total :	21 086 049	23 449 806	20 352 693	21 922 462

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Coordination et pilotage de la politique du département	2 544 982	5 730 901	2 767 675	3 014 816
Gestion financière et matérielle	16 899 166	16 134 430	19 285 441	20 847 866
Gestion des ressources humaines du secteur	446 785	441 638	491 791	539 949
Processus de décentralisation et déconcentration	166 495	166 495	182 259	199 779
Contrôle des services de la santé	203 567	197 261	221 227	237 723
Planification, Programmation et Suivi évaluation	457 720	407 274	491 834	532 082
Contrôle des services de l'action Sociale	187 584	171 324	215 176	242 669
Suivi des investissements dans les infrastructures sanitaires	142 637	163 370	155 006	166 310
Processus de décentralisation et déconcentration (Solidarité et du dvpt social)	37 113	37 113	43 050	48 215
Total :	21 086 049	23 449 806	20 352 693	21 922 462

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	166	228	238	249
CATEGORIE B1	54	68	71	74
CATEGORIE B2	71	68	71	74
CATEGORIE C	22	29	30	31
AUTRES	144	193	201	209
Total :	457	586	611	637

Action 01 Coordination et pilotage de la politique du département**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	409 240	461 159	439 523	460 883
Biens et services	407 294	3 391 294	354 058	388 749
Transferts et subventions	1 488 523	1 488 523	1 626 656	1 781 187
Investissement	239 925	389 925	252 668	279 941
Total	2 544 982	5 730 901	2 672 905	2 910 760

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.4 Prise en charge des dépenses du personnel Cabinet	461 159
1.3.2 Réalisation d'infrastructures et d'équipements	360 000
2.1.4 Réalisation des études et recherches Cabinet	29 925
3.1.2 Prise charge des dépenses de suivi et supervision de la mise en oeuvre de la politique de santé et de l'hygiène publique Cabinet	3 391 294
4.2.1 Appui aux organismes publics, organisations faitières et menages	1 488 523
Total	5 730 901

Action 02 Gestion financière et matérielle**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	9 788 421	10 009 101	10 511 812	11 022 684
Biens et services	3 761 049	2 442 956	2 162 450	2 389 871
Transferts et subventions	963 377	896 054	746 517	921 384
Investissement	2 386 319	2 786 319	2 506 349	2 763 248
Total	16 899 166	16 134 430	15 927 128	17 097 187

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.3 Réalisation d'infrastructures et d'équipements des structures DFM	2 786 319
3.2.1 Prise en charge des dépenses du personnel	10 009 101
3.2.2 Prise en charge des dépenses de gestion financière et matérielle	2 442 956
4.1.1 Appui aux organismes publics, organisations faitières et ménages DFM	896 054
Total	16 134 430

Action 03 Gestion des ressources humaines du secteur

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Biens et services	419 388	434 388	462 161	507 448
Investissement	7 250	7 250	7 614	8 394
Total	426 638	441 638	469 775	515 842

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge des dépenses de la mise en oeuvre de la politique de gestion des ressources humaines - Recrutement du personnel de qualité et assurance d'une répartition équitable entre les centres de santé des différentes zones du Mali - Elaboration du Code de santé publique et du statut du personnel de santé	74 908
1.1.2 Prise en charge des entretiens bâtiments	7 250
1.2.1 Formation des ressources humaines	359 480
Total	441 638

Action 04 Processus de décentralisation et déconcentration

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Biens et services	53 761	53 761	59 241	65 044
Transferts et subventions	108 592	108 592	118 668	129 940
Investissement	4 142	4 142	4 350	4 795
Total	166 495	166 495	182 259	199 779

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.2 Prise en charges des dépenses de la mise en oeuvre de la politique de décentralisation et de déconcentration	53 761
4.1.3 Prise en charges des entretiens bâtiments CADD Santé	4 142
4.2.2 Renforcement de la capacité opérationnelle de la CADD	108 592
Total	166 495

Action 05 Contrôle des services de la santé

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	98 235	71 929	105 504	110 631
Biens et services	98 600	118 600	108 653	119 298
Investissement	6 732	6 732	7 070	7 794
Total	203 567	197 261	221 227	237 723

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.3.1 Prise charge des dépenses de la mission de contrôle et d'inspection dans les services de santé	118 600
3.4.1 Prise en charge dépenses de personnel IS	71 929
3.4.2 Prise en charge des entretiens bâtiments IS	6 732
Total	197 261

Action 06 Planification, Programmation et Suivi évaluation

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 06 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	182 542	155 584	196 050	205 578
Biens et services	101 208	101 208	111 527	122 454
Investissement	150 482	150 482	158 590	175 945
Total	434 232	407 274	466 167	503 977

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 06

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Coordination de la préparation et du suivi-évaluation des plans, programmes et projets de développement	101 208
2.1.2 Réalisation d'infrastructures et d'équipements des structures	126 732
2.1.3 Réalisation des études et recherche CPS	23 750
2.2.1 Prise en charge des dépenses de personnel	155 584
Total	407 274

Action 07 Contrôle des services de l'action Sociale

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 07 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	85 425	69 165	91 507	95 954
Biens et services	86 959	86 959	100 869	112 971
Transferts et subventions	15 200	15 200	22 800	33 744
Total	187 584	171 324	215 176	242 669

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 07

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.4 Prise charge des dépenses de la mission de contrôle et d'inspection dans les services de santé CADD Social	86 959
4.2.4 Prise en charge dépenses de personnel CADD Social	69 165
4.2.5 Renforcement de la capacité opératrionnelle de l'Inspection de l'action sociale	15 200
Total	171 324

Action 09 Suivi des investissements dans les infrastructures sanitaires

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 09 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	73 399	74 132	78 830	82 661
Biens et services	66 892	86 892	73 712	80 933
Investissement	2 346	2 346	2 464	2 716
Total	142 637	163 370	155 006	166 310

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 09

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.2.3 Prise en charge des dépenses de personnel CEPRIS	74 132
3.2.4 Prise en charge des dépenses de Suivi/supervision des investissements dans les infrastructures sanitaires	86 892
3.2.5 Prise en charge des entretiens bâtiments CEPRIS	2 346
Total	163 370

Action 10 Processus de décentralisation et déconcentration (Solidarité et du dvpt social)**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 10 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Biens et services	37 113	37 113	43 050	48 215
Total	37 113	37 113	43 050	48 215

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 10

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
4.2.3	Prise en charges des dépenses de la mise en oeuvre de la politique de décentralisation et de déconcentration CADD SOCIAL	37 113
Total		37 113

Le Programme : 2.054 Soins de Santé Primaire et Lutte Contre les Maladies

Responsable du programme : le Directeur Général de la Santé et de l'Hygiène Publique.

a) Présentation stratégique du programme

Le programme « soins de santé primaire et lutte contre les maladies » vise à assurer l'offre de santé au niveau des soins de base et la prévention des maladies, donc assurer une bonne santé pour tous. Il fédère six objectifs stratégiques du PRODESS III en cinq objectifs spécifiques dont la finalité demeure l'amélioration de l'état de santé des populations. Il s'agit de :

- réduire la morbidité et la mortalité maternelle, néonatale, infantile et infanto-juvénile ;
- réduire la morbidité et la mortalité liées aux maladies transmissibles, non transmissibles et les handicaps liés aux maladies non transmissibles ;
- promouvoir un environnement sain en s'attaquant aux déterminants sociaux de la santé ;
- réduire les conséquences sanitaires des urgences liées aux désastres, crises et conflits, et minimiser leur impact social et économique ;
- augmenter l'offre et l'utilisation de services de santé de qualité, répartis de manière équitable et répondant aux besoins des populations.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

La mise en oeuvre du programme « soins de santé primaire et la lutte contre les maladies » vise à atteindre spécifiquement quatre objectifs. Ces objectifs assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

Objectif 1: Réduire la morbidité et la mortalité maternelle, néonatale, infantile et infanto-juvénile

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
I.1 Taux d'accouchement assisté	%	62	67	67	67

Moyen de Vérification : Annuaire du Système Local d'Information Sanitaire (SLIS/PRODESSIII)

Précision Méthodologique : (Nombre d'accouchements assistés/Nombre de naissances attendues) x 100

I.2 Taux de prévalence contraceptif	%	17.5	21	22	22
-------------------------------------	---	------	----	----	----

Moyen de Vérification : Annuaire SLIS/PRODESS III

Précision Méthodologique : (Nombre de couple année protection/nombre de femmes en âge de procréer)*100

I.3 Taux de malnutrition aigüe sévère (6-59 mois) ²	%	1.5	1.3	1	1
--	---	-----	-----	---	---

Moyen de Vérification : Enquête SMART/(PRODESS III (correction))

Précision Méthodologique : Enquête SMART (Nombre d'enfants malnutris aigus sévères (6-59 mois)/Nombre d'enfants de 6 à 59 mois enquêtés) x 100

I.4 Taux de Réalisation des audits de décès maternels	%	80	90	90	90
---	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : SLIS

Précision Méthodologique : (Nombre de décès maternels audités/Nombre de décès maternels enregistrés) x 100

I.5 Pourcentage de femmes enceintes qui connaissent leur statut sérologique (VIH)	%	55.91	66	73	73
---	---	-------	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la CSL-S-TBH

Précision Méthodologique : (Nombre de femmes enceintes qui connaissent leur statut sérologique (VIH) /Nombre estimé de femmes enceintes dans les 12 derniers mois) x 100

Objectif 2: Réduire la morbidité et la mortalité liées aux maladies transmissibles, non transmissibles et les handicaps liés aux maladies non transmissibles

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Proportion de décès attribuables au paludisme parmi les enfants de 0 à 5 ans atteints de paludisme, vus dans les formations sanitaires	%	43	39	39	39

Moyen de Vérification : Annuaire SLIS/PRODESS III

Précision Méthodologique : (Nombre de cas de décès lié au paludisme chez les enfants de 0 à 5 ans/Nombre total de cas de paludisme parmi les enfants de 0 à 5 ans)*100

2.2 Taux de couverture vaccinale enfants moins d'1 an en Penta3	%	>=90	>=90	>=90	>=90
---	---	------	------	------	------

Moyen de Vérification : Annuaire SLIS/PRODESS III

Précision Méthodologique : (Nombre d'enfants de 0 à 11 mois ayant reçu 3 doses de vaccin penta/nombre total d'enfants de 0 à 11 mois) *100

2.3 Pourcentage de personnel formé au dépistage précoce et la prise en charge efficace des maladies non transmissibles aux trois niveaux de la pyramide sanitaire	%	3	7	10	10
---	---	---	---	----	----

Moyen de Vérification : Rapports de Formation, Section maladies non transmissibles DGSH

Précision Méthodologique : (Nombre de prestataires formés au dépistage précoce et la prise en charge par pathologie (HTA, DIABETE, CANCER, DREPANOCYTOSE...)/nombre total de prestataires de soins) x100

2.4 Pourcentage de personnes sous traitement ARV parmi toutes les personnes vivant avec le VIH	%	54.95	63.3	68.7	68.7
--	---	-------	------	------	------

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la CSL-S-TBH

Précision Méthodologique : (Nombre d'adultes et d'enfants qui reçoivent actuellement un traitement ARV conformément au protocole de traitement approuvé au niveau national à la fin de la période de rapportage /nombre estimé de tous les adultes et les enfants vivants avec le VIH) x100

2.5 Taux de succès thérapeutique toutes formes confondues de tuberculose	%	84	88	90	90
--	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la CSL-S-TBH

Précision Méthodologique : Nombre de nouveaux cas et rechutes pour une période spécifiée qui par la suite ont été traité avec succès (somme des catégories de « guérison » et de « traitement terminé »)/nombre total de nouveaux cas et rechutes enregistrés pour le traitement au cours de la même période x100

Objectif 3: Promouvoir un environnement sain en s'attaquant aux déterminants sociaux de la santé et réduire les conséquences sanitaires des urgences liées aux désastres, crises et conflits, et minimiser leur impact social et économique

Indicateurs	Unité	Estimation				Cibles			
		2023	2024	2025	2026	2023	2024	2025	2026
3.1 Pourcentage d'agents formés sur la prévention et le contrôle des infections en milieu de soins	Nombre	9	15	15	15				

Moyen de Vérification : PRODESS III/Rapport de Formation, Division Hygiène DNS

Précision Méthodologique : Dénombrement des agents formés par an sur le changement climatique et santé

3.2 Pourcentage d'infections postopératoires dans les CSRéf	%	<=1	<=1	<=1	<=1				
---	---	-----	-----	-----	-----	--	--	--	--

Moyen de Vérification : Rapports d'activités des unités de chirurgie et de maternité, la réalisation de 2015 ne prend pas en compte les données de Kayes et Sikasso.

Précision Méthodologique : (Nombre de cas d'infections postopératoire dans les CSRéf / nombre total d'interventions chirurgicales réalisées dans les CSRéf) *100

3.3 Nombre d'agents formés sur la prévention des maladies professionnelles et des accidents de travail dans les CS Réf	Nombre	5	8	10	10				
--	--------	---	---	----	----	--	--	--	--

Moyen de Vérification : Rapport de Formation.

Précision Méthodologique : Dénombrement des agents formés par an sur la prévention des et le contrôle des infections dans les CS Réf.

Objectif 4: Augmenter l'offre et l'utilisation de services de santé de qualité, répartis de manière équitable et répondant aux besoins des populations

Indicateurs	Unité	Estimation				Cibles			
		2023	2024	2025	2026	2023	2024	2025	2026
4.1 Ratio de nouveaux contacts avec les services de santé (nc/hbt/an)	%	0.45	0.47	0,47	0,47				

Moyen de Vérification : Annuaire SLIS/PRODESS III

Précision Méthodologique : (Nombre de nouveaux cas vus en consultation curative au cours d'une année/Population totale susceptible de venir consulter au cours de cette même année) x 100.

4.2 Taux de disponibilité des SONUB de qualité au niveau des CSCOM	%	70	71	72	72				
--	---	----	----	----	----	--	--	--	--

Moyen de Vérification : Rapports SONU/PRODESS III, Annuaire SLIS.

Précision Méthodologique : Nombre d'établissements SONUB/Nombre total de CSCOM *100

4.3 Proportion de la population vivant à moins de 5km d'un CSCOM fonctionnel.	%	61	63	63	63				
---	---	----	----	----	----	--	--	--	--

Moyen de Vérification : DHIS2, RA CPS

Précision Méthodologique : (Population dans un rayon de 5km d'un CSCOM fonctionnel. / Population totale) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2023	2024	2025	2026	
Personnel	39 821 539	41 277 651	42 782 600	44 880 294	
Biens et services	5 091 660	4 942 733	5 432 738	6 305 699	
Transferts et subventions	5 495 764	6 495 764	6 076 308	6 631 715	
Investissement	18 850	68 850	196 711	216 075	
Total :	50 427 813	52 784 998	54 488 357	58 033 783	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2023	2024	2025	2026	
Orientation et Suivi de la mise en oeuvre de la politique de la santé	30 215 872	31 977 086	33 251 052	35 234 824	
Santé communautaire	12 367 966	12 521 164	13 453 136	14 326 317	
Santé de référence	7 633 170	8 079 063	8 436 703	9 193 928	
Communication pour le changement de comportement	210 805	207 685	229 487	247 171	
Total :	50 427 813	52 784 998	54 488 357	58 033 783	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	2 356	2 571	2 689	2 812
CATEGORIE B	109	109	110	111
CATEGORIE B1	2 741	2 563	2 676	2 792
CATEGORIE B2	2 299	2 057	2 156	2 259
CATEGORIE C	99	98	101	104
AUTRES	689	625	657	689
Total :	8 293	8 023	8 389	8 767

Action 01 Orientation et Suivi de la mise en oeuvre de la politique de la santé**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	23 737 951	24 598 092	25 494 550	26 733 576
Biens et services	2 872 863	2 723 936	2 739 505	3 010 274
Transferts et subventions	3 591 386	4 591 386	3 943 707	4 312 441
Investissement	13 672	63 672	191 273	210 080
Total	30 215 872	31 977 086	32 369 035	34 266 371

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.5.1	Acquisition d'équipements	50 000
2.1.1	Prise charge des dépenses de Suivi/supervision des orientations et de la mise en oeuvre de la politique de santé	2 723 936
2.4.1	Renforcement de la capacité opérationnelle de la DGHP, les DRS et des Formations sanitaires.	4 591 386
2.5.1	Prise en charge des entretiens bâtiments dns/drs	13 672
3.2.1	Prise en charge des dépense de personnel DGSHP/DRS	24 598 092
Total		31 977 086

Action 02 Santé communautaire**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	10 329 843	10 483 041	11 104 418	11 657 251
Biens et services	667 000	667 000	813 740	1 000 500
Transferts et subventions	1 371 123	1 371 123	1 534 978	1 668 566
Total	12 367 966	12 521 164	13 453 136	14 326 317

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Mise en oeuvre du paquet minimum d'activités CSCOM	667 000
1.3.1	Renforcement des capacités opérationnelles des CSCOM	1 371 123
2.2.1	Pris en charge des dépenses du personnel CSCOM	10 483 041
Total		12 521 164

Action 03 Santé de référence

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	5 662 814	6 108 707	6 085 973	6 387 062
Biens et services	1 437 101	1 437 101	1 753 103	2 156 154
Transferts et subventions	533 255	533 255	597 623	650 708
Total	7 633 170	8 079 063	8 436 699	9 193 924

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.2.1 Renforcement des capacités opérationnelles des CSRéf	1 437 101
1.4.1 Pris en charge des dépenses du personnel CSRéf	6 108 707
2.3.1 Réalisation des sessions formation des agents de santé sur diverses thématiques CSRéf	533 255
Total	8 079 063

Action 05 Communication pour le changement de comportement

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	90 931	87 811	97 659	102 405
Biens et services	114 696	114 696	126 390	138 771
Investissement	5 178	5 178	5 438	5 995
Total	210 805	207 685	229 487	247 171

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Prise en charge des dépenses de promotion de la communication et d'éducation en santé	114 696
4.1.1 Prise en charge des dépenses de personnel CNI ECS	87 811
4.3.1 Prise en charge des entretiens bâtiments	5 178
Total	207 685

Le Programme : 2.055 Disponibilité des Médicaments, Vaccins et Consommables et Accessibilité financière aux soins de santé et Participation

Responsable de Programme : le Directeur de la Pharmacie et du Médicament

a) Présentation stratégique du programme

Le programme 3 participe à la mise en oeuvre du PRODESS III grâce à son rôle stratégique dans l'approvisionnement du pays en médicaments, vaccins et consommables d'une part, et la maîtrise des tarifs de soins, d'autre part. La Direction de la Pharmacie et du Médicament (DPM) est chargée de définir la réglementation pharmaceutique, d'instruire et de suivre les dossiers d'Autorisation de Mise sur le Marché (AMM) national des médicaments, d'élaborer et de mettre en oeuvre les programmes nationaux des médicaments et enfin de développer des outils d'aide à l'usage rationnel des médicaments.

Le programme assure l'atteinte des objectifs suivants :

- assurer un meilleur accès, une meilleure qualité et utilisation des produits pharmaceutiques y compris les réactifs de laboratoire, les vaccins;
- assurer la réglementation pharmaceutique en matière des médicaments, des Vaccins et des Consommables.

b).Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

La mise en oeuvre du programme « Disponibilité des Médicaments, Vaccins et Consommables et Accessibilité Financière aux Soins de Santé et Participation » vise à atteindre spécifiquement deux objectifs. Ces objectifs assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

Objectif 1: Assurer un meilleur accès, une meilleure qualité et utilisation des produits pharmaceutiques y compris les réactifs de laboratoire, les vaccins

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Taux de disponibilité des 12 médicaments du panier	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités DPM, Outil bilan C, Rapport CROCEP.

Précision Méthodologique : (nombre de médicaments du panier disponibles/ Nombre total des médicaments du panier) x100

1.2 Nombre de réunions du Comité Technique de Coordination et de Suivi de la Gestion des ME.	Nombre	4	4	4	4
--	--------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapport du comité de CTCSGME.

Précision Méthodologique : Dénombrement

1.3 Nombre moyen de jour de rupture des vaccins	Nombre	0	0	0	0
---	--------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DNS/CNI.

Précision Méthodologique : La somme des jours de rupture/le / nombre total des vaccins.

1.4 Coût moyen de l'ordonnance au niveau hôpital de district	FCFA	3000	3000	3000	3000
--	------	------	------	------	------

Moyen de Vérification : Rapport d'activités DPM, Outil bilan C, Rapport CROCEP.

Précision Méthodologique : (total des coûts sur les ordonnances considérées dans les structures visitées / Nombre total des ordonnances considérées pendant une période donnée dans les structures visitées)

Objectif 2: Assurer la réglementation pharmaceutique en matière des médicaments, des vaccins et des consommables

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Nombre de sessions d'AMM tenues	Nombre	4	4	4	4

Moyen de Vérification : Rapport de la commission d'AMM, Rapport d'activités.

Précision Méthodologique : dénombrement

2.2 Pourcentage de demandes d'AMM de produits pharmaceutiques acceptées.	%	50	83	85	85
--	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport de la Commission d'AMM.

Précision Méthodologique : (Nombre de demandes acceptées / le nombre total de demandes d'AMM de produits pharmaceutiques examinées) X 100

2.3 Nombre de réunions de la commission Nationale de Lutte contre la Vente Illicite des Médicaments	Nombre	2	2	2	2
---	--------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapport d'étude.

Précision Méthodologique : Dénombrement.

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	70 737	64 235	76 042	79 828
Biens et services	7 821 735	9 886 735	9 050 993	10 526 800
Investissement	6 732	6 732	7 070	7 794
Total :	7 899 204	9 957 702	9 134 105	10 614 422

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Orientation et Suivi de la mise en oeuvre de la politique pharmaceutique	4 172 122	5 227 122	4 597 324	5 047 887
Disponibilité des vaccins et consommables	3 727 082	4 730 580	4 536 781	5 566 535
Total :	7 899 204	9 957 702	9 134 105	10 614 422

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	5	5	5	5
CATEGORIE B2	1	1	1	1
AUTRES	2	2	2	2
Total :	8	8	8	8

Action 01 Orientation et Suivi de la mise en oeuvre de la politique pharmaceutique**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Biens et services	4 165 390	5 220 390	4 590 254	5 040 093
Investissement	6 732	6 732	7 070	7 794
Total	4 172 122	5 227 122	4 597 324	5 047 887

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Approvisionnement en médicaments	5 098 698
2.1.1 Prise en charge des dépenses de réglementation, suivi et supervision du secteur pharmaceutique	121 692
2.2.1 Prise en charge des entretiens bâtiments	6 732
Total	5 227 122

Action 02 Disponibilité des vaccins et consommables**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	70 737	64 235	76 042	79 828
Biens et services	3 656 345	4 666 345	4 460 739	5 486 707
Total	3 727 082	4 730 580	4 536 781	5 566 535

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.3.1 Approvisionnement en vaccins	4 510 802
1.3.2 Prise charge des dépenses de Suivi/supervision de la disponibilité des vaccins et consommables	155 543
1.3.3 Prise en charge des dépense de personnel du CNI	64 235
Total	4 730 580

Le Programme : 2.057 Soins Hospitaliers et Recherche

Responsable de Programme : le Secrétaire Général du Ministère de la Santé et du Développement Social.

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme « Soins Hospitaliers et Recherche » vise à améliorer la performance des hôpitaux, des institutions de recherches et des établissements spécialisés dans le domaine de la santé. Ce programme est chargé de mettre en oeuvre des actions pour l'atteinte des objectifs suivants du PRODESS III :

- réduire la morbidité et la mortalité maternelle, néonatale, infantile et infanto-juvéniles ;
- réduire la morbidité, la mortalité et les handicaps liés aux maladies transmissibles et ceux liés aux maladies non transmissibles ;
- promouvoir un environnement sain en s'attaquant aux déterminants sociaux de la santé ;
- réduire les conséquences sanitaires des urgences liées aux désastres, crises et conflits, et minimiser leur impact social et économique.

b).Présentation des objectifs et des indicateurs du programme

La mise en oeuvre du programme « Disponibilité Soins Hospitaliers et Recherche » vise à atteindre spécifiquement quatre objectifs. Ces objectifs assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

Objectif 1: Réduire la morbidité et la mortalité maternelle, néonatale, infantile et infanto-juvéniles

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Taux de mortalité maternelle intra hospitalière liée à l'accouchement	%	1.45	1.01	0.90	0.90

Moyen de Vérification : SIH, Registre d'admission de la maternité/Réanimation

Précision Méthodologique : Nombre de parturientes décédées à l'hôpital / Nombre total de femmes ayant accouchées à l'hôpital *100

1.2 Taux de mortalité néo-natale intra-hospitalière.	%	18	16	15	15
--	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Registre d'admission de la maternité et registre d'Hospitalisation de la néonatalogie

Précision Méthodologique : Nombre de nouveaux nés décédés dans les 7 jours de l'accouchement / Nombre total de naissance vivante*100

1.3 Proportion de protocoles de recherche mis en oeuvre.	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'évaluation de l'ANAES.

Précision Méthodologique : (nombre de protocoles de recherche mis en œuvre / nombre de protocoles de recherche prévus validés) *100

Objectif 2: Réduire la morbidité, la mortalité et les handicaps liés aux maladies transmissibles et ceux liés aux maladies non transmissibles

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Proportion de décès intra hospitaliers dans les EPH	%	7.5	5.89	5.56	5.56

Moyen de Vérification : Rapport de la DPNLP

Précision Méthodologique : (Nombre d'enfants de 0-5 ans décédés par suite de paludisme grave à l'hôpital / Nombre total d'enfants de 0-5 ans atteints paludisme grave) x100

2.2 Taux moyen de disponibilité de 10 examens biomédicaux	%	95	99	99	99
---	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports VIH et registre de dispensation des ARV des EPH

Précision Méthodologique : (Nombre de PV/VIH sous ARV / Nombre total de PV/VIH suivies) x100

2.3 Taux de réussite de la chirurgie dans les EPH spécialisés (cataracte, sénile simple, prothèses totales de la hanche, ostéosynthèses maxillofaciale)	%	91	100	100	100
---	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports annuels, Registre opératoire des EPH spécialisés.

Précision Méthodologique : Nombre de chirurgie réussie / Nombre total de cas réalisé *100 ;

Objectif 3: Promouvoir un environnement sain en s'attaquant aux déterminants sociaux de la santé

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
3.1 Taux de conformité de la gestion des déchets biomédicaux dans les EPH	%	75	93	95	95

Moyen de Vérification : Rapports d'évaluation du contrat de performance des EPH

Précision Méthodologique : (Nombre d'étapes conformes / Nombre total d'étapes consignées dans le manuel de procédures) x100

3.2 Proportion d'études scientifiques sur les déterminants sociaux de la santé, dont les résultats sont disponibles	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Les rapports d'activités et recommandations des études et recherches

Précision Méthodologique : (Nombre d'études réalisées dont les résultats sont disponibles/ nombre total d'études prévues) x100

3.3 Nombre de publications des résultats de recherche dans les revues scientifiques	%	30	80	85	85
---	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport INSP.

Précision Méthodologique : Dénombrement

3.4 Proportion de produits alimentaires autorisés par la commission nationale d'autorisation de mise sur le marché		92	100	100	100
--	--	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Les décisions d'AMM délivrées par le ministre en charge de la santé

Précision Méthodologique : (Nombre de décisions d'AMM/ nombre de dossiers soumis à la CNAMM)*100

Objectif 4: Réduire les conséquences sanitaires des urgences liées aux désastres, crises et conflits, et minimiser leur impact social et économique

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
4.1 Taux de conformité du dispositif de prise en charge des urgences	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport ANAES

Précision Méthodologique : (Nombre d'éléments du dispositif des urgences conformes /Nombre total des éléments du dispositif des urgences) x100

4.2 Nombre moyen de journées d'immobilisation de 10 équipements clés	%	7	1	1	1
--	---	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Fiche individuelle pour chaque équipement, Rapport d'évaluation de l'ANAES, RA de l'Imagerie.

Précision Méthodologique : (somme des journées d'immobilisations d'équipement pour panne dans l'année/ nombre d'équipements clés)

4.3 Taux de dossiers retrouvables par numérotation unique à partir du bureau d'entrée.	%	68	75	75	75
--	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport d'évaluation de l'ANAES.

Précision Méthodologique : (Nombre de dossiers retrouvés /le nombre total de dossiers sélectionnés) *100

Objectif 5: Assurer une gouvernance du système de santé permettant une meilleure prise en compte du genre, une meilleure planification stratégique et opérationnelle, une implication effective de toutes les parties prenantes, une meilleure coordination de mise en œuvre des interventions, le renforcement des audits (interne, externe) et du contrôle

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
5.1 Taux moyen de satisfaction des usagers dans les hôpitaux	%	78	96	98	98

Moyen de Vérification : Rapport d'évaluation de la performance des hôpitaux.

Précision Méthodologique : Somme des taux de satisfaction des usagers des hôpitaux/nombre total des hôpitaux.

5.2 Score moyen de performance des hôpitaux.	%	62	68	68	68
--	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport d'évaluation de la performance des hôpitaux.

Précision Méthodologique : Somme des scores des hôpitaux/nombre total des hôpitaux.

5.3 Taux moyen de fonctionnalité des organes de gestion et d'administration	%	90	100	100	100
---	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'évaluation de la performance des hôpitaux.

Précision Méthodologique : Nombre d'organes fonctionnels /nombre total d'organes.

5.4 Taux de réalisation des staffs cliniques mensuels par an des hôpitaux	%	90	100	100	100
---	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'évaluation de la performance des hôpitaux.

Précision Méthodologique : (Nombre de staffs réalisés /nombre total de staffs prévus) X 100.

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	405 577	405 806	434 452	455 565
Biens et services	99 790	99 790	105 578	112 832
Transferts et subventions	30 567 881	31 673 153	34 713 367	39 128 603
Investissement	18 635 850	13 735 850	19 589 930	21 754 280
Total :	49 709 098	45 914 599	54 843 327	61 451 280

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Fourniture de Soins hospitaliers	41 624 347	37 250 384	46 006 840	51 707 679
Recherche en santé publique	7 558 527	8 137 345	8 271 324	9 121 062
Evaluation des hôpitaux	526 224	526 870	565 163	622 539
Total :	49 709 098	45 914 599	54 843 327	61 451 280

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	1 098	1 493	1 570	1 648
CATEGORIE B1	349	384	405	426
CATEGORIE B2	443	401	423	445
CATEGORIE C	46	58	58	58
AUTRES	240	262	274	286
Total :	2 176	2 598	2 730	2 863

Action 01 Fourniture de Soins hospitaliers**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	405 577	405 806	434 452	455 565
Biens et services	81 740	81 740	85 688	90 994
Transferts et subventions	23 922 180	24 397 988	27 391 543	31 062 608
Investissement	17 214 850	12 364 850	18 095 157	20 098 512
Total	41 624 347	37 250 384	46 006 840	51 707 679

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Amélioration des soins hospitaliers	5 166 096
1.2.1	Amélioration du plateau technique des hôpitaux	3 000 000
1.3.1	Réalisation d'études et recherche	177 250
2.1.1	Prise en charge des dépenses de personnel des hôpitaux	14 203 747
2.3.1	Construction et équipements des hôpitaux	5 000 000
4.1.1	Renforcement de la capacité des hôpitaux	5 515 691
4.2.1	Réalisation d'infrastructures et d'équipements	4 187 600
Total		37 250 384

Action 02 Recherche en santé publique**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Biens et services	18 050	18 050	19 890	21 838
Transferts et subventions	6 355 477	6 934 295	7 004 669	7 718 712
Investissement	1 185 000	1 185 000	1 246 765	1 380 512
Total	7 558 527	8 137 345	8 271 324	9 121 062

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.3.2	Renforcement de la capacité opératinnelle des structures de recherche	3 458 961
3.2.1	Réalisation d'études et recherche	344 880
3.2.2	Prise en charge des dépenses de personnel des structures de recherche	2 801 986
3.3.1	Promotion de la recherche	691 398
3.4.1	Réalisation d'infrastructures et d'équipements	840 120
Total		8 137 345

Action 03 Evaluation des hôpitaux

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Transferts et subventions	290 224	340 870	317 155	347 283
Investissement	236 000	186 000	248 008	275 256
Total	526 224	526 870	565 163	622 539

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
5.1.1 Prise en charge des dépenses de personnel ANAES	216 707
5.1.2 Réalisation d'infrastructures et d'équipements ANAES	150 000
5.2.1 Prise charge des dépenses de la mission d'évaluation des hôpitaux	35 623
5.3.1 Renforcement des capacités opérationnelles ANAES	88 540
5.4.1 Réalisation d'études et recherches ANAES	36 000
Total	526 870

Le Programme : 2.061 Renforcement de la Solidarité et de la Lutte Contre l'Exclusion

Responsable du Programme : le Directeur National du Développement Social

a).Présentation stratégique du programme :

Le Programme concourt à la protection et à la promotion des catégories sociales vulnérables, la mobilisation sociale des communautés et l'action humanitaire.

b).Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme est bâti autour de (3) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes identifiés

Objectif 1: Promouvoir l'intégration socio-économique des catégories sociales vulnérables

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
I.1 Pourcentage de satisfaction en besoin d'appareillages	%	32	33	34	34

Moyen de Vérification : Rapport d'activités; annuaires statistiques

Précision Méthodologique : (Nombre de personnes handicapées en besoin d'appareillages satisfaites / Nombre de personnes handicapées en besoin d'appareillages enregistrées) x 100

I.2 Nombre d'études et recherches réalisées sur les phénomènes du vieillissement	Nbre	5	4	4	4
--	------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

I.3 Pourcentage de personnes rééduquées	%	90	90	90	90
---	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : (nombre de personnes rééduquées/nombre de personnes en besoin de rééducation enregistrées)*100

I.4 Pourcentage d'activités génératrices de revenus (AGR) financées au profit des personnes vulnérables	%	50	60	60	60
---	---	----	----	----	----

I.5 Proportion de femmes seules chargées de famille assistées/suivies	%	65	80	80	80
---	---	----	----	----	----

Objectif 2: Renforcer l'action humanitaire					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Proportion de personnes déplacées internes assistées et suivies	%	90	90	90	90

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (nombre d'activités génératrices de revenus financées au profit des personnes déplacées et la population d'accueil vulnérable/nombre d'activités génératrices de revenus reçus)*100

2.2 Proportion de personnes rapatriées assistées et suivies	%	35	45	45	45
---	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de personnes en détresse victimes de catastrophes suivies/ Nombre de personnes en détresse victimes de catastrophes enregistrées)*100

2.3 : Pourcentage de personnes déplacées retournées	%	90	98	98	98
---	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport de donation et bilan des structures

Précision Méthodologique : (nombre de personnes en détresse déplacées retournées/ Nombre de personnes en détresse déplacées enregistrées)*100

2.4 Proportion de personnes victimes de catastrophe assistées et suivies	%	84	85	85	85
--	---	----	----	----	----

2.5 Proportion de personnes en détresse victimes d'inondations assistées	%	80	90	90	90
--	---	----	----	----	----

Objectif 3: Promouvoir la mobilisation sociale de la population autour des programmes socio-sanitaires

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
3.1 Nombre de personnes ayant assisté aux séances d'IEC	Nbre	2200000	2500000	2500000	2500000

Moyen de Vérification : Bilan des structures

Précision Méthodologique : Dénombrement

3.2 Nombre de groupes d'animation appuyés	Nbre	5000	5000	5000	5000
---	------	------	------	------	------

Moyen de Vérification : Bilan des structures

Précision Méthodologique : Dénombrement

3.3 Nombre de leaders d'opinion formés dans les activités de promotion de la santé	Nbre	6800	6800	10800	10800
--	------	------	------	-------	-------

Moyen de Vérification : Bilan des structures

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 4: Assurer la prise en charge des pupilles en République du Mali

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
4.1 Taux d'admission au statut de pupilles	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de dossiers préparés et examinés par le comité technique/ Nombre de dossiers de demande reçus)*100

4.2 Pourcentage de pupilles bénéficiant de la prise en charge (médicale et éducative)	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (nombre de pupilles pris en charge/nombre de pupilles en besoin)*100

4.3 Pourcentage de pupilles suivis		100	100	100	100
------------------------------------	--	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de pupilles ayant fait l'objet d'une prise en charge suivi/ Nombre de pupilles pris en charge)*100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2023	2024	2025	2026	
Personnel	450 683	411 794	482 771	506 233	
Biens et services	424 082	424 082	491 932	550 961	
Transferts et subventions	2 254 435	2 264 081	3 028 227	4 099 881	
Investissement	829 182	829 182	873 313	969 699	
Total :	3 958 382	3 929 139	4 876 243	6 126 774	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2023	2024	2025	2026	
Gestion des groupes vulnérables, des populations victimes de situation d'urgence et ou de catastrophe et de renforcement de l'autopromotion des communautés	2 679 566	2 647 057	3 459 304	4 539 896	
Promotion et réinsertion des personnes en situation de handicap	940 626	955 178	1 053 579	1 190 908	
Prise en charge de la vieillesse	338 190	326 904	363 360	395 970	
Total :	3 958 382	3 929 139	4 876 243	6 126 774	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	80	81	84	87
CATEGORIE B1	17	17	17	17
CATEGORIE B2	17	10	10	10
CATEGORIE C	8	10	10	10
AUTRES	55	54	57	60
Total :	177	172	178	184

Action 01 Gestion des groupes vulnérables, des populations victimes de situation d'urgence et ou de catastrophe et de renforcement de l'autopromotion des communautés**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2023	2024	2025	2026	
Personnel	450 683	411 794	482 771	506 233	
Biens et services	424 082	424 082	491 932	550 961	
Transferts et subventions	1 304 801	1 311 181	1 957 201	2 896 656	
Investissement	500 000	500 000	527 400	586 046	
Total	2 679 566	2 647 057	3 459 304	4 539 896	

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.3.3 Réalisation d'infrastructures et d'équipements DNDS	500 000
1.5.1 Renforcement de la capacité opérationnelle de la DNDS	488 688
2.1.1 Prise en charge des dépenses de gestion des cas sociaux	424 082
3.1.1 Prise en charge des dépenses de personnel	411 794
4.1.1 Prise en charge des dépenses de personnel	80 423
4.2.1 Renforcement des capacités opérationnelles des structures	724 070
4.3.1 Prise en charge des dépenses de gestion de l'handicap	18 000
Total	2 647 057

Action 02 Promotion et réinsertion des personnes en situation de handicap**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Transferts et subventions	663 314	677 866	762 145	867 318
Investissement	277 312	277 312	291 434	323 590
Total	940 626	955 178	1 053 579	1 190 908

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Renforcement de la capacité opératinnelle des structures	325 955
1.1.2 Réalisation d'études et recherche	14 962
1.1.3 Réalisation d'infrastructures et d'équipements	262 350
1.3.1 Prise en charge des dépenses de personnel	283 455
1.3.2 Prise en charge des dépenses de gestion de l'handicap	68 456
Total	955 178

Action 03 Prise en charge de la vieillesse**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Transferts et subventions	286 320	275 034	308 881	335 907
Investissement	51 870	51 870	54 479	60 063
Total	338 190	326 904	363 360	395 970

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.2.1 Réalisation d'études et echerche	51 870
1.2.2 Prise en charge des dépenses de personnel	135 802
1.2.3 Prise en charge des dépenses de la mission de suivi des phénomaines de la viellesse	43 806
1.2.4 Renforcement des capacités opérationnelles de l'IERGG	95 426
Total	326 904

Le Programme : 2.062 Renforcement de la Protection Sociale et de l'Economie Solidaire

Responsable du Programme : le Directeur National de la Protection Sociale et de l'Economie Solidaire (DNPSES)

a).Présentation stratégique du programme :

La Protection Sociale et l'Economie Solidaire visent, à terme, à étendre progressivement la couverture collective des risques sociaux à l'ensemble de la population par divers mécanismes, à améliorer l'accessibilité financière aux soins et renforcer le secteur de l'économie solidaire.

b)Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme est bâti autour de (4) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes identifiés

Objectif 1: Contribuer à assurer une meilleure couverture des prestations sociales

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Taux d'augmentation des assurés sociaux des ISS	%	9.5	9.85	10	10

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : [(nombre d'assurés de l'année (n) - nombre d'assurés de l'année (n-1))/nombre d'assurés de l'année (n-1)]

1.2 Pourcentage de la population couverte par les ISS	%	20.70	21.50	22	22
---	---	-------	-------	----	----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre total des assurés des ISS/la population totale) x100

1.3 Proportion de bénéficiaires de l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO) servis (ayant bénéficié de prestations)	%	45.68	40.54	38.40	38.40
--	---	-------	-------	-------	-------

Objectif 2: Contribuer à assurer la prise en charge socio-sanitaire des couches les plus pauvres

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Nombre de ménages les plus démunis couverts par les programmes de transferts sociaux.	Nbre	1206726	1 945 000	1950000	1950000

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

2.2 Pourcentage de personnes indigentes immatriculées prises en charge médicalement	%	37	45	50	50
---	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de personnes indigentes prises en charge médicalement de l'année N-1/Nombre total de personnes indigentes immatriculées de l'année N-1) x100

Objectif 3: Etendre la couverture sociale aux populations non couvertes par les régimes publics de protection sociale

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
3.1 Pourcentage de la population couverte par les mutuelles de santé	%	8.5	5	6	6

Moyen de Vérification : Rapport d'activités; annuaires statistiques

Précision Méthodologique : (nombre de bénéficiaires couverts par les mutuelles de santé/la population cible)*100

3.2 Pourcentage d'augmentation des adhérents au régime de l'Assurance Volontaire de l'INPS	%	17	19	20	20
--	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport d'activité

Précision Méthodologique : [(nombre d'adhérents de l'année (n) - nombre d'adhérents de l'année (n-1))/nombre d'adhérents de l'année (n-1)]*100

3.3 Proportion de mutuelle de santé cofinancées	%	42.02	80	100	100
---	---	-------	----	-----	-----

Objectif 4: Développer les capacités des structures de Protection Sociale et d'Economie Solidaire

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
4.1 Pourcentage d'organisations de l'économie sociale et solidaire ayant bénéficié d'appui (technique et/ou financier)	%	50	84	85	85

Moyen de Vérification : Rapport d'activités, annuaires statistiques

Précision Méthodologique : (nombre d'organisations d'économie sociale et solidaire appuyées/nombre d'organisation d'économie sociale et solidaire prévues)*100

4.2 Pourcentage d'organisations de l'économie sociale et solidaire fonctionnelles (sociétés coopératives, mutuelles et ASACO)	%	86	88	88	88
---	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (nombre de structures ayant bénéficié de renforcement de capacité/nombre de structures prévues)*100

4.3 Pourcentage d'ASACO avec 30% de femmes dans les organes de gestion	%	50	52	54	54
--	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités, annuaires statistiques

Précision Méthodologique : (nombre d'organisations de l'économie solidaire fonctionnelles/nombre d'organisations de l'économie solidaire créées)*100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2023	2024	2025	2026	
Personnel	2 335 023	2 329 784	2 501 271	2 622 825	
Biens et services	416 494	369 083	433 731	485 737	
Transferts et subventions	12 664 660	13 699 082	16 493 451	20 232 429	
Investissement	621 000	671 000	771 626	858 264	
Total :	16 037 177	17 068 949	20 200 079	24 199 255	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2023	2024	2025	2026	
Mise en oeuvre et suivi de la Politique Nationale de Promotion de l'Economie Sociale et Solidaire	4 027 239	4 024 589	4 693 497	5 306 992	
Fourniture de prestations sociales	11 851 173	12 884 673	15 334 268	18 625 266	
Appui à la promotion des organisations et entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire	158 765	159 687	228 703	330 152	
Total :	16 037 177	17 068 949	20 200 079	24 199 255	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	206	247	260	273
CATEGORIE B1	26	24	24	24
CATEGORIE B2	113	69	70	71
CATEGORIE C	8	9	9	9
AUTRES	145	143	149	155
Total :	498	492	512	532

Action 01 Mise en oeuvre et suivi de la Politique Nationale de Promotion de l'Economie Sociale et Solidaire**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2023	2024	2025	2026	
Personnel	2 335 023	2 329 784	2 501 271	2 622 825	
Biens et services	416 494	369 083	433 731	485 737	
Transferts et subventions	975 722	975 722	1 268 976	1 652 955	
Investissement	300 000	350 000	433 130	482 320	
Total	4 027 239	4 024 589	4 637 108	5 243 837	

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Renforcement de la capacité opérationnelle DNPSES	975 722
2.1.2 Prise en charge des dépenses de personnel	2 329 784
2.1.3 Prise en charge des dépenses de la mise en œuvre et du suivi de la PNPSES	369 083
2.1.4 Réalisation d'infrastructures et d'équipements des structures	350 000
Total	4 024 589

Action 02 Fourniture de prestations sociales

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Transferts et subventions	11 551 173	12 584 673	15 017 828	18 273 638
Investissement	300 000	300 000	316 440	351 628
Total	11 851 173	12 884 673	15 334 268	18 625 266

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Réalisation d'infrastructures et d'équipements CMSS	300 000
1.2.1 Prise en charge des dépenses de personnel CMSS	77 646
1.3.1 Renforcement de la capacité opérationnelle CMSS	10 134 344
2.2.1 Renforcement de la capacité opérationnelle ANAM	1 197 714
2.2.2 Prise en charge des dépenses de prestations sociales ANAM	30 000
3.1.1 Prise en charge des dépenses de personnel AMAMUS	77 812
3.1.2 Prise en charge des dépenses de personnel	24 542
3.2.1 Prise en charge des dépenses de prestations sociales AMAMUS	20 000
3.3.1 Renforcement de la capacité opérationnelle AMAMUS	1 022 615
Total	12 884 673

Action 03 Appui à la promotion des organisations et entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Transferts et subventions	137 765	138 687	206 647	305 836
Investissement	21 000	21 000	22 056	24 316
Total	158 765	159 687	228 703	330 152

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1 Renforcement de la capacité opérationnelle	82 231
4.2.1 Prise en charge des dépenses protection sociale et l'économie solidaire	19 966
4.2.2 Réalisation d'études et recherche	21 000
4.3.1 Prise en charge des dépenses de personnel	36 490
Total	159 687

Le Programme : 2.063 Lutte Contre la Pauvreté

Responsable du Programme : Le Conseiller technique en charge des questions financières

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme vise à améliorer les conditions de vie des communautés rurales et urbaines, à renforcer leurs capacités ainsi que celles de l'ensemble des autres acteurs.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme est bâti autour de (2) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes identifiés

Objectif 1: Réduire la pauvreté des groupes vulnérables dans les communautés rurales et urbaines

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Pourcentage d'infrastructures socio collectives et productives réalisées	%	20	15	15	15

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (nombre d'infrastructures socio collectives et productives réalisées/nombre d'infrastructures socio collectives et productives programmées)*100

1.2 Nombre de personnes vulnérables assistées	Nombre	4000	5000	5000	5500
---	--------	------	------	------	------

1.3 Nombre d'activités génératrices de revenus (AGR) initiées en faveur des personnes vulnérables	Nombre	30	40	40	40
---	--------	----	----	----	----

1.4 Nombre de Communes ayant reçu une séance de Communication et sensibilisation (CS)	Nombre	30	50	50	50
---	--------	----	----	----	----

1.5 Nombre d'infrastructures socioéconomiques réalisées dans le cadre de (PNRP 200 Communes)	Nombre	150	250	250	250
--	--------	-----	-----	-----	-----

Objectif 2: Identifier les obstacles au DHD et la lutte contre la pauvreté

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Nombre d'Etudes sur le DHD et la pauvreté réalisées	Nombre	3	3	3	3

Moyen de Vérification : Rapport d'études

Précision Méthodologique : Dénombrement

2.2 Nombre de rapports études diffusés dans le cadre du DHD	Nombre	3	3	3	3
---	--------	---	---	---	---

2.3 Nombre de missions de suivi et de supervision dans le cadre du projet PNRP 200 Communes	Nombre	30	50	50	50
---	--------	----	----	----	----

Objectif 3: Renforcer la solidarité en faveur des militaires, de leurs familles et leurs ayant droit

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
3.1 Nombre de familles des militaires tombés pour la nation, appuyées	Nombre	2000	2200	2200	2200

3.2 Nombre d'enfants des forces de défense et de sécurité ayant bénéficié d'un appui	Nombre	1000	1500	1500	1500
--	--------	------	------	------	------

3.3 Nombre de veuves des forces de défense et de sécurité ayant bénéficié d'Activité Génératrices de Revenus (AGR)	Nombre	100	120	120	120
--	--------	-----	-----	-----	-----

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Transferts et subventions	956 914	953 125	1 401 826	2 040 981
Investissement	762 750	812 750	804 266	893 123
Total :	1 719 664	1 765 875	2 206 092	2 934 104

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Assistance aux démunis et acces aux services sociaux de base	622 595	672 595	889 372	1 277 368
Etudes et recherches sur le développement humain durable et de la lutte contre la pauvreté	742 385	738 596	784 694	869 338
Solidarité en faveur des militaires, de leurs familles et ayant droits	354 684	354 684	532 026	787 398
Total :	1 719 664	1 765 875	2 206 092	2 934 104

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	3	3	3	3
CATEGORIE B1	1	1	1	1
Total :	4	4	4	4

Action 01 Assistance aux démunis et acces aux services sociaux de base**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Transferts et subventions	522 595	522 595	783 892	1 160 160
Investissement	100 000	150 000	105 480	117 208
Total	622 595	672 595	889 372	1 277 368

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Réalisation du projet ARSEPN	150 000
1.2.1 Renforcement de la capacité opérationnelle	60 045
1.2.2 Prise en charge des dépenses de personnel	412 500
1.3.1 Prise en charge des dépenses de solidarité	50 050
Total	672 595

Action 02 Etudes et recherches sur le développement humain durable et de la lutte contre la pauvreté**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Transferts et subventions	79 635	75 846	85 908	93 423
Investissement	662 750	662 750	698 786	775 915
Total	742 385	738 596	784 694	869 338

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.5.1 Mise en oeuvre du PNRP 200 communes	200 000
2.1.1 Réalisation d'études et recherche	62 750
2.1.2 Prise en charge des dépenses de personnel	17 005
2.1.3 Appui ODHD	400 000
2.2.1 Prise en charge des dépenses de gestion	22 701
2.3.1 Renforcement de la capacité opérationnelle de l'ODHD	36 140
Total	738 596

Action 03 Solidarité en faveur des militaires, de leurs familles et ayant droits**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Transferts et subventions	354 684	354 684	532 026	787 398
Total	354 684	354 684	532 026	787 398

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Renforcement de la capacité opérationnelle	331 452
3.2.1 Prise en charge des dépenses de personnel	10 684
3.3.1 Prise en charge des dépenses de solidarité	12 548
Total	354 684

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2024	2023	2024	2025	2026
1.021	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	APPUI CPS SECTEUR SANTE ET DEVELOPPEMENT SOCIAL	120 000	120 000	120 000	126 576	140 651
	CONSTRUCTION EQUIPEMENT SIEGE CPS/CEPRIS/DRH SANTE	300 000	150 000	300 000	158 220	175 814
	Total :	420 000	270 000	420 000	284 796	316 465

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2024	2023	2024	2025	2026
2.057	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	AMELIORATION PLATEAU TECHNIQUE HOPITAUX	7 000 000	4 000 000	3 000 000	4 203 999	4 671 483
	CONSTRUCTION/ EQUIPEMENT HOPITAUX	14 500 000	9 500 000	5 000 000	9 984 499	11 094 775
	REHABILITATION/ EXTENSION IOTA	300 000	300 000	300 000	315 299	350 360
	REHABILITATION EXTENSION HOPITAL .P.G	800 000	200 000	800 000	210 199	233 573
	REHABILITATION EXTENSION HOPITAL G.T.	300 000	200 000	300 000	210 199	233 573
	REHABILITATION/ EXTENSION HOPITAL KATI	200 000	150 000	200 000	157 649	175 179
	AMENAGEMENT / EQUIPEMENT CENTRE LUTTE C/ DREPANOCY	200 000	200 000	200 000	210 960	234 418
	CONSTRUCTION CENTRE TELESANTE ET INFOR. MEDICALE	2 500 000	300 000	300 000	316 440	351 628
	EXTENSION/ EQUIPEMENT HOPITAL DU MALI	1 000 000	500 000	500 000	525 499	583 934
	REHABILITATION EXTENSION INSP	250 000	250 000	250 000	263 700	293 023
	CONSTRUCTION EQUIPEMENT SIEGE CNOS	5 000 000	600 000	500 000	630 599	700 721
	CONSTRUCTION EQUIPEMENT HOPITAL DERMATOLOGIQUE DE	1 200 000	200 000	200 000	210 199	233 573
	REHABILITATION EQUIPEMENT ANAES	422 000	200 000	150 000	210 198	233 571
	CONSTRUCTION/REHABILITATION CENTRE NATIONAL TRANSFU	500 000	500 000	500 000	527 400	586 046
	Total :	34 172 000	17 100 000	12 200 000	17 976 839	19 975 857

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2024	2023	2024	2025	2026
2.061	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	CONSTRUCTION EQUIPEMENT SIEGE ONAPUMA	2 800 000	500 000	500 000	527 400	586 046
	CONSTRUCTION CENTRE REGIONAL APPAREILLAGE ORTHOPE	800 000	250 000	250 000	262 749	291 966
	Total :	3 600 000	750 000	750 000	790 149	878 012

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2024	2023	2024	2025	2026
2.062	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	PROJET DE CONSTRUCTION D'UN BUREAU R+3 DANS LA COUR I	750 000	300 000	300 000	316 440	351 628
	CONSTRUCTION AMENAGEMENT CMSS	300 000	300 000	300 000	316 440	351 628
	Total :	1 050 000	600 000	600 000	632 880	703 256

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2024	2023	2024	2025	2026
2.063	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	APPUI PROGRAMME OBSERVATOIRE DVPT HUMAIN DURABLE	400 000	400 000	400 000	421 920	468 836
	PROJET APPUI REINSERTION SOCIO.ECOQ POPULATIONS NORD I	150 000	100 000	150 000	105 480	117 208
	PROG NATIONAL REDUCT° PAUVRETE 200 COMMUNES PLUS PA	200 000	200 000	200 000	210 960	234 418
	Total :	750 000	700 000	750 000	738 360	820 462

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Conformément au Décret N°04-0106/PR-M du 31 mars 2004, le Haut Conseil National de lutte Contre le Sida est chargé de veiller à la promotion de la politique nationale de lutte contre le SIDA, de suivre les programmes d'intervention, de faire le plaidoyer en vue de la mobilisation des ressources et de la pleine participation aux objectifs, stratégies et programmes de lutte contre le SIDA.

Le Haut Conseil National de lutte Contre le SIDA a pour mission d'élaborer les éléments de la politique nationale de lutte contre le VIH/SIDA et de veiller à la mise en œuvre et au suivi de cette politique (Décret N°05-0307/PR-M du 08 juillet 2005 fixant les modalités de fonctionnement et d'orientation du SE/HCNLS).

I.2 Les contraintes et les défis

Dans le cadre de l'exécution de sa mission, le HCNLS est confronté à de nombreuses contraintes qui ont émaillées l'atteinte des objectifs notamment le cible 90-90-90 prôné par l'ONUSIDA pour l'horizon 2020 sont assez nombreuses.

I.2.1 Contraintes

En termes de contraintes, on peut de manière non exhaustives citer:

- la faiblesse dans l'offre de services d'IEC/CCC et de dépistage du VIH ;
- les difficultés dans la mise en oeuvre des objectifs d'élimination de la TME (e-TME) ;
- l'insuffisance de financement des activités de lutte contre le VIH et le SIDA ;
- la faible contribution de l'Etat au budget de la lutte contre le VIH et le SIDA ;
- la faible implication des acteurs communautaires et privés ;
- la discrimination et la stigmatisation des cibles prioritaires (PVVIH, HSH, PS, UDI, etc.) ;
- l'insuffisance de l'intégration de la prise en charge du VIH et du SIDA dans le paquet minimum de l'offre de service de santé ;
- les difficultés dans les interventions VIH dans les régions du nord et du centre à cause de l'insécurité persistante.

En dépit des ressources financières très limitées du budget d'Etat, le SE/HCNLS met tout en œuvre pour mobiliser plus de ressources financières endogènes pour être au rendez-vous de l'élimination du SIDA au Mali à l'horizon 2030 conformément aux recommandations de l'ONUSIDA. Il est à noter que la nouvelle planification pour la période 2022-2026 dont la mise en œuvre est en cours prévoit les objectifs ambitieux des 95-95-95. Ce nouveau cadre stratégique est de loin le premier axé sur le résultat avec une décentralisation de la riposte à travers des plans opérationnels régionaux ciblés, budgétisés et sensibles au contexte régional.

I.2.2 Défis

Les défis majeurs qui s'amoncellent à l'horizon de la riposte contre le SIDA pour le HCNLS peuvent être :

- la dynamisation des instances de coordination politiques et techniques à tous les niveaux ;
- le renforcement du niveau de connaissance de la population en général, et en particulier la jeunesse sur le VIH et sur le SIDA ;
- la systématisation du dépistage du VIH chez la femme enceinte et certaines populations en contexte de vulnérabilité ;
- la mobilisation importante de ressources domestiques lutte contre le SIDA ;
- le renforcement de l'engagement à tous les niveaux (leadership politique, du secteur public, du secteur privé, de la communauté) et régionalisation effective de la riposte ;
- le respect des droits humains notamment la lutte contre la stigmatisation et la discrimination ;
- le renforcement/amélioration de l'offre de services de santé notamment l'intensification des activités de prévention/dépistage et de traitement du VIH et du SIDA ;
- la révision de la déclaration politique sur le VIH du Mali alignée sur les orientations mondiales ;
- la disponibilité et bonne gestion des produits de santé VIH ;
- la révision des textes organiques du HCNLS pour l'adapter au contexte actuel de la riposte.

En effet, dans le cadre du programme mondial de l'élimination du SIDA d'ici 2030, le Mali avait souscrit au programme 90-90-90 à atteindre en 2020 dans son cadre national stratégique 2017-2021. Ces objectifs ont été revus à la hausse à 95-95-95 afin d'accélérer la

riposte d'ici 2025. Ces objectifs ambitieux ont servi de cibles à la nouvelle planification pour la période 2022-2026 en cours (CSN 2022-2026). Ce nouveau cadre stratégique sera pour la première fois axé sur le résultat avec une décentralisation de la riposte à travers des plans opérationnels régionaux ciblés, budgétisés et sensibles au contexte régional.

I.3 La politique sectorielle

Depuis le premier cas de SIDA diagnostiqué au Mali en 1985, le pays a mis en place et exécuté plusieurs programmes de lutte contre ce fléau.

La réponse nationale en termes de lutte contre le SIDA au Mali, basée sur un fort engagement politique et communautaire et soutenue par un financement international à hauteur de 80% et national à hauteur de 20%, a donné des résultats probants en termes de préventions, de traitements, de soins et de soutiens.

Ainsi en conformité avec les Objectifs de Développement Durable (ODD), les stratégies mondiales de l'OMS, de l'ONUSIDA, les Résolutions et les Engagements pris sur le plan mondial notamment la déclaration de politique des nations unies du 08 Juin 2016 pour aller à l'élimination du SIDA à l'horizon 2030; le Mali est en train de relire sa déclaration de politique de lutte contre le SIDA et de réviser son cadre stratégique pour prendre en compte les objectifs et les cibles d'élimination du SIDA à l'horizon 2030.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2019 - 2022

Indicateurs		Unité	2019	2020	2021	2022
1	Pourcentage de personnes vivant avec le VIH connaissant leur statut	%	51	55	60	66
2	Pourcentage de femmes enceintes vivant avec le VIH bénéficiant de traitements antirétroviraux efficace ou qui en ont commencé	%	26	26	32	22
3	Pourcentage d'adultes vivant avec le VIH bénéficiant d'un traitement antirétroviral	%	50	53	52	58
4	Pourcentage d'enfants vivant avec le VIH bénéficiant d'un traitement antirétroviral	%	36	27	26	47

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 1 programme.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Programme Multisectoriel de Lutte Contre le SIDA	2 509 646	2 536 747	2 737 170	2 988 486
Total :	2 509 646	2 536 747	2 737 170	2 988 486

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	180 877	207 978	191 762	201 078
Biens et services	58 560	58 560	64 533	70 857
Transferts et subventions	2 270 209	2 270 209	2 480 875	2 716 551
Total :	2 509 646	2 536 747	2 737 170	2 988 486

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 2.058 Programme Multisectoriel de Lutte Contre le SIDA

Responsable du programme : Le Secrétaire Exécutif

a) Présentation stratégique du programme

Le programme s'inscrit dans le cadre de la mise en oeuvre de la stratégie d'élimination du SIDA à l'horizon 2030, conformément aux engagements pris sur le plan mondial notamment la déclaration de politique des Nations Unies le 08 Juin 2016.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme multisectoriel de lutte contre le SIDA est bâti autour de quatre objectifs spécifiques qui contribuent à l'objectif final d'élimination du SIDA à l'horizon 2030.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court, moyen et long termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Réduire les nouvelles infections par la réalisation d'activités de prévention pour l'ensemble de la population du Mali face aux risques du VIH/SIDA

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Pourcentage de personnes vivant avec le VIH connaissant leur statut	%	88	90	95	95

Moyen de Vérification : Rapports annuels du SE/HCNLS, CSLS/MSHP, Projections SPECTRUM

Précision Méthodologique : Nombre de personnes qui ont connaissance de leur séropositivité/Nombre estimé de personnes vivant avec le VIH

1.2 Pourcentage d'enfants exposés bénéficiant d'un test virologique du VIH au cours de leurs premiers mois de vie, pendant la période de référence	%	84	91	95	95
--	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel du SE/HCNLS, CSLS/MSHP, Projections SPECTRUM

Précision Méthodologique : Nombre de nourrissons qui ont fait l'objet d'un dépistage virologique du VIH au cours de leurs deux premiers mois de vie, pendant la période de référence/Nombre estimé de femmes enceintes séropositives ayant accouché au cours des 12 derniers mois

1.3 Pourcentage de femmes enceintes vivant avec le VIH bénéficiant de traitements antirétroviraux efficaces ou qui en ont commencé	%	41	81	100	100
--	---	----	----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel du SE/HCNLS, de la CSLS/MSHP, SPECTRUM

Précision Méthodologique : Nombre de femmes enceintes séropositives ayant accouché et reçu des ARV au cours des 12 derniers mois dans le but de réduire le risque de transmission mère/enfant au cours de la grossesse et de l'accouchement /Nombre estimé de femmes séropositives ayant accouché au cours des 12 derniers mois

Objectif 2: Assurer la prise en charge antirétrovirale et des infections opportunistes

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Pourcentage d'adultes vivant avec le VIH bénéficiant d'un traitement antirétroviral	%	73	90	95	95

Moyen de Vérification : Rapport annuel PTME de la CSLS/MSHP, Projections SPECTRUM

Précision Méthodologique : Nombre d'adultes recevant un traitement antirétroviral à la fin de la période de référence /Nombre estimé d'adultes vivant avec le VIH

2.2 Pourcentage d'enfants vivant avec le VIH bénéficiant d'un traitement antirétroviral	%	73	90	95	95
---	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la CSLS/MSHP, Estimations Projections SPECTRUM

Précision Méthodologique : Nombre d'enfants recevant un traitement antirétroviral à la fin de la période de référence /Nombre estimé d'enfants vivant avec le VIH

2.3 Pourcentage de personnes sous thérapie antirétrovirale dont la charge virale a été supprimée	%	73	90	95	95
--	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la CSLS/MSHP, Estimations Projections SPECTRUM

Précision Méthodologique : (Nombre de personnes sous traitement antirétroviral au cours de la période de référence qui ont vu leur charge virale supprimée/Nombre de personnes actuellement sous traitement antirétrovirale)x100

Objectif 3: Promouvoir les questions de droits humains et du genre

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
3.1 Pourcentage de corps constitués (parlementaires, magistrats, officiers de police judiciaire, militaires et porteurs d'uniformes) informés et sensibilisés sur les questions de droits humains et du genre liées au VIH	%	100	91	95	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel SE/HCNLS, Rapports des CSLS

Précision Méthodologique : Nombre de corps constitués informés et sensibilisés sur le Genre et le VIH/Nombre total de corps constitués

3.2 Pourcentage des PV-VIH adultes sensibilisées sur les textes de lois sur le SIDA	%	83	93	95	100
---	---	----	----	----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel SE/HCNLS, Rapports des CSLS, Rapport d'enquête auprès des PVVIH

Précision Méthodologique : Nombre de PVVIH adultes bénéficiant d'un traitement antirétroviral sensibilisé /Nombre total d'adultes vivant avec le VIH bénéficiant d'un traitement antirétroviral

Objectif 4: Coordonner et financer l'ensemble des programmes de lutte contre le VIH et le SIDA

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
4.1 Pourcentage de concertations tenues avec les parties prenantes de la lutte	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel SE/HCNLS, SER, CSLS/MSHP

Précision Méthodologique : Nombre de concertations tenues avec les parties prenantes de la lutte niveau national et régional/Nombre total de concertations prévues au niveau national et régional

4.2 Pourcentage de missions de Supervision et d'audit réalisées avec rapports disponibles (y compris les sous-projets financés sur budget national)	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel SE/HCNLS, SER, CSLS/MSHP

Précision Méthodologique : Nombre de missions de supervision réalisées avec rapports disponibles/Nombre total de missions de supervision prévues

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	180 877	207 978	191 762	201 078
Biens et services	58 560	58 560	64 533	70 857
Transferts et subventions	2 270 209	2 270 209	2 480 875	2 716 551
Total :	2 509 646	2 536 747	2 737 170	2 988 486

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Lutte contre le sida	2 509 646	2 536 747	2 739 665	2 991 102
Total :	2 509 646	2 536 747	2 737 170	2 988 486

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	11	12	12	12
CATEGORIE B1	6	9	9	9
CATEGORIE B2	3	6	6	6
AUTRES	18	19	19	19
Total :	38	46	46	46

Action 01 Lutte contre le sida

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	180 877	207 978	191 762	201 078
Biens et services	58 560	58 560	64 533	70 857
Transferts et subventions	2 270 209	2 270 209	2 480 875	2 716 551
Total	2 509 646	2 536 747	2 737 170	2 988 486

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Promotion du dépistage et la connaissance du statut sérologique	320 000
1.2.1 Extention et renforcement des capacités des sites de prise en charge pédiatrique en diagnostic précoce et laboratoires de diagnostic	200 000
1.3.1 Promotion de dépistage des femmes en âge de procréer et les hommes dans les services de santé de la reproduction	199 022
2.1.1 Renforcement des structures de prise en charge en produits de santé et en équipements	355 339
2.2.1 Renforcement des structures de prise en charge en médicaments pédiatriques et en équipements	200 000
2.3.1 Renforcement des capacités des structures de santé en intrant pour la CV	200 000
3.1.1 Renforcement de la lutte contre les pratiques de stigmatisation et de discrimination	20 000
3.2.1 Renforcement des connaissances des PVVIH adultes sensibilisés sur les textes de lois sur le VIH	30 000
4.1.1 Renforcement de la coordination à tous les niveaux	300 000
4.1.2 Organisation de la Campagne Nationale de lutte contre le sida déc 2023	80 000
4.1.3 Organisation de la Session du HCNLS	20 000
4.1.4 Prise en charge des Dépenses du Fonctionnement	233 010
4.1.5 Prise en charge des Salaires du Personnel	207 978
4.1.6 Prise en charge des frais de Location du Batiment	58 560
4.1.7 Prise en charge des Dépenses du Fonctionnement	978
4.2.1 Renforcement de la mise en place des outils de collecte et base de données à tous les niveaux	26 860
4.2.2 Réalisation des études sur la lutte contre le sida	50 000
4.2.3 Réalisation des missions de supervision d'audits et de controle	35 000
Total	2 536 747

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le Ministère de la promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille est chargé de la préparation et de la mise en oeuvre de la Politique Nationale du Genre, de la Famille, de Promotion et de Protection de l'Enfant.

À ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- l'élaboration et la mise en oeuvre des mesures devant assurer le bien-être de la femme, de la famille et de l'enfant ;
- la mise en oeuvre des différentes politiques du Département ;
- l'élaboration et la mise en oeuvre des actions visant à assurer la prise en charge des besoins spécifiques des femmes et des enfants ;
- la promotion des droits de la femme ;
- la promotion des droits de l'enfant et de la famille ;
- la participation des enfants ;
- la prise en compte des besoins spécifiques des femmes et des enfants dans les programmes et projets de développement.

I.2 Les contraintes et les défis

Dans le cadre de l'exécution de ses missions le Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la famille est confronté à quelques contraintes et défis qui sont :

I.2.1 Contraintes

- faible fonctionnement des mécanismes institutionnels de mise en oeuvre des politiques et programmes ;
- faible fonctionnalité des mécanismes de suivi cohérent des politiques et des stratégies ;
- faible appropriation des documents de politiques par les acteurs concernés ;
- insuffisance de la maîtrise des concepts (genre, enfant, famille et femme) par les acteurs;
- insuffisance de système d'information harmonisé et fonctionnel ;
- faible fonctionnalité des cadres de concertation ;
- insuffisance des ressources humaines qualifiées ;
- absence de plan de carrière ;
- insuffisance des ressources financières ;
- faible maîtrise des instruments de planification et de suivi-évaluation ;
- influence des pesanteurs socioculturelles et religieuses.

I.2.2 Défis

- adopter le Plan Décennal de Développement pour l'Autonomisation de la Femme, de l'Enfant et de la Famille (PDDAFFE) 2024-2033 ;
- garantir un leadership national sur le genre et sur l'épanouissement de l'enfant et de la famille ;
- renforcer le Système d'Information sur la Femme, l'Enfant et la Famille (SIFEF) ;
- créer le partenariat dynamique entre tous les acteurs au développement (Etat, Société civile et Partenaires techniques et financiers) ;
- renforcer le plan de communication et le plaidoyer en faveur du changement de comportement ;
- relire des textes de certaines structures ;
- renforcer l'équité genre ;
- renforcer les actions de l'institutionnalisation du genre ;
- capitaliser les acquis ;
- impulser le processus de décentralisation et de déconcentration ;
- mobiliser plus de ressources financières pour la mise en oeuvre des programmes.

I.3 La politique sectorielle

La vision de la politique sectorielle du département est : «contribuer à l'émergence du Mali à travers l'autonomisation de la femme, de l'enfant et de la famille, fondée sur l'égalité de chances et de droits pour la constitution d'un capital humain de qualité capable de participer efficacement à la création de richesses et à la gouvernance sociale, économique et politique du pays».

Pour ce faire, le Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille dispose de trois politiques nationales et d'une stratégie nationale de lutte contre les Violences Basées sur le Genre :

- la Politique Nationale Genre (PNG) vise à garantir l'épanouissement de toutes les femmes et de tous les hommes grâce au plein exercice de leurs droits égaux fondamentaux, à une citoyenneté active et participative et à l'accès équitable aux ressources, en vue de faire du Mali un pays émergent fort de sa croissance et fier de ses valeurs de justice, de paix, de solidarité et de cohésion sociale.

- la Politique Nationale de Promotion et de Protection de l'Enfant (PNPPE) vise une société démocratique qui garantit l'épanouissement de l'Enfant grâce à la jouissance et au plein exercice de ses droits et devoirs par une responsabilisation soutenue des parents, de la communauté, des collectivités et de l'Etat en vue de le préparer à une citoyenneté effective inspirée de nos valeurs socioculturelles. »

- la Politique Nationale de Promotion de la Famille (PNPF) vise une famille viable et autonome, attachée à nos valeurs socioculturelles positives, portée par nos valeurs spirituelles et respectueuses des institutions, des droits humains et de l'environnement ».

- la Stratégie Nationale de Lutte contre les Violences Basées sur le Genre (VBG) vise un Mali dans lequel les filles, les femmes, les garçons, les hommes adoptent des comportements et des attitudes favorables à l'abandon des VBG d'ici à 2030.

La mise en oeuvre de ces différentes politiques et stratégie seront en perspective poursuivie dans le Plan Décennal de Développement pour l'Autonomisation de la Femme, de l'Enfant et de la Famille (PDDAFFE) 2024-2033.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2019 - 2022

Indicateurs		Unité	2019	2020	2021	2022
1	Pourcentage de femmes aux postes électifs	%	25,64	25,64	19,30	25,65
2	Pourcentage de femmes aux postes nominatifs dans l'administration publique	%	13,96	13,60	16,40	17,56
3	Pourcentage de Femmes au chômage	%	6,70	5,90	10,85	23,90

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 4 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Administration Générale et Développement des Capacités Institutionnelles	2 540 322	2 677 008	2 463 526	2 679 205
Promotion de la Femme	2 662 651	3 121 339	2 953 580	3 117 481
Promotion de l'Enfant et de la Famille	1 473 028	1 422 099	1 542 451	1 691 737
Appui à l'Autonomisation de la Femme et à l'Epanouissement de l'Enfant	650 000	650 000	650 000	650 000
Total :	7 326 001	7 870 446	7 609 557	8 138 423

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	1 932 439	1 976 948	2 070 141	2 170 742
Biens et services	1 612 380	1 727 381	1 497 952	1 678 323
Transferts et subventions	1 675 021	1 635 956	1 701 666	1 795 127
Investissement	2 106 161	2 530 161	2 339 798	2 494 231
Total :	7 326 001	7 870 446	7 609 557	8 138 423

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.022 Administration Générale et Développement des Capacités Institutionnelles

Le Programme 1.022 : Administration Générale et Développement des Capacités Institutionnelles :

Responsable du Programme : Secrétaire Général :

a. Présentation stratégique du programme :

Le programme Administration Générale Développement des Capacités Institutionnelles est le programme de soutien aux autres programmes opérationnels du ministère. Il est essentiellement composé des structures transversales chargées entre autres d'appuyer les responsables des programmes du ministère dans la mise en œuvre de leurs actions. Le programme intervient dans les domaines ci-après :

- la coordination et pilotage des politiques nationales en matière de genre, enfant et famille ;
- la gestion financière;
- la décentralisation et la déconcentration des ressources au sein du département.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 1.022 est bâti autour de quatre objectifs spécifiques et de 09 indicateurs.

Objectif 1: Améliorer la planification, la coordination et le suivi-évaluation des politiques et programmes du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Taux d'exécution des activités du Plan de Travail Annuel (PTA) des quatre (4) programmes	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports de suivi des programmes (1 par trimestre).

Précision Méthodologique : (nombre d'activités réalisées des programmes/ nombre total d'activités prévues par les programmes) X 100.

1.2 Taux de mise en oeuvre des recommandations issues des instances statutaires des politiques et programmes	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : PV/CR de Session (SP-PNG, CNDIFE, FAFE).

Précision Méthodologique : (nombre de recommandations mises en œuvre en Année N/ nombre total de recommandations formulées en Année N-1) X 100.

1.3 Taux d'exécution des missions de suivi-évaluation des politiques et programmes	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport de mission de suivi évaluation (CABINET, SP-PNG, CNDIFE, FAFE)

Précision Méthodologique : (Nombre de missions effectuées / nombre total de missions prévues) X 100.

Objectif 2: Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Taux d'exécution du budget	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Compte administratif

Précision Méthodologique : (montant liquidé/ montant initial du budget) X 100.

2.2 Taux d'exécution du plan de passation des marchés	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : le rapport de suivi du plan de passation des marchés.

Précision Méthodologique : (Nombre de marchés exécutés / nombre total de marchés prévus) X 100.

2.3 Taux d'exécution du programme de formation	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport de formation

Précision Méthodologique : (Nombre de formations réalisées / nombre de formations prévues) X 100.

Objectif 3: Assurer une meilleure visibilité des actions menées par le département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
3.1 Taux d'exécution du plan de communication du PRODAFFE.	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : rapport des activités, bulletin semestriel d'information du CNDIFE.

Précision Méthodologique : (nombre d'activités de communication réalisées / nombre total d'activités prévues) X 100.

Objectif 4: Impulser le processus de la décentralisation et de la déconcentration au sein du Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
4.1 Taux de transfert des ressources financières aux collectivités conformément aux compétences transférées.	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Mandat de délégation

Précision Méthodologique : (montant des ressources transférées/ montant des ressources à transférées) X100.

4.2 Taux de satisfaction des cadres organiques au niveau déconcentré.	%	100	45	50	50
---	---	-----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport d'activité DRPF EF, SLPF EF et actes administratifs

Précision Méthodologique : (nombre d'agents existants / nombre total d'agents prévus) X 100.

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	725 320	755 005	776 961	814 720
Biens et services	833 788	880 789	646 361	726 010
Transferts et subventions	707 138	707 138	751 264	817 720
Investissement	274 076	334 076	288 940	320 755
Total :	2 540 322	2 677 008	2 463 526	2 679 205

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Coordination et pilotage de la politique du département	1 699 974	1 829 089	1 844 911	2 015 404
Gestion financière et matérielle	818 390	828 961	896 696	975 502
Processus de décentralisation et déconcentration	21 958	18 958	24 396	27 270
Total :	2 540 322	2 677 008	2 463 526	2 679 205

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	34	48	50	52
CATEGORIE B1	18	15	15	15
CATEGORIE B2	20	18	19	20
CATEGORIE C	9	9	9	9
AUTRES	23	41	43	45
Total :	104	131	136	141

Action 01 Coordination et pilotage de la politique du département

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	369 465	422 579	395 770	415 004
Biens et services	403 450	419 451	173 272	196 166
Transferts et subventions	670 000	670 000	711 200	774 151
Investissement	257 059	317 059	271 068	301 052
Total	1 699 974	1 829 089	1 551 310	1 686 373

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge des dépenses du personnel du CNDIFE et du CABINET	422 579
1.1.2 Approvisionnement en biens et services des structures de l'action	302 997
1.1.3 Suivi de l'institutionnalisation du genre.	5 000
1.1.4 Suivi de la mise en oeuvre de la PNG	15 000
1.1.5 Coordination des actions du FAFE	27 957
1.1.6 Fonds d'appui à l'autonomisation de la femme et à l'épanouissement de l'enfant	650 000
1.1.7 PPROJET CONSTRUCT° SIEGE DFM/ CADD/	300 000
1.2.1 Tenue des réunions statutaires et des cadres de concertation	7 000
1.2.2 Suivi de l'exécution des recommandations issues des concertations et des réunions statutaires de la PNG, du FAFE, CNDIFE	10 000
1.3.1 Tenue des missions de suivi-supervision	5 000
1.3.2 Tenue des évaluations des politiques et des programmes y compris études et recherches programmés.	9 000
1.3.3 Tenue de la revue annuelle pour la coordination et le suivi de la mise en oeuvre des politiques et programmes.	7 000
2.3.1 Formation du personnel du MPFEF.	31 328
3.1.1 Dissémination du PRODAFFE	3 000
3.1.2 Production et diffusion du bulletin d'information semestriel du département	4 000
3.1.3 Poursuite de l'opérationnalisation du système d'information SIFEF	2 500
3.1.4 Collecte de données et rapportage sur la situation de la femme, de l'enfant et de la famille	5 000
3.1.5 Production des documents (CNDIFE et SP-PNG)	7 728
3.1.6 Gestion du site web du département (site web et autres activités de communication).	4 000
3.1.7 Poursuite de la mise en œuvre du programme d'émergence des compétences féminines	5 000
3.1.8 Relecture des textes des structures du département.	5 000
Total	1 829 089

Action 02 Gestion financière et matérielle

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	355 855	332 426	381 191	399 716
Biens et services	411 173	445 173	454 986	509 570
Transferts et subventions	37 138	37 138	40 064	43 569
Investissement	14 224	14 224	14 939	16 470
Total	818 390	828 961	891 180	969 325

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Prise en charge des dépenses du personnel	332 426
2.1.2 Approvisionnement en biens et services des structures	481 535
2.1.3 Préparation et suivi d'exécution du budget	15 000
Total	828 961

Action 03 Processus de décentralisation et déconcentration

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Biens et services	19 165	16 165	18 103	20 274
Investissement	2 793	2 793	2 933	3 233
Total	21 958	18 958	21 036	23 507

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1 Approvisionnement de la CADD en biens et services.	10 958
4.1.2 Tenue des missions de suivi du plan gouvernemental du transfert de ressources et de compétences de l'État aux collectivités territoriales.	5 000
4.2.1 Évaluations des cadres organiques des services déconcentrés	3 000
Total	18 958

Le Programme : 2.059 Promotion de la Femme

Responsable du Programme : Conseillère Technique, chargé de la Promotion du Genre.

a. Présentation stratégique du programme :

Ce programme vise à améliorer le statut social, économique, juridique et politique de la femme. À cet effet, il est chargé de :

- améliorer le statut social, politique et économique ;
- promouvoir les droits sociaux, juridiques et politiques de la femme ;
- améliorer le cadre de concertation et de partenariat ;
- assurer la mise en oeuvre efficace et efficiente des projets et programmes genre au niveau central et déconcentré.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme.

Le cadre de performance du programme 2.059 est bâti autour de quatre objectifs spécifiques et de 12 indicateurs.

Objectif 1: Renforcer les mécanismes d'identification et de prise en charge holistique des cas de VBG					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Pourcentage de survivant(es) de VBG ayant bénéficié d'une prise en charge holistique.	%	97	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport national du PNVBG.					
Précision Méthodologique : (nombre de cas pris en charge / nombre de cas identifiés) X 100.					
1.2 Proportion des communautés qui organisent des déclarations publiques d'abandon des MGF/VBG.	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités,					
Précision Méthodologique : (Nombre de villages ayant abandonné à travers la signature de convention / Nombre de villages à couvrir par an) x 100 (soit 693 villages par an)					
Formule : (Nombre de villages ayant abandonné à travers la signature de conventions / nombre de villages à couvrir par an) x 100 (2100 villages soit 12 % des 12000 villages)					
1.3 Proportion des communautés qui organisent des déclarations publiques d'abandon sur le mariage d'enfants.	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport national PNVBG.					
Précision Méthodologique : (nombre de villages ayant abandonné le mariage d'enfants à travers la signature de convention / nombre de villages à couvrir par an) X 100 (495 villages par an).					
Formule :					
1.4 Pourcentage des réunions de concertation nationale du COVBG et ses démembrements pour l'abandon des VBG.	%	20	30	50	50
Moyen de Vérification : Rapport national PNVBG.					
Précision Méthodologique : (nombre de cadres de concertation tenus / nombre de cadres de concertation prévus par an) X 100 (301 réunions par an).					

Objectif 2: Assurer une représentation équitable des femmes et de leurs associations dans les instances chargées de prévenir, réguler et résoudre les conflits.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Taux de représentativité des femmes dans les organes de prévention et de résolution des conflits.	%	30	35	40	40

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (nombre de femmes représentées dans les organes de prévention et de résolution des conflits / nombre de femmes prévu) X 100.

2.2 Pourcentage de femmes formées dans la prévention et la gestion des conflits (APR, R1325).	%	60	100	100	100
---	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport de formation.

Précision Méthodologique : (nombre de femmes formées / nombre total prévu) X 100. (prévision 450 femmes à former pendant les 3 ans)

Objectif 3: Appuyer la promotion de l'entrepreneuriat féminin dans les zones rurales et urbaines

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
3.1 Taux de femmes formées dans les AGR et dans l'entrepreneuriat.	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : rapports de formation et d'activités.

Précision Méthodologique : (nombre de femmes formées dans les AGR / nombre de femmes prévues) X 100.

Formule :

3.2 Pourcentage d'organisations de femmes ayant bénéficié des Équipements et Infrastructures de production.	%	30	100	100	100
---	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : bordereau de livraison, PV de réception.

Précision Méthodologique : (nombre de femmes bénéficiaires / nombre de femmes prévues) X 100.

Formule :

3.3 Pourcentage de mission de suivi et de supervision des activités d'AGR et d'entrepreneuriat.	%	60	100	100	100
---	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités, rapport d'enquêtes.

Précision Méthodologique : (nombre de missions de suivi et supervision réalisées / nombre de missions de suivi et supervision prévues) X 100. (nombre de missions de suivi et supervision réalisées / nombre de missions de suivi et supervision prévues) X 100.

Objectif 4: Renforcer le leadership des femmes et leur représentativité dans les postes nominatifs et électifs.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
4.1 Taux de représentativité des femmes aux postes nominatifs.	%	30	30	40	40

Moyen de Vérification : Actes de nomination

Précision Méthodologique : (nombre de femmes nommées / nombre total de personnes nommées) X 100.

4.2 Taux de représentativité des femmes aux postes électifs.	%	30	30	30	30
--	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Résultats d'élections.

Précision Méthodologique : (nombre de femmes élues / nombre total d'élus) X 100.

Formule :

4.3 Proportion de cadres de concertation fonctionnels du Programme.	%	15	100	100	100
---	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Résultats d'élections.

Précision Méthodologique : (nombre de cadres de concertation fonctionnels du Programme / nombre de cadres de concertation) X 100.

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	915 626	942 314	980 934	1 028 602
Biens et services	390 080	388 080	422 331	471 909
Transferts et subventions	21 459	21 459	23 149	25 174
Investissement	1 335 486	1 769 486	1 527 166	1 591 796
Total :	2 662 651	3 121 339	2 953 580	3 117 481

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Amélioration des conditions de la femme	2 375 768	2 847 523	2 737 606	2 869 273
Formation et Education de la Femme	286 883	273 816	313 017	345 752
Total :	2 662 651	3 121 339	2 953 580	3 117 481

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	73	81	85	89
CATEGORIE B1	21	18	18	18
CATEGORIE B2	31	26	26	26
CATEGORIE C	10	10	10	10
AUTRES	38	36	36	36
Total :	173	171	175	179

Action 01 Amélioration des conditions de la femme

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	877 304	908 059	939 884	985 557
Biens et services	268 971	275 971	297 030	331 830
Transferts et subventions	21 459	21 459	23 149	25 174
Investissement	1 208 034	1 642 034	1 392 855	1 442 802
Total	2 375 768	2 847 523	2 652 918	2 785 363

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du salaire et accessoires du personnel	908 059
1.1.2 Acquisition de biens et services au profit des services et des femmes	231 664
1.1.3 Organisation de sessions de formation pour la réinsertion des survivantes de VBG	2 000
1.1.4 Voyages d'étude et d'échanges	10 000
1.1.5 Prise en charge holistique des victimes de VBG	2 000
1.1.6 Vulgarisation /dissémination des textes : la Loi n° 2015-052 du 18 décembre 2015, APR, R1325, 2030, 2063, CEDEF, Protocole de Maputo, OHADA, Stratégie Nationale pour l'abandon des VBG, Avant-projet de loi VBG etc.	3 000
1.1.7 Réalisations d'activités d'Information et Éducation, de Communication pour le Changement de Comportement, de plaidoyer et de communication en faveur des droits et pour la promotion de la femme	3 200
1.2.1 Organisation des rencontres d'échanges d'expériences inter villages pour discuter des initiatives d'abandon des pratiques néfastes et des VBG	2 000
1.2.2 Vulgarisation des argumentaires religieux sur les MGF/VBG et sur le mariage d'enfants par les leaders religieux dans toutes les régions et le District de Bamako.	2 000
1.2.3 Renforcement des consensus de 153 508 Leaders (Traditionnels, religieux, communautaires) et les membres des comités de veille pour les déclarations d'abandon de VBG.	2 000
1.3.1 Organisation des rencontres d'échanges d'expériences inter villages pour discuter des initiatives d'abandon des mariages d'enfants.	3 200
1.3.2 Organisation des campagnes d'informations et de sensibilisation de masse au niveau local (Émission interactive de qualité dans les médias, cinéma numérique ambulante, théâtre forum, caravanes, festival, animation grand public etc.).	3 200
1.3.3 Organisation des campagnes de masculinité et féminité positive, protectrice de femmes et de filles contre les VBG par des hommes modèles "Hommes Yélén, Hommes lumières".	2 000
1.4.1 Organisation des réunions des cadres de concertations du COVBG et démembrements	2 000
1.4.2 Organisation des événements spéciaux (6 Février et 25 Novembre)	2 000
2.1.1 Information et sensibilisation des femmes sur la paix et la cohésion sociale	2 000
2.1.2 Information et sensibilisation des femmes et hommes sur la R 1325	3 200
2.2.1 Formation des femmes leaders sur l'accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger	2 000
2.2.2 Formation des leaders femmes communautaires sur la R 1325.	2 000
3.1.5 Appui à l'Autonomisation des Femmes dans les filières agro sylvo pastorales Karité	1 127 000
3.1.6 Programme National Appui Femmes Opératrices économiques	100 000
3.1.7 Projet appui promotion de la femme rurale	100 000
3.2.1 Octroi d'équipements et de matériels de productions aux organisations et aux groupements de femmes rurales	100 000
3.2.2 Appui Diversification, Valorisation (filiales porteuses)	100 000
3.3.1 Suivi-évaluation des femmes formées et équipées	8 000
4.1.1 Multiplication et vulgarisation de la loi 2015-052 niveau national, régional et local.	3 000
4.1.2 Renforcement de capacités des femmes sur leurs droits et leurs responsabilités en leadership féminin.	5 000
4.1.3 Appui à l'Organisation Panafricaine des Femmes	100 000
4.2.1 Organisation des campagnes d'informations et de sensibilisation à travers les médias pour inciter les femmes à se porter candidates aux postes électifs.	5 000
4.2.2 Renforcement des capacités techniques des femmes dans le processus électoral.	5 000
4.3.1 Tenue des cadres de concertation du Programme.	7 000
Total	2 847 523

Action 02 Formation et Education de la Femme

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	38 322	34 255	41 050	43 045
Biens et services	121 109	112 109	125 301	140 079
Investissement	127 452	127 452	134 311	148 994
Total	286 883	273 816	300 662	332 118

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Approvisionnement en biens et services des maisons de la femme et de l'enfant et le CAK	122 261
3.1.2 Formation en coupe et couture, teinture, coiffure, saponification, perlages, Agro - sylvo pastorale, Coiffure esthétiques, broderie africaine et chinoise, le henné etc.	10 000
3.1.3 Projet : Équipement des Maisons de la Femme de l'enfant et de la famille	100 000
3.1.4 Formation en coupe et couture, hôtellerie, house-keeping	7 300
3.1.8 Prise en charge du salaire et accessoires du personnel du CAK	34 255
Total	273 816

Le Programme : 2.060 Promotion de l'Enfant et de la Famille

Responsable du Programme : Conseiller Technique chargé des questions de l'Enfant et de la famille.

a. Présentation stratégique du programme :

Ce programme vise à promouvoir la protection, le développement, la participation de l'Enfant et le bien-être de la famille.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 2.060 est bâti autour de quatre objectifs spécifiques et de 15 indicateurs.

Objectif 1: Créer un environnement juridique et institutionnel favorable au plein épanouissement et au développement harmonieux de l'enfant

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Pourcentage de documents soumis à l'adoption dans le domaine de la protection des droits de l'enfant et de la promotion de la famille.	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports d'activités.					
Précision Méthodologique : (nombre de documents soumis à l'adoption/ nombre de documents élaborés) X 100.					
1.2 Pourcentage de cadres de concertation fonctionnels pour la protection de l'enfance.	%	60	70	100	100
Moyen de Vérification : PV/compte rendu des réunions.					
Précision Méthodologique : (nombre de cadres de concertation ayant tenu leurs réunions statutaires / nombre total de cadres existants) X 100.					
1.3 Taux de couverture géographique des missions de suivi/supervision.	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports de mission de supervision.					
Précision Méthodologique : (nombre de régions et de District couverts par les missions de supervision / nombre total des régions et de District) X 100.					

Objectif 2: Renforcer les connaissances sur les droits et devoirs des enfants et la lutte contre les pratiques traditionnelles néfastes

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Pourcentage des enfants victimes de VAEN y compris ceux en situation d'urgence pris en charge	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités.

Précision Méthodologique : (nombre d'enfants pris en charge / nombre total d'enfants de 12 à 18 ans) X 100.

2.2 Part des filles victimes de VAEN y compris celles en situation d'urgence prises en charge.	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités.

Précision Méthodologique : (nombre de filles prises en charge / nombre total d'enfants de 12 à 18 ans) X 100.

2.3 Pourcentage de personnes (hommes, femmes, filles, garçons) formés sur les droits et devoirs des enfants	nombre	100	100	100	100
---	--------	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités.

Précision Méthodologique : (nombre de personnes formés / nombre total de personnes à former) X 100 (prévision de 50 000 personnes à former).

2.4 Nombre d'études réalisées	nombre	1	2	2	2
-------------------------------	--------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapports d'activités.

Précision Méthodologique : Dénombrement.

Objectif 3: Promouvoir des activités de loisirs, artistiques et socioculturelles en faveur des enfants et leur participation

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
3.1 Pourcentage d'enfants de 12-17 ans formés en technique de plaidoyer, de communication et sur les enjeux du développement.	nombre	8	15	15	15

Moyen de Vérification : Rapports d'activités.

Précision Méthodologique : (nombre d'enfants formés / nombre d'enfants à former) X 100.

3.2 Pourcentage d'enfants de 12-17 ans ayant pris part aux activités socioéducatives.	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités.

Précision Méthodologique : (nombre d'enfants ayant pris part aux activités socioéducatives / nombre total d'enfants prévus) X 100.

3.3 Part des filles renforcées sur les questions de citoyenneté.		-	100	100	100
--	--	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports de formation.

Précision Méthodologique : (nombre de filles renforcées / nombre total d'enfants prévus) X 100.

3.4 Part des garçons renforcés sur les questions de citoyenneté.		-	100	100	100
--	--	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports de formation.

Précision Méthodologique : (nombre de garçons renforcés / nombre total d'enfants prévus) X 100 (préciser le nombre d'enfants).

Objectif 4: Renforcer la fonction socialisante de la famille

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
4.1 Pourcentage d'adolescents (15 -19 ans) informés et sensibilisés sur la santé de la reproduction et la	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités.

Précision Méthodologique : (nombre d'adolescents informés et sensibilisés / l'effectif total de la tranche 15-19 ans).

4.2 Nombre de filles de 0 à 17 ans victimes de VAEN identifiées et prises en charge dans les centres d'accueil.	nombre	350	350	350	350
---	--------	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la DNPEF.

Précision Méthodologique : Dénombrement.

4.3 Nombre de garçons de 0 à 17 ans victimes de VAEN identifiés et pris en charge dans les centres d'accueil	nombre	400	400	400	400
--	--------	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la DNPEF.

Précision Méthodologique : Dénombrement.

4.4 Pourcentage d'enfants de 0 à 17 ans abandonnés et adoptés	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la DNPEF.

Précision Méthodologique : (nombre d'enfants adoptés / nombre total d'enfants abandonnés) X 100.

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	291 493	279 629	312 246	327 420
Biens et services	388 512	458 512	429 260	480 404
Transferts et subventions	296 424	257 359	277 253	302 233
Investissement	496 599	426 599	523 692	581 680
Total :	1 473 028	1 422 099	1 542 451	1 691 737

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Promotion des droits de l'enfant et de la famille	1 037 604	1 045 740	1 125 227	1 233 169
Participation des Enfants	435 424	376 359	465 976	511 767
Total :	1 473 028	1 422 099	1 542 451	1 691 737

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	35	32	33	34
CATEGORIE B1	10	7	7	7
CATEGORIE B2	8	11	11	11
CATEGORIE C	4	4	4	4
AUTRES	23	20	20	20
Total :	80	74	75	76

Action 01 Promotion des droits de l'enfant et de la famille

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	291 493	279 629	312 246	327 420
Biens et services	388 512	458 512	429 260	480 404
Investissement	317 599	307 599	334 969	372 146
Total	997 604	1 045 740	1 076 475	1 179 970

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du salaire et accessoires du salaire.	279 629
1.1.2 Approvisionnement en bien et services des structures de coordinations de l'enfant et de la famille (comité interministériel, comité paritaire, Conseil National de la famille) et de la DNPEF.	59 999
1.1.3 Élaboration et soumission des projets de textes (la loi sur la protection de l'enfant, des textes de CAFEF, les textes du CAPF, les textes du Parlement des enfants, le texte de création du conseil national de la famille).	5 000
1.1.4 Célébration des journées dédiées à l'enfant et à la famille (15 mai, 16 juin, 11 octobre et 20 novembre)	5 000
1.1.5 Organisation des sessions de plaidoyer en faveur de la relecture des textes (CAPF, Parlement des enfants et des structures éducatives de protection des enfants) et de l'adoption du projet de loi sur la protection des enfants et de la famille (comité)	3 000
1.2.1 Tenue régulière des réunions statutaires de cadre de concertation.	1 200
1.2.2 Appui à la formation des acteurs du cadre de concertation	2 000
1.2.3 Organisation de deux (02) voyages d'études sur la protection de l'enfant	10 000
1.3.1 Réalisation de deux (02) missions de suivi/supervisions.	4 000
1.3.2 Suivi des accords de coopération bilatéraux et multilatéraux entre le Mali et les pays voisins sur la protection de l'enfant	5 000
2.1.1 Prise en charge des enfants de 12 à 18 ans victimes de VAEN.	8 500
2.1.2 Prise en charge de l'encadrement scolaire des enfants.	5 820
2.3.1 Formation des acteurs et personnes cibles (hommes, femmes, filles, garçons) sur les droits et devoirs des enfants.	4 000
2.4.1 Projet : Lutte contre Abandon des Enfants	150 000
2.4.2 Réalisation d'une étude sur la participation des enfants (filles garçon)	2 000
4.1.1 Organisation d'une session de formation des adolescents sur la santé de la reproduction, planification familiale et pratiques néfastes.	3 000
4.1.2 Organisation d'une session de formation sur l'éducation à la parentalité	3 000
4.2.1 Appui à la recherche et à la réunification familiale des enfants du CAPF	3 000
4.2.2 Prise en charge des salaires des nounous	100 000
4.2.3 Prise en charge alimentaire, vestimentaire, sanitaire	2 000
4.2.4 Approvisionnement en biens et services du CAPF	230 592
4.2.5 Projet : Construction/Équipement Pouponnière	150 000
4.3.1 Couverture des frais administratifs et sociaux pour la constitution des dossiers des enfants (filles et garçons) en situation difficiles	6 000
4.4.1 Organisation des campagnes d'information et sensibilisation	3 000
Total	1 045 740

Action 02 Participation des Enfants

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Transferts et subventions	256 424	257 359	277 253	302 233
Investissement	179 000	119 000	188 723	209 534
Total	435 424	376 359	465 976	511 767

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Prise en charge des dépenses du personnel	109 099
3.1.2 Approvisionnement en biens et services de la cité des enfants.	134 260
3.1.3 Organisation des ateliers de formation des enfants sur les compétences de la vie courante	6 000
3.1.4 Organisation des journées commémoratives dédiées aux enfants (organisation d'un concours de poésie lors de la journée de l'enfant soldat, fête des mères, dépôt de gerbes de fleurs et activités artistiques et culturelles dans le cadre du 16 juin, IEC dans le cadre du 11 octobre)	5 000
3.2.1 Organisation des collectivités éducatives en faveur des enfants (filles et garçon)	6 000
3.2.2 Organisation de la semaine de loisirs de l'enfance de Bamako (SELEBA).	7 000
3.2.3 Organisation de la semaine sportive du District de Bamako	5 000
3.3.1 Organisation des journées thématiques	4 000
3.4.1 Aménagement Espace de loisirs de la Cité des Enfants	100 000
Total	376 359

Le Programme : 3.003 Appui à l'Autonomisation de la Femme et à l'Epanouissement de l'Enfant

Responsable du Programme : Secrétaire Général du MPFEF :

a. Présentation stratégique du programme :

Ce programme vise à contribuer à l'autonomisation de la femme et à l'épanouissement de l'enfant à travers :

1. Accroissement du potentiel économique des femmes ;
2. Contribution au développement du leadership féminin ;
3. Contribution à l'épanouissement de l'enfant ;
4. Suivi-évaluation des activités du PAAFE.

b. Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Les objectifs spécifiques du PAAFE sont :

- Contribuer au développement de l'entreprenariat féminin au Mali pour consolider la participation des femmes au développement ;
- Contribuer à l'amélioration du rendement et la productivité du travail des femmes rurales dans les secteurs productifs ;
- Appuyer et conseiller les femmes entrepreneures pour l'accès aux financements des institutions financières ;
- Renforcer les capacités organisationnelles et de gestion des femmes à travers les formations techniques et professionnelles dans les centres d'autopromotion, les maisons de la femme et de l'enfant ou tout autre endroit adapté ;
- Renforcer les capacités des femmes en leadership féminin et à la participation politique dans la gouvernance au Mali ;
- Contribuer à l'épanouissement de l'enfant en menant des activités de réinsertion socioéconomique des enfants en situation difficile ;
- Planifier et mettre oeuvre les activités de suivi-évaluation du PAAFE ;
- Mettre en oeuvre les activités de communication pour la visibilité PAAFE.

Objectif 1: Accroître le potentiel économique des femmes

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Pourcentage d'organisations féminines équipées en matériels de production.	%	80	75	80	85

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la CT-FAFE, rapports d'activités des partenaires de mise en oeuvre du FAFE, justificatifs des acquisitions des matériels et équipements de production.

Précision Méthodologique : (nombre des organisations féminines équipées / nombre d'organisations féminines demandeurs) X 100.

1.2 Pourcentage de projets générateurs de revenus financés par le FAFE à travers les structures (Banques et SFD) partenaires.	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport de dépouillement et de validation, rapports d'activités et situations des financements provenant des banques et Systèmes Financiers Décentralisés partenaires de mise en oeuvre du FAFE

Précision Méthodologique : (Nombre de plans d'affaires d'AGR/PME/PMI financés / nombre total de plans d'affaires d'AGR/PME/PMI reçus) x 100

1.3 Nombre d'AGR/PME/PMI, d'organisations de groupements de femmes et d'usagers accompagnés (appui-conseil).	Nombre	3000	2200	2420	2420
--	--------	------	------	------	------

Moyen de Vérification : Rapports d'activités de la CT-FAFE, rapports d'activités des partenaires de mise en œuvre du FAFE, situation des demandes d'appui, de plans d'affaires d'AGR/PME/PMI accompagnés, situation des usagers de la CT-FAFE accompagnés.

Précision Méthodologique : Dénombrement.

Objectif 2: Contribuer au développement du leadership des femmes dans la vie publique, économique et politique

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Nombre de femmes dont les capacités ont été renforcés.	Nombre	2000	4400	4840	4840

Moyen de Vérification : Rapports de formation, rapport suivi/évaluation, rapports d'activités de la CT-FAFE, rapports d'activités des partenaires de mise en oeuvre du FAFE, justificatifs des activités de renforcement de capacité effectués.

Précision Méthodologique : Dénombrement.

2.2 Nombre de foires auxquelles les femmes ont participé.	Nombre	2	3	3	3
---	--------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la CT-FAFE, rapport de suivi/évaluation, rapports de participations aux activités commerciales et promotionnelles.

Précision Méthodologique : Dénombrement.

2.3 Nombre d'emplois créés pour les femmes.	Nombre	400	1000	1000	1000
---	--------	-----	------	------	------

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la CT-FAFE, rapport d'activités des partenaires de mise en œuvre du FAFE.

Précision Méthodologique : Dénombrement.

2.4 Nombres d'emplois créés pour les filles.	Nombre	10	10	10	10
--	--------	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la CT-FAFE, rapport d'activités des partenaires de mise en œuvre du FAFE.

Précision Méthodologique : Dénombrement.

Objectif 3: Contribuer à l'épanouissement de l'enfant

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
3.1 Nombre d'enfants des groupements et des structures en situation difficile accompagnés en vue de leur réinsertion Sociale.	Nombre	100	1210	1330	1330

Moyen de Vérification : Rapports de suivi/évaluation, rapport d'activités de la CT-FAFE, rapports d'activités des partenaires de mise en oeuvre du FAFE, justificatifs des activités d'accompagnement effectués.

Précision Méthodologique : Dénombrement.

3.2 Nombre d'enfants encadrés (apprentissage, scolarisation) filles.	Nombre	120	140	150	150
--	--------	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités de la CT-FAFE et des partenaires de mise en œuvre du FAFE, justificatifs des activités d'encadrement effectuées.

Précision Méthodologique : Dénombrement.

3.3 Nombre d'enfants encadrés (apprentissage, scolarisation) garçons.	%	80	100	110	110
---	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités de la CT-FAFE et des partenaires de mise en œuvre du FAFE, justificatifs des activités d'encadrement effectuées.

Précision Méthodologique : Dénombrement.

Formule :

Objectif 4: Assurer le suivi-évaluation des activités du PAAFE

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
4.1 Pourcentage d'actions financées et suivies par le FAFE.	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports de missions de suivi.

Précision Méthodologique : (nombre de missions de suivi réalisées / nombre total de missions de suivi prévues) X 100.

4.2 Pourcentage des bénéficiaires supervisés par le FAFE.	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports de missions de supervision.

Précision Méthodologique : (nombre de missions de supervision réalisées / nombre total de missions de supervision prévues) X 100.

4.3 Pourcentage de partenaires de mise en oeuvre évalué.	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports de missions d'évaluation.

Précision Méthodologique : (nombre de missions d'évaluation réalisées / nombre total de missions d'évaluation prévues) X 100.

4.4 Taux de mise en oeuvre des activités de communication pour une meilleure visibilité du FAFE.	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités de la CT-FAFE et des partenaires de mise en oeuvre du FAFE, justificatifs des activités de communication.

Précision Méthodologique : (nombre d'activités de communication exécutées / nombre total d'activités de communication prévues) X 100.

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Transferts et subventions	650 000	650 000	650 000	650 000
Total :	650 000	650 000	650 000	650 000

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Autonomisation de la femme et épanouissement de l'enfant	650 000	650 000	650 000	650 000
Total :	650 000	650 000	650 000	650 000

Action 01 Autonomisation de la femme et épanouissement de l'enfant
Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Transferts et subventions	650 000	650 000	650 000	650 000
Total	650 000	650 000	650 000	650 000

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Acquisition de biens et services	20 000
1.1.2 Dépouillement des demandes d'appui en matériels et équipements de production	2 500
1.1.3 Dotation des organisations féminines en matériels et équipements de production	50 000
1.2.1 Organisation des appels à manifestation d'intérêts, appels à proposition de plans d'affaires ou de demandes d'appui	500
1.2.2 Dépouillement des propositions de manifestation d'intérêts, de plans d'affaires ou de demandes d'appui soumis	15 000
1.2.3 Tenue des réunions de cadrage et de validation et des réunions du Comité de pilotage	15 000
1.2.4 Financement des plans d'affaires d'AGR/PME/PMI	150 000
1.2.5 Organisation de table ronde pour la mobilisation des ressources additionnelles auprès des PTF	2 000
1.2.6 Participation à la mise en oeuvre des activités avec les partenaires	90 000
1.3.1 Accompagnement des organisations, des groupements de femmes et d'usagers(appui-conseil)	10 000
2.1.1 Renforcement des capacités des cibles du FAFE.	75 000
2.1.2 Renforcement des capacités du personnel de la CT-FAFE.	20 000
2.2.1 Appui technique et financier à la participation des organisations aux activités commerciales et promotionnelles.	10 000
2.2.2 Suivi de sactivités commerciales et promotionnelles.	10 000
2.3.1 Accompagnement à la création d'emploispour les promotrices d'AGR/PME/PMI.	30 000
2.4.1 Accompagnement à l'apprentissage de métiers et à la creation d'emplois pour les filles.	10 000
3.1.1 Accompagnement d'enfants, de regroupements et de structures dans le cadre de la réinsertion socioéconomique des enfants en situation difficile.	75 000
3.2.1 Appui à l'encadrement des filles en situation difficile.	10 000
3.3.1 Appui à l'encadrement des garçons en situation difficile.	10 000
4.1.1 Tenue des missions de suivi des actions financées par le FAFE.	10 000
4.1.2 Mise en place d'un sous-système d'informationet de gestion du FAFE.	5 000
4.2.1 Tenue des missions de supervision des bénéficiaires	7 500
4.3.1 Tenue des missions d'évaluation des partenaires de mise en oeuvre	5 000
4.4.1 Mise en oeuvre des activités de communication pour une meilleure visibilité du FAFE.	17 500
Total	650 000

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2024	2023	2024	2025	2026
1.022	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	PROJET CONSTRUCT° SIEGE DFM/ CADD/ CELL BVG & GENRE/ PI	1 275 000	240 000	300 000	253 152	281 302
Total :		1 275 000	240 000	300 000	253 152	281 302

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2024	2023	2024	2025	2026
2.059	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	PROGRAM. NATIONAL APPUI FEMMES OPERATRICES ECONOMI	100 000	100 000	100 000	105 480	117 208
	APPUI VALORISATION FILIERES PORTEUSES	100 000	100 000	100 000	105 440	117 153
	APPUI ORGANISATION PANAFRICAINE DES FEMMES	100 000	100 000	100 000	105 480	117 208
	EQUIPEMENT MAISONS DES FEMMES ET ENFANTS	100 000	100 000	100 000	105 480	117 208
	APPUI AUTONOMISATION FEMMES FILIERS AGRO-SYLVO-PAST	100 000	100 000	100 000	105 480	117 208
	PROJET APPUI PROMOTION FEMMES RURALES	100 000	100 000	100 000	105 480	117 208
Total :		600 000	600 000	600 000	632 840	703 193

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2024	2023	2024	2025	2026
2.060	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	LUTTE CONTRE ABANDON ENFANTS	150 000	150 000	150 000	158 220	175 813
	CONSTRUCTION / EQUIPEMENT POUPONNIERE BAMAKO	150 000	160 000	150 000	168 768	187 534
	AMENAGEMENT ESPACE LOISIRS CITE DES ENFANTS	100 000	160 000	100 000	168 768	187 534
Total :		400 000	470 000	400 000	495 756	550 881

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le ministre des Transports et des Infrastructures prépare et met en œuvre la politique nationale en matière de Transports, de développement des Infrastructures et d'Équipement de Transport.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- la définition et la mise en œuvre d'une politique de développement des transports ;
- la réglementation et le contrôle des transports routiers ;
- l'organisation et la modernisation des modes et systèmes de transport et de leur gestion ;
- la lutte contre l'insécurité routière dans toutes ses formes en collaboration avec le ministre chargé de la Sécurité ;
- le développement de la météorologie et de ses différentes applications ;
- l'amélioration de la mobilité urbaine ;
- la promotion du transport en commun en milieu urbain ;
- la recherche et l'expérimentation dans le domaine des Travaux publics ;
- la conception et la construction des ouvrages d'art, des rails, des aérodromes, des ports fluviaux et des équipements d'intérêt national ;
- la conception, la construction et l'entretien des infrastructures routières d'intérêt national ;
- le suivi de l'acquisition du matériel roulant et des équipements lourds;
- l'élaboration et le contrôle de l'application des règles dans les domaines de la topographie et de la cartographie;
- l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de la politique nationale d'information géographique.

I.2 Les contraintes et les défis

I.2.1 Contraintes

Les principales contraintes liées au sous-secteur des infrastructures de transport routier sont :

L'opérationnalisation de la décentralisation dans le secteur routier ;

l'insuffisance de textes pour la recherche et l'expérimentation dans le domaine des BTP ;

l'insuffisance de la cartographie à grande échelle.l'insuffisance et l'inadéquation des ressources humaines qualifiées ;

l'insuffisance des ressources allouées à la construction ou réhabilitation des routes ;

l'insuffisance des ressources affectées à l'entretien routier qui ne couvrent que moins de 50% des besoins actuels d'entretien courant du réseau routier et le manque de ressources pour financer l'entretien périodique ;

l'insuffisance du contrôle et de la pénalisation des surcharges constituant des facteurs de dégradations précoces des routes ;

le manque d'outils adéquats de planification des projets routiers ;

l'occupation anarchique des emprises des routes ;

l'insuffisance des moyens alloués aux unités déconcentrées pour le suivi du réseau routier ;

l'inadéquation du mode d'exécution des travaux d'urgence et travaux exceptionnels avec les procédures de passation de marchés publics en vigueur ;

l'insuffisance de la cartographie à grande échelle.

l'insuffisance et la vétusté des locaux abritant le personnel de la DGT (aussi bien au niveau central qu'au niveau régional et subrégional) ;

le mauvais état et l'inadéquation des équipements et moyens de transport routier, ferroviaire et fluvial ;

l'insuffisance des moyens de collecte (faible densité du réseau de stations météorologiques) et de transmission des données en temps réel par rapport aux exigences pour la performance des prévisions météorologiques et la satisfaction des besoins des usagers.

I.2.2 Défis

Quelques défis sont cités ici :

la responsabilisation des collectivités locales vis-à-vis de leurs attributions, conformément à la politique de décentralisation ;

- l'amélioration de la gouvernance dans le secteur ;
- l'accès aux financements innovants pour le développement et la maintenance des infrastructures et équipements routiers, face à la rareté des ressources conventionnelles ;
- l'application effective du Règlement 14 de l'UEMOA relatif à la lutte contre les surcharges routières ;
- la sécurisation des emprises routières conformément aux dispositions du Décret N°2015-0890/P-RM du 31 décembre 2015 fixant les emprises et les caractéristiques techniques minimales des différentes catégories des routes ;
- la disponibilité des informations géographiques à un coût optimal ;
- la sécurisation des emprises routières conformément aux dispositions du Décret N°2015-0890/P-RM du 31 décembre 2015 fixant les emprises et les caractéristiques techniques minimales des différentes catégories des routes ;
- la réglementation de la recherche et l'expérimentation dans le domaine des BTP ;
- la maîtrise des effectifs et des profils du personnel de la DGT ;
- la construction et réhabilitation de locaux de la DGT et de ses structures régionales et subrégionales ;
- l'extension et la modernisation du réseau météorologique ;
- le renforcement des capacités de stockage des entrepôts et la construction des parkings ;
- la modernisation et la sécurisation des documents de transports.

1.3 La politique sectorielle

Le Document de la Politique Nationale des Transports, des Infrastructures de Transport et du Désenclavement (PNTITD) a été adopté en Conseil des ministres le 28 octobre 2015. La présente politique a été élaborée de façon participative avec l'appui constant des Partenaires Techniques et Financiers et sur la base d'une vision partagée. Elle constitue une opportunité pour booster et orienter véritablement les activités du secteur jusqu'à l'horizon 2034. L'objectif général de la Politique Nationale des Transports, des Infrastructures de Transport et du Désenclavement (PNTITD) est de contribuer à la croissance économique par le désenclavement intérieur et extérieur, de créer un environnement juridique et institutionnel propice aux investissements et à une gestion performante du secteur des transports, d'assurer une articulation entre les différentes politiques et stratégies d'intervention et contribuer :

1. au renforcement de la capacité institutionnelle et humaine de l'administration et des autres acteurs par la formation, le développement de la recherche, la modernisation des outils de travail et le recrutement des jeunes ;
2. à l'entretien, la réhabilitation des équipements et infrastructures existants ;
3. à la poursuite du désenclavement intérieur et extérieur par la construction de nouvelles infrastructures de qualité et changement des caractéristiques techniques ;
4. au développement et la promotion du transport rural ;
5. au renforcement du mécanisme de financement de l'entretien routier ;
6. au développement du transport multimodal et l'amélioration de la performance des activités de transport ;
7. à la promotion de la sécurité et de la sûreté des transports ;
8. à la promotion de l'utilisation des TIC au niveau du secteur des routes.

1.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Afin d'illustrer l'évolution de la politique sectorielle, le tableau suivant donne les principaux indicateurs du secteur des infrastructures et de l'équipement.

Tableau 1 : quelques indicateurs de 2017-2020.

1.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses :

Le Ministère des Transports et des Infrastructures comprend quatre programmes :

1. Administration Générale ;
2. Construction et entretien des routes et développement de la Cartographie et de la Topographie ;

3. Développement et sécurisation des transports;

4. et Développement des transports et transit des marchandises maliennes dans les ports.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2019 - 2022

Indicateurs		Unité	2019	2020	2021	2022
1	Longueur de routes bitumées construites	km	223,80	149,3	79,33	40,4
2	Longueur de routes bitumées entretenues	km	5462	5373	5801	5835
3	Longueur de routes bitumées en bon état	km	2140	2418	2247	2643
4	Longueur de routes en terres entretenues	km	4464	8166	8024	5039
5	Longueur de pistes construites ou réhabilitées	km	157	394	231	96
6	Accidents de la circulation	nombre	8935	9299	10614	8189
7	Délai moyen d'acheminement des marchandises (transport routier)	jours	4	4	4	7
8	Délai moyen d'acheminement des marchandises (transport ferroviaire)	jours	-	-	-	-
9	Passagers transportés arrivés, départs et transit (aérien)	nombre	919156	725264	818739	77881
10	Taux de variation de la pluviométrie	%	20	34	17,3	0
11	Passagers transportés par voie fluviale	nombre	13404	11001	10350	11190

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 4 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Administration Générale	2 420 020	2 328 416	2 321 651	2 453 570
Construction et entretien des routes, Développement de la cartographie et de la topographie	76 884 900	72 879 701	73 693 717	79 111 465
Développement et sécurisation des transports	6 495 521	5 534 434	6 933 082	7 570 307
Développement des transports et transit des marchandises maliennes dans les ports	7 759 365	8 683 507	8 382 680	8 657 401
Total :	93 559 806	89 426 058	91 331 130	97 792 743

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	5 436 734	5 622 743	6 077 034	6 330 862
Biens et services	4 937 151	5 003 334	5 129 089	5 354 846
Transferts et subventions	2 303 434	2 674 631	2 487 821	2 650 720
Investissement	80 882 487	76 125 350	77 637 186	83 456 315
Total :	93 559 806	89 426 058	91 331 130	97 792 743

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.024 Administration Générale

Responsable du Programme : le Secrétaire Général du Ministère des Infrastructures et de l'Equipement

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme s'occupe de :

- la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du département ;
- la gestion des ressources matérielles et financières ;
- la gestion des ressources humaines;
- le suivi de la mise en oeuvre du processus de décentralisation et de déconcentration au sein du ministère.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 1.024 est bâti autour de six objectifs spécifiques et six (06) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs (i) à la mise en oeuvre des politiques sectorielles;

(ii) à la gestion efficace des ressources humaines ; (iii) la gestion de ressources matérielles et financières ; (iv) au contrôle et à l'assistance des services publics ; (v) à la décentralisation et de déconcentration au sein du département.

Le détail des objectifs ainsi que des indicateurs qui leur sont associés est donné dans le tableau ci-dessous.

Objectif 1: Coordonner et assurer le suivi de la mise en oeuvre des politiques sectorielles du département.					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Taux de réalisation des activités du Département	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités du département

Précision Méthodologique : (activités réalisées/ activités programmées)x100

Objectif 2: Assurer la gestion efficace des ressources matérielles et financières.					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Taux d'exécution du budget du département	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activité de la DFM, Compte Administratif

Précision Méthodologique : (Crédits liquides/Crédits notifiés) x100

Objectif 3: Assurer la gestion efficace des ressources humaines.					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
3.1 Taux de mise en oeuvre du programme de formation du département	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activité de la DRH

Précision Méthodologique : (Nombre d'acteurs formés / Nombre d'acteurs programmés) x 100

3.2 Taux de réalisation du programme de formation des acteurs du secteur publics et privé	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activité de l'INFP/BTP

Précision Méthodologique : (Nombre d'acteurs formés/Nombre d'acteurs programmés)x100

Objectif 4: Contrôler et assister la gestion des services et des deniers publics.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
4.1 Pourcentage des services du département ayant reçu une mission de contrôle	%	150	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activité d'inspection

Précision Méthodologique : (Nombre de service contrôlés/Nombre de services programmés)x100

Objectif 5: Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration au sein du département.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
5.1 Taux de réalisation des activités dans le cadre du plan de transfert des compétences aux Collectivités Territoriales	%	98,78	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la CADD

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/Nombre d'activités programmées)x100

Objectif 6: Améliorer le système de planification et de production de l'information statistique.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
6.1 Taux de réalisation des activités de la CPS	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la CPS

Précision Méthodologique : (Activités réalisées /Activités programmées)x100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	783 106	768 469	838 861	879 627
Biens et services	1 330 522	1 294 945	1 193 439	1 260 266
Transferts et subventions	186 892	145 502	163 434	173 845
Investissement	119 500	119 500	125 917	139 832
Total :	2 420 020	2 328 416	2 321 651	2 453 570

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Coordination et pilotage de la politique du département	498 553	457 913	527 863	556 062
Gestion financière et matérielle	1 582 067	1 489 609	1 671 313	1 764 650
Gestion des ressources humaines	53 230	70 481	55 805	58 917
Processus de décentralisation et de déconcentration	33 633	35 633	35 259	37 225
Contrôle, assistance à la gestion des services et des deniers publics	56 222	72 803	58 940	62 225
Planification, programmation et suivi évaluation	196 315	201 977	208 233	224 485
Total :	2 420 020	2 328 416	2 321 651	2 453 570

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	43	47	50	53
CATEGORIE B1	37	27	28	29
CATEGORIE B2	20	19	19	19
CATEGORIE C	19	16	16	16
AUTRES	40	64	67	70
Total :	159	173	180	187

Action 01 Coordination et pilotage de la politique du département

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	257 041	230 169	275 342	288 723
Biens et services	111 112	112 742	108 443	114 492
Transferts et subventions	110 900	95 502	109 494	115 186
Investissement	19 500	19 500	20 480	22 579
Total	498 553	457 913	513 759	540 980

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Coordination et pilotage des activités	112 742
1.1.2	Prise en charge des salaires et accessoires de salaire du personnel du Cabinet	230 169
3.2.1	Organisation des sessions de formation des agents des structures publiques et privés du secteur de l'équipement et des transports	115 002
Total		457 913

Action 02 Gestion financière et matérielle

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	445 256	411 829	476 957	500 136
Biens et services	1 050 819	1 017 780	922 821	974 558
Transferts et subventions	75 992	50 000	53 940	58 659
Investissement	10 000	10 000	10 505	11 765
Total	1 582 067	1 489 609	1 464 223	1 545 118

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
2.1.1	Préparation du budget département	14 250
2.1.2	Suivi et exécution du budget	1 063 530
2.1.3	Prise en charge des salaires et accessoires de salaire personnel de la DFM	411 829
Total		1 489 609

Action 03 Gestion des ressources humaines

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	0	20 000	0	0
Biens et services	53 230	50 481	46 196	48 772
Total	53 230	70 481	46 196	48 772

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
3.1.1	Renforcement de la capacité de la DRH-SI	34 124
3.1.2	Harmonisation du fichier personnel avec le fichier solde	6 357
3.1.3	Elaboration des plans et programmes de formation sectoriels	10 000
3.1.4	Prise en charge des salaires et accessoires de salaire du personnel de la DRH	20 000
Total		70 481

Action 04 Processus de décentralisation et de déconcentration**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	0	2 000	0	0
Biens et services	33 633	33 633	35 259	37 225
Total	33 633	35 633	35 259	37 225

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
5.1.1	Mise en oeuvre du plan des transferts des compétences du département	33 633
5.1.2	Prise en charge des salaires et accessoires de salaire du personnel de la CADD	2 000
Total		35 633

Action 05 Contrôle, assistance à la gestion des services et des derniers publics**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	0	18 000	0	0
Biens et services	56 222	54 803	53 981	56 990
Total	56 222	72 803	53 981	56 990

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
4.1.1	Exécution du programme de missions d'inspections et de contrôle	54 803
4.1.2	Prise en charge des salaires et accessoires de salaire du personnel de l'inspection	18 000
Total		72 803

Action 06 Planification, programmation et suivi évaluation**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 06 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	80 809	86 471	86 562	90 768
Biens et services	25 506	25 506	26 739	28 229
Investissement	90 000	90 000	94 932	105 488
Total	196 315	201 977	208 233	224 485

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 06

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
6.1.1	Prise en charge des salaires et accessoires de salaire du personnel de la CPS	86 471
6.1.2	Planification et suivi des projets et programmes du département	25 506
6.1.3	Appui CPS Secteur Equipement Transports et Communication	90 000
Total		201 977

Le Programme : 2.065 Construction et entretien des routes, Développement de la cartographie et de la topographie

Responsable du Programme: le Directeur National des Routes

a).Présentation stratégique du programme :

Ce programme vise à assurer le désenclavement intérieur et extérieur du pays, la recherche et l'information technique dans le domaine du bâtiment et des travaux publics et la recherche de l'information géographique. Il s'occupe de:

- développer le réseau routier
- entretenir le réseau routier ;

- assurer la recherche sur les matériaux de construction ;
- rendre disponible les informations cartographiques.

b).Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 2.065 «construction et entretien des routes, développement de l'information Géographique » est bâti autour de quatre objectifs spécifiques onze (11) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à l'occupation anarchique des emprises des routes ; le mauvais état et l'inadaptation des infrastructures; la vétusté et l'inadaptation des moyens de transports routiers; l'insuffisance de la cartographie à grande échelle.

Le détail de ces objectifs et des indicateurs est donné dans le tableau ci-dessous.

Objectif 1: Développer le réseau routier					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Taux d'accroissement des routes bitumées	%	0.91	1.31	1.41	26,03

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DGR

Précision Méthodologique : (Linéaires routes réalisées à l'année N - Linéaires cumulées réalisés à l'année N-1) / (Linéaires cumulées réalisées à l'année N-1) x 100

1.2 Taux d'accroissement des routes en terre et pistes	%	0.22	0.41	0.56	24,41
--	---	------	------	------	-------

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DGR

Précision Méthodologique : (Linéaire de routes en terre et piste réalisé à l'année N - Linéaire cumulé réalisé à N-1)/(Linéaire cumulé réalisé à N-1)x100

1.3 Taux d'accroissement des routes réhabilitées et ou/ renforcées	%	1.42	2.21	2.38	44,95
--	---	------	------	------	-------

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DGR

Précision Méthodologique : (Linéaire réalisé à l'année N) - (Linéaire cumulé réalisé à l'année N-1)/(Linéaire cumulé réalisé à l'année N-1)x100

Objectif 2: Entretien le réseau routier					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Pourcentage des routes en bon état	%	38,50	40	41	41

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DGR

Précision Méthodologique : linéaire route bitumées en bon état à l'année N / Linéaire cumulé route bitumée à l'année N-1) X100

2.2 Taux de variation du linéaire de routes entretenues	%	13,39	11,11	10,00	10,00
---	---	-------	-------	-------	-------

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activité de la DGR

Précision Méthodologique : Linéaire réalisé en l'année (N -Linéaire réalisé en N -1) / linéaire réalisé en l'année N -1 X 100

2.3 Linéaire de routes renseignées dans la Banque de Donnée Routière (BDR)	km	6650	6700	6850	6850
---	----	------	------	------	------

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DGR

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 3: Assurer la recherche sur les matériaux locaux de construction					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
3.1 Nombre d'ouvrages auscultés	%	45	55	60	55

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du (CNREX-BTP)

Précision Méthodologique : Dénombrement

3.2 Nombre de recherches réalisées	nbre	0	3	3	100
------------------------------------	------	---	---	---	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel de performance du CNREX-BTP

Précision Méthodologique : Dénombrement

3.3 Nombre d'entreprises et partenaires assistés	nbre	30	35	35	35
--	------	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du CNREX-BTP

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 4: Rendre disponible les informations cartographiques

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
4.1 Taux de satisfaction de demandes de cartes	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de l'IGM

Précision Méthodologique : (Nombre de demandes de cartes satisfaites/ Nombre totales de demandes expriméesde cartes) x100

4.2 Nombre de points géodésiques observés	Nbre	-	20	20	20
---	------	---	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de l'IGM

Précision Méthodologique : Dénombrement

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	1 009 259	1 032 974	1 081 111	1 133 648
Biens et services	331 720	331 562	347 175	366 502
Transferts et subventions	670 021	636 265	722 817	786 059
Investissement	74 873 900	70 878 900	71 542 614	76 825 256
Total :	76 884 900	72 879 701	73 693 717	79 111 465

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Construction, entretien et réhabilitation des routes et ponts	76 188 881	72 158 616	83 443 279	88 787 569
Gestion de l'Information Géographique	696 019	721 085	745 941	815 689
Total :	76 884 900	72 879 701	73 693 717	79 111 465

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	57	111	116	121
CATEGORIE B1	53	65	66	67
CATEGORIE B2	39	61	63	65
CATEGORIE C	17	21	21	21
AUTRES	99	109	114	119
Total :	265	367	380	393

Action 01 Construction, entretien et réhabilitation des routes et ponts
Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	1 009 259	1 032 974	1 081 111	1 133 648
Biens et services	331 720	331 562	347 175	366 502
Transferts et subventions	170 402	161 580	183 829	199 912
Investissement	74 677 500	70 632 500	71 335 661	76 595 714
Total	76 188 881	72 158 616	72 947 776	78 295 776

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Programmation et suivi de l'exécution des travaux routiers	197 025
1.1.2 Prise en charge des salaires et accessoires de salaires du personnel DGR	495 165
1.1.3 Gestion du réseau routier, planification et programmation des investissements des travaux (DRR-kayes)	112 803
1.1.4 Gestion du réseau routier, planification et programmation des investissements des travaux (DRR-koulikoro)	67 780
1.1.5 Gestion du réseau routier, planification et programmation des investissements des travaux (DRR-Sikasso)	62 356
1.1.6 Gestion du réseau routier, planification et programmation des investissements des travaux (DRR Segou)	53 407
1.1.7 Gestion du réseau routier, planification et programmation des investissements des travaux (DRR - Mopti)	45 694
1.1.8 Gestion du réseau routier, planification et programmation des investissements des travaux (DRR-Tombouctou)	49 222
1.1.9 Gestion du réseau routier, planification et programmation des investissements des travaux (DRR- Gao)	36 146
1.1.10 Gestion du réseau routier, planification et programmation des investissements des travaux (DRR-Kidal)	15 550
1.1.11 Gestion du réseau routier, planification et programmation des investissements des travaux (DRR-Taoudenit)	21 982
1.1.12 Gestion du réseau routier, planification et programmation des investissements des travaux (DRR-Menaka)	16 198
1.1.13 Gestion du réseau routier, planification et programmation des investissements des travaux (DRR-District Bamako)	46 180
1.1.14 Travaux publics (DRR-District Bamako)	11 437
1.1.15 Gestion du réseau routier, planification et programmation des investissements des travaux (DRR-Nioro)	6 000
1.1.16 Gestion du réseau routier, planification et programmation des investissements des travaux (DRR-Dioila)-	6 000
1.1.17 Gestion du réseau routier, planification et programmation des investissements des travaux (DRR-Bougouni)	6 000
1.1.18 Gestion du réseau routier, planification et programmation des investissements des travaux (DRR-Koutiala)	6 000
1.1.19 Gestion du réseau routier, planification et programmation des investissements des travaux (DRR-Bandiagara)	6 000
1.1.20 Gestion du réseau routier, planification et programmation des investissements des travaux (DRR-Kita)	6 000
1.1.21 Gestion du réseau routier, planification et programmation des investissements des travaux (DRR-Nara)	6 000
1.1.22 Gestion du réseau routier, planification et programmation des investissements des travaux (DRR-San)	6 000
1.1.23 Gestion du réseau routier, planification et programmation des investissements des travaux (DRR-Douentza)	6 000
1.1.25 Construction Siège DGR	380 000
1.1.26 Construction et Bitumage route Tambaga Manantali (92km)	430 000
1.1.27 Fonds d'Etudes Routiers	2 000 000
1.1.30 Construction et bitumage de la route Dioila-Massigui-Koualé-Kébila	7 000 000
1.1.32 Travaux de bitumage de la route Didiéni (Kwala)-Goumbou-Nara-Frontière Mauritanie (financ int et ext)	100 000
1.1.33 Aménagement Traversée de Sikasso	750 000
1.1.34 Aménagement de la voie reliant la route de l'Aéroport à la Cité Universitaire de Kabala (route du savoir) (financ interieur et ext)	370 000
1.1.35 Travaux de bitumage de la route Macina-Diafarabè-Téninkou	100 000

1.1.36	Programme d'Urgence Routier	14 125 000
1.1.37	Construction route Sadiola Soumala (lot 1 50 km)	50 000
1.1.38	Construction et bitumage de la route Bangoni-Dialakorodji-Safo-Dabani-Nonsombougou	75 000
1.1.39	Construction ceinture Ouest de Koulikoro	1 000 000
1.1.40	Construction et bitumage Diema Sandare	100 000
1.1.43	Construction bitumage route Bougouni-Manankoro-Frontière RCI	150 000
1.1.44	Construction et bitumage route Zantiebougou Kolondieba-Frontiere RCI (financ ext)	7 771 000
1.1.45	Bitumage Goma Coura Tombouctou (financ ext)	2 000 000
1.3.1	Aménagement en 2x2 voies de la section Ségou-San sur 7 km de la RN6	750 000
1.3.3	Réhabilitation Rte Bko -Kati-Kolokani-Didiéni-Diéma-Sandaré-Kayes-Kidira (section Kati Didiéni)	12 250 000
1.3.5	Réhabilitation de la Route Sévaré-Gao phase1	700 000
1.3.6	Aménagement de la section Sévaré-Mopti RN6, aménagement de 10 km de voiries et la construction de la voie de contournement de l'Aéroport de Mopti Ambodédjo (finc int et ext)	4 000 000
1.3.8	Construction et bitumage de la route Kayes-Sandaré	5 000 000
1.3.9	Tronçon Urbain RN27 (Bmako-Koulikoro du rondpoint Grand Hôtelà Boulkassoumbougou (financ int et ext)	5 250 000
1.3.12	Travaux de construction dela phase pénétrante phase2 route Bamako-Ségou carrefour Warba Tiatio Baguineda	300 000
1.3.13	Construction Réhabilitation route Transsaharienne (RTS1) (financ int et ext)	3 700 000
2.1.1	Construction Siège CETRUC	300 000
2.1.3	Entretien des pistes CMDT	1 000 000
2.1.4	Réparation et acquisition de Bacs DGR	400 000
2.1.5	Suivi de la Réalisations des Travaux d'Urgence Routiers	17 712
2.1.6	Prise en charge du personnel (CETRUC)	138 879
2.2.1	Programme d'urgence routier	100 000
2.3.1	Renseignement de la Banque des Données Routières	7 000
3.1.1	Acquisition d'équipements Techniques	150 000
3.1.2	Etudes et recherches sur les équipements techniques	171 080
3.2.1	Construction équipement Siège CNREX BTP	200 000
3.3.1	Etudes et recherches sur les matériaux locaux	38 000
Total		72 158 616

Action 02 Gestion de l'Information Géographique

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Transferts et subventions	499 619	474 685	538 988	586 147
Investissement	196 400	246 400	206 953	229 542
Total	696 019	721 085	745 941	815 689

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1 Production et Diffusion des informations géographiques	521 085
4.2.1 Contrat plan Etat IGM	200 000
Total	721 085

Le Programme : 2.066 Développement et sécurisation des transports

Responsable du Programme : Monsieur Mamadou SOW, Directeur National des Transports Terrestres, Maritimes et Fluviaux.

a) Présentation stratégique du programme :

Ce programme vise à assurer le développement et la sécurisation des transports terrestres, maritimes, fluviaux et aériens.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 2.066 est bâti autour de cinq objectifs spécifiques et de douze (12) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs au développement et à la sécurisation des transports et assistances météorologiques.

Le détail des objectifs et des indicateurs qui leurs sont associés est donné dans le tableau ci-après:

Objectif 1: Améliorer l'efficacité et la compétitivité des transports de surfaces

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Taux de variation du coût d'approvisionnement du pays par route	%	-	-15	-15	-15

Moyen de Vérification : Annuaire statistique

Précision Méthodologique : $(\text{Coût à N} - \text{Coût à N-1}) / (\text{Coût à N-1}) \times 100$

1.2 Délai moyen d'acheminement des marchandises par route	jrs	4	4	4	4
---	-----	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapports d'activités CMC, CMTR

Précision Méthodologique : Somme des moyennes des délais d'acheminement des marchandises sur les principaux corridors de l'année N / Nombres des principaux corridors.

1.3 Taux moyen de réalisation du nombre de trains voyageur entre Bamako et kayes	%	0	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités SOPAFER-Mali-Sa

Précision Méthodologique : $\text{Nombre de trains voyageurs réalisés année N} / (\text{Nombre de trains voyageurs prévus en année N}) \times 100$

1.4 Taux d'exécution du programme de rotation des bateaux	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la COMANAV

Précision Méthodologique : $(\text{Nombre de rotations réalisées de N}) / \text{N} (\text{Nombre de rotation prévues}) \times 100$

1.5 Le temps moyen de traitement des documents de transports	jrs	14	10	6	100
--	-----	----	----	---	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités DGT

Précision Méthodologique : Temps moyen de traitement des documents de transport par région / nombre de régions / nombre de régions

Objectif 2: Améliorer la sécurité dans le transport routier

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Taux de réalisation des missions d'inspection des établissement automobile	%	100	100	100	-

Moyen de Vérification : Rapports d'activités DGT

Précision Méthodologique : $\text{Nombre de mission d'inspection réalisée en N} / \text{Nombre de mission d'inspection prévue en N}) \times 100$

2.2 Taux de réalisation des missions d'inspection des centres de controle technique	%	100	100	100	-
---	---	-----	-----	-----	---

Moyen de Vérification : Rapport d'activité DGT

Précision Méthodologique : $\text{Nombre de mission d'inspection réalisée en année N} / \text{Nombre de mission d'inspection prévue en N}) \times 100$

Objectif 3: Renforcer les mesures de sûreté et de sécurité de l'aviation civile

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
3.1 Taux d'exécution du programme de vols de surveillance	%	100	100	100	-

Moyen de Vérification : Rapport d'activités ANAC

Précision Méthodologique : $\text{Nombre d'heures de vol effectué en année N} / \text{Nombre d'heures de vol programmé en année N}) \times 100$

3.2 Taux de fonctionnalité du salon d'honneur	%	100	100	100	-
---	---	-----	-----	-----	---

Moyen de Vérification : Rapport d'activités ADM

Précision Méthodologique : $\text{Activité réalisées dans le cadre de la fonctionnalité du salon} / (\text{Activités prévues dans le cadre de la fonctionnalité du salon}) \times 100$

Objectif 4: Rendre disponible les informations météorologiques

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
4.1 Taux de satisfaction des demandes d'informations des différents secteurs socio-économiques	%	100	100	100	-

Moyen de Vérification : Rapports d'activités MALI-METEO

Précision Méthodologique : (Nombre de demandes satisfaites / Nombre de demandes reçues) x100

4.2 Taux de diffusion des bulletins	%	100	100	100	-
-------------------------------------	---	-----	-----	-----	---

Moyen de Vérification : Rapports annuel d'activités (MALI-METEO)

Précision Méthodologique : (Nombre de bulletins diffusés / Nombre de bulletins prévus) x100

Objectif 5: Réduire le déficit pluviométrique par les opérations de pluies provoquées

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
5.1 Taux de variation de la pluviométrie	%	10	10	10	-

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités (MALI-METEO)

Précision Méthodologique : (Cumul moyen période opération - Cumul moyen période sans opération) / Cumul moyen période sans opération

5.2 Taux de réalisation des opérations de pluies provoquées	%	100	100	100	-
---	---	-----	-----	-----	---

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités (MALI-METEO)

Précision Méthodologique : (Nombre d'opérations de pluies provoquées réalisés en années année N / Nombre d'opérations de pluies provoquées prévues en année N) / x100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	1 228 169	1 160 075	1 315 611	1 379 545
Biens et services	377 744	386 751	385 523	406 990
Transferts et subventions	1 023 521	1 023 521	1 104 171	1 200 784
Investissement	3 866 087	2 964 087	4 127 777	4 582 988
Total :	6 495 521	5 534 434	6 933 082	7 570 307

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Gestion et sécurisation des transports routiers, ferroviaires, maritimes et fluviaux	5 091 700	4 405 613	5 453 501	5 936 450
Gestion, sécurité et sûreté du transport aérien	250 964	250 964	270 738	294 426
Développement des services de la météorologie	1 152 857	877 857	1 220 149	1 351 367
Total :	6 495 521	5 534 434	6 933 082	7 570 307

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	11	64	66	68
CATEGORIE B1	33	74	76	78
CATEGORIE B2	22	42	43	44
CATEGORIE C	33	49	50	51
AUTRES	48	79	82	85
Total :	147	308	317	326

Action 01 Gestion et sécurisation des transports routiers, ferroviaires, maritimes et fluviaux
Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	1 228 169	1 160 075	1 315 611	1 379 545
Biens et services	377 744	386 751	385 523	406 990
Transferts et subventions	600 000	600 000	647 280	703 917
Investissement	2 885 787	2 258 787	3 093 781	3 434 062
Total	5 091 700	4 405 613	5 442 195	5 924 514

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge en charge du personnel de la DGT	674 318
1.1.2 Suivi de la mise en oeuvre de la réglementation en matière de route maritimes et fluviaux	173 987
1.1.3 Etablissement et délibérance des documents de transport (certificat d'imaturation, permis et autorisation de conduire, autorisation de transport, carte professionnelle de transporteur routier)	67 879
1.1.4 Elaboration de l'annuaire statique et des recueils de textes sur le transport	43 049
1.1.5 Construction entrepots maliens en cote d'Ivoire	200 000
1.1.6 Construction entrepots maliens au Benin	250 000
1.1.7 Construction équipement DGT	300 000
1.1.8 Construction entrepots maliens en Mauritanie	200 000
1.1.9 Construction Parkings Corridor Bamako Konakry Kankan	500 000
1.1.10 Construction Parkings Corridor Bamako Nouakchott	200 000
1.3.1 Suivi du trafic ferroviaire de trains voyageurs	600 000
1.4.1 Mise en oeuvre du contrat plan Etat COMANAV	400 000
1.5.1 Mise en oeuvre de la réglementation en matière de transport routier, ferroviaire, maritimes et fluviaux des régions et Bamako	13 086
1.5.2 Mise en oeuvre de la réglementation en matière de transport routier, ferroviaire, maritimes et fluviaux de la Kayes	10 814
1.5.3 Mise en oeuvre de réglementation en matière de transport routier, ferroviaire, maritimes et fluviaux de la région de Koulikoro	12 016
1.5.4 Mise en oeuvre de la réglementation en matière de transport routier, ferroviaire, maritimes et fluviaux de la région de Sikasso	10 325
1.5.5 Mise en oeuvre de la réglementation en matière de transport routier, ferroviaire, maritimes et fluviaux de la région de Segou	10 806
1.5.6 Mise en oeuvre de la réglementation en matière de transport, routier, ferroviaire, maritimes et fluviaux de la région de Mopti	9 752
1.5.7 Mise en oeuvre de la réglementation en matière de transport, routier, ferroviaire, maritime et fluviaux de la région de Tombouctou	11 768
1.5.8 Mise en oeuvre de la réglementation en matière de transport, routier, ferroviaire, maritimes et fluviaux de la région de Gao	10 215
1.5.9 Mise en oeuvre de la réglementation en matière de transport, routier, ferroviaire, maritimes et fluviaux de la région de Kidal	9 824
1.5.10 Mise en oeuvre de la réglementation en matière de transport, routier, ferroviaire, maritimes et fluviaux de la région de Taoudeni	14 117
1.5.11 Mise en oeuvre de la réglementation en matière de transport, routier, ferroviaire, maritimes et fluviaux de la région de Menaka	14 118
1.5.12 Mise en oeuvre de la réglementation en matière de transport, routier, ferroviaire, maritimes et fluviaux de la région de Bougouni	6 000
1.5.13 Mise en oeuvre de la réglementation en matière de transport, routier, ferroviaire, maritimes et fluviaux de la région de Diola	6 000
1.5.14 Mise en oeuvre de la réglementation en matière de transport, routier, ferroviaire, maritimes, et fluviaux de la région de Kita	6 000
1.5.15 Mise en oeuvre de la réglementation en matière de transport, routier, ferroviaire, maritimes et fluviaux de la région de Koutiala	6 000
1.5.16 Mise en oeuvre de la réglementation en matière de transport, routier, ferroviaire, maritime et fluviaux de la région de Nioro	6 000
1.5.17 Mise en oeuvre de la réglementation en matière de transport, routier, ferroviaire, maritimes et fluviaux de la région de San	6 000
1.5.18 Mise en oeuvre de la réglementation en matière de transport, routier, ferroviaire, maritime et fluviaux de	6 000

1.5.19	Mise en oeuvre de la réglementation en matière de transport, routier, ferroviaire, maritime et fluviaux de la région de Nara	6 000
1.5.20	Mise en oeuvre de la réglementation en matière de transport, routier, ferroviaire, maritime et fluviaux de la région de Bandiagara	6 000
1.5.21	Prise en charge du personnel de la DRT	485 757
1.5.22	Services locaux des transports de Sikasso	3 633
1.5.24	Mission d'inspection des établissements d'enseignement de la conduite automobile DGT	4 099
2.2.1	Mission d'Inspection des centres de contrôle technique des véhicules DGT	2 050
3.1.2	Projet réhabilitation Piste Aéroport Mopti	120 000
Total		4 405 613

Action 02 Gestion, sécurité et sûreté du transport aérien

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Transferts et subventions	250 964	250 964	270 738	294 426
Total	250 964	250 964	270 738	294 426

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Réalisation de vol de surveillance	236 550
3.2.1 Entretien du salon d'honneur	14 414
Total	250 964

Action 03 Développement des services de la météorologie

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Transferts et subventions	172 557	172 557	186 153	202 441
Investissement	980 300	705 300	1 033 996	1 148 926
Total	1 152 857	877 857	1 220 149	1 351 367

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1 Traitement des demandes d'information météorologiques	45 589
4.1.2 Contribution au fonctionnement de l'Organisation Mondiale de la Météorologie (OMM), de Conférence Mistérielle Africaine de la Météorologie (AMCOMET) et du centre Africain pour les Applications de la Météorologie du Développement (ACMAD)	5 300
4.2.1 Elaboration des bulletins météorologiques quotidiens, hebdomadaires et décennaires	126 968
5.1.1 Rehabilitation reseau d'observation météorologiques et appui au monde rural	200 000
5.2.1 Programme national de pluie provoquée	500 000
Total	877 857

Le Programme : 4.001 Développement des transports et transit des marchandises maliennes dans les ports

Responsable du Programme : Monsieur Mamadou SOW, Directeur National des Transports Terrestres, Maritimes et Fluviaux

a) Présentation stratégique du programme :

Ce programme vise à assurer la gestion des installations mises à la disposition du Mali dans les pays de transit et la coordination des activités de transports et de transit des marchandises en provenance ou à destination du Mali.

Le programme intervient dans la mise en oeuvre des actions suivantes:

- Gestion des Entrepôts du Mali en Côte d'Ivoire;
- Gestion des Entrepôts du Mali au Sénégal;

- Gestion des Entrepôts du Mali en Guinée;
- Gestion des Entrepôts du Mali en Mauritanie;
- Gestion des Entrepôts du Mali au Ghana;
- Gestion des Entrepôts du Mali au Togo;
- Gestion des Entrepôts du Mali au Bénin.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 4.001 est bâti autour de deux objectifs spécifiques et de 14 indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs au développement des transports et transits des marchandises maliennes dans les ports.

Le détail des objectifs et des indicateurs qui leur sont associés est donné dans le tableau ci-après:

Objectif 1: Améliorer le temps de passage du fret					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Délai moyen de séjour des marchandises dans les Entrepôts (EMACI)	jours	12	12	10	12
Moyen de Vérification : Rapport d'activités des EMACI					
Précision Méthodologique : Somme annuelle des durées de séjour des cargaisons/Nombre de cargaisons					
Formule :					
1.2 Délai moyen de séjour des marchandises dans les Entrepôts (EMASE)	jours	12	12	12	20
Moyen de Vérification : Rapports d'activités des EMASE					
Précision Méthodologique : Somme annuelle des durées de séjour des cargaisons /Nombre de cargaisons					
1.3 Délai moyen de séjour des marchandises dans les Entrepôts (EMAGUI)	jours	17	16	16	18.5
Moyen de Vérification : Rapports d'activités des EMAGUI					
Précision Méthodologique : Somme annuelle des durées de séjour des cargaisons /Nombre de cargaisons					
1.4 Délai moyen de séjour des marchandises dans les Entrepôts (EMAMAU)	jours	15	15	15	15
Moyen de Vérification : rapports d'activités des EMAMAU					
Précision Méthodologique : Somme annuelle des durées de séjour des cargaisons /Nombre de cargaisons					
1.5 Délai moyen de séjour des marchandises dans les Entrepôts (EMAGHA)	jours	18	16	16	19
Moyen de Vérification : Rapports d'activités des EMAGHA					
Précision Méthodologique : Somme annuelle des durées de séjour des cargaisons /Nombre de cargaisons					
1.6 Délai moyen de séjour des marchandises dans les Entrepôts (EMATO)	jours	20	20	20	30
Moyen de Vérification : Rapports d'activités des EMATO					
Précision Méthodologique : Somme annuelle des durées de séjour des cargaisons /Nombre de cargaisons					
1.7 Délai moyen de séjour des marchandises dans les Entrepôts (EMABE)	jours	19	20	20	15
Moyen de Vérification : Rapports d'activités des EMABE					
Précision Méthodologique : Somme annuelle des durées de séjour des cargaisons /Nombre de cargaisons					

Objectif 2: Optimiser l'exploitation des installations portuaires

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Taux d'utilisation des installations (EMACI)	%	60	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités des EMACI

Précision Méthodologique : (Capacité occupée/ Capacité totale) x 100

Formule :

2.2 Taux d'utilisation des installations (EMASE)	%	60	60	60	60
--	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités des EMASE

Précision Méthodologique : (capacité occupée/capacité totale) x100

2.3 Taux d'utilisation des installations (EMAGUI)	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités des EMAGUI

Précision Méthodologique : (capacité occupée/capacité totale) x100

2.4 Taux d'utilisation des installations (EMAMAU)	%	75	100	100	100
---	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités des EMAMAU

Précision Méthodologique : (capacité occupée/capacité totale) x100

2.5 Taux d'utilisation des installations (EMAGHA)	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités des EMAGHA

Précision Méthodologique : (capacité occupée/capacité totale) x100

2.6 Taux d'utilisation des installations (EMATO)	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités des EMATO

Précision Méthodologique : (capacité occupée/capacité totale) x100

2.7 Taux d'utilisation des installations (EMABE)	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités des EMABE

Précision Méthodologique : (capacité occupée/capacité totale) x100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	2 416 200	2 661 225	2 841 451	2 938 042
Biens et services	2 897 165	2 990 076	3 202 952	3 321 088
Transferts et subventions	423 000	869 343	497 399	490 032
Investissement	2 023 000	2 162 863	1 840 878	1 908 239
Total :	7 759 365	8 683 507	8 382 680	8 657 401

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Gestion des Entrepôts Maliens en Côte d'Ivoire	1 812 000	2 020 000	2 133 438	2 204 768
Gestion des Entrepôts Maliens au Sénégal	2 369 842	2 681 678	2 811 304	2 894 428
Gestion des Entrepôts Maliens en Guinée	710 700	1 200 000	834 532	863 570
Gestion des Entrepôts Maliens en Mauritanie	757 323	777 323	889 057	920 114
Gestion des Entrepôts Maliens au Ghana	766 500	790 500	900 605	931 652
Gestion des Entrepôts Maliens au Togo	739 500	746 895	868 886	898 837
Gestion des Entrepôts Maliens au Benin	603 500	467 111	708 928	733 449
Total :	7 759 365	8 683 507	8 382 680	8 657 401

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	5			
CATEGORIE B2	4			
Total :	9			

Action 01 Gestion des Entrepôts Maliens en Côte d'Ivoire**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	434 000	512 000	510 384	527 735
Biens et services	743 000	848 000	869 000	901 058
Transferts et subventions	85 000	110 000	58 441	57 575
Investissement	550 000	550 000	643 665	667 221
Total	1 812 000	2 020 000	2 081 490	2 153 589

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Coordination des activités de transport et de transit (EMACI)	958 000
1.1.2	Prise en charge du personnel (EMACI)	512 000
2.1.1	Gestion des installations (EMACI)	550 000
Total		2 020 000

Action 02 Gestion des Entrepôts Maliens au Sénégal**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	473 000	607 000	556 248	575 158
Biens et services	713 842	813 800	693 853	719 449
Transferts et subventions	278 000	705 000	361 038	355 692
Investissement	905 000	555 878	561 744	582 301
Total	2 369 842	2 681 678	2 172 883	2 232 600

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.2.1	Coordination des activités de transport et de transit (EMASE)	1 585 800
1.2.2	Prise en charge du personnel (EMASE)	540 000
2.2.1	Gestion des installations (EMASE)	555 878
Total		2 681 678

Action 03 Gestion des Entrepôts Maliens en Guinée

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	265 700	265 700	312 463	323 084
Biens et services	343 000	343 000	401 159	415 954
Transferts et subventions	12 000	12 000	15 584	15 353
Investissement	90 000	579 300	105 326	109 179
Total	710 700	1 200 000	834 532	863 570

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.3.1 Coordination des activités de transports (EMAGUI)	367 000
1.3.2 Prise en charge du personnel (EMAGUI)	253 700
2.3.1 Gestion des installations (EMAGUI)	579 300
Total	1 200 000

Action 04 Gestion des Entrepôts Maliens en Mauritanie

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	248 000	248 000	291 648	301 561
Biens et services	257 323	263 100	256 509	265 968
Transferts et subventions	12 000	6 223	15 584	15 353
Investissement	240 000	260 000	280 872	291 149
Total	757 323	777 323	844 613	874 031

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.4.1 Coordination des activités de transport et de transit (EMAMAU)	364 323
1.4.2 Prise en charge du personnel (EMAMAU)	213 000
2.4.1 Gestion des installations (EMAMAU)	200 000
Total	777 323

Action 05 Gestion des Entrepôts Maliens au Ghana

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	392 000	416 000	460 992	476 663
Biens et services	275 500	275 500	322 213	334 095
Transferts et subventions	12 000	12 000	15 584	15 353
Investissement	87 000	87 000	101 816	105 541
Total	766 500	790 500	900 605	931 652

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.5.1 Coordination des activités de transport et de transit (EMAGHA)	363 500
1.5.2 Prise en charge du personnel (EMAGHA)	380 000
2.5.1 Gestion des installations (EMAGHA)	47 000
Total	790 500

Action 06 Gestion des Entrepôts Maliens au Togo

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 06 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	372 500	376 225	438 060	452 951
Biens et services	289 000	291 890	338 004	350 470
Transferts et subventions	12 000	12 120	15 584	15 353
Investissement	66 000	66 660	77 238	80 063
Total	739 500	746 895	868 886	898 837

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 06

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.6.1 Coordination des activités de transport et transit (EMATO)	374 710
1.6.2 Prise en charge du personnel (EMATO)	343 905
2.6.1 Gestion des installations (EMATO)	28 280
Total	746 895

Action 07 Gestion des Entrepôts Maliens au Benin

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 07 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	231 000	236 300	271 656	280 890
Biens et services	275 500	154 786	322 214	334 094
Transferts et subventions	12 000	12 000	15 584	15 353
Investissement	85 000	64 025	70 217	72 785
Total	603 500	467 111	679 671	703 122

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 07

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.7.1 Coordination des activités de transport et de et de transit (EMABE)	211 786
1.7.2 Prise en charge du personnel (EMABE)	191 300
2.7.1 Gestion des installation (EMABE)	64 025
Total	467 111

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2024	2023	2024	2025	2026
1.024	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	APPUI CPS SECTEUR EQUIP., TRANSPORTS ET COMMUNICATION	90 000	90 000	90 000	94 932	105 488
Total :		90 000	90 000	90 000	94 932	105 488

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2024	2023	2024	2025	2026
2.065	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	CONSTRUCTION REHABILITATION ROUTE TRANSSAHARIENNE (700 000	700 000	700 000	738 360	820 465
	REPARATION/ACQ. BACS DIRECTION NAT. DES ROUTES	400 000	400 000	400 000	421 920	468 753
	ENTRETIEN PISTES CMDT	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 054 400	1 171 543
	CONSTRUCTION ROUTE GOUMBOU NARA FRE MAURITANIE	100 000	750 000	100 000	791 100	878 912
	CONSTRUCT. BITUMAGE ROUTE MACINA DIAFARABE TENINKO	100 000	0	100 000	0	0
	CONST/ BITUMAGE ROUTE BANCONI-DIALAKORODJI-SAFO-DA	75 000	1 500 000	75 000	1 582 200	1 757 824
	REHABILITATION ROUTE SEVARE-GAO (PHASE I)	700 000	1 500 000	700 000	1 582 200	1 757 824
	AMENAG. SECT° SEVARE-MOPTI RN6, 10 KM VOIRIE /CONSTRUC	750 000	750 000	750 000	791 100	878 912
	CONSTRUCTION BITUMAGE DE LA ROUTE SADIOLA-SOUMALA	50 000	3 000 000	50 000	3 164 400	3 516 281
	TRAVAUX CONST PENETRANTE - PHASE 2 ROUTE BAMAKO -SE	300 000	0	300 000	0	0
	TRONÇON URBAIN RN 27 (BAMAKO-KOULIKORO) RONDPOINT G	1 000 000	700 000	1 000 000	738 360	820 465
	CONSTRUCTION SIEGE DGR	2 500 000	300 000	380 000	316 440	351 628
	CONSTRUCTION SIEGE CETRU	1 000 000	100 000	300 000	105 480	117 209
	CONSTRUCTION ET BITUMAGE DIEMA -SANDARE	100 000	900 000	100 000	949 320	1 054 884
	CONSTRUCTION BITUMAGE ROUTE TAMBAGA-MANANTALI (92	430 000	750 000	430 000	0	0
	FONDS ETUDES PROJETS ROUTIERS	2 000 000	1 850 000	2 000 000	1 951 380	2 168 373
	AMENAGEMENT EN 2X2 VOIES SECTION SEGOU SAN RN6	1 500 000	750 000	750 000	791 100	879 070
	AMENAGEMENT VOIE ROUTE AEROPORT CITE UNIVERSITAIRE I	5 000 000	750 000	370 000	791 100	879 070
	CONSTRUCTION BITUMAGE ROUTE DIOILA-MASSIGUI-KOUALE	45 000 000	5 000 000	7 000 000	5 274 000	5 860 468
	CONSTRUCTION BITUMAGE ROUTE BOUGOUNI-MANANKORO-F	150 000	0	150 000	0	0
	PROGRAMME D'URGENCE ROUTIER	55 000 000	7 824 000	14 225 000	8 252 755	9 168 810
	ACQUISITION EQUIPEMENTS TECHNIQUES CNREX	150 000	150 000	150 000	158 220	175 814
	CONTRAT- PLAN ETAT IGM	200 000	150 000	200 000	158 220	175 814
	CONSTRUCTION EQUIPEMENT SIEGE CNREX BTP	800 000	180 000	200 000	189 864	210 976
Total :		119 005 000	29 004 000	31 430 000	29 801 919	33 113 095

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2024	2023	2024	2025	2026
2.066	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	CONSTRUCTION ENTREPOT MALIEN AU BENIN	800 000	270 000	250 000	284 796	316 465
	CONSTRUCTION EQUIPEMENT DNTTMF	2 500 000	300 000	300 000	316 440	351 564
	PROJET REHABILITATION PISTE AEROPORT DE MOPTI	120 000	0	120 000	0	0
	CONSTRUCTION ENTREPOT MALIEN EN MAURITANIE	2 500 000	500 000	200 000	527 400	585 941
	CONSTRUCTION PARKINGS CORRIDOR BAMAKO CONAKRY KAN	7 500 000	1 000 000	500 000	1 054 800	1 171 882
	CONSTRUCTION PARKINGS CORRIDOR BAMAKO NOUACKCHOT	2 500 000	270 000	200 000	284 796	316 408
	PROGRAMME NATIONAL PLUIE PROVOQUEE	500 000	750 000	500 000	791 100	879 069
	REHABILITATION RESEAU OBSERV METEO. APPUI MONDE RURA	200 000	225 000	200 000	237 330	263 721
	CONTRAT-PLAN ETAT COMANAV	400 000	315 000	400 000	332 262	369 142
Total :		17 020 000	3 630 000	2 670 000	3 828 924	4 254 192

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le ministre de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable prépare et met en oeuvre la politique nationale dans les domaines de l'Environnement et de l'Assainissement et veille à la prise en compte des questions de Développement durable à l'occasion de la formulation et de la mise en oeuvre des politiques publiques.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes:

- l'amélioration du cadre de vie des populations;
- la mise en oeuvre d'actions de protection de la nature et de la biodiversité;
- la lutte contre la dégradation des terres, la désertification, l'ensablement des cours d'eau et les changements climatiques;
- la préservation des ressources naturelles et le suivi de leur exploitation économique, sociale et durable;
- l'élaboration et la mise en oeuvre des mesures destinées à prévenir ou à réduire les risques écologiques;
- la promotion du retraitement systématique des eaux usées;
- la prévention, la réduction ou la suppression des pollutions et des nuisances;
- l'élaboration et le suivi de l'application de la législation relative à la chasse, à l'exploitation des forêts, aux pollutions et aux nuisances ;
- la sauvegarde, l'entretien ou la restauration des forêts classées et des terres dégradées;
- la création de nouvelles forêts classées;
- la diffusion des informations environnementales et la formation des citoyens dans le domaine de la protection de l'Environnement ;
- l'élaboration et l'animation de débats publics sur les questions de Développement durable et environnementales et leurs enjeux pour le Mali;

I.2 Les contraintes et les défis

I.2.1 Contraintes

Les principales contraintes rencontrées sont entre autres:

- l'insuffisance des ressources humaines sur les plans qualitatif et quantitatif;
- l'insuffisance d'infrastructures d'accueil;
- l'insuffisance et la vétusté des moyens logistiques et matériels ;
- l'absence de plan de formation continue des agents (perfectionnement et requalification) ;
- le manque de plan de carrière pour les agents ;
- l'insécurité grandissante entraînant la mort de plusieurs agents forestiers ;
- l'insuffisance des équipements militaires indispensables dans le contexte de l'insécurité grandissante dans le pays ;
- l'agression du domaine forestier national, par les différentes formes d'occupation (l'Agriculture, l'exploitation minière, la réalisation des réseaux de communication routiers et téléphoniques, les réseaux de transport d'électricité, la transhumance, l'occupation illicite des Forêts Classées et Réserves de faunes etc ...) sans une réelle compensation des préjudices environnementaux causés par ces actions de développement ;
- l'insuffisance d'infrastructures d'assainissement dans les villes ;
- l'insuffisance du dispositif législatif et réglementaire relatif à la rédevance auprès des organismes préleveurs et pollueurs d'eau du fleuve niger ;
- la faible prise en compte de l'environnement et du changement climatique dans les politiques sectorielles et dans le processus de planification du développement ;
- l'absence d'une stratégie de communication sur les questions environnementales.

I.2.2 Défis

Les défis que les principales contraintes posent pour les programmes du MEADD sur la mise en oeuvre de la stratégie du Ministère sont les suivants:

- la mise à disposition des ressources humaines adéquates et qualifiées aux structures du département ;

- la mise à disposition des infrastructures aux structures du département ;
- l'équipement des structures du département en moyens logistiques et matériels ;
- les formations (continue et militaire) des agents des structures du département pour faire face aux nouveaux défis (GAR, changement climatiques, sécuritairesetc ...);
- l'adoption de plan de carrière pour les agents des structures du département .
- la sécurisation des sites des ouvrages d'assainissement dans les principales villes et la construction de décharges contrôlées compactées et de stations de traitement des boues de vidange dans les capitales régionales ;
- l'adoption des textes législatifs réglementaires relatifs au mécanisme financier de perception des redevances auprès des organismes préleveurs et pollueurs d'eau et d'utilisation de ces redevances en vue de générer des ressources propres par l'ABFN;
- l'équipement des agents de la DNEF et de la DNACPN en équipements collectifs et individuels adéquats ;
- l'accréditation de l'AEDD au Fonds d'adaptation ;

- la mise en place d'un système de contrôle de suivi et de surveillance continue de l'environnement et de la dynamique des ressources forestières et fauniques;
- la sécurisation du domaine forestier classé et des zones d'intérêt cynégétiques et aires protégées à travers des activités de délimitation, d'immatriculation et de déguerpissement des réserves occupées ;
- la relecture et l'adoption de textes législatifs et réglementaires dans le cadre de la mise en oeuvre de la gestion décentralisée et participative des ressources forestières et fauniques ;
- la formation des acteurs pour la prise en compte de l'environnement et du changement climatique dans les politiques, plans, et programmes de développement ;
- l'élaboration d'une stratégie de communication en matière de protection de l'environnement.

I.3 La politique sectorielle

Le Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable a élaboré des politiques dans les domaines de l'environnement, de la gestion des ressources forestières et fauniques et de l'assainissement. Il s'agit de :

- la Politique Nationale de Protection de l'Environnement;
- la Politique Nationale sur les Changements Climatiques ;
- la Politique Forestière Nationale ;
- la Politique Nationale sur les Zones Humides ;
- la Politique Nationale d'Assainissement .

Ces politiques sectorielles sont structurées autour de vingt trois objectifs (23) objectifs ;

- 1- Améliorer la gestion des ressources matérielles et financières;
- 2- Améliorer le système de planification et de production de l'information statistique ;
- 3- Améliorer la coordination et le suivi des politiques et stratégies du département ;
- 4- Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration au sein du département ;
- 5- Assurer le contrôle des services et organismes du département ;
- 6- Réduire durablement l'insalubrité du milieu de vie des populations par des changements de comportement ;
- 7- Assurer l'accès des populations à un service durable de l'assainissement ;
- 8- Réduire les pollutions et nuisances sur l'environnement ;
- 9- Organiser et développer le sous secteur de l'Assainissement ;
- 10- Promouvoir la gestion intégrée des ressources en eaux pour un développement durable ;
- 11- Lutter contre l'érosion des berges, la dégradation des écosystèmes et la pollution dans le bassin du fleuve Niger ;
- 12- Développer les relations de partenariat et renforcer les capacités de l'ABFN ;
- 13- Renforcer le cadre législatif et réglementaire de la gestion des ressources forestières et fauniques ;
- 14- Assurer la gestion durable des terres ;

- 15- Promouvoir la conservation et la valorisation de la diversité biologique ;
- 16- Renforcer les capacités des acteurs dans la conservation et la valorisation de la biodiversité ;
- 17- Renforcer la résilience des systèmes de production agro sylvo pastorale et socio-économique des populations dans le tracé de la Grande Muraille Verte ;
- 18- Assurer la coordination de la mise en oeuvre de la Politique Nationale de Protection de l'Environnement;
- 19- Veiller à l'intégration de la dimension environnementale dans les politiques, stratégies et Plans d'action;
- 20- Assurer une gestion durable de la faune et des aires protégées ;
- 21- Renforcer les capacités du service forestier et des collectivités dans l'aménagement et la protection de la faune ;
- 22- Assurer une gestion durable des forêts et des aires protégées ;
- 23- Renforcer les capacités du service forestier et des collectivités dans l'aménagement et la protection de la forêt.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2019 - 2022

Indicateurs		Unité	2019	2020	2021	2022
1	Pourcentage des superficies de terres récupérées	%	95	95	86,33	37,94
2	Pourcentage de Plan d'aménagement et de Gestion de Massifs élaborés	%	44	44	-	-
3	Pourcentage de Plan d'aménagement et de Gestion de massifs forestiers mis en oeuvre	%	44	44	100	60,33
4	Pourcentage de Plan d'aménagement et de Gestion d'aires protégées élaborées (PAGS)	%	-	-	-	-
5	Pourcentage de politiques sectorielles intégrant la dimension environnementale	%	91,17	91,17	100	100
6	potcentage de PDESC intégrant la dimension environnementale	%	64,34	64,34	60	-
7	Pourcentage de ménages disposant de latrines améliorées	%	62	62	65	68,6

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 8 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Administration Générale	1 405 962	1 391 003	1 453 377	1 537 458
Amélioration du Cadre de Vie des Populations	5 717 773	3 859 712	4 497 136	4 890 061
Sauvegarde et Gestion Intégrée des Ressources du Bassin du Fleuve Niger	4 504 411	1 063 741	1 066 828	1 177 595
Protection et Conservation de la Nature	10 638 318	6 912 629	9 468 614	10 092 111
Coordination de la mise en oeuvre de la Politique Nationale de Protection de l'Environnement	1 117 994	715 376	767 440	842 012
Appui à l'aménagement et à la protection de la faune	500 000	500 000	2 548 750	2 096 055
Appui à l'aménagement et à la protection des forêts	1 800 000	1 800 000	9 238 500	10 206 089
Fonds d'étude d'impact environnemental et social	500 080	500 080	2 798 476	4 966 085
Total :	26 184 538	16 742 541	31 839 121	35 807 466

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	5 230 265	5 247 533	5 566 926	5 837 463
Biens et services	2 827 112	2 857 112	7 460 833	12 349 446
Transferts et subventions	1 493 161	1 438 896	1 656 857	1 882 990
Investissement	16 634 000	7 199 000	17 154 505	15 737 567
Total :	26 184 538	16 742 541	31 839 121	35 807 466

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.025 Administration Générale

Responsable du Programme : Secrétaire Général du MEADD

Le programme concerne:

- la gestion des ressources matérielles et financières ;
- la coordination, l'évaluation, le contrôle, le suivi, la formation, l'animation et la supervision des activités du Département ;
- la coordination du système de planification et de production des statistiques du secteur;
- le suivi de la mise en oeuvre du processus de décentralisation et de déconcentration au sein du Ministère.

Il intervient dans la mise en oeuvre des actions suivantes :

- coordination, suivi évaluation et pilotage des politiques et stratégies des secteurs de l'environnement et de l'assainissement;
- gestion financière et matérielle ;
- processus de décentralisation et de déconcentration ;
- contrôle du fonctionnement et appui conseil aux services et organismes du département ;
- planification, programmation et suivi-évaluation.

Le cadre de performance du programme 1.025 est bâti autour de cinq (05) objectifs spécifiques et sept (07) indicateurs de résultat qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à l'Environnement, l'Assainissement et le développement durable.

Objectif 1: Améliorer la coordination et le suivi des politiques et stratégies du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Taux d'exécution du programme d'activités du département		77	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuels des sous secteurs du département; rapport de revue sectorielle conjointe

Précision Méthodologique : (Nbre d'activités effectivement réalisées/Nbre d'activités programmées) x 100

Objectif 2: Améliorer le système de planification et de production de l'information statistique

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Taux de réalisation des activités de la CPS		-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports semestriels de suivi de la mise en oeuvre des recommandations issues des revues sectorielles

Précision Méthodologique : (Nbre de recommandations mise en oeuvre / Nbre total de recommandations formulées) x 100

2.2 Taux de mise en oeuvre des recommandations issues des revues sectorielles		42,86	100	100	100
---	--	-------	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports semestriels de suivi de la mise en oeuvre des recommandations issues des revues sectorielles

Précision Méthodologique : (Nbre de recommandations mise en oeuvre / Nbre total de recommandations formulées) x 100

Objectif 3: Améliorer la gestion des ressources matérielles et financières

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
3.1 Taux d'exécution du Budget du Département	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Comptes administratifs

Précision Méthodologique : (Crédits liquidés / Dotation Budgétaire) x 100

3.2 Taux de réalisation du programme de formation		100	100	100	100
---	--	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Nbre de formation réalisées / Nbre de formation programmées) x 100

Objectif 4: Impulser le processus de décentralisation et déconcentration au sein du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
4.1 Pourcentage d'ouvrage et d'équipement d'assainissement de l'Etat inventoriés en vue du transfert de leur gestion aux CT	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports de missions, rapports d'activités

Précision Méthodologique : (Nbre d'ouvrage et d'équipements d'assainissement de l'Etat recensés / Nbre d'ouvrage et d'équipements d'assainissement de l'Etat à recenser) x 100

4.2 Pourcentage de ressources forestières et fauniques du domaine de l'Etat inventoriés en vue du transfert de leur gestion aux CT	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports de missions, rapports d'activités, informations collectées

Précision Méthodologique : (Nbre de domaines forestiers et fauniques de l'Etat inventoriés / nbre de domaines forestiers et fauniques programmés) x 100

Objectif 5: Assurer le contrôle des services et organismes du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
5.1 Taux de réalisation des missions d'inspection	%	90	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports de missions

Précision Méthodologique : (Nbre de missions réalisées / Nbre de missions prévues) x 100

5.2 Taux de mise en oeuvre des recommandations issues des missions d'inspection	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport de suivi de la mise en oeuvre des recommandations

Précision Méthodologique : Nbre de recommandations mise en oeuvre / Nbre de recommandations formulées x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	444 356	429 397	475 993	499 125
Biens et services	821 606	851 606	861 356	909 404
Transferts et subventions	30 000			
Investissement	110 000	110 000	116 028	128 929
Total :	1 405 962	1 391 003	1 453 377	1 537 458

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Coordination et pilotage de la politique du département	378 888	392 730	403 688	424 024
Gestion financière et matérielle	840 610	811 809	885 866	935 072
Processus de décentralisation et de déconcentration	25 837	25 837	27 086	28 596
Contrôle du fonctionnement et appui conseil aux services et organismes du département	43 149	43 149	45 235	47 758
Planification, Programmation et suivi évaluation	117 478	117 478	123 866	137 203
Total :	1 405 962	1 391 003	1 453 377	1 537 458

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	36	23	24	25
CATEGORIE B1	12	11	11	11
CATEGORIE B2	10	10	10	10
CATEGORIE C	5	3	3	3
AUTRES	53	51	53	55
Total :	116	98	101	104

Action 01 Coordination et pilotage de la politique du département

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	283 515	297 357	303 701	318 460
Biens et services	95 373	95 373	99 987	105 564
Total	378 888	392 730	403 688	424 024

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Coordination et pilotage des activités du Département	62 256
1.1.2 Prise en charge des salaires et accessoires	297 357
1.1.3 Mise en oeuvre du plan de communication	33 117
Total	392 730

Action 02 Gestion financière et matérielle

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	160 841	132 040	172 292	180 665
Biens et services	649 769	679 769	681 210	719 212
Total	810 610	811 809	853 502	899 877

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Préparation du Budget du département	174 572
3.1.2 Exécution et suivi du Budget du département	439 001
3.1.3 Prise en charge des salaires et accessoires	132 040
3.1.4 Mise en oeuvre des activités de la Cellule SIDA	932
3.2.1 Dépenses de formation	47 500
5.1.1 Mise en oeuvre du Programme annuel de contrôle des structures du Département	17 764
Total	811 809

Action 03 Processus de décentralisation et de déconcentration

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Biens et services	25 837	25 837	27 086	28 596
Total	25 837	25 837	27 086	28 596

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.2.2 Dépenses matériels et fonct des services	22 469
4.2.3 Carburants et lubrifiants	2 020
4.2.4 Entretien et réparation véhicule	1 348
Total	25 837

Action 04 Contrôle du fonctionnement et appui conseil aux services et organismes du département

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Biens et services	43 149	43 149	45 235	47 758
Total	43 149	43 149	45 235	47 758

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
2.2.1	Organisation et tenue des rencontres, missions et revues	5 103
4.1.1	Organisation de l'atelier de validation des données des inventaires	1 079
5.2.1	Suivi de la mise en oeuvre des recommandations issues des missions de contrôle	9 459
5.2.2	indemnité de déplacement	27 508
Total		43 149

Action 05 Planification, Programmation et suivi évaluation

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Biens et services	7 478	7 478	7 838	8 274
Investissement	110 000	110 000	116 028	128 929
Total	117 478	117 478	123 866	137 203

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
2.1.1	Appui à la Cellule de Planification et de statistique du Secteur Eau Environnement, Urbanisme et	117 478
Total		117 478

Le Programme : 2.069 Amélioration du Cadre de Vie des Populations

Responsable du Programme : le Directeur National de l'Assainissement et du Contrôle des Pollutions et Nuisances.

Ce programme s'occupe de :

- Élaborer des éléments de la Politique Nationale en matière d'Assainissement et de Contrôle des Pollutions et des Nuisances et d'en assurer l'exécution ;

- Assurer la gestion durable des stations d'épuration des eaux usées et ouvrages annexes;

Le programme vise à améliorer l'accès de la population du Mali au service public de l'assainissement géré de manière durable (sur le plan financier et sur le plan environnemental) au niveau local. Les populations cibles sont celles du milieu rural, semi urbain et urbain sur l'ensemble du territoire.

Les principaux axes d'intervention sont :

- l'amélioration de l'offre éducative (formation d'ingénieurs, techniciens, sociologues, financiers, etc.) ;

- l'équipement en matériels ;

- l'élaboration et diffusion d'outils pratiques.

Les perspectives sont relatives à la relecture de la Politique Nationale d'Assainissement et ses cinq (5) stratégies en cours d'exécution liée à certaines insuffisances telles que :

- l'alignement de la politique aux ODD ;

- l'alignement de la politique au CREDD ;

- la prise en compte de l'ATPC.

Le cadre de performance du programme 2.069 est bâti autour de quatre (04) objectifs spécifiques et sept (07) indicateurs de qui contribuent à

:

- réduire durablement l'insalubrité du milieu de vie des populations par des changements de comportement ;
- assurer l'accès des populations à un service durable d'assainissement ;
- réduire les pollutions et les nuisances sur l'environnement ;
- organiser et développer le sous-secteur de l'assainissement.

Objectif 1: Réduire durablement l'insalubrité du milieu de vie des populations par des changements de comportement

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Taux de réalisation des activités de communication pour le changement de comportement	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports annuels DNACPN / ANGESEM

Précision Méthodologique : (Nbre d'activités de CCC réalisés / Nbre d'activités de CCC prévus) x 100

Objectif 2: Assurer l'accès des populations à un service durable d'assainissement

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Pourcentage de caniveaux et de collecteurs curés	%	45,58	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports annuels DNACPN et ANGESEM

Précision Méthodologique : (Nombre de mètres linéaires de caniveaux, collecteurs, couverts et curés / Nombre total de mètres linéaires de caniveaux, collecteurs prévus à curer) x 100

2.2 Pourcentage de réseaux d'égout construits	%	37,9	100	100	100
---	---	------	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel DNACPN / ANGESEM

Précision Méthodologique : Nbre de mètres linéaires de caniveaux, collecteurs, couverts et curés / Nbre total de mètres linéaires de caniveaux, collecteurs prévus à construire x 100

2.3 Taux de réalisation de dépôts de transit et de décharges finales	%	12,5	100	100	100
--	---	------	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel DNACPN

Précision Méthodologique : Nbre de dépôt de transit et de décharge final, construits / Nbre de dépôt de transit et de décharge final prévus x 100

2.4 Taux de réalisation des études, aménagement/équipement des stations d'épuration et d'ouvrage connexes		100	100	100	100
---	--	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports annuels ANGESEM / DNACPN

Précision Méthodologique : Précision Méthodologique : (Nbre de stations et ouvrages connexes construits et équipés / nbre de stations et ouvrages prévus) x 100

Formule :

2.5 Taux d'entretien des ouvrages et équipements d'assainissement		100	100	100	100
---	--	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Moyen de vérification: Rapports ANGESEM / DNACPN

Précision Méthodologique : Précision Méthodologique: Nbre de stations entretenues / Nbre de stations prévues x 100

Objectif 3: Réduire les pollutions et les nuisances sur l'environnement

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
3.1 Taux de réalisation des activités de contrôle de pollutions et de nuisances	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel DNACPN

Précision Méthodologique : (Nbre d'activité de contrôle ou de supervisions réalisées / Nbre d'activités de contrôle ou de supervisions programmées) x 100

3.2 Taux de mise en oeuvre des activités du Programme d'Urgence d'Assainissement	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités DNACPN

Précision Méthodologique : (Nbre d'activités mise en oeuvre / Nbre d'activités prévues) x 100

3.3 Nombre de Document de Politique Elaboré	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités DNACPN

Précision Méthodologique : Denombrement

Objectif 4: Organiser et développer le sous-secteur de l'assainissement

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
4.1 Taux de réalisation des réunions bilans et programmations	%	21,73	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel DNACPN

Précision Méthodologique : Précision Méthodologique : Nbre de réunions Bilan et Programmation réalisées / Nbre de réunions bilan et programmation prévues X 100

4.2 Taux de réalisation des travaux de Construction Equipement DNACPN		-	100	100	100
---	--	---	-----	-----	-----

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	993 536	1 003 936	1 064 271	1 115 988
Biens et services	471 033	471 033	494 845	522 388
Transferts et subventions	460 204	434 743	496 466	539 904
Investissement	3 793 000	1 950 000	2 441 554	2 711 781
Total :	5 717 773	3 859 712	4 497 136	4 890 061

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Gestion durable des déchets et Contrôle des pollutions et des nuisances	4 877 536	2 977 936	5 381 259	5 631 587
Gestion des eaux usées et des gadoues	840 237	881 776	896 054	985 280
Total :	5 717 773	3 859 712	4 497 136	4 890 061

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	97	97	102	107
CATEGORIE B1	28	27	27	27
CATEGORIE B2	41	40	41	42
CATEGORIE C	42	42	42	42
AUTRES	93	84	87	90
Total :	301	290	299	308

Action 01 Gestion durable des déchets et Contrôle des pollutions et des nuisances**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	993 536	1 003 936	1 064 271	1 115 988
Biens et services	471 033	471 033	494 845	522 388
Transferts et subventions	52 967	52 967	57 140	62 139
Investissement	3 360 000	1 450 000	1 984 826	2 204 266
Total	4 877 536	2 977 936	3 601 082	3 904 781

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge de salaire et accessoires	1 003 936
1.1.2 Approvisionnement en Biens et Services des structures de la DNACPN	492 642
1.1.3 Réalisation d'activités de sensibilisation pour le changement de comportement des	69 341
2.1.1 Projet de curage des collecteurs du district de Bamako	400 000
2.3.1 Construction/Aménagement de dépôts de ramassage des ordures	200 000
2.3.2 Projet de construction de la décharge compactée de Noumoubougou	200 000
3.2.1 Programme d'Urgence Assainissement	200 000
4.1.1 Réalisation des réunions bilans et programmations	12 017
4.2.1 Construction et Equipement du siège de la DNACPN	400 000
Total	2 977 936

Action 02 Gestion des eaux usées et des gadoues**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Transferts et subventions	407 237	381 776	439 326	477 765
Investissement	433 000	500 000	456 728	507 515
Total	840 237	881 776	896 054	985 280

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.2.1 Pris en charge des salaires et accessoires (EPA)	172 562
2.2.2 Approvisionnement en biens et services de l'ANGESEM	209 214
2.4.1 Etude Amenag/Equip Station Epurat ion ouvrage connexe	200 000
2.5.1 Exploitation des Infrastructures d'Assainissement	300 000
Total	881 776

Le Programme : 2.070 Sauvegarde et Gestion Intégrée des Ressources du Bassin du Fleuve Niger

Responsable du Programme : Le Conseiller Technique au Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable (MEADD)

Ce programme a pour objectif de veiller à la sauvegarde du bassin du fleuve Niger en tant qu'entité vitale du pays.

Le programme s'occupe de :

- l'organisation des acteurs locaux, le renforcement de leurs capacités, l'approfondissement des connaissances, la vulgarisation des techniques et technologies sur les mesures de sauvegarde. Il s'intéresse également aux actions de sensibilisation, de communication dans le cadre de la gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIR);
- l'amélioration de la connaissance sur les écosystèmes aquatiques et terrestres du bassin du fleuve Niger, la conduite des études stratégiques pour le choix des options pertinentes de prise en charge des dégradations identifiées dans le bassin du fleuve Niger. Il s'agira d'entreprendre au besoin des travaux de : (i) protection mécanique et/ou végétale des berges dégradées, (ii) dépollution afin de débarrasser le fleuve et ses dépendances de plantes aquatiques nuisibles et de déchets intrusifs tout en renforçant sa capacité d'autoépuration et (iii) le traitement des seuils sableux ou rocheux pour normaliser l'hydraulicité du fleuve, favoriser les activités socio-économiques et la mobilité

des personnes et leurs biens;

- le renforcement des relations de partenariat et de coopération autour des projets conjoints, le développement des capacités de l'Agence et le domaine de la formation et sur les plans institutionnel, logistique, infrastructurel.

Le programme intervient dans la mise en oeuvre de l'action "Protection des berges et gestion intégrée des ressources et des écosystèmes du bassin du fleuve Niger".

Les différents projets/programmes en cours sont : le programme de protection/aménagement des berges du fleuve Niger, le projet protection des berges du fleuve Niger et curage du Diaka au droit de la localité de Diafarabé, le projet de réhabilitation économique et environnementale du fleuve Niger, le projet de faucardage et curage du fleuve Niger, le projet de construction et d'équipement du siège de la Direction Générale de l'Agence du Bassin du Fleuve Niger (ABFN).

En perspective, on peut noter le programme de Restauration des berges et Valorisation des plantes aquatiques nuisibles dans le Niger supérieur.

Les différentes interventions sont mises en oeuvre suivant des stratégies de « faire-faire », de Partenariat Public Privé, de BOT (Build Operate and Transfer) et de régie.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 2.070 est bâti autour de 3 objectifs spécifiques et de 8 indicateurs de résultat qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à la gouvernance des ressources du fleuve Niger par l'implication des acteurs locaux, la conduite des actions d'aménagement, de dépollution, de faucardage des végétaux aquatiques flottants et proliférants, de curage/dragage de sable et de renforcement de capacités de l'agence dans les domaines technique, institutionnel, infrastructurel, logistique et partenarial.

Objectif 1: Renforcer les capacités des acteurs des services techniques et des collectivités territoriales					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Taux de réalisation des sessions de formation	%	37	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel					
Précision Méthodologique : (Nbre de sessions de formation réalisé / Nbre de sessions de formations prévues) x 100					
1.2 Taux de renforcement de capacité de l'ABFN	%	76	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel					
Précision Méthodologique : (Nbre d'équipement acquis / Nbre d'équipement prévu) x 100					
1.3 Taux de réalisation des rencontres statutaires	%	50	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel					
Précision Méthodologique : Nbre de rencontres tenues / Nbre de rencontres prévues x 100					
1.4 Taux de réalisation des campagnes de communication	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel					
Précision Méthodologique : Nbre de campagnes réalisées / Nbre de campagnes prévues x 100					
1.5 Taux de réalisation des travaux de construction du siège de l'ABFN		-	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel					
Précision Méthodologique : Travaux réalisés / Travaux prévus x 100					

Objectif 2: Lutter contre l'érosion des berges, la dégradation des écosystèmes dans le Bassin du Fleuve Niger

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Taux de mise en oeuvre du Programme Aménagement et Protection des berges du Fleuve Niger	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Nbre d'activités réalisées / Nbre d'activités prévues) x 100

2.2 Taux de mise en oeuvre du projet de réhabilitation économique et environnementale du Fleuve Niger	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Nbre de travaux réalisés / Nbre de travaux prévus) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Transferts et subventions	307 411	313 741	331 633	360 649
Investissement	4 197 000	750 000	735 195	816 946
Total :	4 504 411	1 063 741	1 066 828	1 177 595

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Protection des berges et Gestion intégrée des ressources et des écosystèmes du bassin du Fleuve Niger	4 504 411	1 063 741	5 200 328	5 185 435
Total :	4 504 411	1 063 741	1 066 828	1 177 595

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	16	14	15	16
CATEGORIE B1	3	4	4	4
CATEGORIE B2	2	2	2	2
CATEGORIE C	2	2	2	2
AUTRES	8	9	9	9
Total :	31	31	32	33

Action 01 Protection des berges et Gestion intégrée des ressources et des écosystèmes du bassin du Fleuve Niger

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Transferts et subventions	307 411	313 741	331 633	360 649
Investissement	4 197 000	750 000	735 195	816 946
Total	4 504 411	1 063 741	1 066 828	1 177 595

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.2.1 Prise en charge des salaires et accessoires	158 319
1.2.2 Approvisionnement en biens et services	155 422
1.5.1 Construction et Equipement du siège de l'ABFN	400 000
2.1.1 Réalisation des études des travaux d'aménagement et Protection des berges du fleuve Niger	30 000
2.1.2 Réalisation des travaux de faucardage	80 000
2.1.3 Réalisation des travaux d'aménagement à travers la protection mécanique et biologique des berges	44 000
2.1.4 Organisation des missions de suivi des activités de lutte contre l'érosion, la dégradation des berges du fleuve Niger, la lutte contre l'exploitation de l'or par dragage	21 000
2.1.5 Organisation des campagnes de collecte et partage continus des données sur la qualité de l'eau du fleuve Niger	20 000
2.1.6 Mise en place des outils de suivi environnemental	5 000
2.2.1 Mise en oeuvre du Projet de Réhabilitation Economique et Environnementale du fleuve Niger(PREEFN)	150 000
Total	1 063 741

Le Programme : 2.071 Protection et Conservation de la Nature

Responsable du Programme : Le Directeur National des Eaux et Forêts.

Ce programme s'occupe de :

- élaborer les éléments de la politique nationale en matière de conservation des eaux et sols;
- élaborer et diffuser les textes législatifs, réglementaires et normatifs;
- lutter contre la désertification;
- assurer la gestion durable des forêts;
- assurer la gestion de zones humides;
- préserver la diversité biologique de la flore sauvage;
- promouvoir et valoriser les produits forestiers et fauniques;
- assurer le contrôle de l'exploitation des ressources forestières;
- renforcer les capacités des acteurs de la gestion des ressources forestières;
- assurer la coordination, le suivi-évaluation de la mise en oeuvre du programme;
- centraliser, traiter et diffuser les informations et données statistiques relatives aux ressources forestières;
- élaborer et mettre en oeuvre le plan de communication du programme.

Il intervient dans la mise en oeuvre des actions suivantes :

- conservation de la nature, protection et valorisation de la biodiversité ;
- Lutte contre la désertification sur le tracé de la grande muraille verte.

Les perspectives portent sur :

- la mise en oeuvre du décret N°2018-0079/P-RM du 29 janvier 2018 fixant le détail des compétences de l'Etat transférées aux Collectivités Territoriales en matière de gestion des ressources forestières et fauniques ;
- la promotion et la valorisation de l'écotourisme et le tourisme de vision à travers la création de réserves animalières.

Le cadre de performance du programme 2.071 est bâti autour de quatre (04) objectifs spécifiques et de vingt-deux (22) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes.

Objectif 1: Renforcer le cadre législatif et réglementaire de la gestion des ressources forestières et fauniques

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Pourcentage de textes législatifs, réglementaires et normatifs relus	%	62,5	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Nbre de textes législatifs, réglementaires, et normatifs relus/Nbre de textes législatifs, réglementaires et normatifs programmés)x100

1.2 Pourcentage de textes législatifs, réglementaires et normatifs relatifs à la gestion et à la valorisation des produits forestiers, des services de la faune et des AP élaborés	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Nbre de textes législatifs, réglementaires et normatifs élaborés/Nbre de textes législatifs, réglementaires et normatifs programmés) x100

1.3 Taux de réalisation des activités de diffusion des textes législatifs, réglementaires relatifs à la gestion des ressources forestières et fauniques	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Nbre d'activités de diffusion des textes législatifs, réglementaires relatifs à la gestion des ressources forestières et fauniques réalisés/Nbre d'activités programmées) x 100

1.4 Pourcentage de textes législatifs, réglementaires relatifs à la gestion des ressources forestières et fauniques diffusés	%	73	100	100	100
--	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Nbre de textes législatifs, réglementaires relatifs à la gestion des ressources forestières et fauniques diffusés/Nbre de textes programmés) x 100

1.5 Taux de réalisation des activités dans le cadre de renforcement des capacités de la DNEF	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : Nbre d'activités de renforcement des capacités réalisées /Nbre d'activités de renforcement des capacités prévues x 100

Objectif 2: Assurer la gestion durable des terres

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Pourcentage des superficies de terres récupérées	%	185	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Superficies de terres récupérées/superficies totales programmées) x 100

2.2 Pourcentage de massifs forestiers classés et/ou protégés et de réserves de faune disposant de plan d'aménagement et de gestion (PAG)	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Nbre de massifs forestiers classés et/ou protégés et de réserves de faune disposant de plan d'aménagement et de gestion (PAG)/ Nbre total de massifs forestiers classés et/ou protégés et de réserves de faune programmés) x 100

2.3 Taux de réalisation des actions de PAG de massifs forestiers classés et/ou protégés de réserves de faune	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Nbre d'action de PAG de massifs forestiers classés et/ou protégés de réserves de faune réalisées/Nbre total d'actions des PAG massifs forestiers classés et/ou protégés de réserves de faune prévues) x 100

2.4 Pourcentage d'agents forestiers et d'acteurs formés sur diverses thématiques	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : Précision méthodologique: (Nbre d'agents forestiers formés / Nbre d'agents prévus) x 100

Objectif 3: Promouvoir la conservation et la valorisation de la diversité biologique

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
3.1 Pourcentage d'études réalisées pour l'amélioration des connaissances sur la biodiversité.	%	60	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Nbre d'études réalisées / Nbre total d'études prévues) x 100

3.2 Taux de diffusion des résultats d'études pour l'amélioration des connaissances sur la biodiversité	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Nbre de séances de diffusion des résultats d'études / Nbre de séances de diffusion des résultats d'études programmés) x 100

3.3 Taux d'évolution des superficies brûlées par les feux de brousse.	%	-10	-15	-20	-25
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Superficies brûlées de l'année N - superficies brûlées de l'année N - 1) x 100

3.4 Taux de réalisation des travaux d'aménagement pour la conservation et la valorisation de la biodiversité dans les domaines classés ou protégés et des Aires protégées	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Nbre de travaux d'aménagement réalisés / Nbre de travaux d'aménagement programmés) x 100

3.5 Taux de mise en place d'organisations locales pour la conservation de la nature	%	3,43	7	10	100
---	---	------	---	----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : Nbre d'organisation locales mise en place / Nbre total d'organisation prévus x 100

Objectif 4: Renforcer les capacités des acteurs dans la conservation et la valorisation de la Biodiversité

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
4.1 Taux de réalisation des séances de Communication pour le Changement de Comportement (CCC)	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Nbre de séances de CCC réalisées / Nbre de séances de CCC programmées) x 100

4.2 Pourcentage d'agents forestiers ayant bénéficié de la formation militaires commune de base	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Nbre d'agents forestiers formés, année N / Nbre d'agents forestiers programmé année N) x 100

4.3 Taux d'admission des élèves du centre de formation CFPF Colonel Jean Djigui KEITA en fin de cycle	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Nbre de candidats admis en fin de cycle au Centre CFPF / Nbre total de candidats présentés) x 100

4.4 Taux d'admission des élèves du centre de formation CFPF Colonel Jean Djigui KEITA en fin de cycle	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel, rapport CFPF

Précision Méthodologique : (Nombre de candidats admis en fin de Cycle au Centre CFPF/ Nombre total de Candidats présentés) X100

Objectif 5: Renforcer la résilience des systèmes de production Agro-Sylvo-Pastorale, et socio-économique des populations dans le tracé de la Grande Muraille Verte

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
5.1 Nombre de fermes Agricoles Communautaires Intégrés (FACI) installées ou appuyées sur le tracé de la GMV		-	7	9	-

Moyen de Vérification : Rapport d'activités, rapport de suivi

Précision Méthodologique : Dénombrement

5.2 Pourcentage de superficie de couverture végétale et de ressource productive restaurées, aménagées et sécurisées dans le tracé de la GMV		-	100	100	-
---	--	---	-----	-----	---

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Superficie réalisées / Superficies prévues) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	3 792 373	3 814 200	4 026 662	4 222 350
Biens et services	619 393	619 393	636 156	671 569
Transferts et subventions	184 552	185 036	199 093	216 511
Investissement	6 042 000	2 294 000	4 606 703	4 981 681
Total :	10 638 318	6 912 629	9 468 614	10 092 111

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Conservation de la Nature, Protection et valorisation de la biodiversité	8 292 301	5 851 128	8 996 515	9 504 420
Lutte contre la désertification sur le tracé de la grande muraille verte	2 346 017	1 061 501	2 657 448	2 711 478
Total :	10 638 318	6 912 629	9 468 614	10 092 111

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	176	186	194	202
CATEGORIE B	5	5	5	5
CATEGORIE B1	22	20	20	20
CATEGORIE B2	281	303	317	331
CATEGORIE C	344	357	375	394
AUTRES	179	168	176	184
Total :	1 007	1 039	1 087	1 136

Action 01 Conservation de la Nature, Protection et valorisation de la biodiversité**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	3 792 373	3 814 200	4 026 662	4 222 350
Biens et services	619 393	619 393	636 156	671 569
Transferts et subventions	47 535	47 535	51 280	55 767
Investissement	3 833 000	1 370 000	3 396 168	3 690 554
Total	8 292 301	5 851 128	8 110 266	8 640 240

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Relecture des textes législatifs, règlementaires et normatifs	1 000
1.1.2 Approvisionnement en biens et services de la DNEF et des services Sub-régionaux	715 248
1.1.3 Prise en charge des salaires et accessoires	3 730 144
1.4.1 Diffusion des textes législatifs, règlementaires relatifs à la gestion des ressources forestières et fauniques (nbre de textes diffusés)	5 000
1.5.1 CONSTRUCTION EXTENSION DNEF	500 000
2.1.1 Travaux de récupération de terres dégradées	200 000
2.2.1 Elaboration de plan d'aménagement de forêts classées et/ou protégées et de réserves de faune	60 000
2.3.1 Mise en œuvre de plan d'aménagement de forêts classées et/ou protégées et de réserves de faune	60 000
2.3.3 AMENAGEMENT PARC TIENFALA	150 000
3.3.1 Renforcement des capacités des brigades de lutte contre les feux de brousse	41 653
3.3.2 Campagnes de sensibilisation sur la gestion des feux de brousse	38 183
3.4.1 Réalisation des travaux d'aménagement pour la conservation et la valorisation de la biodiversité	350 000
Total	5 851 228

Action 02 Lutte contre la désertification sur le tracé de la grande muraille verte**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Transferts et subventions	137 017	137 501	147 813	160 744
Investissement	2 209 000	924 000	1 210 535	1 291 127
Total	2 346 017	1 061 501	1 358 348	1 451 871

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.2 PROGRAMME REBOISEMENT INTENSIF RECONSTRUCT. ECOSYS FOREST. MALI	100 000
2.3.2 PROMOTION DES CHAINES DE VALEUR AGRICOLE (GEDEFOR III)	150 000
3.2.2 APPUI SYSTEME INFORMATION FORESTIER	100 000
3.4.2 PROJET GESTION COMM RESS NAT RESTAURAT° ECOSYS AIRE REPARTIT° ELEPHANT	374 000
5.1.1 Mise en place de fermes agricoles communautaires intégrées	100 000
5.1.2 Prise en charge des salaires et accessoires	57 501
5.1.3 Approvisionnement en biens et services de la GMV	79 900
5.2.1 Superficie de couverture végétale et de ressource productive restaurées, aménagées et sécurisées dans le tracé de la GMV	100 000
Total	1 061 401

Le Programme : 2.072 Coordination de la mise en oeuvre de la Politique Nationale de Protection de l'Environnement

Responsable du Programme : Le Conseiller Technique au MEADD.

Le programme 2.072 cadre avec les missions de l'AEDD (la loi N°10-027/AN-RM du 12 juillet 2010). L'AEDD assure la coordination de la mise en oeuvre de la PNPE et veille à l'intégration de la dimension environnementale dans toutes les politiques. A cet effet, elle intervient dans le renforcement des capacités des acteurs, le suivi des mécanismes financiers et la mobilisation des financements, le suivi de la mise en oeuvre des Conventions, Accords et Traités (CAT), la promotion du Développement Durable, la gestion de l'information environnementale, la participation à la mise en oeuvre des programmes du Plan National d'Action Environnemental (PNAE) et la diffusion des résultats de la recherche sur la biotechnologie.

Concernant la mise en oeuvre du programme 2.072, les perspectives porteront sur : (i) la réalisation des études relatives au système national de gestion de l'information environnementale ; (ii) l'élaboration de rapports biennaux (BUR) sur les changements climatiques ; (iii) la mobilisation des ressources intérieure et extérieure ; (iv) la redynamisation du cadre de concertation des points focaux des AME ; (v) l'organisation des éditions de la quinzaine de l'environnement; (vi) le renforcement des capacités des acteurs de la société civile, des secteurs publics et privés sur l'appropriation et la mise en oeuvre de la CDN et des Objectifs de Développement Durable (ODD) ; (vii) l'appui à l'intégration de l'environnement dans les programmes de développement économique, social et culturel (PDESC) des collectivités; (viii) la consolidation de la collaboration entre l'AEDD, les institutions de recherche et autres organismes; (ix) la participation à l'organisation des Conférences et Réunions des Parties aux AME; (x) la mise en oeuvre de projets et programmes pilotes d'intégration des changements climatiques (xi) la prise en compte de l'environnement dans les curricula et (xii) l'élaboration des rapports sur l'état de l'environnement.

Le cadre de performance du programme 2.072 est bâti autour de deux (02) objectifs spécifiques et de neuf (09) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à la coordination de la mise en oeuvre de la politique nationale de protection de l'environnement et à l'intégration de la dimension environnementale dans toutes les politiques.

Objectif 1: Assurer la coordination de la mise en oeuvre de la Politique Nationale de Protection de l'Environnement

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
I.1 Pourcentage de structures nationales formées sur la Contribution Déterminée au niveau National et le Développement Durable (ODD)	%	-	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'AEDD					
Précision Méthodologique : (nbre de structures nationales formées/nbre total de structures nationales prévues) x100					
I.2 Pourcentage de collectivités territoriales formées sur la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) et le Développement Durable (DD)	%	-	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'AEDD					
Précision Méthodologique : (nbre de collectivités territoriales formées/nbre total de collectivités territoriales prévues) x 100					
I.3 Taux de mobilisation des ressources financières	%	-	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'AEDD					
Précision Méthodologique : (montants mobilisés/montants à rechercher) x 100					
I.4 Pourcentage de supports produits et diffusés sur l'environnement	%	-	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'AEDD					
Précision Méthodologique : (nbre de supports produits et diffusés/nbre de supports produits et diffusés prévus) x 100					
I.5 Taux d'exécution des sessions ordinaires des points focaux dans le cadre du suivi des AME ratifiés par le Mali	%	-	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel de suivi des AME					
Précision Méthodologique : Nbre des réunions de suivi des AME tenues/Nbre des réunions de suivi des AME prévues) x 100					

Objectif 2: Veiller à l'intégration de la dimension environnementale dans les politiques, stratégies et plans d'action.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Pourcentage de politiques sectorielles intégrant la dimension environnementale	%	43,33	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'AEDD					
Précision Méthodologique : (Nombre de politiques intégrant la dimension environnementale/Nombre de politiques sectorielles prévues) x 100					
2.2 Pourcentage de PDESC intégrant l'environnement et le développement durable	%	6,11	100	100	100
Moyen de Vérification : rapports annuels de l'AEDD					
Précision Méthodologique : Nombre de PDSEC prenant en compte la dimension environnementale/ Nombre de PDSEC prévu) x 100.					
2.3 Pourcentage d'indicateurs environnementaux renseignés sur la base de données du SNGIE	%	34,5	100	100	100
Moyen de Vérification : rapports annuels de l'AEDD et base de données SNGIE					
Précision Méthodologique : (Nombre d'indicateurs environnementaux renseignés /Nombre total d'indicateurs environnementaux dans la base) x100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Transferts et subventions	420 994	415 376	454 165	493 901
Investissement	697 000	300 000	313 275	348 111
Total :	1 117 994	715 376	767 440	842 012

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Coordination de la mise en oeuvre de la politique nationale de protection de l'environnement et Intégration de la dimension environnementale dans les politiques, plans et programmes	1 117 994	715 376	1 203 598	1 322 789
Total :	1 117 994	715 376	767 440	842 012

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	15	16	17	18
CATEGORIE B1	4	3	3	3
CATEGORIE B2	2	2	2	2
AUTRES	8	8	8	8
Total :	29	29	30	31

Action 01 Coordination de la mise en oeuvre de la politique nationale de protection de l'environnement et Intégration de la dimension environnementale dans les politiques, plans et programmes**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Transferts et subventions	420 994	415 376	454 165	493 901
Investissement	697 000	300 000	313 275	348 111
Total	1 117 994	715 376	767 440	842 012

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.2 Prise en charge de Salaire	124 394
1.1.3 Approvisionnement en Biens et services de l'AEDD	290 982
2.2.2 Programme d'appui à la coordination des initiatives liées aux changements climatiques	300 000
Total	715 376

Le Programme : 3.004 Appui à l'aménagement et à la protection de la faune

Responsable du Programme : le Conseiller Technique au MEADD.

Le Programme 3.004 «Aménagement et protection de la faune» vise à :

- assurer les travaux de prospection, de classement ou de création d'aires protégées;
- réaliser les travaux d'aménagement et de repeuplement des aires protégées;
- assurer l'équipement et le fonctionnement des structures de protection de la faune;
- créer des infrastructures de protection de la faune ;
- appuyer les Collectivités Territoriales dans les activités d'aménagement et de protection de la faune.

Ce programme intervient dans la mise en oeuvre de l'action : Aménagement et protection de la faune.

Le cadre de performance du programme 3.004 est bâti autour de deux (02) objectifs spécifiques et de six (06) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à la gestion des ressources fauniques.

Objectif 1: Assurer une gestion durable de la faune et des aires protégées

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Taux de réalisation des travaux de prospection des Aires protégées	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Nbre d'aires protégées prospectées / Nbre d'aires protégées prévues) x 100

1.2 Pourcentage de classement ou de création d'aires protégées	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Nbre d'aires protégées classées / Nbre d'aires protégées programmées) x 100

1.3 Pourcentage d'actions d'aménagement et de repeuplées d'aires protégées réalisées	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Nbre d'actions d'aménagement et de repeuplement d'aires protégées réalisées / Nbre d'actions d'aménagement et de repeuplement d'aires protégées programmées) x 100

Objectif 2: Renforcer les capacités du service forestier et des collectivités dans l'aménagement et la protection de la faune

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Taux d'équipement des structures de protection de la faune	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Nbre de structures protection de faune équipées / Nbre de structures protection faune programmées) x 100

2.2 Taux de réalisation d'infrastructure de protection de la faune	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Nbre d'infrastructures protection faune réalisées / Nbre d'infrastructures protection faune programmées) x 100

2.3 Pourcentage d'agents des collectivités formées dans l'aménagement et la protection de la faune	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : (Nbre d'agents des collectivités formées / Nbre d'agents programmés) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Biens et services	25 000	25 000	150 000	285 000
Investissement	475 000	475 000	2 398 750	1 811 055
Total :	500 000	500 000	2 548 750	2 096 055

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Aménagement et protection de la faune	500 000	500 000	2 548 750	2 096 055
Total :	500 000	500 000	2 548 750	2 096 055

Action 01 Aménagement et protection de la faune

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Biens et services	25 000	25 000	150 000	285 000
Investissement	475 000	475 000	2 398 750	1 811 055
Total	500 000	500 000	2 548 750	2 096 055

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Réalisation des travaux de prospection	50 000
1.2.1 Réalisation d'études (d'inventaires et de création d'aires protégées)	50 000
1.3.1 Mise sous aménagement et repeuplement des aires protégées	200 000
2.1.1 Renforcement des services de protection de la faune en équipement	45 000
2.2.1 Réalisation d'infrastructures	140 000
2.3.1 Organisation des séances de formation à la l'endroit des collectivités territoriales	15 000
Total	500 000

Le Programme : 3.005 Appui à l'aménagement et à la protection des forêts

Responsable du Programme : Le Directeur National des Eaux et Forêts

Le programme 3.005 «Aménagement et protection de la forêt» vise à :

- assurer les travaux de prospection et de classement des forêts, des périmètres de protection et des périmètres de reboisement ;
- réaliser les travaux d'aménagement et d'entretien du domaine forestier classé et des massifs du domaine forestier protégé faisant l'objet d'exploitation;
- assurer l'équipement et le fonctionnement des structures de protection de la forêt ;
- créer des infrastructures de protection des forêts;
- appuyer les Collectivités Territoriales dans les activités d'aménagement et de protection des forêts.

Ce programme intervient dans la mise en oeuvre de l'action suivante :

- aménagement et protection de la forêt.

Le cadre de performance du programme 3.005 est bâti autour de deux (02) objectifs spécifiques et de six (06) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à la gestion des ressources forestières.

Objectif 1: Assurer une gestion durable des Forêts

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Pourcentage de travaux de prospection des forêts, des périmètres de protection et des périmètres de reboisement	%	-	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel					
Précision Méthodologique : (Nbre de domaines prospectés / Nbre de domaines prévus) x 100					
1.2 Pourcentage de classement des forêts, des périmètres de protection et des périmètres de reboisement	%	-	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel					
Précision Méthodologique : (Nbre de domaines classés / Nbre de domaines programmés) x 100					
1.3 Pourcentage d'actions d'aménagement de domaine forestier classé et protégé	%	-	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel					
Précision Méthodologique : (Nbre d'action d'aménagement de domaines forestiers classé et protégé / Nbre d'actions d'aménagement de domaines forestiers classé et protégé programmé) x 100					

Objectif 2: Renforcer les capacités du service forestier et des collectivités dans l'aménagement et la protection de la forêt

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Taux d'équipement des structures de protection des forêts	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport

Précision Méthodologique : Nbre de structures équipées / Nbre de structures programmées x 100

2.2 Taux de réalisation des infrastructures de protection des forêts	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : Nbre d'infrastructures réalisées / Nbre d'infrastructures programmées x100

2.3 Pourcentage d'agents des collectivités formés dans l'aménagement et la protection des forêts	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel

Précision Méthodologique : Nbre d'agents des collectivités formés dans l'aménagement et la protection des forêts

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Biens et services	450 000	450 000	2 700 000	5 130 000
Transferts et subventions	90 000	90 000	175 500	272 025
Investissement	1 260 000	1 260 000	6 363 000	4 804 064
Total :	1 800 000	1 800 000	9 238 500	10 206 089

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Aménagement et protection des forêts	1 800 000	1 800 000	9 238 500	10 206 089
Total :	1 800 000	1 800 000	9 238 500	10 206 089

Action 01 Aménagement et protection des forêts**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Biens et services	450 000	450 000	2 700 000	5 130 000
Transferts et subventions	90 000	90 000	175 500	272 025
Investissement	1 260 000	1 260 000	6 363 000	4 804 064
Total	1 800 000	1 800 000	9 238 500	10 206 089

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Réalisation des travaux de classement des forêts, des périmètres de protection et des périmètres de reboisement	700 000
1.2.1 Classement des domaines forestiers	20 000
1.3.1 Mise sous aménagement des domaines forestiers classés et protégés	450 000
2.1.1 Equipement des structures de protection des forêts	450 000
2.2.1 Réalisation d'infrastructures	90 000
2.3.1 Formation des agents des collectivités territoriales	90 000
Total	1 800 000

Le Programme : 3.013 Fonds d'étude d'impact environnemental et social

Responsable de Programme : Le Directeur National de l'Assainissement et du Contrôle des Nuisances

Objectif 1: Appliquer la Procédure d'Etudes d'Impacts Environnemental et Social

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
I.1 Pourcentage de REIES analysés par le comité technique		-	100	100	100

Moyen de Vérification : Moyen de vérification: Rapport annuel de la DNACPN - PV de validation des rapports

Précision Méthodologique : Précision méthodologique: (Nbre de rapports d'EIES validés par le comité technique d'analyse / Nbre de rapports d'EIFS) x 100

I.2 Pourcentage de permis environnementaux délivrés		-	100	100	100
---	--	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport DNACPN

Précision Méthodologique : (Nbre de permis environnementaux délivrés par le MEADD / Nbre de dossiers de requêtes de permis transmis au MEADD) x 100

Objectif 2: Réduire les impacts négatifs des projets et programmes sur l'environnement

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Taux de réalisation des activités de suivi environnemental et social des projets /programmes		-	100	100	100

Moyen de Vérification : Moyen de vérification: Rapport annuel DNACPN - Rapports de mission des SE

Précision Méthodologique : Précision méthodologiques: (Nbre d'activités de suivi environnemental et social réalisées / Nbre d'activités de suivi environnemental et social prévues) x 100

2.2 Taux de réalisation des séances de formation technique en matière d'EIES		-	100	100	100
--	--	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Moyen de vérification: Rapport annuel DNACPN

Précision Méthodologique : Précision méthodologique:(Nbre de séances de formation technique réalisées en matières d'EIES / Nbre de séances de formations techniques prévues) x 100

2.3 Taux de renforcement des capacités matérielles et logistiques dans le cadre de l'EIES		-	100	100	100
---	--	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Moyen de vérification: Rapport annuel DNACPN

Précision Méthodologique : Précision méthodologique: Nbre de matériels et de logistiques acquis dans le cadre des EIES / Nbre de matériels et de logistiques prévus x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Biens et services	440 080	440 080	2 618 476	4 831 085
Investissement	60 000	60 000	180 000	135 000
Total :	500 080	500 080	2 798 476	4 966 085

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Etude d'impact environnemental et social	500 080	500 080	2 798 476	4 966 085
Total :	500 080	500 080	2 798 476	4 966 085

Action 01 Etude d'impact environnemental et social**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Biens et services	440 080	440 080	2 618 476	4 831 085
Investissement	60 000	60 000	180 000	135 000
Total	500 080	500 080	2 798 476	4 966 085

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Missions de validation des termes de référence d'EIES de projets/Programmes	93 900
1.1.2 Missions de réalisation des consultations publiques	30 000
1.1.3 Ateliers d'analyses et de validations de rapports d'EIES	116 180
1.2.1 Préparation et transmission des Rapports d'EIES validés au Cabinet en vue de l'Obtention du Permis	75 000
2.1.1 Suivi de la mise en œuvre des plans de gestion environnementale et sociale (PGES) des projets	30 000
2.2.1 Organisation des sessions de formation en matière d'EIES (OSC, CT, ST, Secteur Privé)	75 000
2.3.1 Acquisition de matériels techniques et logistiques pour le suivi environnemental	60 000
2.3.2 Achat de kits de contrôle de la qualité des eaux, de l'air et du sol lors des missions de suivi des PGES	20 000
Total	500 080

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2024	2023	2024	2025	2026
1.025	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	APPUI CPS SECTEUR EAU ENVIRON. URBANISME DOMAINES ET/	110 000	110 000	110 000	116 028	128 929
Total :		110 000	110 000	110 000	116 028	128 929

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2024	2023	2024	2025	2026
2.069	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	PROJET CURAGE CANIVEAUX ASSAIN. DISTRICT BKO	400 000	400 000	400 000	421 920	468 837
	CONSTRUCTION DECHARGE DE NOUMBOUGOU	200 000	500 000	200 000	527 400	586 046
	PROGRAMME URGENGE ASSAINISSEMENT	200 000	400 000	200 000	421 920	468 837
	CONSTRUCTION AMENAGEMENT DEPOTS DE RAMASSAGE DES	200 000	320 000	200 000	337 536	375 070
	ETUDE DIAGNOST. STATION EPURATION & OUVRAGES CONNEX	200 000	178 000	200 000	187 754	208 632
	EXPLOITATION INFRASTRUC. ASSAINISSEMENT ZONE INDUST. S	300 000	255 000	300 000	268 974	298 883
Total :		1 500 000	2 053 000	1 500 000	2 165 504	2 406 305

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2024	2023	2024	2025	2026
2.070	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	AMENAGEMENT PROTECTION DES BERGES DU FLEUVE NIGER	200 000	170 000	200 000	179 316	199 254
	REHABILITATION ECONOM. ENVIRONMENTAL FLEUVE NIGER-IDA	150 000	127 000	150 000	133 959	148 855
Total :		350 000	297 000	350 000	313 275	348 109

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2024	2023	2024	2025	2026
2.071	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	APPUI SYSTEME INFORMATION FORESTIER	100 000	72 000	100 000	75 945	84 390
	PROGRAMME DEVELOPPEMENT DURABLE DELTA INTERIEUR D	200 000	221 000	200 000	233 110	259 031
	ALLIANCE GLOBALE CHANGEMENT CLIMATIQUE / UE	150 000	127 000	150 000	133 959	148 855
	APPUI GRANDE MURAILLE VERTE	200 000	170 000	200 000	179 316	199 255
	AMENAGEMENT PARC TIENFALA	150 000	170 000	150 000	179 316	199 255
	PROMOTION DES CHAINES DE VALEUR AGRICOLE (GEDEFOR III	150 000	289 000	150 000	304 837	338 734
	ELABORATION PLAN AMENAGEMENT MASSIFS FORESTIERS	120 000	127 000	120 000	133 959	148 855
	PROG. REBOISEMENT INTENSIF RECONSTRUCT. ECOSYS FOREST	100 000	170 000	100 000	179 316	199 255
	CONSTRUCTION EXTENSION DNEF	500 000	2 000 000	500 000	2 109 600	2 344 187
	PROJET GESTION COMM RESS NAT RESTAURAT° ECOSYS AIRE R	80 000	85 000	80 000	89 658	99 627
Total :		1 750 000	3 431 000	1 750 000	3 619 016	4 021 444

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2024	2023	2024	2025	2026
2.072	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	PROJET APPUI COORD. INITIATIVES CHGMT CLIMATIQUE	300 000	297 000	300 000	313 275	348 111
Total :		300 000	297 000	300 000	313 275	348 111

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Suivant le Décret n°2023-0392/PT-RM du 19 juillet 2023, le ministre de l'Energie et de l'Eau prépare et met en oeuvre la politique nationale en matière de recherche, d'exploitation et de valorisation des ressources énergétiques et hydrauliques.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- la mise en valeur des ressources énergétiques et hydrauliques et la réalisation des infrastructures y afférentes ;
- le suivi et le contrôle de la production, du transport et de la distribution de l'énergie ;
- le renforcement du réseau électrique et de la desserte nationale en énergie ;
- le développement des énergies conventionnelles, nouvelles ou renouvelables ;
- l'élaboration et le contrôle de l'application des règles applicables en matière d'exploitation et de gestion des ressources énergétiques et hydrauliques ;
- la réalisation d'études de travaux d'aménagement des cours d'eau ;
- le développement de l'accès des populations à l'eau ;
- la maîtrise et l'économie d'énergie ;
- la promotion de la sûreté radiologique et de la sécurité des sources radioactives et des équipements associés sur le territoire national.

I.2 Les contraintes et les défis

Cette partie comprend une analyse des principales contraintes rencontrées et des défis qu'elles posent. Cette analyse porte sur chacun des programmes et globalement sur la mise oeuvre de la stratégie du ministère.

I.2.1 Contraintes

- le faible niveau des investissements dans les secteurs de l'énergie et de l'eau ;
- l'insuffisance de personnel qualifié dans les métiers des secteurs de l'énergie et de l'eau ;
- l'insuffisance du cadre législatif et réglementaire du service public de l'électricité et de l'eau ;
- le déficit d'information/communication/sensibilisation sur les enjeux et opportunités des secteurs de l'énergie et de l'eau ;
- le faible niveau d'appropriation des investissements dans l'hydraulique par les bénéficiaires ;
- la lourdeur des procédures d'investissement en matière d'aménagements hydroélectriques, d'énergie renouvelable et d'hydraulique ;
- la lenteur dans le dédommagement des populations affectées par les projets des secteurs de l'énergie et de l'eau ;
- les impacts des changements climatiques compromettant la réalisation des objectifs des politiques de l'énergie et de l'eau ;
- l'insuffisance de données fiables dans les secteurs de l'énergie et de l'eau.

I.2.2 Défis

- augmentation du niveau des investissements dans les secteurs de l'énergie et de l'eau ;
- renforcement et mise à disposition de ressources humaines qualifiées et de ressources matérielles ;
- relecture des textes législatifs et réglementaires relatifs aux secteurs de l'énergie et de l'eau en lien avec les Objectifs du Développement Durable (ODD) ;
- développement et opérationnalisation d'une stratégie de communication des secteurs de l'énergie et de l'eau ;
- opérationnalisation des textes réglementaires instaurant un système de Suivi Technique et Financier (STeFi) des systèmes d'adduction d'eau potable en milieux rural et semi urbain ;
- simplification des procédures d'investissement dans l'hydraulique et les énergies renouvelables notamment l'hydroélectricité et les énergies solaires ;
- anticipation et mise en synergie avec les Ministères chargés des finances et des domaines dans la mise en place des fonds et procédures de dédommagement découlant des projets ;
- développement des mécanismes de financement durables et adaptés à la forte demande des besoins d'accès à l'énergie et à l'eau du fait du développement continu du pays en lien avec le changement climatique ;
- renforcement des capacités des ressources humaines en charge de la collecte, du traitement et de la diffusion des données.

I.3 La politique sectorielle

Le DPPD-PAP du département est couvert par deux (02) politiques sectorielles distinctes à savoir :

Dans le sous-secteur énergie : la Politique Energétique Nationale (PEN) dont l'objectif global est de contribuer au développement durable du pays, à travers la fourniture des services énergétiques accessibles au plus grand nombre de la population au moindre coût et favorisant la promotion des activités socioéconomiques a été adoptée en 2006.

Cette Politique Energétique Nationale dont l'actualisation est en cours, s'appuie sur quatre (4) Objectifs Spécifiques (OS), à savoir : (i) satisfaire les besoins énergétiques du pays en qualité, en quantité et au moindre coût; (ii) Assurer la protection des personnes, des biens et de l'environnement contre les risques inhérents aux services énergétiques; (iii) Renforcer les capacités d'orientation, de gestion, de contrôle et de pilotage stratégique du secteur de l'énergie; (iv) Renforcer pour le pays, les avantages de la coopération internationale dans le domaine de l'énergie.

Dans le sous-secteur eau : La Politique Nationale de l'Eau a été adoptée le 22 février 2006. L'objectif général de cette politique est de contribuer à la lutte contre la pauvreté et au développement durable en apportant des solutions appropriées aux problèmes liés à l'eau, afin que celle-ci ne devienne un facteur limitant du développement socioéconomique.

Les objectifs sont les suivants : (i) Satisfaire les besoins en eau, en quantité et en qualité, d'une population en croissance, ainsi que ceux des divers secteurs de l'économie nationale en développement, en veillant au respect des écosystèmes aquatiques et en préservant les besoins des générations futures ; (ii) Contribuer au développement des activités agro-sylvo-pastorales par leur sécurisation vis à vis des aléas climatiques, afin de prendre part activement à la lutte contre la pauvreté et à la réalisation de la sécurité alimentaire ; (iii) Assurer la protection des hommes et des biens contre les actions agressives de l'eau et assurer la protection des ressources en eau contre les diverses pollutions ; (iv) Alléger le poids du secteur de l'eau sur les finances publiques, par un partage solidaire des charges entre l'Etat, les collectivités territoriales et les usagers ; (v) Promouvoir la coopération sous régionale et internationale pour la gestion des eaux transfrontalières afin de prévenir les conflits liés à l'utilisation des ressources en eau.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2019 - 2022

Indicateurs		Unité	2019	2020	2021	2022
1	Taux d'accès à l'électricité (National)	%	42	52	53,6	57,4
2	Taux d'accès à l'électricité (Urbain)	%	94	93	98	98
3	Taux d'accès à l'électricité (Rural)	%	18,63	24,94	24,08	27,3
4	Tarif social électricité 1ère tranche EDM (hors TVA)	FCFA	59	59	59	59
5	Consommation de gaz butane	Tonnes	18 263,3	19 029,29	17 111	14 950
6	Nombre de nouvelles localités électrifiées	Nombre	36	0	0	0
7	Quantité de graines olagineuses produites	Tonnes	6 420	221,8	0	0
8	Quantité d'huiles produites	Litres	818 630	5 151	0	1 560
9	Nombre de générateur d'énergie fonctionnant avec de l'huile de pourghère	Nombre	19	19	0	0
10	Taux d'accès à l'eau potable (National)	%	69,2	69,6	70,9	71,9

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 4 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Administration Générale	34 891 467	1 779 360	2 131 329	2 262 909
Développement des Ressources Energétiques	37 247 245	68 810 715	27 123 820	28 003 264
Développement des Ressources en Eau	49 403 175	32 447 209	54 054 265	54 797 793
Développement des ressources minérales	2 575 039			
Financement de la recherche, formation et promotion des activités minières	350 000			
Programme de développement des ressources minérales (PDRM)	360 000			
Fonds de Développement de l'Eau		179 622	0	0
Total :	124 826 926	103 216 906	83 309 414	85 063 966

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	3 435 624	2 031 282	2 409 847	2 526 957
Biens et services	3 495 868	2 041 717	2 033 637	2 147 054
Transferts et subventions	37 417 900	36 812 676	7 589 225	8 623 473
Investissement	80 477 534	62 331 231	71 276 705	71 766 482
Total :	124 826 926	103 216 906	83 309 414	85 063 966

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.026 Administration Générale

Responsable du Programme : Le Secrétaire Général.

a) Présentation stratégique du programme :

Ce programme est chargé du pilotage et de la coordination de la politique Nationale en matière de recherche, d'exploitation et de valorisation des ressources énergétiques et hydrauliques. A ce titre il :

- coordonne, planifie, évalue, contrôle, anime et supervise les activités du département ;
- assure la gestion des ressources matérielles et financières ;
- suit la mise en oeuvre du processus de décentralisation et de déconcentration au sein du département ;
- coordonne le système de planification et de production des statistiques du secteur.

Les perspectives de ce programme sont entre autres :

- le renforcement du cadre institutionnel de gestion des deux secteurs par la création de nouvelles structures ;
- le renforcement du système de suivi et de contrôle au sein du département ;
- l'amélioration de la visibilité par l'établissement et la mise en oeuvre d'importants instruments de planification ;
- la couverture normale des besoins en énergie électrique et en eau potable dans les périmètres de concession et hors concessions ;
- la promotion de l'électrification en milieu rural ;
- le renforcement des capacités d'alimentation en énergie et en eau par la réalisation de nouveaux ouvrages et équipements ;
- le lancement de nouveaux projets structurants d'infrastructures de production, de transport et de distribution de l'électricité et de l'eau.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du Programme 1.026 est bâti autour de trois (03) objectifs spécifiques et trois (03) indicateurs.

Objectif 1: Améliorer la coordination et le suivi des politiques et stratégies du département					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Taux de réalisation des activités du département	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités du Département

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités programmées) * 100

Objectif 2: Assurer la gestion efficace et efficiente des ressources matérielles et financières du département					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Taux d'exécution du budget du Département	%	99,6	100	100	100

Moyen de Vérification : Compte administratif

Précision Méthodologique : (Crédits liquidés / Crédits notifiés) x 100

Objectif 3: Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration dans les secteurs de l'Energie et de l'Eau					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
3.1 Taux de mise en oeuvre des activités de transfert des compétences secteurs Energie et Eau	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel CADD/EE

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités programmées) * 100

Objectif 4: Contrôler le fonctionnement et l'action des services et organismes relevant du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
4.1 Taux de réalisation des missions d'inspection	%	80	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports de missions de l'Inspection.

Précision Méthodologique : (Nombre de missions effectuées / nombre de missions programmées) x 100.

4.2 Taux de mise en oeuvre des recommandations issues des missions d'inspections	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports de missions de l'Inspection.

Précision Méthodologique : (Nombre de recommandation exécutée/ nombre de recommandation programmée) x 100

Objectif 5: Améliorer le système de planification et de production de l'information statistique

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
5.1 Taux de réalisation des activités de la CPS/SME	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la CPS/SME

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités programmées) * 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	777 190	461 240	699 640	733 641
Biens et services	1 784 377	1 016 120	1 113 140	1 175 298
Transferts et subventions	30 414 900			
Investissement	1 915 000	302 000	318 549	353 970
Total :	34 891 467	1 779 360	2 131 329	2 262 909

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Coordination et pilotage de la politique du département	32 357 000	585 580	30 886 986	30 945 391
Gestion financière et matérielle	1 647 141	894 110	986 377	1 041 126
Processus de décentralisation et de déconcentration (Energie et Eau)	37 004	37 004	38 794	40 958
Vérification et contrôle des services	145 359	0	0	0
Planification, programmation et suivi évaluation	260 534	262 666	276 499	296 969
Amélioration de la gouvernance dans les domaines minier et pétrolier	402 918			
Processus de décentralisation et de déconcentration (Mines)	41 511			
Total :	34 891 467	1 779 360	2 131 329	2 262 909

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	22	41	44	47
CATEGORIE B1	16	19	19	19
CATEGORIE B2	7	11	11	11
CATEGORIE C	6	7	7	7
AUTRES	38	48	50	52
Total :	89	126	131	136

Action 01 Coordination et pilotage de la politique du département

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	359 497	168 077	385 093	403 808
Biens et services	277 503	217 503	246 374	260 121
Investissement	1 720 000	200 000	210 960	234 418
Total	2 357 000	585 580	842 427	898 347

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du personnel Cabinet	168 077
1.1.2 Coordination et pilotage des activités du Département	217 503
1.1.3 Fonds Etudes et Préparation Projets Eau/Energie	200 000
Total	585 580

Action 02 Gestion financière et matérielle

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	299 046	175 384	187 453	196 563
Biens et services	1 122 195	718 726	786 156	830 072
Total	1 421 241	894 110	973 609	1 026 635

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Prise en charge du personnel DFM	175 384
2.1.2 Préparation, Exécution et suivi du budget du Département	718 726
Total	894 110

Action 03 Processus de décentralisation et de déconcentration (Energie et Eau)

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Biens et services	37 004	37 004	38 794	40 958
Total	37 004	37 004	38 794	40 958

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Mise en oeuvre des activités du plan de transfert des compétences du secteur Energie et Eau	37 004
Total	37 004

Action 04 Planification, programmation et suivi évaluation**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	0	117 779	127 094	133 270
Biens et services	65 359	42 887	41 816	44 147
Investissement	80 000	102 000	107 589	119 552
Total	145 359	262 666	276 499	296 969

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
5.1.1 Prise en charge du personnel CPS/SME	117 779
5.1.2 Planification des projets et programmes du secteur	42 887
5.1.3 Appui Cellule de Planification et Statistique Mines-Energie	102 000
Total	262 666

Le Programme : 2.073 Développement des Ressources Energétiques

Responsable du Programme : Le Conseiller Technique chargé de l'accès à l'énergie en milieu urbain et des infrastructures énergétiques.

a) Présentation stratégique du programme :

Ce programme est chargé d'élaborer les éléments de la politique nationale en matière énergétique. A ce titre, il :

- satisfait aux besoins énergétiques du pays ;
- vulgarise les énergies renouvelables et de substitution ;
- assure la protection des personnes, des biens, et de l'environnement contre les risques inhérents aux services énergétiques.

Dans le cadre de la poursuite de la mise en oeuvre du Programme d'Urgences Sociales d'accès à l'énergie 2017-2020, on peut citer entre autres perspectives :

- la validation et l'adoption des documents de politique, de stratégie ainsi que des textes législatifs et réglementaires du secteur de l'énergie ;
- la poursuite de la mise en oeuvre de la réforme du secteur de l'électricité ;
- la poursuite de la réalisation des projets de production, y compris les projets régionaux et les projets privés ;
- la mise en oeuvre des projets d'électrification rurale et des projets d'énergie domestique.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 2.073 est bâti autour de trois (3) objectifs spécifiques et de sept (07) indicateurs.

Objectif 1: Satisfaire les besoins énergétiques du pays en qualité, en quantité et à moindre coût.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Taux d'accès à l'électricité au niveau National	%	62	68	71	74

Moyen de Vérification : Rapport d'activité : DNE, AMADER, AER, EDM-SA, CPS-SME

Précision Méthodologique : (Nombre d'abonnés x taille moyenne de concession/ population totale) x 100

Objectif 2: Promouvoir les énergies renouvelables et de substitution.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Taux de pénétration des énergies renouvelables dans le mix énergétique (Puissance électrique installée).	%	15	21	24	27

Moyen de Vérification : Rapport d'activités AMADER, EDM, DNE, AER

Précision Méthodologique : (Puissance installée ENR / Puissance totale installée au niveau national) x100

2.2 Taux d'accroissement de la consommation du gaz butane	%	22	27	29	31
---	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités AMADER

Précision Méthodologique : ((Consommation de l'année n - Consommation de l'année n-1) / Consommation de l'année n-1) x100

2.3 Taux d'évolution des productions de l'huile végétale pure carburant	%	30	40	45	50
---	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport d'activité ANADEB

Précision Méthodologique : (Production de l'année n-Production n-1/Production de l'année n-1) x100

Objectif 3: Assurer la protection des personnes, des biens et de l'environnement contre des risques inhérents aux services énergétiques

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
3.1 Pourcentage de services sous licence	%	48	50	51	52

Moyen de Vérification : Rapport d'activités EDM

Précision Méthodologique : (Nombre de services sous licences/nombre service recensés) x100

3.2 Proportion de travailleurs sous surveillance dosimétrique	%	40	45	48	49
---	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports : AMARAP

Précision Méthodologique : (nombre de travailleurs sous surveillance/nombre total de travailleurs exposés) x100

3.3 Taux de réduction du nombre d'incidents	%	20	20	20	20
---	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités EDM

Précision Méthodologique : ((Nombre d'incidents en N-) - (Nombre d'incidents en N)) / (Nombre d'incidents en N-1) *100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	458 296	516 362	490 925	514 780
Biens et services	314 015	328 015	329 180	347 511
Transferts et subventions	6 213 325	36 239 729	6 958 921	7 898 369
Investissement	30 261 609	31 726 609	19 344 794	19 242 604
Total :	37 247 245	68 810 715	27 123 820	28 003 264

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Approvisionnement en énergie	17 057 311	54 816 377	20 196 063	19 751 035
Promotion des énergies renouvelables	19 827 628	13 651 904	22 665 264	23 530 574
Sûreté Radiologique et sécurité des sources radioactives.	362 306	342 434	397 501	447 972
Total :	37 247 245	68 810 715	27 123 820	28 003 264

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	62	85	90	95
CATEGORIE B1	39	41	43	45
CATEGORIE B2	18	20	20	20
CATEGORIE C	27	29	30	31
AUTRES	45	47	48	49
Total :	191	222	231	240

Action 01 Approvisionnement en énergie**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	458 296	516 362	490 925	514 780
Biens et services	309 015	323 015	323 938	341 977
Transferts et subventions	0	30 000 000	0	0
Investissement	16 290 000	23 977 000	9 622 680	9 432 222
Total	17 057 311	54 816 377	10 437 543	10 288 979

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du personnel DNE/DRE	516 362
1.1.2 Collecte, traitement, publication et diffusion des données énergétiques	223 210
1.1.3 Suivi et contrôle des infrastructures énergétiques	142 005
1.1.4 Appui Cellule de Suivi des Interconnexions.	120 000
1.1.5 Programme d'urgence sociale d'Accès à l'énergie/Centrale solaire	350 000
1.1.6 Projet d'Amélioration du Secteur de l'Energie au Mali (PASEM)	23 457 000
1.1.9 Subvention EDM	30 000 000
3.3.1 Suivi et contrôle des infrastructures énergétiques en exploitation	7 800
Total	54 816 377

Action 02 Promotion des énergies renouvelables

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Biens et services	5 000	5 000	5 242	5 534
Transferts et subventions	5 978 019	5 997 295	6 695 379	7 599 251
Investissement	13 844 609	7 649 609	9 588 155	9 661 528
Total	19 827 628	13 651 904	16 288 776	17 266 313

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.7 Projet électrification 32 localité rurales par système hybride (PERSHY32)	2 087 000
1.1.8 Projet construction centre national conduite et dédoublement capacité Sotuba	1 500 000
2.1.1 Inventaire et évaluation du potentiel du pays en ressources d'énergies renouvelables	60 499
2.1.2 Tests et contrôle de qualité de labélisation des équipements d'énergie renouvelables	58 408
2.1.3 Information et sensibilisation des promoteurs et des utilisateurs d'équipement solaires	33 990
2.1.4 Recherches et développement dans le domaine des énergies renouvelables.	18 609
2.1.5 Personnel AER-MALI	205 596
2.1.6 Programme de Développement des Energies Renouvelables au Mali	125 000
2.1.7 Electrification villageoise/Energie solaire Phase 4	120 000
2.1.8 Mise en oeuvre et suivi des activités d'électrification en milieu rural	324 543
2.1.9 Construction /Equipement siège AMADER	300 000
2.1.10 Production Hybride et Accès Rural à l'électricité (PHARE)	164 000
2.1.11 Projet Energie Solaire pour le Développement Rural au Mali (PSDRM)	2 545 000
2.2.1 Mise en oeuvre du plan de la promotion du gaz butane	5 174 000
2.3.1 Personnel ANADEB	149 371
2.3.2 Opérationnalisation du programme de suivi-évaluation du sous-secteur des bioénergies	185 888
2.3.3 Programme Développement Energie Biocarburant	300 000
2.3.4 Construction / Equipement siège ANADEB	300 000
Total	13 651 904

Action 03 Sûreté Radiologique et sécurité des sources radioactives.

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Transferts et subventions	235 306	242 434	263 542	299 118
Investissement	127 000	100 000	133 959	148 854
Total	362 306	342 434	397 501	447 972

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Personnel AMARAP	145 903
3.1.2 Mise en oeuvre des activités de sûreté radiologique et de sécurité nucléaire	86 531
3.1.3 Renforcement de l'Infrastructure Nationale de Radioprotection	100 000
3.2.1 Suivi dosimétrique des travailleurs	10 000
Total	342 434

Le Programme : 2.074 Développement des Ressources en Eau

Responsable du Programme : le Conseiller Technique chargé de l'Hydraulique.

a) Présentation stratégique du programme :

Ce programme est chargé d'élaborer les éléments de la politique nationale en matière d'accès à l'eau potable. A ce titre, il contribue à :

- améliorer l'accès à l'eau potable de façon équitable et durable;
- améliorer l'accès à l'eau pour les autres usages ;
- favoriser la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) pour tous les usages.

Les perspectives de ce programme sont entre autres :

- l'accélération du taux d'accès à l'eau potable des populations de deux points en pourcentage par an soit faire bénéficier 800 000 personnes par an ;
- l'équipement des points d'eau modernes au niveau de 1 281 villages et sites humains dépourvus de points d'eau potable d'ici l'horizon 2020 ;
- l'optimisation ou la réalisation des systèmes d'adduction d'eau potable de tous les chefs-lieux de cercles et localités frontalières ;
- le renforcement de la production et de la distribution d'eau potable au niveau des centres du périmètre concédé y compris la réalisation de 25 000 branchements sociaux ;
- la réalisation de la phase II du projet d'alimentation en eau potable de la ville de Bamako à partir de la localité de Kabala ;
- la réalisation de 2 430 nouveaux points d'eau potable et la réhabilitation de 324 anciens sur financement acquis et la recherche de financement pour la réalisation de 5 580 et la réhabilitation de 3 761 anciens points d'eau potable pour 38,715 milliards de francs CFA (en milieu hors concession) et 137,522 milliards de francs CFA (dans le périmètre concédé) ;
- l'information périodique du Gouvernement sur l'état de mise en oeuvre du Programme d'Urgences Sociales d'accès à l'eau potable 2017-2020.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 2.074 est bâti autour de quatre (4) objectifs spécifiques et onze (11) indicateurs.

Objectif 1: Améliorer l'accès à l'eau potable de façon équitable et durable.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Taux d'accès à l'Eau potable (National)	%	73	75,4	76,6	76,6

Moyen de Vérification : Rapport DNH

Précision Méthodologique : (Population desservie/Population totale)*100

1.2 Taux de réduction de localités sans EPEM.	%	5,1	5,7	6	8
---	---	-----	-----	---	---

Moyen de Vérification : Rapports DNH

Précision Méthodologique : ((Nbre de villages sans EPEM en N-1) - (Nbre de villages sans EPEM en N))/(Nbre de villages sans EPEM en N-1)*100

1.3 Proportion d'unité de service d'eau potable faisant l'objet d'un minimum de suivi régulier de la qualité de l'eau	%	20	25	30	35
---	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport LNE

Précision Méthodologique : (Nbre d'unités de service d'eau potable de SOMAGEP suivi régulièrement)/(Nbre total d'unités de service d'eau potable de SOMAGEP)*100

Objectif 2: Améliorer l'accès à l'eau pour les autres usages.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Temps de navigabilité sur le fleuve Niger (Gao-Mopti-Koulikoro)	jours	180	195	200	205

Moyen de Vérification : Rapport DNH

Précision Méthodologique : Dénombrement

2.2 Taux de réalisation de points d'eau modernes pour les autres usages	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport DNH

Précision Méthodologique : (Nbre de PEM réalisé pour les autres usagers en N)/(Nbre de PEM PR2VUS°)*100

2.3 Taux d'exécution des travaux de l'aménagement de Taoussa	%	20	50	70	80
--	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport AAT

Précision Méthodologique : (Quantité de travaux exécuté/Quantité de travaux prévus)*100

Objectif 3: Favoriser la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) pour tous les usages.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
3.1 Proportions de stations d'observations hydrométriques faisant l'objet de suivi régulier	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport DNH

Précision Méthodologique : (Nbre de stations hydrométrique au suivi régulier)/(Nbre total de stations d'observation existant)*100

3.2 Proportion de sites d'observation de la qualité ambiante et du contrôle de pollution de l'eau faisant l'objet d'un suivi régulier	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport LNE

Précision Méthodologique : (Nbre de sites d'observations dont le suivi est régulier)/(Nbre total de sites d'observation existant)*100

3.3 Degré de régularité du dialogue de gestion de l'eau	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport DNH

Précision Méthodologique : (Nbre d'instances formelle de dialogue de gestion de l'eau tenue)/(Nbre d'instances formelle de dialogue de gestion de l'eau prévue)*100

Objectif 4: Améliorer la qualité du service public de l'eau de façon efficace et efficiente.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
4.1 Pourcentage d'EPEM réalisés directement par les Collectivités Territoriales et les autres intervenants	%	98,7	60	60	60

Moyen de Vérification : Rapport d'activités DNH

Précision Méthodologique : (Nombre d'EPEM réalisé par les CT et autres intervenants / Nombre total d'EPEM)*100

4.2 Pourcentage de centres AEP / AES faisant l'objet de contrôle régulier de gestion de service	%	12	12	14	25
---	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités DNH

Précision Méthodologique : (Nombre de centres AEP/AES ayant fait l'objet d'audit STeFI)/Nombre total de centres AEP/AES existant)*100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	1 138 243	1 053 680	1 219 282	1 278 536
Biens et services	564 082	592 582	591 317	624 245
Transferts et subventions	555 850	572 947	630 304	725 104
Investissement	47 145 000	30 228 000	51 613 362	52 169 908
Total :	49 403 175	32 447 209	54 054 265	54 797 793

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Approvisionnement en Eau Potable	30 905 760	22 130 411	35 423 133	35 591 332
Gestion des ressources en eau	18 497 415	10 316 798	20 993 132	21 496 656
Total :	49 403 175	32 447 209	54 054 265	54 797 793

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	95	108	113	118
CATEGORIE B1	115	117	123	129
CATEGORIE B2	24	26	27	28
CATEGORIE C	18	17	18	19
AUTRES	193	176	185	194
Total :	445	444	466	488

Action 01 Approvisionnement en Eau Potable

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Transferts et subventions	300 760	309 411	324 459	352 849
Investissement	30 605 000	21 821 000	35 098 674	35 238 483
Total	30 905 760	22 130 411	35 423 133	35 591 332

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.3 Projet AEP de Bamako à partir de Kabala	11 650 000
1.1.5 Projet de développement des infrastructures durables d'AEP	500 000
1.1.6 Programme Saoudien de forages-puits et développement rural en Afrique (Phase 5)	580 000
1.1.7 Programme. Intég.Dévelop. Adapt Changement Clim Bassin Niger (PIDACC/BN)	3 503 000
1.1.9 Projet Appui Appro. Résili.Changement Climatique COVID19 REG.(KAYES) CERC. KATI	100 000
1.1.10 Projet Hydraulique Villageoise Région de GAO	150 000
1.2.1 Programme d'Urgences AEP Milieu Rural	3 000 000
1.3.1 Mise en oeuvre du Contrat plan Etat Laboratoire National des Eaux	300 000
3.2.1 Personnel LNE	187 411
3.2.2 Suivi régulier des sites d'observations de la qualité ambiante et de contrôle de pollution de l'eau	122 000
4.1.1 Programme Appui Collectivités Territoriales Eau Potable Assain Mali (PACTEA III)	1 175 000
4.2.1 Projet AEP et Accomp Centres Sémi-Urbains et Ruraux (PAEP-MA)	863 000
Total	22 130 411

Action 02 Gestion des ressources en eau

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	1 138 243	1 053 680	1 219 282	1 278 536
Biens et services	564 082	592 582	591 317	624 245
Transferts et subventions	255 090	263 536	305 845	372 255
Investissement	16 540 000	8 407 000	16 514 688	16 931 425
Total	18 497 415	10 316 798	18 631 132	19 206 461

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du Personnel DNH/DRH/CN-OMVS	1 053 680
1.1.2 Suivi-évaluation des activités du sous-secteur Eau	680 079
1.1.4 Programme Nat de Mobilisation des Ressources en Eau en 1ère, 2ème, 3ème, 5ème et 6ème régions	200 000
1.1.8 Projet Hydraulique Villageoise Région de TOMBOUCTOU	200 000
2.1.1 Entretien chenal navigable du fleuve Niger	150 000
2.2.1 Projet Appui à la Connaissance et au Suivi des Ressources en Eau	1 807 000
2.3.1 Personnel AAT	83 177
2.3.2 Mise en oeuvre des actions de l'Autorité pour l'Aménagement de Taoussa	137 862
2.3.3 Etude Aménagement barrage de Taoussa	5 500 000
3.1.1 Suivi des stations d'observations hydrométriques faisant l'objet de suivi régulier	5 000
3.3.1 Projet Gestion Intégrée en Eau et Développement Usages Multiples Phase II / IDA	300 000
3.3.2 Programme Commun Appui à la GIRE	200 000
Total	10 316 798

Le Programme : 3.015 Fonds de Développement de l'Eau

Responsable de Programme : Le Président du Comité de gestion du Fonds de Développement de l'Eau

a- Présentation stratégique du programme :

En vue de faire face aux insuffisances et difficultés liées à la mobilisation financière, le Code de l'eau (à son article 55) a créé un compte d'affectation spécial du Trésor dénommé « Fonds de Développement de l'Eau ».

Le Décret N°03-586/P-RM du 31 Décembre 2003 fixe l'organisation et les modalités de gestion du Fonds de Développement de l'Eau.

Ledit décret confère au Fonds, l'objectif global de contribuer au développement socio-économique en général et à l'amélioration de la gestion rationnelle et durable des ressources en eau du Mali.

A cet effet, le Fonds de Développement de l'eau est destiné à financer tout ou partie des actions suivantes :

- la sensibilisation et l'information générale du public et des usagers de l'eau sur la gestion du service public de l'eau potable, de l'assainissement et sur la protection et la gestion intégrée et durable des ressources en eau ;
- l'amélioration des connaissances, l'inventaire et l'évaluation qualitative et quantitative des ressources en eau ;
- La mise en place des mesures de protection de ressources en eau ;
- Le développement du service public de l'eau potable ;
- La mise en valeur des ressources en eau non pérennes ;
- Le développement des autres usages de l'eau.

b. Présentation des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme est bâti autour d'un (01) objectif et d'un (01) indicateur qui contribue à l'amélioration du développement du service public de l'eau par la mobilisation des ressources financières propres du secteur.

Objectif 1: Améliorer le développement du service public de l'eau par la mobilisation des ressources financières propres du secteur					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Taux de mise en oeuvre des activités de développement du service public de l'eau		-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités du Fonds

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/Nombres d'activités programmées) x100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Biens et services		105 000	0	0
Investissement		74 622	0	0
Total :		179 622	0	0

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Fonds de Développement de l'Eau		179 622	0	0
Total :		179 622	0	0

Action 01 Fonds de Développement de l'Eau**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Biens et services	0	105 000	0	0
Investissement	0	74 622	0	0
Total	0	179 622	0	0

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Sensibilisation et information générale du public et des usagers de l'eau	43 000
1.1.2	Connaissances, inventaire et évaluation des ressources en eau	83 000
1.1.3	Renouvellement et réhabilitation des investissements du secteur dont la durée de vie est estimée à plus de 20 ans	22 622
1.1.4	Renforcement de capacité des acteurs du secteur eau	31 000
Total		179 622

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2024	2023	2024	2025	2026
1.026	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	APPUI CPS SECTEUR MINES ET ENERGIE	102 000	102 000	102 000	107 589	119 552
	FONDS ETUDES ET PREPARATIONS PROJETS EAU ENERGIE	200 000	200 000	200 000	210 960	234 418
Total :		302 000	302 000	302 000	318 549	353 970

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2024	2023	2024	2025	2026
2.073	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	PROJ. CONSTR. CENTRE NL CONDUIT DEDOUBL. CAPA. ENERGIE	8 000 000	850 000	1 500 000	896 580	996 279
	APPUI CELLULES DE SUIVI DES INTERCONNEXIONS	120 000	128 000	120 000	135 014	150 027
	PROJET ELECT. 32 LOCALITES RURALES PAR SYSTEME HYBRIDE	560 000	170 000	560 000	179 316	199 255
	PROG. URGENCE SOCIALE ACCES A L'ENERGIE/ CENTRALE SOLAIRE	5 000 000	425 000	350 000	448 290	498 139
	RENFORC. INFRAST.NATIN. RADIOPROTECTION	100 000	127 000	100 000	133 959	148 854
	PROG. DEVPT ENERGIES NVELLES & RENOUVELABLES	125 000	128 000	125 000	135 014	150 027
	PROGRAM. DEVELOPPEMENT ENERGIE BIOCARBURANT	300 000	340 000	300 000	358 632	398 510
	ELECTRIFICATION VILLAGEOISE/ ENERGIE SOLAIRE PHASE 4	120 000	127 000	120 000	133 959	148 854
	CONSTRUCTION/EQUIPEMENT SIEGE AMADER	2 500 000	320 000	300 000	337 536	375 070
	CONSTRUCTION/EQUIPEMENT SIEGE ANADEB	2 500 000	320 000	300 000	337 536	375 070
Total :		19 325 000	2 935 000	3 775 000	3 095 836	3 440 085

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2024	2023	2024	2025	2026
2.074	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	ENTRETIEN CHENAL NAVIGABLE FLEUVE NIGER	150 000	255 000	150 000	268 974	298 830
	PROGRAMME URGENCE AEP. MILIEU RURAL	3 000 000	6 000 000	3 000 000	6 326 400	7 029 895
	PROGR. NL. MOB. RESS. EN EAU 1,2,3,5,6 REGIONS	100 000	0	100 000	0	0
	PROJET AEP VILLE DE BAMAKO PAR KABALA	650 000	680 000	650 000	716 992	796 721
	PROJET GESTION INTEGRE. EN EAU DVPT USAGE MULTIPLE PHASE	300 000	331 000	300 000	349 138	387 961
	PROGRAMME COMMUN APPUI A LA GIRE	200 000	255 000	200 000	268 974	298 883
	PROJET AEP ET ACCOMP. CENTRES SEMI-URBAINS ET RURAUX	250 000	255 000	250 000	268 872	298 770
	PROG. SAOUDIEN FORAGES-PUITS DVPT RURAL AFRIQUE PHASE 1	80 000	76 000	80 000	80 134	89 044
	PROJET APPUI CONNAISSANCE ET SUIVI RESS. EN EAU	80 000	85 000	80 000	89 624	99 590
	PROG. APPUI COLLECTIVITE TERRITORIALE EAU POTABLE ASSAINISSEMENT	75 000	42 000	75 000	44 284	49 208
	PROG. INTEG.DEVELOP. ADAPT CHAGEMENT CLIM BASSIN NIGER	150 000	170 000	150 000	179 248	199 179
	PROJET DE DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DURABLES	500 000	510 000	500 000	537 744	597 540
	PROJET APPUI APPRO. RESILI.CHANGEMENT CLIMATIQUE COVID-19	100 000	0	100 000	0	0
	PROJET HYDRAULIQUE VILLAGEOISE REGION DE TOMBOUCTOU	200 000	200 000	200 000	210 880	234 329
	PROJET HYDRAULIQUE VILLAGEOISE REGION DE GAO	150 000	0	150 000	0	0
	ETUDE AMENAGEMENT BARRAGE DE TAOUSSA	5 000 000	5 000 000	1 500 000	5 272 000	5 857 718
	CONTRAT-PLAN ETAT LABORATOIRE NATIONAL DES EAUX	300 000	350 000	300 000	369 040	410 077
Total :		11 285 000	14 209 000	7 785 000	14 982 304	16 647 745

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Suivant le Décret n° 2023-0392/PM-RM du 19 juillet 2023, le ministre des Mines prépare et met en oeuvre la politique nationale en matière de recherche, d'exploitation et de valorisation des ressources minérales.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- le développement et le suivi des sociétés et industries minières, le renforcement de leur compétitivité et de leur contribution au développement économique et social du pays ;
- l'élaboration et le contrôle de l'application des règles en matière de recherche, d'implantation et d'exploitation des mines, des carrières modernes et du pétrole ;
- la mise en place d'une industrie minière par le développement de toutes les fonctions du secteur ;
- la promotion de la diversification et des potentialités minérales ;
- la recherche et l'exploitation des hydrocarbures ;
- l'élaboration et le suivi de la mise en œuvre des conventions minières et des accords d'établissement, en concertation avec les ministres concernés notamment le ministre chargé des Finances et le ministre chargé de la Promotion de l'Investissement ;
- l'encadrement de l'artisanat minier ;
- le développement de la recherche, l'exploitation et la valorisation des ressources minérales et des industries y afférentes ;
- la promotion de la transparence dans les industries extractives.

I.2 Les contraintes et les défis

Cette partie comprend une analyse des principales contraintes rencontrées et des défis qu'elles posent. Cette analyse porte sur chacun des programmes et globalement sur la mise en œuvre de la stratégie du ministère.

I.2.1 Contraintes

- le faible niveau des investissements dans le secteur mines ;
- l'insuffisance dans le contrôle et le suivi des activités des sociétés minières et pétrolières ;
- l'insuffisance de personnel qualifié dans les métiers du secteur des mines ;
- le faible niveau d'intégration de l'activité minière à l'économie (locale et nationale) ;
- l'insuffisance du cadre législatif et réglementaire des mines ;
- le déficit d'information/communication/sensibilisation sur les enjeux et opportunités du secteur des mines ;
- l'insuffisance de données fiables dans le secteur des mines.

I.2.2 Défis

- augmentation du niveau des investissements dans le secteur des mines ;
- augmentation du niveau de financement des missions de suivi et de contrôle ;
- renforcement et mise à disposition de ressources humaines qualifiées et de ressources matérielles ;
- intégration de l'activité minière à l'économie nationale et locale ;
- relecture des textes législatifs et réglementaires relatifs au secteur des mines en lien avec les Objectifs du Développement Durable (ODD) ;
- développement et opérationnalisation d'une stratégie de communication pour le secteur des mines.

I.3 La politique sectorielle

Le document de politique nationale de développement des secteurs minier et pétrolier et son plan d'actions 2019-2023 a été adopté par le Conseil des Ministres en sa session du 15 janvier 2020.

Son objectif principal est l'accroissement substantiel de la part des produits miniers dans le PIB en vue d'améliorer le bien-être social du peuple malien grâce à une juste distribution des revenus tirés du secteur et de promouvoir le développement durable pour les communautés vivant autour des mines.

S'agissant des objectifs spécifiques, ils sont définis sur la base de sept (7) défis majeurs que sont : (i) l'amélioration de la gouvernance du secteur ; (ii) la dotation du Mali d'une base et d'un système d'informations géo scientifiques performant ; (iii) la dotation du Mali d'infrastructures de base ; (iv) l'amélioration de la structuration et de l'encadrement du secteur de l'artisanat minier ; (v) l'amélioration de

la qualité des ressources humaines ; (vi) l'intégration des secteurs minier et pétrolier à l'ensemble de l'économie nationale ; (vii) la transformation du secteur des mines en un vecteur de développement durable.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

2019

Indicateurs		Unité	2019	2020	2021	2022
1	Nombre de sociétés d'exploitation d'or	Nombre	11	13	14	17
2	Nombre de sociétés de production de ciment	Nombre	1	2	3	4
3	Production d'or	Tonne	55,621	66,893	71,237	72,387
4	Valeur d'exportation d'or	Milliards de FCFA	1 167	1 345,6	1 827	2 417
5	Production en calcaire	m3	360 332,84	547 973,83	461 711	137 374
6	Part du sous-secteur minier dans le PIB	%	5,48	7,6	9,9	9,2
7	Apport agrégé du secteur minier au Trésor Public	Milliards de FCFA	304 482	247 875	457 505	763 685,7

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 4 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Administration Générale		2 073 330	1 495 023	1 624 222
Développement des ressources minérales		2 551 602	2 864 667	3 101 141
Financement de la recherche, formation et promotion des activités minières		750 000	1 750 000	3 325 000
Programme de développement des ressources minérales (PDRM)		360 000	680 000	1 062 500
Total :		5 734 932	6 789 690	9 112 863

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel		1 389 432	1 252 229	1 300 693
Biens et services		2 556 565	3 100 457	5 109 542
Transferts et subventions		188 010	258 752	289 788
Investissement		1 600 925	2 178 252	2 412 840
Total :		5 734 932	6 789 690	9 112 863

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.027 Administration Générale

Responsable du Programme : Le Secrétaire Général du Ministère des Mines

a) Présentation stratégique du programme :

Ce programme est chargé du pilotage et de la coordination de la politique Nationale des mines. A ce titre il intervient dans la mise en œuvre des actions suivantes :

- la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du département ;
- la gestion des ressources matérielles et financières ;
- le suivi de la mise en oeuvre du processus de décentralisation et de déconcentration au sein du ministère ;
- l'amélioration de la gouvernance dans les domaines minier et pétrolier ;
- la coordination du système de planification et de production des statistiques des secteurs.

En perspective, il est attendu :

- l'intensification de la recherche minière sur tout le territoire national ;
- la diversification de la production minière ;
- la mise en place d'un mécanisme de financement des activités du secteur minier et pétrolier ;
- le renforcement du cadre institutionnel de gestion des secteurs mines ;
- le renforcement du système de suivi et de contrôle au sein du département ;
- l'amélioration de la visibilité des actions du département par l'élaboration et la mise en oeuvre d'un plan de communication.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme (1.027) est bâti autour de six (06) objectifs spécifiques et de huit (08) indicateurs.

Objectif 1: Améliorer la coordination et le suivi des politiques et stratégies du département					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Taux de réalisation des activités du département	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités du Département

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées /Nombre d'activités programmées) *100

Objectif 2: Assurer la gestion efficace et efficiente des ressources matérielles et financières du département					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Taux d'exécution du budget du Département	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Compte administratif

Précision Méthodologique : (Crédits liquidés/Crédits notifiés) x 100

Objectif 3: Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration dans les secteurs des Mines					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
3.1 Taux de réalisation des missions de suivi de la mise en œuvre des compétences transférées aux collectivités territoriales dans le domaine des mines	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel CADD/Mines

Précision Méthodologique : (Nombre de missions réalisées /Nombre de missions programmées) *100

Objectif 4: Assurer le respect des normes internationales en matière de gouvernance dans les domaines minier et pétrolier

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
4.1 Statut du Mali par rapport à la norme ITIE	Appréciat°	-	Satisfaisanta	Satisfaisant	Satisfaisant

Moyen de Vérification : Rapport ITIE-Mali

Précision Méthodologique : Respect des normes ITIE

4.2 Taux de réalisation des activités du BEEC	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activité du BEEC

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées /Nombre d'activités programmées)*100

Objectif 5: Améliorer le système de planification et de production de l'information statistique

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
5.1 Taux de réalisation des activités de la CPS/SME		-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la CPS/SME

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées /Nombre d'activités programmées) *100

Objectif 6: Contrôler le fonctionnement et l'action des services et organismes relevant du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
6.1 Taux de réalisation des missions d'inspection	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports de missions de l'Inspection.

Précision Méthodologique : (Nombre de missions effectuées / nombre de missions programmées) x 100.

6.2 Taux de mise en oeuvre des recommandations issues des missions d'inspections	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports de missions de l'Inspection.

Précision Méthodologique : (Nombre de recommandation exécutée/ nombre de recommandation programmée) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel		380 159	132 884	139 342
Biens et services		1 113 171	518 299	547 206
Investissement		580 000	843 840	937 674
Total :		2 073 330	1 495 023	1 624 222

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Coordination et pilotage de la politique du département		823 885	1 704 256	1 759 985
Gestion financière et matérielle		637 157	754 673	803 155
Processus de décentralisation et de déconcentration		44 011	43 519	45 945
Amélioration de la gouvernance dans les domaines minier et pétrolier		402 918	428 185	459 171
Vérification et contrôle des services		165 359	152 904	166 109
Total :		2 073 330	1 495 023	1 624 222

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A		21	22	24
CATEGORIE B1		4	4	4
CATEGORIE B2		6	6	6
CATEGORIE C		3	3	3
AUTRES		33	34	36
Total :		67	69	73

Action 01 Coordination et pilotage de la politique du département**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	0	109 371	0	0
Biens et services	0	214 514	0	0
Investissement	0	500 000	759 456	843 907
Total	0	823 885	759 456	843 907

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du personnel du Cabinet	109 371
1.1.2 Coordination et pilotage des activités du département	214 514
1.1.3 Construction Ecole Africaine des Mines	500 000
Total	823 885

Action 02 Gestion financière et matérielle**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	0	140 788	132 884	139 342
Biens et services	0	496 369	390 387	412 164
Total	0	637 157	523 271	551 506

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Prise en charge du personnel de la DFM	140 788
2.1.2 Préparation, Exécution et suivi du budget du Département	496 369
Total	637 157

Action 03 Processus de décentralisation et de déconcentration**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Biens et services	0	44 011	43 519	45 945
Total	0	44 011	43 519	45 945

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Suivi de la mise en oeuvre du plan de transfert des compétences et des ressources du secteur Mines	44 011
Total	44 011

Action 04 Amélioration de la gouvernance dans les domaines minier et pétrolier**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	0	130 000	0	0
Biens et services	0	272 918	84 393	89 097
Total	0	402 918	84 393	89 097

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1 Prise en charge du personnel contractuel de l'ITIE	95 000
4.1.2 Mise en oeuvre des activités du Plan de Travail Opérationnel (PTO)	193 418
4.2.1 Prise en charge du personnel contractuel du BEEC	35 000
4.2.2 Mise en oeuvre et suivi du processus de Kimberley	79 500
Total	402 918

Action 05 Vérification et contrôle des services**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Biens et services	0	85 359	0	0
Investissement	0	80 000	84 384	93 767
Total	0	165 359	84 384	93 767

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
6.1.1 Organisation des missions d'inspection au sein des services et organismes du département	69 901
6.1.2 Construction Equipement Inspection / MEE	80 000
6.2.1 Suivi de la mise en oeuvre des recommandations issues des missions de contrôle	15 458
Total	165 359

Le Programme : 2.075 Développement des ressources minérales

Responsable du Programme : Le Directeur National de la Géologie et des Mines

a) Présentation stratégique du programme :

* Le programme 2.075 « Développement des ressources minérales » est pour élaborer les éléments de la politique nationale dans le domaine de la recherche, du développement, de l'exploration et de la transformation des ressources du sous-sol et d'assurer la coordination et le contrôle des services régionaux, subrégionaux, des services rattachés et des organismes publics ou privés qui concourent à la mise en oeuvre de cette politique.

* Il intervient dans :

- la recherche et études nécessaires à l'élaboration de la politique nationale ;
- la préparation de toutes mesures relatives à la réorganisation des structures, au perfectionnement des méthodes de travail et à l'amélioration des relations humaines à l'intérieur des services et de la qualité des prestations offertes au public.

* En perspective, il est attendu :

- cartographier seize (16) feuilles au 1/50.000ème de Mali sud sur 8 ans ;

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 2.075 est bâti autour de trois (03) objectifs spécifiques et de cinq (05) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à : la diversification et le développement des ressources minérales, la promotion du développement de la petite mine, la promotion des matériaux de construction et la promotion de la recherche pétrolière.

Objectif 1: Assurer la diversification et le développement des ressources minérales

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Part des substances autres que l'Or dans les titres de recherche attribués	%	-	13	14	15

Moyen de Vérification : Rapports annuels d'activités de la DNGM et de l'ONRP

Précision Méthodologique : (Nombre de titres attribués pour autres substances que l'or / Nombre totale de titres attribués)*100

1.2 Taux de réalisation des quantités d'Or projetées	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DNGM

Précision Méthodologique : (Quantité d'or produites / Quantité d'Or projetées)*100

1.3 Taux de réalisation des quantités de minerais des substances autres que l'Or projetées (Calcaire, fer et manganèse)	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DNGM

Précision Méthodologique : (Quantités des substances autres que l'or en N - Quantités des substances autres que l'or en N-1)/(Quantités des substances autres l'or projetées en)*100

Objectif 2: Assurer la promotion du développement de la petite mine

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Taux d'évolution des titres d'exploitation délivrés pour la petite mine	%	-	12	13	14

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DNGM

Précision Méthodologique : ((Nbre de titres attribués pour la petite mine en N) - (Nbre de titres attribués pour la petite mine en N-1))/(Nbre de titres attribués pour la petite)

Objectif 3: Promouvoir les matériaux de construction

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
3.1 Taux de réalisation des quantités de dolérite projetées		-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DNGM

Précision Méthodologique : (Quantités de dolérite produites)/(Quantités de dolérite projetées)*100

Objectif 4: Renforcer les capacités des acteurs des domaines des mines et du pétrole

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
4.1 Taux de réalisation des activités de renforcement des capacités dans les mines et du pétrole	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DNGM

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités programmées)*100

Objectif 5: Développer la recherche pétrolière

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
5.1 Taux de réalisation des activités de recherche pétrolière	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'ONRP

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités programmées)*100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel		849 273	864 345	906 351
Biens et services		493 394	407 158	429 836
Transferts et subventions		188 010	258 752	289 788
Investissement		1 020 925	1 334 412	1 475 166
Total :		2 551 602	2 864 667	3 101 141

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Développement et Promotion des ressources minières		2 099 592	2 360 915	2 537 165
Développement et Promotion des ressources pétrolières		452 010	503 752	563 976
Total :		2 551 602	2 864 667	3 101 141

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A		91	96	101
CATEGORIE B1		50	52	54
CATEGORIE B2		37	39	41
CATEGORIE C		16	17	18
AUTRES		31	32	33
Total :		225	236	247

Action 01 Développement et Promotion des ressources minières**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	0	849 273	864 345	906 351
Biens et services	0	493 394	407 158	429 836
Transferts et subventions	0	36 000	81 988	89 161
Investissement	0	720 925	1 007 424	1 111 817
Total	0	2 099 592	2 360 915	2 537 165

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Prise en charge du personnel DNGM/DRGM	849 273
1.1.2	Attribution des titres miniers	333 722
1.1.3	Cartographie Géologique Birrimien à 1/50000	600 000
1.2.1	Suivi et contrôle des activités des sociétés détentrices de titres miniers de recherche et ou d'exploitation d'Or	230 597
1.3.1	Suivi et contrôle des activités des sociétés détentrices de titres miniers d'exploitation autres que l'Or	10 000
2.1.1	Promotion de l'exploitation des gisements de petite taille	30 000
3.1.1	Suivi et contrôle des activités des sociétés d'exploitation de Dolérite	10 000
4.1.1	Renforcement des capacités des acteurs intervenants dans les domaines des mines et du pétrole	36 000
Total		2 099 592

Action 02 Développement et Promotion des ressources pétrolières

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Transferts et subventions	0	152 010	176 764	200 627
Investissement	0	300 000	326 988	363 349
Total	0	452 010	503 752	563 976

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
5.1.1 Prise en charge du personnel ONRP	77 010
5.1.2 Mise en oeuvre des actions de l'ONRP	75 000
5.1.3 Programme de Développement des Ressources Pétrolières du Mali (PDRPM)	300 000
Total	452 010

Le Programme : 3.007 Financement de la recherche, formation et promotion des activités minières

Responsable de Programme : Le Secrétaire Général du Département

a. Présentation stratégique du programme

* Le programme 3.007 est créé pour servir de mécanisme de financement de certaines activités des secteurs minier et pétrolier.

* Il intervient dans :

- le financement de la recherche ;
- le financement de la formation ;
- la promotion des activités minières.

* En perspective, le programme vise : l'intensification de la recherche minière et pétrolière, le renforcement des capacités des ressources humaines et à promouvoir d'avantage les activités minière et pétrolière.

b. Présentation des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 3.007 est bâti autour de (03) objectifs et de trois (03) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs au financement de la Recherche, de la formation et de la promotion des activités minières.

Objectif 1: Assurer le financement de la recherche minière et pétrolière

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Nombre de projets de recherche financés	%	-	1	1	1

Moyen de Vérification : Rapport d'activités du Fonds

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 2: Assurer le financement de la formation

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Taux d'exécution du plan de formation	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités du Fonds

Précision Méthodologique : (Formations réalisées/Formation programmées)*100

Objectif 3: Promouvoir les activités minières

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
3.1 Nombre d'évènement promotionnels organisé ou participé	Nombre	-	5	5	5

Moyen de Vérification : Rapport d'activités du Fonds

Précision Méthodologique : Dénombrement

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Biens et services		750 000	1 750 000	3 325 000
Total :		750 000	1 750 000	3 325 000

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Promotion des activités minières		750 000	1 750 000	3 325 000
Total :		750 000	1 750 000	3 325 000

Action 01 Promotion des activités minières**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Biens et services	0	750 000	1 750 000	3 325 000
Total	0	750 000	1 750 000	3 325 000

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Financement des projets de recherche	200 000
2.1.1 Participation ou organisation de sessions de formation	225 000
3.1.1 Participation ou organisation d'activités promotionnelles dans les domaines minier et pétrolier	325 000
Total	750 000

Le Programme : 3.010 Programme de développement des ressources minérales (PDRM)

Responsable du Programme : Le Directeur du Programme de Développement des Ressources Minérales (PDRM)

a) Présentation stratégique du programme :

* Ce programme a été créé pour exécuter les travaux de recherche minière, du développement, de l'exploration et de la transformation des ressources du sous-sol pour la Direction Nationale de la Géologie et des Mines (DNGM) dans l'élaboration de la politique minière nationale.

- Il a pour but de diversifier la production minière au Mali par la mise en valeur à travers la recherche, d'autres substances, ressources du sous-sol que l'or.

- Le PDRM fait des prestations (géochimie, géophysique, géotechnique, sondages, topographie, d'analyses chimiques) pour l'Etat et pour les tiers sur contrat, convention ou en régie.

- Les analyses d'échantillons sont faites en laboratoire à la suite de prélèvements d'échantillons lors des missions de géochimie et sondages.

- Le Prélèvement d'échantillons, le nombre de kilomètres linéaires en cartographie et en géophysique sont du ressort du service exploration qui est chargé des travaux d'exploration et de prospection géologiques. Ces travaux sont exécutés dans le cadre de prestations sous forme de contrats et protocoles d'accord entre le PDRM et les sociétés privées ou des projets propres de la DNGM. En plus des tâches qui lui sont assignées, le service exploration participe beaucoup dans la formation professionnelle des jeunes diplômés en géologie et autres filières connexes à travers des stages pratiques.

- La vente d'explosifs civils et accessoires, l'exécution des forages hydrogéologiques, la réalisation des sondages et échantillonnages géotechniques entrent dans les attributs du service géotechnique.

- Les perspectives sont prometteuses car le programme est en phase d'être doté d'une sondeuse RC et accessoires ce qui permettra une relance conséquente dans les travaux de sondages.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 3.010 est bâti autour d'un (01) objectif spécifique et de six (06) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à la mono production de l'or.

Objectif 1: Assurer le développement des ressources minérales					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Nombre d'échantillons analysés	Nombre	-	42000	44000	46000
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du PDRM					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
1.2 Nombre d'échantillons prélevés	Nombre	-	33000	36000	39000
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du PDRM					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
1.3 Métrage foré	Mètre	-	25000	30000	35000
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du PDRM					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
1.4 Nombre de kilomètres linéaires géophysiques réalisés	Kilomètre	-	180	190	200
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du PDRM					
Précision Méthodologique : Comptage					
1.5 Nombre de kilomètres carrés cartographiés	Km ²	-	380	390	400
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du PDRM					
Précision Méthodologique : Comptage					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel		160 000	255 000	255 000
Biens et services		200 000	425 000	807 500
Total :		360 000	680 000	1 062 500

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Appui au développement des ressources minérales (PDRM)		360 000	749 834	1 173 829
Total :		360 000	680 000	1 062 500

Action 01 Appui au développement des ressources minérales (PDRM)
Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	0	160 000	255 000	255 000
Biens et services	0	200 000	425 000	807 500
Total	0	360 000	680 000	1 062 500

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du personnel PDRM	160 000
1.1.2 Analyse des échantillons	12 000
1.2.1 Travaux de géochimie	30 000
1.3.1 Travaux de sondage	91 000
1.4.1 Travaux de géophysique	38 000
1.5.1 Cartographie géologique et topographique	29 000
Total	360 000

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Programmes	Désignation	AE	Crédits de paiement				
			2024	2023	2024	2025	2026
1.027	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES						
	CONSTRUCTION ECOLE AFRICAINE DES MINES	2 000 000	0	500 000	759 456	843 907	
	CONSTRUCTION EQUIPEMENT INSPECTION ENERGIE EAU	80 000	0	80 000	84 384	93 767	
	Total :	2 080 000	0	580 000	843 840	937 674	

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Programmes	Désignation	AE	Crédits de paiement			
			2024	2023	2024	2025
2.075	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	PROGRAMME DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES PETROLIERE	300 000	0	300 000	326 988	363 349
	Total :	300 000	0	300 000	326 988	363 349

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le Ministère de la Communication, de l'Economie Numérique et de la Modernisation de l'Administration a pour mission de préparer et de mettre en oeuvre la politique nationale dans les domaines de la communication, des télécommunications, des Technologies de l'Information et de la Communication(TIC) et des Postes.

I.2 Les contraintes et les défis

Cette partie comprend une analyse des principales contraintes rencontrées et des défis qu'elles posent.

I.2.1 Contraintes

- les difficultés de rentabilisation du quotidien national (L'Essor) dans la perspective de l'augmentation du nombre de pages;
- les difficultés de concilier les contraintes des EPA avec les exigences des entreprises du secteur de la Communication et des TIC;
- les difficultés de basculement au numérique intégral qui se caractérisent par :
 - l'insuffisance des infrastructures de télécommunication/TIC
 - l'insuffisance des offres de contenus;
 - l'insuffisance du dispositif instituant la confiance numérique;
 - le manque d'un cadre cohérent pour le développement de l'Economie Numérique;
 - .l'insuffisance de ressources humaines qualifiées;
 - . l'insuffisance des ressources financières;
 - .l'insuffisance des infrastructures postales.

I.2.2 Défis

- L'amélioration du contenu du quotidien national (L'Essor);
- La relecture des textes législatifs et réglementaires des EPA du département en charge du secteur de la communication et des TIC ;
- La réduction de la fracture Numérique ;
- L'achèvement du processus de transition numérique et le développement des infrastructures de télécommunications TIC;
- Le développement des offres de contenu et la numérisation intégrale des procédures administratives ;
- Le renforcement du cadre juridique et réglementaire du secteur des TIC ;
- L'adoption d'une stratégie ou politique commune de développement de l'Economie numérique.
- Le renforcement des capacités des ressources humaines ;
- La mobilisation des ressources financières adéquates pour la mise en oeuvre de la politique du département ;
- La modernisation des services Postaux et financiers postaux

I.3 La politique sectorielle

1.3.1.La Politique Nationale de Communication pour le Développement (PNCD)

La politique Nationale de Communication pour le Développement, adoptée en mars 2017est structurée autour de quatre (04) objectifs stratégiques :

1. promouvoir la participation de la population à la définition et à la mise en oeuvre des grandes orientations de développement du pays en

favorisant un dialogue entre tous les acteurs du développement sur ces actions :

2. appuyer les initiatives prises au niveau des communautés de base dans les différents secteurs du développement, en favorisant l'échange des informations, des savoirs, et des techniques entre ces communautés,

3. permettre à tous ceux qui ont la responsabilité de diffuser des informations ou d'introduire des innovations dans les différents secteurs du développement, de disposer des instruments de communication sociaux et éducatifs leur permettant de le faire dans les meilleures conditions ;

4. promouvoir, pour tous les intervenants au niveau du monde rural, les systèmes de vulgarisation, d'encadrement, de formation et de communication basés sur des stratégies de dialogue, de concertation et de participation plutôt que sur des stratégies de messages verticaux.

1.3.2.Stratégie de Communication Gouvernementale

Cette stratégie a été adoptée par le Gouvernement en mai 2015. Elle a pour objectif général d'impulser une dynamique de communication pour améliorer et promouvoir l'action gouvernementale dans tous les domaines (politique, économique, social ,culturel, etc.)

Pour atteindre son objectif général, la stratégie s'articule autour de quatre (04) objectifs spécifiques qui sont :

- . bâtir un cadre de communication gouvernementale et définir ses mécanismes de coordination ;
- . améliorer la visibilité et la lisibilité de l'action gouvernementale dans les domaines économique et social ;
- . contribuer à la promotion de la réconciliation nationale, de la paix et de la cohésion sociale ;
- . contribuer à la réussite d'élections municipales et régionales transparentes, crédibles et justes.

La mise en oeuvre de la Stratégie de Communication Gouvernementale se fait à travers cinq (05) axes stratégiques :

- . le renforcement des compétences en communication ;
- . le renforcement des moyens de production et de diffusion ;
- . l'information et la sensibilisation ;
- . le renforcement des structures de communication gouvernementale ;
- . le plaidoyer.

1.3.3 La Politique Nationale de Développement de l'Economie Numérique :

Elle a été adoptée en conseil des ministres du 21 mai 2015 et approuvée par le Décret N°2016-0066/P-RM du 15 février 2016 avec comme ambition de faire du numérique :

- Un vecteur du développement humain durable ;
- Une source de productivité et de valeur ajoutée pour les autres secteurs économiques et pour l'Administration publique ;
- Un levier important de l'économie nationale ;
- Une véritable industrie au Mali.

Pour ce faire, elle a été bâtie autour de 6 axes stratégiques à savoir :

- 1- Généraliser l'accès aux réseaux et services numériques ;
- 2- Développer la production et l'offre de contenus ;
- 3- Développer les usages et les services numériques ;
- 4- Développer l'industrie locale du numérique ;
- 5- Constituer le capital humain ;
- 6- Instaurer la Sécurité et la Confiance numérique.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2019 - 2022

Indicateurs	Unité	2019	2020	2021	2022
-------------	-------	------	------	------	------

1	Pourcentage de population couverte par la radiodiffusion	%	96	96	97	97
2	Densité téléphonique nationale	ligne/100ha	115	114	126	104
3	Pourcentage de communes couvertes par les téléphones (Fixe & Mobile)	%	93	95	96	95

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 3 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Administration Générale	1 010 365	1 244 324	977 547	1 032 498
Medias et Communication Publics	7 977 078	9 206 233	8 556 789	9 346 890
Poste et Nouvelles Technologies	3 106 706	3 190 950	3 182 537	3 470 022
Total :	12 094 149	13 641 507	12 716 873	13 849 410

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	329 761	323 791	353 239	370 405
Biens et services	819 878	988 038	723 721	764 201
Transferts et subventions	8 419 635	9 374 395	8 979 938	9 765 668
Investissement	2 524 875	2 955 283	2 659 975	2 949 136
Total :	12 094 149	13 641 507	12 716 873	13 849 410

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.028 Administration Générale

Responsable du Programme : Le Secrétaire Général du département.

a)Présentation stratégique du programme :

Le programme 1.028 s'occupe de :

- la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du département ;
- la gestion des ressources matérielles et financières.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 1.028 est bâti autour de deux objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs (i) à la mise en oeuvre des politiques sectorielles (ii) à la gestion efficace des ressources matérielles et financières (iii) à la gestion des services du département.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Assurer la coordination et le suivi de la mise en oeuvre de la politique nationale dans les domaines de la communication, de la poste, de la télécommunication et des technologies de la communication.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Taux de réalisation des activités du cabinet	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Moyen de vérification: Rapport d'activités du Cabinet

Précision Méthodologique : Précision méthodologique : Nbre d'activités réalisées/nbre d'activités programmées x100

1.2 Taux de mise en oeuvre des recommandations issues des conseils de cabinet, des comités d'orientation	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités du Cabinet

Précision Méthodologique : (Nbre de recommandations mise en oeuvre/nbre de recommandations formulées) x100

1.3 Taux de réalisation des missions de suivi-évaluation.	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport des missions de suivi-évaluation

Précision Méthodologique : (Nbre de missions exécutées/nbre de missions prévues) x 100

Objectif 2: Assurer la gestion des ressources financières, matérielles .

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Taux d'exécution du budget du département	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : compte administratif du département

Précision Méthodologique : Crédits liquidés/crédits notifiés

2.2 Taux d'exécution du plan de formation du département	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DFM

Précision Méthodologique : (Nbre de formations réalisées/nbre de formations prévues) x100

2.3 Taux de numérisation des documents du département	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Documents archivés

Précision Méthodologique : (Nombre de document numérisés sur nombre de documents prévus)*100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	269 701	255 848	288 903	302 943
Biens et services	673 727	819 422	616 615	651 124
Transferts et subventions	60 562	62 679	65 334	71 050
Investissement	6 375	106 375	6 695	7 381
Total :	1 010 365	1 244 324	977 547	1 032 498

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Coordination et pilotage de la politique du département	431 246	552 794	457 604	483 970
Gestion financière et matérielle	579 119	691 530	609 738	643 333
Total :	1 010 365	1 244 324	977 547	1 032 498

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	13	11	11	11
CATEGORIE B1	5	6	6	6
CATEGORIE B2	8	10	10	10
CATEGORIE C	5	5	5	5
AUTRES	13	25	27	29
Total :	44	57	59	61

Action 01 Coordination et pilotage de la politique du département**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	160 114	133 850	171 514	179 849
Biens et services	210 570	356 265	161 397	170 400
Transferts et subventions	60 562	62 679	65 334	71 050
Total	431 246	552 794	398 245	421 299

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du personnel Cabinet	133 850
1.1.2 Mise en oeuvre du programme d'activités du cabinet	163 196
1.1.3 Organisation du Festival Ondes de Liberté	102 214
1.1.4 Organisation de la journée internationale des télécommunications	13 352
1.1.5 Appui à la presse	136 183
1.2.1 Elaboration du Projet de textes relatifs aux conditions d'éligibilité, aux conditions d'attribution de l'aide à la presse et celles de la délivrance de la carte de presse	2 000
1.3.1 Elaboration du Projet de textes relatifs aux services privés de communication audio visuelle, de la presse en ligne, le régime de presse et le délit de presse	2 000
Total	552 794

Action 02 Gestion financière et matérielle

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	109 587	121 998	117 389	123 094
Biens et services	463 157	463 157	455 218	480 724
Investissement	6 375	106 375	6 695	7 381
Total	579 119	691 530	579 302	611 199

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Prise en charge du personnel DFM	121 998
2.1.2 Exécution et suivi du Budget du département	564 432
2.1.3 Entretien bâtiment /rénovation	5 100
Total	691 530

Le Programme : 2.076 Médias et Communication Publics

Responsable du programme : Le Conseiller Technique en charge des Médias publics

Le programme 2.076 poursuit deux (02) objectifs. Il s'agit de :

- promouvoir l'information et la communication d'utilité publique et pluraliste aux plans national, régional et international ;
- développer et moderniser les infrastructures d'information et de communication.

a) Présentation stratégique du programme

Ce programme a pour objet d'assurer l'information, la communication, la régulation, la publicité, la sensibilisation et le divertissement dans le cadre de la mise en oeuvre de la politique nationale de communication pour développement.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

La mise en oeuvre du programme 2.076 « Médias et Communication » vise à atteindre spécifiquement deux objectifs. Ces objectifs assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

Objectif 1: Promouvoir l'information et la communication d'utilité publique et pluraliste aux plans national, régional et international

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Taux de réalisation des activités de l' ORTM	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Moyen de vérification : Rapport d'activités annuel de l'ORTM

Précision Méthodologique : Précision méthodologique : Nbre d'activités réalisées/nbre d'activités prévues x 100

1.2 Taux de réalisation des activités du Contrat plan Etat/ANCD	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Moyen de vérification : Rapport d'activités annuel de l'ANCD

Précision Méthodologique : Précision méthodologique : Nbre d'activités réalisées/nbre d'activités prévues x 100

1.3 Taux de couverture géographique de la presse écrite	%	90	80	80	80
---	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Moyen de vérification : Rapport d'activités annuel de l'AMAP

Précision Méthodologique : Précision méthodologique : Nbre de communes couvertes/nbre de communes totales x 100

1.4 Taux de progression de tirage du quotidien national (quantité)	%	2	5	5	5
--	---	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Moyen de vérification : Rapport d'activités annuel de l'AMAP

Précision Méthodologique : Précision méthodologique : Nbre de tirage de journaux (l'Essor) de l'année N / nbre de tirage de l'année N-1 x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Transferts et subventions	6 068 578	7 022 733	6 546 779	7 119 615
Investissement	1 908 500	2 183 500	2 010 010	2 227 275
Total :	7 977 078	9 206 233	8 556 789	9 346 890

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Promotion de la communication et de l'Information	7 161 341	8 390 166	7 683 972	8 390 205
Amélioration de la presse écrite et de la publicité	815 737	816 067	872 817	956 685
Total :	7 977 078	9 206 233	8 556 789	9 346 890

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	113	142	149	157
CATEGORIE B1	44	44	47	50
CATEGORIE B2	92	67	70	73
CATEGORIE C	22	12	13	14
AUTRES	32	32	34	36
Total :	303	297	313	330

Action 01 Promotion de la communication et de l'Information**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Transferts et subventions	5 552 841	6 506 666	5 990 402	6 514 558
Investissement	1 608 500	1 883 500	1 693 570	1 875 647
Total	7 161 341	8 390 166	7 683 972	8 390 205

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Prise en charge du personnel ORTM	1 279 075
1.1.2	Poursuite de la diffusion de programme de l'ORTM en bande KU	190 000
1.1.3	Prise en charge de la diffusion des compétitions et des programmes nationaux et internationaux	257 250
1.1.4	Gestion, exploitation et maintenance des ressources matérielles	1 836 000
1.1.5	Acquisition d'équipements et immobilisations incorporelles	683 500
1.1.6	Prise en charge des coûts de transmission et de diffusion des programmes de l'ORTM par la SMTD	2 000 000
1.1.7	Renforcement des équipements et infrastructures de l'ORTM	1 694 256
1.2.1	Prise en charge du personnel ANCD	12 275
1.2.2	Production audiovisuelle	20 000
1.2.3	Mise en oeuvre contrat plan Etat/ANCD	417 810
Total		8 390 166

Action 02 Amélioration de la presse écrite et de la publicité

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Transferts et subventions	515 737	516 067	556 377	605 057
Investissement	300 000	300 000	316 440	351 628
Total	815 737	816 067	872 817	956 685

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.3.1 Prise en charge du personnel AMAP	161 067
1.3.2 Poursuite de la distribution du quotidien national	60 000
1.4.1 Production du quotidien national	15 000
1.4.2 Construction et équipement des bureaux régionaux de l'AMAP	580 000
Total	816 067

Le Programme : 2.077 Poste et Nouvelles Technologies

Responsable de Programme: Le Conseiller Technique au Ministère

a) : Présentation stratégique du programme

Le programme s'occupe de :

- l'élaboration et le contrôle de la mise en oeuvre de la politique du département dans le domaine TIC ;
- l'élaboration des projets de textes législatifs et réglementaires relatifs aux secteurs des télécommunications, des TIC et des postes ;
- la mise en place de l'Administration électronique ;
- l'instauration de la confiance numérique ;
- la mise en place de la poste numérique ;
- la lutte contre la cybercriminalité ;
- du développement des infrastructures, des applications et de l'usage du numérique ;
- des études, le contrôle et le suivi des programmes et projets d'infrastructures et d'applications numériques ;
- de la définition et au suivi des plans de formation, à l'utilisation et aux métiers du numérique ;
- la Coordination, contrôle et suivi des activités du secteur numérique ;
- la mise en oeuvre de la politique nationale de développement de l'économie numérique
- la veille technologique et la fourniture des données statistiques sur le secteur numérique ;
- Promotion de l'innovation, la recherche et le développement du numérique.
- la promotion et la gestion de la certification et de la signature électronique en République du Mali ;
- la conception, la réalisation, l'entretien des infrastructures TIC ;
- le développement de contenus ;
- l'élaboration et la mise en oeuvre du plan national de formation et de renforcement des capacités dans le domaine des TIC pour les services publics, parapublics et les collectivités territoriales ;
- la promotion et la vulgarisation des TIC en faveur des masses les plus larges ;
- la consolidation des infrastructures ;
- la collecte, le transport, la distribution du courrier et les services financiers postaux.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 2.077«Poste et Nouvelles Technologies» est bâti autour de six (06) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs (i)à la promotion de l'Economie Numérique(ii) développement et modernisation de la poste. A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés se présente comme suit :

Objectif 1: Consolider et approfondir l'informatisation de l'Administration publique

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
I.1 Nombre de structures connectées au réseau intranet	Nbre	15	20	20	20

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de l'AGETIC

Précision Méthodologique : Dénombrement

I.2 Nombre de structures de l'administration assistées par tous les projets TIC	Nbre	68	80	80	80
---	------	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de l'AGETIC

Précision Méthodologique : Dénombrement

I.3 Nombre de structures couvertes par l'étude de l'impact de l'Intranet sur les structures de l'Administration	Nbre	2	10	10	10
---	------	---	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de l'AGETIC

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 2: Renforcer le centre de données de l'AGETIC

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Nombre de Centre de données renforcés	Nbre	1	1	1	1

Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'AGETIC

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 3: Améliorer les compétences TIC du Mali et de la Sous-Région Ouest-Africaine

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
3.1 Taux de réalisation des activités de création du Centre d'excellence TIC	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités du CNB

Précision Méthodologique : (Activités réalisées/activités programmées) x 100

Objectif 4: Consolider les infrastructure du réseau postal

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
4.1 Taux de mise en oeuvre du programme d'activité de la Poste	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Moyen de vérification : Rapport annuel d'activités de la Poste

Précision Méthodologique : Précision méthodologique : Nombre d'activités réalisées/nombre d'activités programmées x 100

Objectif 5: Promouvoir l'innovation, la recherche et le développement du numérique

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
5.1 Taux de réalisation des activités de Direction Nationale de l'Economie Numérique	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DNEN

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/ Nombre d'activités programmées x 100

Objectif 6: Promouvoir et gérer la certification et la Signature

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
6.1 Taux de réalisation des activités du Service de Certification et de Signature Electronique	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du Service

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/ Nombre d'activités prévues) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	60 060	67 943	64 336	67 462
Biens et services	146 151	168 616	107 106	113 077
Transferts et subventions	2 290 495	2 288 983	2 367 825	2 575 003
Investissement	610 000	665 408	643 270	714 480
Total :	3 106 706	3 190 950	3 182 537	3 470 022

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Développement des Technologies de l'Information et de la Communication	2 806 706	2 890 950	3 015 372	3 279 267
Développement et modernisation des services postaux et services financiers postaux	300 000	300 000	316 440	351 628
Total :	3 106 706	3 190 950	3 182 537	3 470 022

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	35	39	41	43
CATEGORIE B1	11	11	11	11
CATEGORIE B2	18	21	22	23
CATEGORIE C	11	10	10	10
AUTRES	38	50	52	54
Total :	113	131	136	141

Action 01 Développement des Technologies de l'Information et de la Communication

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	60 060	67 943	64 336	67 462
Biens et services	146 151	168 616	107 106	113 077
Transferts et subventions	2 290 495	2 288 983	2 367 825	2 575 003
Investissement	310 000	365 408	326 830	362 852
Total	2 806 706	2 890 950	2 866 097	3 118 394

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du personnel AGETIC	720 851
1.1.2 Extension du réseau intranet de l'Administration	635 044
1.1.3 Développement de contenus pour les structures de l'Administration	483 766
1.1.4 Vulgarisation du nom de domaine point ML	76 898
1.1.5 Promotion des TICS auprès des jeunes, des femmes et des associations TIC	40 000
1.3.1 Etude de l'impact de l'Intranet sur les structures de l'Administration	24 000
2.1.1 Renforcement du centre de données de l'AGETIC	425 140
3.1.1 Prise en charge du personnel CNB	69 076
3.1.2 Renforcement des capacités du CNB	105 400
3.1.3 Formation de 1 000 jeunes dans le métier du Numérique	4 000
5.1.1 Prise en charge du personnel de la Direction Nationale de l'Economie Numérique	67 943
5.1.2 Acquisition de biens et service au profit de la DNEN	114 553
5.1.3 Transfert au profit des activités du CNT	86 063
6.1.1 Organisation des sessions du Comité de Certification et de Signature Electronique (2 sessions par an)	5 000
6.1.2 Acquisition des biens et services au profit du Service de Certification et Signature Electronique	33 216
Total	2 890 950

Action 02 Développement et modernisation des services postaux et services financiers postaux

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Investissement	300 000	300 000	316 440	351 628
Total	300 000	300 000	316 440	351 628

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1 Mise en œuvre contrat plan Etat/la Poste	300 000
Total	300 000

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2024	2023	2024	2025	2026
2.076	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	CONTRAT PLAN ETAT ANCD	200 000	225 000	200 000	237 330	263 721
	RENFORCEMENT INFRASTRUCTURES ORTM	1 000 000	700 000	1 000 000	738 360	820 464
	Total :	1 200 000	925 000	1 200 000	975 690	1 084 185

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2024	2023	2024	2025	2026
2.077	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	CONTRAT PLAN ETAT ONP	300 000	300 000	300 000	316 440	351 628
	PROJET CONSTRUCTION EQUIPEMENT SALLE INFORMATIQUE A	275 000	275 000	275 000	290 070	322 325
	Total :	575 000	575 000	575 000	606 510	673 953

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Au terme de l'article 5 de l'ordonnance n° 2014-006/P-RM du 21 janvier 2014, la Haute Autorité de la Communication a pour mission, la régulation du secteur de la Communication, dans les domaines de la communication audiovisuelle, de la presse écrite, de la publicité par voie de presse audiovisuelle et écrite, de la distribution, de la mise à disposition et de la commercialisation d'images par voie hertzienne terrestre, par satellite ou par câble et dans le secteur des technologies de l'information et de la communication.

Elle a également pour mission, l'autorisation de création, d'établissement et/ou d'exploitation des services privés de radiodiffusion sonore et télévisuelle et des services de distribution de programme à la demande.

Elle a, en outre, des attributions de veille et d'alerte, de consultation, de recherche, de contrôle et de sanction.

I.2 Les contraintes et les défis

Dans le cadre de la mission ci-dessus présentée, la Haute Autorité de la Communication fait face à plusieurs contraintes et défis, dont les plus importants sont ci-après présentés.

I.2.1 Contraintes

Les contraintes rencontrées par la HAC se résument essentiellement :

- aux irrégularités et aux violations de la loi ou de la convention d'autorisation ;
- au parc auto inexistant rendant difficile les missions des membres et du personnel administratif ;
- au faible moyen en matériel et équipement pour la bonne marche des missions ;
- au manque de bâtiment adéquat pour abriter toutes les structures techniques.

I.2.2 Défis

Les deux (2) défis majeurs que la HAC se propose de relever sont :

- l'application correcte et stricte des lois et règlements régissant le secteur de la Communication ;
- l'appui au développement de la liberté d'expression au Mali.

I.3 La politique sectorielle

La Haute Autorité de la communication, en tant qu'instance de régulation, est acteur de la mise en oeuvre de la Politique nationale de Communication pour le Développement (PNCD). Cette politique, définie en 1993 et mise à jour en 2017, se justifie principalement par les besoins de :

- promotion de l'écoute, le dialogue, la concertation, la réflexion, la participation et la responsabilisation des populations à l'analyse de situation, la prise de décision, la planification, la mobilisation des ressources et la gestion du développement ;
- mise en place d'un mécanisme de coordination entre les différents intervenants en matière de communication et un système de suivi-évaluation ;
- large accès des populations au débat démocratique et à la gouvernance, par le biais des médias ;
- renforcement et accompagnement des actions de communications sociales, éducatives et institutionnelles.

Pour ce faire, la création de la Haute Autorité de Communication constitue une opportunité.

Les objectifs généraux de la Politique nationale de Communication pour le Développement sont :

- promouvoir la participation de la population à la définition et à la mise en oeuvre des grandes orientations de développement du pays en favorisant un dialogue entre tous les acteurs du développement sur ces actions ;
- appuyer les initiatives prises au niveau des communautés de base dans les différents secteurs du développement, en favorisant l'échange des informations, des savoirs et des techniques entre ces communautés ;
- permettre à tous ceux qui ont la responsabilité de diffuser des informations dans les différents secteurs du développement, de disposer des instruments de communication sociale et éducative leur permettant de le faire dans les meilleures conditions ;
- promouvoir, pour tous les intervenants au niveau du monde rural, les systèmes de vulgarisation, d'encadrement, de formation et de communication basés sur des stratégies de messages verticaux.

En outre la PNCD doit participer à la consolidation des acquis démocratiques, institutionnels et politiques, y compris la prise de conscience par les citoyens de leurs droits et devoirs et par l'Etat de ses responsabilités et de son autorité.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2019 - 2022

Indicateurs		Unité	2019	2020	2021	2022

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 1 programme.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Régulation de la Communication	1 381 342	1 500 000	916 994	973 801
Total :	1 381 342	1 500 000	916 994	973 801

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	619 975	619 975	664 116	696 391
Biens et services	28 320	580 568	29 690	31 346
Transferts et subventions	520 547	0	0	0
Investissement	212 500	299 457	223 188	246 064
Total :	1 381 342	1 500 000	916 994	973 801

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 2.096 Régulation de la Communication

Responsable du Programme: Le Président de la Haute Autorité de la Communication.

Le programme vise à assurer la disponibilité permanente des lois et textes législatifs et réglementaires dans le domaine de la communication et à veiller au respect de l'éthique et à la déontologie et au règlement des conflits. Il assure la promotion, le développement du secteur de la communication et le renforcement des capacités de la Haute Autorité de la Communication en ressources humaines, financières et matérielles.

Objectif 1: Renforcer le cadre juridique et assurer la veille, l'alerte, la consultation et la recherche pour le secteur de la communication

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Taux de traitement des projets de textes législatifs et réglementaires et des plaintes	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activité ; journal officiel ; Rapport SGG

Précision Méthodologique : (Nombre de projets de texte reçus et/ou initiés traités/Nombre de projets de texte initiés dans le secteur de la communication) x 100

1.2 Indice national de liberté de la presse	indice	-	fourni	fourni	fourni
---	--------	---	--------	--------	--------

Moyen de Vérification : Rapport de classement national de la liberté de la presse; rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : Disponibilité d'un indice national de la liberté de la presse

Objectif 2: Autoriser la création, l'installation et l'exploitation des services privés des radiodiffusions et de télévision

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Taux de signature de conventions d'installation et d'exploitation	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de conventions signées/Nombre de demandes en situation irrégulière) x 100

Objectif 3: Assurer le contrôle et la sanction

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
3.1 Taux de structures émettant sur des fréquences autorisées	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de structures contrôlées/Nombre total de structures de communication) x 100

3.2 Taux de retrait d'autorisations	%	100	100	100	100
-------------------------------------	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activité et rapport d'audit de l'AMRTP

Précision Méthodologique : (Nombre d'autorisations retirées / Nombre d'organes de presse irréguliers recensés) x 100

Objectif 4: Assurer la gestion efficace des ressources humaines, matériels et financières

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
4.1 Taux d'exécution du programme de formation du personnel	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de formations organisées/Nombre de formations programmées) x 100

4.2 Taux de mise en oeuvre des recommandations et décisions des réunions et sessions de la HAC	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport financier, procès-verbaux de réunions et de sessions

Précision Méthodologique : (Nombre de décisions et de recommandations exécutées/Nombre formulé) x 100

4.3 Taux de satisfaction des besoins en ressources humaines, matérielles et en équipements	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de besoins satisfaits/Nombre de besoins exprimés) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	619 975	619 975	664 116	696 391
Biens et services	28 320	580 568	29 690	31 346
Transferts et subventions	520 547			
Investissement	212 500	299 457	223 188	246 064
Total :	1 381 342	1 500 000	916 994	973 801

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Régulation de la communication	1 381 342	1 500 000	1 478 560	1 584 504
Total :	1 381 342	1 500 000	916 994	973 801

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	1	3	3	3
AUTRES	13	13	13	14
Total :	14	16	16	17

Action 01 Régulation de la communication**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	619 975	619 975	664 116	696 391
Biens et services	28 320	580 568	29 690	31 346
Investissement	212 500	299 457	223 188	246 064
Total	860 795	1 500 000	916 994	973 801

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Propositions de textes législatifs et règlementaires en matière de communication	2 000
1.1.2 Gestion des plaintes entre médias et public/Institutions	2 000
1.2.1 Gestion de l'indice national de la liberté de la presse	2 000
2.1.1 Gestion des autorisations d'installation et d'exploitation des radiodiffusions et des télévisions	6 000
3.1.1 Mise en oeuvre du programme annuel de contrôle des services de communication	12 500
3.2.1 Mise en oeuvre des mesures disciplinaires contre les violations des textes	2 000
4.1.1 Mise en oeuvre du programme de renforcement des capacités	14 000
4.2.1 Tenue des sessions de pilotage de la HAC	60 000
4.3.1 Prise en charge des salaires et accessoires de salaire	619 975
4.3.2 Préparation du budget 2025 (élaboration des documents budgétaires)	2 000
4.3.3 Elaboration et publication des rapports	12 000
4.3.4 Acquisition d'un centre de monitoring	299 457
4.3.5 Acquisitions de biens et services pour le fonctionnement de la HAC (Bail, restaurations, entretiens locaux et équipements, matériels audiovisuel, matériels informatiques, mobiliers de bureau, biens divers)	416 068
4.3.6 Participations aux rencontres (missions à l'extérieur et à l'intérieur)	50 000
Total	1 500 000

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le Ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat, des Domaines, de l'Aménagement du Territoire et de la Population prépare et met en oeuvre la politique nationale en matière d'Urbanisme, d'Habitat, des Domaines, d'Aménagement du Territoire et de la Population.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- l'élaboration et le suivi de la mise en oeuvre des outils de planification dans le domaine de l'Urbanisme et de l'Habitat ;
- la promotion d'un développement harmonieux des agglomérations à travers la mise en oeuvre d'une politique visant à assurer l'accès du plus grand nombre de maliens à un logement décent ;
- l'amélioration de la qualité du logement et de l'habitat ;
- la valorisation et la promotion des matériaux locaux de constructions ;
- l'élaboration et le contrôle de l'application des règles relative à la construction et à l'urbanisme ;
- la mise en oeuvre de programme de développement des villes et de réhabilitation de quartiers spontanés ;
- la réalisation des programmes de logements sociaux en rapport avec le ministre chargé des Finances ;
- l'élaboration et l'application des règles relatives aux conditions d'attribution de logements sociaux ;
- la mobilisation des ressources financières pour la réalisation de logements sociaux ;
- l'élaboration et l'application de la législation domaniale et foncière ;
- la détermination des biens du domaine public et privé de l'Etat et des collectivités territoriales et l'étude de toutes les questions relatives à ces biens ;
- la gestion des biens du domaine de l'Etat ;
- la gestion du patrimoine immobilier bâti de l'Etat et des collectivités territoriales ;
- le suivi de la gestion des biens du domaine des collectivités territoriales et des autres personnes publiques ;
- le recensement et l'immatriculation des bâtiments et ouvrages publics et le suivi de leur réalisation, de leur affectation et de leur entretien ;
- le suivi et le contrôle de la gestion des biens meubles de l'Etat, des organismes publics et des collectivités territoriales ;
- l'acquisition et l'expropriation des biens immobiliers au profit de l'Etat ;
- la location des immeubles de l'Etat au profit des tiers et le contrôle de la location des immeubles au profit de l'Etat ;
- l'inventaire des participations de l'Etat dans le capital social de sociétés et le suivi des opérations afférentes à ces participations ;
- l'élaboration et la mise en oeuvre du schéma national d'aménagement du territoire ;
- l'élaboration et le contrôle de la mise en oeuvre de la législation relative à l'aménagement du territoire ;
- l'appui à l'élaboration et au suivi de la mise en oeuvre des schémas nationaux sectoriels, tout en assurant leur coordination et leur cohérence avec les niveaux régional et local, en vue d'un développement cohérent et harmonieux du territoire ;
- la conception et le suivi de la mise en oeuvre de stratégies et de grands pôles d'activités visant à assurer le développement harmonieux et équilibré du territoire national ;
- l'appui à la définition et à la gestion du foncier agricole et des espaces pastoraux ;
- la mise en cohérence des politiques et programmes de développement des collectivités territoriales avec ceux de l'Etat ;
- l'aménagement de pôles de développement, en rapport avec les ministres chargés de l'Agriculture, de l'Elevage et de la pêche;
- la collecte, le traitement et la diffusion des données de population nécessaires à la formulation des politiques publiques et la constitution de bases de données démographiques ;
- l'initiation et l'appui à la réalisation d'études et recherches matière de population et de développement en vue de réaliser des projections démographiques et de suivre les indicateurs de mouvement de la population ;
- le suivi de la prise en compte des questions de population dans les politiques nationales.

I.2 Les contraintes et les défis

I.2.1 Contraintes

- la prolifération des habitats spontanés.
- l'absence du décret fixant les détails des compétences transférées de l'État aux Collectivités Territoriales en matière domaniale et foncière ;
- la non-sécurisation de biens de l'État ;
- l'absence de cadre formel de suivi de participations de l'État ;
- la multiplicité d'intervenants dans l'attribution des terres ;
- la spéculation foncière et l'accaparement des terres ;
- la faible capacité des agents de recouvrement en fiscalité minière et en procédures de vérification des bilans des sociétés minières ;
- la faible maîtrise de l'information foncière ;
- l'absence d'une politique nationale de l'habitat ;
- l'absence d'une politique nationale d'urbanisme ;
- le non-respect des documents de planification urbaine ;
- le faible niveau de contrôle des constructions et des servitudes d'urbanisme ;
- l'insuffisance de l'offre de logements par rapport à la demande ;
- l'insuffisance du nombre de localités dotées de documents de planification urbaine ;
- le manque de bordereau de prix unitaire actualisé ;
- la non-mise en oeuvre du Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT) ;
- la faible appropriation de la Politique nationale de Population par les acteurs du développement.

I.2.2 Défis

- l'amélioration de la qualité de l'habitat ;
- l'adoption du décret fixant les détails des compétences transférées de l'Etat aux Collectivités Territoriales en matière domaniale et foncière ;
- la sécurisation des biens de l'Etat ;
- l'élaboration et la mise en oeuvre du cadre formel de suivi des participations de l'Etat ;
- la poursuite des actions permettant l'élargissement de l'assiette des recettes fiscales et domaniales ;
- la sécurisation des archives de la conservation foncière à travers la mise en place de système d'archivage physique et numérique ;
- la mise en place d'un Système d'Informations Foncières «guichet unique du foncier »;
- la poursuite du recensement et de l'immatriculation des bâtiments publics de l'Etat sur l'ensemble du territoire national et à l'extérieur du Mali ;
- la constitution des réserves foncières ;
- le rattachement de tous les titres fonciers dans un référentiel unique ;
- l'élaboration d'une politique Nationale de l'Habitat ;
- l'élaboration d'une politique Nationale d'urbanisme ;
- la promotion et la valorisation des matériaux locaux de construction ;
- la poursuite de la construction de logements sociaux en partenariat public privé (PPP) ;
- la poursuite de l'élaboration, révision des outils de planification urbaine ;
- le respect des outils de planification urbaine ;
- la libération et la sécurisation des équipements publics ;
- l'élaboration de bordereau de prix unitaire actualisé ;
- large diffusion des documents de la Politique nationale de Population auprès des acteurs ;
- le renforcement des capacités en ressources humaines et matérielles ;
- la mise en oeuvre du Schéma National d'Aménagement du Territoire.

I.3 La politique sectorielle

Le département dispose cinq (05) documents politiques qui sont : la politique Nationale Domaniale et Foncière, la Politique Nationale de la Ville (PONAV), la politique Sectorielle de Développement Urbain (PSDU), la Politique Nationale de Population et la Politique Nationale d'Aménagement du Territoire (PNAT).

I.3.1 L'ensemble des politiques concourent à l'atteinte des missions du Département.

A- La politique Nationale Domaniale et Foncière est structurée autour de quatre (04) sous- objectifs dont chacun est articulé autour d'axes d'intervention comme suit :

- 1- assurer l'accès équitable à la terre et veiller à la sécurisation domaniale et foncière pour tous ;
- 2- renforcer les capacités des acteurs et promouvoir la recherche sur les questions domaniales et foncières ;
- 3- promouvoir le potentiel de développement par les domaines et le foncier ;
- 4- assurer l'usage durable des terres.

B- La Politique Nationale de la Ville (PONAV) a été adoptée le 26 février 2014 et est structurée autour de quatre (4) objectifs stratégiques :

- 1- améliorer la qualité de vie dans les villes par un meilleur cadre de vie ;
- 2- renforcer les économies locales pour améliorer les capacités d'autofinancement des villes et lutter contre le sous-emploi et la pauvreté ;
- 3- favoriser l'expression des diversités socioculturelles, le renforcement de la citoyenneté locale et l'affermissement des principes démocratiques ;
- 4- améliorer la gestion des villes et maîtriser leur étalement.

C- La politique Sectorielle de Développement Urbain (PSDU) a été adoptée le 25 septembre 1996 et est structurée autour de trois(03) objectifs stratégiques :

- 1- mieux maîtriser la croissance des villes ;
- 2- plus grande amélioration des conditions de vie dans les villes ;
- 3- développement urbain plus harmonieux.

D- La Politique national de Population du Mali (PNP), adoptée le 08 mai 1991, a fait l'objet d'une première évaluation en 2001 et actualisée en 2003. Une seconde évaluation a été faite en 2015, après une période de mise en oeuvre de dix ans (2004-2014). En 2016, la PNP a été actualisée. Cette troisième version de la PNP et son plan d'action 2018-2022 ont été approuvés par le Décret N° 2017-1018/PRM du 29 décembre 2017. Ces objectifs spécifiques sont :

- 1- accélérer la transition démographique pour une meilleure exploitation du potentiel du Dividende Démographique ;
- 2- renforcer la qualité du capital humain des femmes et les filles ;
- 3- soutenir l'amélioration de la gouvernance des politiques éducative, économique et sociale ;
- 4- renforcer les stratégies de Communication pour le Changement Social et Comportemental ;
- 5- renforcer la coordination et le suivi-évaluation de la mise en oeuvre de la Politique Nationale de Population.

E- La Politique Nationale d'Aménagement du Territoire (PNAT) a été adoptée par Décret n°2016-881-23 novembre 2016. Ces objectifs spécifiques sont :

- 1- assurer l'égalité des chances entre les citoyens en garantissant en particulier à chacun d'entre eux un égal accès aux services sociaux de base sur l'ensemble du territoire national ;
- 2- réduire les disparités de développement entre collectivités territoriales par une péréquation de leurs ressources en fonction de leurs charges et par une modulation des aides publiques ;
- 3- renforcer l'attractivité, la compétitivité, la complémentarité et la solidarité entre les régions.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2019 - 2022

Indicateurs	Unité	2019	2020	2021	2022
-------------	-------	------	------	------	------

1	Nombre de SDU élaborés et ou révisés	Nombre	-	-	2	0
2	Nombre de communes disposant d'un plan cadastral	Nombre	-	-	21	22
3	Nombre de documents fonciers dématérialisés	Nombre	-	-	274360	279399
4	Nombre de dossiers fonciers traités	Nombre	-	-	1524	3218
5	Superficie des réserves foncières	Hectare	-	-	500ha14are	215ha78are 67
6	Nombre de bureaux dotés en Modonum	Nombre	-	-	1	1

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 6 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Administration Générale	5 707 051	5 898 069	5 695 796	6 179 382
Gestion des Biens de l'Etat	4 592 026	4 352 217	4 719 768	5 266 544
Gestion Cadastrale et Foncière	4 520 380	4 219 609	4 902 510	5 255 864
Développement Harmonieux des Villes et Réhabilitation des Quartiers Précaires	7 869 544	7 738 810	8 407 341	9 191 357
Population	1 158 175	946 333	1 235 034	1 355 592
Aménagement du Territoire	481 815	402 236	510 182	553 906
Total :	24 328 991	23 557 274	25 470 631	27 802 645

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	5 274 974	5 450 903	5 650 536	5 925 137
Biens et services	3 179 257	2 929 664	2 960 427	3 146 313
Transferts et subventions	926 260	712 757	884 675	963 427
Investissement	14 948 500	14 463 950	15 974 993	17 767 768
Total :	24 328 991	23 557 274	25 470 631	27 802 645

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.029 Administration Générale

Responsable du Programme : 1.029, Le Secrétaire Général du département.

a) Présentation stratégique du programme

Le programme s'occupe de :

- i) la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du Département ;
- ii) la gestion des ressources matérielles et financières ;
- iii) la réforme domaniale et foncière.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 1.029 « Administration Générale » est bâti autour de cinq (05) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à :

- i) la mise en oeuvre de la politique ;
- ii) la gestion efficace des ressources matérielles et financières ;
- iii) la gestion des services et des deniers publics ;

A ces objectifs, sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court, moyen et long terme. Le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés sont donnés dans le tableau ci-après :

Objectif 1: Améliorer la coordination et le suivi-évaluation des politiques et stratégies du Département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Taux d'exécution des activités du Département	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités des différentes structures du Département

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/ Nombre d'activités programmées) X100

1.2 Taux de mise en oeuvre du plan de suivi de la Politique Nationale des Villes (PONA V)	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel de la Cellule de Suivi de la politique Nationale Villes (CS-PONA V)

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/ Nombre d'activités programmées) X 100

1.3 Taux de réalisation des activités dans le cadre d'amélioration et de résorption de quartiers précaires	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel de Projet Ville du Mali Sans Bidon Ville (PVMSBV)

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/ Nombre d'activités prévues) X100

Objectif 2: Assurer la gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Taux d'exécution du budget du département	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Comptes Administratifs

Précision Méthodologique : (Crédits liquidés/ Crédits notifiés)x100

2.2 Taux de réalisation des sessions des formations	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports de formation

Précision Méthodologique : (Nombre de formations réalisées/ Nombre de formations programmées) X 100

2.3 Taux de réalisation des activités de constructions/équipement immeuble R+2	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités du DFM/CADD/PVMSB

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/ Nombre d'activités prévues) X 100

Objectif 3: Contribuer à l'amélioration de la gestion en matière domaniale, foncière, d'urbanisme et de construction

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
3.1 Taux de mise en oeuvre du programme annuel de contrôle des services du département et des Collectivités Territoriales	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel de l'IDAF					
Précision Méthodologique : (Nombre de missions de suivi réalisées/ Nombre de missions de suivi prévues) X 100					
3.2 Taux de réalisation des missions de suivi de la mise en oeuvre des recommandations issues des rapports d'inspection	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel de l'IDAF					
Précision Méthodologique : (Nombre de missions de suivi réalisées/ Nombre de missions de suivi prévues) X 100					
3.3 Taux de réalisation des sessions des formations des inspecteurs	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport de sessions de formation de L'IDAF					
Précision Méthodologique : (Nombre de sessions des formations réalisées/ Nombre de sessions des formations programmées) X 100					
3.4 Taux de réalisation des activités de constructions/équipement Inspection Domaines et Affaires Foncières	%	-	-	-	-
Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'IDAF					
Précision Méthodologique : (nombre d'activités réalisées/nombre d'activités prévues)*100					

Objectif 4: Assurer la sécurisation domaniale et foncière

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
4.1 Taux de mise en oeuvre du programme d'activités du secrétariat permanent	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités du Secrétariat Permanent					
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/Nombre d'activités programmées)X100					

Objectif 5: Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration au sein du département

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
5.1 Taux de mise en oeuvre du plan de transfert des compétences aux Collectivités Territoriales	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports d'activités de la CADD					
Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/ Nombre d'activités programmées) X 100					
5.2 Taux de réalisation de mission de suivi du processus de la déconcentration au sein du département	%	-	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapports d'activités de la CADD					
Précision Méthodologique : (Nombre missions réalisées/ Nombre missions programmées) X 100					

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	1 054 644	1 049 985	1 129 733	1 184 637
Biens et services	1 528 708	1 552 086	1 381 938	1 459 035
Transferts et subventions	215 199	96 048	116 035	126 187
Investissement	2 908 500	3 199 950	3 068 090	3 409 523
Total :	5 707 051	5 898 069	5 695 796	6 179 382

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Coordination et pilotage de la politique du département	951 399	1 438 528	1 014 185	1 075 189
Gestion financière et matérielle	2 505 347	2 287 782	2 642 002	2 849 099
Vérification et contrôle de la gestion domaniale et foncière	649 598	581 694	687 249	741 673
Réforme domaniale et foncière	1 547 500	1 547 500	1 633 443	1 813 865
Processus de décentralisation et de déconcentration	53 207	42 565	55 781	58 893
Total :	5 707 051	5 898 069	5 695 796	6 179 382

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	49	52	55	58
CATEGORIE B1	24	26	27	28
CATEGORIE B2	28	24	26	28
CATEGORIE C	16	14	14	14
AUTRES	111	103	108	113
Total :	228	219	230	241

Action 01 Coordination et pilotage de la politique du département**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	554 935	576 446	594 446	623 336
Biens et services	198 765	236 034	121 366	128 136
Transferts et subventions	117 699	46 048	62 095	67 528
Investissement	80 000	580 000	84 384	93 766
Total	951 399	1 438 528	862 291	912 766

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activé
1.1.1 Prise en charge de salaire	576 446
1.1.2 Pilotage des activités du département	173 476
1.1.3 Mise en oeuvre du plan de communication du département	16 558
1.2.1 Suivi de mise en oeuvre du plan d'actions opérationnel sur la sécurisation des 2102 espaces publics dans	22 000
1.2.2 Organisation des missions d'identification dans le cadre de la sécurisation des espaces publics dans les	6 000
1.2.3 Mise en oeuvre de la Politique Nationale de la Ville (PONAV):Appui aux activités de développement	18 048
1.2.4 Projet Pavage Rues Ville de Bamako et Environs	500 000
1.3.1 Elaboration d'études de résorption et d'amélioration des quartiers précaires	16 000
1.3.2 Elaboration de profil Urbain dans les villes du Mali	30 000
1.3.3 Elaboration d'étude de résorption, de Profil Urbain et d'amélioration des quartiers précaires	80 000
Total	1 438 528

Action 02 Gestion financière et matérielle

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	311 384	320 861	333 554	349 764
Biens et services	1 115 463	1 096 971	1 035 715	1 093 498
Transferts et subventions	50 000	50 000	53 940	58 659
Investissement	1 028 500	819 950	1 085 066	1 205 990
Total	2 505 347	2 287 782	2 508 275	2 707 911

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Prise en charge de salaire et accessoires	320 861
2.1.2 Exécution et suivi du budget du département	1 151 721
2.2.1 Mise en oeuvre du plan de formation du département	15 200
2.2.2 Projet de renforcement des capacités du domaine, des affaires foncières et de l'urbanisme	200 000
2.3.1 Réalisation des activités de construction/équipement immeuble R+2 DFM/CADD	600 000
Total	2 287 782

Action 03 Vérification et contrôle de la gestion domaniale et foncière

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	188 325	152 678	201 733	211 537
Biens et services	161 273	129 016	169 076	178 508
Investissement	300 000	300 000	316 440	351 628
Total	649 598	581 694	687 249	741 673

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Prise en charge des salaires	152 678
3.1.2 Mise en oeuvre du programme annuel de contrôle des services du département et des C.T.	89 000
3.2.1 Suivi de la mise en oeuvre des recommandations issues des rapports de vérification	14 753
3.3.1 Organisation des sessions de formation	25 263
3.4.1 Réalisation des activités de construction de l'IDAF	300 000
Total	581 694

Action 04 Réforme domaniale et foncière

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Biens et services	0	47 500	0	0
Investissement	1 500 000	1 500 000	1 582 200	1 758 139
Total	1 500 000	1 547 500	1 582 200	1 758 139

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1 Formation sur les enquêtes	7 000
4.1.2 Journées de restitution	20 500
4.1.3 Identification NINACAD sur le terrain	15 000
4.1.4 Supervision des travaux cadastraux	5 000
4.1.5 Réforme domaniale et foncière	1 500 000
Total	1 547 500

Action 05 Processus de décentralisation et de déconcentration

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Biens et services	53 207	42 565	55 781	58 893
Total	53 207	42 565	55 781	58 893

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
5.1.1 Mise en oeuvre du plan de transfert des compétences.	18 892
5.1.2 Suivi de la mise en oeuvre du plan de transfert des compétences et des ressources de l'Etat aux Collectivités Territoriales	8 103
5.2.1 Suivi du processus de la déconcentration au sein du département	15 570
Total	42 565

Le Programme : 2.029 Gestion des Biens de l'Etat

Responsable de Programme : 2.029, Le Directeur Général de l'Administration des Biens de l'Etat.

a) Présentation stratégique du programme

Ce programme vise à assurer une meilleure gestion du patrimoine de l'Etat, le suivi des participations de l'Etat dans le capital social des sociétés et la réforme des entreprises publiques. A ce titre, la DGABE a pour mission d'élaborer les éléments de la politique de l'Etat en matière de gestion du patrimoine bâti et du patrimoine mobilier corporel et incorporel de l'Etat et de veiller à l'application de la réglementation en vigueur en matière de comptabilité-matières.

Les perspectives porteront sur :

- l'application des nouveaux textes adoptés, régissant la Direction Générale de l'Administration des Biens de l'Etat;
- le suivi du portefeuille de l'Etat (collecte des informations financières sur les sociétés et entreprises d'Etat) ;
- la poursuite du développement de la phase II du logiciel de la Comptabilité matières ;
- la poursuite du recensement et l'évaluation des biens de l'Etat ;
- la poursuite du renforcement des capacités des acteurs impliqués dans l'utilisation du logiciel.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 2.029 est bâti autour de deux (02) objectifs spécifiques et six (06) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à la gestion du patrimoine de l'Etat et en conséquence à la mise en oeuvre du Décret n°2019-0119/P-RM du 22 février 2019 portant Réglementation de la Comptabilité matières.

Objectif 1: Assurer la bonne gestion des matériels et équipements durables de l'Etat

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Pourcentage des matériels roulants valorisés	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités DGABE, base de données

Précision Méthodologique : (Nombre de matériels roulants valorisés/ Nombre total de matériels recensés) X100

Formule : NB: Matériels Roulants: véhicules et motos

1.2 Taux d'acquisition de véhicules	%	100	100	100	100
-------------------------------------	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités DGABE

Précision Méthodologique : (Nombre de véhicules achetés / Nombre des véhicules programmés) X 100

1.3 Pourcentage des Bâtiments publics valorisés	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités DGABE

Précision Méthodologique : Nombre de bâtiments valorisés/ Nombre des bâtiments immatriculés) X 100

1.4 Taux de déploiement du logiciel de la comptabilité-matières	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activité

Précision Méthodologique : (Nombre de bureaux comptables connectés au logiciel/ Nombre total de bureaux comptables programmés) X 100

1.5 Taux de réalisation des activités de constructions/équipement DGABE	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la DGABE

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/Nombre d'activités prévues)X100

Objectif 2: Contribuer à la bonne gestion du portefeuille de l'Etat

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Pourcentage des entreprises publiques suivies	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Répertoire des entreprises publiques et rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre des entreprises suivies/ Nombre total d'entreprises répertoriées) X 100

2.2 Pourcentage des concessions et administrations provisoires suivies	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports de mission

Précision Méthodologique : (Nombre les concessions et administrations provisoires suivies/Nombre total concessions et administrations mises en place) X 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	154 443	196 043	165 438	173 477
Biens et services	350 083	248 174	217 947	249 538
Transferts et subventions	117 500	108 000	128 308	140 882
Investissement	3 970 000	3 800 000	4 208 075	4 702 647
Total :	4 592 026	4 352 217	4 719 768	5 266 544

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Gestion des mobiliers et des immobiliers bâtis de l'Etat	4 592 026	4 352 217	5 013 168	5 603 954
Total :	4 592 026	4 352 217	4 719 768	5 266 544

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	10	19	20	21
CATEGORIE B1	6	7	7	7
CATEGORIE B2	1	5	5	5
CATEGORIE C	3	4	4	4
AUTRES	14	12	13	14
Total :	34	47	49	51

Action 01 Gestion des mobiliers et des immobiliers bâtis de l'Etat**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	154 443	196 043	165 438	173 477
Biens et services	350 083	248 174	217 947	249 538
Transferts et subventions	117 500	108 000	128 308	140 882
Investissement	3 970 000	3 800 000	4 208 075	4 702 647
Total	4 592 026	4 352 217	4 719 768	5 266 544

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du personnel	196 043
1.1.2 Approvisionnement en biens et services	296 174
1.1.3 Suivi de l'application effective de la comptabilité-matières	10 000
1.1.4 Poursuite de la formation des comptables-matières sur les procédures et la tenue de comptabilité-matières	10 000
1.1.5 Poursuite du recensement et évaluation des matériels et équipements durables de l'Etat	10 000
1.2.1 Approvisionnement des services publics en matériels roulants	2 850 000
1.3.1 Recensement et immatriculation et évaluation des bâtiments de l'Etat	20 000
1.3.2 Programme de réfection des bâtiments publics	600 000
1.4.1 Poursuite du déploiement du logiciel de la comptabilité-matières	5 000
1.4.2 Poursuite de la formation des comptables-matières sur le nouveau logiciel de la comptabilité-matières	5 000
1.5.1 Réalisation des activités de construction/équipemen DGABE	300 000
2.1.1 Renforcement des capacités des administrateurs représentants l'Etat dans les Conseils d'Administration et des agents de la DGABE	10 000
2.1.2 Actualisation du répertoire du portefeuille de l'Etat (collecte des données en vue de l'élaboration du répertoire)	38 000
2.2.2 Poursuite du recensement, l'évaluation et suivi des actifs résiduels des sociétés et entreprises publiques privatisées	2 000
Total	4 352 217

Le Programme : 2.078 Gestion Cadastre et Foncière

Responsable du Programme: 2.078, Le Directeur National des Domaines

a) Présentation stratégique du programme

Ce programme vise à contribuer à l'amélioration de la gestion, de la conservation et de la sécurisation des droits fonciers. Il ambitionne d'engager des réformes du cadre institutionnel et législatif, de contribuer à la connaissance du foncier et de mobiliser des ressources pour le Trésor Public.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 2.078 « Gestion Domaniale et Foncière » est bâti autour de quatre (04 en mémoire) objectifs spécifiques assortis d'indicateurs de performance.

Objectif 1: Améliorer la mobilisation des recettes au compte du Trésor Public

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Taux de recouvrement des recettes (DND)		100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités DND

Précision Méthodologique : (Total des recettes Recouvrées / Total des recettes Prévues) X 100

Objectif 2: Maîtriser la Gestion cadastrale et Foncière

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Taux de réalisation des travaux cadastraux	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités DNC

Précision Méthodologique : (Nombre des dossiers techniques traités/Nombre des dossiers techniques reçus)X100

2.2 Nombre de services gestionnaires du régime de la propriété foncière dont les archives sont dématérialisées	Nbre	1	1	1	1
--	------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités DND

Précision Méthodologique : Dénombrement

2.3 Taux de dématérialisation des procédures d'accès à la terre	%	30	90	100	-
---	---	----	----	-----	---

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités DND

Précision Méthodologique : (Nombre des procédures dématérialisées/ Nombre total des procédures) X 100

2.4 Nombre des titres fonciers rattachés	Nbre	-	8500	8750	9000
--	------	---	------	------	------

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités DNC

Précision Méthodologique : Dénombrement

2.5 pourcentage des communes disposant d'un cadastre expédié	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités DNC

Précision Méthodologique : (Nombre de communes disposant d'un cadastre expédié/Nombre de communes prévues pour la confection d'un cadastre expédié) X100

Objectif 3: Recenser, valoriser et sécuriser le patrimoine foncier et immobilier de l'Etat

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
3.1 Taux de recensement et évaluation des immeubles de l'Etat des Collectivités et des particuliers	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités DNC

Précision Méthodologique : (Nombre d'immeubles recensés et évalués /Nombre de demandes de recensement et évaluation des immeubles) X 100

Objectif 4: Renforcer la capacité de la DND et DNC en construction et équipement

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
4.1 Taux de réalisation des activités de construction de la DND et la DNC	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités DND; DNC

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/Nombre d'activités prévues) X100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	2 058 834	2 182 721	2 205 418	2 312 597
Biens et services	683 046	584 088	699 915	738 929
Transferts et subventions	338 500	302 800	365 173	397 125
Investissement	1 440 000	1 150 000	1 632 004	1 807 213
Total :	4 520 380	4 219 609	4 902 510	5 255 864

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Gestion domaniale	3 121 443	3 224 618	3 450 858	3 655 429
Gestion foncière et cadastrale	1 398 937	994 991	1 474 068	1 624 101
Total :	4 520 380	4 219 609	4 902 510	5 255 864

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	132	141	146	151
CATEGORIE B1	103	109	113	117
CATEGORIE B2	64	69	72	75
CATEGORIE C	59	57	60	63
AUTRES	165	163	170	178
Total :	523	539	561	584

Action 01 Gestion domaniale**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	2 058 834	2 182 721	2 205 418	2 312 597
Biens et services	444 109	389 097	469 551	495 712
Transferts et subventions	338 500	302 800	365 173	397 125
Investissement	280 000	350 000	408 436	447 588
Total	3 121 443	3 224 618	3 448 578	3 653 022

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du personnel (DND-DNC)	2 182 721
1.1.2 Recouvrement des recettes domaniales et fiscales	436 225
1.1.3 Impression des documents	85 102
1.1.4 Renforcement des capacités des structures de recensement et de recouvrement des produits domaniaux (produits des participations de l'Etat dans le capital des sociétés, mines et pétroles etc.)	124 831
1.1.5 Mise en place d'un centre de formation	25 000
1.1.6 Communication sur le domaine et foncier	5 500
1.1.7 Cartographie des parties prenantes	5 239
2.2.1 Dématérialisation des archives foncières et cadastrales	30 000
2.3.1 Dématérialisation des procédures foncières et cadastrales	30 000
4.1.1 Réalisation des activités de construction du Bureau de Kati	300 000
Total	3 224 618

Action 02 Gestion foncière et cadastrale

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Biens et services	238 937	194 991	230 364	243 217
Investissement	1 160 000	800 000	1 223 568	1 359 625
Total	1 398 937	994 991	1 453 932	1 602 842

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Confection des impressions et imprimés	60 184
2.1.2 Contrôle des travaux cadastraux	89 207
2.4.1 Rattachement et mise à jour des Titres Fonciers	100 000
2.5.1 confection d'un cadastre expédie	200 000
3.1.1 Recensement, enquêtes foncières et évaluations immobilières	45 600
4.1.2 Réalisation des activités de construction de la DND	500 000
Total	994 991

Le Programme : 2.079 Développement Harmonieux des Villes et Réhabilitation des Quartiers Précaires

Responsable du programme : 2.079, Le Directeur National de l'Urbanisme et de l'Habitat. a)Présentation stratégique du programme

Ce programme contribue à améliorer le cadre de vie des populations et à réaliser les études et recherches nécessaires à la mise en œuvre des politiques du Département, d'assurer la coordination et le contrôle des Services Régionaux, Subrégionaux, des Services rattachés et des Organismes Personnalisés.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

La mise en oeuvre du programme 2.079 « Développement Harmonieux des Villes et Réhabilitation des Quartiers Précaires » vise à atteindre spécifiquement deux (02) objectifs. Ces objectifs assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

- maîtriser la croissance des villes ;

- Restructurer les dettes de l'OMH dans le cadre de la réalisation des logements sociaux (conformément au protocole d'accord signé le 10 août 2018).

Objectif 1: Maîtriser la croissance des villes.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Taux de mise en oeuvre du programme d'activités de la DNUH	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités DNUH

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/Nombre d'activités prévues) X 100

1.2 Nombre d'études et de recherches effectuées dans le domaine du développement urbain durable	Nbre	4	5	5	5
---	------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel de l'ONAV

Précision Méthodologique : Dénombrement

1.3 Taux de réalisations des missions dans le cadre du suivi et de l'évaluation de la PONA V	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports et compte rendus des réunions de programmation et de vérification de la mise en oeuvre des tâches

Précision Méthodologique : (Nombre de missions réalisées/ Nombre de missions programmées) X 100

Objectif 2: Restructurer les dettes de l'OMH dans le cadre de la réalisation des logements sociaux (conformément au protocole d'accord signé le 10 août 2018)

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Taux de remboursement des dettes de l'OMH	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel de la DNUH, de l'Office Malienne de l'Habitat (OMH)

Précision Méthodologique : (Dotation budgétaire annuelle transférée / Dotation budgétaire annuelle prévue) X 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	1 722 974	1 717 974	1 845 643	1 935 334
Biens et services	481 820	429 036	510 176	538 587
Transferts et subventions	114 750	91 800	123 792	134 623
Investissement	5 550 000	5 500 000	5 927 730	6 582 813
Total :	7 869 544	7 738 810	8 407 341	9 191 357

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Développement harmonieux des villes	7 869 544	7 738 810	8 410 555	9 194 750
Total :	7 869 544	7 738 810	8 407 341	9 191 357

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	61	69	71	73
CATEGORIE B1	142	132	139	146
CATEGORIE B2	67	82	84	86
CATEGORIE C	89	80	83	86
AUTRES	145	137	143	149
Total :	504	500	520	540

Action 01 Développement harmonieux des villes

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	1 722 974	1 717 974	1 845 643	1 935 334
Biens et services	481 820	429 036	510 176	538 587
Transferts et subventions	114 750	91 800	123 792	134 623
Investissement	5 550 000	5 500 000	5 927 730	6 582 813
Total	7 869 544	7 738 810	8 407 341	9 191 357

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du personnel	1 717 974
1.1.2 Supervision, l'élaboration et la révision des outils de planification urbaine	131 326
1.1.3 Traitement, investigation, enquête et supervision des dossiers d'opérations d'urbanisme	14 000
1.1.4 Traitement, investigation, enquête et supervision des dossiers d'opérations foncières	14 000
1.1.5 Traitement, investigation, enquête des demandes d'autorisation de construire	15 000
1.1.6 Missions de contrôle des constructions et servitudes d'urbanisme	60 000
1.1.7 Supervision des chantiers de l'Etat et des collectivités territoriales	35 000
1.1.8 Supervision des chantiers du programme de construction de logements sociaux	24 000
1.1.9 Actualisation et impression des recueils de textes, des guides pratiques et des calendriers	32 092
1.1.11 Entretien courant des bâtiments	110 795
1.1.12 Elaboration SDU	250 000
1.2.1 Tenue des réunions statutaires de l'ONAV (Comité d'Orientation et Comité de gestion).	8 500
1.2.2 Supervision et réalisation des études en recherches effectuées dans le cadre du développement urbain durable.	112 823
1.3.1 Suivi-évaluation de la PONA et du PRODEV	5 300
1.3.2 Gestion de la base de données	4 000
1.3.3 Suivi de la mise en oeuvre des ODD11	4 000
1.3.4 Mise en place du Système d'Information Statistique des Villes (élaboration de l'annuaire statistique des villes du Mali)	200 000
2.1.1 Restructuration des dettes de l'OMH	5 000 000
Total	7 738 810

Le Programme : 2.080 Population

Responsable du Programme : 2.080, Le Directeur National de la Population

Ce programme vise à améliorer le niveau et la qualité de vie de la population malienne à travers la mise en oeuvre de la Politique Nationale de la Population sur toute l'étendue du territoire national. Il assure :

- la collecte, le traitement et la diffusion des données de population nécessaires à la formulation des politiques publiques et la constitution de bases de données démographiques ;
- l'initiation et l'appui à la réalisation d'études et recherches en matière de Population et de Développement en vue de réaliser des projections démographiques et de suivre les indicateurs de mouvement de la population ;
- le suivi de la prise en compte des questions de population dans les politiques nationales ;
- l'élaboration et la mise en oeuvre d'un mécanisme de coordination et de suivi-évaluation des programmes et projets de population ;
- la production d'un rapport annuel sur la mise en oeuvre de la Politique nationale de Population ;
- le suivi de la mise en oeuvre des programmes d'actions et de recommandations issues des engagements internationaux sur la population et développement ;
- l'élaboration et la mise en oeuvre d'une stratégie de communication pour le changement social et comportemental ;
- l'élaboration et la mise en oeuvre d'un programme de renforcement des capacités nationales pour la prise en compte du dividende démographique dans les politiques de développement économique, social et culturel ;
- la production d'un rapport annuel sur le profil du dividende démographique au Mali en vue d'apprécier l'évolution de l'indice composite de suivi du dividende démographique ;

- la conduite des actions de plaidoyer visant la mise en oeuvre des recommandations de politiques économiques et sociales issues des études et recherches sur le dividende démographique.

a) Présentation stratégique du programme :

Il vise trois (03) objectifs spécifiques. Il s'agit de :

- améliorer la coordination, et le suivi évaluation de la mise en oeuvre de la Politique Nationale de Population ;

- renforcer les capacités des acteurs ainsi que la communication et le plaidoyer sur les questions de population en vue de la capture du Dividende Démographique ;

- renforcer les capacités de production de rapports et d'analyse sur les questions de l'économie générationnelle et du dividende démographique aux niveaux national, régional et local ;

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme « Population » est bâti autour de trois (03) objectifs spécifiques et de six (06) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes de population.

Ces objectifs et indicateurs de performance se présentent comme suit:

Objectif 1: Améliorer la coordination et le suivi évaluation de la mise en oeuvre de la Politique Nationale de Population					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Taux de réalisation des missions de suivi évaluation de la mise en oeuvre de la PNP	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités annuel de la DNP

Précision Méthodologique : (Nombre de missions de suivi et de réunions de coordination réalisées/ Nombre missions et réunions programmées) X 100

1.2 Nombre de rapports de suivi de la mise en oeuvre de la PNP au niveau national et régional	nbre	3	3	3	3
---	------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapport d'activités DNP

Précision Méthodologique : (Dénombrement)

Objectif 2: Renforcer les capacités des acteurs ainsi que la communication et le plaidoyer sur les questions de population et du Dividende Démographique ;					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Taux d'exécution des sessions de formation des acteurs sur les questions de population et le Dividende Démographique	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport des sessions de formation

Précision Méthodologique : (Nombre de sessions de formation réalisées/ Nombre de sessions de formation programmées) X 100

2.2 Taux d'exécution des études programmées	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités DNP, ONDD

Précision Méthodologique : (Nombre d'études réalisées/ Nombre d'études programmées) X 100

2.3 Taux d'exécution des activités de communication et de plaidoyer programmées	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/ Nombre d'activités programmées) X 100

Objectif 3: Renforcer les capacités de production de rapports et d'analyse sur les questions de l'économie générationnelle et du dividende démographique aux niveaux national, régional et local					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
3.1 Taux de réalisation des rapports d'études et d'analyse sur les questions de population et les dimensions du dividende démographique	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport des études et d'analyses sur les questions de population et les dimensions du dividende démographique.

Précision Méthodologique : (Nombre de rapports d'études et d'analyses sur les questions de population et les dimensions du DD réalisés/Nombre de rapports d'études et d'analyses sur les questions de population et les dimensions du DD prévus)x100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	141 264	150 944	151 321	158 675
Biens et services	76 600	67 280	88 596	94 919
Transferts et subventions	140 311	114 109	151 367	164 610
Investissement	800 000	614 000	843 750	937 388
Total :	1 158 175	946 333	1 235 034	1 355 592

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Mise en oeuvre de la politique nationale de population	1 158 175	946 333	1 235 034	1 355 592
Total :	1 158 175	946 333	1 235 034	1 355 592

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	14	19	20	21
CATEGORIE B1	3	5	5	5
CATEGORIE B2	3	4	4	4
CATEGORIE C	4	3	3	3
AUTRES	7	7	7	7
Total :	31	38	39	40

Action 01 Mise en oeuvre de la politique nationale de population**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	141 264	150 944	151 321	158 675
Biens et services	76 600	67 280	88 596	94 919
Transferts et subventions	140 311	114 109	151 367	164 610
Investissement	800 000	614 000	843 750	937 388
Total	1 158 175	946 333	1 235 034	1 355 592

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du personnel et accessoires DNP	150 944
1.1.2 Appui gestion politique nationale de population	217 410
1.1.3 Mise en oeuvre du programme autonomisation de la femme et Dividende Démographique	150 000
1.1.4 Organisation des missions de suivi-évaluation sur la mise en oeuvre de la PNP	11 850
1.2.1 Organisation des sessions de renforcement des capacités des acteurs régionaux sur les concepts du dividende démographiques /ONDD	26 980
1.2.2 Prise en charge du personnel E.P.A /ONDD	40 109
2.1.1 Organisation des activités de suivi-évaluation des sessions de formation et des plaidoyers sur les questions de population	7 275
2.2.1 Réalisation des études et recherches production et analyse des rapports sur l'économie générationnelle/ONDD	37 000
2.3.1 Organisation de la Journée mondiale de la population (JMP)	41 485
2.3.2 Organisation de la Journée de partenariat en population et développement	19 270
2.3.3 Elaboration du rapport annuel sur l'état de la Population du Mali	11 360
2.3.4 Organisation des sessions de plaidoyer au niveau gouvernemental en faveur des questions de population	6 650
3.1.1 Appui Observatoire national du Dividende démographique (ONDD)	226 000
Total	946 333

Le Programme : 2.081 Aménagement du Territoire

Responsable du Programme 2.081, Le Directeur National de l'Aménagement du Territoire.

Ce programme contribue à la mise en oeuvre de la Politique nationale d'Aménagement du Territoire à travers l'élaboration et le suivi de la mise en oeuvre des outils de planification spatiale en vue d'assurer un développement équilibré et cohérent du territoire national.

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme assure :

- la cohérence des politiques et stratégies spatiales et sectorielles ;
- l'amélioration et la mise en oeuvre du cadre législatif et règlementaire de l'Aménagement du Territoire ;
- le renforcement de la connaissance du territoire national.

b). Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 2.081 « Aménagement du Territoire » est bâti autour de trois objectifs (03) spécifiques et de six (06) indicateurs qui contribuent à la résolution des problèmes de développement équilibré du territoire national. Ces objectifs et indicateurs de performance se présentent comme suit :

Objectif 1: Opérationnaliser le Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT)					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Taux de réalisation des activités du SNAT	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités prévues) X 100

Objectif 2: Assurer la cohérence des politiques et stratégies spatiales et sectorielles					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Pourcentage de documents de planification spatiale élaborés avec l'appui de la DNAT	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : (Nombre de documents de planification spatiale élaborés/Nombre total de documents de planification spatiale prévus) x100

2.2 Taux de réalisation de la mise en oeuvre de la PNAT	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports d'activités de la DNAT

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées/ Nombre d'activités prévues) x100

2.3 Taux de réalisation des missions d'évaluation des Schémas Directeurs d'Urbanisme (SDU) et des Schémas d'Aménagement du Territoire	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports de missions

Précision Méthodologique : (Nombre de missions réalisées /Nombre de missions prévues) X 100

Objectif 3: Renforcer la connaissance du territoire national					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
3.1 Taux de réalisation des missions de collecte de données	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapports d'activités de collecte

Précision Méthodologique : (Nombre de missions de collecte réalisées/ Nombre total de mission de collecte prévues) X 100

3.2 Pourcentage de cartes thématiques réalisées sur l'Aménagement du Territoire	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports Annuels DNAT, DRPSIAP

Précision Méthodologique : (Nombre de cartes thématiques réalisées/ Nombre de cartes thématiques prévues) X 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	142 815	153 236	152 983	160 417
Biens et services	59 000	49 000	61 855	65 305
Investissement	280 000	200 000	295 344	328 184
Total :	481 815	402 236	510 182	553 906

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Développement équilibré du territoire national	481 815	402 236	510 182	553 906
Total :	481 815	402 236	510 182	553 906

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	17	13	14	15
CATEGORIE B1	5	6	6	6
CATEGORIE B2	9	6	6	6
CATEGORIE C	5	3	3	3
AUTRES	11	7	7	7
Total :	47	35	36	37

Action 01 Développement équilibré du territoire national**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	142 815	153 236	152 983	160 417
Biens et services	59 000	49 000	61 855	65 305
Investissement	280 000	200 000	295 344	328 184
Total	481 815	402 236	510 182	553 906

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Renforcement du Dispositif Institutionnel et Juridique de l'Aménagement du Territoire	96 500
1.1.2 Prise en charge du personnel DNAT	153 236
2.1.1 Appui à l'élaboration des documents de planification spatiale	11 000
2.2.1 Suivi du plan d'actions de la mise en oeuvre de la PNAT	15 000
2.3.1 Évaluation de la mise en oeuvre des Schémas Directeur d'Urbanisme (SDU)	32 000
2.3.2 Évaluation de la mise en oeuvre des Schémas d'Aménagement du Territoire ((Schéma Régional d'Aménagement du Territoire (SRAT), Schéma Local d'Aménagement du Territoire (SLAT), Schéma Communal d'Aménagement du Territoire(SCAT), Schémas sectoriels et Schémas de zones spécifiques	9 500
3.1.1 Collecte et traitement des données	10 000
3.2.1 Elaboration de six (06) cartes thématiques	5 000
3.2.2 Réalisation des activités d'analyse et d'étude spécifique sur la connaissance du territoire national	70 000
Total	402 236

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2024	2023	2024	2025	2026
1.029	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	PROJET RENFORCEMENT CAPACITE DOMAINE AFF FONCIERES U	200 000	200 000	200 000	210 960	234 418
	MISE EN OEUVRE REFORME FONCIERE SECURISEE	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 582 200	1 758 139
	CONSTRUCTION EQUIPEMENT INSPCETION DOMAINES ET AFFA	2 000 000	300 000	300 000	316 440	351 628
	CONSTRUCTION EQUIPEMENT IMMEUBLE R+2 DFM/CADD-DOM.	300 000	800 000	600 000	843 840	937 675
	VILLES DU MALI SANS BIDONS VILLES	80 000	80 000	80 000	84 384	93 766
	PROJET PAVAGE RUES VILLE DE BAMAKO ET ENVIRONS	500 000	0	500 000	0	0
Total :		4 580 000	2 880 000	3 180 000	3 037 824	3 375 626

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2024	2023	2024	2025	2026
2.029	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	CONSTRUCTION EQUIPEMENT DGABE	300 000	480 000	300 000	506 304	562 605
	PROGRAMME REFECTION BATIMENTS PUBLICS	600 000	640 000	600 000	675 072	750 140
Total :		900 000	1 120 000	900 000	1 181 376	1 312 745

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2024	2023	2024	2025	2026
2.078	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	CONSTRUCTION / EQUIPEMENT DIRECTION NATIONALE CADAS	1 300 000	800 000	500 000	843 840	937 675
	CONSTRUCTION EQUIPEMENT BUREAU DOMAINES ET CADASTR	1 500 000	280 000	300 000	295 344	328 186
	PROGRAMME RATTACHEMENT ET MISE A JOUR DES TITRES FO	100 000	120 000	100 000	126 576	140 650
	CONFECTION D'UN CADASTRE EXPEDIE	200 000	240 000	200 000	253 152	281 300
Total :		3 100 000	1 440 000	1 100 000	1 518 912	1 687 811

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2024	2023	2024	2025	2026
2.079	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	ELABORATION/REVISION SDU	250 000	350 000	250 000	369 180	410 231
	PROGRAMME CONSTRUCTION 50 000 LOGEMENTS SOCIAUX	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 274 000	5 860 468
	SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE DES VILLES (SISV)	200 000	200 000	200 000	210 960	234 418
Total :		5 450 000	5 550 000	5 450 000	5 854 140	6 505 117

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2024	2023	2024	2025	2026
2.080	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	APPUI GESTION POLITIQUE NATIONALE POPULATION	250 000	300 000	250 000	316 440	351 626
	PROG. AUTONOMISATION FEMMES DIVIDENDES DEMOGRAPHIC	150 000	200 000	150 000	210 960	234 418
	APPUI OBSERVATOIRE NATIONAL DIVIDENDE DEMOGRAPHIQU	200 000	280 000	200 000	295 344	328 185
Total :		600 000	780 000	600 000	822 744	914 229

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2024	2023	2024	2025	2026
2.081	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	RENF. DISPOSITIF INSTITUT. JURIDIQUE AMENAG. TERRITOIRE	200 000	280 000	200 000	295 344	328 184
Total :		200 000	280 000	200 000	295 344	328 184

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le ministre de l'Agriculture prépare et met en oeuvre la politique nationale dans les domaines agricoles.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes:

- l'accroissement de la production et de la productivité agricoles en vue de la sécurité et de la souveraineté alimentaires ;
- la vulgarisation des techniques modernes de production agricole;
- l'organisation de l'approvisionnement des producteurs agricoles en matériels, intrants et semences et l'amélioration de leur qualité en rapport avec le ministre chargé de l'Industrie ;
- l'appui à la structuration, à l'organisation et à la formation des organisations de producteurs agricoles et des exploitations familiales ;
- la mise en place de mécanismes d'accompagnement des unités de production agricole ;
- l'organisation, la diversification et la modernisation des filières et des circuits de commercialisation des productions agricoles en rapport avec le ministre chargé du Commerce;
- l'amélioration du cadre de vie des producteurs agricoles en milieu rural ;
- la contribution au développement et à la sécurisation de l'emploi rural salarié ;
- la gestion du foncier agricole, en rapport notamment avec les ministres chargés des Finances, de l'Administration du Territoire et de l'Aménagement du Territoire ;
- la conservation et la restauration des sols cultivés ;
- la protection des cultures et la conservation des récoltes ;
- le développement de la recherche, de l'enseignement et de la formation dans le domaine de l'agriculture ;
- la réalisation de travaux d'aménagements hydro-agricoles, d'équipements ruraux et de maîtrise de l'eau ;
- l'organisation de l'approvisionnement des producteurs agricoles en équipements ;
- l'accroissement de la production et de la productivité pastorale et aquacole en vue de la sécurité et de la souveraineté alimentaires ;
- l'appui à la structuration, à l'organisation et à la formation des organisations de producteurs.

I.2 Les contraintes et les défis

L'une des principales caractéristiques du sous-secteur agricole est l'existence d'exploitations agricoles familiales de taille réduite. Ces exploitations se caractérisent par leur faible niveau de modernisation, la pratique de techniques de production extensives et peu liées aux marchés.

I.2.1 Contraintes

Le Ministère dans la mise en oeuvre de sa politique, rencontre des contraintes suivantes :

- la forte vulnérabilité par rapport aux aléas climatiques (sécheresse, inondations; mauvaise répartition des pluies dans le temps et dans l'espace) et aux risques majeurs (prédateurs) ;
- la faible performance des exploitations agricoles (faible recours aux engrais et aux semences améliorées, faible niveau de mécanisation) ;
- la faible maîtrise des problèmes environnementaux (dégradation des sols) ;
- l'insuffisance de financement ;
- l'insuffisance du système d'appui conseil et le faible niveau de formation des producteurs ;
- la faiblesse du système d'information notamment les statistiques agricoles ;
- la problématique de la gestion du foncier agricole ;
- la faible prise en compte de l'aspect genre dans les activités du développement agricole;
- l'absence de système national d'assurance agricole;
- le problème de conservation des produits agricoles;
- les insuffisances aux des textes législatifs et réglementaires par rapport aux contextes socio-économiques actuels.

I.2.2 Défis

Au regard des contraintes sus évoquées; les principaux défis peuvent être résumés comme suit :

- l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle d'une population de plus en plus croissante ;
- l'amélioration de la productivité et de la compétitivité agricoles en vue de valoriser et de positionner les produits agricoles maliens sur les marchés nationaux, sous régionaux et internationaux;
- la sécurisation et l'accroissement du revenu des exploitants agricoles;
- l'amélioration des capacités d'adaptation et d'atténuation des effets des changements climatiques;
- la relecture des textes législatifs et réglementaires pour leur adaptation à l'évolution des conditions socio-économique, environnemental et politique.

I.3 La politique sectorielle

Le secteur agricole constitue l'épine dorsale de l'économie malienne. Pour faire face aux défis et enjeux et assurer un développement rural durable, les autorités maliennes ont pris des engagements et des mesures législatives et réglementaires qui orientent les interventions publiques dans le secteur du développement rural au Mali. Ces interventions publiques sont mises en oeuvre à travers les projets et programmes. On peut citer entre autres les documents de références ci-après :

- la Loi d'Orientation Agricole (LOA) ;
- le plan de passage à l'approche sectorielle du Secteur développement agricole ;
- le Pacte ECOWAP/PDDA du Mali ;
- la Politique de Développement Agricole (PDA).

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2019 - 2022

Indicateurs		Unité	2019	2020	2021	2022
1	Taux de réalisations des superficies Aménagées	%	55.10	95.41	138.38	27
2	Taux de réalisation de linéaire de réseaux entretenus	%	100.38	80.09	135.20	60
3	Taux d'accroissement des productions céréalières	%	15.26	10	190	16.66
4	Pourcentage des superficies infestées traitées	%	86.02	27.42	98.09	60.9
5	Taux de couverture en postes d'inspection phytosanitaire frontaliers	%	63.63	63.63	81	81
6	Nombre de technologies et innovations techniques produites	Nbre	5	27	117.65	25
7	Taux de réalisation de fiches techniques pour une application des innovations et techniques générées	%	100	100	100	100
8	Taux d'augmentation des productions de viande dans les bassins de production	%	17.96	17.96	18.9	18.7
9	Part de la production de poisson de pisciculture dans la production totale de poisson	%	5.16	6.38	6.50	7.92
10	Taux de couverture vaccinale contre la péripneumonie contagieuse bovine (PPCB)	%	77.21	75.45	66.65	58.36

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 8 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Administration Générale	43 500 942	20 320 427	21 550 971	21 949 646
Appui au Monde Rural	37 212 140	37 884 556	36 793 852	39 594 127
Aménagement et Equipement Rural	45 215 792	60 321 870	43 699 695	45 795 556
Recherche et Formation	7 180 955	4 988 641	5 612 982	6 923 276
Développement des Productions et Industries Animales	8 171 417			
Développement des Productions Halieutiques et Aquacoles	4 243 636			
Protection sanitaire et Santé Publique Vétérinaire	3 716 456			
Appui au financement de l'Agriculture	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Total :	154 241 338	128 515 494	112 657 500	119 262 605

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	12 493 692	7 860 575	8 608 839	9 027 210
Biens et services	5 306 325	3 219 888	3 070 990	3 334 024
Transferts et subventions	38 051 972	32 509 876	35 736 279	40 082 379
Investissement	98 389 349	84 925 155	65 241 392	66 818 992
Total :	154 241 338	128 515 494	112 657 500	119 262 605

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.034 Administration Générale

Responsable du Programme : le Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture

a) Présentation stratégique du programme

Le programme s'occupe de :

- i) la gestion des ressources humaines, matérielles et financières ;
- ii) la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du Département ;
- iii) la coordination du système de planification et de production des statistiques du secteur ;
- iv) le suivi de la mise en oeuvre du processus de décentralisation et de déconcentration au sein du Ministère.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 1.034 est bâti autour de sept (07) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à :

- (i) la mise en oeuvre des politiques sectorielles ;
- (ii) la gestion efficace des ressources humaines, matérielles et financières ;
- (iii) la gestion des services et des deniers publics ;
- (iv) la décentralisation et de déconcentration au sein du département.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Améliorer la coordination des politiques et stratégies du département					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Taux de réalisation des activités du département	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel du département

Précision Méthodologique : (activités réalisées / activités prévues) x 100

1.2 Taux de réalisation des activités de communication	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Compte rendu des conseils de Cabinet

Précision Méthodologique : (activités réalisées / activités programmées) x 100

Objectif 2: Assurer une gestion efficace des ressources matérielles et financières					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Taux d'exécution du budget du département	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Compte administratif du 4ème trimestre

Précision Méthodologique : (crédits liquidés / crédits notifiés) x 100

2.2 Taux d'exécution du plan de passation des marchés	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités DFM

Précision Méthodologique : (nombre de marchés exécutés / nombre de marchés programmés) * 100

Objectif 3: Assurer une gestion efficace des ressources humaines du secteur

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
3.1 Taux de satisfaction du cadre organique	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la DRH

Précision Méthodologique : (Besoins satisfaits en personnel / besoins exprimés) x 100

3.2 Taux de réalisation des activités du plan de formation	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel de la DRH

Précision Méthodologique : (Formation réalisées / Formation prévues) x 100

Objectif 4: Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration dans le sous-secteur agriculture

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
4.1 Taux de mise en oeuvre du plan de transfert des compétences du sous-secteur agriculture	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel CADA

Précision Méthodologique : (activités réalisées / activités prévues) x 100

Objectif 5: Renforcer le contrôle du fonctionnement et de l'action des services et organismes relevant du sous-secteur agriculture

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
5.1 Taux d'exécution des missions de vérifications de gestion et de performance	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport de l'Inspection Agriculture

Précision Méthodologique : (Nbre de missions effectuées / Nbre de missions programmées) x 100

5.2 Taux de mise en oeuvre des recommandations des missions de suivi	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'Inspection Agriculture

Précision Méthodologique : (Nbre de recommandation mise en oeuvre / recommandations issues des missions formulées) x 100

Objectif 6: Renforcer le processus de la Loi d'Orientation Agricole (LOA)

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
6.1 Taux d'application des textes adoptés	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel du SP/CEN-CSA

Précision Méthodologique : (nombre de textes appliqués / nombre de textes adoptés) x 100

Objectif 7: Améliorer la Planification, la programmation et le suivi évaluation

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
7.1 Taux de réalisation des activités de la CPS/SDR	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport de la revue sectorielle conjointe

Précision Méthodologique : (activités réalisées / activités prévues) x 100

Objectif 8: Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration dans le sous-secteur élevage et pêche

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
8.1 Taux de mise en oeuvre du plan de transfert des compétences des sous-secteurs élevage et pêche aux collectivités territoriales	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel CADD

Précision Méthodologique : (activités réalisées / activités prévues) x 100

Objectif 9: Renforcer le contrôle et l'assistance à la gestion des sous-secteur de l'élevage de de la pêche

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
9.1 Taux d'exécution des missions de vérification	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'Inspection Elevage Pêche

Précision Méthodologique : (Nbre de missions effectuées / Nbre de missions programmées) x 100

9.2 Taux de réalisation des missions de suivi de la mise en oeuvre des recommandations (Inspection Elevage & Pêche)	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'Inspection Elevage Pêche

Précision Méthodologique : (Nbre de missions de suivi des recommandations réalisées / Nbre de missions de suivi des recommandations programmées) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	1 813 751	1 825 208	1 860 627	1 951 050
Biens et services	3 339 377	2 451 109	2 361 049	2 563 364
Transferts et subventions	375 314	208 610	255 128	316 357
Investissement	37 972 500	15 835 500	17 074 167	17 118 875
Total :	43 500 942	20 320 427	21 550 971	21 949 646

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Coordination et pilotage de la politique du département	36 647 948	14 300 485	16 187 540	16 087 461
Gestion financière et matérielle	4 828 575	4 012 092	4 418 275	4 867 457
Gestion des ressources humaines	566 539	583 625	607 309	639 236
Processus de décentralisation et de déconcentration	48 175	58 175	51 950	56 399
Contrôle, assistance à la gestion du sous-secteur de l'agriculture	146 063	127 753	159 325	173 844
Loi d'Orientation Agricole	161 100	161 100	173 729	188 616
Planification, programmation et suivi évaluation	1 001 342	1 077 197	1 060 220	1 164 581
Processus de décentralisation et de déconcentration (Elevage et pêche)	32 788			
Contrôle, assistance à la gestion des sous secteurs de l'élevage et de la pêche	68 412			
Total :	43 500 942	20 320 427	21 550 971	21 949 646

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	124	116	122	128
CATEGORIE B1	36	38	39	40
CATEGORIE B2	89	70	75	80
CATEGORIE C	134	62	65	68
AUTRES	293	277	291	305
Total :	676	563	592	621

Action 01 Coordination et pilotage de la politique du département

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	560 780	600 550	557 859	584 970
Biens et services	327 168	181 935	123 026	133 566
Investissement	35 760 000	13 518 000	14 740 139	14 524 673
Total	36 647 948	14 300 485	15 421 024	15 243 209

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du personnel CABINET	600 550
1.1.2 Approvisionnement en Biens & Services CABINET MA	626 136
1.1.3 Mise en oeuvre des Activités du Secrétariat Permanent du CILSS au MALI	7 189
1.1.4 Construction du siège de l'Institut du SAHEL	700 000
1.1.5 Construction Equipement DNGR et DNA	400 000
1.1.6 Projet Multi-Energies Resilience Gestion Intégrée Terriors au Mali (PROJET MERIT)	3 665 000
1.1.7 Progr. Développ. Zone Spéciale Transformation Agro-Industr. Région Kkr, Bamako et Péri-Urb Bko	2 966 000
1.1.8 Financement INCLUSIF des Filières Agricoles au Mali (PROJET INCLUSIF)	5 312 000
1.2.1 Suivi de la mise en oeuvre des activités de communication	23 610
Total	14 300 485

Action 02 Gestion financière et matérielle

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	521 742	511 641	519 477	544 723
Biens et services	2 499 019	1 859 341	1 826 515	1 983 036
Transferts et subventions	360 314	193 610	236 784	293 611
Investissement	1 447 500	1 447 500	1 527 412	1 697 973
Total	4 828 575	4 012 092	4 110 188	4 519 343

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.1.1 Prise en charge du Personnel (DFM/MA)	511 641
2.1.2 Approvisionnement en Biens & Services (DFM/MA)	2 100 451
2.1.6 Construction et Equipement DFM/DRH-SDR	1 400 000
Total	4 012 092

Action 03 Gestion des ressources humaines

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	506 189	523 275	542 229	568 581
Biens et services	60 350	60 350	65 080	70 655
Total	566 539	583 625	607 309	639 236

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Organisation des missions d'inventaire et d'évaluation des cadres organiques	25 200
3.1.2 Prise en charge Personnel DRH/SDR	523 275
3.2.1 Mise en oeuvre du plan de formation (DRH/SDR)	35 150
Total	583 625

Action 04 Processus de décentralisation et de déconcentration

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Biens et services	48 175	58 175	51 950	56 399
Total	48 175	58 175	51 950	56 399

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1 Mise en oeuvre du plan de transfert des compétences du sous-secteur agriculture des collectivités	58 175
Total	58 175

Action 05 Contrôle, assistance à la gestion du sous-secteur de l'agriculture

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	49 340	31 030	52 853	55 421
Biens et services	81 723	81 723	88 128	95 677
Transferts et subventions	15 000	15 000	18 344	22 746
Total	146 063	127 753	159 325	173 844

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
5.1.1 Prise en charge du personnel (Inspection agriculture)	31 030
5.1.2 Mise en oeuvre du programme annuel de vérification de gestion et de performance (Inspection)	61 723
5.2.1 Organisation des missions de suivi des recommandations issues des missions de vérification de gestion	20 000
5.2.2 Subvention aux Etablissements Publics (Inspection agriculture)	15 000
Total	127 753

Action 06 Loi d'Orientation Agricole

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 06 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Biens et services	161 100	161 100	173 729	188 616
Total	161 100	161 100	173 729	188 616

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 06

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
6.1.1 Mise en oeuvre des activités de la Loi d'Orientation Agricole (LOA)	161 100
Total	161 100

Action 07 Planification, programmation et suivi évaluation**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 07 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	175 700	158 712	188 209	197 355
Biens et services	60 642	48 485	32 621	35 415
Investissement	765 000	870 000	806 616	896 229
Total	1 001 342	1 077 197	1 027 446	1 128 999

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 07

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
7.1.1 Prise en charge du personnel CPS/SDR	158 712
7.1.2 Approvisionnement en Biens et Services CPS/SDR	48 485
7.1.3 Appui CPS/SDR	120 000
7.1.4 Mise en oeuvre des activités de l'Enquête Agricole et de Conjoncture (EAC)	350 000
7.1.5 Mise en oeuvre des Activités du Recensement Général Agricole, de l'Elevage et Pêche (RGA).	400 000
Total	1 077 197

Le Programme : 2.087 Appui au Monde Rural

Responsable du Programme : le Directeur National de l'Agriculture

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme "Appui au Monde Rural" vise à :

- assurer la promotion et la modernisation des filières agricoles ;
- concevoir et suivre la mise en oeuvre des actions de formation, de conseil, de vulgarisation et de communication à l'intention des producteurs agricoles ;
- protéger les cultures et récoltes contre les nuisibles ;
- élaborer et veiller à l'application de la réglementation relative au contrôle phytosanitaire et au conditionnement des produits agricoles ;
- participer à la définition et à la mise en oeuvre de la politique de recherche agricole ;
- participer à l'élaboration et au suivi des normes de qualité des produits et intrants agricoles ;
- réaliser la collecte, le traitement, la centralisation et la diffusion de données dans le domaine agricole ;
- faciliter l'accès des producteurs aux intrants agricoles.

Le budget programme 2.021 est élaboré en tenant compte des orientations du Mali en matière de développement consignées dans les documents suivants :

- la déclaration de Politique Générale du Gouvernement;
- le Programme d'Action Gouvernemental ;
- le Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD) 2019-2023 ;
- la Loi d'Orientation Agricole (LOA) ;
- la Politique de Développement Agricole (PDA) ;
- le Plan National d'Investissement dans le Secteur Agricole (PNISA) ;
- la Politique Semencière Nationale;
- le Plan d'Actions National sur la Gestion Intégrée de la Fertilité des Sols au Mali.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme d'Appui au monde rural est bâti autour de (4) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des objectifs ci-dessous:

-augmentation de la production et de la productivité agricoles en vue d'assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle;

-amélioration des conditions de vie des populations rurales en contribuant à la réduction de la pauvreté;

Objectifs spécifiques

- accroître la production et la productivité agricoles à travers l'intensification;

- assurer une meilleure protection des cultures, des récoltes et des pâturages contre les nuisibles;

- améliorer le contrôle de qualité et veiller à l'application correcte des normes sur les intrants agricoles, les produits et denrées alimentaires d'origine végétale;

- promouvoir et diversifier les filières agricoles.

Objectif 1: Accroître la production et la productivité Agricoles à travers l'intensification

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Taux d'accroissement du rendement du Riz	%	1,19	1.19	1.23	1.23

Moyen de Vérification : Rapport DNA et CPS/SDR

Précision Méthodologique : [Production (n) - Production (n-1)/Production (n-1)]x100

1.2 Taux d'accroissement du rendement du Maïs	%	1.53	1.53	1.53	1.53
---	---	------	------	------	------

Moyen de Vérification : Rapport DNA et CPS/SDR

Précision Méthodologique : [Production (n) - production (n-1) / production (n-1)] x100

1.3 Taux d'accroissement du rendement du Blé	%	6	6	6	6
--	---	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapport DNA et CPS/SDR

Précision Méthodologique : [Production (n) - production (n-1) / production (n-1)] x100

1.4 Taux d'accroissement du rendement du Sorgho	%	2	2	2	2
---	---	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapport DNA et CPS/SDR

Précision Méthodologique : [Production (n) - production (n-1) / production (n-1)] x100

1.5 Taux d'accroissement du rendement du Mil	%	1,24	1.24	1.24	1.24
--	---	------	------	------	------

Moyen de Vérification : Rapport DNA et CPS/SDR

Précision Méthodologique : [Production (n) - production (n-1) / production (n-1)] x100

1.6 Taux d'accroissement du rendement du Fonio	%	2	2	2	2
--	---	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapport DNA et CPS/SDR

Précision Méthodologique : [Production (n) - production (n-1) / production (n-1)] x100

1.7 Taux de couverture des superficies en semences améliorées et adaptées des principales céréales	%	33	33	33	33
--	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapports DNA et CPS/SDR

Précision Méthodologique : [Rendement(n) - rendement (n-1)/rendement (n-1)] x 100

Objectif 2: Assurer une meilleure protection des cultures, des récoltes et des pâturages contre les nuisibles

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Pourcentage de superficies infestées traitées	%	64	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'OPV et CNLCP

Précision Méthodologique : (Superficies traitées/ superficies infestées) X 100

2.2 pourcentage de superficies prospectées	%	65	100	100	100
--	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel du CNLCP

Précision Méthodologique : (Superficies Prospectées/superficies prévues) x 100

Objectif 3: Améliorer le contrôle de qualité et veiller à l'application correcte des normes sur les intrants agricoles, les produits et denrées alimentaires d'origine végétale.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
3.1 Pourcentage de textes législatifs et réglementaires harmonisés	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Journal officiel

Précision Méthodologique : (Nombre de textes harmonisés/nombre de textes programmés)x100

3.2 Nombre de missions de contrôle de qualité et normes des végétaux et produits végétaux, des intrants agricoles et des denrées alimentaires d'origine végétale	%	86	2	2	2
--	---	----	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapport DNA

Précision Méthodologique : Dénombrement

3.3 Pourcentage de produits saisis à l'importation et à l'exportation	%	0.0032	0.0020	0.0015	0.0010
---	---	--------	--------	--------	--------

Moyen de Vérification : Rapports DNA, cadre intégré, lettre de notification de rejets

Précision Méthodologique : (Quantité de produits exportés notifiés non conformes / quantité totale de produits exportés) X 100

3.4 Pourcentage de produits exportés notifiés de rejet	%	0,0032	100	100	100
--	---	--------	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapports DNA, cadre intégré, lettre de notification de rejets

Précision Méthodologique : (Quantité de produits exportés notifiés non conformes / quantité totale de produits exportés) X 100

Objectif 4: Promouvoir et diversifier les filières Agricoles.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
4.1 Nombre de filières enregistrées	Nbre	2	2	2	2

Moyen de Vérification : Rapport: DNA, APCAM

Précision Méthodologique : Dénombrement

4.2 Nombre de sessions du Comité National et de Dialogue pour la Promotion des Chaines de Valeur riz local (CNCDCV)	Nbre	20	2	2	2
---	------	----	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapport DNA

Précision Méthodologique : Dénombrement

4.3 Nombre d'infrastructures de stockage construites	Nbre	-	20	20	20
--	------	---	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport APCAM, DNA, Offices et projets programmes

Précision Méthodologique : Dénombrement

4.4 Nombre d'EAF et EA enregistrés et immatriculés	Nbre	-	300000	300000	300000
--	------	---	--------	--------	--------

Moyen de Vérification : Rapport APCAM

Précision Méthodologique : Dénombrement

4.5 Nombre foires CRA	Nbre	-	11	11	11
-----------------------	------	---	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport APCAM, DNA

Précision Méthodologique : Dénombrement

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	5 374 627	5 073 388	5 740 647	6 019 633
Biens et services	526 867	455 588	375 940	408 089
Transferts et subventions	24 338 797	24 321 925	25 841 529	27 819 483
Investissement	6 971 849	8 033 655	4 835 736	5 346 922
Total :	37 212 140	37 884 556	36 793 852	39 594 127

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Intensification de la production agricole	34 426 175	35 058 907	36 624 375	39 194 830
Protection des cultures	1 740 354	1 851 715	2 018 701	2 400 747
Diversification des filières agricoles	834 044	767 772	887 472	985 840
Organisation de la profession agricole	211 567	206 162	253 234	306 568
Total :	37 212 140	37 884 556	36 793 852	39 594 127

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	308	358	376	395
CATEGORIE B1	30	25	25	25
CATEGORIE B2	493	549	575	602
CATEGORIE C	532	447	469	492
AUTRES	234	211	220	231
Total :	1 597	1 590	1 665	1 745

Action 01 Intensification de la production agricole
Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	5 113 390	4 835 174	5 477 457	5 743 655
Biens et services	473 996	404 517	323 781	351 464
Transferts et subventions	23 071 440	23 055 061	24 291 561	25 897 529
Investissement	5 767 349	6 764 155	3 563 141	3 931 041
Total	34 426 175	35 058 907	33 655 940	35 923 689

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité	
1.1.1	Prise en charge du personnel DNA	620 739
1.1.2	Approvisionnement Biens & Services de la DNA	243 321
1.1.3	Appui aux Producteurs Subvention Intrants (Agriculture)	17 600 000
1.1.4	Prise en charge Personnel DRA District de Bamako	593 639
1.1.5	Prise en charge personnel DRA Kayes	456 168
1.1.6	Prise en charge personnel DRA Koulikoro	646 635
1.1.7	Prise en charge personnel DRA Sikasso	921 011
1.1.8	Prise en charge personnel DRA Ségou	607 111
1.1.9	Prise en charge personnel DRA Mopti	427 969
1.1.10	Prise en charge personnel DRA Tombouctou	238 142
1.1.11	Prise en charge personnel DRA Gao	243 017
1.1.12	Prise en charge personnel DRA Kidal	20 021
1.1.13	Prise en charge personnel DRA Taoudenit	16 832
1.1.14	Prise en charge personnel DRA Menaka	33 163
1.1.15	Approvisionnement en biens et services DRA du District Bamako	4 871
1.1.16	Approvisionnement en biens et services DRA Kayes	7 553
1.1.17	Approvisionnement en biens et services DRA Koulikoro	8 399
1.1.18	Approvisionnement en biens et services DRA Sikasso	7 245
1.1.19	Approvisionnement en biens et services DRA Ségou	5 600
1.1.20	Approvisionnement en biens et services DRA Mopti	6 697
1.1.21	Approvisionnement en biens et services DRA Tombouctou	7 489
1.1.22	Approvisionnement en biens et services DRA Gao	8 530
1.1.23	Approvisionnement en biens et services DRA Kidal	9 571
1.1.24	Approvisionnement en biens et services DRA Taoudenit	13 491
1.1.25	Approvisionnement en biens et services DRA Menaka	12 397
1.1.26	Approvisionnement en biens et services DRA de Nioro	6 000
1.1.27	Approvisionnement en biens et services DRA Dioila	6 000
1.1.28	Approvisionnement en biens et services DRA Bougouni	6 000
1.1.29	Approvisionnement en biens et services DRA Koutiala	6 000
1.1.30	Approvisionnement en biens et services DRA Bandiagara	6 000
1.1.31	Approvisionnement en biens et services DRA Kita	6 000
1.1.32	Approvisionnement en biens et services DRA Nara	6 000
1.1.33	Approvisionnement en biens et services DRA San	6 000
1.1.34	Approvisionnement en biens et services DRA Douentza	6 000
1.1.35	Approvisionnement en biens et services Secteurs Agriculture Bamako	3 751
1.1.36	Approvisionnement en biens et services Secteurs Agriculture Kayes	9 043
1.1.37	Approvisionnement en biens et services Secteurs Agriculture Koulikoro	5 828
1.1.38	Approvisionnement en biens et services Secteurs Agriculture Sikasso	8 074
1.1.39	Approvisionnement en biens et services Secteurs Agriculture Ségou	6 352
1.1.40	Approvisionnement en biens et services Secteurs Agriculture Mopti	6 630
1.1.41	Approvisionnement en biens et services Secteurs Agriculture Tombouctou	8 074
1.1.42	Approvisionnement en biens et services Secteurs Agriculture Gao	4 947
1.1.43	Approvisionnement en biens et services Secteurs Agriculture Kidal	6 459
1.1.44	Approvisionnement en biens et services Secteurs Agriculture Taoudenit	8 882
1.1.45	Approvisionnement en biens et services Secteurs Agriculture Menaka	9 690
1.1.46	Projet Développement Ferme Rizicole de SABE	190 000
1.1.48	Projet de Renforcement Résilience au Sahel (P2RS)	1 000 000
1.1.49	Approvisionnement Biens et Services l'Office pour la Mise en Valeur Système Faguibine (OMVF)	155 379

1.1.50	Mise en Oeuvre des Activités Contrat Plan/Etat OMVF	400 000
1.1.52	ABS-D LUX DEV. (PAFA)/CONSEIL REGIONAL DE SIKASSO (Aménagement)	558 655
1.1.55	Transfert Fonds National d'Appui à l'Agriculture (FNAA).	5 000 000
1.1.62	PROJET APPUI DEVELOPPEMENT FILIERE SOJA	100 000
1.1.63	Projet Mise en Valeur des Plaines Rizicoles de Tombouctou (PMPRT).	1 350 000
1.1.64	Prise en charge du personnel E.P.A Office Mise en Valeur du système Faguibine (OMVF)	33 095
1.1.66	Programme Promotion Systèmes Cultures-Ecologies Protection Sols (PAESOL)	3 258 000
4.1.12	Mise en oeuvre des activités du Centre Régional d'Animation Rurale Kayes	14 107
4.1.13	Mise en oeuvre des activités du Centre Régional d'Animation Rurale Koulikoro	22 324
4.1.14	Mise en oeuvre des activités du Centre Régional d'Animation Rurale Sikasso	15 311
4.1.15	Mise en oeuvre des activités du Centre Régional d'Animation Rurale Ségou	25 410
4.1.16	Mise en oeuvre des activités du Centre Régional d'Animation Rurale Mopti	24 776
4.1.17	Mise en oeuvre des activités du Centre Régional d'Animation Rurale Tombouctou	9 781
4.1.18	Prise en charge personnel Centre Régional d'Animation Rurale Mopti	6 074
4.1.19	Prise en charge personnel Centre Régional d'Animation Rurale Ségou	4 653
Total		35 058 907

Action 02 Protection des cultures

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	134 323	132 977	143 886	150 878
Biens et services	47 470	45 670	46 336	50 304
Transferts et subventions	1 054 061	1 053 568	1 289 112	1 598 496
Investissement	504 500	619 500	534 515	595 802
Total	1 740 354	1 851 715	2 013 849	2 395 480

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.56 Approvisionnement en Biens et Services l'OFFICE DU MOYEN BANI (OMB).	151 660
1.1.57 Mise en Oeuvre des Activités du Contrat Plan/Etat OFFICE DU MOYEN BANI (OMB).	315 000
1.1.58 Programme Développement Rural Sécurité Alimentaire (MLI 021)	200 000
1.1.65 Prise en charge personnel E.P.A de l'OMB.	168 532
2.1.1 Prise en charge du personnel E.P.A de l'OPV	449 506
2.1.2 Approvisionnement en biens et services de l'OPV	299 881
2.2.1 Prise en charge du personnel CNLCP	132 977
2.2.2 Approvisionnement en biens et services du CNLCP	134 159
Total	1 851 715

Action 03 Diversification des filières agricoles

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	90 634	74 362	80 441	84 349
Biens et services	5 401	5 401	5 823	6 321
Transferts et subventions	38 009	38 009	46 485	57 641
Investissement	700 000	650 000	738 080	820 079
Total	834 044	767 772	870 829	968 390

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.59 Projet de Développement des Filières Horticoles (PDFH)	650 000
3.1.1 Prise en charge des salaires et accessoires du Service Semencier National	17 702
3.1.2 Mise en oeuvre des activités Service Semencier National	43 410
3.1.3 Prise en charge personnel service semencier (KAYES)	1 628
3.1.4 Prise en charge personnel service semencier (SEGOU)	48 312
3.1.5 Prise en charge service semencier (MOPTI)	6 720
Total	767 772

Action 04 Organisation de la profession agricole

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	36 280	30 875	38 863	40 751
Transferts et subventions	175 287	175 287	214 371	265 817
Total	211 567	206 162	253 234	306 568

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1 Mise en oeuvre des activités de la Chambre d'Agriculture du Mali (C.A.M)	99 750
4.1.2 Mise en oeuvre des activités de la Chambre Régionale d'Agriculture District Bamako	28 497
4.1.3 Mise en oeuvre des activités de la Chambre Régionale d'Agriculture Kayes	6 460
4.1.4 Mise en oeuvre des activités de la Chambre Régionale d'Agriculture Koulikoro	8 740
4.1.5 Prise en charge du personnel de la Chambre Régionale d'Agriculture Sikasso	30 875
4.1.6 Mise en oeuvre des activités de la Chambre Régionale d'Agriculture Sikasso	2 826
4.1.7 Mise en oeuvre des activités de la Chambre Régionale d'Agriculture Ségou	5 249
4.1.8 Mise en oeuvre des activités de la Chambre Régionale d'Agriculture Mopti	4 702
4.1.9 Mise en oeuvre des activités de la Chambre Régionale d'Agriculture Tombouctou	5 739
4.1.10 Mise en oeuvre des activités de la Chambre Régionale d'Agriculture Gao	6 864
4.1.11 Mise en oeuvre des activités de la Chambre Régionale d'Agriculture Kidal	6 460
Total	206 162

Le Programme : 2.088 Aménagement et Equipement Rural

Responsable de Programme : le Directeur National du Génie Rural

a) Présentation stratégique du programme

Ce programme a pour objectif l'élaboration des éléments de la Politique du Gouvernement en matière d'Aménagement et d'Equipement Rural ainsi que le suivi et la coordination de la mise en oeuvre de ladite Politique.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme est bâti autour de deux (02) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à l'Aménagement et l'Equipement Rural.

Objectif 1: Aménager progressivement les terres dans les zones recelant d'importantes potentialités hydro-agricoles (PI, PM, PIV, Bas-fonds, Pistes Agricoles...)

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
I.1 Nouveaux superficies aménagées	ha	-	8000	8100	8100

Moyen de Vérification : Rapport bilan du PGA

Précision Méthodologique : Dénombrement

I.2 Superficies Réhabilitées	ha	-	1600	1620	1620
------------------------------	----	---	------	------	------

Moyen de Vérification : Rapport bilan du PGA

Précision Méthodologique : Dénombrement

I.3 Linéaires des pistes rurales réalisées (Nouveaux)	km	-	10	10	10
---	----	---	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport de suivi des Agences, offices et projets/programmes

Précision Méthodologique : Dénombrement

I.4 Linéaires des pistes rurales réalisées (Réhabilitées)	km	-	40	40	40
---	----	---	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport de suivi des Agences, offices et projets/programmes

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 2: Moderniser et augmenter le niveau d'équipements des producteurs

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Nombre d'exploitations agricoles équipées (Attelés)	Nombre	-	30	250	250

Moyen de Vérification : Rapport bilan du PGA, Rapport bilan du PGA, rapport de mission et suivi supervision de la DNGR

Précision Méthodologique : Dénombrement

2.2 Nombre d'exploitations agricoles équipées (Motorisées)	Nombre	-	300	350	350
--	--------	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport bilan du PGA, Rapport bilan du PGA, rapport de mission et suivi supervision de la DNGR

Précision Méthodologique : Dénombrement

2.3 Nombre de magasins mis à la disposition des producteurs	Nombre	-	4	4	4
---	--------	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapport trimestriel du PGA, Rapport bilan du PGA, rapport de mission et suivi supervision de la DNGR

Précision Méthodologique : Dénombrement

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	940 600	961 979	1 007 565	1 056 527
Biens et services	283 571	281 291	299 601	325 224
Transferts et subventions	3 486 121	3 506 100	4 263 515	5 286 750
Investissement	40 505 500	55 572 500	38 129 014	39 127 055
Total :	45 215 792	60 321 870	43 699 695	45 795 556

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Aménagement, réhabilitation et équipement des terres agricoles	45 215 792	60 321 870	51 673 703	53 520 695
Total :	45 215 792	60 321 870	43 699 695	45 795 556

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	200	249	261	273
CATEGORIE B1	30	28	28	28
CATEGORIE B2	193	190	197	204
CATEGORIE C	228	194	202	211
AUTRES	212	191	198	206
Total :	863	852	886	922

Action 01 Aménagement, réhabilitation et équipement des terres agricoles
Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	940 600	961 979	1 007 565	1 056 527
Biens et services	283 571	281 291	299 601	325 224
Transferts et subventions	3 486 121	3 506 100	4 263 515	5 286 750
Investissement	40 505 500	55 572 500	38 129 014	39 127 055
Total	45 215 792	60 321 870	43 699 695	45 795 556

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du Personnel DNGR	284 102
1.1.2 Approvisionnement en Biens & Services DNGR	186 299
1.1.3 Prise en charge personnel DRGR District Bamako	17 843
1.1.4 Prise en charge personnel DRGR Kayes	110 529
1.1.5 Prise en charge personnel DRGR Koulikoro	78 150
1.1.6 Prise en charge personnel DRGR Sikasso	139 718
1.1.7 Prise en charge personnel DRGR Ségou	117 859
1.1.8 Prise en charge personnel DRGR Mopti	85 619
1.1.9 Prise en charge personnel DRGR Tombouctou	25 865
1.1.10 Prise en charge personnel DRGR Gao	38 944
1.1.11 Prise en charge personnel DRGR Kidal	18 073
1.1.12 Prise en charge personnel DRGR Taoudéni	16 134
1.1.13 Prise en charge personnel DRGR Ménaka	29 143
1.1.14 Approvisionnement biens & services DRGR District Bamako	5 933
1.1.15 Approvisionnement biens & services DRGR Kayes	7 553
1.1.16 Approvisionnement biens & services DRGR Koulikoro	6 441
1.1.17 Approvisionnement biens & services DRGR Sikasso	8 636
1.1.18 Approvisionnement biens & services DRGR Ségou	5 277
1.1.19 Approvisionnement biens & services DRGR Mopti	12 451
1.1.20 Approvisionnement biens & services DRGR Tombouctou	7 769
1.1.21 Approvisionnement biens & services DRGR Gao	6 514
1.1.22 Approvisionnement biens & services DRGR Kidal	11 589
1.1.23 Approvisionnement biens & services DRGR Taoudéni	10 782
1.1.24 Approvisionnement biens & services DRGR Ménaka	10 997
1.1.25 Approvisionnement biens & services DRGR Nioro	6 000
1.1.26 Approvisionnement biens & services DRGR Dioila	6 000
1.1.27 Approvisionnement biens & services DRGR Bougouni	6 000
1.1.28 Approvisionnement biens & services DRGR Koutiala	6 000
1.1.29 Approvisionnement biens & services DRGR Bandiagara	6 000
1.1.30 Approvisionnement biens & services DRGR Kita	6 000
1.1.31 Approvisionnement biens & services DRGR Nara	6 000
1.1.32 Approvisionnement biens & services DRGR San	6 000
1.1.33 Approvisionnement biens & services DRGR Douentza	6 000
1.1.34 Approvisionnement biens & services Services Locaux Génie Rural Bamako	3 974
1.1.35 Approvisionnement biens & services Services Locaux Génie Rural Kayes	9 043
1.1.36 Approvisionnement biens & services Services Locaux Génie Rural Koulikoro	4 254
1.1.37 Approvisionnement biens & services Services Locaux Génie Rural Sikasso	8 882
1.1.38 Approvisionnement biens & services Services Locaux Génie Rural Ségou	4 689
1.1.39 Approvisionnement biens & services Services Locaux Génie Rural Mopti	4 209
1.1.40 Approvisionnement biens & services Services Locaux Génie Rural Tombouctou	7 267
1.1.41 Approvisionnement biens & services Services Locaux Génie Rural Gao	4 481
1.1.42 Approvisionnement biens & services Services Locaux Génie Rural Kidal	7 266
1.1.43 Approvisionnement biens & services Services Locaux Génie Rural Taoudéni	8 882
1.1.44 Approvisionnement biens & services Services Locaux Génie Rural Ménaka	8 882
1.2.1 Approvisionnement en Biens et Services de Office de Développement Rural de Selingué (ODRS)	267 395
1.2.2 Mise en oeuvre du CONTRAT PLAN ETAT /ODRS / EXPLOITANTS	400 000
1.2.3 Mise en oeuvre des activités de l'Office du Périmètre Irrigué de Baguineda (OPIB Fonctionnement)	119 421
1.2.4 Mise en oeuvre des Activités CONTRAT PLAN/ETAT, OPIB, Exploitants Agricoles	300 000

1.2.5	Projet Appui Développement Périmètre Irrigué Baguineda (OPIB)	900 000
1.2.6	Approvisionnement en Biens et Services de l'Office Haute Vallée du Niger (OHVN)	316 292
1.2.7	Mise en oeuvre des Activités CONTRAT PLAN ETAT/OHVN, Exploitants Agricoles	300 000
1.2.8	Approvisionnement en Biens et Services de l'OFFICE RIZ SEGOU (ORS)	297 553
1.2.9	Mise en oeuvre des Activités CONTRAT PLAN/ETAT, ORS et Exploitants Agricoles	400 000
1.2.10	Approvisionnement en Biens et Services de l'Office RIZ MOPTI (ORM)	165 540
1.2.11	Mise en oeuvre des Activités CONTRAT PLAN/ETAT, ORM et Exploitants Agricoles	400 000
1.2.12	Projet Développement Intégré Office Riz Mopti (PDI-ORM)	500 000
1.2.13	AGENCE AMENAGEMENT. TERRES FOURNITURE EAU IRRIGATION	105 260
1.2.14	Mise en oeuvre des Activités CONTRAT PLAN/ETAT, Office du Niger (ON), Exploitants Agricoles	5 500 000
1.2.15	Approvisionnement en Biens et Services de l'Agence de Développement Rural du vallée du Fleuve Senegal (ADRS)	369 194
1.2.16	Mise en oeuvre des Activités CONTRAT PLAN/ETAT, ADRS/ et Exploitants Agricoles.	300 000
1.2.17	Prise en charge du personnel E.P.A de l'ODRS.	309 089
1.2.18	Prise en charge du personnel E.P.A de l'OPIB	362 983
1.2.19	Prise en charge du Personnel E.P.A de l'ADRS.	344 390
1.2.20	Prise en charge du personnel E.P.A de l'OHVN	515 871
1.2.21	Prise en charge du personnel E.P.A de l'ORM.	202 650
1.2.22	Prise en charge du personnel E.P.A de l'ATI	9 875
1.2.23	Prise en charge du personnel E.P.A de l'Office Riz Ségou (ORS)	298 838
1.2.24	AGENCE AMENAGEMENT. TERRES FOURNITURE EAU IRRIGATION	522 500
1.3.2	PROJET APPUI REG. INITIATIVE IRRIGAT° AU SAHEL POUR LE MALI (PARIIS)	777 000
1.3.3	PROJET AMENAG. PROXIMITE RENFORC. RESILIENCE COMM. CHANG. CLIM.	680 000
1.3.4	PROJET DVPT. AGRICULTURE ZONE ARIDE DU MALI	12 422 000
1.3.5	PROJET N'DEBOUGOU PHASE IV	5 000 000
1.3.6	Projet d'Appui Initiative Irrigation Sahel Mali (PAIS-MALI)	665 000
1.3.7	Programme Développement Irrigation Bassin du Bani à Selingue (PDI-BS) PHASE II	1 500 000
1.3.8	NOUVEAU PROJET ACTION (Kayes, Koulikoro, Dioila Payes Dogon)	4 750 000
1.3.9	PROJET DEVELOPPEMENT RURAL SOKE 1 (PADER-S1)	650 000
1.3.10	TRAVAUX AMENAGEMENT 250 HA PLAINE TOGOBERE	300 000
1.3.12	PROJET AMENAGEMENT DES TERRES / ATI	200 000
1.3.13	Programme Résilience Système Alimentaire Afrique de l'Ouest (FSRP-Mali)	7 415 000
1.3.14	Projet Renf. Sécu Alimentaire Irrigation Proximite KAARTA/SEFETO (PRSAIP/KS)	1 598 750
1.3.15	Projet d'Appui au Renforcement de la Resilience des Communautés de Base (PARCB)	4 628 000
1.3.16	Projet (PAE-IPRO)	2 000 000
1.3.17	Projet Urgence Production et Sécurité Alimentaire & Nutritionnelle (PUPSAN)	3 154 000
2.1.1	Prise en charge des activités du COM. GESTION SUIVI PROG. PIL SUBV. EQUI. AGR	7 220
Total		60 321 870

Le Programme : 2.089 Recherche et Formation

Responsable du Programme : le Directeur Général de l'IER.

a) Présentation stratégique du programme

Le Programme porte sur le développement institutionnel et le renforcement des capacités des structures de recherche dont l'objectif global est de contribuer à l'augmentation de la production et de la qualité des productions agricoles, animales, forestières, halieutiques par des recherches mieux adaptées aux besoins du monde rural pour l'amélioration des revenus et la sécurité alimentaire des populations.

Les principales missions du Programme se résument comme suit :

- assister les ministres chargés du secteur agricole dans l'élaboration et le contrôle de la mise en oeuvre de la politique nationale en matière de recherche Agricole ;
- procéder à la mise au point de technologies appropriées dans les domaines des cultures irriguées et pluviales, des productions animales, des productions forestières et halieutiques, des systèmes de production et gestion des ressources naturelles et du machinisme agricole pour l'accroissement de la production et de la productivité du monde rural ;

- diffuser à travers des fiches techniques : les technologies, les innovations techniques et les conseils transférables issus des travaux de recherche et d'étude.

a) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 2.089 est bâti autour de trois objectifs spécifiques constituant des actions. Il s'agit de :

- améliorer durablement la productivité des chaînes de valeurs agricoles dans les exploitations Agricoles familiales et entreprises agricoles, la gestion des ressources naturelles et la protection de l'environnement ;
- renforcer les capacités des structures et du personnel de recherche dans l'élaboration, la mise en oeuvre et le suivi-évaluation des activités de recherche adaptées aux besoins des acteurs des chaînes de valeur des filières agricoles et péri-agricoles ;
- renforcer les capacités des agents du conseil agricole, des Organisations Professionnelles Agricoles (OPA) et des Collectivités Territoriales sur l'utilisation durable des technologies et innovations générées.

A ces objectifs, sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes.

Objectif 1: Améliorer durablement la productivité des chaînes de valeurs agricoles dans les exploitations agricoles familiales et entreprises agricoles, la gestion des ressources naturelles et la protection de l'environnement.					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Nombre de technologies et innovations produites	Nombre	21	30	30	30

Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'IER

Précision Méthodologique : Dénombrement des technologies et innovations produites

Objectif 2: Renforcer les capacités des structures et du personnel de recherche dans l'élaboration, la mise en oeuvre et le suivi-évaluation des activités de recherche adaptées aux besoins des chaînes de valeur des filières agricoles et péri-agricoles.					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Pourcentage de rapports de recherche validés par la Commission Scientifique du CNRA	%	98,28	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'IER

Précision Méthodologique : (nombre de propositions et de rapports de recherche validés (Dv) / nombre total de documents soumis à validation (Ds)) x 100.

2.2 Pourcentage de propositions de recherche validées par la Commission Scientifique du CNRA	%	65	100	100	100
--	---	----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'IER

Précision Méthodologique : Nombre de propositions et de rapports de recherche validés/ nombre de document soumis à validation x 100.

2.3 Taux de réalisation des activités de recherche	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'IER

Précision Méthodologique : Nombre d'activités réalisées / Nombre total d'activités planifiées x100.

2.4 Taux de satisfaction des besoins exprimés en infrastructures, matériels et équipements de recherche	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'IER

Précision Méthodologique : (Nombre total de besoins satisfaits / nombre de besoins exprimés) x100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Biens et services	31 900	31 900	34 400	37 347
Transferts et subventions	4 400 555	4 473 241	5 376 107	6 659 789
Investissement	2 748 500	483 500	202 475	226 140
Total :	7 180 955	4 988 641	5 612 982	6 923 276

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Recherche et formation	7 180 955	4 988 641	8 612 526	9 857 023
Total :	7 180 955	4 988 641	5 612 982	6 923 276

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	121	184	193	203
CATEGORIE B1	8	18	19	20
CATEGORIE B2	50	88	92	97
CATEGORIE C	60	62	65	68
AUTRES	83	76	80	84
Total :	322	428	449	472

Action 01 Recherche et formation**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Biens et services	31 900	31 900	34 400	37 347
Transferts et subventions	4 400 555	4 473 241	5 376 107	6 659 789
Investissement	2 748 500	483 500	202 475	226 140
Total	7 180 955	4 988 641	5 612 982	6 923 276

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge personnel E.P.A (IER)	3 706 991
1.1.2 Approvisionnement en biens & services (Electricité, Téléphone et Internet IER)	300 000
1.1.3 Participation Recherche Agronomique (IER)	332 500
1.1.4 Renforcement des capacités (formation des agents de IER)	40 000
1.1.5 Dépenses en Investissement (IER)	63 500
1.1.6 Projet Adapt. Agricole - Elevage Changement Climatique	120 000
1.1.8 Subvention IER	70 000
1.1.9 Projet de Construction Siege de l'IER	300 000
2.1.1 Approvisionnement Biens & Services (Fonctionnement CNRA)	55 650
Total	4 988 641

Le Programme : 2.090 Développement des Productions et Industries Animales

Responsable du Programme : Le Directeur National des Productions et des Industries Animales.

a) Présentation stratégique du programme :

Ce programme a pour mission d'élaborer les éléments de la politique nationale dans les domaines des productions animales et de la valorisation des produits et sous-produits animaux et d'assurer la coordination et le contrôle de sa mise en oeuvre :

Il poursuit cinq (05) objectifs. Il s'agit de :

1. promouvoir par des pratiques durables les filières de productions animales ;
2. renforcer les capacités techniques et d'intervention des acteurs du sous-secteur de l'élevage ;
3. améliorer l'alimentation du cheptel à travers un meilleur accès des animaux aux ressources pastorales.
4. suivre la mise en oeuvre et évaluer les politiques et stratégies visant à promouvoir les productions et les industries animales.

5. former dans le domaine de l'élevage.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 2.090 « Développement des Productions et des industries Animales » est bâti autour de cinq (05) objectifs spécifiques qui sont assortis d'indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen et termes.

Objectif 1: Promouvoir par des pratiques durables, les filières de productions animales.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Taux d'augmentation de la productions de viande	%	17,90	18	18	18

Moyen de Vérification : Rapport annuel activités DNPIA

Précision Méthodologique : $[\text{Quantité de l'année n} - (\text{Quantités n-1}) / (\text{Quantités de l'année n-1})] / (\text{Quantités de l'année n-1}) \times 100$

1.2 Taux d'augmentation de la productions de lait	%	8,18	10	10	10
---	---	------	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel activités DNPIA

Précision Méthodologique : $[\text{Quantité de l'année n} - (\text{Quantités n-1}) / (\text{Quantités de l'année n-1})] / (\text{Quantités de l'année n-1}) \times 100$

1.3 Taux d'accroissement du volume des exportations contrôlées de cuirs et peaux	%	16,00	18	18	18
--	---	-------	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel activités DNPIA

Précision Méthodologique : $[\text{volume des exportations contrôlées de l'année n} - (\text{volume des exportations contrôlées de l'année n-1}) / (\text{volume des exportations contrôlées de l'année n-1})] \times 100$

1.4 Taux d'accroissement du volume des productions contrôlées de cuirs et peaux	%	13,23	18	18	18
---	---	-------	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités DNPIA

Précision Méthodologique : $[\text{volume des productions contrôlées de l'année n} - (\text{volume des productions contrôlées de l'année n-1}) / (\text{volume des productions contrôlées de l'année n-1})] \times 100$

1.5 Taux d'augmentation des productions d'oeufs de consommation	%	10	10	10	0
---	---	----	----	----	---

Moyen de Vérification : Rapports annuels d'activités DNPIA

Précision Méthodologique : $[\text{Production de l'année n} - (\text{Production de l'année n-1}) / (\text{Production de l'année n-1})] \times 100$

1.6 Nombre de vaches inséminées	Nombre	12 994	20000	20000	20000
---------------------------------	--------	--------	-------	-------	-------

Moyen de Vérification : Rapports annuels d'activités DNPIA

Précision Méthodologique : Dénombrement

1.7 Taux d'augmentation de la production de miel	%	-	5	5	5
--	---	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités DNPIA

Précision Méthodologique : $[(\text{Quantité de l'année n}) - (\text{quantité de l'année n-1}) / \text{quantité de l'année n-1}] \times 100$

Objectif 2: Renforcer les capacités techniques et d'intervention des acteurs du sous-secteur de l'élevage

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Pourcentage des organisations et coopératives de producteurs et productrices ayant bénéficié l'appui leur permettant de mieux valoriser leurs productions	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel activités DNPIA

Précision Méthodologique : $(\text{Nombre OP ayant bénéficié d'appui} / \text{Nombre OP prévu}) \times 100$

2.2 Nombre de professionnels des filières de productions animales cadrés formés et équipés	Nombre	7470	3500	3500	3500
--	--------	------	------	------	------

Moyen de Vérification : Rapport annuel activités DNPIA

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 3: Améliorer l'alimentation du cheptel à travers un meilleur accès des animaux aux ressources pastorales.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
3.1 Superficie de parcelles de cultures fourragères mises en place dans les zones de production	Ha	6330,98	13000	13000	13000

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités DNPIA

Précision Méthodologique : Mesure

Objectif 4: Suivre et évaluer la mise en oeuvre des politiques et stratégies visant promouvoir les productions et les industries animales

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
4.1 Nombre des missions de supervisions	Nombre	1	4	4	4

Moyen de Vérification : Rapport de missions

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 5: Former dans le domaine de l'élevage

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
5.1 Nombre de diplômés des centres de formation en élevage	Nombre	54	65	65	65

Moyen de Vérification : Rapport de sessions de formation organisées

Précision Méthodologique : Dénombrement

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	1 492 701			
Biens et services	382 737			
Transferts et subventions	4 289 979			
Investissement	2 006 000			
Total :	8 171 417			

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Promotion des filières de productions, des industries animales et renforcement des capacités techniques des intervenants	8 171 417			
Total :	8 171 417			

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	82			
CATEGORIE B1	7			
CATEGORIE B2	100			
CATEGORIE C	140			
AUTRES	52			
Total :	381			

Le Programme : 2.091 Développement des Productions Halieutiques et Aquacoles

Responsable du Programme : Le Directeur National de la Pêche.

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme 2.091 « Développement des productions halieutiques et aquacoles » a pour mission l'élaboration des éléments de la Politique Nationale en matière de Pêche et d'Aquaculture et d'assurer la coordination et le suivi de la mise en oeuvre de ladite politique.

A ce titre, le programme a été élaboré en tenant compte des politiques, stratégies et lois suivantes :

-Loi d'Orientation Agricole (LOA) a pour but de promouvoir une Agriculture durable, moderne et compétitive reposant prioritairement sur les exploitations familiales agricoles,

- Politique de Développement Agricole (PDA, 2013) fédère l'ensemble des Politiques et stratégies sous sectorielles.

-Politique Nationale de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture (PNDPA, 2012).

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 2.091 « Développement des productions halieutiques et aquacoles » est bâti autour de trois (03) objectifs spécifiques qui sont assortis d'indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leurs progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen et terme.

Objectif 1: Développer et promouvoir les productions halieutiques et aquacoles					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Quantité de poissons produits	Tonne	106052	122355	125413	125413

Moyen de Vérification : Rapport annuel DNP et Rapport plan de campagne

Précision Méthodologique : Dénombrement

1.2 Part de la production poisson de pisciculture dans la production totale de poisson	%	5	6.3	6.7	6.7
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel DNP

Précision Méthodologique : (Quantités production aquacole / quantité totale) x 100

1.3 Quantités de poisson exportées	Tonne	6341	28000	30000	30000
------------------------------------	-------	------	-------	-------	-------

Moyen de Vérification : Rapport annuel DNP et Rapport plan de campagne

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 2: Assurer le contrôle et la surveillance des pêcheries.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Nombre de plan d'eau mis en défens	Nombre	730	500	550	550

Moyen de Vérification : Rapport annuel et Rapport plan de campagne

Précision Méthodologique : Dénombrement

2.2 Nombre de permis de pêche délivrés	Nombre	5500	7904	8010	8010
--	--------	------	------	------	------

Moyen de Vérification : Rapport annuel et Rapport plan de campagne

Précision Méthodologique : Dénombrement

2.3 Taux de réalisation des missions de suivi contrôles et surveillance (SCS) des pêcheries et des exploitations piscicoles	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel DNP

Précision Méthodologique : (Nombre de missions de suivi contrôles et surveillance (SCS) des pêcheries et des exploitations piscicoles réalisées / Nombre de missions de suivi contrôles et surveillance (SCS) des pêcheries et des exploitations piscicoles programmées) * 100

2.4 Taux de mise en oeuvre des recommandations des missions de suivi contrôles et surveillance (SCS)	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel et Rapport plan de campagne

Précision Méthodologique : (Nombre de recommandations mises en oeuvre / nombre de recommandations formulées) x 100

Objectif 3: Former dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
3.1 Nombre de diplômés des centres de formation en pêche et aquaculture	Nombre	34	54	54	54

Moyen de Vérification : Rapport de sessions de formations organisées

Précision Méthodologique : Dénombrement

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	1 219 896			
Biens et services	356 368			
Transferts et subventions	307 372			
Investissement	2 360 000			
Total :	4 243 636			

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Promotion des filières de productions halieutiques et aquacoles et renforcement des capacités des intervenants	4 243 636			
Total :	4 243 636			

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	47			
CATEGORIE B1	14			
CATEGORIE B2	68			
CATEGORIE C	126			
AUTRES	61			
Total :	316			

Le Programme : 2.092 Protection sanitaire et Santé Publique Vétérinaire

Responsable du Programme : Le Directeur National des Services Vétérinaires.

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme 2.092 « Protection Sanitaire et Santé Publique Vétérinaire» a pour mission l'élaboration des éléments de la politique nationale dans les domaines de la protection sanitaire et de la santé publique vétérinaire, le suivi et la coordination de la mise en oeuvre de ladite politique.

A ce titre, le programme a été élaboré en tenant compte des politiques, stratégies et lois suivantes :

-Loi d'Orientation Agricole (LOA) a pour but de promouvoir une Agriculture durable, moderne et compétitive reposant prioritairement sur les exploitations familiales agricoles,

-Politique de Développement Agricole (PDA, 2013) fédère l'ensemble des Politiques et stratégies sous sectorielles.

-Politique Nationale de Développement de l'Elevage (PNDE, 2004).

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 2.092 « Protection Sanitaire et Santé Publique Vétérinaire» est bâti autour de trois (03) objectifs

spécifiques qui sont assortis d'indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen et termes.

Objectif 1: Assurer la lutte contre les principales maladies animales y compris les zoonoses, les mouches tsé-tsé

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Taux de couverture vaccinale contre la PPCB	%	80	80	80	80

Moyen de Vérification : Rapport bilan campagne de vaccination, Rapport annuel DNSV

Précision Méthodologique : Nombre de têtes vaccinées / Nombre de têtes à vacciner x 100

1.2 Taux de couverture vaccinale contre la peste des petits ruminants	%	77,21	30	30	30
---	---	-------	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport bilan campagne de vaccination, Rapport annuel DNSV

Précision Méthodologique : Nombre de têtes vaccinées / Nombre de têtes à vacciner x 100

1.3 Taux de couverture vaccinale contre la maladie de Newcastle	%	68,91	80	80	80
---	---	-------	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport bilan campagne de vaccination, Rapport annuel DNSV

Précision Méthodologique : Nombre de têtes vaccinées / Nombre de têtes à vacciner x 100

1.4 Pourcentage de superficies traitées pour réduire la population de mouches tsé-tsé et la prévalence de la trypanosomiase animale	%	94,91	95	95	95
---	---	-------	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités, Rapport de suivi, Rapport d'activités de CCLMT DNSV

Précision Méthodologique : (Superficies traitées / Superficies prévues) x 100

1.5 Taux de production de vaccins	%	100	100	100	100
-----------------------------------	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités du LCV

Précision Méthodologique : (Nombre de doses produites/Nombre de doses programmées) x 100

1.6 Pourcentage de cas de foyers de maladies confirmés	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités DNSV

Précision Méthodologique : Nombre de cas de foyers de maladies confirmés / Nombre de cas de suspicions de foyers de maladies signalés) x 100

Objectif 2: Assurer la sécurité sanitaire des aliments d'origine animale et des aliments pour animaux

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Pourcentage d'établissements de production, transformation et de commercialisation inspectés	%	67,91	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DNSV

Précision Méthodologique : Nombre d'établissements inspectés / Nombre d'établissements prévus x 100

2.2 Pourcentage de produits et denrées alimentaires d'origine animale et de aliments pour animaux répondant aux normes sanitaires	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DNSV

Précision Méthodologique : (Pourcentage de produits et denrées alimentaires d'origine animale et de aliments pour animaux répondant aux normes sanitaires / Quantité de produits et denrées alimentaires d'origine animale et des aliments pour animaux contrôlés) x 100

Objectif 3: Assurer le suivi et l'évaluation des activités de protection sanitaire et santé publique vétérinaire

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
3.1 Taux de réalisation des missions de suivi et évaluation.	%	20	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DNSV

Précision Méthodologique : (Nombre de missions réalisées / Nombre de missions prévus) x100

3.2 Taux de mise en oeuvre des recommandations issues des missions de suivi-évaluation	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DNSV

Précision Méthodologique : Nombre de recommandations mise en oeuvre / Nombre de recommandations formulées) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	1 652 117			
Biens et services	385 505			
Transferts et subventions	853 834			
Investissement	825 000			
Total :	3 716 456			

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Protection sanitaire et santé publique vétérinaire	2 689 982			
Recherche animale et production de vaccins	1 026 474			
Total :	3 716 456			

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	141			
CATEGORIE B1	22			
CATEGORIE B2	165			
CATEGORIE C	183			
AUTRES	43			
Total :	554			

Le Programme : 3.006 Appui au financement de l'Agriculture

Responsable du Programme : le Directeur des Finances et du Matériel du Ministère de l'Agriculture

a) Présentation stratégique du programme

Le programme «Appui au Financement de l'Agriculture s'occupe du financement des activités agricoles et péri-agricoles.

b).Présentation des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 3.006 est bâti autour de l'objectif spécifique suivant : assurer efficacement le financement des activités du Fonds National d'Appui à l'Agriculture (FNAA).

A cet objectif, sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes.

Objectif 1: Assurer efficacement le financement des activités du Fonds National d'Appui à l'Agriculture (FNAA).

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
I.1 Pourcentage (%) des Exploitations Agricoles Familiales (EAF) et Entreprises Agricoles (EA) financées.	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport d'activités du FNAA.

Précision Méthodologique : (Total des EAF et EA financées/Total des EAF et EA à financer)x100

I.2 Pourcentage (%) des Exploitations Agricoles Familiales et Entreprises Agricoles garanties.	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activité du FNAA

Précision Méthodologique : (Total des EAF et EA garanties/Total des EAF et EA à garantir) x100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Investissement	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Total :	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Fonds National d'Appui à l'Agriculture	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Total :	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000

Action 01 Fonds National d'Appui à l'Agriculture**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Investissement	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Total	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Exploitations Agricoles familiales et Entreprises Agricoles financées	4 750 000
1.1.2	Garanties délivrées aux exploitants agricoles (EAF et EA)	250 000
Total		5 000 000

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2024	2023	2024	2025	2026
1.034	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	APPUI CPS SECTEUR DEVELOPPEMENT RURAL	120 000	127 500	120 000	134 436	149 371
	APPUI A ENQUETE AGRICOLE DE CONJONCTURE (EAC)	350 000	382 500	350 000	403 308	448 115
	RECENSEMENT GENERAL AGRICOLE ELEVAGE & PECHE	400 000	255 000	400 000	268 872	298 743
	CONSTRUCTION SIEGE INSTITUT DU SAHEL	2 700 000	320 000	700 000	337 408	374 894
	CONSTRUCTION EQUIPEMENT DFM/DRH MA	2 000 000	1 400 000	1 400 000	1 476 160	1 640 161
	CONSTRUCTION EQUIPEMENT DNGR ET DNA	2 500 000	520 000	400 000	548 288	609 202
	PROJET MULTI-ENERGIES RESILIENCE GESTION INTEGREE DES	450 000	127 000	450 000	133 908	148 784
	PROG. DVLPT ZONE SPECIALE TRANSFORMAT° AGRO-INDUST R	150 000	127 000	150 000	133 908	148 784
Total :		8 670 000	3 259 000	3 970 000	3 436 288	3 818 054

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2024	2023	2024	2025	2026
2.087	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	PROJET RENFORCEMENT RESILIENCE AU SAHEL (P2RS)	1 000 000	127 000	1 000 000	107 548	119 496
	PROJET DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES HORTICOLES	650 000	700 000	650 000	738 080	820 079
	PROJET APPUI DEVELOPPEMENT FILIERE SOJA	100 000	0	100 000	0	0
	OFFICE DU MOYEN BANI	315 000	200 000	315 000	210 880	234 307
	MISE EN VALEUR DU SYSTEME LAC FAGUIBINE	400 000	280 000	400 000	295 232	328 031
	PROGRAMME DEVELOP. RURAL SECURITE ALIMENTAIRE (MLI O	2 000 000	200 000	200 000	210 880	234 308
Total :		4 465 000	1 507 000	2 665 000	1 562 620	1 736 221

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2024	2023	2024	2025	2026
2.088	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	PROJET APPUI REG. INITIATIVE IRRIGAT° AU SAHEL POUR LE M	120 000	127 000	120 000	133 908	148 784
	PROJET AMENAG. PROXIMITE RENFORC. RESILIENCE COMM. CH	680 000	680 000	680 000	716 992	796 648
	CONTRAT PLAN ETAT OFFICE NIGER EXPLOITANTS AGRICOLES	5 500 000	5 500 000	5 500 000	5 799 199	6 443 489
	PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DE L'IRRIGATION DANS LE E	1 500 000	1 700 000	1 500 000	1 792 480	1 991 622
	CONTRAT-PLAN ETAT OHVN EXPLOITANTS	300 000	200 000	300 000	210 880	234 308
	CONTRAT PLAN ETAT / ODRS EXPLOITANTS	400 000	350 000	400 000	369 040	410 039
	CONTRAT PLAN ETAT OPIB EXPLOITANTS	300 000	300 000	300 000	316 320	351 463
	CONTRAT PLAN ETAT ADRS EXPLOITANTS	300 000	400 000	300 000	421 760	468 617
	PROJET APPUI DEVELOP. RURAL SOKEI (PADER-S1)	2 700 000	640 000	650 000	674 816	749 788
	CONTRAT PLAN ETAT/OFFICE RIZ MOPTI EXPLOITANTS	400 000	400 000	400 000	421 760	468 616
	CONTRAT PLAN ETAT OFFICE RIZ SEGOU EXPLOITANTS	400 000	400 000	400 000	421 760	468 616
	TRAVAUX AMENAGEMENT 250 HA PLAINE TOGOBERE	300 000	640 000	300 000	674 816	749 787
	PROJET DEVELOPPEMENT INTEGRE OFFICE RIZ MOPTI (PDI-ORM	6 000 000	1 200 000	500 000	1 265 280	1 405 851
	PROJET AMENAGEMENT DES TERRES/ATI	200 000	170 000	200 000	179 248	199 161
	PROJET RENFORCEMENT SECURITE ALIMENTAIRE IRRIGATION	100 000	0	100 000	0	0
Total :		19 200 000	12 707 000	11 650 000	13 398 259	14 886 789

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2024	2023	2024	2025	2026
2.089	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	PROJET ADAPT AGRICOLE ELEVAGE CHANGEMENT CLIMATIQUE	120 000	127 000	120 000	133 959	148 854
	PROJET DE CONSTRUCTION SIEGE DE L'IER	3 300 000	0	300 000	0	0
Total :		3 420 000	127 000	420 000	133 959	148 854

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le Ministère de l'Élevage et de la Pêche prépare et met en oeuvre la politique nationale dans les domaines de l'Élevage et de la Pêche. A ce titre, il est compétent pour :

- l'accroissement de la production et de la productivité pastorale et aquacole en vue de la sécurité et de la souveraineté alimentaires ;
- la vulgarisation des techniques modernes de production animale ou aquacole ;
- l'appui à la structuration, à l'organisation et à la formation des organisations de producteurs ;
- la mise en place de mécanismes d'accompagnement des unités de productions animales;
- l'organisation, la diversification et la modernisation des filières et des circuits de commercialisations des productions animales et aquacoles, en rapport avec le ministère chargé du commerce ;
- la contribution au développement et la sécurisation de l'emploi rural salarié ;
- la gestion des espaces pastoraux, en rapport notamment avec les ministres chargés des affaires foncières, de l'administration territoriale et de l'aménagement du territoire ;
- le développement de la recherche, de l'enseignement et de la formation dans les domaines de l'Élevage et de la Pêche.
- la prévention et la lutte contre les maladies animales.

I.2 Les contraintes et les défis

Cette partie comprend une analyse des principales contraintes rencontrées et des défis qu'elles posent. Cette analyse porte sur chacun des programmes et globalement sur la mise oeuvre de la stratégie du ministère.

I.2.1 Contraintes

Le Ministère, dans la mise en oeuvre de sa politique, rencontre les contraintes suivantes :

- le problème foncier pour la réalisation des infrastructures dans les sous-secteurs de l'élevage et de la pêche ;
- la faible productivité des systèmes pastoraux traditionnels et halieutiques;
- l'insuffisance de moyens et de capacités pour faire face aux variations cycliques de la pluviométrie et aux effets du changement climatique ;
- le non-respect de la réglementation au niveau des sous-secteurs de l'élevage et de la pêche;
- le faible niveau d'organisation et d'équipements des professionnels des sous-secteurs de l'élevage et de la pêche;
- le coût élevé des intrants de l'élevage et de la pêche par rapport à la capacité financière des producteurs;
- la vétusté et l'insuffisance des infrastructures et équipements de transformation des produits et sous produits de l'élevage et de la pêche;
- le faible niveau de pratique des cultures fourragères ;
- les difficultés dans la collecte des données statistiques sur le terrain ;
- le manque de données actualisées sur le cheptel et la pêche ;
- l'insuffisance du personnel d'encadrement;
- la persistance de certaines maladies animales ;
- l'insécurité dans certaines zones du pays.

I.2.2 Défis

- la mise en oeuvre de la politique foncière;
- l'accroissement de la contribution des sous-secteurs de l'Élevage et de la Pêche au PIB respectivement de 19 à 30% et de 4,2 à 10% sur une période de 10 ans (horizon 2027);
- la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations en mettant à leur disposition des protéines d'origine animale de qualité ;
- l'éradication de la peste des petits ruminants et la rage canine.

I.3 La politique sectorielle

La politique sectorielle du Ministère de l'Élevage et de la Pêche est structurée autour de trois (03) objectifs stratégiques :

- accroître la contribution des sous-secteurs de l'Élevage et de la Pêche au PIB respectivement de 19 à 30% et de 4,2 à 10% sur une période de 10 ans et améliorer les conditions de vie des producteurs ;
- assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations en mettant à leur disposition des protéines d'origine animale de qualité ;
- créer des emplois durables.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2019 - 2022

Indicateurs		Unité	2019	2020	2021	2022
1	Taux d'augmentation des productions de viande dans les bassins de production	%	9	10	10	6,26
2	Part de la production poisson de pisciculture dans la production totale de poisson	%	2	5	5	3,6
3	Taux de couverture vaccinale contre la péripneumonie contagieuse bovine(PPCB)	%	81,60	80	80	60,16

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 4 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Administration Générale		25 361 392	15 665 844	15 474 164
Développement des Productions et Industries Animales		8 537 716	9 459 335	11 098 709
Développement des Productions Halieutiques et Aquacoles		2 695 681	2 976 177	3 263 259
Protection sanitaire et Santé Publique Vétérinaire		4 216 077	4 208 502	4 695 618
Total :		40 810 866	32 309 858	34 531 750

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel		4 449 363	4 684 174	4 911 806
Biens et services		1 958 876	1 924 292	2 088 996
Transferts et subventions		5 734 627	6 778 761	8 401 540
Investissement		28 668 000	18 922 631	19 129 408
Total :		40 810 866	32 309 858	34 531 750

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.037 Administration Générale

Responsable du Programme : le Secrétaire Général du Ministère de l'Elevage et de la Pêche

a) Présentation stratégique du programme

Le programme 1.037 s'occupe de :

i) la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du département ;

ii) la gestion des ressources matérielles et financières ;

iii) le suivi de la mise en oeuvre du processus de décentralisation et de déconcentration au sein du Ministère. ;

iv) le contrôle du fonctionnement et de l'action des services et organismes relevant du département ;

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 1.037 est bâti autour de quatre (04) objectifs spécifiques déclinés en 09 objectifs opérationnels qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à :

(i) la mise en oeuvre des politiques sectorielles ;

(ii) la gestion efficace des ressources matérielles et financières ;

(iii) la décentralisation et de déconcentration au sein du département ;

(iv) la gestion des services et des deniers publics.

A ces objectifs sont associés des indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Taux de réalisation des activités du département	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel du département

Précision Méthodologique : (activités réalisées / activités prévues) x 100

1.2 Taux de réalisation des activités de communication	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Compte rendu des conseils de Cabinet

Précision Méthodologique : (activités de communication réalisées / activités de communication programmées) x 100

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Taux d'exécution du budget du département	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Compte administratif du 4ème trimestre

Précision Méthodologique : (crédits liquidés / crédits notifiés) x 100

2.2 Taux d'exécution du plan de passation des marchés	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités DFM

Précision Méthodologique : (nombre de marchés exécutés / nombre de marchés programmés) * 100

Objectif 3: Renforcer le contrôle et l'assistance à la gestion des sous-secteur de l'élevage de de la pêche

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
3.1 Taux d'exécution des missions de vérification	%	-	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'Inspection Elevage Pêche

Précision Méthodologique : (Nbre de missions effectuées / Nbre de missions programmées) x 100

3.2 Taux de réalisation des missions de suivi de la mise en oeuvre des recommandations (Inspection)	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel de l'Inspection Elevage Pêche

Précision Méthodologique : (Nbre de missions de suivi des recommandations réalisées / Nbre de missions de suivi des recommandations programmées) x 100

Objectif 4: Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration dans le sous-secteur élevage et pêche

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
4.1 Taux de mise en oeuvre du plan de transfert des compétences du sous-secteur agriculture	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel CADD

Précision Méthodologique : (activités réalisées / activités prévues) x 100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel		60 326	20 122	21 099
Biens et services		843 562	717 006	778 440
Transferts et subventions		94 504	115 576	143 313
Investissement		24 363 000	14 813 140	14 531 312
Total :		25 361 392	15 665 844	15 474 164

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Coordination et pilotage de la politique du département		24 109 000	26 633 140	25 981 345
Gestion financière et matérielle		701 646	803 607	888 837
Processus de décentralisation et de déconcentration		32 788	35 355	38 382
Contrôle, assistance à la gestion des sous-secteurs de l'Elevage et de la Pêche		517 958	73 772	80 089
Total :		25 361 392	15 665 844	15 474 164

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A		3	3	3
CATEGORIE B2		4	4	4
CATEGORIE C		1	1	1
AUTRES		7	7	7
Total :		15	15	15

Action 01 Coordination et pilotage de la politique du département

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	0	40 000	0	0
Biens et services	0	156 000	0	0
Investissement	0	23 913 000	14 813 140	14 531 312
Total	0	24 109 000	14 813 140	14 531 312

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du personnel Cabinet	40 000
1.1.2 Approvisionnement en biens & services du Cabinet	120 000
1.1.3 Projet d'Appui Dvpt Elevage au MaliI (PADEL-M)	8 200 000
1.1.4 Projet Dev. Durable Exploit. Pastorales Sahel Mali (PDDEPS)	5 163 000
1.1.5 Prog Dvpt intégré Ress Animales Aquacoles au Mali (PIDRAAM)	1 650 000
1.1.6 Projet de Construction Hotel Département Elevage et Pêche	700 000
1.1.7 Prog Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS)	8 200 000
1.1.8 Pilotage des activités du Département	36 000
Total	24 109 000

Action 02 Gestion financière et matérielle

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	0	20 326	20 122	21 099
Biens et services	0	586 816	609 101	661 295
Transferts et subventions	0	94 504	115 576	143 313
Total	0	701 646	744 799	825 707

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.2.1 Suivi de la mise en oeuvre des activités de communication	22 800
2.1.1 Prise en charge des salaires du personnel de la DFM	20 326
2.1.2 Approvisionnement en Biens & Services DFM	281 775
2.1.3 Exécution et suivi du budget du département	15 000
2.2.1 Mise en oeuvre de l'exécution du plan de passation des marchés	159 327
2.2.2 Mise en oeuvre du Plan de Campagne	61 000
2.2.3 Organisation des Journées et salon de l'Elevage	68 400
2.2.4 Organisation des ateliers de formation	73 018
Total	701 646

Action 03 Processus de décentralisation et de déconcentration

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Biens et services	0	32 788	35 355	38 382
Total	0	32 788	35 355	38 382

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.1 Mise en oeuvre du plan de transfert des compétences du sous-secteur agriculture des collectivités	32 788
Total	32 788

Action 04 Contrôle, assistance à la gestion des sous-secteurs de l'Elevage et de la Pêche**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Biens et services	0	67 958	72 550	78 763
Investissement	0	450 000	0	0
Total	0	517 958	72 550	78 763

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
3.1.1	Mise en oeuvre du programme annuel de vérification de gestion et de performance	30 000
3.1.2	Réhabilitation Inspection Elevage et Pêche	450 000
3.2.1	Organisation des missions de suivi des recommandations issues des missions de vérification de gestion	37 958
Total		517 958

Le Programme : 2.090 Développement des Productions et Industries Animales

Responsable du Programme : Le Directeur National des Productions et des Industries Animales.

a) Présentation stratégique du programme :

Ce programme a pour mission d'élaborer les éléments de la politique nationale dans les domaines des productions animales et de la valorisation des produits et sous-produits animaux et d'assurer la coordination et le contrôle de sa mise en oeuvre :

Il poursuit cinq (05) objectifs. Il s'agit de :

1. promouvoir par des pratiques durables les filières de productions animales ;
2. renforcer les capacités techniques et d'intervention des acteurs du sous-secteur de l'élevage ;
3. améliorer l'alimentation du cheptel à travers un meilleur accès des animaux aux ressources pastorales ;
4. suivre la mise en oeuvre et évaluer les politiques et stratégies visant à promouvoir les productions et les industries animales ;
5. former dans le domaine de l'élevage.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 2.090 « Développement des Productions et des industries Animales » est bâti autour de cinq (05) objectifs spécifiques qui sont assortis d'indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen et termes.

Objectif 1: Promouvoir par des pratiques durables, les filières de productions animales.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Taux d'augmentation de la productions de viande	%	17,90	18	18	18

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : $[\text{Quantité de l'année n} - (\text{Quantités n-1}) / (\text{Quantités de l'année n-1})] / (\text{Quantités de l'année n-1}) \times 100$

1.2 Taux d'augmentation de la productions de lait	%	8,18	10	10	10
---	---	------	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : $[\text{Quantité de l'année n} - (\text{Quantités n-1}) / (\text{Quantités de l'année n-1})] / (\text{Quantités de l'année n-1}) \times 100$

1.3 Taux d'accroissement du volume des exportations contrôlées de cuirs et peaux	%	16,00	18	18	18
--	---	-------	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : $[\text{volume des exportations contrôlées de l'année n} - (\text{volume des exportations contrôlées de l'année n-1}) / (\text{volume des exportations contrôlées de l'année n-1})] \times 100$

1.4 Taux d'accroissement du volume des productions contrôlées de cuirs et peaux	%	13,23	18	18	18
---	---	-------	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : $[\text{volume des exportations contrôlées de l'année n} - (\text{volume des exportations contrôlées de l'année n-1}) / (\text{volume des exportations contrôlées de l'année n-1})] \times 100$

1.5 Taux d'augmentation des productions d'oeufs de consommation	%	10	10	10	0
---	---	----	----	----	---

Moyen de Vérification : Rapport annuels d'activités

Précision Méthodologique : $[\text{Production de l'année n} - (\text{Production de l'année n-1}) / (\text{Production de l'année n-1})] \times 100$

1.6 Nombre de vaches inséminées	Nombre	12 994	20000	20000	20000
---------------------------------	--------	--------	-------	-------	-------

Moyen de Vérification : Rapports annuels d'activités

Précision Méthodologique : Dénombrement

1.7 Taux d'augmentation de la production de miel	%	-	5	5	5
--	---	---	---	---	---

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : $[(\text{Quantité de l'année n}) - (\text{quantité de l'année n-1}) / \text{quantité de l'année n-1}] \times 100$ **Objectif 2: Renforcer les capacités techniques et d'intervention des acteurs du sous-secteur de l'élevage**

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Pourcentage des organisations et coopératives de producteurs et productrices ayant bénéficié l'appui leur permettant de mieux valoriser leurs productions	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport annuel activités

Précision Méthodologique : $(\text{Nombre OP ayant bénéficié d'appui} / \text{Nombre OP prévu}) \times 100$

2.2 Nombre de professionnels des filières de productions animales cadrés formés et équipés	Nombre	7470	3500	3500	3500
--	--------	------	------	------	------

Moyen de Vérification : Rapport annuel activités DNPIA

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 3: Améliorer l'alimentation du cheptel à travers un meilleur accès des animaux aux ressources pastorales.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
3.1 Superficie de parcelles de cultures fourragères mises en place dans les zones de production	Ha	6330,98	13000	13000	13000

Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités

Précision Méthodologique : Mesure

Objectif 4: Suivre et évaluer la mise en oeuvre des politiques et stratégies visant promouvoir les productions et les industries animales

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
4.1 Nombre des missions de supervisions	Nombre	1	4	4	4

Moyen de Vérification : Rapport de missions

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 5: Former dans le domaine de l'élevage					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
5.1 Nombre de diplômés des centres de formation en élevage	Nombre	54	65	65	65

Moyen de Vérification : Rapport de sessions de formation organisées

Précision Méthodologique : Dénombrement

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel		1 499 374	1 587 563	1 664 712
Biens et services		374 654	410 564	445 681
Transferts et subventions		4 333 688	5 246 640	6 505 830
Investissement		2 330 000	2 214 568	2 482 486
Total :		8 537 716	9 459 335	11 098 709

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Promotion des filières de productions, des industries animales et renforcement des capacités techniques des intervenants		8 537 716	9 477 174	11 117 834
Total :		8 537 716	9 459 335	11 098 709

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A		103	109	115
CATEGORIE B1		5	5	5
CATEGORIE B2		104	109	114
CATEGORIE C		143	150	157
AUTRES		60	61	62
Total :		415	434	453

Action 01 Promotion des filières de productions, des industries animales et renforcement des capacités techniques des intervenants

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	0	1 499 374	1 587 563	1 664 712
Biens et services	0	374 654	410 564	445 681
Transferts et subventions	0	4 333 688	5 246 640	6 505 830
Investissement	0	2 330 000	2 214 568	2 482 486
Total	0	8 537 716	9 459 335	11 098 709

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge du salaire et accessoires du personnel DNPIA	252 409
1.1.2 Appui à l'amélioration de l'aviculture traditionnelle (dotation de femmes et jeunes en unités wassaché et intrants, construction de poulaillers améliorés)	500 000
1.1.4 Approvisionnement en Biens & Services DNPIA d'Intensification d'embouche et organisation de vente promotionnelles d'animaux à l'occasion des fêtes religieuses	97 871
1.1.6 Prise en charge du personnel de la DRPIA de Kayes	175 599
1.1.7 Prise en charge du personnel de la DRPIA de Koulikoro	212 373
1.1.8 Prise en charge du personnel de la DRPIA de Sikasso	231 658
1.1.9 Prise en charge du personnel de la DRPIA de Ségou	152 996
1.1.10 Prise en charge du personnel de la DRPIA de Mopti	130 098
1.1.11 Prise en charge du personnel de la DRPIA de Tombouctou	62 296
1.1.12 Prise en charge du personnel de la DRPIA de Gao	62 101
1.1.13 Prise en charge du personnel de la DRPIA de Kidal	51 119
1.1.14 Prise en charge du personnel de la DRPIA de Taoudenit	18 777
1.1.15 Prise en charge du personnel de la DRPIA de Menaka	15 834
1.1.16 Approvisionnement en biens et services de la DRPIA du District de Bamako	6 269
1.1.17 Approvisionnement en biens et services de la DRPIA de Kayes	7 553
1.1.18 Approvisionnement en biens et services de la DRPIA de Koulikoro	8 818
1.1.19 Approvisionnement en biens et services de la DRPIA de Sikasso	6 422
1.1.20 Approvisionnement en biens et services de la DRPIA de Ségou	13 470
1.1.21 Approvisionnement en biens et services de la DRPIA de Mopti	13 632
1.1.22 Approvisionnement en biens et services de la DRPIA de Tombouctou	8 361
1.1.23 Approvisionnement en biens et services de la DRPIA de Gao	8 682
1.1.24 Approvisionnement en biens et services de la DRPIA de Kidal	11 590
1.1.25 Approvisionnement en biens et services de la DRPIA de Taoudenit	14 012
1.1.26 Approvisionnement en biens et services de la DRPIA de Menaka	14 821
1.1.27 Approvisionnement en biens et services de la DRPIA de Nioro	10 000
1.1.28 Approvisionnement en biens et services de la DRPIA de Dioila	6 000
1.1.29 Approvisionnement en biens et services de la DRPIA de Bougouni	6 000
1.1.30 Approvisionnement en biens et services de la DRPIA de Koutiala	6 000
1.1.31 Approvisionnement en biens et services de la DRPIA de Bandiagara	6 000
1.1.32 Approvisionnement en biens et services de la DRPIA de Kita	6 000
1.1.33 Approvisionnement en biens et services de la DRPIA de Nara	6 000
1.1.34 Approvisionnement en biens et services de la DRPIA de San	6 000
1.1.35 Approvisionnement en biens et services de la DRPIA de Douentza	6 000
1.1.36 Approvisionnement en biens et services du SLPIA Bamako	2 421
1.1.37 Approvisionnement en biens et services du SLPIA Kayes	8 478
1.1.38 Approvisionnement en biens et services du SLPIA Koulikoro	1 615
1.1.39 Approvisionnement en biens et services du SLPIA Sikasso	8 074
1.1.40 Approvisionnement en biens et services du SLPIA Ségou	3 248
1.1.41 Approvisionnement en biens et services du SLPIA Mopti	1 615
1.1.42 Approvisionnement en biens et services du SLPIA Tombouctou	2 826
1.1.43 Approvisionnement en biens et services du SLPIA Gao	1 615
1.1.44 Approvisionnement en biens et services du SLPIA Kidal	4 037
1.1.45 Prise en charge des activités d'Appui aux producteurs (Subvention intrants Elevage & Pêche)	4 000 000
1.1.46 Mise en oeuvre des activités du CCMD/BR (Niveau central)	28 500
1.1.47 Renforcement des capacités de ONDY Madina Diassa (Niveau cercle)	30 262

1.1.48	Projet d'Appui Conservation Diffusion Betail Ruminants Endémique Zone Sud Mali (PACD-BRE)	250 000
1.1.49	Prise en charge des dépenses d'équipement & mobilier (Services déconcentrés)	20 000
1.1.50	Acquisition de Matériel informatique (Services déconcentrés)	30 000
1.2.1	Réalisation d'Etude de Développement et de Valorisation de la production laitière au Mali	250 000
1.3.1	Renforcement des capacités de la Cellule d'Appui à la Valorisation des sous-produits d'Abattage	22 970
1.6.1	Prise en charge du salaire du personnel CNIA	58 958
1.6.2	Renforcement des capacités du CNIA	109 000
1.6.3	Prise en charge de la Campagne d'intensification de l'insémination artificielle	230 000
1.6.4	Centre National d'Insémination Artificielle Animale (Projet BSI)	300 000
1.6.5	Prise en charge Dépenses en formation CNIA	4 000
3.1.1	Mise en oeuvre des activités pour la Diffusion des cultures fourragères	500 000
5.1.1	Prise en charge des salaires du CPPE	134 114
5.1.2	Organisation des sessions de Formation/recyclage des agents et des producteurs dans les filières	151 222
5.1.3	Projet réhabilitation Centre de Formation Pratique en Elevage (CFPE)	250 000
Total		8 537 716

Le Programme : 2.091 Développement des Productions Halieutiques et Aquacoles

Responsable du Programme : Le Directeur National de la Pêche.

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme 2.091 « Développement des productions halieutiques et aquacoles » a pour mission l'élaboration des éléments de la Politique Nationale en matière de Pêche et d'Aquaculture et d'assurer la coordination et le suivi de la mise en oeuvre de ladite politique.

A ce titre, le programme a été élaboré en tenant compte des politiques, stratégies et lois suivantes :

-Loi d'Orientation Agricole (LOA) a pour but de promouvoir une Agriculture durable, moderne et compétitive reposant prioritairement sur les exploitations familiales agricoles,

- Politique de Développement Agricole (PDA, 2013) fédère l'ensemble des Politiques et stratégies sous sectorielles.

-Politique Nationale de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture (PNDPA, 2012).

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 2.091 « Développement des productions halieutiques et aquacoles » est bâti autour de trois (03) objectifs spécifiques qui sont assortis d'indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leurs progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen et terme.

Objectif 1: Développer et promouvoir les productions halieutiques et aquacoles					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
1.1 Quantité de poissons produits	Tonne	106052	122355	125413	125413
Moyen de Vérification : Rapport annuel DNP et Rapport plan de campagne					
Précision Méthodologique : Dénombrement					
1.2 Part de la production poisson de pisciculture dans la production totale de poisson	%	5	6.3	6.7	6.7
Moyen de Vérification : Rapport annuel DNP					
Précision Méthodologique : (Quantité production aquacole / quantité totale) x 100					
1.3 Quantités de poisson exportées	Tonne	6341	28000	30000	30000
Moyen de Vérification : Rapport annuel DNP et Rapport plan de campagne					
Précision Méthodologique : Dénombrement					

Objectif 2: Assurer le contrôle et la surveillance des pêcheries.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Nombre de plan d'eau mis en défens	Nombre	730	500	550	550

Moyen de Vérification : Rapport annuel et Rapport plan de campagne

Précision Méthodologique : Dénombrement

2.2 Nombre de permis de pêche délivrés	Nombre	5500	7904	8010	8010
--	--------	------	------	------	------

Moyen de Vérification : Rapport annuel et Rapport plan de campagne

Précision Méthodologique : Dénombrement

2.3 Taux de réalisation des missions de suivi contrôles et surveillance (SCS) des pêcheries et des exploitations piscicoles	%	100	100	100	100
---	---	-----	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel DNP

Précision Méthodologique : (Nombre de missions de suivi contrôles et surveillance (SCS) des pêcheries et des exploitations piscicoles / Nombre de missions de suivi contrôles et surveillance (SCS) des pêcheries et des exploitations piscicoles) *100

2.4 Taux de mise en oeuvre des recommandations des missions de suivi contrôles et surveillance (SCS)	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport annuel et Rapport plan de campagne

Précision Méthodologique : (Nombre de recommandations mises en oeuvre / nombre de recommandations formulées) x 100

Objectif 3: Former dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
3.1 Nombre de diplômés des centres de formation en pêche et aquaculture	Nombre	34	54	54	54

Moyen de Vérification : Rapport de sessions de formations organisées

Précision Méthodologique : Dénombrement

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel		1 132 567	1 306 747	1 370 250
Biens et services		355 742	382 553	415 275
Transferts et subventions		307 372	372 309	457 547
Investissement		900 000	914 568	1 020 187
Total :		2 695 681	2 976 177	3 263 259

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Promotion des filières de productions halieutiques et aquacoles et renforcement des capacités des intervenants		2 695 681	4 815 877	5 045 572
Total :		2 695 681	2 976 177	3 263 259

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A		62	64	66
CATEGORIE B1		12	12	12
CATEGORIE B2		82	85	88
CATEGORIE C		140	148	156
AUTRES		56	58	60
Total :		352	367	382

Action 01 Promotion des filières de productions halieutiques et aquacoles et renforcement des capacités des intervenants
Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	0	1 132 567	1 306 747	1 370 250
Biens et services	0	355 742	382 553	415 275
Transferts et subventions	0	307 372	372 309	457 547
Investissement	0	900 000	914 568	1 020 187
Total	0	2 695 681	2 976 177	3 263 259

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité	
1.1.1	Prise en charge du salaire et accessoires du personnel DNP	168 155
1.1.2	Approvisionnement en biens et services de la DNP	75 154
1.1.3	Prise en charge du personnel DRP du District de Bamako	110 916
1.1.4	Prise en charge du personnel DRP Kayes	79 225
1.1.5	Prise en charge du personnel DRP Koulikoro	134 012
1.1.6	Prise en charge du personnel DRP Sikasso	149 121
1.1.7	Prise en charge du personnel DRP Ségou	137 464
1.1.8	Prise en charge du personnel DRP Mopti	222 505
1.1.9	Prise en charge du personnel DRP Tombouctou	69 021
1.1.10	Prise en charge du personnel DRP Gao	62 148
1.1.11	Approvisionnement en biens services DRP du District de Bamako	8 009
1.1.12	Approvisionnement en biens services DRP Kayes	8 057
1.1.13	Approvisionnement en biens services DRP Koulikoro	8 444
1.1.14	Approvisionnement en biens services DRP Sikasso	7 261
1.1.15	Approvisionnement en biens services DRP Ségou	8 057
1.1.16	Approvisionnement en biens services DRP Mopti	14 136
1.1.17	Approvisionnement en biens services DRP Tombouctou	9 269
1.1.18	Approvisionnement en biens services DRP Gao	9 007
1.1.19	Approvisionnement en biens services DRP Kidal	56 580
1.1.20	Approvisionnement en biens services DRP Taoudenit	10 782
1.1.21	Approvisionnement en biens services DRP Menaka	13 015
1.1.22	Approvisionnement en biens services DRP Nioro	6 000
1.1.23	Approvisionnement en biens services DRP Dioila	6 000
1.1.24	Approvisionnement en biens services DRP Bougouni	6 000
1.1.25	Approvisionnement en biens services DRP Koutiala	6 000
1.1.26	Approvisionnement en biens services DRP Bandiagara	6 000
1.1.27	Approvisionnement en biens services DRP Kita	6 000
1.1.28	Approvisionnement en biens services DRP Nara	6 000
1.1.29	Approvisionnement en biens services DRP San	6 000
1.1.30	Approvisionnement en biens services DRP Douentza	6 000
1.1.31	Approvisionnement en biens services SLP District Bamako	2 421
1.1.32	Approvisionnement en biens services SLP Kayes	5 653
1.1.33	Approvisionnement en biens services SLP Koulikoro	1 615
1.1.34	Approvisionnement en biens services SLP Sikasso	8 074
1.1.35	Approvisionnement en biens services SLP Ségou	1 615
1.1.36	Approvisionnement en biens services SLP Mopti	1 615
1.1.37	Approvisionnement en biens services SLP Tombouctou	5 652
1.1.38	Approvisionnement en biens services SLP Gao	1 615
1.1.39	Approvisionnement en biens services SLP Kidal	7 266
1.1.40	Approvisionnement en biens services SLP Taoudenit	8 882
1.1.41	Approvisionnement en biens services SLP Menaka	9 690
1.1.42	Programme Quinquennal Aménagement Aquacoles (BSI)	150 000
1.1.44	Approvisionnement Biens & Services (Equipement & Mobilier Services déconcentrés)	20 000
1.1.45	Approvisionnement Biens & Services (Matériel informatique services déconcentrés)	30 000
1.2.1	Mise en oeuvre des activités d'amélioration de la pisciculture (Alevins)	300 000
1.3.1	Diffusion des techniques de conservation et de transformation du poisson (AGMCPB)	91 500
1.3.2	Mise en oeuvre du Contrat Plan ETAT/Marché Central Poisson Bamako/Coop (BSI)	200 000
1.3.3	Mise en oeuvre des activités ODPA-DIN	152 000

1.3.4	Mise en oeuvre des activités de l'Office Développement Pêche Aquaculture Delta Intérieur Niger	200 000
3.1.1	Mise en oeuvre des activités CFPA Molodo	83 745
Total		2 695 681

Le Programme : 2.092 Protection sanitaire et Santé Publique Vétérinaire

Responsable du Programme : Le Directeur National des Services Vétérinaires.

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme 2.092 « Protection Sanitaire et Santé Publique Vétérinaire» a pour mission l'élaboration des éléments de la politique nationale dans les domaines de la protection sanitaire et de la santé publique vétérinaire, le suivi et la coordination de la mise en oeuvre de ladite politique.

A ce titre, le programme a été élaboré en tenant compte des politiques, stratégies et lois suivantes :

- Loi d'Orientation Agricole (LOA) a pour but de promouvoir une Agriculture durable, moderne et compétitive reposant prioritairement sur les exploitations familiales agricoles,
- Politique de Développement Agricole (PDA, 2013) fédère l'ensemble des Politiques et stratégies sous sectorielles.
- Politique Nationale de Développement de l'Elevage (PNDE, 2004).

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme :

Le cadre de performance du programme 2.092 « Protection Sanitaire et Santé Publique Vétérinaire» est bâti autour de trois (03) objectifs spécifiques qui sont assortis d'indicateurs dont les cibles permettent de mesurer les progrès réalisés et de projeter des efforts à fournir à court et moyen et termes.

Objectif 1: Assurer la lutte contre les principales maladies animales y compris les zoonoses, les mouches tsé-tsé					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
I.1 Taux de couverture vaccinale contre la PPCB	%	80	80	80	80
Moyen de Vérification : Rapport Annuel d'activités DNSV					
Précision Méthodologique : (nombre de vaccination effectuées/nombre de vaccination prévues)*100					
I.2 Taux de couverture vaccinale contre la peste des petits ruminants	%	77,21	30	30	30
Moyen de Vérification : rapport annuel d'activités DNSV					
Précision Méthodologique : (nombre de petits ruminants vaccinés /nombre total de petits ruminants)*100					
I.3 Taux de couverture vaccinale contre la maladie de Newcastle	%	68,91	80	80	80
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités DNSV					
Précision Méthodologique : (nombre de vaccination effectuées/nombre de vaccination prévues)*100					
I.4 Pourcentage de superficies traitées pour réduire la population de mouches tsé-tsé et la prévalence de la trypanosomiase animale	%	94,91	95	95	95
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités DNSV					
Précision Méthodologique : (superficies traitées contre les mouches tsé-tsé/superficies totales connues)					
I.5 Taux de production de vaccins DNSV	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités					
Précision Méthodologique : (nombre de vaccins produits/nombre de vaccins à produire)*100					
I.6 Pourcentage de cas de foyers de maladies confirmés	%	-	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport Annuel CNASA					
Précision Méthodologique : (nombre de cas de foyers contrôlés/nombre de foyers total identifiés)*100					

Objectif 2: Assurer la sécurité sanitaire des aliments d'origine animale et des aliments pour animaux

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Pourcentage d'établissements de production, transformation et de commercialisation inspectés	%	67,91	100	100	100

2.2 Pourcentage de produits et denrées alimentaires d'origine animale et de aliments pour animaux répondant aux normes sanitaires	%	-	100	100	100
---	---	---	-----	-----	-----

Objectif 3: Assurer le suivi et l'évaluation des activités de protection sanitaire et santé publique vétérinaire

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
3.1 Taux de réalisation des missions de suivi et évaluation.	%	20	100	100	100

3.2 Taux de mise en oeuvre des recommandations issues des missions de suivi-évaluation	%	100	100	100	100
--	---	-----	-----	-----	-----

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel		1 757 096	1 769 742	1 855 745
Biens et services		384 918	414 169	449 600
Transferts et subventions		999 063	1 044 236	1 294 850
Investissement		1 075 000	980 355	1 095 423
Total :		4 216 077	4 208 502	4 695 618

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Protection sanitaire et santé publique vétérinaire		2 844 374	2 988 346	3 209 578
Recherche animale et production de vaccins		1 371 703	1 221 655	1 487 667
Total :		4 216 077	4 208 502	4 695 618

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A		168	176	184
CATEGORIE B1		22	23	24
CATEGORIE B2		157	164	171
CATEGORIE C		201	211	222
AUTRES		56	58	60
Total :		604	632	661

Action 01 Protection sanitaire et santé publique vétérinaire
Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	0	1 757 096	1 769 742	1 855 745
Biens et services	0	384 918	414 169	449 600
Transferts et subventions	0	27 360	33 461	41 491
Investissement	0	675 000	769 475	861 115
Total	0	2 844 374	2 986 847	3 207 951

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité	
1.1.1	Prise en charge du personnel DSNV	280 545
1.1.2	Approvisionnement en Biens & Services DNSV	132 851
1.1.3	Organisation de la campagne de vaccination contre la PPCB	475 000
1.1.4	Prise en charge personnel DRSV District de Bamako	221 518
1.1.5	Prise en charge personnel DRSV Kayes	206 901
1.1.6	Prise en charge personnel DRSV Koulikoro	216 888
1.1.7	Prise en charge personnel DRSV Sikasso	224 981
1.1.8	Prise en charge personnel DRSV Ségou	150 911
1.1.9	Prise en charge personnel DRSV Mopti	217 007
1.1.10	Prise en charge personnel DRSV Gao	108 168
1.1.11	Prise en charge personnel DRSV Kidal	23 745
1.1.12	Prise en charge personnel DRSV Taoudenit	18 554
1.1.13	Prise en charge personnel DRSV Menaka	12 772
1.1.14	Approvisionnement en biens services DRSV District de Bamako	6 146
1.1.15	Approvisionnement en biens services DRSV Kayes	7 553
1.1.16	Approvisionnement en biens services DRSV Koulikoro	7 846
1.1.17	Approvisionnement en biens services DRSV Sikasso	6 422
1.1.18	Approvisionnement en biens services DRSV Ségou	13 471
1.1.19	Approvisionnement en biens services DRSV Mopti	13 632
1.1.20	Approvisionnement en biens services DRSV Tombouctou	8 361
1.1.21	Approvisionnement en biens services DRSV Gao	8 675
1.1.22	Approvisionnement en biens services DRSV Kidal	13 204
1.1.23	Approvisionnement en biens services DRSV Taoudenit	13 962
1.1.24	Approvisionnement en biens services DRSV Menaka	15 034
1.1.25	Approvisionnement en biens services DRSV Nioro	6 000
1.1.26	Approvisionnement en biens services DRSV Dioila	6 000
1.1.27	Approvisionnement en biens services DRSV Bougouni	6 000
1.1.28	Approvisionnement en biens services DRSV Koutiala	6 000
1.1.29	Approvisionnement en biens services DRSV Bandiagara	6 000
1.1.30	Approvisionnement en biens services DRSV Kita	6 000
1.1.31	Approvisionnement en biens services DRSV Nara	6 000
1.1.32	Approvisionnement en biens services DRSV San	6 000
1.1.33	Approvisionnement en biens services DRSV Douentza	6 000
1.1.34	Approvisionnement en biens services Secteurs vétérinaires Bamako	2 507
1.1.35	Approvisionnement en biens services Secteurs vétérinaires Kayes	5 814
1.1.36	Approvisionnement en biens services Secteurs vétérinaires Koulikoro	3 633
1.1.37	Approvisionnement en biens services Secteurs vétérinaires Sikasso	4 036
1.1.38	Approvisionnement en biens services Secteurs vétérinaires Ségou	7 308
1.1.39	Approvisionnement en biens services Secteurs vétérinaires Mopti	3 633
1.1.40	Approvisionnement en biens services Secteurs vétérinaires Tombouctou	4 844
1.1.41	Approvisionnement en biens services Secteurs vétérinaires Gao	3 633
1.1.42	Approvisionnement en biens services Secteurs vétérinaires Kidal	5 652
1.1.43	Approvisionnement en biens services Secteurs vétérinaires Taoudenit	8 882
1.1.44	Approvisionnement en biens services Secteurs vétérinaires Menaka	9 690
1.1.45	Approvisionnement en Biens & Services (Equipements & Mobiliers Services Déconcentrés)	20 000
1.1.46	Approvisionnement en Biens & Services (Matériel informatique Services Déconcentrés)	30 000
1.1.47	Prise en charge personnel DRSV Tombouctou	75 106
1.4.1	Appui à la Cellule de Coordination de la Lutte contre les Mouches Tsé-Tsé	27 360

1.6.1	Projet d'Appui Contrôle Surveillance Epizooties	150 000
1.6.2	Approvisionnement en Biens & Services CNASA	24 129
Total		2 844 374

Action 02 Recherche animale et production de vaccins

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Transferts et subventions	0	971 703	1 010 775	1 253 359
Investissement	0	400 000	210 880	234 308
Total	0	1 371 703	1 221 655	1 487 667

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.5.1 Acquisition des intrants de production de vaccins (LVG)	44 665
1.5.2 Prise en charge du salaire du personnel (LVG)	38 419
1.5.3 Mise en oeuvre du Contrat Plan Etat/LCV	200 000
1.5.4 Approvisionnement en biens et services du LCV	159 464
1.5.5 Prise en charge du salaire du personnel LCV	729 155
1.5.6 Réhabilitation Equipement LVG	200 000
Total	1 371 703

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2024	2023	2024	2025	2026
1.037	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	PROJET APPUI DVPT ELEVAGE AU MALI (PADEL-M)	200 000	0	200 000	313 156	347 947
	PROJET DEV. DURABLE EXPLOIT. PASTORALES SAHEL MALI (PD)	170 000	0	170 000	179 248	199 162
	PROG. DVPT INTEGRE RESS. ANIMALES. AQUACOLES AU MALI (C)	150 000	0	150 000	223 532	248 366
	PROJET DE CONSTRUCTION HOTEL DEPARTEMENT ELEVAGE ET	2 500 000	0	700 000	337 408	374 894
	PROGRAMME REGIONAL D; APPUI AU PASTORALISME AU SAHEL	200 000	0	200 000	223 532	248 365
	REHABILITATION INSPECTION ELEVAGE-PECHE	450 000	0	450 000	0	0
	Total :	3 670 000	0	1 870 000	1 276 876	1 418 734

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2024	2023	2024	2025	2026
2.090	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	ETUDE DEV. VALORISATION PRODUCT. LAITIERE MALI (PRODE)	250 000	0	250 000	268 872	298 742
	PROJET APPUI CONSERVAT° DIFFUSION BETAIL RUMINANTS EN	250 000	0	250 000	133 908	148 784
	PROJET REHABILITATION CENTRE FORMATION PRATIQUE EN E	1 000 000	0	250 000	0	0
	CENTRE NATIONAL INSEMINATION ARTIFICIELLE ANIMALE	1 000 000	0	230 000	337 408	374 893
	Total :	2 500 000	0	980 000	740 188	822 419

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2024	2023	2024	2025	2026
2.091	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	CONTRAT-PLAN ETAT MARCHÉ CENTRAL POISSON BAMAKO CC	200 000	0	200 000	263 700	293 022
	PROGRAMME QUINQUENAL AMENAGEMENTS AQUACOLES	150 000	0	150 000	89 624	99 581
	APPUI OFFICE DEV. PECHE & AQUACULTURE DELTA INTERIEUR	200 000	0	200 000	179 248	199 161
	Total :	550 000	0	550 000	532 572	591 764

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2024	2023	2024	2025	2026
2.092	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	PROJET APPUI CONTROLE SURVEILLANCE EPIZOOTIES	150 000	0	150 000	158 160	175 731
	CONTRAT PLAN ETAT LCV	200 000	0	200 000	210 880	234 308
	REHABILITATION EQUIPEMENT LABORATOIRE VETERINAIRE DI	200 000	0	200 000	0	0
	Total :	550 000	0	550 000	369 040	410 039

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Les missions du Commissariat à la Sécurité alimentaire sont définies dans l'article 2 du Décret n°2017-0309/P-RM du 05 avril 2017, institué auprès du Président de la République, il a pour mission principale d'élaborer et d'assurer la mise en oeuvre de la Politique Nationale de Sécurité Alimentaire.

A ce titre, il est chargé :

- de proposer les stratégies, préparer et mettre en oeuvre, en rapport avec les départements ministériels concernés, les mesures visant à assurer une pleine couverture des besoins alimentaires et nutritionnels du pays,
- d'analyser et établir la situation alimentaire et nutritionnelle prévisionnelle du pays, compte tenu des résultats de l'évaluation de la campagne agricole et des variables liées aux marchés et aux prix;
- de déterminer les zones à risque, les besoins à couvrir et les types de réponses à apporter aux populations en situation d'insécurité alimentaire;
- de planifier, coordonner et suivre les opérations d'assistance alimentaire et nutritionnelle mises en oeuvre par les différents acteurs;
- de soutenir les activités de relèvement des populations touchées par l'insécurité alimentaire;
- de veiller à la constitution, à la reconstitution et à la bonne gestion des outils d'intervention (Stocks et Fonds) et des banques de céréales;
- de veiller à la préparation concertée du Plan de Contingence et du Plan National de Réponses et suivre leur exécution;
- de réaliser une réflexion-action, en collaboration avec les structures publiques et privées concernées, sur les mesures d'organisation des marchés céréaliers et de modernisation des circuits de distribution des denrées alimentaires;
- d'assurer le suivi régulier de la situation alimentaire et nutritionnelle par la mise en place et la mise à jour d'une base de données et d'une cartographie y afférente et la diffusion d'informations sur les facteurs qui impactent la Sécurité Alimentaire (prix, production agricole, etc..) ;
- de contribuer à la constitution et au suivi du stock sous régional de Sécurité Alimentaire logé au Mali;
- de veiller au bon fonctionnement des structures du Dispositif National de Sécurité Alimentaire.

En outre, l'organisme et les structures chargées de la mise en oeuvre, rattachées par Décret n°2017-0309/P-RM du 05 avril 2017 au Commissariat à la Sécurité Alimentaire et les projets/programmes sont:

- l'Office des Produits Agricoles du Mali (OPAM);
- le Secrétariat Technique et Financier (STF-DNSA);
- le Système d'Alerte Précoce (SAP);
- l'Observatoire du Marché Agricole (OMA);
- la Direction des Projets/Programmes Alimentaires du Mali (DPPAM);
- et le Projet Présidentiel Brigade Verte pour l'Emploi et l'Environnement.

I.2 Les contraintes et les défis

Cette partie comprend une analyse des principales contraintes rencontrées et des défis qu'elles posent. Cette analyse porte sur chacun des programmes et globalement sur la mise en oeuvre de la stratégie du ministère.

I.2.1 Contraintes

- la non déconcentration du Commissariat à la Sécurité Alimentaire dans les régions, cercles et communes;
- la faible opérationnalisation des organes décentralisés de gestion du cadre institutionnel de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle;
- l'enclavement de certaines zones d'insécurité alimentaire chronique;
- l'insuffisance d'infrastructures de stockage du Stock National de Sécurité Alimentaire (SNS);
- la faible capacité des collectivités à jouer leurs rôles dans la sécurité alimentaire;
- la capacité limitée du dispositif de suivi-évaluation des politiques et stratégies de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle;
- l'insécurité dans une partie de la région de Kayes, Ségou , Mopti et dans les régions du Nord.

I.2.2 Défis

- la mise en oeuvre du processus de déconcentration du Commissariat à la Sécurité Alimentaire dans les régions, cercles et

communes;

- le renforcement de capacités des organes décentralisés de gestion du cadre institutionnel de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle;
- la couverture des besoins alimentaires et nutritionnels des populations en situation d'insécurité alimentaire chronique (Personnes Déplacées Internes, réfugiés etc.);
- la réhabilitation des magasins de stockage de l'OPAM du SNS ;
- la mise en oeuvre de la Politique Nationale de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle auprès des collectivités Territoriales pour une meilleure appropriation;
- le renforcement du mécanisme de suivi-évaluation des politiques & stratégies de sécurité alimentaire et nutritionnelle
- la mise en oeuvre du plan national de réponse en matière d'assistance alimentaires et nutritionnelle dans les zones d'insécurité.

I.3 La politique sectorielle

Le Commissariat à la Sécurité Alimentaire dispose d'une stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire (SSNSA) adoptée en 2002 et une Politique Nationale de la Sécurité Alimentaire (POLNSAN) adoptée en conseil de ministres du 24 mai 2019 et son plan d'action 2019-2028.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2019 - 2022

Indicateurs		Unité	2019	2020	2021	2022
1	Taux de mise en oeuvre des recommandations du CSA	%	100	70	100	100
2	Proportion de population sous pression	%	18,15	16,71	19	20
3	Niveau des stocks nationaux de céréales composé du Stock National de Sécurité (SNS) et le Stock d'Intervention de l'Etat (SIE)	Tonnes	73442,600	23 927,5	22 570	37 140
4	Taux de malnutrition chronique des enfants de moins de 5 ans	%	26,2	26,9	24,7	21,9
5	Taux d'insuffisance pondérale des enfants de moins de 5 ans	%	20,1	16,0	16,7	18,6

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 1 programme.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Sécurité Alimentaire	23 611 261	13 060 441	25 048 784	27 241 700
Total :	23 611 261	13 060 441	25 048 784	27 241 700

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	321 923	279 103	344 843	361 602
Biens et services	19 442 737	9 001 769	20 335 123	22 077 836
Transferts et subventions	811 601	1 352 569	969 308	1 201 940
Investissement	3 035 000	2 427 000	3 399 510	3 600 322
Total :	23 611 261	13 060 441	25 048 784	27 241 700

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 2.093 Sécurité Alimentaire

Responsable du Programme 2.093 : le Commissaire à la Sécurité Alimentaire

a).Présentation stratégique du programme :

Le programme s'occupe de :

- la coordination, le suivi-évaluation, le contrôle et l'animation des activités de sécurité alimentaire;
- la gestion des ressources humaines, matérielles et financières ;
- la coordination du système de planification et de production des statistiques de sécurité alimentaire.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 2.093 Sécurité Alimentaire est bâti autour de (02) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Les indicateurs ont trait au taux de mise en oeuvre des recommandations issues du Conseil National de Sécurité Alimentaire et au suivi du SNS.

Objectif 1: Assurer la bonne gouvernance du cadre institutionnel de la gestion de la Sécurité Alimentaire.					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
I.1 Taux de réalisation des activités du CSA	%	100	100	100	100

Moyen de Vérification : Rapport Annuel du CSA

Précision Méthodologique : (Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités prévues) x 100

I.2 Taux de mise en oeuvre des recommandations du Conseil National de la Sécurité Alimentaire (CNSA)	%	-	100	100	100
--	---	---	-----	-----	-----

Moyen de Vérification : Rapport d'activités du CNSA

Précision Méthodologique : (Nombre de recommandations mises en oeuvre / Nombre de recommandations formulées) x100

Objectif 2: Assurer la gestion et la prévention des crises alimentaires					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2023	2024	2025	2026
2.1 Niveau de stock atteint par rapport aux 60 000 tonnes à l'horizon 2024	tonnes	60000	60000	100000	100000

Moyen de Vérification : Situation hebdomadaire ou mensuelle des stocks, comptes rendus et fiche d'inventaire des stocks

Précision Méthodologique : Dénombrement (Stock initial + achats de l'année + entrée de dons- Stock final)

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	321 923	279 103	344 843	361 602
Biens et services	19 442 737	9 001 769	20 335 123	22 077 836
Transferts et subventions	811 601	1 352 569	969 308	1 201 940
Investissement	3 035 000	2 427 000	3 399 510	3 600 322
Total :	23 611 261	13 060 441	25 048 784	27 241 700

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Coordination de la politique de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle	23 611 261	13 060 441	25 703 975	27 956 631
Total :	23 611 261	13 060 441	25 048 784	27 241 700

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2023	2024	2025	2026
CATEGORIE A	14	17	18	19
CATEGORIE B1	2	4	4	4
CATEGORIE B2	6	7	7	7
CATEGORIE C	2	2	2	2
AUTRES	21	23	25	27
Total :	45	53	56	59

Action 01 Coordination de la politique de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2023	2024	2025	2026
Personnel	321 923	279 103	344 843	361 602
Biens et services	19 442 737	9 001 769	20 335 123	22 077 836
Transferts et subventions	811 601	1 352 569	969 308	1 201 940
Investissement	3 035 000	2 427 000	3 399 510	3 600 322
Total	23 611 261	13 060 441	25 048 784	27 241 700

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Approvisionnement du CSA en biens & services	1 644 338
1.1.2 Prise en charge du Personnel du CSA	279 103
1.2.1 Organisation de la session du Conseil National de Sécurité Alimentaire	50 000
2.1.1 Reconstitution du Stock National de Sécurité Alimentaire (SNS)	8 748 375
2.1.2 Appui au Système d'Alerte Précoce (SAP)	430 406
2.1.3 Appui à l'Observatoire du Marché Agricole (OMA)	70 000
2.1.4 Prise en charge des prestations de services de l'OPAM	75 223
2.1.5 Prise en charge de personnel (EP & Cellules)	1 035 996
2.1.6 Projet Brigade Verte pour l'emploi et l'environnement au Mali	727 000
Total	13 060 441

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Programmes	Désignation	AE	Crédits de paiement			
			2024	2023	2024	2025
2.093	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
	PROJET BRIGARDE VERTE POUR EMPLOI ET ENVIRONNEMENT A	100 000	100 000	100 000	105 440	117 154
Total :		100 000	100 000	100 000	105 440	117 154